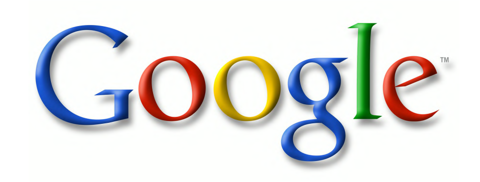
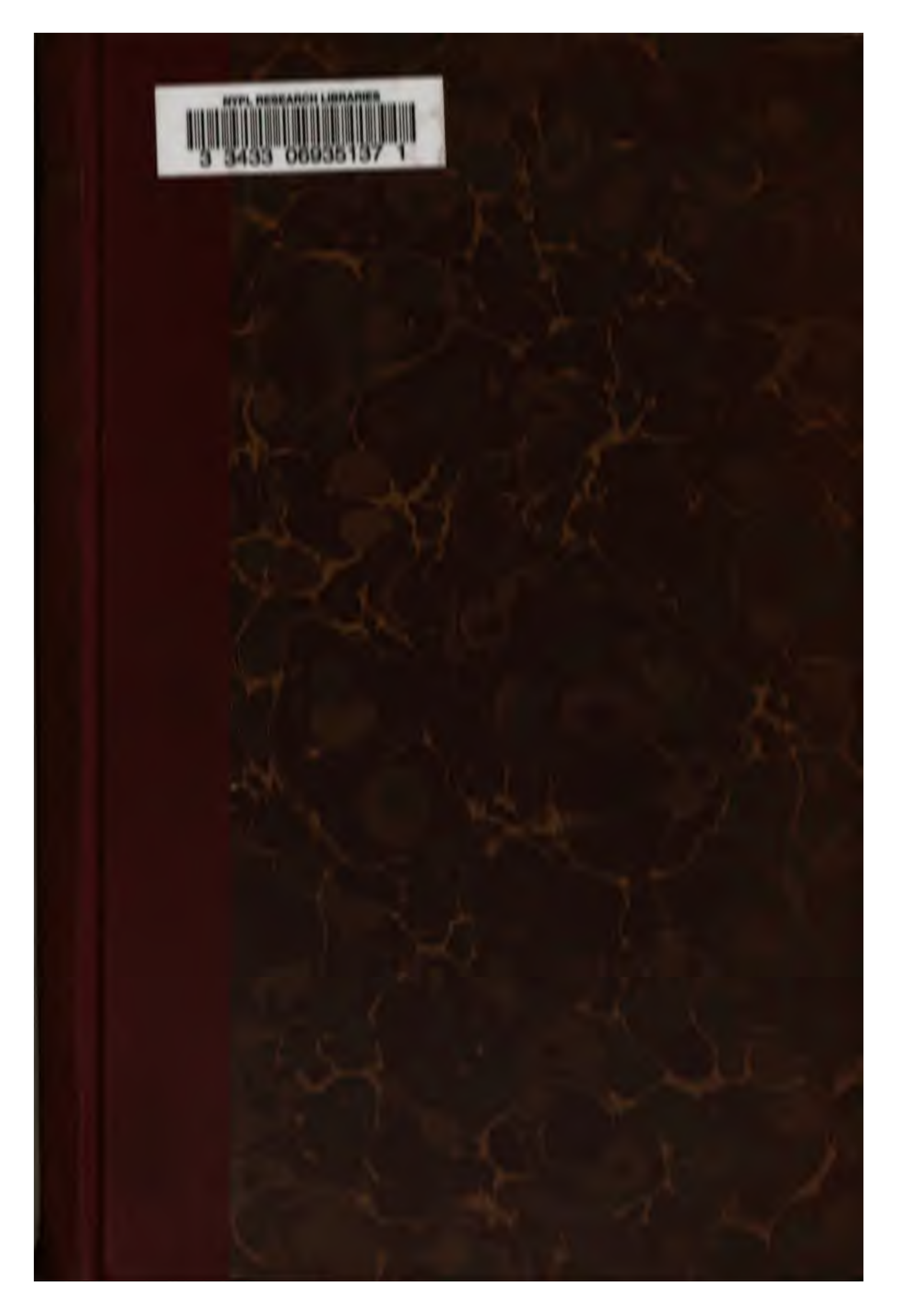
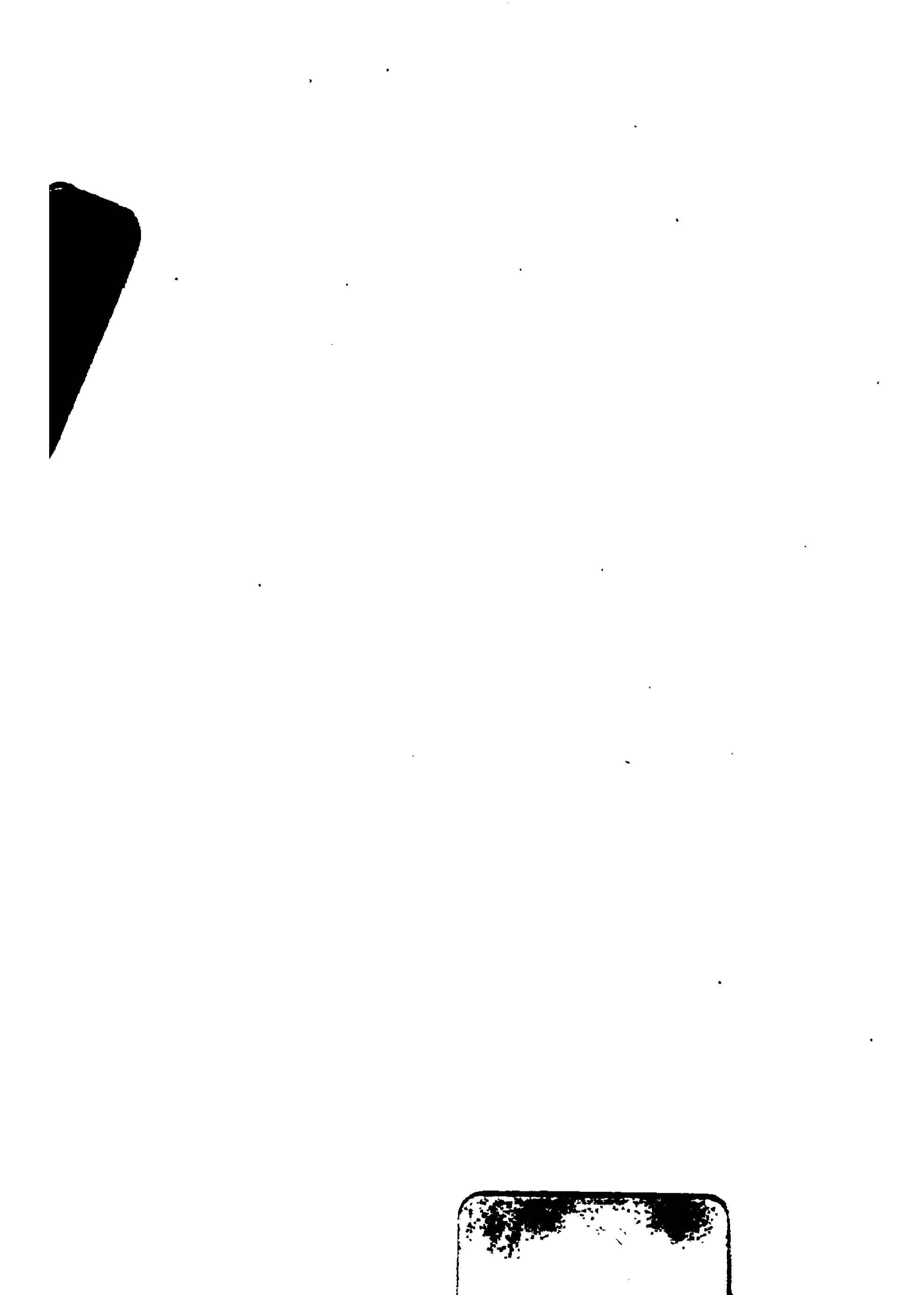
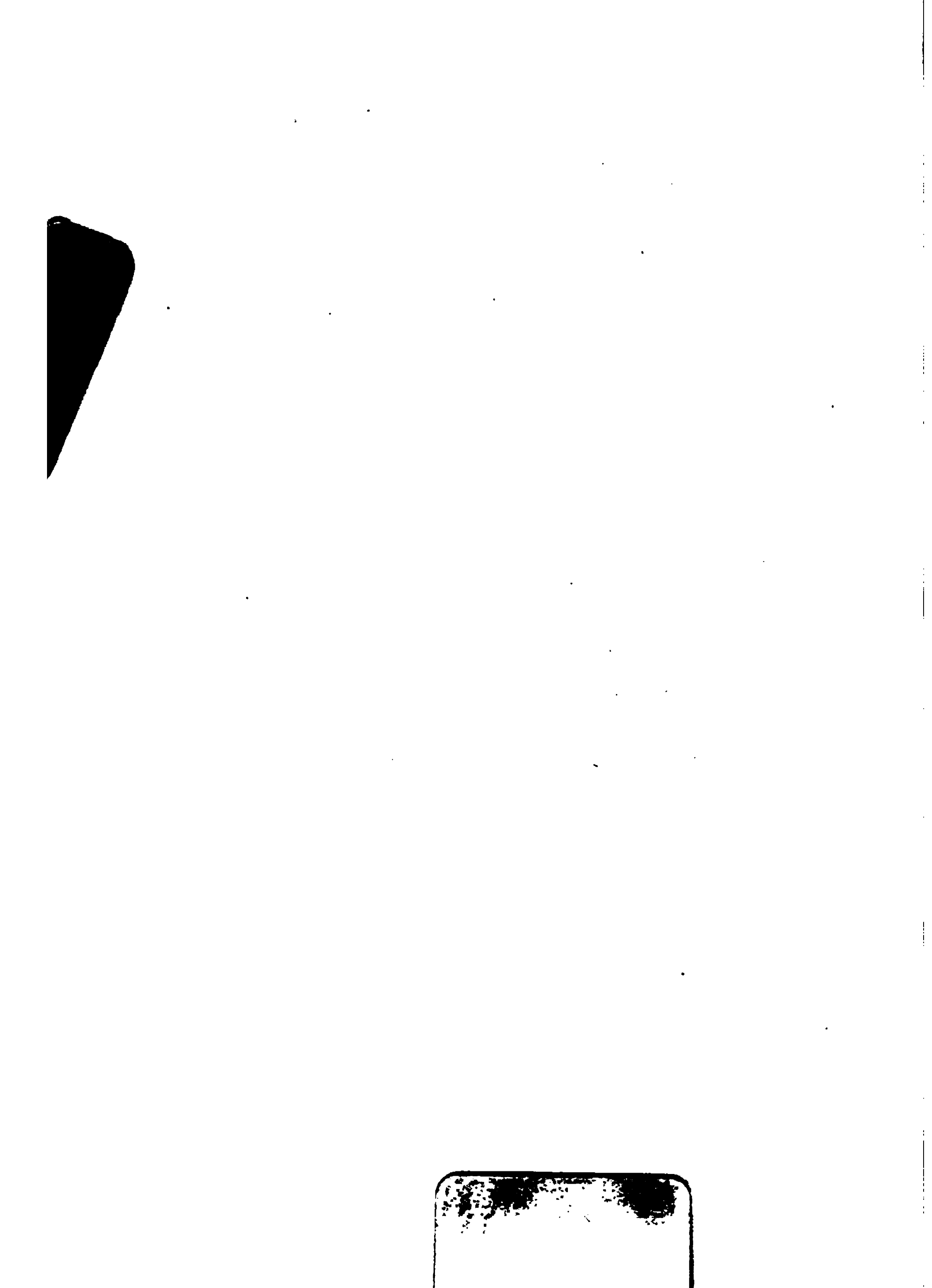



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06935137 1







SOCIÉTÉ DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

XXIII.

La Société n'entend approuver ni improuver les opinions émises dans les travaux qu'elle publie : elles appartiennent à leurs auteurs qui en sont seuls garants.

---

Les lettres, mémoires, etc., etc., doivent être adressés (*franc de port*) à M. Louis Fabre, Secrétaire de la Société, rue Traversière-de-l'Ange, nº 4, et les objets d'histoire naturelle à M. Louis Companyo, Conservateur du Cabinet, rue Queya, à Perpignan.

# SOCIÉTÉ AGRICOLE, SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

VINGT-TROISIÈME VOLUME.

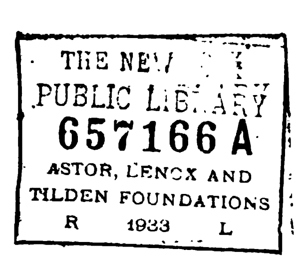
Faisons tous nos efforts pour qu'on puisse dire un jour : Il y eut à Perpignan une société d'hommes à intentions généreuses, dont les travaux furent utiles à leur pays.

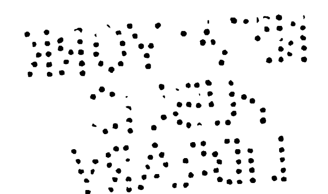
(JAUBERT DE RÉART, 1A Bulletin, p. 4.)



PERPIGNAN
IMPRIMERIE DE CHARLES LATROBE
1, Rue des Trois-Rois, 1.

1878.



# SOCIÉTÉ
# AGRICOLE, SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE
## DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

**COMPOSITION DU BUREAU POUR L'ANNÉE 1877.**

***Président :*** **M. MASSOT (Paul), docteur-médecin.**

***Vice-Président :*** **M. TASTU (Antoine), ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, Chevalier de la Légion-d'Honneur.**

*Secrétaire-général :* M. FABRE (Louis), ancien professeur au Collége de Perpignan, Officier d'Académie.

***Trésorier :*** **M. SIAU (Antoine), ancien négociant.**

***Archiviste :*** **M. FABRE DE LLARO (Léon), notaire, ancien avocat.**

---

Depuis le 24 décembre 1866, la Société est, suivant ses différentes qualifications, divisée en trois sections, ayant chacune un Directeur et un Secrétaire.

**Section d'Agriculture.**

*Directeur :* M. LABAU (Joseph), professeur d'Agriculture, Officier d'Académie.

*Secrétaire :* M. DE TERRATS (François), conservateur des Hypothèques en retraite.

**Section des Sciences et Arts mécaniques.**

*Directeur :* M. FERRER (Léon), pharmacien de 1re classe, Secrétaire du Conseil central d'hygiène publique et de salubrité, Inspecteur des pharmacies, Officier d'Académie.

*Secrétaire :* M. DONNEZAN (Albert), docteur-médecin.

**Section des Lettres et Arts libéraux.**

*Directeur :* M. CAMP (Aimé), Inspecteur d'Académie honoraire, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

*Secrétaire :* M. IZARN (Armand), avocat.

**Commission de la publication du Bulletin.**

MM. ALART (Bernard), archiviste de la Préfecture, Officier d'Académie.
CROUCHANDEU (Joseph), homme de lettres.
PELLET (Pétri), naturaliste.

---

**COMPOSITION DU BUREAU POUR L'ANNÉE 1878.**

*Président :* M. TASTU (Antoine), Chevalier de la Légion-d'Honneur, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

*Vice-Président :* M. DUMAS (Martin), Chevalier de la Légion-d'Honneur, lieutenant-colonel d'Artillerie en retraite.

*Secrétaire-général :* M. FABRE (Louis), ancien professeur au Collége, Officier d'Académie.

*Trésorier :* M. SIAU (Antoine), ancien négociant.

*Archiviste :* M. FABRE DE LLARO (Léon), notaire, ancien avocat.

**Section d'Agriculture.**

*Directeur :* M. LABAU (Joseph), professeur départemental d'Agriculture, Officier d'Académie.

*Secrétaire :* M. DE TERRATS (François), propriétaire.

**Section des Sciences et Arts mécaniques.**

*Directeur :* M. FERRER (Léon), pharmacien de 1re classe, Secrétaire du Conseil d'hygiène publique et de salubrité, Officier d'Académie.

**Section des Lettres et Arts libéraux.**

*Directeur :* M. CAMP (Aimé), Chevalier de la Légion-d'Honneur, inspecteur d'Académie honoraire.

*Secrétaire :* M. IZARN (Armand), avocat.

# SÉANCE PUBLIQUE DE LA SOCIÉTÉ

## Tenue dans la grande salle du Musée de la Ville,

### le 29 octobre 1876.

---

*Président :* M. le Docteur Paul Massot, député.

---

Prennent place à côté du Président de la Société M. Sébline, Préfet du département, et M. Paulin Testory, Maire de la ville.

M. Massot ouvre la séance par le discours suivant :

Mesdames et Messieurs,

La Société des Pyrénées-Orientales en me confiant, il y a peu de temps, la direction de ses travaux, ne pouvait prévoir qu'elle devait me procurer l'honneur, devant une réunion aussi choisie, d'être l'heureux interprète de ses sentiments de reconnaissance pour le zèle constant avec lequel mon prédécesseur et ses honorables collègues du bureau ont rempli le mandat d'utilité publique qu'elle a pris pour but de ses efforts et de ses études.

Les travaux de l'esprit agrandissant le cercle des connaissances humaines, viennent chaque jour en aide aux travaux de nos forces matérielles, qui, mieux dirigées, multiplient la somme de bien-être du plus graud nombre.

C'est aux hommes instruits et dévoués, c'est aux Sociétés savantes, épithète sans doute trop ambitieuse pour la nôtre, qu'appartient la gloire d'avoir accueilli tous les progrès, d'avoir encouragé toutes les tentatives de perfectionnement qui tendent à résoudre la question si difficile de l'augmentation des produits, et d'avoir ainsi contribué au développement de l'agriculture, des sciences et des arts, sources fécondes de notre richesse nationale.

L'instruction en élevant le sens moral et l'intelligence de l'homme le rend meilleur ; elle était naguère l'apanage du plus petit nombre ; aujourd'hui les jeunes filles, comme les jeunes garçons, peuvent la puiser dans des écoles nombreuses ; mais, soyons en bien certains, bientôt, sous les auspices de l'éminent Ministre dont quelques-uns d'entre nous ont pu apprécier les tendances et les heureux efforts, l'instruction, devenue gratuite et obligatoire, sera le plus ferme soutien de la famille et la garantie la plus solide de la stabilité du gouvernement de la République.

Uniquement agricole, le Roussillon possédait tous les éléments qui d'ordinaire appellent et l'industrie et les arts, et cependant il était presque entièrement inconnu bien qu'il eut donné à la France le grand peintre Rigaud, le savant historien dom Brial et l'illustre astronome Arago.

Le temps n'est plus où, satisfait de sa prospérité intérieure, ce même Roussillon, qu'il fallait pour ainsi dire chercher sur la carte de France, était resté tout à fait indifférent à ce grand mouvement de civilisation qui agitait et agite le monde.

La sériciculture, autrefois prospère dans le département, était depuis longtemps négligée, à peu près abandonnée. C'est grâce à nos encouragements que les sériciculteurs étrangers viennent aujourd'hui acheter la graine si recherchée de nos éducateurs. Les savants viennent étudier sa géologie et ses monuments historiques, compléter sa Faune et sa Flore si importantes et si variées, et les agriculteurs, ses admirables moyens d'arrosage ; il exporte au loin ses vins et ses produits maraîchers, enfin de toutes les parties du monde on vient demander la santé à ses eaux thermales, dont les effets sont aussi nombreux qu'efficaces.

Un seul tronçon de chemin de fer qui le relie à la France a produit cette métamorphose. Que sera-ce donc quand, sillonné par des voies ferrées plus nombreuses, et quand rapproché bientôt d'Alger et d'Oran par les voies de mer, le Roussillon sera mis en communication constante avec lui-même, avec la France, avec l'Espagne, avec l'Algérie. Mais je m'égare et le bonheur de vous parler de notre beau pays et de son avenir me fait oublier que mon premier devoir était, Mesdames et Messieurs, de vous témoigner toute notre reconnaissance pour l'empressement que vous avez mis à vous rendre à cette solennité, empressement qui est pour nous un gage éclatant et précieux de la sympathie que vous voulez bien accorder à nos pacifiques travaux ; il m'a fait aussi oublier le but qui nous rassemble, celui d'honorer le travail. Permettez-moi de me dispenser de vous dire quels sont les événements qui nous ont forcés d'interrompre ces réunions annuelles consacrées à la distribution publique d'encouragements et de médailles, et avec quelle

ardeur nous nous sommes empressés de les inaugurer de nouveau, aujourd'hui que la France, un moment abattue, s'est relevée grande, forte et libre.

Hâtons-nous donc de décerner ces médailles, de décerner des encouragements à ceux qui en ont été jugés dignes, et que l'émulation de tous soit excitée par ces récompenses méritées.

La Société des Pyrénées-Orientales pourra s'estimer heureuse si, en sortant d'ici, vous emportez la conviction que dans son impartiale justice, elle a récompensé avec la même satisfaction et le plus opulent des agriculteurs et le plus humble des travailleurs ; du reste, plus impartiale encore, la postérité sait glorifier et éterniser la mémoire des hommes qui, par une vie sans reproche et par des travaux utiles, ont su conquérir l'estime et le respect de leurs contemporains. Elle en donne aujourd'hui la preuve à notre ancien président honoraire dont les découvertes et le génie sont connus de tout l'univers, François Arago.

---

M. le Président donne la parole à M. le professeur Labau, directeur de la section d'agriculture. C'est sur les progrès de la charrue que M. Labau fixe l'attention des auditeurs.

M. le professeur Morer, secrétaire de la section d'agriculture, rend ensuite sommairement compte des travaux de la section, ainsi que des médailles et primes accordées par la Société, sur l'initiative de cette section et de la Commission départementale de sériciculture.

M. le docteur Donnezan, secrétaire de la section des sciences, rend aussi compte des travaux de la section.

La seconde partie de la séance est consacrée aux études littéraires.

M. de Lamer fait un rapide résumé des travaux de la section des lettres.

La poésie est représentée par M. Louis Fabre, secrétaire général. Il donne lecture de sa traduction d'une épitre d'Horace, la deuxième du premier livre.

L'Histoire et les Beaux-Arts réclament leur tour. M. Léon Fabre de Llaro, archiviste de la Société, lit une de ses études biographiques. Il raconte la vie et apprécie le talent du sculpteur Roussillonnais Boher, et termine en mentionnant la récompense accordée au peintre M. Rocafort.

La fin de la séance est prise par la distribution des médailles et primes décernées aux lauréats des Concours :

SYLVICULTURE.

**Médaille d'or**

A M. Bonaventure Rondony, de Prats-de-Molló.

VITICULTURE.

**Médaille d'argent**

A MM. Jacques Hainaut, du Soler.
Michel Sicre, de Prats-de-Molló.
Louis et Alphonse Bourre, frères, de la Cabanasse.

CULTURE FOURRAGÈRE ET ASSOLEMENT.

**Médaille d'argent**

A M. Fort, de Saillagouse.

CULTURE MARAICHÈRE.

**Médaille de bronze**

A M. Étienne Camo, jardinier à Thuir.

## SERVICES RURAUX.

### APICULTURE.

**Médailles de bronze avec primes**

A MM. Isidore Brouzy, berger au Mas des Abeilles, à Banyuls-sur-Mer.
Louis Prats, d'Opoul.
Guillaume Castany, d'Opoul.

### AGRICULTURE.

**Mention honorable avec prime**

A M. Étienne Reynès, agent au Mas Gaffard, à Bompas.

### ARBORICULTURE.

**Médaille de bronze avec prime**

A M. Michel Trollet, de Banyuls-sur-Mer.

### RÉCOMPENSES DE LA COMMISSION DE SÉRICICULTURE.

**Médailles d'or**

A MM. Joseph Rouffia, de Perpignan.
Jacques Companyo, de Céret.
Henri Tolra, de Prades.

**Médailles d'argent**

A MM. Pierre Deville, de Perpignan.
Michel Forné, de Céret.
Auguste Marie, de Prades.

**Médailles de bronze**

A M^me^ Claire Patrouix, de Perpignan.
MM. Albert Gay, de Prades.
Billès, de Villeneuve-de-la-Rivière.
M^lle^ Valentine Balada, de Perpignan, avec prime.

### BEAUX-ARTS.

**Médaille d'argent**

A M. Jacques Rocafort, professeur à l'école d'architecture de Perpignan.

# LA CHARRUE.

**Lecture faite en séance publique par M. le Professeur LABAU, Directeur de la Section d'Agriculture.**

---

La charrue a une date fort ancienne, l'origine de son apparition se perd dans la nuit des temps. L'inventeur en est inconnu ; il est présumable, si on s'en rapporte à la forme primitive qui existe encore de nos jours, que le hasard, la nécessité ont présidé aux diverses évolutions de cet instrument si utile à l'agriculture.

L'incomparable poète des champs, Virgile, dans le premier livre des *Géorgiques*, en fait une description qui pourrait être encore acceptée aujourd'hui, surtout si on l'applique à ces araires informes et d'une construction si primitive qui fonctionnent dans une grande partie du midi de la France et dans les parties montagneuses de notre département en particulier.

L'égratignure produite par une branche traînée sur le sol a dû donner l'idée de la houe à main, mais bientôt la fatigue éprouvée par l'ouvrier ou bien les besoins incessants d'une population plus nombreuse ont amené naturellement à l'invention de la charrue.

Une branche d'arbre coudée à son extrémité postérieure en crochet ou en S, un age long et raide, le mancheron, un soc et un cep en bois dur étaient les seuls élé-

ments qui constituaient cette machine. De l'invention de cet instrument si simple date la première étape de notre civilisation.

Jusque là la croûte terrestre, envahie par les eaux et la végétation sauvage, véritable herbier naturel, limitait la multiplication humaine.

C'est en cultivant la terre que les hommes ont pu se multiplier, mais aussi se réunir en société, fonder des villages, des villes plus tard, au lieu de vivre à l'état nomade, obligés dans cette situation de se livrer à la chasse, à la pêche et à la recherche des produits végétaux pour subvenir aux premiers besoins qui sont ceux de la vie animale.

Ce sont ces immenses clairières produites à la surface du globe par le travail de l'homme et des animaux qui forment aujourd'hui le domaine incommensurable de l'agriculture.

C'est de cette époque que doit dater aussi la domestication de ces animaux qui sont nos puissants auxiliaires dans toutes les branches de l'activité humaine. Il n'est pas besoin, Messieurs, dans une réunion agronomique, de rappeler les services rendus par nos animaux domestiques. J'éprouve néanmoins le besoin de faire l'historique en quelques mots du plus noble d'entr'eux.

Le cheval (*Equus Caballus* de Linnée) à été le véritable instrument organisé, après l'homme, de la civilisation à toutes les époques de notre histoire.

Sans avoir recours aux périodes légendaires, nous pouvons dire, sans crainte d'être désapprouvé, que le cheval a été et est encore le modeste serviteur de toutes les classes de la société, pauvres ou riches.

Privés de moyens de communication il n'y a pas seulement un siècle, le cheval, monté par son cavalier, pouvait franchir de grandes distances et permettre aux hommes de se mettre en rapport pour communiquer leurs besoins, échanger leurs idées.

Dans l'armée son rôle est indiscutable.

Attelé à une charrue, à un véhicule, il a puissamment aidé à l'amélioration de l'agriculture.

La vapeur elle-même, qui semblait au premier abord devoir limiter le champ du noble animal, n'a fait que le développer en stimulant la production agricole, industrielle et en donnant plus d'essor aux opérations commerciales.

Je quitte l'intéressant domaine de la zoologie appliquée ou de la zootechnie, où je me suis arrêté, complu peut-être un peu trop. Veuillez me pardonner cette halte en faveur du plus noble animal de la création et dont l'instinct est porté à sa plus haute puissance.

Revenons à notre moteur inanimé, la charrue. S'il y a une science appliquée qui soit restée stationnaire, dans les langes de la routine, c'est bien la mécanique agricole, aussi bien dans le Midi que dans le Nord de l'Europe.

La charrue informe et primitive dont il a été déjà question, a résisté longtemps à toutes les améliorations. Faut-il l'attribuer à l'ignorance des cultivateurs, ou bien parce qu'ils n'en éprouvaient pas les besoins impérieux par suite d'une population clair-semée sur de vastes étendues de terrain et non habituée encore aux raffinements de la société moderne.

Toujours est-il que le premier instrument de l'exploitation du sol, malgré son importance, n'a reçu que de

bien faibles et timides améliorations depuis son introduction dans la culture des terres, si ce n'est le remplacement de certaines pièces actives en bois par le fer : le soc, les étançons dans le midi ; dans le nord l'avant-train lourd, pour donner plus de stabilité à la charrue, au détriment du tirage, et cela pour vaincre la résistance des terres compactes et humides de cette région.

Ce n'est guère que vers le milieu du XVIII[e] siècle que la charrue a reçu un notable perfectionnement en y adaptant le coutre en fer et le versoir en bois et quelques années plus tard en fer et en fonte.

Parmi les nombreuses variétés de charrues que nous avons en France, il n'y a guère que l'araire Dombasle modifiée selon le climat et la nature du sol, et la charrue américaine établie sur les mêmes principes qui puissent être considérées comme les types les plus perfectionnés et les plus parfaits.

La charrue Rouquet qu'on trouve entre les mains de tous les laboureurs de la région méridionale n'est qu'une modification plus ou moins heureuse de la charrue inventée par le célèbre Matthieu de Dombasle, directeur de l'École d'agriculture de Roville.

Ces diverses modifications consistent dans le remplacement de l'age court par l'age long et raide, le déplacement du versoir de droite à gauche, la suppression d'un mancheron, maintien du régulateur.

Ces changements, tous contraires aux lois de la mécanique et de l'économie rurale, ont été imposés en quelque sorte par la routine et les errements du passé. Il a fallu subir la routine sous peine d'être dans la nécessité

de conserver un instrument imparfait qui à lui seul enrayait la marche progressive de l'agriculture.

Les fonctions de la charrue ont pour but : d'ameublir le sol, de détruire les plantes parasites, d'enfouir le fumier, les grains et graines dans quelques contrées.

Selon les circonstances, mais souvent sans autres motifs que les habitudes locales on laboure à plat ou en planches, et aussi en billons.

Le labour à plat est considéré à juste titre, dans la plaine du Roussillon, irriguée sur une étendue de 24,000 hectares, comme étant supérieur à toutes les autres espèces de labours.

Les pays montagneux en ont un égal besoin et aussi nos aspres.

Le labour à planches d'une largeur de 10 à 12 mètres en moyenne est onéreux pour le propriétaire par les allées et venues que le laboureur est obligé de faire pour reprendre le sillon. La forme bombée des planches détruit tôt ou tard le niveau, bien que le second labour soit destiné à replacer la terre comme elle était avant la première façon.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension, hélas ! bien justifiée, que le cultivateur roussillonnais l'a adoptée en partie et alternativement avec les labours à plat ; ce n'a été que sous l'influence de certaines circonstances générales et économiques desquelles il ne pouvait pas se départir.

Le labour à plat, exécuté par l'araire du pays, c'est la ruine du propriétaire, la décadence de l'agriculture.

Avant de confier le blé à la terre, sept labours sont nécessaires : cinq avec la charrue simple et un à l'aide de

la charrue à versoir qui en représente deux et est qualifié de labour à raie perdue.

En effet deux tours de charrue n'en valent qu'un, seulement l'énergie du labour peut détruire les mauvaises plantes laissées indemnes par les précédentes façons.

*Débit.*

Pour labourer un hectare il faut 5 journées d'attelage à 7 francs = 35 fr.

| | |
|---|---|
| 35 fr. × 7 façons de labour............. | 245 fr. |
| Hersage et roulage..................... | 5 |
| Valeur de la semence : 2 hectares à 25 fr.. | 50 |
| Total................. | 300 |

*Crédit.*

Moyenne du rendement : 15 hectolitres à 20 fr. 300 fr.

La moisson, le battage et le fumier équilibrent la valeur de la paille. La récolte dérobée du maïs porte graine semé sur chacune 15 hectolitres après en avoir prélevé le quart. Pour les travaux payés en nature suivant en cela les usages plus que séculaires du pays.

| | |
|---|---|
| 15 hectolitres de maïs à 15 fr. l'hectolitre.. | 225 fr. |
| Valeur des enveloppes ou spathes de l'épi de maïs............................. | 25 |
| Total................. | 250 |

prix moyen de la rente d'un hectare de terrain dans les localités où la terre jouit des bienfaits de l'irrigation.

La seconde année, les fourrages d'hiver composés de trèfle incarnat et lupins, quelquefois les vesces et les plantes sarclées au printemps présentent à peu de chose près les mêmes conditions culturales.

Grâce à notre climat privilégié, à la fertilité de la couche végétale et aux bienfaits de nos arrosages, nous obtenons de 4 à 5 récoltes dans 24 mois. Cette activité dans l'assolement permet de balancer les recettes et les dépenses.

Dans notre opinion, par un outillage plus approprié aux besoins de notre contrée, il serait possible d'obtenir une économie de 50 p. 0/0 par an, soit pendant la rotation biennale de notre assolement.......... 250 fr.

La solution de ce problème nous a préoccupé pendant 40 ans de notre carrière agricole. Après des études infructueuses, des voyages nombreux dans les concours régionaux de Paris, le hasard seul nous a servi.

La charrue tourne-oreille était le seul instrument qui pouvait réaliser, dans les pays d'arrosage surtout, les économies importantes précitées.

Élèvé de l'ancien institut agronomique de Grignon, j'avais vu faire l'essai de la charrue dos-à-dos de M. de Valcourt, parfaitement entendue, il est vrai, mais ayant le grave inconvénient, pour revenir dans le sens du même sillon, d'exiger que les animaux fussent dételés.

La charrue double du Brabant est très bien comprise et fonctionne d'une manière très régulière, seulement le prix de 220 à 250 fr. n'est pas à la portée de la petite propriété.

La charrue tourne-oreille système Rouquet est en tout semblable à celle qui fonctionne journellement dans nos champs. La seule différence qui existe est dans le versoir double et dont chacune des parties est destinée à fonctionner alternativement. Le corps de la charrue est tenu en respect par un crochet à l'extrémité du sillon;

la manœuvre en est facile : on lève le crochet, le manche relevé, le corps de la charrue tourne, dans un verrou ou gond, de gauche à droite ou de droite à gauche et est fixé par le crochet déjà indiqué.

Ce système de charrue a l'avantage considérable en revenant dans le même sillon de laisser la terre de niveau et de la travailler aussi bien que la charrue Dombasle ou américaine, de sorte que trois ou quatre labours suffisent pour l'ameublir et la préparer pour recevoir dans de bonnes conditions la semence.

De tout temps, la charrue a été vantée comme le plus précieux des instruments et les hommes les plus distingués dans les sciences physiques et mathématiques en ont fait leur étude de prédilection : Olivier de Serres, le patriarche de l'agriculture française, Arbuthnot en 1874, de Lasteyrie, Dombasle, de Gasparin en France, Arthur Joung et John-Sinclair en Angleterre, Thaër en Allemagne, Fellemberg en Suisse, Lambreschini en Italie. François de Neufchateau, membre distingué de la Société d'Agriculture de la Seine, frappé de l'idée que l'objet le plus utile à la société était celui dont on s'occupait le moins, provoqua en l'an IX de la République la proclamation d'un prix que le célèbre Chaptal, alors Ministre de l'Intérieur, porta à 10,000 fr. pour celui qui offrirait une nouvelle charrue simple, exempte des défauts qu'on reproche aux autres.

Ce fut M. Guillaume, ancien officier du Génie, qui obtint dans ce concours une partie de la récompense promise.

Jefferson, Président des États-Unis, placé à la tête d'une grande nation, n'a pas dédaigné, pendant ses rares

loisirs, de s'occuper du perfectionnement de la charrue. Il a publié un mémoire dans les annales du muséum d'histoire naturelle de Paris, remarquable par la rédaction et la concision.

Trois millions de charrues fonctionnent en France et si, par suite d'une amélioration dans leur construction, on obtient le léger bénéfice d'un franc par jour pendant 300 journées de travail effectif, la classe rurale réalisera le chiffre énorme d'un milliard.

L'agriculture, Messieurs, est la mère de toutes les industries, c'est elle qui contribue à leur création, les alimente, les développe et les soutient dans les périodes difficiles; sans l'heureux concours des matières premières, l'industrie languirait, tomberait dans le marasme, le commerce s'éteindrait et arrêterait fatalement l'aisance générale.

---

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE

## DES TRAVAUX DE LA SECTION D'AGRICULTURE

**Lu par M. MORER, secrétaire de la Section.**

---

Messieurs,

La guerre, en étendant ses ravages sur le sol de la patrie, avait violemment interrompu pendant quelque temps nos paisibles occupations, et, permettez-moi d'ajouter, nos utiles et quelquefois intéressantes réunions.

Le calme a succédé à la tempête ; nous fortifiant dans l'espérance de jours moins sombres, nous avons repris nos études et nos travaux.

La Section de l'agriculture s'est mise à étudier avec ardeur tout ce qui devait aider notre département à marcher dans la voie du progrès, et, empruntant à des régions plus avancées ce que la science leur a dicté, elle l'a communiqué à tous ceux qui sont soucieux de l'avenir de leur pays et de leur fortune personnelle. Aussi les questions qui ont été le plus souvent agitées au sein de la Section se rattachent-elles d'une manière intime à l'amélioration de nos machines agricoles, à la culture de la vigne, à la propagation des meilleures méthodes de grainage, à la révision des Traités de Commerce et de la partie de notre législation concernant surtout les

diverses branches de la viticulture, notre principale industrie.

Dès 1873, la Section ouvrait un Concours entre les meilleurs systèmes de moissonneuses, de faucheuses et de pompes à vin.

Des médailles d'or, d'argent et de bronze ont récompensé les divers exposants qui ont fait manœuvrer leurs machines sous les yeux d'un public aussi intelligent que sympathique.

En rappelant cette joute pacifique, nous ne pouvons faire taire nos souvenirs et nos douloureux regrets pour la mémoire du digne et compétent rapporteur du Concours. M. Malbes, notre savant compatriote, avait suivi d'un œil aussi sagace qu'attentif le travail des moissonneuses et des pompes exposées. La maladie, déjà peut-être celle qui devait le ravir sitôt à la science et à ses nombreux amis, le força à suspendre le rapport scientifique sur le Concours, et nous avons été privés ainsi d'un travail précieux sur nos machines agricoles.

L'introduction des meilleures méthodes culturales se poursuit avec lenteur, il est vrai, mais les formules scientifiques s'appliquent peu à peu et finiront enfin par envahir notre pays.

La Société a décerné des récompenses à plusieurs agriculteurs qui sont entrés résolûment dans cette voie : à M. Durand Jacques, pour ses intéressants travaux de colmatage ; à M. Pams-Bohé, pour la culture du Ramié, plante textile appelée à rendre de sérieux services ; à M. Rondony, pour ses intelligentes plantations ; à M. Fort, pour ses applications de l'assolement quater-

naire et l'introduction de nouvelles plantes fourragères, etc.

Après l'agriculture proprement dite, la vigne devait attirer particulièrement l'attention de la Section agricole : Elle suit d'un regard anxieux la marche fatale du Phylloxéra.

Pour s'assurer de ses cruels ravages, M. Labau, son digne Directeur, a plusieurs fois visité les vignobles détruits ou seulement attaqués.

Il nous avait apporté quelques mots de vague espoir en nous parlant des bons résultats de la submersion; mais les discussions auxquelles s'est livré le Congrès inter-départemental, tenu à Montpellier, nous a presque rejetés dans les mêmes perplexités. « Tous les essais, « dit en effet M. Paul Massot, le savant délégué du « département au Congrès de Montpellier, ont été jus- « qu'ici infructueux ; la submersion n'a pas toujours « réussi, le sable n'a pas donné des résultats continus ; « quant aux engrais insecticides et aux sulfo-carbonates, « ils n'ont pas encore tenu leurs promesses. Tout le « monde, dit M. Massot en terminant cette partie de son « intéressant rapport, semble espérer le salut de la vigne « américaine. » En encourageant les essais, il est sage, pensons-nous, d'attendre les expériences des départements envahis. Le plant américain ne doit apparaître dans un pays que lorsqu'on se voit obligé d'arracher les vignes. Est-on d'ailleurs bien sûr qu'il sera toujours respecté par le Phylloxéra ? Des expériences récentes semblent, hélas ! démontrer le contraire.

Mais en faisant de la conservation de nos vignobles l'objet constant de ses préoccupations, la Société devait

naturellement défendre le vin, leur produit, contre la situation mauvaise que lui font les Traités de Commerce et surtout le Traité franco-italien. Elle n'a cessé de faire ressortir tout ce qu'ils présentent de ruineux pour le midi de la France, et d'en demander la révision, qui se fait, hélas ! trop attendre.

A côté de la vigne se montre, en Roussillon, l'industrie des vers à soie.

Si les vins du pays ont été déclarés les premiers vins du monde, nos graines de vers à soie ont été reconnues les plus saines de la France. Et ici, Messieurs, ce n'est pas un vain témoignage que la Société rend à nos intelligents éducateurs. L'un d'eux, M. Rouffia, a obtenu de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, le prix unique de 500 fr. réservé à l'industrie du grainage.

Comme vous le savez, Messieurs, M. Rouffia a de nombreux et d'intelligents imitateurs, ou plutôt des émules : les médailles décernées par la Société à MM. Companyo, de Céret ; Tolra, de Prades ; Pierre Deville, de Perpignan, etc., prouvent assez les progrès qu'a fait dans notre pays cette précieuse branche d'industrie.

Nous dirons avec satisfaction, à ce sujet, que la Commission de sériciculture, qui visite minutieusement les cocons qu'elle reçoit de tous les points du département, a constaté, cette année, que la pébrine tend à disparaître de notre région. C'est un résultat que nous signalons avec plaisir et que les contrées voisines sauront apprécier.

La Société, tout en appelant son attention la plus sérieuse sur les grandes industries agricoles du département, n'a pas oublié tout ce qui s'y rattache : horticul-

# RÉSUMÉ

## des travaux de la Section d'Agriculture

**depuis juin 1875 jusqu'en juin 1877,**

**par M. de TERRATS, Secrétaire.**

---

Séance du 1er juillet 1875.

Présidence de M. Labau.

*Congrès interdépartemental tenu à Montpellier.*

M. Paul Massot, vice-président, délégué par le Conseil général pour assister au congrès interdépartemental tenu à Montpellier, résume ses souvenirs sur les intéressantes questions qui y ont été traitées. Tous les essais, dit-il, tentés jusqu'à présent contre le phylloxera ont été infructueux. On pense que les plants américains seront d'un grand secours pour régénérer les vignes françaises. Néanmoins il croit qu'il est bon d'attendre et de suivre attentivement les expériences faites ou à faire dans les départements envahis.

*Vers à soie.*

M. Siau fait un rapport duquel il résulte qu'en 1874 il y a eu dans le département 276 éducations qui ont reçu 550 onces de graine, réparties dans 75 communes.

ture, apiculture, sylviculture, etc., et surtout ces serviteurs intelligents, probes et fidèles qui sont encore l'honneur de nos campagnes. Elle les entoure de sa sollicitude et se plaît à récompenser chaque année, dans la personne de quelques-uns d'entre eux, leurs loyaux et nombreux services.

Si nous ne consultions, Messieurs, que le vif intérêt que vous portez à l'agriculture et la place qu'elle occupe dans l'industrie de notre département, nous continuerions encore à vous parler de ses progrès, mais le temps nous presse et nous laissons la parole à la science, sa sœur, qui lui prête toujours un concours aussi précieux qu'utile.

---

— La récolte en cocons a été de 19,800 kilog. et en graine de 46,000 onces de 25 gram. — Le rendement par 25 gram. est de 36 kilog. de cocons en moyenne. — En 1875 il y a eu 472 éducations réparties entre 88 communes, qui ont employé 595 onces, dont le produit a été de 25,010 kilog. de cocons. 23,490 kilog. ont été livrés au grainage, qui a procuré 74,000 onces.

M. Siau présente ensuite le tableau de l'enquête séricicole de 1875 demandé par le Ministre de l'agriculture. Enfin il fait un précis historique sur la sériciculture dans le Roussillon depuis le règne de Louis XV jusqu'à nos jours.

## Séance du 21 octobre 1875.

Présidence de M. Labau.

### *Médailles.*

Sur la proposition de M. Vilallongue, il est question de faire frapper des médailles pour être distribuées, à titre de récompense, aux lauréats des concours provoqués par la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

### *Apiculture.*

M. Siau communique un travail sur la culture des abeilles dans le département. Il en a été extrait ce qui suit : Les 212 communes comprises dans les 17 cantons où cette industrie est exercée par 1563 apiculteurs, possédant ensemble 17.117 ruches, ont fourni 59.360 k[g] de miel, 15.778 kilog. de cire et 8.269 essaims dont le

quart a servi à augmenter les populations faibles, et le surplus à former de nouvelles colonies ; ce qui élève le nombre des ruches à 23.275.

| | |
|---|---|
| La vente du miel a produit.......... | 77.498 fr. |
| Et celle de la cire.................. | 40.839 |
| Total........... | 118.337 |

### *Ramié et Bananiers.*

Compte-rendu des visites faites chez M. Pams-Bohé pour l'examen des nouvelles cultures du Ramié, et chez M. Pierre Bardou, pour la vérification des baies obtenues sur trois espèces de bananiers.

Les résultats obtenus sont remarquables.

## Séance du 31 octobre 1875.

Présidence de M. Labau.

### *Allocation ministérielle de 500 francs.*

Le mode de distribution de cette somme a été discuté. Des propositions ont été faites. Elles ont été acceptées.

. . .

## Séance du 11 novembre 1875.

Présidence de M. Labau.

De nouvelles propositions sont faites pour la distribution des récompenses. . . . . . . . . . . . . . . .

SÉANCE DU 6 JANVIER 1876.

Présidence de M. PAUL MASSOT.

Des mesures sont proposées par M. Numa Lloubes pour améliorer la fabrication des eaux-de-vie. Il fait ressortir les avantages du retrait de la loi sur les bouilleurs de cru, et il pense qu'il serait à propos de faire étudier le mode de fabrication pratiqué dans les Charentes, afin d'obtenir des produits irréprochables. Cette proposition importante est digne d'être prise en sérieuse considération.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1876.

Présidence de M. PAUL MASSOT.

*Distribution des récompenses.*

Les récompenses proposées par la section d'agriculture ont été distribuées de la manière suivante :

*Propagation du Ramié cultivé dans le département depuis l'année 1868.*

M. Pams-Bohé, médaille d'or de.......... 100 fr.

*Améliorations agricoles.*

*Colmatage de 50 hectares.*

M. Jacques Durand, de Saint-Nazaire, médaille d'argent de.............................. 30 fr.

*Améliorations horticoles.*

M. Abdon Barthe, pépiniériste à Ille, médaille d'argent de.............................. 30 fr.

M. Pierre Bardou, de Perpignan, mention *très honorable* pour la fructification complète de ses bananiers dans sa serre tempérée de Bompas et pour sa collection de plantes et arbustes exotiques.

*Cultures Apicoles.*

M. Laurent Garceries, de Saint-Laurent-de-Cerdans. 100 ruches, médaille d'argent.............. 30 fr.

MM. Malé frères, à Ille.

Rucher commencé il y a 60 ans avec une seule ruche, comptant aujourd'hui 110 ruches et produisant 900 kg de miel.—Médaille de bronze et prime argent.... 25 fr.

*Services Agricoles.*

M. Pierre Cavaillé, chef d'exploitation à Alénya, chez M. le Baron de Chefdebien ; — prime....... 40 fr.

M. Salvet, chef d'exploitation depuis 34 ans chez M. Singla, de Rivesaltes ; — prime............... 35 fr.

M. Coll Joseph, chef d'exploitation depuis 36 ans chez M. Baillo François, à Thuir ; — prime...... 40 fr.

M. Comer Joseph, chef ouvrier, écorceur de chêne-liége au Boulou ; — médaille de bronze et prime.... 25 fr.

M. Marc Deville, berger depuis 40 ans chez M. Jacques Durand, à Saint-Nazaire ; — prime......... 30 fr.

M. Escaraguel Pierre, à Perpignan, chef ouvrier, garde de la promenade des Platanes, service agricole depuis 30 ans ; — prime.................. 25 fr.

M. Brisquet, de Perpignan, service agricole ; — prime................................ 25 fr.

M. Barthélemy Condoras, de Saint-Laurent, pour services apicoles ; — médaille en bronze et prime... 20 fr

M. Soumet fils, d'Argelès-sur-Mer, pour services viticoles ; — prime....................... 30 fr.

Séance du 16 mars 1876.

Présidence de M. Labau.

M. Labau lit un mémoire sur la submersion de la vigne par le procédé Faucon. Après s'être rendu compte sur les lieux des bons résultats produits par ce système, M. Labau est de plus en plus convaincu que la submersion est jusqu'ici le meilleur remède à employer contre le phylloxera. La section décide que le mémoire de M. Labau sera inséré dans le bulletin.

*Concours régional de l'Aude.*

MM. Labau et Lloubes sont désignés pour assister au concours régional de l'Aude.

Séance du 7 juin 1876.

Présidence de M. Labau.

Présentation de membres résidants. Demande d'un employé salarié pour faire divers travaux, tels que ceux de copies, de convocations, etc., etc.

SÉANCE DU 4 JANVIER 1877.

Présidence de M. LABAU.

Communication de pièces relatives aux concours régionaux de Montpellier et de Paris.

Résultat de l'élection du bureau de la section :

M. Labau, président.
M. de Terrats, secrétaire.

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1877.

Présidence de M. LABAU.

*Projet d'association contre les premières atteintes du phylloxera.*

En rendant compte des travaux du Comité institué à Marseille pour se défendre contre le phylloxera, M. de Terrats propose de fonder une association qui aurait pour but de résister aux premières atteintes de cet insecte dévastateur.

M. Labau démontre d'une manière claire et précise l'utilité de cette mesure qui pourrait amener la destruction des premières taches, ou tout au moins retarder l'envahissement complet.

Cette proposition est appuyée par MM. Lloubes, Fabre de Llaro et Ferrer. Ce dernier fait ressortir l'urgence de la réalisation du projet adopté par la section. « Il ne « faut pas, dit-il, que par une négligence coupable la

« Société agricole laisse péricliter les intérêts qu'elle est « spécialement appelée à défendre. »

M. Fabre de Llaro est chargé de rédiger les statuts de cette association concurremment avec M. de Terrats.

### *Plants Américains.*

Lecture d'une pétition au Sénat par la Commission de vigilance contre le phylloxera dans le département de l'Aveyron, pour s'opposer à l'introduction des plants étrangers dans les départements non atteints ou légèrement envahis. — La section partage cette opinion qui sera formulée dans une pétition à transmettre à M. le Ministre. Cette pétition a été envoyée.

### *Traitement contre la Pyrale.*

M. Lloubes décrit le mécanisme d'un instrument inventé par M. Sylvestre Vilallongue pour détruire la Pyrale au moyen d'une chaleur intense et instantanée produite par un pulverin dont la base est le soufre. M. Vilallongue a donné à ce procédé le nom de : Flammation de la vigne, des arbustes et arbres fruitiers.

## SÉANCE DU 1er MARS 1877.

Présidence de M. LABAU.

### *Association projetée.*

M. Fabre de Llaro donne lecture des statuts qui sont approuvés. Il a été décidé que le projet serait porté à la connaissance de M. le Préfet.

Séance du 5 avril 1877.

Présidence de M. Paul Massot.

*Sériciculture.*

M. Siau lit un rapport qui contient avec détail la récapitulation des résultats obtenus pendant la campagne de 1876. Il renferme des observations que tous les séricicalteurs pourront consulter utilement.

*Projet d'association.*

Le projet d'association dont il a été parlé dans les précédentes séances a été examiné de nouveau. Il sera soumis à l'assemblée générale.

Séance du 3 mai 1877.

Présidence de M. Labau.

M. Pellet signale les plaintes d'un propriétaire de Rivesaltes au sujet d'un engrais chimique qui a été nuisible à la vigne dont la récolte est très compromise. M. Lloubes annonce que ce même fait s'étant produit dans plusieurs localités, il serait à souhaiter que ces engrais fussent signalés de manière à mettre les propriétaires en garde contre les dangers auxquels ils peuvent être exposés.

*Emploi du sel contre la pyrale.*

Il a été question du sel pour la destruction de la pyrale; mais, tout en reconnaissant la puissance de cet agent,

on a fait remarquer qu'il y avait du danger à l'employer, à raison de l'action délétère qu'il exerce sur la vigne elle-même.

### Séance du 7 juin 1877.

Présidence de M. Labau.

### *Récompenses à accorder.*

Il est donné lecture d'une dépêche de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce par laquelle il accorde pour l'année courante, une somme de *cinq cents francs*, qui sera ordonnancée au nom de M. le Préfet, et sera employée ainsi qu'il suit, savoir :

Primes à l'espèce bovine, cultures, reboisements, horticulture.

Cette subvention ne pourra recevoir d'autre destination sous aucun prétexte, le paiement de la somme ordonnancée étant subordonnée à la stricte observation des règles tracées par M. le Ministre.

### *Puits artésiens. — Canaux d'arrosage et de desséchement.*

M. Lloubes lit un mémoire qui contient l'historique des puits artésiens. Il traite également diverses questions applicables aux canaux d'arrosage et de desséchement. Ce travail est le résultat de nombreuses recherches qui intéressent particulièrement notre pays.

---

# ASSOCIATION

POUR

# COMBATTRE LES PREMIÈRES ATTEINTES DU PHYLLOXERA.

---

## RAPPORT

présenté le 12 avril 1877 à l'assemblée générale par M. **DE TERRATS**, secrétaire de la Section d'Agriculture.

—

Les observations qui font l'objet du présent rapport ont déjà été soumises à la Section d'Agriculture qui, dans sa séance du 8 février dernier, a pris une résolution dont l'importance mérite la sanction de notre Société réunie en assemblée générale.

Nous avons aussi compté sur la présence de notre Président, qui nous aidera à résoudre la question d'utilité générale que nous vous proposons ; je dirai même plus : à réaliser une œuvre patriotique que nous n'hésitons pas à placer sous le patronage bienveillant de l'autorité préfectorale.

Il s'agit de former une Association pour combattre le Phylloxera, dont l'invasion possible ne doit pas nous prendre au dépourvu.

La Commission supérieure du Phylloxera vient de formuler des conseils dont voici la substance :

« Il serait utile dans les départements où l'on conserve « l'espoir d'arrêter les ravages du Phylloxera par d'au- « tres moyens que la substitution des cépages étrangers « aux cépages français, d'organiser, par les soins et sous « la direction des Comités de vigilance, un enseignement « pratique des remèdes et des procédés employés avec « le plus de succès pour combattre le fléau, afin que, « partout où il apparaîtra, les propriétaires atteints aient « immédiatement à leur disposition un personnel d'ou- « vriers et de contre-maîtres expérimentés prêts à leur « venir en aide et à étouffer l'incendie avant qu'il n'ait « eu le temps de se développer. »

La même pensée avait été émise devant votre Section d'Agriculture, présidée par M. le Professeur Labau, qui m'a chargé de placer sous vos yeux l'exposé des motifs de nos délibérations, où les questions à résoudre ont été examinées à un triple point de vue, savoir :

Vaincre la résistance des propriétaires mal inspirés ou assez peu soucieux de leurs intérêts pour s'opposer à l'application des meilleurs procédés connus ;

Décrire les systèmes préconisés par les savants ou les viticulteurs les plus autorisés, afin de démontrer la possibilité d'une lutte efficace ;

Enfin, provoquer une Association dont la nécessité s'impose toutes les fois qu'il s'agit de résister à un ennemi commun.

C'est un devoir que les attributions de notre Société Agricole nous commande d'accomplir, et que, par malheur, les premières victimes du Phylloxera ont méconnu.

Dominées par de fâcheuses illusions, elles ont pu rester indifférentes en présence d'un danger, alors mal défini, qu'il ne nous est pas permis à cette heure d'envisager avec sang-froid, et que nous devons conjurer à quelque prix que ce soit.

Il faut donc étudier, prévoir, et, s'il y a lieu, combattre. Il faut nous réunir, concerter les moyens de défense, et surtout abandonner tout esprit d'opposition systématique dont les effets sont toujours funestes.

N'y a-t-il pas lieu d'être surpris que l'estimable Compagnie du Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée ait eu tant de peine à installer un champ d'observations à Marseille, où, d'après ses ordres, des dépenses considérables ont été faites ? N'avons-nous pas vu avec un profond dégoût ce propriétaire signalé à la tribune comme ayant refusé les secours de la science, à seule fin d'obéir à un sentiment honteux de vengeance envers ses voisins ? Et cependant, si on avait bien voulu en prendre la peine, il eût été facile de surmonter tous ces obstacles, en invoquant les moyens indiqués par M. le Ministre de l'Agriculture, qui, par sa circulaire du 8 mai 1875, tout en offrant son bienveillant appui pour seconder les efforts des propriétaires dans leur résistance contre le Phylloxera, exprime l'intention de procéder d'office, dans le cas où quelques-uns d'entr'eux s'opposeraient à un traitement reconnu nécessaire.

Mais n'insistons pas sur ce triste sujet ; espérons que dans notre département nous n'aurons pas à enregistrer des faits de cette nature ; espérons surtout qu'à l'instar de ce qui a été fait pour l'échenillage et la peste bovine,

une nouvelle loi nous aidera incessamment à réaliser notre projet d'Association.

Pour bien démontrer l'opportunité de ce projet, nous avons pensé qu'il était utile de grouper les meilleurs systèmes pratiqués en vue de la destruction du Phylloxera, et de faire connaître l'opinion des auteurs les plus compétents sur cette matière.

Le premier d'entre tous est sans contredit l'illustre M. Dumas qui, par son remarquable mémoire publié dans les comptes-rendus de l'Académie des Sciences, se résume dans les conclusions suivantes : « Comme moyen *pré-*« *ventif*, dans les pays sains où la maladie débute, « détruire par mesure de police tout cep malade et ceux « qui l'entourent ; empoisonner le sol qu'ils occupaient. « Comme moyen *répressif*, dans les pays envahis, « employer simultanément les engrais pour fertiliser la « vigne, et les poisons pour tuer le Phylloxera. »

Ces enseignements ont servi de point de départ aux expériences dont le succès a été le plus remarqué, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les citations suivantes :

« L'Administration, est-il dit dans un rapport lu à la « Société Centrale de France, a été investie des pouvoirs « nécessaires pour prendre des mesures propres à pré-« venir l'introduction du Phylloxera et pour faire pra-« tiquer dans les vignes atteintes ou menacées, toutes « les opérations jugées utiles contre la propagation du « fléau..... M. Risler, chargé par le Conseil d'État du « canton de Genève de faire disparaître la tache phyl-« loxérée reconnue dans les vignes de Prégny, a procédé « de deux manières. Il a fait arracher certains ceps et

« plonger dans l'eau bouillante leurs racines et leur bois,
« de manière à tuer tous les Phylloxeras. Le sol a été
« traité par des agents destructeurs à haute dose. Pour
« une autre portion des ceps, on s'est contenté de les
« arroser avec des dissolutions de sulfocarbonate de
« potassium, en vue de tuer l'insecte sans détruire la
« vigne elle-même et sans lui nuire. »

On sait que ces opérations ont été couronnées de succès, et que la dépense s'est élevée, pour le traitement de 59,116 ceps à 11,075 fr. (1), dans lesquels ne sont pas compris les frais d'expropriation que notre Association n'a pas à prévoir, puisqu'elle a pour but de mettre en pratique, dans l'intérêt des vignerons, les procédés que leurs ressources personnelles ne leur permettraient pas d'entreprendre.

Grâce aux subventions fournies par la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, le Comité régional institué à Marseille, sur l'initiative de l'honorable M. Paulin Talabot, a pu faire des expériences sur une large échelle. 58,178 ceps ont été soumis à divers traitements d'après les conseils d'hommes hauts placés dans la science. Le Phylloxera a été attaqué dans sa marche souterraine par des opérations successives, dirigées d'abord contre les générations hypogées, puis immédiatement après leur descente contre celles provenant des œufs d'hiver.

Il a été constaté que les sulfocarbonates produisent d'excellents effets, à la condition d'être dissous dans une grande quantité d'eau. Or ce traitement ne pouvant être

(1) *Revue des Deux Mondes*, — 1877 p. 247.

généralisé, M. Allies s'est attaché à se passer d'eau comme véhicule des insecticides, en se servant d'un pal creux, qui introduit dans le sol le sulfure de carbone par doses égales de 7gr 1/2.

Ce procédé, qui a fait disparaître le Phylloxera, pouvant nuire à la vigne par suite de la puissance et de la grande volatilité du sulfure de carbone, a été modifié par M. Rousseiller, ingénieur des mines, au moyen d'une addition d'huile de résine végétale. M. Falières, secrétaire général de l'Association Viticole de Libourne, qui, avec le concours du Comice de Saint-Emilion, a acquis une réputation justement méritée, a eu l'heureuse idée d'employer le coaltar comme mixtion modératrice. Enfin les mêmes résultats ont été obtenus par M. Rohart à l'aide de ses cubes en bois dont le succès est bien connu.

Nous avons encore le décorticage et le badigeonnage réglementés par le savant M. Boiteau pour la destruction de l'œuf d'hiver, et, par suite, des générations hypogées et parthénogénèses ; les submersions employées d'une manière si intelligente par M. Faucon; le tassement recommandé par M. Marès, après l'application des insecticides ; l'inoculation du sulfure de potassium expérimentée par M. Labau, notre directeur, dont il a donné communication dans la séance du 30 novembre 1871, et qu'il s'est proposé d'appliquer sur les ceps de vigne pour les préserver du Phylloxera ; et tant d'autres découvertes auxquelles nous devrons peut-être notre salut, si, en les combinant avec celles dont je viens de parler ou qui pourront être faites, nous savons mettre nos forces individuelles au service d'une résistance commune.

Aussi, tout en rendant hommage au talent des hommes dévoués qui nous ont initiés à leurs travaux, nous répéterons avec bonheur ce que M. Gachassin-Laffitte disait devant l'Association Viticole de Libourne : « Foudroyé dans ses retraites réputées jusqu'ici inaccessibles, « le redoutable insecte qui a déjà causé tant de ruines « menacera longtemps encore vos vignobles ; mais du « moins vous pouvez dire que vous n'êtes plus désarmés « contre lui. »

Vous voyez bien qu'il est bon de suivre les progrès de la science, et que, si l'on s'y prend à temps (1), la position que nous prépare l'avenir n'est pas désespérée.

De son côté, M. Delachanal, après avoir critiqué les expériences faites jusqu'à ce jour au point de vue de la *dépense*, s'empresse de faire des réserves et de déclarer : « que lorsqu'il s'agit de soustraire une contrée au dan- « ger d'une invasion au début : quelle que soit la « dépense, elle est admissible. »

Enfin, vous connaissez tous l'article très remarqué que M. Planchon a publié dans la *Revue des Deux Mondes*, et par lequel ce savant expérimenté a mis au grand jour, dans un style rapide et imagé, la marche stratégique du terrible puceron. D'après lui, deux cas bien distincts doivent être signalés : « ou bien l'ennemi transporté de « loin par voie d'introduction artificielle, n'occupe en

(1) Dans une conférence faire à Libourne le 28 novembre 1876, le docteur Crolas s'exprime ainsi : « Avant de terminer j'appellerai votre « attention sur deux points : D'abord sur l'importance qu'il y a à traiter « les vignes dès *la première année de l'invasion ;* ensuite sur la néces- « sité absolue d'appliquer des engrais potassiques en même temps que les « insecticides. »

« très petit nombre que des positions rares et peu éten-
« dues, ou bien ses premiers corps d'attaque sont les
« avant-coureurs d'une armée immense campée dans le
« voisinage et pouvant envoyer incessamment de nou-
« velles phalanges d'envahisseurs. »

Il est aujourd'hui avéré qu'il n'est pas impossible de détruire les taches partielles par des traitements immédiats et énergiques, tels que ceux visés par M. Planchon, et pratiqués à Prégny, près Genève, à Mezel, près Clermont-Ferrant, à Mühlberg, dans le canton de Thurgovie, à Schmerikon (canton de Saint-Gall), à Flürlingen (canton de Zurich), etc..... Ajoutons, pour compléter cette étude et continuer les citations puisées dans les écrits du même auteur, qu'on peut tout au moins retarder. l'heure de la déroute définitive, lorsque le Phylloxera, précurseur d'une nombreuse réserve (1), devient plus dangereux puisqu'il est remplacé presqu'aussitôt après avoir été détruit. « Dans ce cas, il convient d'appliquer le mot si connu : *Times is mouney*. »

« Au surplus dit-il, qu'il s'agisse d'une destruction
« complète ou d'un retard à opposer à l'invasion, il faut
« demander à la submersion, à l'ensablement leurs effets
« utiles, au sulfure de carbone sa puissance insecticide,
« aux sulfocarbonates alcalins leur action à la fois toxi-
« que et fertilisante, enfin au badigeonnage des ceps la
« destruction des œufs d'hiver. »

(1) Sans être trop optimistes, on pourrait raisonnablement admettre que, la première tache étant détruite dans notre département, la position topographique de nos lacs et de nos montagnes apportât un obstacle insurmontable à l'invasion de cette réserve.

Arrivé à ce point, je dois déclarer que je considère comme un honneur d'avoir eu à retracer les travaux d'hommes éminents, inventeurs de procédés scientifiques profitables à nos projets d'Association, et que, si j'ai passé sous silence d'autres études très méritoires, c'est parce que l'heure trop restreinte de nos séances ne m'a pas permis d'entrer dans des détails que chacun de nous pourra d'ailleurs compléter ultérieurement, afin de former une sorte de répertoire utile à consulter. En attendant, vous reconnaîtrez que les citations faites dans ce rapport ont leur bon côté, puisqu'elles nous tiennent en éveil, nous instruisent dans l'application des remèdes les plus appropriés aux phases diverses de la maladie et nous préparent à combattre avec connaissance de cause l'invasion à son début.

Dans les pays où le Phylloxera a étendu ses ravages, cet esprit d'initiative a été vainement suggéré par des praticiens les plus recommandables. De tous côtés on s'est laissé aller à une défaillance regrettable qu'on déplore aujourd'hui et contre laquelle, en ce qui nous concerce, nous devons nous tenir en garde.

C'est pourquoi vous penserez sans doute qu'une organisation anticipée doit être méditée avec soin, afin de nous mettre en mesure, conformément à la circulaire ministérielle précitée et d'après les conseils de la Commission supérieure du Phylloxera, *d'arrêter l'incendie avant qu'il n'ait eu le temps de se développer, en traitant tonte tache nouvelle avant qn'elle ne devienne un foyer d'infection.*

Mais pour cela, il faut que nous soyons prêts ; il faut

éviter les fautes commises par nos voisins, et profiter de l'expérience qu'ils ont acquise.

Le meilleur de tous les systèmes consiste, je le répète, à employer la puissance de l'ASSOCIATION.

Les frais trop considérables pour la plupart de nos vignerons deviendraient insignifiants pour notre Société qui, avec le concours éclairé de la Commission de Défense contre le Phylloxera, du Comice Viticole et de la Chambre Syndicale du Commerce des Vins des Pyrénées-Orientales, est appelée à rendre de très grands services à notre pays.

Pour ma part je suis convaincu qu'il n'est pas de propriétaires, de négociants, d'hommes d'affaires, de Compagnies de chemins de fer, de tonneliers, et, en un mot, d'ouvriers dont l'existence dépend des produits viticoles, qui ne consentît à faire partie de l'Association dont je viens d'indiquer le but.

---

# ASSOCIATION

## pour défendre le département des Pyrénées-Orientales contre les menaces d'invasion du Phylloxera.

### OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Le 8 février 1877, l'idée première de cette Association conçue par M. de Terrats, secrétaire de la Section d'Agriculture, élaborée par M. Labau, directeur, et par M. Léon Fabre de Llaro, archiviste, donne lieu à une première discussion.

M. Labau, présidant la séance, après avoir consulté les membres présents, invite M. de Terrats à faire un rapport à ce sujet à la prochaine assemblée générale, et M. Fabre de Llaro à présenter un projet de statuts.

Le rapport précédent de M. de Terrats, lu en assemblée générale du mois d'avril, fut approuvé.

Le projet de statuts de M. Fabre de Llaro, après avoir été discuté dans les diverses séances suivantes de la Section d'Agriculture et de la Société, fut approuvé en assemblée générale, sauf l'autorisation légale à donner par M. le Préfet du département.

L'approbation préfectorale a été accordée par arrêté du 27 juillet 1877.

### STATUTS DE L'ASSOCIATION.

#### I. — But de l'Association.

Article Premier. — Une Association est formée dans le département des Pyrénées-Orientales, se proposant de défendre ce département contre les premières atteintes du Phylloxera, à l'aide des procédés patronnés par les

savants les plus autorisés. Elle tendra à réunir les ressources suffisantes pour subvenir aux traitements les plus efficaces, dont le coût ne pourrait être supporté par des particuliers sans le secours de l'Association.

II. — Administration.

Art. 2. — Cette Association sera administrée par un Directeur, un Sous-Directeur, un Secrétaire, un Trésorier et quatre membres formant le Conseil de surveillance.

III. — Moyens d'action.

Art. 3.— Si une tache ou apparence de Phylloxera se manifeste soit dans le département, soit sur ses confins, dans un rayon de quarante kilomètres, au moins, sur un point des arrondissements limitrophes des départements de l'Aude et de l'Ariége, ou sur la frontière d'Espagne, le devoir de chaque associé est de signaler ce fait, dès qu'il en aura connaissance, au Directeur de l'Association, par lettre ou carte postale.

Dès la réception de cet avis, s'il s'agit de la France, le Directeur devra s'entendre avec les Présidents des quatre Associations : la Société Agricole, Scientifique et Littéraire, le Comice Viticole, la Commission départementale contre le Phylloxera, et le Syndicat du Commerce des vins, pour provoquer, avec le concours de l'autorité préfectorale, l'envoi d'un délégué offert par la circulaire de M. le Ministre de l'Agriculture du 8 mai 1875.

S'il s'agit de l'Espagne, le Directeur devra immédiatement se concerter avec l'autorité consulaire pour remplir les vues de l'Association.

Art. 4. — Dans le cas de signalement d'apparence de Phylloxera dans le département des Pyrénées-Orientales, il sera, en attendant l'arrivée du délégué du Ministère, envoyé sur les lieux une Commission nommée par M. le Préfet du département avec le concours desdits Présidents et Directeur d'Associations. Cette Commission sera composée de quatre membres des plus compétents. Le propriétaire de la parcelle attaquée sera invité à se joindre à cette Commission pour faire choix du traitement à employer. Le traitement décidé sera appliqué le plus promptement possible, conformément aux lois en vigueur.

Art. 5. — Après l'arrivée du délégué du Ministère, la Commission nommée devra simplement être consultée par ce délégué, qui fixera souverainement le mode de traitement.

Art. 6. — Dans le cas où le Phylloxera serait signalé soit dans un des deux départements voisins, soit en Espagne, dans un rayon de quarante kilomètres de la limite du département, lesdits Présidents et Directeur d'Associations nommeront directement et immédiatement une Commission chargée de se rendre sur les lieux et de s'entendre avec les autorités locales pour obtenir que le traitement le meilleur soit appliqué, avec les moyens les plus prompts et les plus énergiques fournis par les lois.

**IV. — Ressources financières et réunions de l'Association.**

Art. 7. — Tout souscripteur d'une cotisation de 6 fr. au moins, pour la première annuité à payer en un ou deux versements, fera partie de l'Association.

Le premier à-compte pourra être de 2 fr.

ART. 8. — Des assemblées générales auront lieu une fois par trimestre, le premier jeudi des mois de mars, juin, septembre et décembre, pour rendre compte des progrès de la souscription.

ART. 9. — Dans la première assemblée générale, qui se tiendra dès que les souscripteurs seront au nombre de cent, il sera procédé à la nomination des membres du Bureau et du Conseil.

ART. 10. — Les assemblées générales auront lieu dans la salle affectée aux séances de la Section d'Agriculture de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire, de suite après la clôture de la séance mensuelle de cette Section.

ART. 11. — Dès que l'apparition du Phylloxera aura été signalée, comme il est dit ci-dessus, il sera provoqué par le Bureau une assemblée générale extraordinaire, par la voie des journaux, pour appeler le versement du solde de la première annuité, et, si cela est jugé nécessaire, celui d'une nouvelle annuité.

Dès lors, les assemblées générales se tiendront régulièrement le 1er jeudi de chaque mois.

ART. 12. — Pour modifier les présents statuts ou pour prendre les mesures financières urgentes, les assemblées générales ne pourront avoir lieu qu'après convocation publiée dans les journaux du département quatre jours avant la séance.

Si les membres présents ne représentent point le quart du nombre des associés, toute mesure financière à prendre sera renvoyée à une assemblée qui aura lieu huit jours après et dans laquelle les présents lieront les absents.

# GUÉRISON

## DES VIGNES PHYLLOXÉRÉES

### PAR LE PROCÉDÉ DE LA SUBMERSION.

**Rapport fait par M. LABAU.**

---

M. Faucon, propriétaire dans les Bouches-du-Rhône, submerge ses vignes depuis 1869; il est aujourd'hui prouvé par des faits indéniables que cette méthode curative détruit complétement le Phylloxera. Ses vignes atteintes comme celles de ses voisins allaient subir le même sort quand l'idée lui vint de mettre l'eau dans ses propriétés. Ce vignoble, composé d'une étendue de vingt-un hectares est d'une beauté remarquable; c'est une véritable oasis au milieu de cette plaine veuve de l'arbrisseau qui faisait l'orgueil et la fortune des propriétaires de cette contrée.

C'est par les submersions automnales qu'il est parvenu à obtenir ces beaux résultats; l'insecte, cause de la maladie, est asphyxié sans que la vigne éprouve la plus légère altération de l'épaisseur de 0,05 centimètres d'eau

qui séjourne pendant vingt-cinq ou trente jours au pied de la vigne.

Une fois la submersion opérée, l'évaporation dans l'air, les infiltrations dans le sol peuvent diminuer l'épaisseur de l'eau ; elle est maintenue en laissant couler un petit filet d'eau par l'échancrure d'amenée qui joint à l'avantage de maintenir le niveau celui de renouveler la couche liquide. Cette méthode peut être appliquée presque dans tous les sols ; les terres légères à sous-sol perméable, les terres argileuses à sous-sol imperméable et les variétés intermédiaires peuvent toutes en profiter d'une manière très avantageuse.

L'âge de la vigne n'a aucune influence. J'ai vu des vignes très âgées, de cinquante à cent ans, des plantiers d'un à deux ans, s'accommoder parfaitement de ce traitement. J'avais cru moi-même que certains plants de vigne ne résisteraient pas plongés tous les ans pendant trente jours dans ce bain liquide, et dans tous les cas que s'ils résistaient, si les racines ne subissaient pas d'altération, la récolte pouvait en subir des conséquences graves sous le rapport de la quantité et de la qualité du vin.

Les cépages qui composent le vignoble de M. Faucon sont : Le grenache, la blanquette, le mataro connu sous le nom d'espar dans cette localité, le terret et l'aramon.

J'avoue que je n'avais pas une confiance bien robuste dans le grenache et le mataro, car il est reconnu dans le Roussillon que ces deux races de raisins coulent avec une grande facilité ; les pluies, les fortes rosées à l'époque de la floraison en diminuent presque toujours d'une manière notable la récolte. J'avais des appréhensions et

c'est dans ce but que je fis un voyage pour m'assurer réellement si mes craintes étaient fondées.

Dans un rapport daté du 30 août 1874, j'ai relaté mes impressions que je copie textuellement : Je suis arrivé au mas Faucon, le dimanche 30 août 1874 à deux heures de l'après-midi. J'ai eu le bonheur de rencontrer M. Faucon qui, avec une politesse toute française, est venu lui-même m'accompagner dans la visite de son admirable vignoble.

Les vignes de M. Faucon sont d'une beauté remarquable ; la végétation est d'une luxuriance dont rien n'approche. Les meilleurs centres viticoles, les plus renommés par leur végétation et leurs productions sont loin de l'atteindre ; les feuilles sont d'un vert tendre et indiquent l'état hygiénique le plus parfait. Les raisins sont beaux, les baies bien nourries et leur coloration régulière.

La production sera approximativement de 70 à 80 hectolitres par hectare.

Au concours d'Avignon, M. Faucon m'a annoncé que le rendement avait dépassé le chiffre de 100 hectolitres en 1875 : vingt-un hectares ont produit 2480 hectolitres ou 110 hectolitres 80 par hectare.

Il restait une autre question très importante à élucider ; le vin produit dans ces conditions aura-t-il les qualités que l'on recherche dans ce liquide ? M. Heuzé, notre ami, inspecteur général de l'Agriculture, avait manifesté des doutes ; je fais mes réserves, me dit-il, l'avez-vous dégusté ? Naturellement, je lui répondis non.

C'est pour m'assurer de la valeur de ces observations

que je me suis rendu de nouveau, le 23 février dernier, au Mas de Fabre ; à mon arrivée M. Faucon vint à moi, car je ne suis pas un inconnu pour lui parce qu'ordinairement je fais deux visites par an, à l'époque de la submersion et quelques jours avant les vendanges. Je lui expliquai carrément le but de mon voyage : Je viens déguster votre vin. — J'en suis très heureux, me dit-il, et votre visite est très opportune puisque je suis en train de faire une expédition pour Paris. Séance tenante il me présente la tasse et nous faisons un examen très minutieux du vin de l'année et de ceux de l'année dernière.

Tous les viticulteurs de notre département savent parfaitement que nos deux dernières récoltes laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la qualité. Je supposais qu'il en était de même chez M. Faucon. La dégustation des vins me démontra que mon opinion préconçue était erronée. Le vin est beau en couleur, brillant, d'un rouge vif, d'une odeur agréable, d'une saveur franche et communique une impression tonique au palais et à la membrane buccale qui, par voie de continuité, se transmet à l'estomac qu'il réchauffe et continue son action bienfaisante et physiologique à tout le tube intestinal. Distillé à l'appareil Salleron, il accuse de 12 à 13° d'alcool p. %.

Aujourd'hui la submersion des vignes est un fait acquis, la science l'explique, la pratique le démontre d'une manière péremptoire.

En face de ces brillants résultats qui procèdent de faits indiscutables, M. Faucon a eu des imitateurs, des adeptes fervents.

M. Aloué, propriétaire d'un beau vignoble à 4 kilomètres de Tarascon, sur les instances et les conseils de M. Faucon, a submergé ses vignes; elles étaient presque mortes, elles ont ressuscité, m'a-t-il dit; le tronc du cep était noir, les sarments, minces et rabougris, étaient portés par des bras et des coursons presque éteints par la maladie. Aujourd'hui ce même propriétaire, enthousiasmé de ces splendides résultats, cherche à étendre par tous les moyens possibles son beau vignoble. J'ai pu examiner de près, en compagnie du propriétaire, les jeunes plantations encore submergées; la grosseur et la longueur des sarments indiquent d'avance les beaux résultats qu'il est appelé à en obtenir.

D'autres propriétaires se sont imposé des sacrifices considérables pour conserver leurs vignobles. Dans le nombre je citerai M. Pieyre Alfred, propriétaire à Marsillargues (Hérault), qui a fait construire, par les forges et les chantiers de la Méditerranée, une machine à vapeur fixe, de la force de 23 chevaux et du prix de 16,000 fr. et une pompe centrifuge de 28 centimètres de diamètre, débitant à la seconde 170 litres d'eau, puisée à 4 mètres 50 de profondeur; cette pompe lui a coûté 1,200 francs.

M. Duponchel, ingénieur en chef des Pont-et-Chaussées, a échoué après avoir fait des frais considérables dans sa propriété de l'Hérault. La vigne était perdue quand il a fait l'application de l'eau; on ne ressuscite pas un mort.

Si j'insiste avec autant d'opiniâtreté sur ce procédé curatif, c'est que la plaine du Roussillon est admirablement disposée pour mettre en application cette opération.

Les terres sont disposées depuis un temps immémorial à la pratique des irrigations et la population est toute préparée pour diriger avec connaissance de cause les eaux dans les propriétés.

En est-il de même dans l'Hérault? Cependant on n'hésite pas à s'imposer de grands sacrifices pour établir le canal Dumont qui pourra, par une forte saignée faite au Rhône, submerger ou arroser 80,000 hectares de terrain dans 4 départements : Drôme, Vaucluse, Gard, Hérault.

En face de ces exemples, notre patriotisme doit se réveiller; les hommes qui sont, par leur position élevée, dans les Conseils du département, doivent faire tous leurs efforts pour augmenter le volume de nos eaux, soit en les emmagasinant dans les montagnes, soit en construisant des barrages souterrains en travers de nos cours d'eau.

Ces dépenses, évaluées à 30 fr. l'hectare, auront toujours leur valeur; serions-nous même privés de la visite du Phylloxera, ce supplément d'eau augmenterait la richesse de notre département.

Dans une prochaine séance il sera fait mention des cépages américains.

Dans notre excursion du 2 août 1874 nous avons visité deux vignes, toutes les deux cultivées sur un terrain sablonneux provenant des inondations du Rhône. C'est dans le terrain qui contenait le plus de sable que la vigne était plus malade. Nous l'avons attribué à cette époque au manque d'humidité, état contraire à la bonne nutrition de la vigne.

Notre seconde visite, faite cette année, nous a démontré d'une manière très claire que le sable, même dans une proportion de 70 à 80 p. °/₀, est impuissant à garantir la vigne contre le Phylloxera; les deux vignes avaient disparu et le terrain était occupé par d'autres cultures.

---

# RÉSUMÉ

## DES TRAVAUX DE LA SECTION DES SCIENCES

### De Juillet 1875 à Mai 1877

Par M. Charles **DONNEZAN**, Docteur en Médecine.

---

SÉANCE DU 14 JUILLET 1875.

M. Debeaux dépose de la part de son auteur, M. Michel Gandoger, membre correspondant de la Société, un fascicule contenant : *Octo novas decades plantarum novarum præsertim ad Floram Europæ spectantes*, pour faire suite aux douze premières décades insérées dans notre vingt-unième bulletin.

M. Debeaux met ensuite sous les yeux de la Société plusieurs plantes rares ou nouvelles pour la Flore des Pyrénées-Orientales, et qu'il a recueillies cette année aux environs de Perpignan ; ce sont : 1° Une *Rose* non encore signalée en France ; 2° Une *Orobanche* à fleurs bleues qui ne figure pas dans la Flore du département de feu Companyo; 3° Un Saule à floraison tardive; 4° Un autre Saule, probablement hybride, qu'il propose de désigner sous le nom *Salix vitellina amygdalina*.

Notre collègue donne ensuite lecture de son rapport sur la *Flore Lyonnaise des départements du sud-est*, de M. Gandoger.

Il est ensuite nommé une Commission pour examiner

un mémoire de M. Fagot, membre correspondant, présenté de la part de M. Pellet pour l'insertion au bulletin, et qui a pour titre : *Mollusques de la vallée supérieure d'Aulus* (Ariége).

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1875.

M. Debeaux lit son rapport sur le travail de M. Fagot, présenté dans la séance précédente et conclut à l'impression de ce travail.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Roumeguère par laquelle notre savant correspondant offre à la Société les portraits des deux célèbres botanistes dont il publie l'histoire dans notre bulletin, et qu'il fera tirer à un assez grand nombre d'exemplaires pour accompagner ce travail. La Section accepte cette offre avec empressement et vote à son auteur des remerciements unanimes.

M. Gandoger envoie comme préface à sa classification des roses déjà acceptée pour le bulletin un nouveau mémoire trop complet pour y trouver place. Le premier travail sera donc seul inséré, si toutefois son auteur consent à cette mutilation que la Section regrette.

M. le Docteur Fines offre à la Société, de la part de M. Richard, des spécimens des diverses couches souterraines traversées dans plusieurs forages que cet ingénieur a exécutés dans le département. La Société charge M. Fines de remercier l'auteur de cet envoi, qu'elle accepte avec reconnaissance.

M. Pellet présente un travail sur la Faune entomologique des Pyrénées-Orientales destiné à faire suite à son Mémoire sur la famille des carabiques.

M. Debeaux nous donne ensuite les prémices de son intéressant ouvrage sur la Flore de Shang-Haï, qui va être publié à Bordeaux.

Séance du 12 Janvier 1876.

M. le Docteur Fines remet les échantillons des terrains annoncés dans la précédente séance et recueillis pendant le forage du puits artésien creusé par M. Richard dans la propriété de M. Estrade, à Canohès.

Il est ensuite procédé à l'élection du Directeur et du Secrétaire de la Section. Les titulaires actuels sont réélus.

Séance du 8 Mars 1876.

M. le Docteur Fines présente un pluviomètre enregistreur de son invention. Cet instrument, par son ingénieuse simplicité, mérite à l'auteur les éloges de l'assemblée.

M. Debeaux lit une description d'une hache en silex trouvée par lui aux environs de Perpignan. Une Commission est désignée pour donner son avis sur l'authenticité de cet objet.

M. Debeaux continue la lecture de sa Flore de Shang-Haï.

M. Pellet soumet à la Section une Monographie du genre *Azeca*, par M. Fagot, membre correspondant.

Lecture est faite par M. le Président d'une lettre ministérielle invitant la Société à désigner des délégués pour la prochaine réunion des diverses Sociétés savantes.

Séance du 12 Avril 1876.

M. le Président présente à la Section, de la part de M. Abadie, instituteur libre à Toulouges, un appareil

destiné à la démonstration simple et facile des solstices et des équinoxes. Une Commission est désignée pour examiner l'instrument et la note qui l'accompagne.

M. Pellet, au nom de la Commission chargée de l'examen de la hache présentée par M. Debeaux, conclut, d'après de nombreux caractères, à la non-authenticité de cette hache.

M. Debeaux, dans une note sur la monographie du genre *Azeca*, de M. Fagot, conclut en termes élogieux à l'insertion de cet intéressant travail dans notre prochain bulletin.

### Séance du 10 Mai 1876.

M. le Docteur Fines, dans son rapport sur l'appareil de M. Abadie, propose, au nom de la Commission, de voter des félicitations à l'auteur de cet instrument, dont la simplicité et le prix peu élevé méritent d'être pris en sérieuse considération et qui pourra rendre de bons services aux jeunes élèves, à la condition qu'il sera apporté un peu plus de précision et de soin à sa construction.

M. le Docteur Fines présente un appareil électrique de son invention destiné à mesurer la vitesse du vent. Une Commission est chargée de l'examiner.

M. Debeaux dépose sur le bureau la suite du travail de M. Gandoger, qui a pour titre : *Decades plantarum novarum* ; le manuscrit est également renvoyé à l'examen d'une Commission.

### Séance du 14 Juin 1876.

M. Dumas donne lecture de son rapport sur l'anémomètre de M. le Docteur Fines et conclut en ces termes : « L'inventeur a atteint le but qu'il s'était proposé ; son

appareil est à la fois le plus complet et le plus simple de ceux qui existent aujourd'hui. »

La Section vote des félicitations à M. le Docteur Fines, et décide l'insertion de son mémoire au prochain bulletin.

M. Debeaux lit son rapport sur le Mémoire de M. Gandoger: *Decades plantarum novarum*. La Section, se reportant à la décision prise en assemblée générale de n'imprimer que les travaux des membres correspondants qui présenteront un caractère de *localité* bien défini, refuse l'impression de ce manuscrit, et charge M. Debeaux de transmettre ses remerciements à M. Gandoger en lui donnant l'assurance que les travaux qui intéressent directement le pays seront toujours acceptés avec reconnaissance.

M. Abadie remercie par lettre la Société de la bienveillance avec laquelle elle a accueilli et apprécié son travail, ainsi que des excellents conseils que la Commission chargée de l'examiner donne à l'auteur qui s'empressera d'en profiter pour perfectionner son invention.

Une Commission est ensuite désignée pour examiner l'aubergine-tomate introduite dans nos jardins.

## Séance du 12 Juillet 1876.

M. Debeaux annonce qu'à la suite des découvertes nombreuses et intéressantes qu'il a faites dans diverses régions du Roussillon, il a commencé un travail destiné à servir de complément à la Flore de Companyo et dont il espère pouvoir lire la première partie à la séance d'ouverture de l'année académique de 1877.

M. Debeaux commence ensuite la lecture de son introduction à une Flore du Tché-Fou (*promontoire de Chantong dans la Chine boréale*). Cet important travail de notre collègue va être publié dans les Annales de la Société Linnéenne de Bordeaux. C'est le résultat d'une année de recherches dans des contrées jusqu'ici inexplorées, observations qui, à l'attrait de la nouveauté, joignent le caractère de certitude qu'elles doivent à l'incontestable autorité scientifique de leur auteur. La première partie, lue dans cette séance, est consacrée à la description physique du Tché-Fou, à sa constitution géologique et à sa climatologie.

SÉANCE DU 10 JANVIER 1877.

M. Debeaux présente, selon sa promesse, la première partie de ses *Recherches sur la Flore des Pyrénées-Orientales*. Cette œuvre considérable comprend toutes les plantes rares ou nouvelles signalées dans notre département depuis la publication de la Flore de Companyo (1864). L'auteur ne se borne pas à signaler ses propres découvertes ; il énumère les espèces décrites par divers botanistes dans une foule de recueils scientifiques, français et étrangers, et qui échappent souvent par leur dispersion même aux chercheurs désireux de connaître les inépuisables richesses de notre sol. Une Commission est chargée de l'examen de ce manuscrit.

M. Debeaux communique ensuite à la Section une très remarquable observation au sujet du dimorphisme des feuilles du *Symphitum officinale (grande consoude)*, qui affectent deux formes tout à fait dissemblables selon

l'époque de la floraison dans les contrées où cette double floraison a lieu.

M. Debeaux présente encore à la Section une espèce nouvelle de borraginée du genre *Echium*, découverte dans la chaîne de l'Albère par M. Charles Naudin.

M. le Docteur Fines lit une note sur la trombe qui, dans la journée du 19 août 1876, a ravagé une partie de la commune de Rivesaltes.

### Séance du 19 Février 1877.

M. Lloubes dépose sur le bureau une brochure qui lui a été adressée par M. Dumas (de l'Institut) et qui a pour titre : *Études d'analyses comparatives sur la vigne saine et la vigne Phylloxérée*, par M. Boutin aîné, délégué de l'Académie des Sciences à la Station viticole de Cognac.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre de M. le Docteur Companyo accompagnant l'envoi :

1° De la part de M. Dumont, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, d'un travail sur le canal dévié du Rhône, et qui, des roches de Condrieux, doit aboutir à Montpellier, Béziers et Narbonne ;

2° De la part de M. Dépéret, médecin aide-major à l'armée d'Afrique et membre correspondant, d'un Essai sur les *Cheiroptères du département des Pyrénées-Orientales*. Cette remarquable étude est renvoyée, après lecture, à l'examen d'une Commission chargée de se prononcer sur l'insertion de ce travail au bulletin.

Une communication verbale de M. Debeaux termine la séance. Elle a pour objet les hybrides que M. Naudin a obtenus sur le tabac.

SÉANCE DU 16 MARS 1877.

Il est donné lecture du Mémoire de M. Boutin présenté par M. Lloubes dans la séance précédente. Cette communication, qui a trait à l'une des questions les plus importantes qui puissent s'imposer à l'attention de tous, est écoutée avec le plus vif intérêt et soumise à une longue et sérieuse discussion, après laquelle la Section, sur la proposition de M. Lloubes, exprime le désir de voir appliquer aux cépages américains les procédés de rigoureuse analyse décrite par M. Boutin, et qui pourraient peut-être, en rendant scientifiquement compte de l'immunité relative des plants d'outre-mer, conduire par cette voie à la découverte de moyens efficaces et pratiques de reconstituer les vignobles aujourd'hui détruits.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1877.

M. Debeaux, au nom de la Commission chargée de l'examen de l'Étude de M. Dépéret sur les *Cheiroptères du département des Pyrénées-Orientales*, conclut à l'impression de cette intéressante monographie. La Section adopte ces conclusions.

M. Debeaux donne ensuite lecture de la dernière partie de son *Introduction à une Flore de Tché-Fou* qu'il a divisée, d'après des caractères géologiques et botaniques nettement tranchés, en trois zones parfaitement distinctes : 1° Littoral et plaine de Yan-Taï; 2° Basses collines ou région montagneuse inférieure; 3° Région montagneuse supérieure. Cette dernière se subdivisant elle-même en 1° zone boisée ; 2° zone extrême supérieure.

M. le Docteur Fines donne connaissance à la Section du résumé des observations qu'il a faites sur la force et la direction du vent à Perpignan pendant l'année 1876. Il résulte de ce travail que les résultats anémométriques ont été à peu près constants dans ces sept dernières années.

M. Fines termine la séance par une communication verbale des plus intéressantes sur les réunions des Sociétés savantes de France. Dans un rapide et attachant exposé notre collègue résume les principaux travaux présentés aux Sociétés de Météorologie, de Physique et à l'Association Scientifique de France.

### Séance du 9 Mai 1877.

Cette séance est occupée tout entière par d'intéressantes communications de M. Debeaux relatives à la Flore des Pyrénées-Orientales. Après avoir décrit et présenté à la Section deux espèces nouvelles pour le département, l'*Oxalis cernua* (Thumberg) et l'*Hermione modesta* (Jordan et Fourreau), notre collègue, s'appuyant sur des faits certains constatés aux environs de Perpignan, réunit au type *Podospermum laciniatum* (Linné) les espèces décrites sous les noms de *P. Tenorii*, *calcitrapœfolium* et *decumbens*. M. Debeaux rectifie ensuite l'opinion des botanistes sur l'époque de la floraison du Leucoium œstivum, indiquée par les floristes pour les mois de mai et juin. Ces indications peuvent être exactes pour l'Europe boréale, mais dans l'Europe australe, c'est aux mois de mars, avril au plus tard qu'il faut rapporter la floraison de cette belle Amaryllidée.

SÉANCE DU 13 JUIN 1877.

Présidence de M. Léon FERRER.

M. Numa Lloubes lit un rapport très intéressant sur le Criocère de l'asperge. Il donne la description des deux espèces qu'elle nourrit et établit les caractères qui les distinguent. Il propose de les traiter comme la pyrale et de les détruire par l'eau de savon.

M. A. Donnezan, secrétaire, donne lecture des rapports de M. Pellet, Penchinat et Oliver au sujet du travail de M. Debeaux sur la Flore des Pyrénées-Orientales. Les conclusions des trois rapporteurs sont identiques, tous décernent des éloges très mérités à notre collègue et désirent l'impression de son manuscrit dans le plus prochain bulletin.

M. Debeaux présente ensuite à la Section deux formes remarquables de l'*Antirrhinum orontium*, Lin. La première ne mesure pas moins de 35 à 40 cent. de hauteur et se rencontre sur les sables de la Tet, tandis que la seconde n'a que 3 à 4 cent. et est spéciale aux sables maritimes de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

M. Debeaux nous montre encore une espèce nouvelle du genre Tolpis rencontrée par notre collègue M. Pellet dans les vignes du Boulou. Il propose pour elle le nom de *Tolpis lanigera*.

SÉANCE DU 11 JUILLET 1877.

Présidence de M. Léon FERRER.

M. le Docteur Fines fait don à la Section de divers ouvrages norwégiens qui lui ont été adressés par ses correspondants de Christiania.

M. le Docteur Charles Donnezan lit une note sur la conférence faite à Perpignan par M. Paul Soleillet, le courageux voyageur du Sahara. M. Léon Fabre de Llaro donne communication d'un article sur le même sujet qu'il a publié dans la presse locale. Comme M. Soleillet lui-même, nos collègues sont heureux de rendre un hommage mérité à la mémoire de M. Ludovic Ville, inspecteur général des mines à Alger, dont les beaux travaux ont singulièrement facilité la tâche des explorateurs du désert.

Les grands services rendus par ce compatriote, membre correspondant de la Société, à notre colonie algérienne, ne font qu'augmenter les regrets que laisse sa mort prématurée à sa famille, à ses amis, à la science.

---

# MATÉRIAUX

## POUR SERVIR A L'ÉTUDE MONOGRAPHIQUE DES ROSIERS

## QUI CROISSENT DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Par M. O. DEBEAUX, pharmacien-major de 1re classe,
membre résidant.

---

Le genre *Rosa*, limité à dix espèces seulement dans la partie botanique de l'*Histoire naturelle des Pyrénées-Orientales*, par le Docteur Companyo (1864-1866), s'est considérablement accru depuis cette époque, grâce aux nombreuses recherches dont il a été l'objet, surtout dans ces dernières années. Plusieurs localités du Roussillon ont été visitées avec soin et ont fourni aux investigations des botanistes un nombreux contingent de formes ou espèces nouvelles à l'histoire des roses de cette contrée. Afin d'activer autant que possible dans l'avenir l'étude des Roses qui vivent dans les Pyrénées-Orientales, je crois devoir indiquer les points qui ont été déjà parcourus sous ce rapport, ainsi que le nom de leurs explorateurs. Ce sont principalement les environs de Pia, de Rivesaltes et de Prats-de-Molló explorés par M. A. Legrand, de Mont-Louis, la vallée d'Eyne et du Boulou par M. P. Pellet, de Collioure et

de Port-Vendres par M. le Docteur Penchinat, les Basses-Corbières et la vallée de l'Agly par M. Timbal-Lagrave, les collines de Saint-Martin, Camélas et Castelnau, au-dessus de Thuir, par M. A. Locard, ingénieur-géologue à Lyon, et enfin la région montagneuse d'Amélie-les-Bains par moi-même. J'ajoute qu'il y a cinq années bientôt que je parcours en tous sens le territoire de Perpignan, et que mes récoltes rhodologiques dans cette localité ont dépassé toutes mes espérances.

Plusieurs Roses nouvelles pour notre Flore ont été décrites par notre collègue M. Gandoger dans ses *Decades plantarum novarum* Fasc. I et II, et publiées en grande partie dans les vingt-unième et vingt-deuxième Bulletins de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales des années 1874 et 1875. M. Timbal-Lagrave a fait connaître dans un remarquable travail ayant pour titre : *Reliquiæ Pourretianæ* (1875), les roses de la vallée supérieure de l'Agly. Ce même botaniste avait déjà signalé dans le compte-rendu de l'excursion de la Société botanique de France à Font-Romeu, en juillet 1872, la présence dans cette contrée de plusieurs formes ou espèces nouvelles des sections *montanæ* et *villosæ*. M. P. Pellet, notre très honorable collègue, qui réside chaque année de juin à octobre à Mont-Louis et qui est devenu aujourd'hui un émule infatigable des Barrera, des Xatart, des Reboud, etc., pour l'exploration botanique de cette région, a recueilli en nombreux et beaux échantillons, tous les rosiers qu'il a pu observer non-seulement à Mont-Louis mais encore dans toutes les vallées voisines. Par ses nombreuses recherches, M. Pellet a comblé une très importante

lacune dans l'histoire de nos rosiers indigènes, et a bien mérité de la rhodologie française.

En attendant que M. Gandoger et moi puissions mettre la main à une *monographie des rosiers* qui croissent dans les Pyrénées-Orientales, travail que nous avons projeté d'établir en commun, je vais indiquer, d'après la récente classification de mon collaborateur (1), la liste sommaire des *Rosa* trouvés jusqu'à ce jour dans le Roussillon, et dont plusieurs sont encore inédits. Cette classification sera suivie de quelques notes dans lesquelles je m'efforcerai de faire connaître les formes les plus remarquables ou nouvelles des roses découvertes à ce jour, dans diverses régions de notre département.

## § I. ÉNUMÉRATION MÉTHODIQUE DES ROSES OBSERVÉES DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

### I. **BIPARTIA** Gandgr. (SYNSTYLÆ).

#### A. **Sempervirentes.**

a. *Europœanæ.*

R. ruscinonensis Gren. et Déségl.

R. prostrata Dec.

R. scandens Mill.

R. Gandogeriana O. Debeaux.

R. sempervirens Lin.

R. microphylla Dec.

b. *Indicæ.*

R. Broteri Tratt. *R. moschata* Mill. ex parte.

#### B. **Arvenses.**

R. arvensis Huds.

R. repens Scop.

(1) *Essai sur une nouvelle classification des Roses de l'Europe, de l'Orient et du Bassin méditerranéen*, par Michel Gandoger (vingt-deuxième bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, — 1876).

C. **Stylosæ.**

R. fastigiata Bast.

II. **EUROSA** Gandg. (Gallicanæ).

R. gallica L.
R. pumila L.

III. **COTTETIA** Gandgr. (Pimpinellifoliæ).

R. pimpinellifolia L.
R. spinosissima L.
R. adenostephana Gandg.
R. dichrocarpa Gandg. et O. Deb.
R. mitissima Gmel.

IV. **OZANONIA** Gandg. (Alpinæ).

A. **Eualpinæ.**

R. alpina L.
R. pyrenaica Gouan.
R. aucuparioides Gandg.
R. detonsa Gandg. et O. Deb.
R. filispina O. Deb.
R. alpina-pimpinellifolia.

B. **Montanæ.**

R. rubrifolia Vill.
R. nervifolia Gandg. et O. Deb.
R. patentiramemea O. Deb.
R. Reuteri God.
R. Pelleti O. Debeaux.
R. stephanocarpa Dés. et Rip.

V. **CREPINIA** Gandg. (Caninæ).

A. **Leiophyllæ.**

a. *Isodontæ.*

R. ramosissima Rau.
R. canina L.

b. *Anisodontæ.*

R. ololeia Ripart.
R. nuda Woods.
R. aciphylla Rau.
R. calcarea Gandg.
R. longituba Gandg.
R. globularis Franch.
R. Timbaliana O. Debeaux.

c. *Didymodontæ.*

R. opaca Friès non Gren.
R. œnensis Kern.
R. venosa Swartz.
R. naias Gandg.
R. villosiuscula Rip.
R. indifferens Gandg.
R. nervulosa Gandg. et O. Deb.
R. biserrata Mérat.

B. **Stictopodæ.**

R. Pouzini Tratt.
R. Debeauxii Gandg.
R. oscillans Gandg.
R. caudata Gandg.
R. castaneicola Gandg.
R. ceratophylla Gandg.
R. Lejeunii Crép.
R. Penchinati Gandg. et Deb.

D. **Trichophyllæ.**

R. nummularioïdes Gandg.
R. leucostyla Gandg.
R. insignis Rip.
R. alba L.
R. tomentella Lehm.
R. Companyoii Gandg. et O. Debeaux.
R. didymoxis Gandg. et O. Deb.
R. accipitrina O. Debeaux.
R. coriifolia Friès.

VI. **CHAVINIA** Gandg. (Glandulosæ).

R. perdurans Gandg.
R. Blondeana Rip.
R. Perpignanensis Gandg. et O. Debeaux.

VII. **CHABERTIA** Gandg. (Rubiginosæ).

A. **Sepiaceæ.**

R. sepium Thuill.
R. agrestis Savi.
R. pyramidocarpa Gandg.
R. virgultorum Rip.
R. Richteri Crep.
R. rufo-virens Gand.
R. podophylla Gandg.
R. arvatica Puget.
R. coronarioïdes Gandg.
R. cyclobasis Gandg.
R. pseudo-pirum Gandg.
R. angusticeps Gandg.

D. **Rubiginoideæ.**

a. *Genuinæ.*

R. permixta Déség.
R. micrantha Smith.
R. asperula Gandg.
R. stenocarpa Rip.
R. aspericalyx Gandg.
R. pseudo-remotior Gandg.
R. rufula Gandg.
R. Lemanii Boreau.
R. oblongicalyx Gandg.
R. elevata Gandg.
R. galbanum Gandg. et O. Deb.
R. longispina Gandg.
R. subsetosa Gandg.
R. cerdana O. Deb.

R. podostigma Gandg.
R. chalicophylla Gaudg.
R. rubiginosa Lin.
R. strombifolia Gandg.
R. umbellata Leers.

b. *Hispanicæ.*

R. mutabilis O. Deb.
(*R. versicolor* Timb. non Tratt.)
R. Corbariensis O. Deb.
— var. Jeanbernati O. Deb.

VIII. **PUGETIA** Gandg. (Tomentosæ et Villosæ Auct.)

A. **Eutomentosæ.**

R. tomentosa L.
R. barbata Gandg.

B. **Villosæ.**

R. pomifera Horn.
R. mollissima Friès.
R. Andrzeiouskii Stev.
R. mespiliformis O. Deb.
R. leucoacantha O. Deb.
(*R. villosa* Timb. Lagr.) non Lin.

## § II. NOTES SUR QUELQUES ESPÈCES DE ROSA DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

**Rosa prostrata** Desvaux, *Journ. bot.* 1. p. 113 (1813); Dec. *Cat. plant. hort. Monspel.* p. 138 — Commun sur les rochers (calcaire néocomien) de Saint-Paul-de-Fenouillet, en montant à l'hermitage de Saint-Antoine-de-Galamus.

**Rosa ruscinonensis** Grenier et Désegl. in *Billotia* p. 35; O. Debeaux in *Description d'une rose nouvelle des Pyrénées-Orientales* (Bullet. de la Soc. Agric. et Scient. des Pyr.-Or. de l'année 1875); *R. sempervirens* L. var. *pilosula* Seringé in Dec. *Prodr.* 2. p. 598.

*Obs.* J'ai fait connaître dans le vingt-unième bulletin de la Société Agricole et Scientifique des Pyrénées-Orientales (1875) les caractères distinctifs du *Rosa ruscinonensis*, qui est très-répandu autour de Perpignan. Quelques botanistes pensent que ce rosier pourrait bien provenir d'une espèce indienne, le

*R. moschata* Mill. qui aurait été importé depuis fort longtemps dans le Roussillon, et qui aurait pris dans cette contrée toutes les allures d'une plante spontanée. M. le Dr Christ de Bâle m'annonce (*Lettre du 8 janvier 1877*), qu'il a reçu des échantillons du *Rosa moschata* Mill. récoltés dans l'Himalaya par le Dr Hooker, et qui sont en tout point semblables à ceux de notre *R. ruscinonensis*; aussi n'hésite-t-il pas à considérer cette dernière espèce comme une forme particulière du type *moschata*. « La pubescence des parties florales (sépales et « pédoncules), les réceptacles et les boutons extrêmement « atténués, les feuilles à folioles allongées et très-luxuriantes, « tout prouve que c'est là un membre de ce groupe qui « embrasse les *R. Brunnonii, R. damascœna, R. abyssinica*, qu'il est nécessaire de séparer des *Sempervirentes* pour « les ranger dans une nouvelle section, celle des INDICÆ de « M. Crépin. C'est dans cette section des *Indicœ* qu'il faut « également comprendre le *R. Broteri* Trat., et probablement aussi le *R. ruscinonensis* » (Dr Christ, *Loc. cit.*)

Je suis tout à fait de l'avis de mon honorable correspondant de Bâle, en ce qui concerne le *R. Broteri*. Ce rosier qui se trouve également subspontané en Espagne et en Portugal, est évidemment d'origine étrangère. Je ne l'ai rencontré autour de Perpignan, que dans les haies des jardins, et *toujours à fleurs semi-pleines*. De plus, on l'appelle vulgairement ici « *Rosier du Bengale* » nom qui semble justifier à l'avance la place qu'il doit occuper dans le groupe des *Indicœ*. Mais je ne saurais être du même avis en ce qui concerne l'origine du *R. ruscinonensis*. J'ai rencontré plusieurs fois ce rosier sur les collines sèches et incultes autour de Perpignan, loin de toute habitation, et avec tous les caractères de la spontanéité. Le *R. ruscinonensis* est un arbrisseau spécial à la région du Roussillon, voisin il est vrai du *R. moschata* Mill, mais qui ne saurait lui être identifié.

*Forma* B. *Congruens* Gandg. et O. Debeaux *mss*. 1876.

Arbrisseau touffu, bas ou rampant, ne s'élevant jamais à plus d'un mètre de hauteur ; folioles plus petites que dans le *R. ruscinonensis*, celles des rameaux stériles ovales, larges, lancéolées ; pédoncules, pétioles, stipules et calices *pubescents et glanduleux à la fois ;* fleurs grandes, blanches, odorantes ; fruit oblong d'un jaune-orangé.

Hab. les bords des vignes, sur les collines sèches, au mas Llianes, au Serrat-d'en-Vaquer, etc. près de Perpignan. Fl. 1 - 15 juin.

*Obs*. La *var*. *congruens* que j'ai longtemps considérée comme la forme typique et spontanée du *R*. *ruscinonensis* se distingue de celui-ci par son port bas, touffu ou rampant, et surtout par ses pédoncules, pétioles, divisions calicinales extérieures pubeseents, et parsemés de nombreuses glandes, et non simplement pubescents.

**Rosa Broteri** Tratt. *Monogr*. *Rosac*. (1825). *R. moschata* Mill. ex parte.

Ce rosier est fort abondant autour de Perpignan dans les haies des jardins où il fleurit pendant quatre à cinq mois de l'année , d'avril à septembre. On l'appelle vulgairement ici « *Rosier du Bengale,* » et d'après Trattinick, il serait originaire de l'Italie méridionale, d'où il a été importé en Espagne et en Portugal. Brotero l'a décrit dans sa *Flora lusitanica*, comme étant le *R*. *scandens* Mill., et dans sa belle iconographie des roses. Redouté l'a nommé *R*. *sempervirens* var. *latifolia*. Le *R*. *Broteri* se rencontre toujours à fleurs *semi-pleines,* ce qui est l'indice certain d'une origine cultivée. On le distinguera du *R*. *sempervirens* L. par les segments du calice au nombre de trois et pinnatifides, par ses pétales de couleur rose d'abord, puis blanche-carnée, par son réceptacle glabre, par ses tiges flexueuses-grimpantes, par sa floraison plus précoce, etc.

**Rosa Gandogeriana** O. Debeaux in *Bull. Soc. Bot. France*, Tom. 21, p. 9 (1874), et in *Bull. Soc. Agric. et Scient. Pyr.-Or.* (1875). — Bord des haies, près de la Briquetterie Lucia, et au Mas Camo à Perpignan.

**Rosa scandens** Mill. *Dict.* n° 8 ; O. Debeaux in *Bull. Soc. Agr. Scient. Pyr.-Or.* 1875. — Les haies des environs de Perpignan, sur la route de Port-Vendres, au-dessus de la butte du tir (juillet 1876) ; environs de Pia (*A. Legrand*) ; haies d'Argelès-sur-Mer, etc.

*Forma* B. *Cerasoïdes* Gandog. et O. Deb. *mss.*

Arbrisseau beaucoup plus touffu, à rameaux allongés, flexueux ou dressés, folioles un peu plus grandes, plus aiguës au sommet ; fruits moins gros, de la grosseur d'une petite cerise sauvage, à pédoncules hérissés glanduleux. Hab. les rochers, les bords du ravin de N.-D. de Consolation près de Collioure.

**Rosa microphylla** Dec. *Cat. plant. hort. monspel.* p. 138, et *Flor. Franç.* 5, p. 538 ; Seringe in Dec. *Prodr.* 2, p. 598.

Sous-arbrisseau à tiges rampantes sur le sol, à folioles très-petites ; fleurs grandes, blanches ; fruit petit, glabre et subglobuleux. — Bords des vignes, et dans les haies, au-dessous du *Sarrat-d'en-Vaquer*, à Perpignan.

*Forma* B. *Variifolia* Gandg. et O. Deb. *mss.*

Buisson flexueux, très-rameux, de un mètre de hauteur environ ; folioles de grandeur différente sur le même rameau. Hab. la même localité que le type.

**Rosa fastigiata** Bast. *Suppl. flor. Maine-et-Loire*, p. 30 ; Désegl. *Essai monog. ros.* p. 23. — Haies de l'hermitage de Pia (*A. Legrand*).

**Rosa spinosissima** Lin.; Déségl. *Essai monog. ros.* p. 46.

Sous-arbrisseau à tiges dressées et très-épineuses; fruit petit, *rouge* et *globuleux*. — Très-abondant à Mont-Louis.

**Rosa mitissima** Gmel. *Flor. Bad.* 4, p. 358; Timbal-Lag. in *Bull. Soc. Bot*, France (Session extraord. de Prades Mont-Louis), Tom. 19, p. CXVI, 1872, sine descriptione. — Les rochers des env. de Mont-Louis (*Timbal*); retrouvé en 1875 par M. P. Pellet dans la même localité; com. à Bolcaire.

**Rosa dichrocarpa** Gandg. et O. Debeaux *mss. ined.* (1875); *R. pimpinellifolia* Lin. et Auct. ex parte.

Sous-arbrisseau de petite taille (35 à 50 centimètres), peu rameux, à rameaux dressés, très épineux; fleurs d'un jaune pâle; fruits de la grosseur d'un pois ordinaire, d'un noir bleuâtre et glaucescents. — Les rochers et les fortifications de Mont-Louis (*P. Pellet*).

**Rosa adenostephana** Gandog. *mss. ined.* 1877.

Espèce très voisine du *R. myriacantha* Dec. dont elle diffère par ses fleurs d'un jaune pâle, ses pédoncules et sépales très glanduleux, etc.

Hab. les rochers autour de Mont-Louis, en société avec le *R. dichrocarpa* (*P. Pellet*).

**Rosa detonsa** Gandg. et O. Deb. *mss. ined.* 1875; *R. alpina* Auct. ex parte.

Arbrisseau de 1 mètre de hauteur environ, à tiges dressées rameuses au sommet, glabres, d'un brun clair, à peine spinescentes; aiguillons courts et très fins; folioles petites obovales cunéiformes à la base, glabres, fortement dentées en scie, surtout dans la partie supérieure, dents 1-2 fois dentées; stipules sagittées, glanduleuses sur les bords; sépales émargi-

nés à bords ciliés, et à divisions linéaires-lancéolées, de même longueur que les pétales; fruit allongé, rétréci aux deux extrémités, glabre ainsi que le pédoncule; fleurs d'un rose vif.

Hab. les rochers des env. de Mont-Louis (P. Pellet). — Fl. en juin; fruits septembre-octobre.

**Rosa filispina** O. Debeaux *mss.* 1875. *R. alpina* Auct. ex parte.

Arbrisseau peu élevé (80 à 120 centim.) dressé, peu rameux; rameaux courts, étalés, d'un rouge vineux foncé, glabres et parsemés çà et là d'aiguillons allongés, droits, longuement acuminés, d'un blanc pâle, excessivement fins, et géminés sur les rameaux supérieurs; folioles glabres, ovales-elliptiques, arrondies à la base, d'un vert cendré en dessus, plus pâles et blanchâtres en dessous, glanduleuses sur la côte médiane seulement, fortement dentées en scie, à dents composées et glanduleuses sur les bords; stipules très glanduleuses sur les bords; fleurs d'un rose vif; fruits gros, rouges, subsphériques, glabres, surmontés des divisions calicinales persistantes à la maturité, celles-ci linéaires-lancéolées, blanches-tomenteuses en dedans, glanduleuses en dessous, et plus longues que les pétales; pédoncules d'un rouge vif, hérissés-glanduleux sur toute leur surface.

Hab. les rochers des env. de Mont-Louis, Font-Romeu, etc. (*P. Pellet*).

**Rosa aucuparioides** Gandog. *mss. inéd.* 1876. *R. alpina* Auct. ex parte.

Ce rosier est facile à distinguer dans tout le groupe des *alpinæ* par ses feuilles à folioles longuement ovales-lancéolées fortement incisées-dentées, ridées et semblables à celles du *Sorbus aucuparia*.

Hab les env. de Mont-Louis (*P. Pellet*).

**Rosa patentiramea** O. Debeaux *mss.* 1875. E grege *R. Reuteri* Godet, ex parte.

Arbrisseau élevé de 2 mètres à 2 et demi et plus, dressé et touffu, rameux dès la base et produisant des rameaux stériles de 3 mètres de longueur au moins, ascendants puis arqués-accombants; tiges fructifères dressées, de la grosseur du bras d'un enfant, très rameuses, à rameaux étalés-divariqués et peu armés; aiguillons courts, recourbés, à base oblongue très allongée (18 millim. long. sur 4 larg.); folioles assez grandes, obovales subarrondies, d'un vert pâle en dessus, blanchâtres-pubescentes en dessous et fortement dentées en scie; stipules subsaggittées, dentées aux bords, à dents simples, courtes et glanduleuses; fruits gros, allongés, ovoïdes-oblongs, glabres à divisions calicinales persistantes sur le réceptacle, celles-ci laciniées dès la base, velues-tomenteuses en dedans, glabres en dessous.

Hab. les glacis des fortifications de Mont-Louis (*P. Pellet*).

**Rosa nervifolia** Gandog. et O. Debeaux *mss. inéd.* 1875.

Espèce voisine des *R. salœvensis* Rip. et *R. patentiramea* O. Deb. Elle diffère de ce dernier par ses rameaux étalés-dressés, d'un vert-glaucescent, par ses feuilles ovales-lancéolées, d'un vert beaucoup plus pâle en dessus, glabres, blanchâtres et glaucescentes en dessous, par son fruit moins gros et moins allongé, par ses aiguillons à base beaucoup plus petite (8 millim. de longueur sur 3 de larg.) etc.

Hab. les glacis des fortifications de Mont-Louis (*P. Pellet*).

**Rosa Pelleti** O. Debeaux *mss.* 1875; *R. Reuteri* Godet, ex parte.

Arbrisseau droit et peu touffu, de 1 mètre 50 à 2 mètres de hauteur, tiges nombreuses, d'un rouge-vineux, glabres, nues à la base, et rameuses à leur sommet seulement, peu aiguillonnées; aiguillons des tiges principales géminés, rarement

ternés, d'un blanc cendré et tachetés de noir, à base ovale-elliptique peu allongée ; folioles d'un vert foncé en dessus, glabres, blanchâtres-pubescentes en dessous, ovales-lancéolées, acuminées, fortement dentées en scie; pétioles peu glanduleux ; stipules demi-sagittées avec quelques glandes sur les bords. Fleurs d'un rose pâle, disposées en petits corymbes de trois à quatre fleurs ; sépales à divisions longuement linéaires, 2-3 fois laciniées, velues-tomenteuses en dedans et de même longueur que les pétales; fruit gros, glabre, subglobuleux, rouge-purpurin, à pédoncule très court et glabre.

Ce beau rosier que je dédie à mon excellent collègue M. Pellet, entomologiste des plus distingués, est un des mieux caractérisés de la section des *montanæ*. Il se reconnait facilement à ses tiges peu rameuses, feuillées au sommet seulement, de couleur d'un rouge-vineux, à ses feuilles d'un vert foncé en dessus, glabres, non glanduleuses, à ses fleurs grandes d'un rose-pâle, à ses fruits gros, subglobuleux, glabres, etc.

Hab. les haies des jardins à Mont-Louis (*P. Pellet*); Fl. en juin ; fr. en septembre.

**Rosa stephanocarpa** Déseglise et Ripart *mss*. Grex *R. rubrifoliæ* Vill.

Arbrisseau dressé, de 1 mètre à 1,50 de hauteur, peu rameux ; tiges dressées, raides, d'un rouge foncé, fortement aiguillonnées, à rameaux dressés, non décombants et glaucescents ; aiguillons géminés, allongés, puis un peu recourbés et jaunâtres, à base ovale-lancéolée des deux côtés ; folioles petites, ovales, acuminées, fortement dentées, d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous et glaucescentes ; pétioles glanduleux ; fleurs (2-4) réunies en petits bouquets ; pétales... fruits ovoïdes-oblongs, d'un rouge foncé, glabres et surmontés des divisions calicinales persistantes à leur maturité, celles-ci

linéaires-lancéolées et laciniées, hispides-pubescentes en dessus; couronne stylifère velue-tomenteuse.

Hab. Sur les rochers aux env. de Mont-Louis (*P. Pellet*).

**Rosa calcarea** Gandog. *Decad. plant. nov.* VIII n° 6, in *Bull. soc. agr. scient. et litt. Pyr.-Orient.* (1875), et var. *robustior* (loc. cit.) — Collines près de Camélas, et au Mont-Saint-Martin (500 mètr. d'altitude), où cette espèce a été découverte par M. A. Locard, ingénieur-géologue, au commencement d'octobre 1872.

**Rosa longituba** Gandgr. et O. Deb. *mss.* inéd. 1876.

Ce rosier est assez fréquent dans les haies et les clôtures des jardins, à l'entrée de la route de Port-Vendres, près du cimetière Saint-Martin à Perpignan. Il se fait remarquer au premier coup d'œil par ses tiges et rameaux longs, arqués et flexibles, par ses folioles lancéolées-aiguës, profondément dentées en scie, glabres, à pétioles pubescents; par ses fleurs grandes, rosées, à pétales longuement cunéiformes à la base, en cœur au sommet, et surtout par ses fruits ovales-allongés, sublagéniformes.

**Rosa Timbaliana** Gandg. et O. Debeaux *mss.* 1876.

Arbrisseau dressé, touffu, de 1,50 à 2 mètres de hauteur, à aiguillons courts, faibles, dilatés, peu courbés, plus ou moins nombreux sur les rameaux floraux; folioles d'un vert glauque, très glabres sur les deux faces, oblongues-lancéolées et courtement tronquées à la base, à côte médiane glanduleuse; dents les unes simples, les autres composées, droites; pétioles aiguillonnés, parsemés de poils et de glandes rares; stipules larges, longues, à oreillettes droites; pédoncules 2-4, glabres, longs de 11 à 13 millim.; calice à tube glabre, oblong; sépales réfléchis, caducs, à partitions assez larges, ordinairement entières, églanduleuses aux bords, la terminale entière, large

et saillante ; styles légèrement velus, saillants, à disque conique ; pétales larges blancs, non ciliés sur l'onglet, subarrondis, à la base ; fruit oblong, étranglé du haut, glabre.

*Hab.* Saint-Paul-de-Fenouillet, les haies sur le *chemin des stations*, qui conduit à l'hermitage de Saint-Antoine-de-Galamus. Fl. 1-15 juin (*O. Debeaux et G. Gautier*).

*Obs.* Cette rose, que M. Gandoger et moi dédions avec empressement à M. Timbal-Lagrave, l'infatigable explorateur de la vallée de l'Agly, dans les Pyrénées-Orientales, est surtout distincte par ses folioles glaucescentes, et ses grandes fleurs d'un blanc de lait. Elle appartient à la section des *Crepiniœ* Gdgr. (Caninæ Auct.) A *Leiophyllœ anisodontœ* Gandg. *Essai class. ros.* p. 26, et est voisine du *R. poetica* Gand. *Ros. nov. gall.* in Flora (1877), dont elle se distingue par ses styles *un peu velus*, et non très glabres, ses fleurs blanches beaucoup plus grandes, par ses folioles glauques et non d'un vert très foncé luisant, par son fruit moins allongé, son port plus trappu, etc.

**Rosa naias** Gandog. *Decad. plant. nov.* IX, n° 1, (loc. cit. 1875). — Rives de la Tet, à Saint-Estève, au milieu des roseaux (*O. Debeaux*).

**Rosa indifferens** Gandg. *Dec. plant. nov.* IX, n° 3, *loc. cit.* 1875. — Les rochers micaschiteux du Mondony, près du fort d'Amélie-les-Bains. (*O. Debeaux*).

**Rosa Œnensis** Kerner in *Œstern. botan. Zeitung*, n° 2, 1859. — Les haies des jardins, le long de la Basse, près de la gare de Perpignan, (*O. Debeaux*).

**Rosa nervulosa** Gandg. et O. Debeaux, *mss.* (1875). — *Bull. Soc. Helvet*, septième année. p. 22, et *Plant. Soc. Helv. exsicc.* (1876).

Arbrisseau peu élevé (0,90 à 1m20 de hauteur), rameux dans la partie supérieure seulement ; tiges droites, à rejets sté-

riles dressés, non accombants, glabres, rameaux floraux étalés-dressés, à écorce brune-rougeâtre, et munis d'aiguillons courts, nombreux, inclinés, dilatés-arrondis inférieurement ; folioles coriaces (à nervures épaisses et saillantes), largement ovales, aiguës au sommet, arrondies à la base, très glabres sur les deux faces, à côte médiane glanduleuse en dessous ; dents toutes composées-glanduleuses, ouvertes, très-profondes ; pétioles aiguillonnés velus à la base, et très-glanduleux ; stipules larges, glabres, à oreillettes divergentes ; pédoncules 2-4 glabres, 9-13 mill. de long., calice à tube ovoïde, glabre ; sépales pinnatipartits, à partitions latérales églanduleuses, larges, un peu dentées, la particule terminale élargie ; styles velus-laineux, libres, à disque fortement conique ; pétales petits, d'un beau rose, obcordés au sommet, brusquement atténués à la base et non ciliés ; fruit ovoïde, déprimé au sommet, glabre, rouge et dressé à la maturité.

Hab. les collines sèches et sablonneuses au bord des vignes, au sud de Perpignan. — Fleur. 30 mai ; fr. mûrs 4 août (*O. Debeaux*).

*Obs.* Cette espèce appartient à la tribu des *Crepiniœ* Didymodontæ (Gandog.) (*Caninœ-biserratœ* Crépin in *Prim. monog. rosar.* Elle est voisine du *R. venosa* Swartz ex Spreng. *Syst. veget.* II p. 554, duquel elle diffère par ses folioles arrondies à la base et non rétrécies ou cunéiformes, par ses rameaux floraux généralement inermes, son fruit plus gros, etc. Elle s'éloigne du *R. malmundariensis* Lejeune *Flor. de Spa*, par ses folioles ovales à nervures beaucoup plus saillantes, son fruit ovoïde et non ovale-arrondi ou subglobuleux, par son aspect vert, ou à peine rougeâtre.

Les *Rosa opaca* Friès non Grenier, et *R. affinis* Rau, sont également voisins de cette espèce, et s'en distinguent surtout par les divisions calicinales munies de glandes nombreuses sur les bords.

**Rosa biserrata** Mérat *Fl. Par.* (1812) p. 190; Désegl. *Essai monog. ros.* p. 72; *R. canina* var. *Meratiana* Seringe in Dec. *Prodr.* 2, p. 614.

Hab. les haies et les buissons des collines sèches au sud de Perpignan; chemin de Saint-Antoine-de-Galamus, près de Saint-Paul-de-Fenouillet, etc.

**Rosa Pouzini** Tratt. *Monog. rosac.* 2, p. 117; *R. micrantha* Dec. *Fl. fran.* non Smith. — Mont Saint-Martin, près de Camélas, à 510 mèt. d'alt. (*A. Locard.*). Cette espèce est assez rare dans le midi de la France; on la retrouve à Montpellier, dans le Gard, sur les montagnes du Beaujolais (*Gandoger*), et dans l'Isère (*Abbé Boullu*).

**Rosa Debeauxii** Gandg. *mss. inéd.* 1875, *R. Pouzini* Auct. ex parte.

Arbrisseau de petite taille, (45 à 60 centim. de hauteur), peu rameux, à rameaux courts, étalés-divariqués, et d'un gris cendré; aiguillons épars, simples ou géminés, ceux des tiges principales forts, recourbés, ceux des rameaux supérieurs beaucoup plus petits et d'un brun clair; folioles très-petites, ovales-elliptiques au sommet, rétrécies en coin à la base, profondément dentées en scie, et à dents composées, glabres, d'un vert sombre en dessus, plus pâles et un peu glanduleuses en dessous; fruits petits, ovoïdes à la base, rétrécis brusquement au sommet, d'un rouge vif et parsemés de quelques glandes, à pétioles très-hérissés glanduleux.

Le *R. Debeauxii* vient se placer à côté du *R. maru* Gandg. in *Ann. Soc. Scient. Natur. Cherbourg, vol. XX,* dont il a le port et l'aspect. Il a été découvert sur les collines calcaires de Castelnau (450 à 500 mèt. d'alt.), par M. A. Locard, en 1872.

**Rosa oscillans** Gandg. *mss. inéd.* 1875. — Forme du groupe du *R. Pouzini*, et voisine du *R. Debeauxii*. Elle en

diffère par ses folioles glanduleuses en dessous sur toute leur surface, et non à peine glanduleuses. Elle se rapproche aussi du *R. subintrans* Gren. in C. Billot *Flora Gall. et Germ. exsicc...* — Les environs de Castelnau et de Camélas, au-dessus de Thuir (A. Locard).

**Rosa Penchinati** Gandg. et O. Debeaux, *mss*. 1876.

Arbrisseau de moyenne grandeur (1 $^1/_2$ à 2 mètres), peu touffu, à rameaux flexibles, arqués, les floraux inermes, aiguillons gros, crochus-dilatés ; folioles d'un vert-foncé, glaucescentes, glabres sur les deux faces, épaisses, obovales-elliptiques et acutiuscules, un peu tronquées à la base, à côte médiane églanduleuse ; dents toutes simples, lancéolées, et un peu convergentes vers le limbe ; pétioles aiguillonnés-glanduleux, un peu pubescents ; stipules grandes, larges, à oreillettes droites ; pédoncules 1-3, aculéolés-glanduleux, 9-10 millim. de long. ; calice à tube obovale-oblong, lisse ; sépales finement glanduleux sur le dos, réfléchis, puis caducs, à partitions longues, larges, entières, la terminale élargie et saillante. Styles glabres à disque conique ; pétales blancs, grands, non ciliés, à onglet courtement aigu ; fruit gros, obovale, d'un rouge foncé à la maturité.

Hab. les haies et les bords de la route de Port-Vendres, au 3e kilomètre, près de Perpignan (*O. Debeaux*). Dédié à M. le Dr Penchinat, botaniste à Port-Vendres.

*Obs.* Cette espèce appartient à la section des *Crepiniæ* (Caninæ Auct.), *B. Stictopodæ euandegavenses* Gandg. *Essai class. nonoros.* p. 28. Elle doit se classer près du *R. hirtella* Rip. in Christ *Rosen der Schw.* p. 161, duquel elle diffère par son fruit plus gros, son disque conique, ses olioles tronquées à la base, etc.

**Rosa nummularioides** Gandg. *mss. inéd.* 1875. — Les rochers micaschisteux du Mondony, au-dessus du fort d'Amélie-les-Bains (300 mètres d'altitude environ).

Cette espèce appartient à la section des *Caninæ-trichophyllæ*, et vient se placer à côté du *R. Gennarii* Huet du Pav. dont elle s'éloigne par ses folioles petites, velues, pubescentes en dessous sur la côte médiane seulement, pas ses styles rares, glabres, son fruit beaucoup plus petit, etc.

**Rosa alba** Lin. *Spec.* 705; désegl. *Essai monog. ros.* p. 91; *R. alba* var. *vulgaris* Ser. in Dec. *Prodr.* 2, p. 622.

Arbrisseau élevé, rameux, à rameaux diffus, aiguillons épars, arqués, presque nuls sur les rameaux florifères; folioles 5-7 largement ovales-orbiculaires, glabres, d'un vert foncé en dessus, simplement dentées; pédoncules solitaires ou en corymbe, hérissés-glanduleux; sépales pubescents-glanduleux; styles courts hérissés; fleurs grandes, blanches, odorantes (Désegl.).

Cette espèce ne se rencontre dans les haies qu'à l'état subspontané et d'origine cultivée. Les horticulteurs de Perpignan se servent de ce rosier, pour y greffer les rosiers doubles remontants, et c'est ce qui explique sa fréquence autour des jardins.

**Rosa didymoxis** Gandg. et O. Deb. *mss. inéd.* 1876.

Arbrisseau de petite taille (80 centim. à 1 mèt.), peu rameux dès la base; tiges principales glabres, rameuses dans leur moitié supérieure et armés d'aiguillons nombreux, courts, légèrement arqués-recourbés; folioles grandes, glabres en dessus, pubescentes-hispides en dessous surtout sur la côte médiane qui est très saillante; pétioles velus-pubescents; fleurs...; fruits petits, globuleux, glabres ainsi que les pédoncules; stipules glanduleuses sur les bords; divisions calicinales persistantes, lancéolées-laciniées, hispides-tomenteuses sur la surface externe.

Hab. les environs de Mont-Louis (*P. Pellet*). — Le *R. didymoxis* du groupe des *Caninæ trichophyllæ*, est surtout

distinct par ses folioles à dents toutes composées, caractère fort rare dans la section du *trichophyllæ*.

**Rosa accipitrina** O. Debeaux *mss. inéd.* 1876.

Voisin de l'espèce précédente, mais de taille plus élevée (1,20 à 1,60 de hauteur); tiges dressées, brunes à leur surface, à rameaux étalés-flexueux, puis redressés, fortement aiguillonnés dès la base; aiguillons comprimés sur les côtés, très acérés, et subitement recourbés au sommet, à base large, ovale-oblongue, isolés sur les tiges principales et géminés sur les rameaux supérieurs; folioles petites, obovales-elliptiques, atténuées en coin à la base, profondément dentées en scie, d'un vert-clair et glabres en dessus, incannescentes-subtomenteuses en dessous, nerviées-réticulées, à nervures saillantes; fleurs.....; fruits assez gros, globuleux, glabres ainsi que les pédoncules et couronnés par les divisions du calice, celles-ci persistantes, lancéolées-acuminées, velues-laineuses en dessus.

Hab. les fortifications de Mont-Louis (*P. Pellet*).

**Rosa Companyoli** O. Debeaux *mss. inéd.* 1876, section des *Caninæ-trichophyllæ*.

Arbrisseau de 1m20 à 1,50 de hauteur, touffu, très rameux au sommet; tiges brunes-rougeâtres, à épiderme mince, blanc et caduc, peu aiguillonnées; rameaux étalés en tous sens, puis redressés; folioles petites, obovales, subspathulées, fortement dentées en scie, d'un vert-pâle en dessus, incanescentes subtomenteuses en dessous; pétioles velus, non glanduleux; fruit arrondi-globuleux, longuement pédonculé, glabre, et surmonté par les divisions du calice, celles-ci laciniées sur les bords, velues-tomenteuses en dessus; styles persistants, velus-tomenteux à leur base.

Hab. les env. de Mont-Louis. Rochers autour de la citadelle, etc. (P. Pellet).

**Rosa perdurans** Gandog. et O. Debeaux *mss.* 1876.

Arbrisseau de 2 mètres à 2,50 de hauteur, pluricaule, à tiges fortes (2 à 3 centim. de diamètre) dressées, légèrement arquées au sommet, peu rameuses et à rameaux divergents; aiguillons courts, crochus-dilatés, assez nombreux sur les rameaux floraux, nuls ou épars sur les tiges principales; folioles coriaces, nervées, oblongues, aiguës au sommet, longuement atténuées-cunéiformes à la base, très glabres sur les deux faces, à nervures secondaires finement et peu glanduleuses; dents profondes, composées, convergentes; pétioles aiguillonnés, glanduleux, parsemés de quelques poils rares; stipules étroites, glanduleuses sur le dos, à oreillettes divergentes; pédoncules 3-6, hispides-glanduleux, 10-12 millim. de longueur, à bractées oblongues-acuminées caduques, bordées de glandes; calice à tube obovale-oblong, parsemé de glandes; sépales réfléchis, caducs, piunatipartits, entièrement glanduleux sur le dos, à partitions étroites; styles libres, courts, parsemés de quelques poils rares; disque conique; fleurs grandes, blanches; pétales non ciliés et atténués en coin à la base obcordés au sommet; fruit obovale-oblong, arrondi à la base, atténué-tronqué du haut, peu ou point parsemé de glandes, dressé, d'un rouge-orangé et faiblement pulpeux (plutôt coriace) à la maturité.

Hab. les collines sèches et sablonneuses au bord des vignes, au-dessus du Mas Llanes, près de Perpignan (*O. Debeaux*). Fl. du 15 au 30 mai ; fr. du 1 au 10 août.

*Obs.* Cette espèce appartient à la section des *Chaviniœ* Gandoger in *Essai class. nouv. roses*, p. 34. (*Caninœ scabratœ* Crépin in *Prim. monog. ros.* p. 21) par ses folioles inférieures légèrement glanduleuses en dessous ainsi que les nervures principales. Elle est voisine du *Rosa scabrata* Crépin *(loc. cit)*; Christ *Rosen der Schweiz* p. 130, duquel elle diffère par son port robuste, dressé, par ses tiges grosses à

rameaux un peu arqués au sommet, par ses folioles beaucoup plus larges, plus fortement nervées, par son fruit tronqué-atténué du haut, par son disque conique, ses fleurs beaucoup plus grandes etc. (*M. Gandoger*).

**Rosa Perpignanensis** Gandog. et O. Debeaux *mss.* (1875).

Buisson très petit, de 40 à 50 centim. de hauteur; tiges grêles, lâches, flexueuses, à rameaux étalés-dressés, peu nombreux et aiguillonnés, aiguillons géminés, opposés, minces et recourbés légèrement; folioles petites, glabres en dessus, hispides en dessous, ovales-lancéolées et profondément dentées, à dents composées; fleurs petites d'un rose vif; fruit petit, subglobuleux glabre, longuement pédonculé, pédoncule glanduleux; sépales lancéolés-linéaires laciniés, et dépassant les pétales.

Hab. les haies des jardins, le long de la Basse, en société avec le *R. œnensis* Kern.

**Rosa oblongicalyx** Gandg. *Decad. plant. nov.* XVII, n° 9, in *Bull. soc. agric. scient. et litt. Pyr.-Orient.* (1875) p. 436; O. Debeaux in *Bull. soc. dauph.* n° 4, p. 112 cum descriptione, et in *Plant. soc. dauph. exsicc.* n° 1197 (1876).

Cette espèce appartient à la section des *Rubiginosæ* (CHABERTIA), tribu des *Euribiginosæ hypostyloidæ* Gandg. Elle ne peut se rapprocher que du *R. Lemanii* Boreau *Flor. du centre*, 3e édit. n° 875, dont elle diffère par son port moins élancé, ses aiguillons moins longs, ses folioles un peu plus larges et non très aiguës, atténuées aux deux extrémités, à côte médiane toujours seule velue, ses pétioles à peu près tous inermes, ses styles moins évidemment réunis à la base. Elle a aussi quelques rapports avec les *R. nemorosa* Libert in Lejeune *Flor. de Spa*, 2, p. 311, *R. micrantha* Smith *Engl. bot.* tab. 2490, et *R. septicola* Déségl. *Essai monog. ros.*

p. 109; mais ses pétioles à poils épars et non mollement velus, la distinguent facilement de ces trois dernières espèces (*Gandoger*).

Hab. les haies aux bords des routes; route de Perpignan à Port-Vendres, à la borne kilom. nº 3; Mont-Saint-Martin, près de Camélas, à 500 mèt. d'altitude.

**Rosa podostigma** Gandg. *Decad. plant. novar.* XVII, nº 10, (*loco citato*) 1875, p. 437.

Hab. les collines calcaires au bord des ravins à Castelnau (*A. Locard*).

**Rosa galbanum** Gandg. et O. Debeaux *mss. inéd.* 1875; e grege *R. Lemanii* Bor.

Sous-arbrisseau de 20 à 30 centimèt. de hauteur, rameux dès la base, à rameaux d'un gris-cendré, étalés-dressés; aiguillons épars, géminés, droits, à peine arqués; folioles très-petites obovales, atténuées à la base, subarrondies au sommet, irrégulièrement dentées, très-glanduleuses en dessous, glandes ferrugineuses; fruit obové un peu glanduleux. Toute la plante exhale, en la froissant, une odeur balsamique analogue à celle de l'oléorésine térébenthine.

Hab. les collines arides à Camélas, et au Mont-Saint-Martin à 500 mètres d'altitude (*A. Locard*, 1872).

**Rosa subsetosa** Gandg. *mss. inéd.* 1875. *R. micrantha* Dec. ex parte.

Arbrisseau de 2 mètres de hauteur, à tiges élevées dès la base, arquées au sommet, non décombantes, armées de nombreux aiguillons droits, surtout sur les rejets stériles; fleurs d'un rose vif; fruits oblongs, très-glanduleux ainsi que les pédoncules; folioles obovales lancéolées, glanduleuses en dessous, et répandant, quand on les froisse, une odeur résineuse balsamique.

Hab. les rives du Réart, près du pont du chemin de fer; fl. 25 mai; fruits mûrs 20 septembre (*O. Debeaux*).

**Rosa mutabilis** O. Debeaux *mss.* 1876 ; *R. versicolor* Tim.-Lagr. *Reliq. Pourret.* p. 63 (1875), non Tratt. nec Lindl. — Bords des vignes et des sentiers en montant à Saint-Antoine-de-Galamus. Fleur. du 10 au 20 juin.

Cette espèce se distingue de tous les rosiers de la tribu des *Rubiginosæ* par la couleur des fleurs qui varie du rose vif au blanc pur, selon les progrès de la floraison, et par la forme des dents des folioles qui sont surdentées et profondes. Les aiguillons varient également sur le même individu par leur coloration, qui est tantôt d'un rouge brique et tantôt d'un jaune pâle. M. Timbal-Lagrave a fait connaître, le premier, ce remarquable rosier dans ses *Reliquiæ Ponrretianæ* sous le nom de *Rosa versicolor*. Mais comme il existait antérieurement deux autres espèces de *Rosa* appartenant à deux tribus différentes et portant le même nom de *versicolor*, j'ai dû changer en vertu des lois de la nomenclature, le nom spécifique du rosier de Saint-Antoine-de-Galamus, en celui de *mutabilis* (1), lequel a la même signification, et n'amènera aucune confusion avec les *R. versicolor* décrits antérieurement.

**Rosa corbariensis** O. Debeaux *mss.* 1876.

Arbrisseau de 1$^{m}$ 50 à 2 mètres de hauteur, peu rameux ; tiges droites, élancées, à rameaux grêles, étalés-dressés ou divariqués ; aiguillons peu nombreux, épars, simples ou géminés, courts et recourbés, à base ovale-lancéolée des deux côtés ; rameaux florifères nus, et feuillés dans le dernier tiers supérieur ; folioles semblables à celles du *R. mutabilis*, d'un brun-foncé en dessus, d'un blanc-pâle en dessous, profondément dentées, à dents surdentées glanduleuses en dessous ainsi que les pétioles ; tube glabre d'un rouge-vineux ; divisions

(1) Essai d'une classification nouvelle des roses de l'Europe et de l'Orient (*Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 23 (1876).

calicinales laciniées sur les côtés et glanduleuses aux bords; fleurs rosées avec une teinte plus foncée sur le bord des pétales; fruits ovoïdes-oblongs.

Hab. les garrigues rocailleuses, au Pont de la Fou, près de Saint-Paul-de-Fenouillet; fl. en juin.

*Var*. B. **Jeanbernati** O. Debeaux *mss.* et *in Herb.* 1876.

Arbrisseau dressé touffu, de 1m50 à 1m75 cent. de hauteur, ayant le faciès du *R. corbariensis*, forme typique, dont il diffère seulement par ses rameaux plus denses, plus feuillés et moins divariqués, par ses folioles beaucoup plus étroites-allongées, à dents plus profondes et très glanduleuses aux bords, à leur surface inférieure ainsi que sur les pétioles, à stipules plus grandes et également plus glanduleuses sur les bords, par ses fleurs grandes, d'un blanc légèrement rosé, par ses fruits plus arrondis, ses aiguillons plus serrés, courbés en dedans et de couleur jaune-pâle, etc.

Hab. les bords des chemins et des garrigues à Saint-Paul-de-Fenouillet, près du Pont de la Fou, en société du *R. corbariensis*. Récolté le 9 juin 1876, en compagnie de M. le Dr Jeanbernat, botaniste des plus distingués de Toulouse, et à qui je me fais un plaisir de dédier cette belle variété.

*Obs*. Les *Rosa mutabilis* et sa variété à glandes sous-foliaires très-nombreuses ainsi que le *R. corbariensis* à folioles à peine glanduleuses en dessous, sont considérés par M. le Docteur Christ, l'auteur bien connu des « *Roses de la Suisse* » comme étant des formes distinctes du groupe des *Hispanicæ*. Les rhodologues français n'admettent pas encore le groupe des *Hispanicæ*, dont ils distribuent les espèces connues en partie dans les *Caninæ-glandulosæ*, et en partie dans les *Rubiginosæ*. M. le Dr Christ à qui j'ai communiqué des spécimens des *Rosa mutabilis, corbariensis* et *var*. B. de Saint-Paul-de-Fenouillet, m'a écrit (*Lettre du 8 janvier 1877*), qu'il a une opinion nettement arrêtée sur la validité du groupe des

*Hispanicæ*, lequel est spécial à l'Europe australe et qui comporte les formes suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| 1° *R. mutabilis* | O. Debeaux. — | Basses-Corbières. |
| 2° *R. corbiarensis* | — | — |
| 3° *R. Pouzini* | Tratt. | Europe australe. |
| 4° *R. nevadensis* | Boiss. et Reut. | Espagne. |
| 5° *R. hispanica* | — | — |
| 6° *R. escurialensis* | — | —. |
| 7° *R. spinaflava* | Christ | Les Calabres. |
| 8° *R. florentina* | — | Italie moy. |

**Rosa barbata** Gandg. *mss. inéd.* 1875.

Arbrisseau de petite taille, recouvert d'une pubescence molle, longue, semblable à de la laine ; rameaux glabres, grêles, minces, non flexueux ; aiguillons jaunâtres faibles, droits ou inclinés, souvent géminés ; folioles petites, obovales, mollement tomenteuses, églanduleuses sur la côte médiane ; dents très-petites, serrées, composées ; pétioles tomenteux glanduleux ; stipules peu velues, rétrécies à la base en oreillettes faiblement divergentes ; pédoncules très-longs (26-30 millim.), peu glanduleux ; tube obovale-oblong, glabre, ou un peu glanduleux ; sépales découpés, caducs, glanduleux sur le dos ; styles glabres, un peu saillants, disque plan d'un pourpre vif ; fruit assez gros, obovale, rétréci aux deux extrémités, d'un rouge vif, glabre ou avec quelques soies.

Hab. les collines près de Vernet-les-Bains (*Bordére*).

Espèce curieuse, distincte et voisine du *R. farinosa* Rau.

**Rosa Andrzeiouskii** Stev. in Beyer *Enum. plant. Podol. et Volh.* p. 19 ; Déségl. *Essai monog. ros*, p. 124. — Les environs de Prats-de-Molló (*A. Legrand*).

**Rosa mespiliformis** O. Debeaux *mss*. 1875.

Arbrisseau élevé de 2 mèt. environ, à tiges droites et très-rameuses au sommet ; aiguillons courts, simples ou géminés,

...s en dessous, les autres en sens inverse; ...s-lancéolées, hispides-pubescentes en dessus, ...ses sur la face inférieure, régulièrement den... ...leuses sur les bords des dentelures, les pétioles, ...médiane en dessous.

...les environs de Mont-Louis, Font-Romeu, etc. (*P.* ...); fruits mûrs vers la fin de septembre.

...*s.* Le *R. mespiliformis* est l'une des roses les plus ...remarquables dans les Pyrénées-Orientales, de la tribu des *villosæ*. Elle est voisine du *R. Dicksoni* Lindl. in Reichb. *Flor. excurs.* n° 3790, et du *R. scabriuscula* Winch. *Bot. guid.* XI, p. 5; *Engl. botan.* tab. 1896, mais distincte de celles-ci par son fruit très gros, d'un rouge vif, glanduleux ainsi que les pédoncules. Le fruit au moment de sa maturité a 30 millim. de hauteur sur 20 millim. de largeur, et ressemble pour la forme à ceux du *Mespilus germanica*.

**Rosa leucoacantha** O. Debeaux *mss.* in *Herb.* 1875; *Rosa*..... (sine nomine) cum descriptione Timb.-Lagr. in *Bull. soc. bot. Fr.* XIX, (session extraordinaire de Prades-Mont-Louis,) p. CXXI. *R. villosa* Lapeyr. *Hist. abr. Pyr.* ex parte.

Espèce voisine du *R. mespiliformis* O. Deb. mais bien distincte par ses folioles plus petites, d'un vert-foncé en dessus, crépées-tomenteuses et jaunâtres en dessous, ovales subspatulées; par son fruit beaucoup plus petit, à peine glanduleux et presque sessile, à divisions calicinales persistantes, lancéolées-acuminées, fortement glanduleuses à la face inférieure. Mais le caractère important qui fait distinguer au premier abord notre *R. leucoacantha*, c'est la forme des aiguillons, qui sont droits, subconiques-allongés ou presque filiformes, et dont la couleur blanchâtre tranche sur la teinte rouge-pourprée des tiges principales et des rameaux.

*Hispanicæ*, lequel est spécial à l'Europe australe porte les formes suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1° | *R. mutabilis* | O. Debeaux. — | Basse |
| 2° | *R. corbiarensis* | — | |
| 3° | *R. Pouzini* | Tratt. | Europ |
| 4° | *R. nevadensis* | Boiss. et Reut. | Espa |
| 5° | *R. hispanica* | — | - |
| 6° | *R. escurialensis* | — | - |
| 7° | *R. spinaflava* | Christ | Lc |
| 8° | *R. florentina* | — | It |

**Rosa barbata** Gandg. *mss. inéd.* 1

Arbrisseau de petite taille, recouvert d'u longue, semblable à de la laine ; ram minces, non flexueux ; aiguillons jaunâ inclinés, souvent géminés ; folioles pe ment tomenteuses, églanduleuses sur très-petites, serrées, composées ; péti leux ; stipules peu velues, rétrécies à blement divergentes ; pédoncules tr peu glanduleux ; tube obovale-oblon duleux ; sépales découpés, caducs styles glabres, un peu saillants, di fruit assez gros, obovale, rétréci rouge vif, glabre ou avec quelqu

Hab. les collines près de Ver

Espèce curieuse, distincte et

**Rosa Andrzeiouskii**
*Podol. et Volh.* p. 19 ; Dés — Les environs de Prats-de-

**Rosa mespiliformis**

Arbrisseau élevé de 2 m rameuses au sommet ; aigu

ur la
les sui-
de Per-
ns la Cer-

*aninæ pubes-*
*ellet).*

*Caninæ-pubescen-*
ycerda (*P. Pellet).*

des *Caninæ-pubes-*
lonneuses à Perpignan

ct. des *Caninæ-Lutetianæ*
*phærica* Gren. Les environs

(Sect. des *Caninæ-Lutetianæ).*
ne (*P. Pellet).*

ux (Sect. des *Caninæ-tomentellæ*
erpignan, sur les collines sèches et

Debeaux (Sect. des *Rubiginosæ-suavi-*
env. de Bourg-Madame et de Puycerda

Ce rosier est sans aucun doute ... dans un
Lagrave a donné la description (... , et de
de la Société botanique de Fra ... observa-
spécifique, mais que ce botanis ... plusieurs
Lapeyrouse, et non des auteurs ... ntales. (*Note*
Hab. les environs de Mon ... 8).
*Lagr*. et *P. Pellet*).

Mes recherches rho
en 1877, et celles f
autour du Boulou et
lent collègue M. P
d'enlever à la scien
pour résultat, de
non encore signa
des Pyrénées-O
ner trois forme
*Rosa Olivei*
décrirons, M.
*des roses*
depuis que
à peu prè

# ιERCHES
# ΌES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Par M. O. DEBEAUX,
. de 1re classe, Chevalier de la Légion-d'Honneur,
membre résidant.

---

## AVANT-PROPOS.

Lorsque le Dr Louis Companyo, de mémoire très regrettée, publiait en 1864 son *Histoire naturelle des Pyrénées-Orientales* (1), il avançait avec raison que la partie botanique de son travail, fruit de quarante années d'herborisations assidues dans les diverses régions de ce département, laissait beaucoup à désirer. Il ne doutait pas non plus que la flore du Roussillon s'enrichirait d'une foule d'espèces nouvelles si les botanistes, stimulés par son exemple, venaient après lui explorer cette belle et riche contrée.

Depuis cette époque déjà éloignée de nous, le nombre des additions à faire à l'œuvre du Dr Companyo s'est accru considérablement. Cet heureux résultat est dû en

(1) *Histoire naturelle des Pyrénées-Orientales.* — 3 volumes in-8° ; Perpignan, 1864-1865, par le Dr L. Companyo.

partie aux recherches nombreuses de plusieurs botanistes infatigables qui ont résidé ou habitent encore dans les Pyrénées-Orientales, et parmi lesquels je me plais à citer MM. A. Guillon, A. Legrand, Ch. Naudin, Paul Oliver, Dr Ch. Penchinat, etc.. D'autres botanistes étrangers au département, et qui attirés par la richesse de sa végétation, sont venus plusieurs fois explorer le Roussillon, ont aussi puissamment contribué à nous faire connaître les nouvelles acquisitions dont ils ont enrichi notre flore. C'est parmi ces derniers botanistes que je suis heureux de mentionner les noms de M. l'abbé Garroute, d'Agen, de mon ami et compatriote feu M. de Pommaret, de notre collègue M. P. Pellet qui explore avec tant d'ardeur les environs de Mont-Louis, et enfin de MM. G. Gautier, de Narbonne, Timbal-Lagrave et Dr Jeanbernat, de Toulouse, tous bien connus des botanistes méridionaux par leur zèle, leur activité et leur dévouement à la science.

La plupart des observations qui sont le résultat de ces nombreuses excursions dans les Pyrénées-Orientales, ont été publiées dans une foule de recueils scientifiques, qui pour la plupart passent souvent inaperçus de ceux-là mêmes qui auraient le plus grand intérêt à les connaître, et d'en tirer profit à leur tour. Aussi devenait-il indispensable de réunir en un seul faisceau les découvertes botaniques faites dans nos contrées depuis bientôt douze ans, et de grouper pour les plantes les plus rares ou les plus intéressantes, les indications des *habitats* nouveaux à ajouter aux stations déjà connues aujourd'hui. J'ai donc pensé pouvoir rendre quelques services à ceux qui viendront herboriser dans cette contrée, en leur

offrant sous forme de *supplément à la flore du Dr Companyo*, la liste systématique des espèces nouvelles, et la mention de quelques nouveaux *habitats* des plantes les plus rares ou les plus intéressantes de notre région. Ce que désire connaître avant tout le naturaliste qui se met en voyage, c'est l'indication précise et exacte des *stations* et des *localités*, où il trouvera à coup sûr les objets qu'il recherche. Les noms des localités sont souvent insuffisants dans la partie botanique du Dr L. Companyo, et pour quelques espèces des plus rares nous n'avons d'autres mentions d'habitat que celles-ci par exemple : *vallée du Tech, vallée de la Tet* ou *du Réart, vallée de l'Agly*, ou bien encore *vallon de Collioure* ou de *Port-Vendres*. Or rien n'est moins précis que ce mot *vallée*, qui comprend tout le territoire que traverse un fleuve ou une rivière, depuis son origine jusqu'à son embouchure, et qui laisse la plus grande incertitude à l'égard des *habitats*.

Il m'a paru aussi fort rationnel, afin de faciliter les excursions botaniques dans notre contrée, de diviser mon travail en trois parties, lesquelles correspondront chacune à l'une des trois régions naturelles du département.

1° La plaine du Roussillon et la région littorale, depuis Leucate jusqu'à Port-Vendres et Banyuls-sur-Mer.

2° La région des Basses-Corbières, comprenant la vallée de l'Agly, de Caudiès à Espira-de-l'Agly et Rivesaltes.

3° La région montagneuse, depuis 500 mètres d'altitude, jusqu'aux plus hautes sommités des Pyrénées-Orientales.

**Rosa mutabilis** O. Debeaux *mss.* 1876 ; *R. versicolor* Tim.-Lagr. *Reliq. Pourret.* p. 63 (1875), non Tratt. nec Lindl. — Bords des vignes et des sentiers en montant à Saint-Antoine-de-Galamus. Fleur. du 10 au 20 juin.

Cette espèce se distingue de tous les rosiers de la tribu des *Rubiginosæ* par la couleur des fleurs qui varie du rose vif au blanc pur, selon les progrès de la floraison, et par la forme des dents des folioles qui sont surdentées et profondes. Les aiguillons varient également sur le même individu par leur coloration, qui est tantôt d'un rouge brique et tantôt d'un jaune pâle. M. Timbal-Lagrave a fait connaître, le premier, ce remarquable rosier dans ses *Reliquiæ Ponrretianæ* sous le nom de *Rosa versicolor*. Mais comme il existait antérieurement deux autres espèces de *Rosa* appartenant à deux tribus différentes et portant le même nom de *versicolor*, j'ai dû changer en vertu des lois de la nomenclature, le nom spécifique du rosier de Saint-Antoine-de-Galamus, en celui de *mutabilis* (1), lequel a la même signification, et n'amènera aucune confusion avec les *R. versicolor* décrits antérieurement.

**Rosa corbariensis** O. Debeaux *mss.* 1876.

Arbrisseau de 1m 50 à 2 mètres de hauteur, peu rameux ; tiges droites, élancées, à rameaux grêles, étalés-dressés ou divariqués ; aiguillons peu nombreux, épars, simples ou géminés, courts et recourbés, à base ovale-lancéolée des deux côtés ; rameaux florifères nus, et feuillés dans le dernier tiers supérieur ; folioles semblables à celles du *R. mutabilis*, d'un brun-foncé en dessus, d'un blanc-pâle en dessous, profondément dentées, à dents surdentées glanduleuses en dessous ainsi que les pétioles ; tube glabre d'un rouge-vineux ; divisions

(1) Essai d'une classification nouvelle des roses de l'Europe et de l'Orient (*Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 23 (1876).

calicinales laciniées sur les côtés et glanduleuses aux bords; fleurs rosées avec une teinte plus foncée sur le bord des pétales ; fruits ovoïdes-oblongs.

Hab. les garrigues rocailleuses, au Pont de la Fou, près de Saint-Paul-de-Fenouillet ; fl. en juin.

*Var.* B. **Jeanbernati** O. Debeaux *mss.* et *in Herb.* 1876.

Arbrisseau dressé touffu, de 1m50 à 1m75 cent. de hauteur, ayant le faciès du *R. corbariensis*, forme typique, dont il diffère seulement par ses rameaux plus denses, plus feuillés et moins divariqués, par ses folioles beaucoup plus étroites-allongées, à dents plus profondes et très glanduleuses aux bords, à leur surface inférieure ainsi que sur les pétioles, à stipules plus grandes et également plus glanduleuses sur les bords, par ses fleurs grandes, d'un blanc légèrement rosé, par ses fruits plus arrondis, ses aiguillons plus serrés, courbés en dedans et de couleur jaune-pâle, etc.

Hab. les bords des chemins et des garrigues à Saint-Paul-de-Fenouillet, près du Pont de la Fou, en société du *R. corbariensis*. Récolté le 9 juin 1876, en compagnie de M. le Dr Jeanbernat, botaniste des plus distingués de Toulouse, et à qui je me fais un plaisir de dédier cette belle variété.

*Obs.* Les *Rosa mutabilis* et sa variété à glandes sous-foliaires très-nombreuses ainsi que le *R. corbariensis* à folioles à peine glanduleuses en dessous, sont considérés par M. le Docteur Christ, l'auteur bien connu des « *Roses de la Suisse* » comme étant des formes distinctes du groupe des *Hispanicæ*. Les rhodologues français n'admettent pas encore le groupe des *Hispanicæ*, dont ils distribuent les espèces connues en partie dans les *Caninæ-glandulosæ*, et en partie dans les *Rubiginosæ*. M. le Dr Christ à qui j'ai communiqué des spécimens des *Rosa mutabilis, corbariensis* et *var.* B. de Saint-Paul-de-Fenouillet, m'a écrit (*Lettre du 8 janvier 1877*), qu'il a une opinion nettement arrêtée sur la validité du groupe des

**Rosa mutabilis** O. Debeaux *mss.* 1876 ; *R. versicolor* Tim.-Lagr. *Reliq. Pourret.* p. 63 (1875), non Tratt. nec Lindl. — Bords des vignes et des sentiers en montant à Saint-Antoine-de-Galamus. Fleur. du 10 au 20 juin.

Cette espèce se distingue de tous les rosiers de la tribu des *Rubiginosæ* par la couleur des fleurs qui varie du rose vif au blanc pur, selon les progrès de la floraison, et par la forme des dents des folioles qui sont surdentées et profondes. Les aiguillons varient également sur le même individu par leur coloration, qui est tantôt d'un rouge brique et tantôt d'un jaune pâle. M. Timbal-Lagrave a fait connaître, le premier, ce remarquable rosier dans ses *Reliquiæ Ponrretianæ* sous le nom de *Rosa versicolor*. Mais comme il existait antérieurement deux autres espèces de *Rosa* appartenant à deux tribus différentes et portant le même nom de *versicolor*, j'ai dû changer en vertu des lois de la nomenclature, le nom spécifique du rosier de Saint-Antoine-de-Galamus, en celui de *mutabilis* (1), lequel a la même signification, et n'amènera aucune confusion avec les *R. versicolor* décrits antérieurement.

**Rosa corbariensis** O. Debeaux *mss.* 1876.

Arbrisseau de 1m 50 à 2 mètres de hauteur, peu rameux ; tiges droites, élancées, à rameaux grêles, étalés-dressés ou divariqués ; aiguillons peu nombreux, épars, simples ou géminés, courts et recourbés, à base ovale-lancéolée des deux côtés ; rameaux florifères nus, et feuillés dans le dernier tiers supérieur ; folioles semblables à celles du *R. mutabilis*, d'un brun-foncé en dessus, d'un blanc-pâle en dessous, profondément dentées, à dents surdentées glanduleuses en dessous ainsi que les pétioles ; tube glabre d'un rouge-vineux ; divisions

(1) Essai d'une classification nouvelle des roses de l'Europe et de l'Orient (*Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 23 (1876).

calicinales laciniées sur les côtés et glanduleuses aux bords; fleurs rosées avec une teinte plus foncée sur le bord des pétales ; fruits ovoïdes-oblongs.

Hab. les garrigues rocailleuses, au Pont de la Fou, près de Saint-Paul-de-Fenouillet ; fl. en juin.

*Var*. B. **Jeanbernati** O. Debeaux *mss*. et *in Herb*. 1876.

Arbrisseau dressé touffu, de 1m50 à 1m75 cent. de hauteur, ayant le faciès du *R. corbariensis*, forme typique, dont il diffère seulement par ses rameaux plus denses, plus feuillés et moins divariqués, par ses folioles beaucoup plus étroites-allongées, à dents plus profondes et très glanduleuses aux bords, à leur surface inférieure ainsi que sur les pétioles, à stipules plus grandes et également plus glanduleuses sur les bords, par ses fleurs grandes, d'un blanc légèrement rosé, par ses fruits plus arrondis, ses aiguillons plus serrés, courbés en dedans et de couleur jaune-pâle, etc.

Hab. les bords des chemins et des garrigues à Saint-Paul-de-Fenouillet, près du Pont de la Fou, en société du *R. corbariensis*. Récolté le 9 juin 1876, en compagnie de M. le Dr Jeanbernat, botaniste des plus distingués de Toulouse, et à qui je me fais un plaisir de dédier cette belle variété.

*Obs*. Les *Rosa mutabilis* et sa variété à glandes sous-foliaires très-nombreuses ainsi que le *R. corbariensis* à folioles à peine glanduleuses en dessous, sont considérés par M. le Docteur Christ, l'auteur bien connu des « *Roses de la Suisse* » comme étant des formes distinctes du groupe des *Hispanicœ*. Les rhodologues français n'admettent pas encore le groupe des *Hispanicœ*, dont ils distribuent les espèces connues en partie dans les *Caninœ-glandulosœ*, et en partie dans les *Rubiginosœ*. M. le Dr Christ à qui j'ai communiqué des spécimens des *Rosa mutabilis*, *corbariensis* et *var*. B. de Saint-Paul-de-Fenouillet, m'a écrit (*Lettre du 8 janvier 1877*), qu'il a une opinion nettement arrêtée sur la validité du groupe des

**Rosa mutabilis** O. Debeaux *mss.* 1876 ; *R. versicolor* Tim.-Lagr. *Reliq. Pourret.* p. 63 (1875), non Tratt. nec Lindl. — Bords des vignes et des sentiers en montant à Saint-Antoine-de-Galamus. Fleur. du 10 au 20 juin.

Cette espèce se distingue de tous les rosiers de la tribu des *Rubiginosæ* par la couleur des fleurs qui varie du rose vif au blanc pur, selon les progrès de la floraison, et par la forme des dents des folioles qui sont surdentées et profondes. Les aiguillons varient également sur le même individu par leur coloration, qui est tantôt d'un rouge brique et tantôt d'un jaune pâle. M. Timbal-Lagrave a fait connaître, le premier, ce remarquable rosier dans ses *Reliquiæ Ponrretianæ* sous le nom de *Rosa versicolor*. Mais comme il existait antérieurement deux autres espèces de *Rosa* appartenant à deux tribus différentes et portant le même nom de *versicolor*, j'ai dû changer en vertu des lois de la nomenclature, le nom spécifique du rosier de Saint-Antoine-de-Galamus, en celui de *mutabilis* (1), lequel a la même signification, et n'amènera aucune confusion avec les *R. versicolor* décrits antérieurement.

**Rosa corbariensis** O. Debeaux *mss.* 1876.

Arbrisseau de 1m 50 à 2 mètres de hauteur, peu rameux ; tiges droites, élancées, à rameaux grêles, étalés-dressés ou divariqués ; aiguillons peu nombreux, épars, simples ou géminés, courts et recourbés, à base ovale-lancéolée des deux côtés ; rameaux florifères nus, et feuillés dans le dernier tiers supérieur ; folioles semblables à celles du *R. mutabilis*, d'un brun-foncé en dessus, d'un blanc-pâle en dessous, profondément dentées, à dents surdentées glanduleuses en dessous ainsi que les pétioles ; tube glabre d'un rouge-vineux ; divisions

(1) Essai d'une classification nouvelle des roses de l'Europe et de l'Orient (*Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 23 (1876).

calicinales laciniées sur les côtés et glanduleuses aux bords ; fleurs rosées avec une teinte plus foncée sur le bord des pétales ; fruits ovoïdes-oblongs.

Hab. les garrigues rocailleuses, au Pont de la Fou, près de Saint-Paul-de-Fenouillet ; fl. en juin.

*Var*. B. **Jeanbernati** O. Debeaux *mss*. et *in Herb*.1876.

Arbrisseau dressé touffu, de 1m50 à 1m75 cent. de hauteur, ayant le faciès du *R. corbariensis*, forme typique, dont il diffère seulement par ses rameaux plus denses, plus feuillés et moins divariqués, par ses folioles beaucoup plus étroites-allongées, à dents plus profondes et très glanduleuses aux bords, à leur surface inférieure ainsi que sur les pétioles, à stipules plus grandes et également plus glanduleuses sur les bords, par ses fleurs grandes, d'un blanc légèrement rosé, par ses fruits plus arrondis, ses aiguillons plus serrés, courbés en dedans et de couleur jaune-pâle, etc.

Hab. les bords des chemins et des garrigues à Saint-Paul-de-Fenouillet, près du Pont de la Fou, en société du *R. corbariensis*. Récolté le 9 juin 1876, en compagnie de M. le Dr Jeanbernat, botaniste des plus distingués de Toulouse, et à qui je me fais un plaisir de dédier cette belle variété.

*Obs*. Les *Rosa mutabilis* et sa variété à glandes sous-foliaires très-nombreuses ainsi que le *R. corbariensis* à folioles à peine glanduleuses en dessous, sont considérés par M. le Docteur Christ, l'auteur bien connu des « *Roses de la Suisse* » comme étant des formes distinctes du groupe des *Hispanicæ*. Les rhodologues français n'admettent pas encore le groupe des *Hispanicæ*, dont ils distribuent les espèces connues en partie dans les *Caninæ-glandulosæ*, et en partie dans les *Rubiginosæ*. M. le Dr Christ à qui j'ai communiqué des spécimens des *Rosa mutabilis*, *corbariensis* et *var*. B. de Saint-Paul-de-Fenouillet, m'a écrit (*Lettre du 8 janvier 1877*), qu'il a une opinion nettement arrêtée sur la validité du groupe des

LISTE DES OUVRAGES ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES QUI ONT ÉTÉ CONSULTÉS LE PLUS SOUVENT POUR CETTE NOTICE.

**Boissier.** — *Diagnoses plantarum novarum* 2e série (1854-1859, Genève, I-VI fasc. in-8°.

**Boreau.** — *Flore du centre de la France* (3e édition), Paris, 2 vol. in-8°.

**Clos et Loret.** — *Révision comparative de l'Herbier et de l'Histoire abrégée des Pyrénées de Lapeyrouse* (Mém. de l'Acad. des Sciences de Toulouse, 1857).

**Gandoger.** — *Decades plantarum novarum*, fasc. I et II, 8°, in Bullet. Soc. Agric. Scient. et Litt. des Pyr.-Orient., 1874-1875.

**Gautier.** — *Herborisation aux îles de l'Etang de Leucate et Fitou*, in Bull. Soc. Bot. France, tom. XXIIe, 1875.

**Jordan.** — *Observations sur plusieurs plantes critiques*, Lyon, 1846-1849, in-8°.

— *Notes sur plusieurs plantes nouvelles*, Extr. des Arch. de la flor. de France et d'Allemagne de C. Billot, vol. I, 1842-1848, in-8°.

— *Pugillus plantarum novarum*, Paris, grand 8° 1852.

— *Diagnoses d'espèces nouvelles*, Paris, Tom. I, grand 8° 1864.

**Jordan et Fourreau.** — *Breviarium plantarum novarum*, Fasc. I et II, Paris, 1866-1868, in-8°.

— *Icones ad floram Europæ spectantes*, Paris 1866-1870, Tom. I et II, in-folio.

**Legrand.** — *Excursions botaniques dans les Pyrénées-Orientales*, in Mém. Soc. Acad. de Maine-et-Loire (1863).

— *Contributions à la flore des Pyrénées-Orientales*, in Bull. Soc. Bot. France, Tom. XVIe, (1864).

**Loret.** — *Glanes d'un botaniste*. in Bull. Soc. Bot. France, Tom. VI, (1859).

**Loret et Barrandon.** — *Flore de Montpellier*, 2 vol. petit in-8°, Montpellier, 1876.

**P. Mabille.** — *Recherches sur les plantes de la Corse*, Fasc. I et II, Paris, 1867-1869, in-8°.

**Martins** (Charles). — *Une station géodésique au sommet du Canigou*, in Revue des Deux-Mondes, 1872, in-8°.

**Salve** (de). — *Une excursion dans le Massif de Mont-Louis*, pour la recherche des *Isoetes* des Pyrénées-Orientales, (Bulletin de la Soc. Bot. de France, vol. XII, p. 26, 1865).

**Société Botanique de France.** — Session extraordin. de Prades, Mont-Louis, Tom. XIX, (1872).

**Société Dauphinoise** (Bulletin de la). — Fasc. I-IV Grenoble, 1873-1876, in-8°.

**Timbal-Lagrave.** — DIANTHUS *des Pyrénées*, in Mem. Acad. Scienc. et belles-lettres de Toulouse, 3e série, vol. V, 1867.

— *Une excursion scientifique* à Saint-Paul-de-Fenouillet et à Casas-de-Peña, in Bull. Soc. Scienc. phys. et nat. Toulouse, vol. I, (1871).

— *2e excursion dans les Corbières-Orientales*, in Mém. Acad. Scienc., Toul. 7e série, vol. I, (1875).

— *Etudes sur les* SIDERITIS, in Mém. Acad. Scienc. Toul. 7e série. vol. IV, (1872).

*Etudes sur quelques Campanules des Pyrénées*, *Loc. cit*, 7e série, Tom. V, 1873.

— *Précis des herborisations* de la Société d'hist. natur. de Toulouse, in Bull. (*loc. cit.*) 1870-1871.

— *Reliquiæ Pourretianæ*, in Bull. Soc. Scien. phys. et natur. Toul. vol. II, (1875).

**Willkomm** et **Lange.** — *Prodromus floræ hispanicæ*, vol. I à III, 8°, Leipzik (1861-1873).

— *Enumeratio plantarum novarum peninsulæ hispanicæ*, Berlin, 1850, in-8°.

— *Pugillus plantarum nov. pen. hisp.*, Berlin, 1859, in-8°.

---

## § I. PLAINE ET RÉGION LITTORALE DU ROUSSILLON.

### RENONCULACÉES.

— *Clematis recta* Lin. (1); Gren. et Godr. *Flor. de France*, I, p. 3; Companyo, *Botanique des Pyrénées-Orient.* in Hist. nat. vol. II, p. 18.

Cette rare espèce qui n'était indiquée jusqu'à présent qu'à Prats-de-Molló, dans les Pyrénées-Orientales, a été retrouvée dans les haies de Rivesaltes, au mas de la Garrigue, par M. A. Legrand en juillet 1862, et dans le ravin du Réart, près de Perpignan, par M. Gadeceau en juillet 1872.

— **Thalictrum Costæ** Timbal-Lagrave *mss. ined.* 1877; *Th. flavum* var. A *extipellum* et var. B *columnare* Costa *Suppl. flor. catal.* p. I, (1877).

Espèce très voisine du *Th. riparium* Jord. in *Diagn. esp. nouv.* p. 49, dont elle diffère par ses folioles trois à quatre fois plus larges, à divisions moins profondes, par ses rameaux divariqués-paniculés, par la glaucescence manifeste de toutes ses parties, surtout dans leur jeune âge, etc.

Hab. les bords de tous les cours d'eau, aux environs de Perpignan. Juillet à Septembre. Se retrouve sur le versant espa-

(1) Il sera facile au lecteur de se rendre compte, au premier coup d'œil, des acquisitions nouvelles de la Flore des Pyrénées-Orientales. Les noms des plantes non encore signalées dans *l'Histoire naturelle*, Vol. IIe de feu le Dr Louis Companyo, sont imprimés en caractères gras, tandis que ceux des variétés ou des espèces dont j'indique de nouvelles localités seulement, sont imprimés en caractères italiques. O. D.

gnol des Pyrénées-Orientales, à Sagarò près de Gérone *(Vayréda)*.

*Obs*. M. Timbal réunit sous le nom de *Thalictrum Costæ* les deux variétés *extipellum* et *columnare* décrites par M. Costa dans sa flore de Catalogne. Ces deux formes d'une même plante se retrouvent dans le Roussillon l'une, la var. *extipellum* aux environs de Perpignan, l'autre la var. *columnare* dans la région montagneuse près de Mont-Louis. Dans les prés secs le *Th. Costæ* devient très exigu, et constitue alors le *Th. Simplex* de Lapeyrouse.

— **Thalictrum glaucum** Desfont. *Cat. hort. Par.* Ed. 2, p. 196; Reichb. *Icon.* tab. 4641.

Plante caractérisée par ses tiges droites, grêles, striées, glaucescentes, par sa panicule composée dressée et serrée, par ses feuilles à folioles-obcordées, obtuses, 3-fides, vertes en dessus et très glauques en dessous.

Hab. les bords du ruisseau qui du Château-Roussillon aboutit à la mer sur la plage de Canet. Le *T. glaucum* a été récolté dans cette localité par M. l'abbé Garroute, botaniste à Agen, dans l'herbier duquel je l'ai vu. On le retrouve en Espagne (Grenade, Castille, Aragon, etc.), et aussi en Lombardie.

— *Ranunculus acris* Lin. et Auct. mult. *ex parte*; Comp. *Bot. Pyr.-Or. (loc. cit)* p. 32.

Plusieurs formes affines ont été confondues par les anciens botanistes sous le nom de *R. acris*. L. M. Jordan a décrit dans ses *Diagnoses*, p. 71. six espèces appartenant au groupe du *R. acris*, et admises par tous les floristes modernes. Les deux formes suivantes se trouvent fréquemment autour de Perpignan.

— **R. Boræanus** Jordan *Observ. pl. crit.* Fragm. VI, p. 19; *R. acris* var. *multifidus* Dec. *Syst. veget.* I, p. 278.

Souche très compacte, d'où s'élèvent des tiges de 3 à 8 décim., dressées-fistuleuses, glabres dans le bas et pubescentes dans la partie supérieure ; feuilles d'un vert-foncé, les infér. longuement pétiolées et profondément découpées en lanières étroites, nombreuses et dentées, à dents aiguës, toutes couvertes de poils fins appliqués. Fleurs d'avril à juin. — Hab. les prairies humides.

— **R. Friesanus** Jord. *Observ. pl. crit.*, Fragm. VI, p. 7 ; *R. nemorivagus* Jord. *Diagnoses d'espèces nouvelles*, p. 72.

Souche ordinairement oblique, épaisse et couverte de poils jaunâtres ; tiges droites fistuleuses, de 6 à 10 décimètres, rameuses au sommet, à rameaux étalés, multiflores ; feuilles infer. longuement pétiolées, à 3-5 lobes ovales-rhomboïdes, incisés-dentés, à dents courtes subaiguës, les supér. presque sessiles à segments étroits, toutes mollement velues en dessus et couvertes en dessous de poils blancs et soyeux ; carpelles obovales-arrondis, comprimés, pourvus d'un bec court et crochu au sommet. Fleur. de mai à juin. — Les prairies humides et les fossés aquatiques autour de Perpignan. — Vallée de l'Agly à Saint-Paul-de-Fenouillet, etc.

— *Ranunculus repens* Lin. ; Comp. *Bot. Pyr.-Or.* p. 32 ; Forma *insignis* O. Debeaux *mss.* et in *Herbario*, 1876.

Souche grosse, à fibres nombreuses longues et un peu charnues ; tiges robustes de 5-7 décimèt., dressées et produisant à la base des jets allongés, flexueux-redressés, poilus-laineux à leur extrémité ainsi qu'aux entrenœuds ; feuilles à 3-5 lobes cunéiformes, longuement pétiolées, et entièrement glabres ainsi que les pétioles, incisées-dentées, les supér. à lobes plus étroits, finement pubescentes en dessus, à pubescence appliquée et espacée, glabres en dessous ; pédoncules dressés, pubescents, 2-3-flores ; sépales ovales-lancéolés, velus-soyeux ; fleurs grandes d'un beau jaune ; carpelles..... Fleurit

humides, près de la pépinière de

pens, qui mériterait plutôt
que d'être considérée comme
ante typique par ses tiges fortes,
élevées, à rejets allongés-flexueux et
es feuilles à lobes larges, glabres sur
que les pétioles, par ses fleurs grandes à
ubarrondis au sommet, atténués-cunéifor-
e.

**unculus valdepubens** Jord. *Diagn. d'esp.*
82; *R. villiflorus* Jord. *Cat. grain. jard. de Gre-*
1856); *R. bulbosus* Lin. et auct. gall. *ex parte.*

nte distincte de toutes les formes du *R. bulbosus* L. par
n port trapu, moins élevé, par ses feuilles à peine tachées, mollement velues, par ses carpelles nombreux, petits, presqu'arrondis, à bec plus allongé et plus fortement recourbé, par sa floraison tardive et son bulbe beaucoup plus gros.

Hab. les prés humides, aux bords de la Basse, à Perpignan. — Fleur. en mai.

— *Ranunculus monspeliacus* Lin. ; Comp. *Bot. Pyr.-Or.* II, p. 32;

Var. *cuneatus* Dec. *Flor. franç.* v, p. 638; Loret et Clos *Revis. de l'Herb. Lapeyr.* (tirage à part) p. 45; Lapey. *Hist. abr. Pyr.* sub *Ran. parvifloro* L. ex parte.

Tiges peu rameuses velues-soyeuses; segments du calice velus; styles aussi longs que l'ovaire et crochus à leur extrémité; carpelles disposés en épis; feuilles tripartites à lobes cunéiformes trilobés (*Loret*).

Hab. les env. de Banyuls-sur-Mer, dans les terrains gras inondés (*Lapeyrouse*).

— **Ficaria grandiflora** Robert *Cat. plant. Toulon*, p. 57; Timbal-Lag. *Herboris. de 1869* in Bulletin de la Société d'hist. nat. de Toulouse, vol. IIIe, p. 109; *F. calthæfolia* Gren. Godr. *loc. cit.* I, p. 39, non Reichb.

Racines à divisions épaisses, allongées en massue; tiges de 2 à 3 décimèt. lisses, fistuleuses, en touffes étalées; feuilles grandes, étalées ovales-orbiculaires, cordées à la base, à lobes entiers arrondis, rapprochés ou incombants; fleurs grandes, à 8-10 pétales ovales-obtus, d'un beau jaune et luisants; carpelles gros, globuleux, un peu comprimés, et finement hérissés.

Hab. partout autour de Perpignan, les prairies humides, les fossés aquatiques, les taillis de la Tet, etc. — Fleur. en mars et avril.

*Obs.* Cette espèce est bien différente du *Fic. ranunculoïdes* Mœnch.; Comp. *Bot.* p. 35, par ses fleurs du double plus grandes, par ses feuilles orbiculaires-étalées, par ses tiges couchées non radicantes, par ses carpelles hispides non pubérulents.

PAPAVÉRACÉES.

— **Papaver modestum** Jord. *Pugill. plant. nov.* p. 4; et *Icon.* I, tab. 6; *P. dubium* Lin. et auct. gall. *ex parte*.

Espèce signalée dans plusieurs localités des Pyrénées-Orientales : Sidrière de Fitou (*G. Gautier*), Saint-Paul-de-Fenouillet (*Timbal*), env. de Mont-Louis, etc.

— **Papaver Dodonæi** Timb.-Lagr. *Herbor. de 1870*, in Bull. soc. hist. nat. Toulouse, vol. IVe, p. 161; *P. rhæas* Lin. *ex parte; P. cereale* et *P. arvaticum* Jord. ex Timbal.

Fleurs très grandes, à boutons ovoïdes, elliptiques-obtus; sépales hérissés de gros poils appliqués, les intérieurs plus larges que longs, avec une tache noire à la base bordée de

ilets d'un pourpre noir; anthères ovales-
..ne couleur, pollen cendré; capsules ovoïdes;
. pourpre noir; feuilles infér. grandes, bipinna-
' lues dentés, dents unies et profondes; feuilles
. ussi pinnatifides, mais à lobes n'atteignant pas la ner-
édiane. Le *P. Dodonæi* comprend, d'après M. Timbal,
· *P. cereale* et *P. arvaticum* de Jord., dont la distinction
comme espèces séparées est assez difficile à reconnaître.

Hab. les champs de blé à Perpignan, Rivesaltes, etc.

— **Papaver Fuchsii** Timb.-Lag. (*loc. cit.* p. 162; *P. Rhæas* Lin. et auct. gall. *ex parte.*

Fleurs grandes à bouton elliptique atténué au sommet; sépales hérissés de poils fins et moins appliqués que dans le *Dodonæi;* pétales inférieurs réniformes, les intérieurs de même forme et aussi grands, atténués en onglet, avec une tache violacée à la base; étamines à filets jaunes, anthères brunes-jaunâtres, pollen cendré-jaunâtre; feuilles infér. en rosette, pinnatipartites, à lobes écartés ou rapprochés et inégalement dentés, le terminal grand et denté régulièrement; feuilles supér. de même forme, mais ayant le lobe terminal très grand, allongé-acuminé, à limbe plus ou moins denté. Plante grande, robuste, et bien distincte de ses congénères.

Hab. les champs de blé, à la Porte-Canet, et sur les fortifications extérieures de la Villeneuve, à Perpignan. — Fl. en mai.

## FUMARIACÉES.

— **Fumaria vagans** Jord. *Cat. plant. jard. de Grenoble* (1849), et *Pugill. plant. nov.* p. 6.

Les graviers et les sables des bords de la Tet, à Perpignan. — Fl. en mai.

— **Fumaria major** Badarro in Moret. *Bot. ital.* p. 10;

. . .: *plant. nov.* p, 6 ; *F. agraria* Auct. gall. ex

... les environs de Rivesaltes (*A. Legrand*).

**Fumaria spectabilis** Bishoff. *Delect. semin. hort.* ...*ib.* (1849) ; Jord. *Pug. pl. nov.* p. 7 ; *F. agraria* ... *Syn. flor. germ.* p. 109, non Lagasca.

...s voisin des *F. agraria* Lag. et *F. major* Bad. — On le ...ingue du *F. agraria* par ses fleurs plus petites, purpurines ... d'une couleur plus foncée au sommet, et non pourpre-...âtre comme dans le *F. major*, par ses divisions calicinales ...ales et non oblongues, plus profondément linéaires-acumi-nées et presque carénées, par son fruit plus petit, stipité, et plus atténué inférieurement. Il se sépare du *F. major*, outre la couleur de ses fleurs, par ses rameaux moins lâches, ses bractées plus petites, ses sépales plus grands, plus ovales, par ses pétales acuminés, son fruit plus petit et obtus, et par les lobes des feuilles beaucoup plus étroits. Fl. en mai.

Hab. les champs de blé près de la *Lunette du ruisseau* à la Porte-Canet, et sous Castell-Roussillon.

— **Fumaria Gussonii** Boissier *Diagn. plant. orient.* fasc. VIII, 1re série, p. 13 (1849) Jord. *Pug. pl. nov.* p. 5.

Les vignes caillouteuses entre Rivesaltes et Perpignan (*A. Legrand*). Cette espèce n'était signalée que dans l'Europe mérid. à Rome, Naples, et en Sicile.

— **Fumaria speciosa** Jord. *Cat. plant. jard. de Grenoble* (1849) ; *F. capreolata* Lin. et Auct. gall. *ex parte*.

Tiges robustes, droites, élevées, d'un vert-clair ; fleurs grandes, blanches, avec une tache d'un brun-noirâtre au sommet, et lavées de rouge sur le dos ; fruit déprimé à la partie supérieure. — Fl. en mai.

Com. autour de Perpignan dans les haies des jardins, aux bords des vignes, etc.

CRUCIFÈRES.

**.finis** Gandog. *Flor. Lyonn.*, p. 45
Reichb. *ex parte.*

.a arquées après la floraison, puis dressées à
. tiges grêles, simples ; feuilles à segment ter-
..bé.

bisannuelle ayant une saveur identique à celle de
. (*Lepidium sativum* L.), et cultivée dans un grand
.bre de jardins à Perpignan. Fleur. en mai. Répandue
.ssi dans le Beaujolais (*Gandoger*), et à Agen (*O. Debeaux*).

— **Sisymbrium nanum** Dec. *Syst. veget.* 2, p. 456, et *Prodr.* 1, p. 195 ; *S.* (Descurea) *binerve* C. A. Meyer *Verz. der pflanz. am Cauc.* 189 ; Walp. *Rep.* bot. 1, p. 164 ; *Malcomia parviflora*, Billot, *Exsicc.* n° 3008, non Dec.

Tige annuelle, simple, dressée, grêle, peu élevée (de 6 à 8 centim.), subramuleuse au sommet, et recouverte ainsi que toute la plante d'un duvet court blanchâtre et étoilé ; feuilles très-petites et sinuées-pinnatifides à lobes linéaires obtus, les supérieures presqu'entières oblongues ; pétales rosés, oblongs, deux fois plus courts que le calice, celui-ci à divisions linéaires-dressées ; siliques toruleuses dressées-étalées, blanchâtres-tomenteuses, à pédicelles très-grêles ; style distinct.

Hab. les sables maritimes de la sidrière de Fitou et de Leucate (*G. Gautier*).

*Obs.* Cette rare espèce originaire de la Sibérie orientale (*Steven*), et du Caucase (*C. A. Meyer*), est facile à distinguer à ses tiges naines, grêles, simples et recouvertes d'un tomentum court, blanchâtre et étoilé. Sa présence a été signalée encore en France, à Agde, dans l'Hérault, à Roquehaute, et aux Onglous par M. Thévenau et M. L. Motelay.

LISTE DES OUVRAGES ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES QUI ONT ÉTÉ CONSULTÉS LE PLUS SOUVENT POUR CETTE NOTICE.

**Boissier.** — *Diagnoses plantarum novarum* 2e série (1854-1859, Genève, I-VI fasc. in-8°.

**Boreau.** — *Flore du centre de la France* (3e édition), Paris, 2 vol. in-8°.

**Clos et Loret.** — *Révision comparative de l'Herbier et de l'Histoire abrégée des Pyrénées de Lapeyrouse* (Mém. de l'Acad. des Sciences de Toulouse, 1857).

**Gandoger.** — *Decades plantarum novarum*, fasc. I et II, 8°, in Bullet. Soc. Agric. Scient. et Litt. des Pyr.-Orient., 1874-1875.

**Gautier.** — *Herborisation aux îles de l'Etang de Leucate et Fitou*, in Bull. Soc. Bot. France, tom. XXIIe, 1875.

**Jordan.** — *Observations sur plusieurs plantes critiques*, Lyon, 1846-1849, in-8°.

— *Notes sur plusieurs plantes nouvelles*, Extr. des Arch. de la flor. de France et d'Allemagne de C. Billot, vol. I, 1842-1848, in-8°.

— *Pugillus plantarum novarum*, Paris, grand 8° 1852.

— *Diagnoses d'espèces nouvelles*, Paris, Tom. I, grand 8° 1864.

**Jordan et Fourreau.** — *Breviarium plantarum novarum*, Fasc. I et II, Paris, 1866-1868, in-8°.

— *Icones ad floram Europæ spectantes*, Paris 1866-1870, Tom. I et II, in-folio.

**Legrand.** — *Excursions botaniques dans les Pyrénées-Orientales*, in Mém. Soc. Acad. de Maine-et-Loire (1863).

— *Contributions à la flore des Pyrénées-Orientales*, in Bull. Soc. Bot. France, Tom. XVIe, (1864).

**Loret.** — *Glanes d'un botaniste*. in Bull. Soc. Bot. France, Tom. VI, (1859).

**Loret et Barrandon.** — *Flore de Montpellier*, 2 vol. petit in-8°, Montpellier, 1876.

**P. Mabille.** — *Recherches sur les plantes de la Corse*, Fasc. I et II, Paris, 1867-1869, in-8°.

**Martins** (Charles). — *Une station géodésique au sommet du Canigou*, in Revue des Deux-Mondes, 1872, in-8°.

**Salve** (de). — *Une excursion dans le Massif de Mont-Louis*, pour la recherche des *Isoetes* des Pyrénées-Orientales, (Bulletin de la Soc. Bot. de France, vol. XII, p. 26, 1865).

**Société Botanique de France.** — Session extraordin. de Prades, Mont-Louis, Tom. XIX, (1872).

**Société Dauphinoise** (Bulletin de la). — Fasc. I-IV Grenoble, 1873-1876, in-8°.

**Timbal-Lagrave.** — DIANTHUS *des Pyrénées*, in Mem. Acad. Scienc. et belles-lettres de Toulouse, 3e série, vol. V, 1867.

— *Une excursion scientifique* à Saint-Paul-de-Fenouillet et à Casas-de-Peña, in Bull. Soc. Scienc. phys. et nat. Toulouse, vol. I, (1871).

— *2e excursion dans les Corbières-Orientales*, in Mém. Acad. Scienc., Toul. 7e série, vol. I, (1875).

— *Etudes sur les* SIDERITIS, in Mém. Acad. Scienc. Toul. 7e série. vol. IV, (1872).

*Etudes sur quelques Campanules des Pyrénées*, *Loc. cit*, 7e série, Tom. V, 1873.

— *Précis des herborisations* de la Société d'hist. natur. de Toulouse, in Bull. (*loc. cit.*) 1870-1871.

— *Reliquiæ Pourretianæ*, in Bull. Soc. Scien. phys. et natur. Toul. vol. II, (1875).

**Wilkomm** et **Lange.** — *Prodromus floræ hispanicæ*, vol. I à III, 8°, Leipzik (1861-1873).

— *Enumeratio plantarum novarum peninsulæ hispanicæ*, Berlin, 1850, in-8°.

— *Pugillus plantarum nov. pen. hisp.*, Berlin, 1859, in-8°.

LISTE DES OUVRAGES ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES QUI ONT ÉTÉ CONSULTÉS LE PLUS SOUVENT POUR CETTE NOTICE.

**Boissier.** — *Diagnoses plantarum novarum* 2e série (1854-1859, Genève, I-VI fasc. in-8°.

**Boreau.** — *Flore du centre de la France* (3e édition), Paris, 2 vol. in-8°.

**Clos et Loret.** — *Révision comparative de l'Herbier et de l'Histoire abrégée des Pyrénées de Lapeyrouse* (Mém. de l'Acad. des Sciences de Toulouse, 1857).

**Gandoger.** — *Decades plantarum novarum*, fasc. I et II, 8°, in Bullet. Soc. Agric. Scient. et Litt. des Pyr.-Orient., 1874-1875.

**Gautier.** — *Herborisation aux îles de l'Etang de Leucate et Fitou*, in Bull. Soc. Bot. France, tom. XXIIe, 1875.

**Jordan.** — *Observations sur plusieurs plantes critiques*, Lyon, 1846-1849, in-8°.

— *Notes sur plusieurs plantes nouvelles*, Extr. des Arch. de la flor. de France et d'Allemagne de C. Billot, vol. I, 1842-1848, in-8°.

— *Pugillus plantarum novarum*, Paris, grand 8° 1852.

— *Diagnoses d'espèces nouvelles*, Paris, Tom. I, grand 8° 1864.

**Jordan et Fourreau.** — *Breviarium plantarum novarum*, Fasc. I et II, Paris, 1866-1868, in-8°.

— *Icones ad floram Europæ spectantes*, Paris 1866-1870, Tom. I et II, in-folio.

**Legrand.** — *Excursions botaniques dans les Pyrénées-Orientales*, in Mém. Soc. Acad. de Maine-et-Loire (1863).

— *Contributions à la flore des Pyrénées-Orientales*, in Bull. Soc. Bot. France, Tom. XVIe, (1864).

**Loret.** — *Glanes d'un botaniste*. in Bull. Soc. Bot. France, Tom. VI, (1859).

**Loret et Barrandon.** — *Flore de Montpellier*, 2 vol. petit in-8°, Montpellier, 1876.

**P. Mabille.** — *Recherches sur les plantes de la Corse*, Fasc. I et II, Paris, 1867-1869, in-8°.

**Martins** (Charles). — *Une station géodésique au sommet du Canigou*, in Revue des Deux-Mondes, 1872, in-8°.

**Salve** (de). — *Une excursion dans le Massif de Mont-Louis*, pour la recherche des *Isoetes* des Pyrénées-Orientales, (Bulletin de la Soc. Bot. de France, vol. XII, p. 26, 1865).

**Société Botanique de France.** — Session extraordin. de Prades, Mont-Louis, Tom. XIX, (1872).

**Société Dauphinoise** (Bulletin de la). — Fasc. I-IV Grenoble, 1873-1876, in-8°.

**Timbal-Lagrave.** — DIANTHUS *des Pyrénées*, in Mem. Acad. Scienc. et belles-lettres de Toulouse, 3e série, vol. v, 1867.

— *Une excursion scientifique* à Saint-Paul-de-Fenouillet et à Casas-de-Peña, in Bull. Soc. Scienc. phys. et nat. Toulouse, vol. I, (1871).

— *2e excursion dans les Corbières-Orientales*, in Mém. Acad. Scienc., Toul. 7e série, vol. I, (1875).

— *Etudes sur les* SIDERITIS, in Mém. Acad. Scienc. Toul. 7e série. vol. IV, (1872).

*Etudes sur quelques Campanules des Pyrénées*, *Loc. cit*, 7e série, Tom. V, 1873.

— *Précis des herborisations* de la Société d'hist. natur. de Toulouse, in Bull. (*loc. cit.*) 1870-1871.

— *Reliquiæ Pourretianæ*, in Bull. Soc. Scien. phys. et natur. Toul. vol. II, (1875).

**Wilkomm** et **Lange.** — *Prodromus floræ hispanicæ*, vol. I à III, 8°, Leipzik (1861-1873).

— *Enumeratio plantarum novarum peninsulæ hispanicæ*, Berlin, 1850, in-8°.

— *Pugillus plantarum nov. pen. hisp.*, Berlin, 1859, in-8°.

---

LISTE DES OUVRAGES ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES QUI ONT ÉTÉ CONSULTÉS LE PLUS SOUVENT POUR CETTE NOTICE.

**Boissier.** — *Diagnoses plantarum novarum* 2e série (1854-1859, Genève, I-VI fasc. in-8°.
**Boreau.** — *Flore du centre de la France* (3e édition), Paris, 2 vol. in-8°.
**Clos et Loret.** — *Révision comparative de l'Herbier et de l'Histoire abrégée des Pyrénées de Lapeyrouse* (Mém. de l'Acad. des Sciences de Toulouse, 1857).
**Gandoger.** — *Decades plantarum novarum*, fasc. I et II, 8°, in Bullet. Soc. Agric. Scient. et Litt. des Pyr.-Orient., 1874-1875.
**Gautier.** — *Herborisation aux îles de l'Etang de Leucate et Fitou*, in Bull. Soc. Bot. France, tom. XXIIe, 1875.
**Jordan.** — *Observations sur plusieurs plantes critiques*, Lyon, 1846-1849, in-8°.
— *Notes sur plusieurs plantes nouvelles*, Extr. des Arch. de la flor. de France et d'Allemagne de C. Billot, vol. I, 1842-1848, in-8°.
— *Pugillus plantarum novarum*, Paris, grand 8° 1852.
— *Diagnoses d'espèces nouvelles*, Paris, Tom. I, grand 8° 1864.
**Jordan et Fourreau.** — *Breviarium plantarum novarum*, Fasc. I et II, Paris, 1866-1868, in-8°.
— *Icones ad floram Europæ spectantes*, Paris 1866-1870, Tom. I et II, in-folio.
**Legrand.** — *Excursions botaniques dans les Pyrénées-Orientales*, in Mém. Soc. Acad. de Maine-et-Loire (1863).
— *Contributions à la flore des Pyrénées-Orientales*, in Bull. Soc. Bot. France, Tom. XVIe, (1864).
**Loret.** — *Glanes d'un botaniste*. in Bull. Soc. Bot. France, Tom. VI, (1859).
**Loret et Barrandon.** — *Flore de Montpellier*, 2 vol. petit in-8°, Montpellier, 1876.
**P. Mabille.** — *Recherches sur les plantes de la Corse*, Fasc. I et II, Paris, 1867-1869, in-8°.
**Martins** (Charles). — *Une station géodésique au sommet du Canigou*, in Revue des Deux-Mondes, 1872, in-8°.

**Salve** (de). — *Une excursion dans le Massif de Mont-Louis*, pour la recherche des *Isoetes* des Pyrénées-Orientales, (Bulletin de la Soc. Bot. de France, vol. XII, p. 26, 1865).

**Société Botanique de France.** — Session extraordin. de Prades, Mont-Louis, Tom. XIX, (1872).

**Société Dauphinoise** (Bulletin de la). — Fasc. I-IV Grenoble, 1873-1876, in-8°.

**Timbal-Lagrave.** — DIANTHUS *des Pyrénées*, in Mem. Acad. Scienc. et belles-lettres de Toulouse, 3e série, vol. V, 1867.

— *Une excursion scientifique* à Saint-Paul-de-Fenouillet et à Casas-de-Peña, in Bull. Soc. Scienc. phys. et nat. Toulouse, vol. I, (1871).

— *2e excursion dans les Corbières-Orientales*, in Mém. Acad. Scienc., Toul. 7e série, vol. I, (1875).

— *Etudes sur les* SIDERITIS, in Mém. Acad. Scienc. Toul. 7e série. vol. IV, (1872).

*Etudes sur quelques Campanules des Pyrénées*, *Loc. cit*, 7e série, Tom. V, 1873.

— *Précis des herborisations* de la Société d'hist. natur. de Toulouse, in Bull. (*loc. cit.*) 1870-1871.

— *Reliquiæ Pourretianæ*, in Bull. Soc. Scien. phys. et natur. Toul. vol. II, (1875).

**Willkomm** et **Lange**. — *Prodromus floræ hispanicæ*, vol. I à III, 8°, Leipzik (1861-1873).

— *Enumeratio plantarum novarum peninsulæ hispanicæ*, Berlin, 1850, in-8°.

— *Pugillus plantarum nov. pen. hisp.*, Berlin, 1859, in-8°.

---

LISTE DES OUVRAGES ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES QUI ONT ÉTÉ CONSULTÉS LE PLUS SOUVENT POUR CETTE NOTICE.

**Boissier.** — *Diagnoses plantarum novarum* 2e série (1854-1859, Genève, I-VI fasc. in-8°.

**Boreau.** — *Flore du centre de la France* (3e édition), Paris, 2 vol. in-8°.

**Clos et Loret.** — *Révision comparative de l'Herbier et de l'Histoire abrégée des Pyrénées de Lapeyrouse* (Mém. de l'Acad. des Sciences de Toulouse, 1857).

**Gandoger.** — *Decades plantarum novarum*, fasc. I et II, 8°, in Bullet. Soc. Agric. Scient. et Litt. des Pyr.-Orient., 1874-1875.

**Gautier.** — *Herborisation aux îles de l'Etang de Leucate et Fitou*, in Bull. Soc. Bot. France, tom. XXIIe, 1875.

**Jordan.** — *Observations sur plusieurs plantes critiques*, Lyon, 1846-1849, in-8°.

— *Notes sur plusieurs plantes nouvelles*, Extr. des Arch. de la flor. de France et d'Allemagne de C. Billot, vol. I, 1842-1848, in-8°.

— *Pugillus plantarum novarum*, Paris, grand 8° 1852.

— *Diagnoses d'espèces nouvelles*, Paris, Tom. I, grand 8° 1864.

**Jordan et Fourreau.** — *Breviarium plantarum novarum*, Fasc. I et II, Paris, 1866-1868, in-8°.

— *Icones ad floram Europæ spectantes*, Paris 1866-1870, Tom. I et II, in-folio.

**Legrand.** — *Excursions botaniques dans les Pyrénées-Orientales*, in Mém. Soc. Acad. de Maine-et-Loire (1863).

— *Contributions à la flore des Pyrénées-Orientales*, in Bull. Soc. Bot. France, Tom. XVIe, (1864).

**Loret.** — *Glanes d'un botaniste*. in Bull. Soc. Bot. France, Tom. VI, (1859).

**Loret et Barrandon.** — *Flore de Montpellier*, 2 vol. petit in-8°, Montpellier, 1876.

**P. Mabille.** — *Recherches sur les plantes de la Corse*, Fasc. I et II, Paris, 1867-1869, in-8°.

**Martins** (Charles). — *Une station géodésique au sommet du Canigou*, in Revue des Deux-Mondes, 1872, in-8°.

**Salve** (de). — *Une excursion dans le Massif de Mont-Louis*, pour la recherche des *Isoetes* des Pyrénées-Orientales, (Bulletin de la Soc. Bot. de France, vol. XII, p. 26, 1865).

**Société Botanique de France.** — Session extraordin. de Prades, Mont-Louis, Tom. XIX, (1872).

**Société Dauphinoise** (Bulletin de la). — Fasc. I-IV Grenoble, 1873-1876, in-8°.

**Timbal-Lagrave.** — DIANTHUS *des Pyrénées*, in Mem. Acad. Scienc. et belles-lettres de Toulouse, 3e série, vol. V, 1867.

— *Une excursion scientifique* à Saint-Paul-de-Fenouillet et à Casas-de-Peña, in Bull. Soc. Scienc. phys. et nat. Toulouse, vol. I, (1871).

— *2e excursion dans les Corbières-Orientales*, in Mém. Acad. Scienc., Toul. 7e série, vol. I, (1875).

— *Etudes sur les* SIDERITIS, in Mém. Acad. Scienc. Toul. 7e série. vol. IV, (1872).

*Etudes sur quelques Campanules des Pyrénées*, *Loc. cit*, 7e série, Tom. V, 1873.

— *Précis des herborisations* de la Société d'hist. natur. de Toulouse, in Bull. (*loc. cit.*) 1870-1871.

— *Reliquiæ Pourretianæ*, in Bull. Soc. Scien. phys. et natur. Toul. vol. II, (1875).

**Wilkomm** et **Lange.** — *Prodromus floræ hispanicæ*, vol. I à III, 8°, Leipzik (1861-1873).

— *Enumeratio plantarum novarum peninsulæ hispanicæ*, Berlin, 1850, in-8°.

— *Pugillus plantarum nov. pen. hisp.*, Berlin, 1859, in-8°.

---

— **Ficaria grandiflora** Robert *Cat. plant. Toulon*, p. 57; Timbal-Lag. *Herboris. de 1869* in Bulletin de la Société d'hist. nat. de Toulouse, vol. IIIe, p. 109; *F. calthæfolia* Gren. Godr. *loc. cit.* I, p. 39, non Reichb.

Racines à divisions épaisses, allongées en massue; tiges de 2 à 3 décimèt. lisses, fistuleuses, en touffes étalées; feuilles grandes, étalées ovales-orbiculaires, cordées à la base, à lobes entiers arrondis, rapprochés ou incombants; fleurs grandes, à 8-10 pétales ovales-obtus, d'un beau jaune et luisants; carpelles gros, globuleux, un peu comprimés, et finement hérissés.

Hab. partout autour de Perpignan, les prairies humides, les fossés aquatiques, les taillis de la Tet, etc. — Fleur. en mars et avril.

*Obs.* Cette espèce est bien différente du *Fic. ranunculoïdes* Mœnch.; Comp. *Bot.* p. 35, par ses fleurs du double plus grandes, par ses feuilles orbiculaires-étalées, par ses tiges couchées non radicantes, par ses carpelles hispides non pubérulents.

## PAPAVÉRACÉES.

— **Papaver modestum** Jord. *Pugill. plant. nov.* p. 4; et *Icon.* I, tab. 6; *P. dubium* Lin. et auct. gall. *ex parte.*

Espèce signalée dans plusieurs localités des Pyrénées-Orientales : Sidrière de Fitou (*G. Gautier*), Saint-Paul-de-Fenouillet (*Timbal*), env. de Mont-Louis, etc.

— **Papaver Dodonæi** Timb.-Lagr. *Herbor. de 1870*, in Bull. soc. hist. nat. Toulouse, vol. IVe, p. 161; *P. rhœas* Lin. *ex parte; P. cereale* et *P. arvaticum* Jord. ex Timbal.

Fleurs très grandes, à boutons ovoïdes, elliptiques-obtus; sépales hérissés de gros poils appliqués, les intérieurs plus larges que longs, avec une tache noire à la base bordée de

blanc ; étamines à filets d'un pourpre noir ; anthères ovales-obtuses et de même couleur, pollen cendré ; capsules ovoïdes ; stigmates d'un pourpre noir ; feuilles infér. grandes, bipinnatifides, à lobes dentés, dents unies et profondes ; feuilles supér. aussi pinnatifides, mais à lobes n'atteignant pas la nervure médiane. Le *P. Dodonæi* comprend, d'après M. Timbal, les *P. cereale* et *P. arvaticum* de Jord., dont la distinction comme espèces séparées est assez difficile à reconnaître.

Hab. les champs de blé à Perpignan, Rivesaltes, etc.

— **Papaver Fuchsii** Timb.-Lag. (*loc. cit.* p. 162 ; *P. Rhæas* Lin. et auct. gall. *ex parte.*

Fleurs grandes à bouton elliptique atténué au sommet ; sépales hérissés de poils fins et moins appliqués que dans le *Dodonæi ;* pétales inférieurs réniformes, les intérieurs de même forme et aussi grands, atténués en onglet, avec une tache violacée à la base ; étamines à filets jaunes, anthères brunes-jaunâtres, pollen cendré-jaunâtre ; feuilles infér. en rosette, pinnatipartites, à lobes écartés ou rapprochés et inégalement dentés, le terminal grand et denté régulièrement ; feuilles supér. de même forme, mais ayant le lobe terminal très grand, allongé-acuminé, à limbe plus ou moins denté. Plante grande, robuste, et bien distincte de ses congénères.

Hab. les champs de blé, à la Porte-Canet, et sur les fortifications extérieures de la Villeneuve, à Perpignan. — Fl. en mai.

## FUMARIACÉES.

— **Fumaria vagans** Jord. *Cat. plant. jard. de Grenoble* (1849), et *Pugill. plant. nov.* p. 6.

Les graviers et les sables des bords de la Tet, à Perpignan. — Fl. en mai.

— **Fumaria major** Badarro in Moret. *Bot. ital.* p. 10 ;

— **Ficaria grandiflora** Robert *Cat. plant. Toulon*, p. 57; Timbal-Lag. *Herboris. de 1869* in Bulletin de la Société d'hist. nat. de Toulouse, vol. IIIe, p. 109; *F. calthæfolia* Gren. Godr. *loc. cit.* I, p. 39, non Reichb.

Racines à divisions épaisses, allongées en massue; tiges de 2 à 3 décimèt. lisses, fistuleuses, en touffes étalées; feuilles grandes, étalées ovales-orbiculaires, cordées à la base, à lobes entiers arrondis, rapprochés ou incombants; fleurs grandes, à 8-10 pétales ovales-obtus, d'un beau jaune et luisants; carpelles gros, globuleux, un peu comprimés, et finement hérissés.

Hab. partout autour de Perpignan, les prairies humides, les fossés aquatiques, les taillis de la Tet, etc. — Fleur. en mars et avril.

*Obs.* Cette espèce est bien différente du *Fic. ranunculoïdes* Mœnch.; Comp. *Bot.* p. 35, par ses fleurs du double plus grandes, par ses feuilles orbiculaires-étalées, par ses tiges couchées non radicantes, par ses carpelles hispides non pubérulents.

## PAPAVÉRACÉES.

— **Papaver modestum** Jord. *Pugill. plant. nov.* p. 4; et *Icon.* I, tab. 6; *P. dubium* Lin. et auct. gall. *ex parte*.

Espèce signalée dans plusieurs localités des Pyrénées-Orientales : Sidrière de Fitou (*G. Gautier*), Saint-Paul-de-Fenouillet (*Timbal*), env. de Mont-Louis, etc.

— **Papaver Dodonæi** Timb.-Lagr. *Herbor. de 1870*, in Bull. soc. hist. nat. Toulouse, vol. IVe, p. 161; *P. rhæas* Lin. *ex parte; P. cereale* et *P. arvaticum* Jord. ex Timbal.

Fleurs très grandes, à boutons ovoïdes, elliptiques-obtus; sépales hérissés de gros poils appliqués, les intérieurs plus larges que longs, avec une tache noire à la base bordée de

blanc ; étamines à filets d'un pourpre noir ; anthères ovales-obtuses et de même couleur, pollen cendré ; capsules ovoïdes ; stigmates d'un pourpre noir ; feuilles infér. grandes, bipinnatifides, à lobes dentés, dents unies et profondes ; feuilles supér. aussi pinnatifides, mais à lobes n'atteignant pas la nervure médiane. Le *P. Dodonæi* comprend, d'après M. Timbal, les *P. cereale* et *P. arvaticum* de Jord., dont la distinction comme espèces séparées est assez difficile à reconnaître.

Hab. les champs de blé à Perpignan, Rivesaltes, etc.

— **Papaver Fuchsii** Timb.-Lag. (*loc. cit.* p. 162 ; *P. Rhæas* Lin. et auct. gall. *ex parte.*

Fleurs grandes à bouton elliptique atténué au sommet ; sépales hérissés de poils fins et moins appliqués que dans le *Dodonæi* ; pétales inférieurs réniformes, les intérieurs de même forme et aussi grands, atténués en onglet, avec une tache violacée à la base ; étamines à filets jaunes, anthères brunes-jaunâtres, pollen cendré-jaunâtre ; feuilles infér. en rosette, pinnatipartites, à lobes écartés ou rapprochés et inégalement dentés, le terminal grand et denté régulièrement ; feuilles supér. de même forme, mais ayant le lobe terminal très grand, allongé-acuminé, à limbe plus ou moins denté. Plante grande, robuste, et bien distincte de ses congénères.

Hab. les champs de blé, à la Porte-Canet, et sur les fortifications extérieures de la Villeneuve, à Perpignan. — Fl. en mai.

## FUMARIACÉES.

— **Fumaria vagans** Jord. *Cat. plant. jard. de Grenoble* (1849), et *Pugill. plant. nov.* p. 6.

Les graviers et les sables des bords de la Tet, à Perpignan. — Fl. en mai.

— **Fumaria major** Badarro in Moret. *Bot. ital.* p. 10 ;

et qui a été distribuée en 1876, dans la première centurie du *Series plant. Aragon. exsicc.* sous le n° 26. L'*E. subtrilobum* se distingue de toutes les formes du groupe *malacoides*, par ses feuilles pubescentes, d'un vert-pâle, souvent tachetées de violet vers la marge et profondément divisées en trois lobes, à sinus arrondis, ceux-ci obtusément crénelés-dentés.

— *Erodium ciconium* L. var. *prœbens ; E. prœbens* Gandog. mss. *inéd.*; *E. ciconium* Wild. et auct. gall. ex parte.

M. Gandoger caractérise ainsi son *E. prabens*, qui n'est pour moi qu'une forme plus robuste et plus glanduleuse de l'*E. ciconium :*

« Tiges droites, robustes, très rameuses souvent dès la base, « rougeâtres inférieurement ; feuilles d'un vert-cendré pubes- « centes, glanduleuses, obovales-oblongues à segments dila- « tés ; stipules larges d'un rouge pourpré; sépales se termi- « nant en une pointe longue de 2 à 2 1/2 millim. (*Gandog.*) »

Hab. les lieux secs et sablonneux, au bord des chemins. — C. sur les glacis des fortifications de la Villeneuve à Perpignan. Fl. du 1er au 15 mai.

## OXALIDÉES.

— **Oxalis Navieri** Jord. *Notes sur div. espèces* in Archiv. de la flore de France et d'Allem. de C. Billot, p. 311.

Très voisin de l'*O. europea* Jord. et de l'*O. corniculata* Lin. dont il est facile de le distinguer au premier abord. Il diffère de l'*O. europea* Jord. (*O. stricta* Auct. gall.) par ses pédoncules fructifères réfléchis et ses stigmates moins larges et plus longs que la capsule, par ses tiges nombreuses et non solitaires, recouvertes ainsi que toute la plante d'une pubescence beaucoup plus dense, par ses stolons souterrains nuls et sa floraison plus précoce.

On le distingue de l'*O. corniculata* L. par ses bractées non

atténuées au sommet et ses pétales d'une couleur jaune plus pâle, plus grands, et par les anthères et les stigmates égalant à peine les étamines, par ses tiges droites-flexueuses produisant des rejets radicants à la base, et non entièrement couchées et radicantes sur tous les points, par sa pubescence moins considérable, etc.

Hab. dans les haies des jardins Saint-Jacques et sur le petit chemin qui conduit sous château-Roussillon; au pied des anciennes fortifications de Perpignan. — Fleur. dès le comment d'avril.

— **Oxalis cernua** Thumbg. *Disser.. de Oxal.* nº 12, tab. 2, fig. 2; *O. lybica* Viviani *Flor. lyb.* Spec. (1824) teste cl. E. Cosson ; Gren. et Godr. *Fl. de France*, I, p. 326; de Marcilly *Cat. pl. cors.* p. 38 (1872); P. Mabille, *Recherches sur les plantes de Corse*, 1er fascicule, p. 15, et in *Herbar. cors.* nº 25; *O. caprina* Lin. ex Dec. et *Prodr.* I, p. 696.

Cette plante originaire du Cap-de-Bonne-Espérance, et qui me paraît être échappée des cultures, se distingue au premier coup d'œil de toutes les espèces françaises du genre *Oxalis*, par ses fleurs grandes, penchées, d'une belle couleur jaune-clair, au nombre de 5-12 à l'extrémité de chaque pédoncule commun, à pétales 4 à 5 fois plus longs que les calices, par ses pédoncules dressés, simples, de 10 à 15 centim. de hauteur, par sa souche grêle, munie de quelques bulbilles blanches, isolées, de la grosseur d'un pois ordinaire, etc.

Hab. sur les bords du ruisseau qui longe la Promenade des Platanes à Perpignan, et provenant probablement des jardin du voisinage.

*Aréa géograph.* : Cap de Bonne-Espérance (Thumberg). — Algérie à Alger, Oran, où il est subspontané (*Durando, Mumby*) ; — La Cyrénaïque (*Viviani, Della Cella*), teste clar. E. Cosson ; — Corse à Ajaccio près de la chapelle des Grecs (*Bernard*), et parapets de la citadelle (*Col. de Marcilly*);

Bastia où il est excessivement abondant autour de la ville, au-dessus du Palais de justice, et dans le vallon de Toga (*O. Debeaux*); San-Martino, La Mandriale, Luri au Cap-Corse (*P. Mabille*). — Nice (*Ardoino*). — Toulon (*Allard*). — Marseille (*Miciol*) et Perpignan (*O. Debeaux*). — Portugal à Lisbonne. — Espagne à Murcie. etc.

RUTACÉES.

— *Ruta montana* Clus. — Très abond. sur les sables maritimes de Canet, vers l'étang de Saint-Nazaire. Juillet.

— *Ruta angustifolia* Lin. — Très abond. et en société avec l'espèce précédente sur la plage de Canet; collines micasch. à Collioure, près de N.-D. de Consolation; Olette, Mont-Louis, Casas-de-Peña, etc.

*Obs.* Cette station sur les sables maritimes, de plusieurs plantes *calcicoles*, que l'on ne trouve que sur les flancs rocailleux des montagnes et à toutes les altitudes, mérite de fixer notre attention, et d'autant plus, que nous rencontrons encore dans cette même localité de Canet, l'*Uropetalum serotinum* Ker., petite liliacée spéciale aux rochers des hautes Pyrénées Centrales ou Orientales. Il faut nécessairement admettre pour certains végétaux, la faculté de s'accomoder de terrains bien différents par la nature du sol, pourvu qu'ils puissent y trouver les mêmes conditions de température, d'humidité ou de sécheresse. J'ai déjà rencontré dans les Landes d'Aquitaine quelques espèces, les *Pulsatilla montana*, *Parnassia palustris*, *Potentilla splendens*, *Linaria supina*, *Primula officinalis*, *Armeria plantaginea*, *Daphne cneorum*, etc., qui sont également fort répandues dans les Pyrénées Centrales, à une altitude de plus de 1,300 mètres, mais vivant dans des terrains granitiques ou micaschisteux, et par conséquent là où la silice est dominante. L'*habitat* de ces végétaux dans les sables des Landes de l'ouest ou du centre de la France, peut être expli-

qué par la nature du sol, qui possède dans la plaine comme sur la montagne, les mêmes éléments minéralogiques. Je dois ajouter aussi que dans les Pyrénées-Orientales, les *Ruta montana*, *R. angustifolia* et l'*Uropetalum serotinum* se rencontrent également sur les roches calcaires ou micaschisteuses de la région sous-montagneuse. Mais il n'en reste pas moins à expliquer, les causes de l'*habitat* de ces plantes au bord de la mer, sur les dunes arides de Canet (1).

## LÉGUMINEUSES.

— *Sarothamnus catalaunicus* Webb in *Ann. scienc. nat.*, 3e série, I, p. 63; Wilk. et Lange. *Prodr. flor. hisp.* III, p. 460; *S. arboreus* Gren. et Godr. *Flor. de Fr.* I, p. 348 nec Webb. nec Desf.; *S. arboreus* et *S. Carlieri* Companyo *Hist. Pyr.-Or.* II, p. 165; A. Guillon *Plant. Soc. Dauph. exsicc.* (1878), nº 1570.

Hab. les collines calc. des environs d'Ille, et de Millas; Banyuls-sur-mer (*Dr Penchinat*); coteaux de Céret, de Salses

(1) L'explication de ce fait pourrait trouver sa solution dans le voisinage du grand étang salé de Saint-Nazaire. Cet étang qui n'a pas de débouché dans la Méditerranée, est alimenté en grande partie par les eaux pluviales, et par celles de la rivière le *Réart*, qui prend sa source sur le versant nord des Albères, et se déverse près de Saint-Nazaire, dans l'étang de cette localité. Or il arrive qu'après les pluies torrentielles qui occasionnent parfois dans la plaine du Roussillon, le débordement des rivières, le niveau de l'étang s'élève considérablement et vient inonder les sables maritimes situés entre les dunes et les basses collines cultivées de Canet et de Saint-Nazaire. Les graines des plantes dont il s'agit, auront été transportées de la montagne dans l'étang de Saint-Nazaire, par les eaux du Réart, et auront été ensuite déposées là où nous trouvons ces plantes aujourd'hui en si grande abondance. Ce qui corrobore mon opinion, c'est que les *Ruta angustifolia* et *Uropetalum serotinum*, sont excessivement rares sur les sables qui bordent le petit étang opposé de Cagareil, lequel est alimenté par un bras de la Tet, et se déverse directement dans la mer. Le *Ruta montana* se rencontre aussi sur cette partie du littoral, mais seulement en individus rares et isolés.

et de Casas-de-Peña (*Dr Companyo*); Env. de Moligt (*A. Guillon*).

*Obs*. I. La plupart des botanistes qui ont herborisé dans les Pyrénées-Orientales, s'accordent pour considérer le *S. Carlieri* Comp., et non *Carlierus* ainsi que cette dènomination est écrite par son auteur, comme une forme floribonde et très rameuse du groupe du *S. arboreus*. J'ai reçu de M. le Dr Penchinat quelques spécimens de ce *S. Carlieri* provenant de Banyuls-sur-mer, et je n'ai pas trouvé de différences sensibles avec le *S. catalaunicus*, qui abonde sur le revers espagnol des Pyrénées-Orientales. La description du *S. catalaunicus* de MM. Wilkomm et Lange, se rapporte exactement à celle que MM. Grenier et Godron donnent du *S. arboreus* dans leur flore de France, et d'autant plus que les auteurs du *Prodromus floræ hispanicæ*, ajoutent après les indications des stations espagnoles de cette espèce « *Habitat quoque in Gallia australi pyrenaica.* »

Le *S. arboreus* Desfont. sub *Spartio*, étant une plante algérienne, non encore observée en Espagne, ni dans le Midi de la France, je n'hésite pas à rapporter au *S. catalaunicus* Webb, l'espèce du Roussillon, connue sous les noms de *S. arboreus* et *S. Carlieri* (1)

(1) Il y a une année environ, que la synonymie et l'observation relatives au *Sarothamnus catalaunicus*, étaient rédigées pour être publiées dans cette notice, lorsque la Société botanique dauphinoise a distribué à la fin de mars 1878, le fascicole des plantes sèches récoltées en 1877, par les membres actifs de cette Société. C'est avec le plus grand intérêt que j'ai vu distribué sous le n° 1570, le *S. catalaunicus* recueilli en fruits aux environs de Molitg, le 25 juillet 1876, par mon savant collègue M. A. Guillon. L'étiquette imprimée qui accompagne ces échantillons reproduit exactement la synonymie de cette espèce telle que je l'ai établie plus haut. L'opinion de M. Guillon vient donc confirmer sans aucun doute ce que j'ai avancé au sujet du *S. catalaunicus* Webb, auquel on doit réunir comme synonymes les *S. arboreus* de la flore de France, et *S. Carlieri* de Companyo (*Note ajoutée pendant l'impression.* — Avril 1878).

En ce qui concerne le *S. Jauberti* Comp. *loc. cit.* et non *S. Jaubertus*, je ne saurais donner ici aucune appréciation, n'ayant jamais vu ni récolté cette espèce, dont il n'est fait mention que dans le seul ouvrage du Dr Companyo.

*Obs.* II. Je crois devoir signaler la présence probable dans la région des basses montagnes, sur les limites-frontières de la Catalogne, de l'*Ulex recurvatus* Wilk. (*U. parviflorus* Losc. et Pardo *Ser. incomf.* éd. II, p. 91 ex parte). Cette espèce récemment décrite dans le *Prodromus flor. hisp.*, par MM. Wilkom et Lange, a beaucoup d'affinité avec l'*U. provincialis* Lois. dont elle diffère par ses rameaux primaires arqués-recourbés, les florifères souvent allongés, par ses phyllodes lancéolés-subulés, beaucoup plus spinescents, par ses fleurs plus saillantes sur les rameaux secondaires. L'*Ulex recurvatus* forme un buisson élevé de $^1/_2$ à 1 mètre de hauteur, à rameaux pubérulents, puis très glabres, ainsi que les calices qui deviennent fauves, et transparents après la floraison.

— *Argyrolobium Linneanum* Walp. — Com. sur les anciens graviers de la Tet, vis-à-vis Saint-Estève près de Perpignan. Retrouvé à Mont-Louis par M. Pellet.

— *Ononis gibraltarica* Boiss. *Elench. plant. nov.* nº 54, p. 32 (1835), et *Voy. bot. en Espagne*, tab. XLIII; *O. ramosissima* var. *gracilis* Gren. Godr. *Fl. de Fr.* I, p. 370 ; Wilk. et Lange *Prod. flor. hisp.* III, p. 409; Companyo *loc. cit.* p. 173.

Hab. les sables maritimes de l'île Sainte-Lucie et de Leucate (Aude); rivages des Pyrénées-Orientales (*Companyo*). Se retrouve en Espagne à Gibraltar (*Boissier*), et probablement sur tout le littoral de la Méditerranée.

*Obs.* L'*O. gibraltarica* considéré par quelques auteurs comme une simple variété de l'*O. ramosissima*, me paraît bien distinct de cette dernière espèce, par ses tiges basses, sousfrutescentes, formant un petit buisson à rameaux grêles,

dressés, par ses folioles petites, ovales ou linéaires-lancéolées, dentées en scie, atténuées en coin à la base ; par ses pédoncules grêles, uniflores, deux fois plus longs que la feuille, par ses fleurs de même grandeur que celles de l'*O. natrix*, odorantes, à étendart arrondi, d'un jaune d'or, strié de lignes brunes, par ses légumes droits et pendants, velus-pubescents, de 20 à 30 millim. de longueur.

— *Lupinus reticulatus* Desvaux. — Hab. sur les sables maritimes de Leucate (*G. Gautier*), et de Banyuls-sur-mer (*L. Companyo*); plage de Canet (*Dr Bucquoy*, juillet 1877).

— *Medicago media* Pers. *Syn. plant.* II, p. 556 ; Boreau *Flore du Centre,* Edit. 3, II, p. 147 ; *M. falcato-sativa* Reichb. *Flora excurs.* p. 504 ; Companyo *Hist. nat. Pyr.-Or.* II, p. 117 ; *M. sativa* var. *versicolor* Ser.

Racine vivace, émettant des tiges de 4 à 8 décim., nombreuses, couchées à la base, étalées-diffuses et rameuses ; folioles obovales ou linéaires-oblongues, dentelées et apiculées au sommet, velues en dessous, subglabres en dessus ; stipules inférieures dentées ; fleurs en grappes courtes et terminales, jaunes, bleues ou violettes dans la même station ; fruit tortueux courbé en spirale, formant un tour complet.

Hab. les lieux secs et sablonneux au bord des vignes, près du Mas Llanes à Perpignan. — Fl. du 1er au 15 juin. — Se retrouve à Montpellier (*Loret*), et à Barcelone (*Trémols*).

*Obs.* Le *M. media* que les auteurs de la flore de France ont décrit comme un hybride des *M. falcata* et *sativa*, habite loin des cultures du *M. sativa* et du voisinage du *M. falcata*. Il est à présumer que sa présence dans la localité citée plus haut, est de date fort ancienne. Il serait beaucoup plus rationel d'admettre avec Persoon la légitimité de cette espèce, et de ne point l'attribuer à l'hybridité.

— *Medicago olivæformis* Gussone *Plant. rar.* 390 ; *M. turbinata* Wild. ; Gren. Godr. *loc. cit.* I, p. 395.

Hab. les collines sablonneuses autour de Perpignan ; ancien chemin de Canet, etc. ; moissons et collines calcaires près de Baixas (*A. Legrand*). Cette espèce a été retrouvée à Marseille par M. Grenier.

— ***Medicago Gerardi*** Auct. gall.

M. A. Jordan a décrit dans les *Archives de la flore de France et d'Allemagne* publiées par C. Billot, quelques formes parfaitement tranchées de ce groupe du *M. Gerardi*. Les deux suivantes sont assez fréquentes autour de Perpignan.

1° *M. depressa* Jord. *Adnot.* in *Catal. plant. Dijon* (1848), p. 28, et *Archiv. fl. de Fr. et d'Allem.* p. 316 ; *M. Gerardi* Gren. Godr., Companyo, etc., ex parte. — Pédoncules subtriflores ; fruits gros, aplatis des deux côtés, à la fin glabres, à spire peu serrée. — Très-abondant surtout dans les Basses-Corbières.

2° *M. germana* Jordan *Archiv.* (*loc. cit.*) p. 316 ; *M. agrestis* Tenore *Sylloge fl. neap.* p. 384 ; Jord. *Pugill. plant. nov.* p. 54 ; *M. Gerardi* Auct. gall. ex parte. — Pédoncules subbiflores ; fruits assez gros, pubescents, à spire très-serrée. — Commun sur les pelouses sèches, autour des fortifications de Perpignan.

— **Melilotus elegans** Salzm. in Dec. *Prodr.* II, p. 188 ; Gren. Godr. *Fl. de France* I, p. 401 ; *M. collina* Guss. *Prod. flor. neap. suppl.* p. 230.

Hab. les sables maritimes à Leucate ; la Sidrière de Fitou, etc. (*G. Gautier*). — Fl. et fr. 24 mai 1875.

*Obs.* Cette rare espèce qui n'avait été signalée qu'aux îles d'Hyères en France, (*Gr. Godr.*) et dans l'île de Corse (*P. Mabille et O. Debeaux*), est facile à reconnaître à sa racine pivotante annuelle, à ses tiges fistuleuses, dressées, hautes de 2 à 4 décim., à ses folioles obovales-cunéiformes, dentées au sommet, à ses grappes florifères *plus longues que les feuilles*, à son calice *inégalement denté*, à ses pétales *à peu près égaux*,

à sa gousse *elliptique-aiguë, mucronulée, et munie sur les faces de côtes transversales, écartées et un peu arquées.*

— *Trigonella monspeliaca* Lin. Forma *blepharicarpa* Gandog. *mss. ined.* — Plante toute velue-pubescente, à fruits également pubescents. — Très com. sur les pelouses sèches des fortifications de Perpignan. — Fl. et fr. 1-30 mai.

— **Trifolium agrestinum** Jord. apud Boreau *Flor. du Centre*, Edit. III, p. 153; *T. arvense* Lin. et Auct. gall. ex parte.

Tige souvent rameuse dès la base, à rameaux allongés-dressés, un peu étalés; folioles linéaires-oblongues, étroites, denticulées, non rétrécies au sommet; épis oblongs-cylindracés, velus-soyeux; calice très velu à tube un peu rétréci à la base, deux fois plus court que les dents, celles-ci plumeuses beaucoup plus longues que la corolle. Fleurs blanches un peu rosées. — Com. en juillet sur les anciens graviers et les sables de la Tet.

— **Trifolium littorale** Jord. apud Boreau *Flor. du Cent.* 3e édit. p. 153; *T. arvense* var. *perpusillum* DC.; Lloyd *Flor. de l'Ouest;* etc.

Tige naine de 4 à 6 centimèt. très velue, à rameaux courts étalés-divariqués; folioles obovales-obtuses, les supérieures obovales-oblongues mucronulées; stipules aristées; épis peu nombreux, ovales ou ovales-cylindriques, velus-soyeux; dents du calice aussi longues que la corolle. Fleurs blanches rosées. — Com. à Port-Vendres, sur les pelouses maritimes autour du vieux phare (28 juin 1876); excess. abondant sur les sables qui bordent l'étang de Saint-Nazaire (*16 juillet 1876*). Se retrouve également sur les côtes océaniques de la France.

— *Trifolium nigrescens* Viviani *Fragm.* I, p. 12; Gren. et Godr. *Fl. de France* I, p. 419. — Assez répandu sur les pelouses sablonneuses autour des fortifications de Perpignan.

*Obs*. Cette espèce est certainement spontanée dans le Roussillon. On la retrouve à Montpellier et à Marseille (*Grenier*), à Bastia en Corse (*O. Debeaux*), en Italie, en Sardaigne, dans l'Archipel de la Grèce, etc.

— *Dorycnium suffruticosum* Lin. et Auct. gall. ex parte.

Sous cette ancienne dénomination d'un type linnéen, la plupart des floristes ont confondu plusieurs formes bien distinctes, que MM. Jordan et Fourreau ont décrites dans le IIe fascicule de leur *Breviarium plant. novar.* en 1868.

Je dois à l'extrême obligeance de M. Jordan des échantillons authentiques de ces formes remarquables, qui m'ont été de la plus grande utilité pour déterminer celles que l'on rencontre dans les Pyrénées-Orientales.

— **Dorycnium dumulosum** Jord. et Four. *Breviar. plant. nov.* Fasc. II, p. 22, et *Icon.* vol. I, tab. 158.

Tige principale dressée, peu élevée (30 à 50 centim.), très rameuse dans sa moitié supérieure, à rameaux denses, serrés-entrelacés et étalés. — Lieux secs et sablonneux près de Perpignan ; graviers anciens de la Tet près de Saint-Estève ; talus du chemin de fer de Prades. Cette forme est spéciale aux basses-montagnes.

— **Dorycnium collinum** Jord. et Four. *loc. cit.* p. 23, et *Icon.* vol. I, tab. 161.

Tiges frutescentes, peu élevées, droites, très rameuses dès la base, d'un vert-cendré; rameaux denses, les plus jeunes étalés-dressés, les adultes raides et dressés. — Les collines micaschisteuses à la base du Mondony, à Amélie-les-Bains, dans les bois de chênes et châtaigniers (*O. Deb.* août 1872).

— **Dorycnium humile** Jord. et Four. *loc. cit.* p. 24.

Tiges menues, grêles, très-petites (de 15 à 25 centim.), simples ou à peine rameuses à la base, dressées; rameaux

courts flexueux-dressés. — Les sables du Réart, près du viaduc du chemin de fer. Fleur. dès le milieu de mai.

— **Dorycnium gracile** Jordan *Observ. plant. de France*, 3e fragm. p. 77; Jord. et Four. *Icon.* vol. I, p. 163, Gren. Godr. *Fl. de Fr.* I, p. 427; *D. herbaceum* Compan. *Bot.* 195, non Vill.

Hab. les prairies saumâtres du littoral; bords de l'étang de Saint-Nazaire et de Canet. (*O. Deb.* Juin-Juillet 1876).

*Obs.* C'est au *D. gracile* Jord. qu'il faut rapporter sans aucun doute la plante désignée par le Dr Companyo (*loc. cit.*), sous le nom de *D. herbaceum* Vill. Ce dernier est une plante sous-alpine qui n'a été observée seulement qu'aux environs de Grenoble, tandis-que le *D. gracile* habite toute la plage maritime, de Marseille à Perpignan.

— **Dorycnium decumbens** Jord. *Observ. plant. de France*, 3e fragm. p. 60; Gren. Godr. *loc. cit.* I, p. 427. — Ile de Leucate près de la caserne des douaniers (*G. Gautier*).

— *Tetragonolobus siliquosus var.* B *maritimus* Dec.; Gren. Godr. *loc. cit.* I, p. 428. — Très com. dans les prairies maritimes de Canet; bords de l'étang de Saint-Nazaire, et de Cagareil; sables marit. à Fitou et Leucate, etc.

— **Lotus decumbens** Poir. *Dict.* III, p. 508; Gren. Godr. *loc. cit.* I, p. 431, non Forst.

On ne doit pas confondre cette espèce qui abonde sur les sentiers aux bords de l'étang de Leucate (*G. Gautier*), avec un autre *L. decumbeus* Forst. Smith Engl. flor. etc. lequel n'est autre que le vulgaire *L. tenuis* Kitaib. et omn. auct.

— *Psoralea plumosa* Reichb. *Flor. excurs.*; *P. palestina* Moris *Stirp. sard. elench.*; Gr. Godr. *loc. cit.* I, p. 456; Comp. *Bot.* p. 203. — Sidrière de Fitou (*G. Gautier*); Banyuls-sur-mer, pied des Albères, etc. (*Companyo*).

— **Cracca Bertolonii** Gren. et Godr. *Flor. de France* I, p. 470; P. Mabille *Herbar. cors.* n° 35; *Vicia pseudo-cracca* Bertol. *Rar. ital. decad.* II, p. 58 et *Amœn.* p. 90; *V. littoralis* Salzm. *Bot. Zeit.* (1821) p. 110; *V. Bivonea* Dec. in *Prod.* II, p. 357 non Rafin.

Plante bien distincte de toutes les espèces du groupe *C. villosa*, par ses fleurs *d'abord dressées,* disposées en *grappes lâches rhomboidales* non plumeuses, par son calice à tube *bossu* à la base, par son étendart plus long que les ailes, à limbe *une fois plus court que l'onglet,* par ses gousses glabres, fauves à la maturité, ses graines petites, globuleuses, noires, à hile *égalant le huitième* de la circonférence de la graine (*Gren. Godr.* loc. cit.).

Hab. les sables maritimes à la Sidrière de Fitou (*G. Gautier*), et certainement aussi sur le littoral des Pyrénées-Orient. — Se retrouve à Fréjus, aux îles d'Hyères, à Toulon, à Bastia, en Corse, sur les rivages de l'Italie occid., au cap Cadaquès en Catalogne, en Algérie, etc.

— *Lathyrus articulatus* Lin.; Gren. Godr. *loc. cit.* I, p. 479; Comp. *Bot.* p. 212. — Bords des chemins et des vignes au Sud de Perpignan, à Collioure, Banyuls-sur-mer, Casas-de-Peña et Baixas (*A. Legrand*).

— *Lathyrus ensifolius* Badaro in Moretti *Bot. ital.*; *L. latifolius* var. *angustifolius* Gr. God. *loc. cit.* I, p. 480. — Les vignes et les buttes sablonneuses, au-dessous du *Sarrat d'en-Vaquer* à Perpignan; assez com.

— *Hippocrepis ciliata* Wild.; Gr. God. *loc. cit.* I, p. 501; Comp. *Bot.* p. 221; *H. multisiliquosa* Vill., Lap., non Lin. Très rare; dans les vignes, au-dessous de la grande butte du tir; sommet de la côte de la route de Port-Vendres, à la borne kilomét. n° 3, dans les vignes. — Mai-Juin.

— *Hippocrepis unisiliquosa* L.; *H. monocarpa* M. Bieb.

*Flor. taur. cauc. Suppl.* p. 480. — Les vignes et les collines sablon. au sud de Perpignan.

— *Onobrychis caput-galli* Lin.; Comp. *Bot.* p. 222; Gren. Godr. *Flor. de Fr.* I, p. 507.

Hab. les bords des chemins, au dessous du *Sarrat-d'en-Vaquer* où il est assez commun. Signalé seulement par le Dr L. Companyo, à la Font-de-Comps, et sur les pentes de Salvanaire.

AMYGDALÉES.

— **Prunus platyphylla** Gandog. *Flore lyonnaise* p. 79 (1875).

Arbrisseau de 3 à 4 mètres de hauteur; feuilles adultes très largement elliptiques-obtuses, d'un vert sombre, un peu velues; fleurs paraissant après les jeunes feuilles, 1-3, espacées, blanches à pétales oblongs; fruit arrondi, rameaux grêles, lâches, espacés, inermes, élancés.

Les haies sur la route d'Espagne, et près de l'aqueduc à Perpignan.

**Prunus subvillosa** O. Debeaux *mss.* (1876); *P. spinosa* var. *ruscinonensis* O. Debx. *Olim ad amicos.*

Arbrisseau de taille très variable, de 1 à 2 mètres de hauteur, peu épineux, touffu, à rameaux diffus, entrelacés, étalés-divariqués, à la fin dressés; tiges anciennes de la grosseur du pouce, d'un gris-cendré et glabres, les nouvelles pubèscentes et velues à leur extrémité; feuilles infér. petites, obovales-elliptiques, atténuées en un court pétiole, les supérieures largement ovales ou ovales-oblongues, toutes finement dentées en scie, pubescentes en dessus, et velues-hispides en dessous, principalement sur la côte médiane; pétioles courts, velus-hérissés; poils courts, serrés, et d'une couleur jaune-clair. Fleurs naissant avant les feuilles, disposées en petits fascicules de 1, 2 et 3 fleurs, et espacées

très-irrégulièrement sur les rameaux florifères ; pétales d'un blanc légèrement rosé, largement subarrondis au sommet, et un peu contractés en onglet à la base ; étaminés ne dépassant pas la corolle ; anthères de couleur jaune soufrée ; fruit très-petit, (de la grosseur d'un pois ordinaire), d'un noir-bleuâtre et glaucescent. — Fl. du 1er au 15 mars, fruits mûrs du 15 au 30 août.

Hab. les haies, au bord des chemins sous Château-Roussillon (*O. Debx.*).

*Obs.* Dans mes nombreuses herborisations autour de Perpignan, j'ai rencontré plusieurs autres formes de *Prunus* appartenant aux groupes des *P. spinosa, fruticans*, et *insititia.* Je me propose de les étudier et de les faire connaître ultérieurement.

Genre **Rosa.**

Ce genre, l'un des plus important dans les Pyrénées-Orientales, renferme environ 120 espèces répandues dans toutes les régions du département. Il sera l'objet d'un travail spécial que mon collègue et ami M. Gandoger et moi, avons le projet de mener à fin, sous le titre de *Monographie des rosiers qui croissent dans les Pyrénées-Orientales.*

## POMACÉES.

— *Pyrus amygdaliformis* Vill. *Cat. plant. jard. Strasbg.* p. 322; Gren. Godr. *Fl. de France* I, p. 570; Compan. *Bot. Pyr.-Or.* II, p. 245 ; *P. Salicifolia* Lois. non Lin.

Com. au bord des vignes, au-dessus de la briquetterie Lucia et du Mas Canco à Perpignan. — Fl. avril ; fr. septembre.

*Obs.* Ce poirier assez rare autour de Perpignan, est bien distinct des variétés indigènes ou spontanées du *P. communis*, par ses gemmes tomenteuses, par ses feuilles épaisses, lancéolées ou obovales-lancéolées, pubescentes en dessus et blanches-tomenteuses dans leur jeune âge, par ses fruits

petits, subglobuleux, etc. Le *P. amygdaliformis* se montre tantôt sous la forme d'un arbrisseau rabougri, épineux, d'un mètre à peine de hauteur, et tantôt sous la forme d'un arbre de 4-5 mètres, à rameaux dressés ou étalés-diffus. Je l'ai rencontré souvent à Bastia en Corse, sur les roches serpentineuses ou micaschisteuses, ainsi que dans la plaine sablonneuse du littoral, près de l'embouchure du Bivinco dans l'étang de Biguglia, sous ces deux états.

— *Cratægus azarolus* Lin.; Companyo *Botan. Pyr-Or.* p. 244; *C. aronia* Bosc in Dec. *Prodr.* II, p. 629; *Mespilus azarolus* Wild. *Enum.* I, p. 525, Gren. *Obs. azarolus* in *Billotia*, p. 70.

« Fruit ovoïde-subglobuleux, d'environ *deux centimètres de diamètre*, d'un rouge-orangé ou jaunâtre, pulpeux, agréable au goût, et renfermant ordinairement *deux* et plus rarement *trois* pyrènes. »

Cette espèce se distingue de la suivante, par ses feuilles bien plus larges, plus velues en dessous, moins profondément découpées et moins atténuées à la base, par ses fruits, 4 à 5 fois plus gros. Le *C. azarolus* est cultivé dans plusieurs jardins du Roussillon. Il croit à l'état spontané dans les garrigues des env. de Montpellier, Béziers, et probablement dans toutes les garrigues du Midi (*Grenier*).

— **Cratægus ruscinonensis** Grenier. *Observ. sur quelques espèces d'Azarolus* in *Billotia*, p. 71 (1866); *C. azarolus* Auct. gall. ex parte.

Arbuste ayant l'aspect du *C. oxyacantha* (pour les feuilles) de deux mètres de hauteur, à bois dur et à écorce très brune; branches étalées-ascendantes, à rameaux anciens *glabres, épineux*, ceux de l'année *velus*; feuilles *oblongues*-allongées, et atténuées en coin à la base, 3-5 lobées et plus rarement simplement tridentées au sommet, à lobes latéraux entiers, le

lobe central tridenté ou trilobulé, à dents ou lobes aigus, pubescents en dessus, glabres en dessous, à pétioles pubescents. Fleurs disposées en corymbes multiflores, à pédoncules velus ainsi que les calices ; bractées inférieures foliacées persistantes, les supérieures petites et caduques ; fruit *ovoïde-subglobuleux*, d'environ un centimètre de diamètre, rouge, pulpeux, d'un goût fade, et renfermant *un*, *plus rarement deux* pyrènes. Fleurit en mai ; fruct. en septembre.

Hab. les garrigues du Midi où il est commun. — Montpellier, Cette, Béziers, Narbonne, les Pyrénées-Orientales, etc. (*Grenier*).

— **Cratægus Debeauxii** Gandog. *mss.* in *Bull. soc. Dauph.* IV, p. 114 (1876), *cum descriptione*, et in *plant. soc. Dauph. exsicc.* n° 1202 ; *C. oxyacantha* var. *macrocarpa* O. Debeaux *Plant. Pyr.-Or. exsicc.* (1875).

Arbrisseau de 2 à 2m50 de hauteur, formant un buisson trapu, à tiges dressées, de couleur grisâtre ; rameaux supérieurs étalés-dressés, épineux à leur sommet, glabres ; épines courtes (10 à 20 millim.), étalées, à base conique ; feuilles oblongues, longuement en coin à la base, ordinairement trilobées, d'un vert-foncé en dessus, glabres glaucescentes et plus pâles en dessous, un peu ciliées sur les bords, à lobe médian ordinairement denté, les deux latéraux entiers ou munis de une à deux dents ; nervures d'un rouge-pâle en dessous, peu saillantes ; pétioles glabres ; stipules petites très-caduques, celles des feuilles florales oblongues, linéaires et entières ; fleurs nombreuses disposées en corymbes larges, serrés et subdichotomes ; pédoncules glabres, dépourvus de bractéoles ; tube du calice elliptique-conique très-glabre ; calice à divisions courtes, triangulaires, aiguës, vertes, réfléchies après l'anthèse, membraneuses sur les bords et pourvues d'une ligne vert-foncé au milieu ; pétales d'abord rosés, puis devenant blancs, subarrondis, frangés et plissés sur les bords ;

anthères à peine saillantes, de couleur d'un rose-vineux d'abord, noircissant ensuite ; style plus court que les filets ; fruits gros (de la grosseur d'une cerise sauvage), subcylindriques, marqués de quatre angles assez apparents, tronqués au sommet, d'un rouge vif, glabres et luisants à la maturité.

Hab. les bords des vignes, sur les collines sablonneuses au sud de Perpignan, en individus isolés ; se rencontre aussi çà et là sur les rives du Réart, près du pont du chemin de fer. — Fleurs le 15 avril ; fruits mûrs 15 septembre.

Cette espèce est très distincte par l'aspect trapu de l'arbuste, par ses feuilles ciliées aux bords, ses pétales arrondis et rosés d'abord, son fruit très gros presque carré et déprimé au sommet, etc. Elle appartient au groupe du *C. oxyacantha* L., et est surtout voisine du *C. rhipidophylla* Gandog. in *Bull. soc. bot. France* XVIII (1871), duquel elle diffère principalement par ses feuilles moins coriaces, plus glabres, à lobes entiers ou à peine dentés et non régulièrement dentés en scie, presque dressés et non étalés en éventail ; par les pédoncules, calices et jeunes fruits glabres et non mollement velus-hérissés ou tomenteux ; par ses fleurs rosées d'abord et presque deux fois plus petites, enfin par son fruit moins gros, et moins déprimé aux deux extrémités.

*Obs*. Le *Cratægus crus-galli* Lin. originaire de l'Amérique boréale, s'est parfaitement acclimaté dans une haie sur la route d'Espagne, avant d'arriver au mas Llanes, à Perpignan. Cet arbuste à feuillage d'un vert-foncé et luisant, à rameaux serrés et armés de tous côtés d'épines nombreuses de 5 à 8 centimètres de longueur, fortes et très acérées, serait un précieux auxiliaire pour former des haies impénétrables. Il serait en cela beaucoup plus utile que le féroce *Paliurus australis* Mœnch. (*Rhamnus paliurus* L.), à cause de son port élevé, qui servirait en outre à protéger les jardins de l'action des vents violents de Nord et de Nord-Ouest.

PARONYCHIÉES.

— *Corrigiola telephiifolia* Pourret. — Les graviers et les sables de la Tet, sur les deux rives; ancien champ de manœuvres à Perpignan; plages de Canet et du Barcarès, etc.

CRASSULACÉES.

— **Sedum cepæa** Lin.; Gren. et Godr. *Fl. de France*, I, p. 619; Benth. *Cat. plant. indig. pyr.* p. 120.

Hab. les rochers des Albères, au-dessus de Collioure (*Naudin*). — Se retrouve aussi dans les Pyrénées cent. et occidentales.

— *Sedum dasyphyllum* Lin.; Companyo *Botan.* p. 269. — Sur les murs de l'école des Frères, rue du Bastion-Saint-Dominique à Perpignan; fissures des rochers au-dessus de Collioure.

— *Sedum micranthum* Bast. in Dec. *Flor. franç.* V, p. 331; Gren. Godr. *Flor. de Franç.* I, p. 623; Compan. *Bot.* p. 267. — Très abond. sur les anciens graviers de la Tet à Saint-Estève, en société avec le *S. altissimum* L.

OMBELLIFÈRES.

— **Ridolphia sejetum** Moris *Enum. hort. Taurin.* p. 43 (1841); et *Flor. sard.* II, p. 212; Boiss. *Voy. bot. Espag.* p. 732; Wilk. et Lange *Prodr. flor. hisp.* III, p. 100; *Anethum sejetum* Lin. *Mant.* 19.

Plante annuelle, de 50 à 60 centim. de hauteur, glabre, glaucescente et d'un vert-foncé; tige simple, droite, grêle, légèrement striée, peu ou point rameuse, à rameaux dressés-ascendants; feuilles infér. pétiolées tripinnatifides, à segments petiolulés, divariqués, linéaires et sétacés; ombelle longuement pédonculée, de 30 à 40 rayons, grêles et de même lon-

gueur; fleurs petites d'un beau jaune; fruits (diakènes) ovales-comprimés, fauves, à odeur aromatique.

Hab. les champs cultivés des rives de la Tet; ancien champ de manœuvres à Perpignan (*O. Debeaux*, juillet 1876). Cette espèce qui n'est pas mentionnée dans la récente flore de France de MM. Grenier et Godron, a été déjà trouvée en juin 1859 par M. Huet aux environs de Toulon (Var), et signalée à Marseille (*Grenier*). Elle paraît être spéciale à la région méditerranéenne, et se rencontre en Espagne et Portugal, (Aragon, Gallice, Andalousie, Gibraltar, etc.), en Italie, Sardaigne, Dalmatie, Grèce, Turquie-d'Europe, Asie-mineure, Afrique boréale (Algérie, Tunisie, Maroc), en Perse, etc.

— *Tordylium* (Eutordylium) *maximum* Lin.

Var. B *Naudinianum* O. Debeaux *mss.* (1877). *T. Naudinianum* O. Debx. Olim.

« Læte-virens, elatum, undique hirsutum, caule erecto « simplici, superne ramoso, 150-180 centim. alto; ramis « erecto-patulis, subdichotomis; umbella 12-14 radiata, « pedicellis floriferis brevibus, piloso-setosis; fructibus « complanatis, 3-4 millim. latis, 5-7 millim. longis, *ovalibus*, « apice obcordatis, margine albo-incrassato tuberculoso seto- « soque cinctis, supra parce hispido-setosis, setis basi tuber- « culatis. »

Hab. les bords des ravins humides, entre Collioure et Argelès-sur-mer (*Ch. Naudin*). — Fl. 25-30 juin.

*Obs.* Cette variété gigantesque du *Tordylium maximum*, que je ne saurais mieux désigner que par le nom du savant botaniste qui l'a découverte près de Collioure, et qui a bien voulu me la communiquer, se distingue du type par sa taille *2-3 fois plus élevée*, par ses tiges primaires droites, de la grosseur du petit doigt, cannelées-anguleuses, à rameaux subdichotomes, hérissés de poils sétacés courts et apprimés, par ses feuilles longuement pétiolées pinnatiséquées, à segments

opposés, irrégulièrement distants entr'eux, lobés-crénelés, à lobes subarrondis au sommet, par ses folioles rugueuses hispides en dessus, scabres et hérissées de poils blancs apprimés en dessous, par ses fruits du *double plus grands, ovales-arrondis*, obcordés au sommet, bordés d'une marge épaisse blanchâtre, tuberculeuse, et marqués de chaque côté de la commissure médiane de deux lignes brunes *fortement courbées en demi-cercle*. Le port et le faciès de la variété *Naudinianum*, et surtout la forme des fruits, suffisent pour justifier sa séparation de la forme typique, sans que l'on puisse toutefois la considérer comme espèce distincte.

— *Cachrys lævigata* Pourret; Companyo *Bot.* p. 311. — La Sidrière de Leucate, où il est très abondant (*G. Gautier* et *Timb.-Lag.*).

— *Daucus gingidium* Lin.; Gren. Godr. *Fl. de France*. I, p. 669; Companyo *loc. cit.* p. 280.

Hab. les rochers, les pelouses maritimes et les vignes près de Collioure, aux abords de l'ancienne et de la nouvelle route de Port-Vendres; Argelès-sur-mer et Canet (*Companyo*). Abond. sur les rochers marit. à Barcelone (*Trémols*).

— **Daucus gummifer** Lam. *Dict.* I, 634; Gren. Godr. *loc. cit.* I, p. 668; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* III, p. 22 ex parte; *D. lucidus* Lap. *Hist. abr. Pyr.* I, p. 144.

Hab. les rochers marit. de l'anse de Paulilles, près de Banyuls-sur-mer (*Dr Bucquoy*). — Se retrouve à Marseille (*Derbès*). — Fl. et fruits en août et septembre.

*Obs.* MM. Wilkomm et Lange considèrent comme identiques les *Daucus gingidium* et *gummifer*, et ils les réunissent sous le nom le plus ancien de *D. gummifer* Lam. MM. Grenier et Godron séparent au contraire ces deux plantes dans leur flore de France, et les décrivent avec raison comme espèces distinctes, s'appuyant dans leur diagnose sur des caractères d'une

grande valeur. Le *Daucus gummifer* de Banyuls-sur-mer a ses tiges florifères flexueuses en zig-zag, glabres ou à peine ciliées, hautes de 20 à 30 centim. au plus, rameuses dès la base, à rameaux étalés ; son ombelle d'abord hémisphérique reste *convexe à la maturité* ; ses fruits sont munis d'aiguillons grêles, confluents, dilatés à la base et terminés en une pointe droite un peu infléchie ; les feuilles sont peu velues, épaisses, luisantes en dessus, à segments oblongs-arrondis sur leur portour, etc. Dans le *D. gingidium* au contraire les tiges florifères sont droites, peu rameuses, à rameaux dressés, de 0, 50 à 1 mètre de hauteur ; l'ombelle est contractée *en nid d'oiseau ;* les aiguillons qui bordent les fruits sont subulés, écartés, distincts à la base, épaissis et glochidiés ; enfin les feuilles sont velues-hérisssées sur les bords et en dessous, ainsi que les pétioles.

J'admets avec MM. Wilkomm et Lange que le *D. gingidium* peut varier dans quelques-uns de ses caractères de deuxième ordre, tels que la taille, la villosité, la division des organes foliaires, etc., mais il ne variera jamais au point d'avoir des caractères tout-à-fait opposés dans la même station. Les specimens du *D. gummifer* de Banyuls sont identiques à ceux récoltés à Marseille par M. le professeur Derbès, tandis que le *D. gingidium* des moissons de Collioure ne diffère en rien de celui provenant de l'Espagne, de la Corse et de l'Algérie.

## CAPRIFOLIACÉES.

— *Lonicera etrusca*, Santi var. *rotundifolia* Timb.-Lag. in Mém. Acad. scienc. et belles-lett. de Toulouse, vol VII, p. 47 (7e série) 1875. — Les haies sur la route de Rivesaltes à Vingrau (*Timbal*) ; les haies des collines sablonneuses au sud de Perpignan (*O. Deb.*).

## STELLATÉES.

— *Crucianella angustifolia* L. — Sur la montagne de Mon-

dony, au-dessus du fort d'Amélie-les-Bains ; les sables de la Tet à Perpignan, etc.

M. A. Legrand signale deux formes de cette espèce, les *C. laxiuscula* Jordan, *Ined.* dans les vignes des env. de Rivesaltes, et de Saint-Paul-de-Fenouillet (*O. Debeaux*), et le *C. confinis* Jord. à Rivesaltes avec la précédente.

— *Galium murale* Lin.

Dans leur flore de France, MM. Grenier et Godron (*vol.* II, *p. 46*) indiquent pour *habitat* de cette plante les localités ci-après : La Provence depuis le Mont-Ventoux jusqu'à Fréjus, Toulon, Marseille, le Port-Juvénal près de Montpellier, et ils ajoutent qu'ils ne l'ont pas vue en Languedoc. Le Dr L. Companyo signale le *G. murale* dans plusieurs stations du Roussillon, le Haut-Vernet, Baixas, Casas-de-Peña, Espira-de-l'Agly, Opoul, Salses, etc. A ces localités il faut ajouter la suivante, où cette espèce est fort abondante : les vieux remparts extérieurs de la Villeneuve, à Perpignan (Avril 1876).

## DIPSACÉES.

— **Scabiosa Loretiana** Timb.-Lagr. in C. Billot *Plant. gall. et germ. exsicc.* n°... sine descriptione ; Clos et Loret, *Rév. de l'herb. de Lapeyrouse* (tirage à part) p. 15 ; *S. columbaria* Lin. ex. parte ; Lapeyr. *Hist. ab. Pyr.* I, p. 60.

Hab. les environs de Banyuls-sur-mer (*Timb.-Lagr.*)

— *Scabiosa gramuntia* L.

Var. B. *mollis* Gr. Godr. *Fl. de France,* II, p. 79 ; *S. mollis* Wild.; *S. gracilis* Rœm. et Schult.; *S. Columnæ* Tenore. — Les collines micaschisteuses au-dessus de Collioure (*Ch. Naudin*).

## COMPOSÉES.

— **Conyza altissima** Ch. Naudin et O. Debx. *mss.* 1875 — Les vignes et les cultures de M. Naudin à Collioure, où

cette plante se propage spontanément, ainsi que dans les vignes avoisinantes.

*Obs.* Le *Conyza altissima* s'est montré tout-à-coup et en abondance dans les cultures de M. Naudin, il y a quelques années. C'est une espèce des plus remarquables, qui se rapproche à la fois de l'*Erigeron canadense* et du *Conyza ambigua* dont elle n'est point une hybride. M. Naudin s'en est assuré en cultivant ensemble dans la même terrine, ces trois espèces. Chacune s'est montrée avec ses caractères spécifiques, que la culture n'a nullement modifiés. Le *Conyza altissima*, qui atteint une taille de 2 à 3 mètres, a un faciès particulier qui le rapproche du *C. ambigua* par la forme des feuilles et des capitules, mais il s'en éloigne par sa tige simple, droite, non rameuse, et son inflorescence disposée en un long épi terminal. Dans le C. *ambigua* au contraire, la tige est ramifiée dans sa partie supérieure, et présente cette particularité *d'avoir le rameau central beaucoup plus court que les latéraux*, ce qui n'existe pas du tout dans le *C. altissima*.

— **Galatella collina** Jord. et Four. *mss. inéd.*; J. B. Verlot *Cat. plant. Dauph.* nº 1260, p. 170 (1872); Herv.-Basson in *Plant. Soc. Helv. exsicc.* (1875); *Aster acris* Lin. et Auct. gall. ex parte; Companyo *Hist. Pyr.-Or.* II, p. 345 ex parte.

Forme particulière du groupe du *Galatella acris* (*G. punctata* Dec.), et qui abonde sur les basses collines sablonneuses près de Perpignan, au bord des vignes, etc. On le distinguera facilement de ses congénères, à ses tiges droites, raides, nues à la base et très rameuses au sommet, à ses rameaux florifères dressés, formant un corymbe dense, serré, d'un beau bleu, à sa floraison beaucoup plus tardive d'un mois environ, du 10 au 20 septembre.

Le *G. collina* paraît être assez répandu dans le midi de la

France. Il a été signalé dans les parties chaudes de la Drôme et des Hautes-Alpes, à Nyons (*Fourreau. Herv-Basson*), à Montélimar (*Villars*) etc. Je le possède également des environs de Marseille (*E. Miciol*), de Toulon (*Huet*), et de Barcelone en Espagne (*P. Pujol*).

— *Solidago virga-aurea* Lin.; Companyo *Bot. Pyr-Or.* II, p. 3.

Var. *littoralis*; *S. littoralis* Savi in *Due centur. di piante della flora etrusca*, 182, et *Botan. etrusc.* IV, p. 87.

Plante de 8 à 10 centim. de hauteur, velue-pubescente; tiges simples; feuilles obovales-lancéolées, presqu'entières; grappes florifères terminales, denses, à capitules aussi grands que dans la forme *vulgaris* de la région montagneuse; écailles de l'involucre velues extérieurement.

Hab. les sables maritimes, sur la plage de Canet, où il est très-abondant. — Fl. 5-15 juin.

*Obs.* La variété *littoralis* que P. Savi a décrite en 1804 (*loc. cit.*) comme espèce distincte du *S. virga-aurea*, se retrouve sur le littoral à Marseille, Toulon, Gênes, Livourne, en Corse, et sans doute aussi sur d'autres points des rivages de la Méditerranée.

— **Helichrysum collinum** Jord. et Four. *Brev. plant. nov.* Fasc. II, p. 62; *H. stœchas* Dec. et Auct. gall. ex parte. — Les collines sablonneuses au sud de Perpignan, Casas-de-Peña, Collioure, Port-Vendres, etc.

— *Helichrysum decumbens* Cambes. *Flor. Balear.* p. 90; Gren. Godr. *Flor. de France* II, p. 183. — Rochers maritimes de Port-Vendres, près du vieux phare; sables de la plage de Canet, Fitou, Leucate, et de tout le littoral. Juillet-août.

— **Helichrysum lutescens** Jord. et Four. *Brev. plant. nov.* II, p. 66; *H. stœchas* Dec. ex parte.

Corymbe lâche et peu fourni ; capitules d'un jaune-pâle après l'anthèse, et d'un blanc soufré avant leur épanouissement, subglobuleux et longuement pédonculés ; folioles de l'involucre (écailles) larges, ovales-obtuses ; feuilles étroites, linéaires obtusiuscules, dressées et recouvertes d'un tomentum blanc peu fourni ; tiges grêles, flexueuses-ascendantes, blanches-tomenteuses à leur extrémité.

Hab. le bord des vignes, les collines incultes au Serrat d'en Vaquer; au Boulou. — Fl. 1-15 juin.

— **Helichrysum libanotis** Jord. et Four. *Brev. plant. nov.* II, p. 66. *H. stœchas* ex parte.

Cette forme à floraison très-précoce (du 10 au 15 mai), se distingue des espèces précédentes par ses tiges courtes, dressées, robustes et terminées par un corymbe compacte et bien fourni, par ses capitules et les écailles externes d'un beau jaune-clair, celles-ci ovales-arrondies, par ses feuilles plus larges, dressées, d'un vert foncé en dessus, blanches-tomenteuses en dessous, etc.

Hab. les sables et les anciens graviers de la Tet, en allant à Saint-Estève ; autour de la gare de marchandises de Perpignan ; environs de Prades (*A. Jordan*) ; Saint-Paul-de-Fenouillet (*O. Debeaux*). — Fl. 15-30 juin.

— **Helichrysum leptophyllum** Jord. et Four. *Brev. plant. nov.* II, p. 68 ; *H. serotinum* Boissier (ex parte) ; C. Billot *Plant. gall. exsicc.* n° 3122.

C'est une des espèces les plus répandues dans tout le département. On la reconnaîtra facilement à ses corymbes plus amples et plus lâches, à ses capitules beaucoup plus petits, et d'un jaune plus foncé que ceux des formes qui précèdent, à ses feuilles plus longues, acuminées et apprimées sur les tiges, celles-ci raides, grêles, dressées, rameuses dès la base, d'un vert plus intense en dessus et moins tomenteuses vers le sommet des tiges.

Hab. les sables et les graviers de la Tet, à Perpignan; les rochers à Amélie-les-Bains, Prades, Céret, Collioure, Port-Vendres, etc.; toute la vallée de l'Agly. — Fleur. du 15 juin à la fin de juillet.

— *Artemisia* (Euartemisia) *absinthium* Lin. — Rencontré plusieurs fois sur les graviers de la Tet à Perpignan; les rochers au-dessus du fort d'Amélie-les-Bains.

— **Artemisia** (Oligosporus) **floribunda** Jord. et Four. *Brev. plant. nov.* Fasc. II, p. 81; *A. campestris* L. et Auct. ex parte.

Panicule très rameuse compacte, à rameaux florigères denses et dressés; capitules longuement pédonculés, un peu plus gros que dans l'*A. campestris*, ovales-subglobuleux; écailles de l'involucre linéaires-oblongues; feuilles mollement velues, d'un vert-cendré en dessus, subtomenteuses en dessous, bipinnatiséquées ou simplement pinnatiséquées, à lanières courtes aiguës et largement étalées; tiges presque ligneuses, dressées ou couchées-ascendantes, de couleur brune-violacée, velues-tomenteuses dans leur jeune âge.

Hab. les glacis des fortifications de Perpignan; les collines micaschist. à Amélie-les-Bains (*A. Jordan*).

— *Artemisia* (Seriphidium) *gallica* Wild. *Spec. plant.* p. 1834; Gren. Godr. *Fl. Franç.* II, p. 134. — Bord de l'étang de Saint-Nazaire, près de la plage de Canet. — Octobre.

— *Leucanthemum maximum* Dec. *Prod.* VI, p. 46; Gren. Godr. *Fl. Fr.* II, p. 141; *Chrysanthemum maximum* Ramond. — Trouvé en individus isolés sur les graviers de la Tet, à Perpignan. — Abond. à Olette, Font-Romeu, Mont-Louis, etc. (P. Pellet).

— *Pinardia coronaria* Less. *Syn.* p. 255; *Chrysanthemum coronarium* Lin.; Compan. *Bot.* p. 360. — Aux localités signalées par le Dr Companyo « Bellegarde, Prats-de-

« Molló, et la Tour-de-Mir, » il faut ajouter les stations suivantes de cette plante autour de Perpignan : Champs de blé près de la Porte-Canet (1876), et à la briqueterie de Lucia (1877) ; bords du ruisseau de la ville, près de la Lunette du Ruisseau ; sables et graviers de la Tet près de la pépinière ; glacis des fortifications où elle est d'origine adventive.

Son *aréa* s'étend depuis la Corse et le Nord de l'Afrique jusqu'aux îles Canaries, et en Orient, Asie-Mineure, etc.

— *Anacyclus tomentosus* var. *discoïdeus* Timb.-Lagr. — Route de Rivesaltes à Vingrau, au bord des champs et des vignes.

— *Anacyclus valentinus* Lin. — Trouvé à Rivesaltes, près du pont de l'Agly par M. A. Legrand.

— *Santolina squarrosa* Wild. *Spec.* III, p. 1708 ; Gren. Godr. *Fl. Fr.* II, p. 160. — Très abondant sur les anciens graviers de la Tet, près de Saint-Estève ; dans les Basses-Corbières, à Saint-Paul-de-Fenouillet, Casas-de-Peña, etc.

*Obs.* Dans leur *Icones ad floram Europæ spectantes*, MM. Jordan et Fourreau décrivent trois autres espèces affines du groupe du *S. incana*, et provenant des collines incultes des environs de Millas. Ce sont les *Santolina homophylla* Jord. et Four. vol. II, pag. 8, tab. 223 ; *S. valida*, p. 9, tab. 224, et *S. brevicaulis* p. 10, tab. 230. N'ayant pas eu encore l'occasion de rencontrer ces trois espèces, il m'est impossible d'en donner ici une courte diagnose, et je me borne à les signaler à l'attention des botanistes.

— *Achillea setacea* Waldst. et Kit. *Plant. rar. hung.* tab. 80 ; *A. millefolium* var. *setacea* Gren. Godr. *Fl. Fr.* II, p. 162. — Les graviers de la Tet à Perpignan ; plus ab. aux Graus d'Olette, Mont-Louis, etc.

— *Senecio gallicus* Chaix in Vill. *Flor. Dauph.* I, p. 371.

— Bords du chemin qui longe l'étang de Leucate (*G. Gautier*).

— *Senecio vulgaris* var. *crassifolius* Timb.-Lagr. apud Gautier in *Herbor. aux îles de l'étang de Leucate.* — Même habitat que l'espèce précédente.

— **Calendula parviflora** Rafinesque *Caratt. di alc. piante di Sicilia* p. 80 (1810), non Thumbg.; Dec. *Prodr.* VI, p. 452; P. Mabille *Herbar. corsic.* (1868); Gren. *Florula mass. adv.* p. 34. Affinis *C. fulgidæ* var. *flore croceo.*

Tiges dressées, peu rameuses, courtes, hautes de 15 à 20 centimèt. au plus, pubescentes, subtomenteuses vers le sommet; feuilles entières, oblongues-lancéolées à peine ondulées sur les bords, les infér. atténuées en pétiole, les caulinaires et les supér. semi-amplexicaules, toutes lancéolées et mollement velues sur les deux faces; fleurs petites, d'un jaune safrané; écailles de l'involucre lancéolées-aiguës, velues sur le dos et subscarieuses aux bords; achaines extérieurs recourbés-ailés, deux fois plus longs que l'involucre, échinulés sur le dos, à pointes courtes, géminées et brièvement rostrées (quelques-uns lisses sur les côtés avec un ou deux rangs de points tuberculeux et acuminés); achaines intérieurs lisses sur les côtés, entièrement recourbés en demi-cercle et munis sur le dos d'une série de crêtes transversales, celles-ci rugueuses et muriquées. Fleur. du 15 au 30 avril.

Hab. les roches à Collioure (*O. Debeaux*, 1876), et à Saint-Antoine-de-Galamus (*Timbal*); se retrouve à Bastia en Corse, dans des stations analogues (*P. Mabille* et *O. Debeaux*), à Marseille (*Grenier*), à Béziers (*Blanc*), en Sicile, etc. — Plante voisine des *C. arvensis* et *C. fulgida*, dont elle se distingue par son habitat, la villosité de toutes ses parties, la petitesse de ses fleurs et les particularités remarquable de ses achaines.

— *Cirsium echinatum* Dec. *Flor. franç.* v, p. 465. —

Rochers des bords de l'étang de Salses (*A. Legrand*); route de Rivesaltes à Vingrau (*G. Gautier*); Durban, Tuchan et île Sainte-Lucie dans l'Aude (*Timbal*); Trancade-d'Ambouilla et Font-de-Comps.

— *Cirsium crinitum* Boissier in Dec. *Prodr.* VII, p. 305: Gren. Godr. *Fl. de France*, II, p. 207 — Route de Rivesaltes à Vingrau (*G. Gautier* et *Timb.-Lag.*); île Sainte-Lucie (*Delort*).

— **Cirsium bulbosum** Dec. *Fl. franç.* IV, p. 118; Gren. Godr. *loc. cit*, II, p. 218; *Carduus tuberosus* Vill. *Hist. Pl. dauph.*; Lamk. *Dict.*

Rhyzôme court, épais, oblique, émettant des fibres épaisses, charnues-renflées au milieu, fusiformes, atténuées aux deux extrémités; tiges de 3 à 7 décimèt. dressées, pubescentes-blanchâtres, nues ou rarement avec une ou deux ramifications dès le milieu, portant chacune une seule calathide, celle-ci de moyenne grandeur, et dépourvue de feuilles florales à sa base; feuilles blanchâtres-aranéeuses en dessous, pileuses en dessus et ciliées aux bords, les radicales pétiolées, profondément bi-pinnatifides, les caulinaires peu nombreuses, embrassantes, non auriculées; involucre cotonneux à écailles apprimées, un peu mucronulées, non piquantes; fleurs purpurines; akènes ovales-blanchâtres.

Hab. les prairies humides, derrière le cimetière Saint-Martin à Perpignan. Fl. 20-30 mai, (*O. Debeaux*).

*Obs.* Cette espèce nouvelle pour notre flore, paraît être fort rare dans le Roussillon. Je l'ai trouvée cantonnée dans une station unique près de Perpignan (24 mai 1877), et encore peu abondante dans cette localité. Son aire d'extension est assez développée en Europe. On a signalé en effet le *C. bulbosum* en Angleterre, dans toutes les régions de la France, en Suisse, en Allemagne, en Autriche et Transylvanie, en Italie (Piémont et Lombardie), en Espagne et Portugal, etc.

— **Carduus Martrini** Timb.-Lagr. in Martr. Don. *Flor. du Tarn* vol. I, p. 377 (1864).

Plante bisannuelle, pluricaule, à tiges de 5-6 décimèt., rameuses au sommet, à rameaux inégaux; feuilles étroites-lancéolées, sinuées-pinnatifides, glabres ou hispides surtout sur les nervures, munies sur les bords d'épines fines et inégales, les caulinaires décurrentes; calathides subglobuleuses de moyenne grosseur, d'abord dressées puis un peu penchées, solitaires sur des pédoncules d'inégale longueur, nus et tomenteux au sommet; involucre *pubescent et aranéeux* à folioles inégales, à nervures dorsales *très saillantes sur toute leur longueur,* ovales-aiguës, les extérieures *dures, spinescentes au sommet,* les intérieures lancéolées-linéaires, acuminées, *non épineuses, toutes étalées, non appliquées ni recourbées,* violacées sur les bords; fleurs d'un pourpre rosé; achaines d'un gris-cendré, très peu rétrécis à leur base (*Mart. Donos*).

Hab. les bords des chemins près de Rivesaltes (*G. Gautier*). Cette espèce se retrouve dans le Tarn (*Mart. Donos*), et à Toulouse (*Timb.-Lagr.*).

— *Carduus nigrescens* Vill. *Prosp.* 30, et *Flor. Dauph.* III, p. 5; Gren. Godr. *Flor. Franç.* II, p. 232. — Sables et graviers de la Tet à Perpignan. — Beaucoup plus répandu dans la région montagneuse, aux Graus d'Olette, Mont-Louis, etc.

— **Onopordum Delorti** Timb.-Lagr. *Excurs. botan. à Casas-de-Peña,* in Mém. Soc. Scienc. phys. et nat. de Toulouse, année 1871).

Tiges simples, de 5 à 10 décim. de hauteur, ramifiées presque dès la base, rameaux longs de 3 à 4 décim., terminés par une ou deux fleurs dressées, et largement ailés-épineux ainsi que les tiges principales; feuilles infér. grandes, d'un blanc

verdâtre en dessus, anguleuses et épineuses sur les bords, les supér. formant des ailes beaucoup plus larges; calathides de moyenne grandeur, à écailles étroites, appliquées et fortement épineuses.

Voisin de l'*O. illyricum*, dont il se distingue par sa tige ramifiée dès la base, à rameaux trois fois plus longs et plus nombreux, par ses feuilles coriaces, découpées, par ses ailes, 3 fois plus larges, vertes-cendrées, par ses calathides plus petites à écailles plus épineuses.

Hab. les rochers au bord des sentiers en montant à Consolation, près de Collioure (*Dr Penchinat*); rochers à Casas-de-Peña, près de l'ermitage (*Timb.-Lagr.*); route de Rivesaltes à Vingrau (*G. Gautier*).

— **Onopordum transiens**. Gandog. *Decad. plant. nov.* xviii, n° 8, in Bull. Soc. agric. et scient. Pyr.-Orient. p. 441 (1875); *O. illyricum* var. *giganteum* Mutel *Flor. Franc.*; *O. illyricum* Lin. et Auct. gall. *ex parte.*

Tiges hautes de 1m à 1,80 cent., rameuses dans leur moitié supérieure seulement, à ailes peu épineuses; feuilles caulinaires grandes, sinuées ou pinnatipartites et recouvertes d'un tomentum blanc et serré.

Hab. les environs de Perpignan, et toute la plaine du Roussillon. — Fl. du 15 au 30 juillet.

— *Onopordum illyricum* var. *maritimum* O. Debeaux *mss.* 1876.

Forme plus grêle et plus élevée que l'espèce précédente (2 mèt. à 2,50), peu rameuse, à rameaux grêles, étalés-dressés; calathides solitaires et moins grosses; ailes des tiges moins spinescentes; feuilles du double plus petites et plus étroites, d'un vert-foncé en dessus, blanchâtres-aranéeuses en dessous.

Hab. les rochers maritimes de Collioure, Port-Vendres, etc. — Fl. 15-30 juin.

— **Centaurea ruscinonensis** Boissier *Diagn. plant. nov. præsertim orient.* 2e Série, Fasc. III, p. 71 (1856) (Sect. *Jacea*).

« Perennis, tota pilis papillosis obsita, aspera, cinerascenti-
« virens; caulibus ramosis erectis, acutiuscule angulatis,
« superne præsertim indumento crispulo canescentibus;
« foliis lanceolatis, radicalibus obtusis, sinuatis, lobatisve,
« superioribus acuminatis, integris; capitulis terminalibus
« foliis 4-5 lanceolatis-linearibus inæqualibus, involucrum
« æquantibus superantibusque, bracteatis; squamis infimis
« paucis, basi arachnoideis, in appendicem albam, linearem,
« pectinato-ciliatam abeuntibus, intermediis in appendicem
« pubescentem, nitidam, cucullatam, ovato-rotundatam, sca-
« riosam, margine fimbriolatam profundeque laceram, apice
« 3-5 cilia palmatim gerentem dilatatis, interiorum appendice
« lacero-fimbriata ciliis terminalibus destituta; flosculis pur-
« pureis, neutris radiantibus; acheniis pubescentibus com-
« pressis, pappo albo brevissimo superatis (*Boiss.*).

Hab. le Roussillon près de Port-Vendres (*Huet du Pav.*). — Fl. 26 juillet 1852.

Cette plante a tout à fait le port et l'aspect du *C. amara* et surtout des *C. jacea* et *C. pratensis* Thuill. (*C. nigrescens* Gren. et Godr.). Elle diffère de celles-ci par la pubescence rugueuse de ses feuilles, et par l'appendice remarquable qui couronne les écailles inférieures, enfin par les écailles intermédiaires ciliées seulement au sommet, et par ses achaines terminés par une aigrette blanche et très courte.

— *Centaurea jacea* var. *oligoclados* Gandg.; *C. oligoclados* Gandg. *mss. inéd.* (1875).

Plante voisine d'après M. Gandoger (*in litteris*) du *C. ruscinonensis*, mais à capitules deux fois plus gros.

Hab. les prairies marécageuses près du cimetière Saint-

Martin à Perpignan, où il fleurit dès le commencement de mai (*O. Deb.*).

— **Centaurea obscura** Jord. in Billot *Archives flor. France et d'Allem.* p. 320; Boreau *Flor. cent.* Ed. III, p. 352; *C. nigra* Jord. *Pug. plant. nov.* p. 104, non Lin.

Hab. les prairies montueuses du Roussillon, et descend parfois dans la plaine, sur les sables et graviers de la Tet. Il a été confondu par la plupart des floristes français avec le vrai *C. nigra* de Linné. M. Jordan qui l'en a séparé avec raison, distingue encore une autre forme du *C. nigra*, qui vit de préférence dans les prairies *de la plaine*, et qu'il a décrite dans son *Pugillus*, p. 104, sous le nom de *C. nemoralis* (*C. nigra* Bor. *Flor. cent.* Ed. III, p. 352, et auct. mult. non Lin. Voici les diagnoses de ces deux espèces.

1° *C. obscura* Jord. — Plante robuste, verte à rameaux *raides, courts*, fastigiés ; calathides *grosses* ; pericline *globuleux ;* appendices cachant entièrement les écailles, celles-ci d'un *noir-foncé, largement ovales*, à cils sétacés, plumeux, plus long que la largeur de l'appendice ; feuilles vertes, larges, ovales-lancéolées, les supérieures *oblongues, presqu'entières ;* pédoncules épaissis au sommet ; fleurs purpurines, les extérieures rayonantes ; achaine couronné par *une aigrette de poils raides,* beaucoup plus courts que lui (*Mart. Don.*).

2° *C. nemoralis* Jord. — Plante élancée verte ou grisâtre, à rameaux *grêles allongés*, dressés-étalés ; calathides *moyennes* ; péricline *ovoïde-arrondi* ; appendices cachant entièrement les écailles, *bruns* ou *noirâtres, linéaires-lancéolés,* à cils sétacés-flexueux, plumeux ; feuilles d'un vert-grisâtre, les supér. oblongues ou lancéolées, *un peu dentées ;* fleurs purpurines *toutes tubuleuses ;* achaine couronné par *une aigrette de poils écailleux*, beaucoup plus courts que lui.

Dans la même localité, la floraison du *C. obscura* est plus précoce (d'un mois et demi environ) que celle du *C. nemoralis*.

— *Centaurea collina* Lin. — Champs cultivés, bords des routes et des chemins, entre Peyrestortes et Espira-de-l'Agly. — Fleurit du 1er au 15 juin.

— *Centaurea melitensis* Lin. ; *C. apula* Lam. — Côteaux secs à Espira-de-l'Agly (*Ch. Naudin*) ; glacis des fortifications de Perpignan, à la Porte-Canet, où il est très-abondant (*O. Deb.*). — Fl. 1-15 juin.

— **Centaurea involucrata** Desfont. *Flor. atlant.* II, p. 295 ; Loret *Glanes d'un botaniste* in Bull. Soc. bot. Fr. VI, p. 337. — Les champs cultivés près de Perpignan, où cette plante a été recueillie par le capitaine Galant, en 1857. — Signalé également à Montpellier, au Port-Juvénal, mais là comme à Perpignan, l'apparition du *C. involucrata* n'a été que passagère, et je ne crois pas qu'on l'ait retrouvé depuis dans les Pyrénées-Orientales.

— *Scolymus hispanicus* var. *grandiflorus* Timb.-Lagr. — Bords du chemin qui longe l'étang de Leucate (*G. Gautier*) ; pelouses maritimes et bords de la route entre Collioure et Port-Vendres. — Fl. du 20 au 30 juin.

— **Tolpis bætica** Mill. *Dict.* n° 3 ; Jord. et Four. *Brev. plant. nov.* Fasc. II, p. 86 in nota ; *T. barbata* Wild. ; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* II, p. 287 ex parte.

Forme voisine des *T. dichroa* et *T. discolor* Jord. et Four. indiqués à Béziers (Hérault), et non encore observés dans le Roussillon. Elle s'en distingue par les folioles du calicule beaucoup plus longues que l'involucre, par ses capitules plus larges et par ses akènes bi-aristés et non quadriaristés (*A. Jordan*).

Hab. les environs de Perpignan (*Herb. E. Miciol !* Teste A. Jordan).

— *Tolpis barbata* Wild. var. *lanigera* O. Debeaux *mss.* 1877. Tiges de 20 à 40 cent. de hauteur, simples, rarement plu-

ricaules, dressées, fistuleuses et *blanches-cotonneuses sous les capitules,* peu rameuses au sommet, à rameaux étalés-dressés et uniflores ; feuilles inférieures en rosette, roncinées-sinuées, à lobes plus ou moins profonds, atténuées en pétiole, les caulinaires subsessiles denticulées, oblongues-lancéolées, les florales très entières, étroitement linéaires, scabres en dessus, *pubescentes ou velues-tomenteuses* en dessous, *naissant* (les caulinaires et les radicales) *du milieu d'un tomentum floconneux abondant ;* calathides disposées en cymes lâches ; pédoncules allongés, fistuleux au sommet, incanescents, ou velus-tomenteux ; folioles du calicule linéaires, aristées, dépassant de beaucoup la calathide et *velues-tomenteuses* à la base, les plus extérieures noirâtres bi-aristées. — Fleurs d'un jaune-pâle, celles du centre d'un brun-pourpré. — Mai et juin.

Hab. les lieux secs et les vignes au Boulou (*P. Pellet*).

*Obs.* Cette forme se distingue de toutes les variétés du groupe du *T. barbata*, par le tomentum épais et floconneux qui entoure à leur base les feuilles radicales et caulinaires, par ses pédoncules et calathides également velus-tomenteux extérieurement, par ses feuilles scabres ou hispides en dessus, velues-pubescentes ou floconneuses en dessous, etc. — Il est à présumer qu'il existe d'autres formes du *T. barbata* dans les Pyrénées-Orientales, et sur lesquelles j'appelle l'attention des botanistes-herborisants.

— ***Hedypnois tubæformis*** Tenore *Flor. neapol*, II, p. 170 ; Wilk. et Lange *Prodr. flor. hisp.* II, p. 207 ; *H. polymorpha* var. *diffusa* Gren. Godr. *Flor. France* II, p. 289.

Plante polymorphe, subacaule, diffuse ou dressée ; tiges de 6 à 15 centim. nues, simples ou peu ramifiées ; pédoncules florifères très renflés au dessous du réceptacle, celui-ci d'abord penché puis redressé pendant l'anthèse. — Hab. les pelouses

sèches autour des fortifications de Perpignan, surtout vers la Porte-Canet. — Fleur. en avril et mai (*O. Deb.*).

— *Hedypnois polymorpha* Wild. var. *asperifolia* Gandg. mss. ined. 1875. — Forme voisine de l'*H. tubæformis* et vivant en société avec celui-ci. Elle est ainsi caractérisée par son auteur, qui a bien voulu m'en communiquer la diagnose.

« Foliis sinuato-dentatis, interdum basi subpinnatifidis, « angustatis sat parvis, asperis, utrinque hispidulis; caulibus « saltem infirme subhirsutis, involucri squamis apice ciliatis, « pedunculis parum incrassatis.

« Gracilior, ordinarie quam *H. numidica*; folia minora; « pedunculi subduplo minus incrassati. »

— *Hedypnois cretica* Wild.; Gren. et Godr. *Fl. France*, II, p. 289; *H. coronopifolia* Tenore *Syll. fl. neap.* p. 396. — Les vignes des collines sèches à Perpignan.

— **Picris spinulosa** Bertol. in Guss. *Syn. fl. sic.* p. 400; *P. stricta* Jord. *Cat. pl. Dijon* (1848) p. 29; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* II, p. 302; *P. hispidissima* Lec. et Lam. *Cat.* p. 244.

Plante souvent confondue avec le *P. hieracioïdes* L., et qui paraît être fort répandue dans la région méditerranéenne. On la distingue du *P. hieracioïdes* par ses calathides fortement étranglées vers leur milieu, disposées en grappes longues et étroites, par ses tiges rudes-hispides, droites, rameuses ou seulement subombelliformes, par ses rameaux dressés-appliqués, par ses feuilles très hispides sur les deux faces, les radicales profondément sinuées, ondulées sur les bords, atténuées à la base, les caulinaires entières ou un peu dentées, lancéolées, semi-amplexicaules, etc. — Bords des champs, des vignes, etc.

— *Podospermum laciniatum* Dec. *Flor. franç.* IV, p. 61, et *Prodr.* VII, p. 110; Gren. Godr. *Fl. de France* II, p. 309;

Companyo *Bot. Pyr.-Or.* II, p. 411; *Scorzonera laciniata* Lin.

Depuis cinq années bientôt que j'observe cette plante autour de Perpignan, je l'ai tellement vue varier dans les mêmes stations, et souvent aussi sur les mêmes individus, que j'ai cru devoir lui réunir les *P. Tenorii* de Gussone et le *P. decumbens* de Gren. et Godr. comme n'étant que des formes ou variations distinctes de cet ancien type linnéen. Les formes suivantes sont les seules que j'ai rencontrées dans la plaine du Roussillon.

1° *Plante à tiges dressées.*

Forma A *genuina : Podospermum laciniatum* Auct. plur.; *P. Tenorii* Dec. in *Prodr.* VII, p. 110; *Scorzonera Tenorii* Gussone *Plant. rar.* p. 322 non Presl; *S. calcitrapæfolia* Vahl; A. Guillon in *Plant. soc. dauph. exsicc.* (1876) n° 1280.

Feuilles pinnatiséquées à segments linéaires-lancéolés, entiers; écailles extérieures de l'involucre *glabriuscules* ou *velues-tomenteuses* à leur extrémité seulement; akènes grisâtres, anguleux, striés et rayés de lignes brnnes; tiges droites, rameuses dans leur moitié supérieure.

Cette forme paraît être assez répandue dans le Midi de la France. Elle abonde sur les glacis des fortifications de Perpignan, dans les vignes, les champs secs et sablonneux autour de la ville, et souvent en société avec les formes B et D. On la retrouve encore dans le Sud-Ouest de la France à Fumel (Lot-et-Garonne), à Angoulême (*A. Guillon*), et probablement dans toute la région Méditerranéenne.

Forma B *integrifolia; P. subulatum* Dec. *Fl. franç.* IV, p. 61; Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 309; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hispan.* II, p. 222; *Scorzonera pinifolia* Gouan *Ill.* 53.

Mêmes caractères que dans la var. A, seulement les feuilles sont toutes *entières lancéolées-linéaires*, et dépourvues de segments. Croît avec la précédente mais plus rare.

Forma C *latifolia*; *P. calcitrapæfolium* Koch *Syn.* non Dec.; *Scorzonera resedifolia* Gouan.

Feuilles pinnatipartites à lobes grands ovales-arrondis, peu nombreux, le terminal souvent suborbiculaire; tiges dressées, rarement couchées-redressées; folioles extérieures de l'involucre mutiques, ou terminées à leur sommet par une petite houppe de poils blancs et laineux. Cette variation assez rare se trouve çà et là avec les précédentes.

2° *Plante à tiges décombantes.*

Forma D *decumbens*; *P. decumbens* Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 310; Companyo *Bot.* II, p. 411; *P. calcitrapæfolium* Dec. *Flor. franç.* V, 455; *Scorzonera decumbens* Gussone *Synops. fl. neap* p. 386; O. Deb. in *Plant. soc. dauph. exsicc.* (1878) n° 1711.

Tiges de 1 à 3 décimètres, décombantes puis redressées, la centrale droite et plus courte que les latérales; feuilles pinnatiséquées à segments étroitement linéaires; folioles extérieures de l'involucre *mutiques* ou (quelquefois sur le même pied) *terminées par un petit flocon blanc-tomenteux.* — Abonde sur les remparts de Perpignan, et les glacis extérieurs des fortifications. Fleur. en avril et mai.

— **Scorzonera crispatula** Boissier in Dec. *Prodr.* VII, p. 121, et *Voy. bot. Esp.* p. 383 et *Suppl.* 741; *S. hispanica* var. *crispatula* Wilk. et Lang. *Prod. fl. hisp.* II, p. 223; Léon Dufour in *Bull. soc. bot.* VII, p. 340; Timb.-Lagr. 2e *excursion dans les Corbières orientales* in Mém. Acad. sciences, inscript. de Toulouse, 7e série, tom. VII, p. 478 (1875).

Cette rare espèce a été trouvée pour la première fois dans les Pyrénées-Orientales en 1852, pendant une excursion faite à Casas-de-Peña, par MM. de Pomaret et Timbal-Lagrave.

Depuis cette époque M. A. Guillon et plusieurs autres bota-

nistes qui ont exploré avec ardeur notre contrée, l'ont vainement cherchée dans la localité *princeps* de Casas-de-Peña, laquelle a été depuis transformée par la culture. Mais le *Sc. crispatula*, l'une des meilleures et récentes acquisitions de la flore française, n'en est pas moins une plante roussillonnaise. MM. G. Gautier et Timbal-Lagrave l'ont récoltée en abondance pendant l'année 1875, dans les îles de l'étang de Leucate, et ce dernier botaniste à qui la flore des Basses-Corbières doit tant de découvertes importantes, l'a retrouvée à Costo-longo près de Vingrau. Cette plante est probablement le type spontané du *Sc. hispanica*, qui est la forme cultivée, et que Linné a connue seulement.

Le *S. crispatula* diffère toutefois de l'*hispanica* dont il ne serait qu'une variété pour quelques botanistes, par ses tiges basses, nues ou peu feuillées, simples ou rarement rameuses au sommet, plus ou moins pubescentes et floconneuses à la base, et à une seule fleur, par ses feuilles ovales ou ovales-lancéolées, longuement acuminées, crépues, dentelées sur les bords et ondulées. Son aire de dispersion serait la suivante : France mérid. : Casas-de-Peña et Vingrau, (Pyr.-Or) ; Sidrière de Fitou, île de l'étang de Leucate, et Tuchan (Aude). — Espagne : Grenade, Valence, Navarre, Aragon, etc. — Portugal.

— **Tragopogon minus** Friès *nov.* éd. II, p. 241. — Trouvé par M. A. Legrand dans les taillis herbeux des bords de l'Agly à Rivesaltes. Cette espèce n'a aucun rapport avec le *T. pratense* auquel plusieurs auteurs l'ont réunie.

— *Andryala lyrata* Pourr. *Chlor. narb.* in Mém. acad. scienc. Toulouse, série 1, vol. III, p. 308 ; *A. incana* Dec. ; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* II, p. 389 ; *A. ragusina* Lin. ex parte.

Très abond. à Perpignan sur les anciens graviers de la Tet ; Casas-de-Peña, etc.

— *Andryala ragusina* Lin. *Spec.* 1136 (*forma typica*) ; O. Debeaux *Herbor. à Casas-de-Peña*, in Bull. soc. agr.

scient. Pyr.-Or. (1876). — Forme bien différente de l'*A. lyrata* Pourr. et qui doit en être séparée. — Hab. à Vingrau, Costo-longo, et toute la vallée de l'Agly.

CAMPANULACÉES.

— *Jasione montana* L. var. *maritima* Dec. — Plage de Canet; assez com. — La forme *major* du *J. montana* se rencontre parfois sur les graviers de la Tet à Perpignan (*O. Debeaux*).

— **Campanula ruscinonensis** Timb.-Lagrave, *Etudes sur quelques campanules des Pyrénées* in Mém. acad. scienc. Toulouse, 7e série, vol. v, p. 276. (1873).

Racine dure, pivotante à souche très épaisse, d'où sortent un grand nombre de tiges florifères et stériles; tiges de 1 à 2 décimèt. grêles, filiformes, très-feuillées; feuilles infér. ovales en cœur à la base, dentées aux bords, avec une dent terminale très prononcée, les caulinaires infér. elliptiques, cuspidées au sommet, arrondies à la base, fortement dentées, les feuilles supér. devenant linéaires, très allongées et serrées; fleurs terminales petites, portées sur de courts pédoncules, étalés, grêles et pauciflores ; tube du calice strié, à divisions lancéolées-triangulaires; corolle d'un bleu tendre, penchée après l'anthèse et dépassée par les feuilles caulinaires. — Fl. en septembre.

Hab. les rochers en face de Consolation, près de Collioure, où cette plante a été découverte en 1852 par M. le Dr Penchinat, et récoltée depuis par M. A. Guillon et Timbal. — La tour-de-la-Massane (*Timb.* 1877).

*Obs.* Le *C. ruscinonensis* est intermédiaire pour ainsi dire entre le *C. rotundifolia* L. et le *C. macrorrhiza* Gay. Il se distingue du *C. rotundifolia* et de sa variété *tenuifolia*, par sa souche *forte et ligneuse*, composée d'une foule de tiges formant une *touffe compacte*; par ses feuilles radicales *longue-*

*ment pétiolées*, à limbe longuement cuspidé, régulièrement dentées, à dents mucronées; par ses tiges courtes très feuillées, ses rameaux nuls, ses pédicelles très courts, ses fleurs beaucoup plus petites, étalées; par son port et son *faciès* tout particulier. Il diffère du *C. macrorrhiza* dont il offre une souche à peu près semblable, par ses feuilles ovales, acuminées, cuspidées, à dents plus profondes, les supér. arquées longuement linéaires et dépassant les fleurs; par ses rameaux courts, uni-biflores non divariqués; par son calice à sépales plus aigus, linéaires étalés; par sa corolle deux fois plus petite, et sa floraison plus tardive (*Timb.-Lagr.* loc. cit.).

## ERICINÉES.

— **Erica mediterranea** Lin. *Mant.* p. 229; Wilk. et Lange *Prodr. flor. hisp.* II, p. 348 ; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* II, p. 428, non Sieb. *Plant. Or. exsicc.* nec D'urv. *Enum. pl. or.; E. carnea* L. var. *occidentalis* Dec. *Prodr.* VII, p. 624; *E. lugubris* Salisb. in *Trans. soc. Lin. soc. Lond.* VI, p. 343; *Gypsocallis mediterranea* Don. *Gen. syst.gard.* III, p. 801.

Sous-arbrisseau *dressé*, haut de 1m50 à 1m75 centim. glabre, rameux presque dès la base, rameaux nombreux, denses, subquadrangulaires, blanchâtres-pulvérulents; feuilles *verticillées par quatre*, linéaires-obtuses (5-7 millim. long.), brièvement pétiolées, luisantes, planes-convexes en dessus, canaliculées en dessous; fleurs disposées deux à deux à l'aisselle des feuilles et *formant une longue grappe subunilatérale*, penchées, à pédoncules arqués, bractéolés vers leur milieu et plus courts que la corolle; divisions du calice lancéolées, de couleur purpurine et de moitié plus courtes que la corolle, *celle-ci ovoïde-tubuleuse et carnée* ; anthères bifides, *à peine exsertes*, à lobes droits au sommet (*soudés dans toute leur longueur et sans appendice*, Gren. Godr.); style droit

*longuement exserte* ; capsule obovale, glabre, plus courte que la corolle.

Hab. les derniers chainons de l'Albère, au bord des ravins, en suivant la route d'Argelès-sur-mer à Laroque d'Albère (250 mèt. d'alt. environ). — Fleur. du 15 au 30 janvier (*Dr L. Companyo*).

*Obs*. Cette belle et rare espèce a été réunie à tort, je crois, par quelques botanistes à l'*E. carnea* L. dont elle ne serait qu'une variété *occidentale*. L'*E. mediterranea* dont la découverte récente justifie le nom linnéen *princeps*, se distingue de l'*E. carnea* plante propre à l'Europe centrale, par ses anthères soudées avec le filet, et à peine saillantes, par ses tiges élevées à rameaux denses-dressés et non étalées diffuses comme dans l'*E. carnea*. Notre plante est exactement identique avec les spécimens récoltés dans la lande de Cissac près de Pauillac (Gironde), localité qui était la seule connue jusqu'à présent en France, pour la station de cette espèce.

*Ar. géogr*. France : Lande de Cissac, au bord du ruisseau de Carnade (Gironde), et La Roque d'Albère dans les Pyrénées-Orientales — Espagne : Prov. de Gallice et de la Vieille-Castille (*Wilk. et Lange*) — Portugal ; — Ecosse : région montag. de Cunnemara (*Dec.*).

— **Erica decipiens** Saint-Amans in *Flore Agenaise* (1821) ; O. Debeaux *Observ. sur deux* espèces d'*Erica*, in Bull. soc. agr. scient. Pyr.-Or. *cum icone* ; *E. vagans* Auct. gall. non Lin ! (1876). — Les bois de chênes et de châtaigners à Amélie-les-Bains, au-dessus de l'Hôpital militaire (*O. Deb.* août 1872).

— **Erica multiflora** Lin. *Spec*. 503 ; O. Deb. *Obs. sur deux esp. d'Erica* (loc. cit. 1876). — Les rochers maritimes entre Leucate et La Nouvelle (*Trémols et Pujol* 1874).

## OLÉACÉES.

— *Fraxinus australis* Gay, *ined.;* Endress *Plant. unio. itin. exsicc.* 1829; *F. excelsior* var. *australis* Gren. Godr. *Fl. de Fr.* II, p. 471. — Partout aux bords des ruisseaux à Perpignan, vivant en société avec l'espèce suivante.

— *Fraxinus rostrata* Gussone. *Plant. rar.* 374, tab. LXIV; *F. oxycarpa* Wild. *Spec. suppl.*; *F. oxyphylla* var. *rostrata* Gren. Godr. *loc. cit.* p. 472. — Beaucoup plus rare que le *Fraxinus australis* dont il se distingue par ses fruits (samares) *lancéolés-aigus, terminés par le style mucronulé* et non obcordés et tronqués au sommet, par ses folioles moins étroites, à rachis canaliculé et glabre, longuement acuminées, tandis qu'elles sont velues en dessous de chaque côté de la nervure médiane dans le *F. australis*.

## APOCYNÉES.

— *Vinca media* Link et Hoffmg *Flor. Portug.* tab. LXX; Gren. Godr. *Flor. de Fr.* II, p. 477. — Fréquent au bord des vignes près de la butte du tir; abond. le long du ruisseau de la ville; Port-Vendres, Banyuls, Argelès-sur-mer, etc.

— **Vincetoxicum contiguum** Gren. Godr. *Fl. de France,* II, p. 489; Jord. et Four. *Icon.* vol. I, tab. XLVI; *Cynanchum contiguum Koch Syn. flor. germ.* p. 556.

Couronne staminale à 5 lobes dressés, exactement contigus, étreignant les étamines, celles-ci libres et dépourvues de membrane pellucide; feuilles ovales-cordiformes à la base; fleurs blanches en dedans, à couronne jaunâtre au dehors.

Hab. les bords de la route de Rivesaltes à Vingrau (*Timbal-Lagr.*).

— **Vincetoxicum puberulum** Timb.-Lagr. *Excurs. scient. à Saint-Paul-de-Fenouillel,* in Mém. soc. scienc. phys. et natur. de Toulouse, vol. I (1872), *note L.*

Espèce voisine du *V. pyrenaicum* Jord. lequel est répandu dans les Pyrénées centrales françaises et espagnoles, et dont elle diffère par ses fleurs *d'un jaune-foncé*, et non d'un jaune pâle soufré, par les lobes du calice *pubescents* ainsi que toute la fleur, par ses feuilles d'un vert-jaunâtre en dessous, d'un vert-foncé en dessus, et par la pubescence de toutes ses parties.

Hab. à Taillefer près de Port-Vendres (*Dr Penchinat*) ; à Saint-Antoine-de-Galamus et à Costo-longo près de Vingrau (*Timb.-Lagr*).

## CONVOLVULACÉES.

— *Convolvulus lanuginosus* Desz. *Encycl.* III, p. 551 ; Gren. Godr. *Fl. de France,* II, p. 501. — Ravins des bords de l'étang de Salses, Fitou (*A. Legrand*) ; Elne, Casas-de-Peña et Estagel (*Gren. Godr.*).

— *Convolvulus cantabrica* Lin. var. *longipila* Gandg. *C. longipilus* Gand. *Decad. plant. nov.* XV, n° 8 (1875).

Forme du *C. cantabrica* dont elle diffère par ses tiges nues, allongées, flexueuses-ascendantes, ou étalées-couchées, rameuses, de 35 à 50 centim. de longueur, et par la villosité plus épaisse qui recouvre toute la plante.

Hab. les buttes sablonneuses au Sarrat-d'en-Vaquer près de Perpignan, au bord des vignes ; le Boulou (*P. Pellet*). — Fl. en mai et juin.

## BORRAGINÉES.

— *Symphytum officinale* Lin.

Dans toutes les flores descriptives de France, les feuilles de cette plante sont indiquées comme étant : « les inférieures « grandes, ovales-oblongues, longuement pétiolées, les supé- « rieures étroitement lancéolées, acuminées, sessiles et lon- « guement décurrentes. » Cette description doit se rapporter sans aucun doute aux individus, qui dans l'Europe boréale,

n'ont qu'une floraison annuelle. Mais il n'en est pas toujours ainsi, dans les Pyrénées-Orientales par exemple, où le *S. officinale* fleurit deux fois par an, en avril et en septembre. D'après les observations que j'ai faites pendant plusieurs années consécutives, les feuilles sont bien différentes, quant à leur forme, selon l'époque de la floraison. Je distingue donc (dans les Pyrénées-Orientales), deux états ou pour mieux dire deux variations dans les feuilles du même individu, selon l'époque de sa floraison.

1° Variatio *vernalis :* forma *angustifolia*; an *S. angustifolium* Kerner?; *S. officinale* var. *lanceolatum* Dec. *Prodr*. x, p. 37.

Tiges courtes, dressées, rameuses au sommet seulement; feuilles radicales *étroitement ovales-lancéolées*, (30-35 cent. larg.), les caulinaires lancéolées-acuminées. — Fleur. du 1 au 15 avril.

2° Variatio *autumnalis :* forma *latifolia; S. officinale* L. et Auct. omn.

Tiges beaucoup plus élevées; feuilles radicales *largement ovales*-lancéolées (150-160 millim. larg.); les caulinaires lancéolées-acuminées. — Fl. du 1 au 15 septembre.

Hab. les prairies humides, et les fossés aquatiques, autour de Perpignan.

*Obs*. Les descriptions, pour être exactes, devraient indiquer cet état très important du dimorphisme des feuilles du *S. officinale*, selon l'époque de sa floraison, du moins quant à la station de Perpignan, et probablement de toute l'Europe australe.

— *Alkanna tinctoria* Tausch. in *Flora*, VII, p. 234; *Lithospermum tinctorium* Lin. — Très abond. sur les sables de la plage de Canet; Collioure et Port-Vendres. — Juin, juillet.

— **Echium pyramidale** Lapeyr. *Hist. abrég. Pyr.* I, p. 90 ; tab. 66 ; *E. pyrenaicum* Desfont. *Flor. atl.* I, p. 164 ; *E. italicum* Lin. et Auct. *ex parte.*

L'abbé Pourret, dans sa *Chloris narbonensis* nº 434 (1783), a séparé avec raison l'*E. pyrenaïcum* de l'*E. italicum*, et il indique sa station à Bugarach et au Llaurenti. Lapeyrouse a décrit la même espèce dans son *Histoire abrégée* sous le nom d'*E. pyramidale.* Ce botaniste la considère également comme distincte de l'*E. italicum.* Il suffit en effet d'examiner ces deux plantes, qui vivent souvent dans la même localité, pour être frappé des dissemblances qui les séparent. Dans l'*E. pyramidale*, les feuilles radicales sont *simplement hérissées* et non hérissées-tuberculeuses comme dans l'*E. italicum.* La panicule florale forme une *pyramide parfaite*, tandis qu'elle est très rameuse et diffuse dans l'*E. italicum.* Les fleurs sont *blanches-jaunâtres,* lavées quelquefois de rose, et non d'un bleu-pâle ; enfin la villosité de la plante prend une teinte jaunâtre par la dessication, ce qui n'a pas lieu dans l'*E. italicum.*

Hab. les environs de Collioure (*Naudin*) ; les anciens graviers de la Tet, près de Saint-Estève et Perpignan (*O. Debeaux*) ; le Soler (*Lapeyrouse*).

*Obs.* L'*Echium luteum* Lapeyr. *Hist. abr. Pyr.* I, p. 91, non Desf. n'est qu'une forme à fleurs d'un jaune-pâle de la même plante, et se trouve d'après Lapeyrouse, au Soler et à Fitou, et à Prades d'après Xatard.

— **Echium albereanum** Ch. Naud. et O. Debx. *mss.* 1876 ; *E. pyrenaicum* Desf. *ex parte* ; C. Roumeg. *Nouveaux docum. sur l'histoire des plantes des Pyrénées* in Bull. soc. agr. scient. Pyr.-Or. (1875), p. 163, *note 1.*

Plante dressée-hérissée, très rameuse dans sa moitié supérieure, de plus de 1 mètre de hauteur, et pluricaule dès la base ; rameaux grêles, allongés, effilés, étalés-dressés ; feuilles

beaucoup plus allongées, plus étroites et acuminées que dans l'*E. pyramidale*, longuement atténuées en pétiole, hérissées sur les deux faces de soies jaunâtres, piquantes et non tuberculeuses; feuilles radicales largement ovales-lancéolées, brusquement atténuées à la base, presque sessiles; fleurs disposées en petits fascicules espacés le long des rameaux (2-3 dans chaque fascicule), et formant par leur ensemble une vaste panicule lâche, diffuse et très ramifiée; fleurs petites d'un jaune-clair ou un peu rosées, entourées de poils nombreux, rigides, piquants, et jaunâtres; étamines exsertes.

Hab. les pelouses rocailleuses, dans la chaîne des Albères, au-dessus de Collioure, où il a été trouvé en 1874, par M. Ch. Naudin.

*Obs.* Cette espèce se distingue à première vue de l'*E. pyramidale*, par ses tiges élevées, *nombreuses dès la base*, et non unitiges, par son inflorescence disposée en une panicule vaste, lâche et diffuse, et non en pyramide courte et très serrée, par ses feuilles beaucoup plus grandes, allongées, atténuées aux deux extrémités, non pustuleuses et à poils rigides couchés et jaunâtres.

M. Ch. Naudin a trouvé cette belle plante dans la chaîne de l'Albère, où elle est assez répandue, et il la cultive depuis trois ans dans son jardin d'essai à Collioure, sans qu'elle ait éprouvé la moindre variation. Ce botaniste a été tellement frappé de l'ensemble et de la fixité des caractères qui séparent cette espèce des *E. pyramidale* et *italicum*, qu'il n'a pas hésité à la signaler comme nouvelle à notre ami et collègue M. C. Roumeguère, lors de sa deuxième visite au jardin d'acclimatation de Collioure. Voici en effet quelle est l'opinion de M. Naudin au sujet de cette plante, dans une lettre adressée à M. Roumeguère :

« L'*Echium* que vous avez remarqué chez moi appartient « certainement à l'*E. pyrenaicum*, qu'on a tort, selon moi, de

« confondre avec l'*italicum*, peut-être parce que ce dernier a « été mal observé ou mal décrit. Il abonde ici, et je ne le vois « *jamais varier* dès sa germination. Mais il se distingue aisé- « ment du *pyrenaicum*, qui lui aussi conserve ses caractères. »

J'ai eu l'occasion de récolter pendant l'année 1876, les *Echium albereanum*, *pyramidale* et *italicum* en pleine floraison, et j'ajoute qu'il est absolument impossible de confondre ces trois espèces, tant elles sont nettement tranchées et séparées par des caractères positifs et invariables.

— *Echium plantagineum* L.; Companyo Bot. p. 480.

Var. B *megalanthos* Lapeyr. *Hist. abr. Pyr.* suppl. 29; *Echium macranthum* Viviani *Flor. cors. diagn.* p. 3.

Corolle grande, d'un violet-purpurin, atteignant jusqu'à 35 millimètres de longueur. — Les collines sèches autour de Perpignan; au Boulou (P. Pellet), et probablement dans plusieurs autres stations du département.

SOLANÉES.

— **Lycium sinense** Lamark *Dict.* III, p. 509, et *Illust. gen.* tab. 112; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* II, p. 548; O. Debeaux *Flor. de Shang-haï* (Chine), n° 74 (1875); *L. ovatum* Duham.

Sous-arbrisseau voisin du *L. barbarum* Lin. lequel est cultivé dans les jardins, et dont il se distingue par son calice *à cinq dents souvent inégales*, mais non disposées en 2 lèvres, par ses feuilles d'un vert-pâle, glauques en dessous, plus largement ovales et atténuées en un court pétiole, par sa baie moins allongée et d'un rouge-orangé. Le *L. sinense* récolté à Perpignan, ne me paraît pas différer de l'espèce chinoise provenant de Shang-haï (prov. de Kiang-Sou), et du Tché-foû dans le nord de la Chine.

Hab. les talus des fortifications de la Villeneuve à Perpignan, où il s'est naturalisé. Fl. en juillet; fr. en septembre (*O.Deb.*).

— **Solanum Dillenii** Schult. *Œst flor.* I, p. 393; Boreau *Fl. du centre,* Ed. 3, II, p. 466.

Port du *S. nigrum*, mais plus robuste; tiges annuelles, dressées, rameuses, à rameaux cylindriques peu anguleux; feuilles largement ovales à peine dentées; fleurs blanches; baies grosses, noires, réunies en petits bouquets penchés, à pédicelles filiformes; fl. de juillet à septembre.

Hab. les jardins des platanes; fortifications extérieures et taillis de la pépinière à Perpignan.

*Obs.* L'*aréa* géographique de cette espèce s'étend depuis la Suède au Nord de l'Europe jusqu'au Sud de l'Espagne, et en Hongrie à l'Est. Boreau la signale dans la Creuse, et je l'ai récoltée moi-même autour de Bastia en Corse, en juillet 1869.

— **Solanum humile** Berhn. in Wild. *Enum. hort. berol.* I, p. 236; Boreau *Flor. du centre*, éd. 3, II, p. 467.

Petite plante annuelle à tiges grêles, simples, de 10 à 20 cent. de hauteur, à feuilles ovales subrhomboïdales, presque glabres, à pédicelles penchés et à baies vertes à la maturité. — Çà et là sur les sables et les graviers de la Tet. Août à octobre.

— *Datura metel* Lin. *Spec.* Ed. I, p. 179; Companyo *Botan. Pyr.-Or.* II, p. 487.

Plante originaire de l'Europe australe, (Espagne, Sicile, Sardaigne, etc.) et cultivée dans une foule de jardins à Perpignan, d'où elle émigre parfois. Le Dr Companyo dit (*loc. cit.*) l'avoir rencontrée dans le vallon de Banyuls-sur-mer, au bord de la rivière et des propriétés.

VERBASCÉES.

— *Verbascum Boerhavii* Lin. *Mant.* p. 43; *V. majale* Dec. *Flor. franç.* V, p. 415. — Com. à Collioure dans le vallon de Consolation; au Boulou (*P. Pellet*). Sables de la Tet à Perpignan. — Fl. avril et mai.

— *Verbascum floccosum* Waldst. et Kitaib. *Plant. rar. Hung.* I, p. 81 ; *V. pulverulentum* Gren. Godr. *Fl. de Fr.* et Auct. mult. non Vill. — Fréquent sur les graviers de la Tet à Perpignan; Bords des chemins à Corneilla-de-la-Rivière, à Elne, Argelès-sur-mer, etc. (*O. Deb.*).

*Obs.* Le *V. floccosum* a été confondu par beaucoup de botanistes avec le *V. pulverulentum* Decand., lequel n'est point l'espèce de Villars. Dans sa flore du centre, Boreau sépare avec raison comme distincts les *V. floccosum* et *V. pulverulentum* Dec. La plante des rives de la Tet, est à mon avis, le *V. floccosum* ainsi caractérisé :

« Tiges simples, droites, de 12 à 18 décim. de hauteur, « toutes recouvertes d'un duvet blanc floconneux, très abon- « dant et caduc, violacées sous le duvet, arrondies, de la gros- « seur du doigt environ et très rameuses dans leur moitié « supérieure; rameaux étalés-dressés, et paniculés dans toute « leur longueur; feuilles entières, ou à peine crénelées- « dentées, cotonneuses sur les deux faces mais beaucoup plus « en dessous, les radicales largement ovales-elliptiques, rétré- « cies en pétiole (35 centimèt. long. sur 18 centim. larg.), les « caulinaires ovales-lancéolées, longuement atténuées et ses- « siles, les supérieures demi-embrassantes et brusquement « terminées en pointe; fleurs petites jaunes, noyées dans le « tomentum avant l'anthèse, disposées en petits glomérules le « long des rameaux et beaucoup plus rapprochées en grappe « dense à leur extrémité; poils des étamines blanchâtres; « anthères violacées. Fl. en juin. »

Le V. *floccosum* forme avec le *V. sinuatum* lequel est fort répandu dans la plaine du Roussillon, un hybride le *V. floccoso-sinuatum*, dont j'ai eu la bonne fortune de rencontrer quelques individus en 1876, dans l'ancien champ de manœuvres, sur la rive gauche de la Tet près de Perpignan. Il est fort possible qu'on le rencontrera, au milieu des parents, dans d'autres localités.

— **Verbascum floccoso-sinuatum** O. Debeaux mss. ined. 1876. Affine *V. pulverulento-sinuati* Loret Fl. de Montpellier, II, p. 467.

Plante bisannuelle, du double moins élevée que le *V. floccosum* et de même taille que le *sinuatum* (60 à 90 centim.); blanche-tomenteuse, à tomentum dense, *non caduc;* tiges simples, rameuses dans leur partie supérieure seulement, à rameaux dressés-appliqués, devenant ensuite étalés après l'anthèse; feuilles radicales ovales-lancéolées, demi-amplexicaules, un peu arrondies en cœur à la base (20-25 centim. long. sur 7-9 centim. larg.), d'un vert blanchâtre en dessus, à tomentum peu serré et caduc, incanescentes et comme drapées en dessous d'un duvet court et floconneux çà et là, crénelées-dentées, à crénelures irrégulières et se terminant en pointe courte et recourbée, les caulinaires se rapprochant par leur tomentum de celles du *V. floccosum*, mais toujours *crénelées-dentées*, et à acumen plus longuement prononcé, semi-amplexicaules, *non décurrentes*; fleurs disposées en petits fascicules le long des rameaux, et noyées avant l'anthèse dans un tomentum *court, peu épais et non caduc;* corolle petite, d'un beau jaune d'or; divisions calicinales lancéolées-aiguës, égalant à peine le tiers de la corolle; filets des étamines recouverts à leur base de poils laineux et blanchâtres; anthères d'un violet safrané; style allongé d'un vert-foncé, se terminant en massue à son extrémité.

Par son inflorescence, son port, le tomentum qui recouvre la tige et les rameaux, cet hybride appartient évidemment au *V. floccosum* fécondé par le *V. sinuatum*, dont il a quelques caractères par la forme des feuilles, et les organes de la floraison.

— *Verbascum sinuatum* L.

Var. *fastuosum* O. Debeaux *mss.* 1876.

Tige droite, subglabre, sillonnée, d'un rouge-violacé, haute

de *deux mètres* environ, rameuse dans son tiers supérieur; rameaux grêles, flexueux-dressés, effilés au sommet, glabres et de même couleur que la tige; feuilles radicales largement ovales-lancéolées sinuées-ondulées, les caulinaires grandes ovales-lancéolées, brusquement acuminées, crénelées-sinuées, à sinus peu profonds, vertes et hispides en dessus, incanescentes et drapées en dessous d'un tomentum fin et serré, sessiles en cœur à la base, à peine décurrentes, les caulinaires supérieures plus petites, sessiles, semi-amplexicaules, celles des rameaux florifères courtes, ovales-acuminées, tomenteuses sur les deux faces, à tomentum jaunâtre en dessus, demi-embrassantes et un peu décurrentes sur la tige; fleurs fasciculées, formant des glomérules très espacés, devenant plus rapprochées vers le sommet des rameaux, et formant ainsi une longue grappe spiciforme; corolle petite d'un jaune clair; divisions calicinales linéaires-lancéolées, dressées, blanches-tomenteuses; filets des étamines munis vers la base de poils violets; anthères violettes toutes égales.

Hab. les plantations de peupliers, au bord de la Tet, vers Saint-Estève, où il est très rare.

Cette forme probablement accidentelle du *V. sinuatum*, n'en est pas moins fort intéressante et bien distincte par sa taille élevée de plus de 2 mètres, pas ses tiges subglabres, d'un rouge violacé, et par ses feuilles caulinaires très grandes, crénelées-dentées, et non profondément sinuées comme dans la forme typique. Les feuilles sont à peine hispides en dessus, à tomentum court et serré en dessous.

Peut-être avons-nous encore dans cette plante, un hybride des *V. sinuatum* et *V. blattaria* dont la graine fertile aura été transportée par le débordement de la rivière? En l'absence d'aucun des parents dans cette localité, il devient très difficile d'appuyer cette opinion, et il vaut mieux, ce nous semble, attribuer à des causes purement locales, la variation singulière

de notre *V. sinuatum* des lieux ombragés et humides des rives de la T et.

— **Verbascum sinuato-thapsiforme** O. Debeaux *mss.* 1876.

Souche bisannuelle, émettant une tige droite, simple, grêle-élancée, haute de 10 à 12 décimètres y compris l'épi floral, et recouverte sur toute sa surface d'un tomentum court, jaune et peu serré; rameaux peu nombreux, grêles-effilés, dressés; feuilles radicales ovales-oblongues, longuement atténuées en pétiole, non embrassantes, crénelées-dentées, à sinus peu profonds, les caulinaires demi-embrasssantés et un peu décurrentes sur la tige, recouvertes sur les deux faces d'un tomentum jaunâtre et serré surtout sur la côte médiane et les nervures latérales; fleurs petites, d'un jaune-pâle, fasciculées, formant un long épi grêle, peu fourni, isolécs, géminées, ou ternées dans chaque fascicule, lequel est entièrement noyé dans un tomentum de couleur jaunâtre; pédicelles très courts avant l'anthèse; fleurs à peu près semblables à celles du *V. sinuatum*; étamines violacées, munies de poils blancs à leur base; style longuement exserte et se terminant en massue.

Cet hybride, dont je n'ai rencontré que deux individus, le 8 juillet 1876, au bord d'un champ sablonneux des rives de la Tet près de Perpignan, vivait en société des *V. sinuatum* et *V. thapsiforme*. Il est exactement intermédiaire entre ces deux espèces, offrant l'aspect d'un *thapsiforme* par son port, la forme des feuilles et le tomentum qui les recouvre, et ressemblant au *sinuatum* par son inflorescence et les organes de la floraison.

— **Scrophularia humifusa** Timb.-Lagr. et G. Gautier, *Herborisation aux îles de l'étang de Leucate et de Fitou*, in Bull. Soc. bot. Fr. vol. XXII, p. 307 (1875).

Tiges sous-frutescentes, étalées-couchées et appliquées sur

le sol, à rameaux divariqués et formant un buisson circulaire, aplati, et ayant jusqu'à 1 mètre de circonférence; souche ligneuse, pivotante, vivace, profondément enfoncée dans le sable, de la grosseur du pouce et donnant 6 à 8 tiges seulement; feuilles opposées, petites, pétiolées, glabres-pruineuses pennatiséquées, à segments espacés, alternes, inégalement incisés-dentés, à divisions larges et obtuses; fleurs en petites cymes rapprochées et formant une panicule non feuillée, munies d'une petite bractée à la base des rameaux et sous les pédicelles, ceux-ci égalant le calice non glanduleux, mais pourvus ainsi que les rameaux de la panicule de poils blancs simples et courts; calice ovale, scarieux denté aux bords; corolle purpurine bordée de blanc, étamines incluses; appendice staminal nul; capsule petite, subglobuleuse, apiculée. (*Timb.-Lag.*).

Le *S. humifusa* est parfaitement caractérisé et distinct du *S. canina* avec lequel il a quelques rapports, par ses tiges *étalées-couchées* sur le sable, et non dressés-ascendantes, par sa panicule *non glanduleuse*, par l'absence d'un appendice staminal, par la forme particulière des feuilles, par son faciès, son habitat, etc,

Hab. les sables et les dunes maritimes de la plage de Canet, aux abords de l'étang de Saint-Nazaire et de Cagareil. (*O. Debeaux*, juillet 1876); sables maritimes de Leucate (*Timb.-Lagr.* et *G. Gautier*).

## ANTIRRHINÉES.

### — Genre **Antirrhinum.**

Une grande confusion règne dans la flore du Dr L. Companyo, au sujet des espèces d'*Antirrhinum* qui vivent dans les Pyrénées-Orientales. Dans l'ouvrage précité, l'auteur mentionne en effet deux espèces, les *A. tortuosum* Bosc, et *A. sempervirens* Lap. qui n'ont jamais été trouvées dans

notre contrée, et qui ont pour seuls *habitats* connus en France, la première les ruines de l'amphithéâtre de Fréjus (Var), et la seconde les plus hautes sommités des Pyrénées-centrales. La même confusion existe dans l'herbier départemental du Musée d'histoire naturelle de Perpignan, herbier que j'ai pu visiter, grâce à l'obligeance de M. le Dr Companyo fils, qui en est le conservateur. J'y ai constaté que l'*Antirrhinum tortuosum*, n'est qu'une forme de l'*A. latifolium*, à feuilles entièrement glabres (mon *A. intermedium*), et que l'*A. sempervirens* des vieux remparts de Perpignan, bien malheureusement placé dans la même feuille avec le vrai *A. sempervirens* Lap. provenant de Gédres (Hautes-Pyrénées), n'est autre qu'une variation à feuilles linéaires-étroites de l'*A. siculum* Ucria, lequel est devenu mon *A. ruscinonense*. Il en est de même pour l'*A. latifolium* qui abonde dans une foule de stations des Pyrénées-Orientales, et qui dans l'herbier du Dr Companyo porte le nom d'*A. majus* L., tandis que le vrai *A. majus* L. beaucoup plus rare à l'état spontané, et généralement cultivé dans les jardins d'où il s'échappe parfois, y est étiqueté *A. latifolium* Dec.

En attendant qu'il me soit possible de présenter à la Société agricole et scientifique de Perpignan, la monographie du genre *Antirrhinum* dans le Roussillon, travail pour lequel je réunis depuis plusieurs années les matériaux qui me sont indispensables, voici la liste des espèces constatées jusqu'à présent dans nos contrées.

SECTION I. *Orontium*.

1° — *A. orontium* Lin. — Partout, principalement dans les terrains secs et siliceux, les vignes, etc.

Var. B *nanum* G. Gautier *Plant. narbon. exsicc.* 1876 ; *A. nanum* O. Debeaux *mss.* in *Plant. Pyr.-Or. exsicc.* 1877 ; an species propria ?

Tiges naines, de 4 à 6 centim. de hauteur, simples, uni-

triflores, couvertes de longs cils blancs, et velues-glanduleuses au sommet; feuilles linéaires-lancéolées, sessiles, les inférieures obovales-lancéolées, atténuées en pétiole et rougeâtres en dessous; divisions calicinales parsemées de longs cils; capsules ciliées-glanduleuses. Fleurs rosées.

Hab. les sables maritimes sur la plage de Canet où il est abondant (*Dr Bucquoy*); sables sur la plage de Leucate et de Fitou (*G. Gautier*). — Fl. du 5 au 15 juin.

SECTION II. *Antirrhinastrum.*

2° — *A. majus* Lin. Rochers autour du fort d'Amélie-les-Bains. — Ravin en face de Notre-Dame de Consolation à Collioure; — naturalisé sur les vieux murs et les anciens édifices, etc.

3° — *A. latifolium* Mill. — Très répandu dans tout le département, Mont-Louis, Villefranche, Prades, Céret, Grauss d'Olette, Mont-Saint-Martin, Vallée du Réart, bords du ruisseau de la ville et des petits cours d'eau qui y aboutissent; Vallée de l'Agly, Casas-de-Peña, Saint-Paul-de-Fenouillet, Saint-Antoine-de-Galamus, etc.

Var. B *Linkianum*; *A. Linkianum* Boiss. et Reut. *Diagn. plant. Orient.* 2e série, IIIe fascic. p. 160; *A. latifolium* Link et Hoffmg. *Flor. Portug.* ex parte; *A. latifolium* var. B *purpureum* Dec. in *Prodr.* X, p. 291. — Bords du ruisseau de la ville, au sud de Perpignan. — Rare.

4° — *A. intermedium* O. Debeaux in *Bull. soc. bot. Fr.* (1873); *A. majus* var. *fallax* Loret *Glanes d'un botaniste* in Bull. soc. bot. Fr. VI, (1859). — Croît en société de l'*A. latifolium* dans quelques localités des Pyr.-Orient., Mont-Louis, Perpignan, Casas-de-Peña, Saint-Paul-de-Fenouillet, etc.

5° — *A. meonanthum* Link et Hoffmg, *Flor. Portug.* I, p. 261; Brotero *Phyt. Portug.* tab. 126.

Var. *Huetii* Wilk. et Lange *Prodr. flor. hispan.* I, p. 582;

*A. Huetii* Reuter (1) in *Ann. scienc. natur.* 3e série, II, p. 380. — Villefranche, sur les murailles de la citadelle (*Huet du Pav.*, *Reuter !*)

6° — *A. ruscinonense* O. Debeaux in *Bull. soc. bot. Fr.* (1873) ; *A. siculum* Ucria var. A Gussone *Prodr. flor. sic.* p. 169 ; *A. siculum* Ucria ex Loret, *Glanes d'un botaniste* (loc. cit. 1859). — Les vieux remparts de la Villeneuve à Perpignan.

7° — *A. molle* Lin. Dec. Benth. etc. — Hab. les Pyrénées-

(1) Dans ses *Observations sur plusieurs plantes de l'Hérault* (Revue des sciences naturelles, années 1874-1875), M. Loret s'est efforcé de démontrer que l'*Antirrhinum Huetii* Reut. n'est autre que mon *A. intermedium*. J'ai déjà dit (*Herboris. à Casas-de-Peña*, 1876) que cet *A. Huetii* avait été diversement considéré par les botanistes descripteurs, principalement par MM. Wilkomm et Lange dans leur *Prodromus floræ hispanicæ*, parce que très probablement ils ne connaissaient pas cette espèce. Mais le doute n'est plus possible pour celui qui a herborisé, dans la région sous-montagneuse des Pyrénées-Orientales où l'*A. Huetii* est très répandu. Je possède de nombreux spécimens de cette plante provenant des fortifications de Villefranche (localité classique de Reuter), de Thuès, des Grauss d'Olette, de Mont-Louis, etc. et dans ces divers habitats, l'*A. Huetii* s'est toujours montré avec les mêmes caractères. Pour tout botaniste consciencieux, cette plante n'est qu'une forme plus réduite, à feuilles plus petites, étroites et glabres de l'*A. latifolium*, tandis que l'*A. intermedium* n'en serait qu'une forme géante, spéciale à la plaine du Roussillon, mais à feuilles du double plus grandes, lancéolées ou ovales-lancéolées, et très glabres sur les deux faces. Les botanistes réducteurs, qui acceptent toutefois l'*A. latifolium* Mill. comme une espèce distincte de l'*A. majus* L., classeront ainsi les formes roussillonnaises du groupe *latifolium* :

— *A. latifolium* Mill. Forma *typica* : plaine et région sous-montag. des Pyrénées-Orientales ;

— Var. B *Huetii* Reut. : Rochers et vieux murs, de Villefranche à Mont-Louis ;

— Var. C *intermedium* O. Deb. — Bords des fossés et des ruisseaux dans la plaine du Roussillon.

Les botanistes de l'école opposée, considèreront au contraire les variétés B et C comme des formes distinctes et séparées de l'*A. latifolium*.

Orientales françaises et espagnoles, vallée de la Sègre, vallée d'Andorre, Saint-Julia-de-Loria, Séo-d'Urgel, etc.

SECTION III. *Azarina.*

8° — *A. azarina* Lin. — Les rochers humides ou ombragés, Amélie-les-Bains, Arles-sur-Tech, Prats-de-Molló, Mont-Louis, etc.

---

— **Linaria commutata** Bernh. in Reichb. *Plant. crit.* IX, tab. 815 (1831); *L. græca* Gren. et Godr. *Fl. de Fr.* II, p. 575, Reichb. *Icon. flor. germ.* XX, tab. 60, non Bory et Chaubard in *Flor. Pélopon. et des Cyclad.* n° 796, et Chav. *Monog. Antirrh.* p. 108; *L. commutata* Boreau *Notes et obs. sur les plantes de la Corse* (1853) et *Flor. du Centre* (in nota) p. 447; P. Mabille *Recherch. sur les plantes de la Corse*, fasc. I, p. 23 (1867) et in *Herb. Cors.* n° 67! Loret et Clos *Revis. herb. Lapeyr.* p. 49; Lapey. *Hist. abr. Pyr.* I, p. 350 sub *Antirrhino elatine* ex parte.

Souche ligneuse, grêle, pérennante; tiges grêles, couchées-étalées, radicantes, velues; feuilles infér. pubescentes, obovales opposées, les autres petites, hastées, souvent unilatérales, ciliées sur les bords et en dessous; pédoncules filiformes, allongés, glabres ou un peu velus sous le calice; corolle un peu plus grande que dans le *L. elatine*, d'un bleu-pâle, blanche à la gorge avec une tache d'un bleu plus foncé ou violette; éperon courbé en hameçon; graines très petites, tuberculeuses.

Le *L. commutata* est bien distinct du *L. græca* Bory et Chaubard, lequel est spécial à l'Europe austro-orientale, et ne s'avance pas vers l'ouest au-delà de l'Adriatique. Il a été trouvé, depuis plusieurs années, sur les rives de l'étang de Salses (*A. Legrand*), et des mares saumâtres entre Collioure et Argelès-sur-mer (*Ch. Naudin*), à Port-Vendres et Banyuls (*Lapeyrouse*). Son aire de dispersion en France et dans le sud

de l'Europe est assez étendue : Hyères, Toulon, Montpellier, Narbonne, Toulouse, Belle-île en mer ; — Espagne (Santander), Portugal, Iles-canaries, Italie, Sicile, Corse et Sardaigne.

— *Anarrhinum bellidifolium* Desfont. ex parte ; *A. linneanum* Jord. et Four. *Icon.* vol. I, tab. 71. — Très abondant sur les sables maritimes de Canet. — Amélie-les-Bains, Le Boulou, Mont-Louis, etc. — Sables de la Tet à Perpignan.

— **Veronica didyma** Tenore *Fl. neap. prodr.* p. 6 et *Sylloge fl. neap.* p. 13 ; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* II, p. 590 ; *V. polita* Friès *Novit.* éd. II, p. 1.

Voisin du *V. agrestis* avec lequel il a été souvent confondu, et dont il se distingue par les divisions calicinales lancéolées-aiguës, fortement nerviées, par sa corolle bleue striée, par son style en saillie, par sa capsule à sinus élargis et à lobes ventrus ovales-cordiformes, par ses feuilles d'un vert obscur à peine réniformes, incisées-dentées, souvent glabrescentes.

Hab. les lieux cultivés à Rivesaltes (*A. Legrand*).

RHINANTHACÉES.

— *Trixago apula* Stèv. *Mémoir. acad. Mosc.* VI, p. 4 ; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* II, p. 610.

Var. B *versicolor* Wilk. et Lang. *Prodr. fl. hispan.* II, p. 612 ; *Rhinanthus versicolor* Wild. — Les pelouses au bord de la mer, entre Collioure et Port-Vendres (*Dr Penchinat*).

— *Odontites rubra* Pers. *Syn. plant.* II, p. 150 ; *O. serotina* Boiss. *Voy. bot. Espag.* p. 472.

Var. B *stricta ; O. stricta* Lange *Pugill. plant. nov.* p. 216.

Cette variété diffère de la forme typique par ses tiges raides, élevées, très rameuses au sommet, par ses rameaux dressés, par les divisions du calice étroitement lancéolées.

Hab. les graviers herbeux et les oseraies aux bords de la Tet, près de Perpignan. — Fleur. en août et septembre. On

retrouve l'*O. stricta* en Espagne, dans la Nouvelle-Castille, sur les rives du Manzanarès (*Wilk.*).

## OROBANCHÉES.

— *Orobanche epithymum* Dec. *Flor. franç.* III, p. 400; Var. *pallescens* Gren. Godr. *Fl. Fr.* II, p. 632; *O. sparsiflora* Walr.

Plante d'une couleur jaune-pâle unicolore, à stigmates jaunes. — Sur les anciens graviers de la Tet, près de Saint-Estève, où il croit sur les racines du *Thymus serpillum*. — Mai.

— **Orobanche picridis** Vaucher *Monog. Orob.* p. 60. tab. 12; F. Schultz in Koch *Deutsch. flora*, IV, p. 453; Gren. Godr. *Fl. Fr.* II, p. 638; Boreau *Fl. du Cent.* Ed. III, p. 500.

Tiges de 2 à 4 décim. jaunâtres ou d'un violet-pâle dans le jeune âge, velues-glanduleuses, renflées à la base et munies d'écailles lancéolées-aiguës; fleurs petites, disposées en un épi de 8-10 centim. un peu lâche à la base, blanches-jaunâtres et rayées de lignes violettes; corolle tubuleuse-campanulée, arquée sur le dos, à lèvres bordées de petites dents obtuses non ciliées, la supérieure entière étalée latéralement; sépales uni ou bi-nerviés, longuement lancéolés, entiers ou munis d'une dent en avant, subulés, plus longs que le tube de la corolle; étamines insérées vers le milieu du tube de la corolle; anthères blanchâtres, filets blancs et chargés dans leur moitié inférieure de poils de même couleur; stigmates violacés, et couverts de points tuberculeux.

Hab. sur les racines des *Picris stricta* et *hieracioides*, dans les vignes, aux bords des champs, des routes, des terres sèches et sablonneuses, près de la lunette d'Espagne à la Porte-Canet, et ancien chemin sous Château-Roussillon, etc. — Juin.

L'*O. picridis* est assez rare en France. Il a été signalé en

. . .raine, dans les plaines du centre (Maine-et-
. Loir-et-Cher, etc.) et aux environs de Grenoble.

..che *artemisiæ* Vauch. *Monog. Orob.* p. 62;
...r. *Fl. de Fr.* II, p. 638; *O. loricata* Reichb. *Fl.*
. II, p. 355. — Hab. sur les racines de l'*Artemisia*
..ris, aux bords de la route de Canet et de la rivière la

.*Orobanche hederæ* Vauch. *Monog. Orob.* p. 56; Gren.
. *Fl. de Fr.* II p. 640; *O. barbata* Reichb. — Très com.
. ..s racines de l'*Hedera Helix*, dans le ravin de N.-D.-de-
. ..solation près de Collioure, et à Saint-Antoine-de-Gala-
..ns. — Juin.

Obs. D'après les remarques de M. Loret, cette espèce serait identique avec l'*O. laurina* Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 639.

— **Orobanche crithmi** Vauch. *Monogr. Orob.* p. 59; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* II, p. 641.

Plante voisine de l'*O. minor* L., dont elle diffère par la pubescence des étamines, par la lèvre supérieure de la corolle très entière, par les fleurs disposées en un épi court, lâche, à bractées pubescentes ainsi que les sépales, par ses étamines insérées vers le tiers inférieur du tube, celles-ci ciliées-hérissées vers la base, par son stigmate rougeâtre, etc.

Hab. les collines sèches, au Mas Comte près de Perpignan, sur les racines du *Rubia peregrina*. L'*O. crithmi* est peu répandu; on l'a signalé seulement à Montpellier, sur les sables du littoral (*Gren. Godr.*).

— *Orobanche amethystea* Thuill.; *Gren. Godr. loc. cit.* II, p. 641; *O. eryngii* Vauch. *Monog. Orob.* p. 51. — Com. à Perpignan, au bord des champs, des vignes, etc., sur les racines de l'*Eryngium campestre*. — Juin.

— **O. cernua** Lœfl. *Iter hispan.* p. 152; Benth. *Catal.*

*plant. indig. Bas-Lang.* p. 109; Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 642; *O. hispanica* Boiss. *Voyag. bot. Esp.* p. 478; *O. Grenieri* F. Schultz in *Flora* (1845), p. 739.

Hab. sur les racines des *Artemisia gallica* et *campestris*, à la Sidrière de l'étang de Leucate (*G. Gautier* et *Timb.-Lag.*). Se retrouve à Cette, Montpellier, Avignon, Gap, etc., et en Espagne dans les provinces de Valence, Grenade, Aragon, Nouvelle-Castille; dans la Russie méridionale, en Arabie, Egypte, etc.

— **Phelipæa arenaria** Walp. *Repert. botan.* III, p. 459; Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 625; *Orobanche arenaria* Borkaus. in Rœm. *Magas.* (1794); *O. comosa* Walr.; Benth. *Cat. plant. indig. Bas-Langued.* (1826).

Tiges grosses, de 2 à 4 décimèt. simples, velues-pubescentes, d'un jaune-pâle à la base, bleuâtres-violacées au sommet, écailles lâches, oblongues-acuminées; fleurs en épi allongé, lâche à la base, dense au sommet et d'un beau bleu ; bractées infér. larges, les deux latérales étroites-linéaires, pubescentes ainsi que le calice, celui-ci tubuleux à cinq lobes linéaires-lancéolés, égalant la moitié du tube; corolle glanduleuse-pubescente, assez grande, à gorge renflée, un peu étranglée vers le milieu ; lèvre supér. à 2 lobes entiers-relevés, lèvre infér. à 3 lobes arrondis et roulés vers les bords; étamines glabres ; anthères blanches, velues-laineuses ; style pubescent; stigmate jaune, obcordé.

Hab. sur les racines de l'*Artemisia campestris*, au milieu des sables et des anciens graviers de la Tet, vers Saint-Estève. — Juin. (*O. Deb.*).

*Obs.* Cette belle espèce a été signalée pour la première fois, en 1826, « *sur les bords de la Testa, près de Perpignan* » par M. Georg. Bentham, dans son *Catalogue des plantes indigènes du Bas-Languedoc*. Elle ne paraît pas avoir été retrouvée depuis cette époque, car elle ne figure pas dans la

Flore des Pyrénées-Orientales du Dr L. Companyo, quoiqu'elle soit répandue sur les rives de la Tet. Sa dispersion géographique est assez étendue. On l'a trouvée en effet en France sur les sables de la Seine à Paris, du Rhin, de la Loire, de la Nièvre et du Cher ; sur les plages de Montpellier, Cette, Aigues-Mortes, etc.; en Suisse (Valais), en Piémont, en Espagne à Madrid, etc.

LABIÉES.

— **Lavandula Guinandi** Gandog. *Decad. plant. nov.* IX, n° 8 in Bull. soc. agr. scient. Pyr.-Or. (1874) ; *L. latifolia* Vill. *Flor. Dauph.* ex parte. — Très abond. au bas de la Trencade-d'Ambouilla, où elle a été récoltée par M. l'abbé Guinand.

— **Lavandula cladophora** Gandog. *loc. cit.* n° 10 (1874) ; *Lav. latifolia* ex parte.

Se distingue de l'espèce précédente et du *L. latifolia* par ses tiges dressées-rameuses au sommet, à rameaux flexueux-arqués, anguleux, rougeâtres sur les angles et non blanchâtres, par ses feuilles oblongues-dressées, atténuées à la base, à peine roulées sur les bords.

Hab. en abondance sur la montagne de Mondony, au-dessus d'Amélie-les-Bains (250 à 300.mèt. d'altitude). — Fleur. en août. (*O. Deb.*).

— *Mentha sylvestris* Lin. ; Gren. Godr. *Flor. de Fr.* II, p. 533 ; Timb.-Lagr. *Essai monog. menth.* in Bull. soc. bot. Fr. (Avril 1860). — Bords du Tech à Amélie-les-Bains, et de la Tet à Perpignan, Mont-Louis, etc.

Var. *albicans ; M. albicans* Timbal *mss.* et *in litt.* 1878; affinis *M. lanceolatæ* Reichb. (Teste Timb.-Lagr.).

Fleurs blanches ; feuilles atténuées, étroites, blanches-tomenteuses surtout sur la face inférieure.

Hab. les sables humides de la Tet à Perpignan ; fleur. juillet à septembre (*O. Deb.*).

— *Mentha nemorosa* Wild.; *M. sylvestris* var. *nemorosa* Benth. in Dec. *Prodr.* XII, p. 167; Timb.-Lagr. *loc. cit.* — Hab. les rives de la Tet à Perpignan.

— **Mentha nemoroso-rotundifolia** Wirtgen *Herb. Menth. Rhen.* Ed. II, n° 26, et in *Flor. der Reinprov.*; O. Debeaux *Plant. exsicc. soc. helv.* 7e année (1876); Timb.-Lagr. *loc. cit.*; *M. macrostachya* Tenore *Syll.* p. 282 ex Timb.; *M. velutina* Lejeune *Fl. de Spa* ex Wirtg.

Tiges flexueuses-dressées, mollement velues-tomenteuses, rameuses dès la base, à rameaux grêles subdichotomes, de 5 à 9 décimèt. de hauteur; feuilles caulinaires infér. largement ovales-lancéolées, sessiles, en cœur à la base, fortement dentées en scie et à dents inégales, vertes-crépues et pubescentes en dessus, mollement velues-blanchâtres en dessous, les supér. moins larges, ovales-lancéolées; épis florifères 1-3, allongés-acuminés, à verticilles un peu espacés à la base, et plus denses au sommet de l'épi; fleurs grandes, d'un rose violacé; divisions calicinales, linéaires-subulées, ciliées.

Plante à odeur assez agréable et très exactement intermédiaire entre les *M. nemorosa* et *rotundifolia* dont elle est un hybride, et au milieu desquels elle croît. — Hab. les rives de la Tet, près du pont du chemin de fer à Perpignan (*O. Deb.*).

— **Mentha Nouletiana** Timbal-Lagrave *Essai sur les menthes des Pyrénées centrales* (in Bulletin de la Soc. bot. de France, séances d'avril 1860, et tirage à part p. 11; *M. sylvestris* var. *pubescens* Koch; *M. viridis* var. *pubescens* Gren. Godr. *Flore de France* II, p. 650 ex parte; *M. viridis* Zetterst. *Plant. vasc. des Pyr. cent.* p. 208 (*Timbal*).

Plante à odeur peu agréable et intermédiaire entre les *M. viridis* et *M. sylvestris* avec lesquels elle a été souvent confondue.

Elle se distingue : 1° du *M. viridis*, par ses stolons, ses tiges

rameuses vers le milieu, par ses rameaux étalés-ascendants *n'atteignant jamais l'axe primaire*, par ses feuilles ovales *elliptiques*, *obtuses*, *sessiles*, non en cœur à la base et cendrées en dessus, canescentes en dessous, à dents moins aiguës, par ses fleurs blanches, enfin par une pubescence particulière qui recouvre toute la plante.

2° Du *M. Sylvestris* et de toutes les formes de ce groupe, par ses tiges rameuses vers le milieu, canescentes et non blanches-tomenteuses, par ses feuilles ovales, elliptiques obtuses, d'un vert-cendré, pubescentes et non tomenteuses, par ses bractées ovales acuminées et non linéaires-cuspidées, par ses fleurs toujours blanches, en épis grêles disposés en verticilles espacés et non compactes, par son calice canescent, à dents plus courtes que le tube ; par ses nucules globuleuses lisses et non ovoïdes verruqueuses comme dans le *M. sylvestris* (Timbal *loc. cit.*).

Genre **Salvia.**

M. Timbal-Lagrave s'occupe depuis plusieurs années, de l'étude des diverses formes de *Salvia* répandues dans le Midi de la France. J'extrais des études faites sur ce genre et déjà publiées par ce zélé et savant botaniste, les notes ci-après concernant nos sauges des Pyrénées-Orientales.

1er groupe. *Salvia clandestina.*

Fleurs petites ; lèvre supér. de la corolle relevée en faux.

— *Salvia clandestina* Lin. Spec. 36; Dec. *Fl. franç.* II, p. 29 ; Timb.-Lagr. in *Recherches sur les sauges des env. de Toulouse* (Mém. Acad. scienc. et bell. lett. Toulouse, 7e série, vol. II, p. 221, et in Bull. Soc. Dauph., fasc. II (1875) p. 42.

Epi court, cylindrique-tronqué ; calice raccourci-globuleux ; édoncules très courts et couverts de poils glanduleux ; corolle plus longue que le calice, lèvre supér. étalée-dressée, l'infér.

à 3 lobes concolores; graines globuleuses à peine apiculées; fleurs d'un bleu foncé.

Hab. les bords des vignes, des chemins, etc. autour de Perpignan; répandu çà et là, mais non abondant. Mai-Juin.

— *Salvia pallidiflora* Saint-Amans in Flore Agenaise, p. 10 (1821); *S. clandestina* Vill. *Hist. plant. Dauph.* p. 3; *S. horminoïdes* Gren. Godr. *Fl. de Fr.* et Auct. gall. ex parte; *Gallitrichum pallidiflorum* Jord. et Four. *Icon.* vol. II, tab. 259.

Inflorescence en épi conique, effilé; calice hérissé, non glanduleux, à deux lèvres lancéolées-sétacées; corolle de couleur gris de lin ou d'un bleu-pâle, dépassant les divisions calicinales; lèvre supér. plissée longitudinalement et arquée, l'infér. à 3 lobes arrondis, concolores; graines globuleuses, très petites, un peu apiculées, noires et lisses à leur surface.

Hab. les collines sèches, les pelouses sablon. au sud de Perpignan; glacis des fortifications extérieures à la Porte-Canet. — Mai.

Var. B *præcox; Salvia præcox* P. Savi *Botan. etrusc.* (1808-1825).

Tiges florifères de 5 à 15 centim. de hauteur, à rosette des feuilles radicales étalée subglabre; épi floral glanduleux; floraison plus précoce de deux mois environ que dans la forme typique; fleurit dès la fin de février à avril. — Hab. les pelouses sèches de la butte du tir, à la Lunette d'Espagne, etc. près de la Porte-Canet à Perpignan (*O. Deb.*).

2ᵉ groupe *Salvia verbenaca*.

Fleurs petites, lèvre supér. de la corolle concave, non comprimée ni relevée en faux.

— *Salvia verbenaca* Lin. et Auct. gall. ex parte; *S. variabilis* Lois.

Fleurs en épi conique, effilé, non tronqué au sommet; calice

coloré, à divisions supér. arrondies mucronées, les infér. atténuées en pointe ; corolle dépassant les divisions calicin. à lobe supér. concave, rapproché de l'infér. et non relevé en faux, l'infér. arrondi, replié à peine, étalé ; graines brunes, finement striées, un peu apiculées. — Fleur. au commencement de mai.

Hab. les talus des fortifications extérieures de Perpignan, et les pelouses sèches autour de la ville.

— *Salvia horminoïdes* Pourret in *Mém. Acad. scienc. Toulouse*, vol. III, série 1, p. 327 ; *S. verbenaca* Dec. *Flor. fr.* II, p. 511 ; Gren. Godr. *Fl. de France*, II, p. 692, non Lin.

Fleurs en épi cylindrique tronqué, d'un bleu-foncé, pédicellées, 5-6 dans chaque verticille ; calice large à nervures hérissées-glanduleuses ; corolle à lobes inclus, ou dépassant très peu les divisions du calice, celles-ci non étalées et caduques après l'anthèse ; étamines et style non saillants ; graines brunes. Plante droite-élevée, atteignant parfois 1 mèt. de hauteur (*Timb.*).

Hab. les bords des fossés aquatiques, au Pont-de-la-Foû, près de Saint-Paul-de-Fenouillet. — Fleur. en juin.

---

— *Galeopsis angustifolia* Ehrh. ; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* II, p. 684 ; Companyo *loc. cit.* p. 529.

Var. A *genuina* ; Plante d'un vert-foncé, dents du calice longuement subulées. — Les rochers calcaires, Mont-Louis, Saint-Paul-de-Fenouillet, etc.

Var. B *arenaria* Gren. Godr. *loc. cit.* — Plante blanchâtre, velue-glanduleuse au sommet ; dents du calice courtes, moins longuement subulées. — Champs sablonneux, et graviers aux bords de la Tet à Perpignan.

— *Galeopsis pyrenaica* Bartl. *Ind. sem. hort. gotting.* (1848); Gren. Godr. *Fl. de Franc.* II. p. 685; Wilk. et Lange *Prodr. flor. hisp.* II, 438 ; C. Billot *Fl. Gall. exsicc.* n° 831.

Forma A *genuina*. Tiges dressées ou ascendantes, rameuses dès la base, hispides-pubescentes, et de couleur rougeâtre; feuilles pubescentes-tomenteuses des deux côtés, les caulinaires et les florales étalées, ovales, obtuses, arrondies ou tronquées à la base, régulièrement crénelées, fortement nerviées à nervures blanches en dessous, et courtement pétiolées; corolles grandes, purpurines, à tube élargi et dépassant le calice. Plante de 2 à 5 décimèt. de hauteur.

Hab. les collines micaschist. des Pyrénées-Orientales, à Port-Vendres, Banyuls-sur-mer, Amélie-les-Bains, Le Vernet, Grauss d'Olette, etc. — Fl. en août et septembre.

Forma B *mediterranea* O. Debeaux *mss*. 1876. Tiges très rameuses dès la base, à rameaux dressés, rayés de lignes longitudinales rouges et vertes, velues-pubescentes et presque tomenteuses au sommet; feuilles caulinaires et florales larges, étalées, ovales-obtuses, crénelées, velues-tomenteuses sur les deux faces, à tomentum plus dense en dessous et recouvrant les nervures sous-foliaires. Plante de 75 à 90 centim. de hauteur, prenant un très grand développement, lorsqu'elle est soumise à la culture.

Hab. les collines de la région littorale à Collioure (*Ch. Naudin*). — Se retrouve sur le versant espagnol au Mont-Pani (Catalogne), à une altitude de 300 mètres, et près du cap Cadaquès, prov. de Gérone (Fréd. Trémols). — Fleurit du 1er au 15 août.

Forma C *nana* Wilk. *Pugill. plant. novarum*, n° 45; Wilk. et Lange *Prodr. flor. hisp.* II, p. 430. — Tiges grêles, simples ou peu rameuses dans leur moitié supérieure seulement, d'une couleur rougeâtre très-prononcée; feuilles ovales-lancéolées pubescentes en dessous, d'un vert clair et hispides en dessus. Plante de 10 à 20 centimètres de hauteur.

Hab. les rochers du Mondony au-dessus d'Amélie-les-Bains, sur le chemin de Montalba (*O. Debeaux*, août 1872). —

Se retrouve dans la province d'Aragon en Espagne à Castanèse, Bassibé, et autres localités (*Wilkomm*).

— *Stachys maritima* Lin. — Très abondant sur la plage de Canet. Fleur. juillet et août.

— **Sideritis ruscinonensis** Timb.-Lagr. *Etudes sur les Sideritis* in Mém. Acad. scienc. Toulouse 7e série, IV, p. 372 et *in plant. soc. dauph. exsicc.* n° 1570 (1878); *S. subspinosa* Cavan. *Icon. rar.* III, p. 5; *S. crenata* Lapeyr. *Hist. abr. Pyr.* I, p. 331 ex parte; *S. spinosa* Benth. *Catal. plant. Bas-Lang.* p. 121; *S. scordioïdes* var. *grandiflora* Benth. in Dec. *Prodr.* XII, p. 443.

Fleurs en grappes allongées, disposées en verticilles espacés également les uns des autres, gros-compacts, et diminuant de volume vers le sommet de l'épi, lequel se termine par une série de bractées embrassantes, en cœur à la base et épineuses à leur extrémité; calices grands hérissés-tomenteux vers la base, fortement nerviés sur le dos, à nervures subulées et terminées par une épine raide et piquante; corolle d'un jaune-pâle, à lobe supérieur dressé, elliptique, l'infér. trifide à divisions entières, obovales-lancéolées; feuilles très hérissées, crépues, les infér. cunéiformes, arrondies au sommet, atténuées en pétiole, dentées aux bords, à dents obtuses; feuilles caulinaires de même forme, les supér. se terminant par un mucron; tiges ligneuses-dressées, de 4 à 5 décimèt. formant un gros buisson.

Hab. les rochers escarpés au-dessus de Port-Vendres, *loco dicto* « Taillefer, » et au-dessus de N.-D. de Consolation près de Collioure (*Dr Penchinat, G. Gautier et Timbal*).

— *Sideritis scordioïdes* Lin. Gren. Godr. *Fl. de Fr.* II, p. 698; var. *latifolia* Timb.-Lagr. in Herb.; *S. fruticulosa* Pourret *Chlor. narbon.* in Mém. Acad. scienc. Toul. III, p. 328.

Fleurs en grappes allongées, à verticilles petits, espacés et interrompus, bractées larges sessiles-embrassantes, semiorbiculaires, épineuses ; calice velu, hérissé, à divisions de même longueur que la corolle, inégales subulées-épineuses, un peu divergentes ; corolle d'un jaune-pâle, à lèvre infér. linéaire, échancrée, trifide ; feuilles petites, ovales-lancéolées, blanches-tomenteuses en dessous, d'un vert-clair en dessus, incisées-dentées, atténuées en coin à la base ; tiges de 1-2 décimètres, ligneuses, dressées, formant un petit buisson, à rameaux nombreux et serrés.

Hab. les anciens graviers aux bords de la Tet, près de Perpignan. — Juin-Juillet. — Se retrouve dans la région montagneuse à Prats-de-Mollò, Olette, etc.

— **Sideritis littoralis** Timb.-Lagr. *apud* Gautier *Herbor. aux îles de l'étang* de Leucate (Bull. Soc. bot. France, XXII, p. 309 (1875.) ; *S. hirsuta* Timb. *Etudes sur les Sideritis*, non Lin. nec Lap. nec Pourr. — C. Billot *Flor. Gall. excicc.* nº 3889.

Plante spéciale à la région littorale méditerranéenne (Toulon, Marseille, Montpellier, Narbonne, Leucate, Fitou, Collioure, Port-Vendres, Banyuls-sur-mer), et séparée avec raison par M. Timbal, du *S. hirsuta* L. avec lequel elle a été confondue par plusieurs botanistes méridionaux. Le *S. littoralis* se distingue du *S. hirsuta* L. et Auct. gall. par sa souche ligneuse, ses tiges basses, couchées-ascendantes formant un buisson court, serré et trapu, par ses rameaux hérissés-velus, couverts ainsi que toute la plante de poils longs, étalés, par ses feuilles vertes, hérissées non tomenteuses, obovales-cunéiformes, veinées réticulées, incisées-dentées, à dents inégales, aiguës, par ses fleurs en épi allongé, peu interrompu et terminé par un verticille conique, à bractées larges, presqu'aussi longues que le calice, celui-ci velu, à divisions inégales, l'infér. beaucoup plus longue et spinescente au som-

met, par sa corolle jaune, à lèvre infér. d'un blanc-jaunâtre, dressée, oblongue, et fortement échancrée (*Timbal*).

Cette espèce a été récoltée également à Rivesaltes par M. A. Legrand, près du Mas de la Garrigue, et sur les sables maritimes de Canet par M. le Dr Bucquoy.

## PLUMBAGINÉES.

— *Armeria ruscinonensis* de Girard. — Com. sur les rochers maritimes, autour du vieux phare à Port-Vendres, Collioure, etc. — Fleur. en mai et juin.

— *Statice serotina* Reichb. *Icon.* VIII p. 21 ; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* II, p. 740; *S. limonium* Auct. gall. non Lin. — Les prairies saumâtres de Canet; bords des étangs de Saint-Nazaire, de Salses, de Leucate, etc. — Très abondant en août et septembre.

— *Statice confusa* Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 743. — Bords du canal de La Nouvelle (*MM. Trémols* et *Pujol*, 1874).

— *Statice ferulacea* L. — Sables marit. de la Franchi près de Leucate (*A. Legrand*).

## PLANTAGINÉES.

— *Plantago crassifolia* Forsk. *Flor. œgypt. arab.* p. 31; *P. maritima* Desfont. et mult. auct. non Lin. — Très com. sur les bords de l'étang de Saint-Nazaire et de Canet (*O. Debeaux*); étang de Leucate (*A. Legrand*, et *G. Gautier*); Collioure autour de la gare des marchandises (*P. Oliver*); Port-Vendres, rochers maritimes au vieux phare (*Dr Penchinat*).

— *Plantago subulata* Lin.; Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 725. — Très abondant sur les rochers et les pelouses maritimes entre Collioure et Port-Vendres, en mai et juin.

Cette espèce offre quelques variations dans la même sta-

tion, pour la forme de l'épi floral, la longueur des feuilles, son port, etc. Les variations les plus nettement caractérisées sont les suivantes :

Forma A *Pungens ; Plantago pungens* Lap. *Hist. abr. Pyr.* I, p. 76 et *Suppl.* p. 26;

Feuilles courtes, raides, coriaces, étalées-dressées, trinerviées, linéaires et terminées par une pointe subulée, piquante ; épis courts, ovoïdes, pauciflores.

— B *Longispicata* O. Debx. in *Herb.* 1876.

Feuilles semblables à celles de la var. A *pungens*, mais épis 2-3 fois plus longs, subcylindriques dans toute leur longueur.

— C *Linearifolia* O. Debx. in *Herb.* 1876.

Epis florifères semblables à ceux de la var. B, mais feuilles longuement linéaires-acuminées, atteignant ou dépassant l'épi. Ces trois formes bien tranchées se trouvent pêle-et-mêle dans la même localité. Il y aurait peut-être lieu de les séparer comme espèces distinctes.

## CHENOPODÉES.

— *Salicormia macrostachya* Moric. *Flor. venet.* I, p. 2; Gren. Godr. *loc. cit.*, III, p. 29. — Iles de l'étang de Leucate (*G. Gautier*).

— *Atriplex rosea* L. — Marais salants au Barcarès (*A. Legrand*); glacis des fortifications extér. de Perpignan, et sables de la Tet, vers le Canet (*O. Debeaux*). — Notre plante est exactement identique avec les échantillons de l'*A. rosea*, que j'ai récoltés en Corse, autour de Bastia, et que M. P. Mabille a publiés dans son *Herbarium corsicum*.

## POLYGONÉES.

— *Rumex nemorosus* Schrad. var. *occitanicus* Gandg. *R. occitanicus* Gandg. *mss. inéd.* (1875).

« Foliis oblongis, apice abrupte triangulari-acutis, basi

« brevissime contractis, margine minute denticulatis, subun-
« dulatis, ramis erecto-subpatulis, virgatis, paniculam apertam
« usque in tertiam superiorem partem foliosam efformantibus. »

Hab. les sables humides, et les petites mares des bords de la Tet, à Saint-Estève (*O. Deb.*).

Le *Rumex occitanicus* dont la diagnose m'a été communiquée par M. Gandoger, est une forme du *R. nemorosus* Schrad. in Wild. *Enum hort. Berol.* I, p. 397, mais elle s'en distingue à première vue par ses rameaux étalés ou étalés-dressés.

— *Rumex bucephalophorus* Lin.; Gren. Godr. *Fl. de France*, III, p. 41; Comp. *Bot. Pyr.-Or.* II, p. 571.

Var. *Hipporegii* Stein. *Ann. scien. nat.* 2e série IX, (1838), p. 200; Clos et Loret *Rév. herb. Lapeyr.* p. 31 du tirage à part.

Pédicelles glabres; sépales grands tridentés au sommet, à dents épaisses recourbées oncinées, avec un petit granule (*glochidie*) de chaque côté.

Hab. les environs de Banyuls-sur-mer (*Lapeyrouse*).

— **Polygonum ruscinonense** Gandg. *Decad. plant. nov.* XX, no 2, in Bull. soc. agric. et scient. Pyr.-Orient. 1875, p. 446.

Plante du groupe *P. avicularis* L., caractérisée par ses tiges couchées-ascendantes, à rameaux entrelacés, peu feuillés supérieurement; feuilles étalées d'un vert-foncé, largement oblongues, brusquement atténuées au sommet, gaines grandes, d'un blanc-pâle; divisions du périgone blanches en dedans, vertes sur le dos.

Hab. les sables et les alluvions de la Tet à Perpignan; fleur. en octobre.

## ARISTOLOCHIÉES.

— *Aristolochia longa* L. — Bords de l'Agly près du pont,

au mas de la Garrigue à Rivesaltes (*A. Legrand*) ; rive gauche de la Tet à Perpignan près du pont du chemin de fer (*O. Debeaux*, avril 1877).

— *Aristolochia rotunda* L. — Talus du ruisseau de la ville, près de la lunette de la Porte Canet à Perpignan. — Fl. en mai.

EUPHORBIACÉES.

— **Euphorbia papillosa** Pouzolz *Flor. du Gard*, II, p. 286 ; Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 81 ; *E. Duvalii* Lec. et Lam. *Cat. plant. Auvergne* p. 32.

Forma B *lanceolata* Timb.-Lagr. *Explorat. scientif. de Montolieu* in Bull. soc. scienc. phys. et natur. de Toulouse, II, p. 234.

M. Timbal a distingué dans le département de l'Aude, deux formes de l'*E. papillosa*, l'une à feuilles courtes subarrondies, l'autre à feuilles linéaires-lancéolées. Cette dernière variation ou forme a été récoltée par M. Timbal à Corbère, près de Thuir, sur les collines calcaires. Par sa rareté, l'*E. papillosa* est une des meilleures acquisitions de la flore des Pyrénées-Orientales, cette plante n'étant en effet signalée que dans un nombre de stations fort restreintes, dans l'Aude, le Gard et la Lozère.

— *Euphorbia nicæensis* Allioni *Flor. Pedem.* ; *E. oleæfolia* Gouan in *Herb. monsp.* 29.

Fréquent sur les graviers de la Tet à Perpignan, et très abondant à Saint-Paul-de-Fenouillet.

*Obs.* Par son port qui lui donne l'aspect d'un buisson court et trapu, par ses feuilles moins longuement ovales-lancéolées que dans l'*E. nicæensis* des Alpes-Maritimes, par sa pubescence plus serrée, par la couleur rouge-foncée des tiges florifères ou stériles, et la teinte jaunâtre des feuilles, la plante

des Pyrénées-Orientales pourrait être séparée comme espèce, ou comme une forme remarquable de l'*E. nicæensis,* ainsi que Gouan l'a déjà fait dans l'herbier de Montpellier, sous le nom d'*E. oleæfolia*.

— ***Euphorbia lathyris*** **L.** — Assez répandu à l'extrémité de la Promenade des Platanes à Perpignan, où il se reproduit chaque année, et sans aucune culture.

— ***Euphorbia characias*** **L.**

Forma *nana* G. Gautier. — Plante beaucoup plus réduite dans toutes ses parties que l'espèce typique, à tiges hautes de 15 à 20 centimètres au plus.

Hab. l'île de la Sidrière de Fitou près de Salses (*G. Gautier*). — Fleur. à la fin de mars.

*Obs.* Cette forme naine de l'*E. characias* est due certainement à l'influence du milieu dans lequel elle croît. Nous avons observé cette même particularité dans le Roussillon à l'égard de l'*Antirrhinum orontium* du littoral.

— ***Mercurialis ambigua*** Lin. fil. *Decad.* I, p. 15; Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 99; *M. annua* var. *ambigua* Mull. in Dec. *Prodr.* XVI, p. 798.

Plante herbacée, annuelle, de 20 à 35 centim. de hauteur, portant à la fois sur le même rameau des fleurs mâles et des fleurs femelles, celles-ci courtement pédicellées, entièrement glabres, et bleuissant par la dessication ; feuilles glabres, ovales-lancéolées, atténuées en pétiole, obscurément dentées et un peu ciliées sur les bords ; capsules hérissées sur toute leur surface de poils blancs courts, raides et serrés ; graines noires, ovoïdes, rugueuses-fovéolées. — Fl. et fr. juillet.

Hab. les lieux secs et sablonneux, au bord des chemins, et sur les collines arides près de Perpignan. Se retrouve dans tout le midi de la France, et remonte la vallée de la Garonne

jusqu'à Agen ; — Corse, Sardaigne, Italie, Sicile, Espagne, Algérie, etc.

## URTICÉES.

— *Urtica membranacea* Poir. *Dict.* IV, p. 658 ; Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 117. — Très com. au pied des murs qui bordent le chemin intérieur de ronde des fortifications de Perpignan. — Fl. avril et mai. — Cette plante assez rare a été signalée à Toulon, Hyères, Fréjus, à Bastia en Corse (*O. Debeaux*), à Alger (*Durando*) etc.

— *Urtica pilulifera* Lin. ; Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 108. — M. Gandoger distingue deux formes dans l'*U. pilulifera* des environs de Perpignan.

1° *U. arcuata* Gandg. *mss. ined.* 1875. Feuilles très grandes, fortement dentées, à dents larges et allongées ; pétioles allongés à peine hérissés ; tiges robustes, glaucescentes, à rameaux fructifères arqués-défléchis.

Hab. les fossés des fortifications à la Porte-Canet.

2° *U. glaucescens* Gandg. *mss. ined.* 1875. Tiges beaucoup plus petites que dans la forme précédente, glabres ou peu hérissées ; feuilles ovales-triangulaires, longuement acuminées, glauques ainsi que les pétioles ; dents des feuilles allongées et non courbées en faux.

Hab. les fossés aquatiques qui entourent le cimetière Saint-Martin à Perpignan.

— *Parietaria lusitanica* L. ; Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 110. — Hab. sur les vieilles murailles, et les fissures des rochers à Banyuls-sur-mer (*Dr Penchinat*), à l'hermitage de Baixas (*A. Legrand*), à N.-D. de Péña (*Companyo*).

## SALICINÉES.

— **Salix fragilis** Lin. ; Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 124. Forma *latifolia*. Ecorce du tronc et des jeunes rameaux

d'un jaune-foncé, tout-à-fait glabre, feuilles très glabres, beaucoup plus larges que dans la forme typique, ovales-lancéolées, acuminées, glaucescentes à la face infér., entières ou très peu denticulées ; feuilles du sommet des rameaux blanches-soyeuses. — Hab. les alluvions de la Tet à Perpignan (*O. Deb.*).

— **Salix Russeliana** Smith *Fl. brit.* 1045 ; *S. alba-fragilis* Motelay in *Plant. soc. helv. exsic.* 1875.

Arbrisseau de moyenne grandeur ; tiges droites, à écorce luisante d'un jaune-brun foncé ; feuilles lancéolées-étroites, acuminées, glabres et luisantes en dessus, glauques en dessous, celles de l'extrémité des rameaux blanches-soyeuses sur les deux faces et dentées sur les bords, à dents régulières et glanduleuses ; stipules obliques, obcordées, acuminées ; châtons mâles allongés, gros, cylindriques ; deux étamines dans chaque fleur ; châtons femelles lâches, à axe tomenteux ; capsules glabres, coniques, atténuées au sommet.

Hab. les alluvions et les graviers de la Tet, en société des *Salix alba* et *S. fragilis* (*O. Deb.*).

*Obs.* C'est avec raison que M. Motelay, botaniste distingué à Bordeaux, a considéré le *S. Russeliana* comme une *forme hybride* du *S. alba* et du *S. fragilis*. Avant que cet hybride n'eut été distribué par M. Motelay en 1875, aux membres collaborateurs de l'*Exsiccata* que publie chaque année la Société botanique d'échanges de Neuchâtel, j'avais déjà nommé dans mon herbier le saule de Perpignan « *Salix alba-fragilis,* » et je n'ai pas hésité après l'avoir comparé aux spécimens provenant des rives de la Garonne à Bordeaux, à le reconnaître comme exactement identique à cette dernière espèce.

— **Salix obtusisquama** Gandg. *Decad. plant. nov.* XIV, n° 10, in Bull. soc. agric. scient. Pyr.-Orient. vol. XXII° (1875) ; *S. vitellina* L. ex parte.

Cette espèce de saule, que mon ami M. Gandoger à qui je l'avais communiquée en 1874, vient de décrire comme nouvelle, est caractérisée par ses rameaux *toujours courbés et pendants*. Il ne faut pas cependant confondre le *S. obtusisquama* avec le *S. pendula* Friès, qui offre le même aspect dans le port de ses rameaux, et dont il se distingue par ses feuilles glabres en dessus, très glauques en dessous, velues-soyeuses à l'extrémité des rameauxJe. n'ai pu rencontrer jusqu'à ce jour que des individus femelles de ce saule, qui est probablement encore un hybride du *S. alba* et du *vitellina*.

Hab. les alluvions et les rives de la Tet à Perpignan.

— **Salix ligustrinoides** O. Debeaux in *Bull. soc. Dauph.* III, p. 80 (1875), et *Plant. soc. Dauph. exsicc.* nº 958. — E grege *S. triandræ* L.

Tiges droites rameuses, peu élevées (1,50 à 2 mèt. de hauteur), glabres, de couleur rouge-foncée et luisantes, striées-rugueuses sur le sec, recouvertes dans leur jeune âge d'un épiderme fin, transparent, caduc, ou dont les débris persistent sur les tiges pendant la première année; rameaux peu nombreux, dressés-allongés, se rapprochant des tiges principales; feuilles brièvement pétiolées, ovales-lancéolées, acuminées, celles des individus femelles plus grandes en toutes proportions que les feuilles des mâles, très finement dentées en scie, *toujours sur les rameaux femelles*, entières chez les mâles mais dans le jeune âge seulement, glabres, luisantes, d'un vert-foncé en dessus, plus pâles et glaucescentes en dessous; pédoncules des chatons mâles feuillés, velus-laineux à leur base, ceux des chatons femelles seulement hispides; chatons mâles grêles, allongés-flexueux, de couleur jaune-clair, à rachis velu-cilié; fleurs disposées en verticilles presque réguliers et rapprochés; écailles obovales-lancéolées, glabres au sommet; étamines au nombre de trois; anthères et filets glabres, ceux-ci longuement exsertes et velus-ciliés à leur

base seulement; capsules glabres, obovales-coniques, pédicellées, à pédicelles deux fois plus longs que les glandes foliacées qui les accompagnent; styles courts à stigmates divariqués. Fleurit au commencement de mai; les capsules mûres s'ouvrent du 10 au 15 juin.

Hab. les oseraies des bords de la Tet, en amont de Perpignan (*O. Debeaux*).

*Obs.* Cette espèce est voisine du *S. ligustrina* Reichb. *icon.* tab. 1258, Wilk. et Lange *Prodr. flor. hisp.* I, p. 227, dont elle diffère par ses rameaux courts et dressés, par ses feuilles moins étroites et finement dentées sur les rameaux florifères mâles, toujours sur les individus femelles, et par sa floraison plus tardive d'un mois environ. Le *S. ligustrinoïdes* fleurit à Perpignan, (1 au 15 mai) alors que toutes les autres espèces de saules ont déjà leurs capsules fructifères ouvertes et dans la même localité.

— *Salix purpurea* Lin. var. *oligodon* Gandgr. mss. (1876). Chatons mâles courts, nombreux, dressés, non arqués; rameaux grêles, flexueux et feuillés dans toute leur longueur.

Hab. les oseraies des rives de la Tet à Perpignan. — Fl. en avril; fr. mai (*O. Debeaux*).

— *Salix incana* Schrank var. *occitanica* Gandg. *S. occitanica* Gandgr. in *Decad. plant. nov.* XIX, n° 10, (Bullet. Soc. agr. scient. Pyr.-Or. 1875, p. 445.

« Cortice rubente, exsiccatione fusco, haud corrugato; foliis « angustissimis, lanceolato-linearibus, acuminatis, supra « parcissime araneosis, subtus incanis; amentis erectis nec « arcuatis, ad ramos nunquam contiguis; capsulis mediocri- « bus, basi vix inflatis, squamis apice rotundatis, ciliatisque « (*Gandoger*). »

Hab. les rives de la Tet à Perpignan. — Fl. en avril; fr. en juin (*O. Deb.*).

— *Salix cinerea* L. — Hab. les rives de la Tet et de la Basse près de Perpignan. — Avril et mai.

## CUPULIFÈRES.

Genre **Quercus.**

Il ne m'a pas été possible jusqu'à présent de réunir toutes les formes, variétés ou races de chênes, qui croissent dans les Pyrénées-Orientales. Aussi est-il à présumer que par suite de nouvelles recherches dans des localités non encore explorées, principalement dans la région montagneuse, ce genre pourra s'enrichir de plusieurs formes méconnues, et qui devront constituer autant d'espèces légitimes. Je crois donc devoir appeler l'attention des botanistes, sur l'étude de toutes les espèces ou variétés de *Quercus* qu'ils trouveront dans le Roussillon. Je me bornerai dans cette note, à mentionner les diverses formes de la section *Robur*, indiquées jusqu'à ce jour dans cette région.

1° — *Groupe du Q. pedunculata.*

— *Q. pedunculata* Ehr.; Dec. *Prodr.* XVI, p. 4; Companyo *Hist. nat. Pyr.-Or.* p. 604.

Var. A *vulgaris* Dec. loc. cit.

Hab. les bois des basses montagnes, Céret, Amélie-les-Bains, les Albères, etc. — Rare dans la plaine autour de Perpignan.

— *Q. fastigiata* Lam.; Gren. Godr. *Fl. de France* III, p. 117; Benth. *Cat. pl. Bas-Lang.* p. 114; *Q. pedunculata* var. *fastigiata* Dec. *loc. cit.* p. 6.

Hab. la région des basses montagnes, à Saint-Laurent-de-Cerdans, Custojes, etc. (*Companyo*); planté dans les jardins à Perpignan.

— *Q. apennina* Lam.; Comp. *loc. cit.* p. 605; Benth. *loc. cit.* p. 114; *Q. pedunculata* var. *apennina* Dec. *loc. cit.* p. 6.

Hab. la région des Albères (*Companyo*).

*Obs.* Cette espèce est signalée encore dans la France orientale et australe, au pic Saint-Loup près de Montpellier, dans l'Apennin de Pistoje en Italie, en Sicile, en Grèce, etc.

2° — *Groupe du Q. sessiliflora.*

— *Q. sessiliflora* Smith; Dec. *Prod.* XVI, p. 6. Companyo *loc. cit.* p. 604, ex parte.

Var. A *communis* Dec. *loc. cit.* et omn. auct. gall. — Hab. la plaine du Roussillon, dans les trois bassins, en individus isolés. — C. aux environs de Perpignan.

Var. B *subfastigiata* O. Debeaux *mss.* 1877.

Arbre de moyenne grandeur, dressé, non tordu, à rameaux dressés (jamais étalés), donnant à l'arbre un aspect subpyramidal. — Hab. les rives de la Basse, et le bord des chemins sous Château-Roussillon.

Var. C *suberoïdes* O. Debeaux *mss.* 1877.

Arbre médiocre, touffu, très rameux, à rameaux étalés, un peu décombants; feuilles fortement enroulées et blanchâtres en dessous, faiblement sinuées-lobées, d'un vert-foncé et glabres en dessus; glands oblongs-allongés, 2 fois plus longs que les cupules.

Hab. les bords des chemins, sous Château-Roussillon, en individus isolés. Cette forme qui est assez rare, a tout-à-fait le port et l'aspect du *Quercus suber*.

— **Q. microcarpa** Lapeyr. *Hist. abr. Pyr.* p. 582; Benth. *Cat. pl. Bas-Lang.* p. 114, non Dec. *Prod.* p. 6.

Arbre élevé, à tronc droit et à rameaux étalés non redressés; feuilles largement obovales, plus ou moins sinuées-lobées profondément, à lobes arrondis au sommet, vertes et glabres en dessus, pubescentes-tomenteuses en dessous, à tomentum roussâtre et devenant caduc à l'automne; glands très petits, ovoïdes-allongés, arrondis du bas, atténués et mucronulés au

sommet, ayant 15-20 millim. de longueur et 8-10 millim. de largeur, une fois plus longs que la cupule; cupule velue-tomenteuse, beaucoup plus allongée que dans le *Q. sessiliflora*, à écailles linéaires-lancéolées, apprimées et d'un brun-foncé.

Hab. les bords de la Tet, vis-à-vis Saint-Estève, et les rives de la Basse sous Château-Roussillon.

*Obs.* Le *Q. microcarpa* me paraît avoir été méconnu comme espèce, par les auteurs de la flore de France, MM. Grenier et Godron, qui l'ont réuni au *Q. sessiliflora*, sans l'avoir bien examiné. Cependant cette espèce diffère tellement de ce dernier, par son port, par son feuillage et surtout par ses fruits, qu'il me paraît difficile de les confondre et de les réunir sous le même nom. M. Bentham l'a rencontré en abondance en 1825 à Prats-de-Molló, et à Saint-Guillen au pied du Canigou. Ce botaniste assure que les individus provenant de ces localités répondent parfaitement à la description du *Q. microcarpa* de Lapeyrouse, et qu'ils sont intermédiaires entre les *Q. fastigiata* et *Q. pedunculata*. Le *Q. microcarpa* paraît avoir une extension géographique assez développée dans le bassin sous-pyrénéen, car j'ai retrouvé cette espèce de tout point identique au type des Pyrénées-Orientales, aux environs d'Agen (Lot-et Garonne), et j'ai des raisons de croire qu'elle doit se rencontrer aussi dans une foule de localités intermédiaires.

— **Q. laciniosa** Boreau, *Fl. du Centre* Ed. III, p. 588; *Q. sessiliflora* var. *parvifolia* Dec. *Prodr.* XVI, p. 10; *Q. robur* var. *laciniata* Lamark.

Arbre de médiocre grandeur, très rameux surtout dans sa partie supérieure; feuilles étroites, oblongues-lancéolées, profondément découpées en lobes ondulés-crépus; pétioles rougeâtres ainsi que la nervure médiane dans les jeunes pousses; glands sessiles, le plus souvent géminés, 1 à 1 ½ fois plus longs que la cupule.

Hab. les collines sèches et sablonneuses des environs de Perpignan, au Sarrat-d'en-Vaquer, au Puig-Joan, etc.

*Obs*. Cette forme est nettement caractérisée par ses feuilles étroites, découpées et crépues sur les bords, d'un vert-clair et luisantes en dessus, incanescentes et comme argentées en dessous.

— **Q. ruscinonensis** O. Debeaux *mss*. 1877.

Arbre de moyenne grandeur, à tronc court, dressé, rameux au sommet, à rameaux étalés-diffus puis décombants; feuilles étroites, oblongues, courtement pétiolées, planes glabres et luisantes en dessus, blanchâtres et pubescentes en dessous principalement sur les nervures et la côte médiane, sinuées-lobées, à lobes peu profonds, très obtus; glands (2-3) gros, subsphériques, arrondis à la base, un peu aplatis au sommet, à mucron proéminent, dépassant à peine la cupule de 3 à 8 millimètres; cupules sessiles subglobuleuses avant la maturité du gland, hautes de 12 à 16 millimètres, à surface tuberculeuse, velue-pubescente, et à bord régulier. Fl. 10-20 avril; fruits mûrs en octobre.

Hab. les rives de la Tet, vis-à-vis Saint-Estève, où il est assez répandu (*O. Deb.*).

*Obs*. Cette belle espèce se distingue de toutes les formes du *Q. sessiliflora*, par son port particulier, par ses feuilles étroites-allongées, très peu sinuées-lobées, à tomentum court, serré et comme drapé en dessous, par ses fruits gros ovoïdes-subglobuleux dépassant à peine les cupules, celles-ci velues tomenteuses et fortement tuberculeuses.

— **Q. microbalanos** Boreau *Flore du centre*, Ed. III, p. 588; *Q. sessiliflora* var. *microbalanos* Dec. *loc. cit.* p. 10.

Arbre peu élevé, à tronc court, et comme rabougri; feuilles obovales, sinuées-lobées, à lobes obtus, vertes en dessus, plus ou moins tomenteuses en dessous; fruits sessiles, agglomérés

(2 à 3), petits, obovoïdes à la base, acuminés et hispides au sommet, dépassant la cupule de 6-10 millimètres; cupules velues-pubescentes, à écailles lancéolées apprimées.

Hab. les rives de la Basse, et le bord des chemins sous Château-Roussillon.

— *Q. pubescens* Wild.; Comp. *loc. cit.* p. 604; *Q. sessiliflora* var. *lanuginosa* Dec. *loc. cit.* p. 10; *Q. robur* var. *lanuginosa* Lam.

Arbre peu élevé, à rameaux supérieurs blancs-tomenteux, feuilles le plus souvent pinnatifides, pubescentes en dessus, tomenteuses en dessous, et à tomentum d'un blanc-roussâtre; fruits presque sessiles, agglomérés (2-3); écailles de la cupule oblongues, ciliées apprimées, un peu tuberculeuses.

Hab. la plaine du Roussillon, au bord des rivières et des ruisseaux.

*Obs.* Un petit nombre de formes du groupe *sessiliflora* des environs de Perpignan, restent encore à débrouiller. Celles-ci deviendront l'objet d'études ultérieures, lorsque j'aurai pu réunir pour chacunes d'elles des matériaux nombreux et complets.

## POTAMÉES.

— **Potamogeton pectinatus** L. Assez abondant près de Rivesaltes, dans les canaux d'irrigation (*A. Legrand*).

## TYPHACÉES.

— *Typha angustifolia* L. Com. dans les fossés aquatiques et saumâtres de la plage de Canet. — Juillet et août.

*Obs.* J'ai rencontré également cette plante dans des stations analogues, sur la plage de la Rénella près de Bastia (Corse), ainsi que dans les mâres saumâtres de la presqu'île de Tchéfou (province du Chantong), dans le Nord de la Chine.

## ORCHIDÉES.

— *Orchis laxiflora* L. — Les prairies inondées près de la Porte Saint-Martin à Perpignan, Salses, etc. — Fl. en mai.

— *Epipactis latifolia* All. ; *Serapias latifolia* Lin. ; Companyo *Hist. nat. Pyr.-Orient.* p. 651. — Trouvé une seule fois en juillet 1877, dans les prairies inondées et le long des fossés d'irrigation près de la Porte de la gare à Perpignan.

*Obs.* Cette plante peu répandue dans les Pyrénées-Orientales, n'était indiquée que dans la région sous-alpine à Mont-Louis, Vernet-les-Bains, Arles et Prats-de-Molló.

## IRIDÉES.

— *Iris chamœiris* Bertol. *Flor. ital.* VII. p. 609 ; Gren. Godr. *Flor. de Fr.* III, p. 259 ; *I. pumila* Vill. non Gay.

*Obs.* Cette espèce est indiquée par MM. Gren. et Godron aux env. de Perpignan, où je la recherche vainement depuis bientôt cinq années. Elle abonde toutefois sur les rochers maritimes à Leucate et à Fitou (*G. Gautier* et *Timb.-Lagr.*).

— *Iris spuria* Lin. ; Gren. Godr. *loc. cit.* p. 243 ; Companyo *loc. cit.* p. 645 ; *I. maritima* Lamark.

Hab. les fossés aquatiques près du cimetière Saint-Martin, et les bords des vignes au-dessus de la briqueterie Lucia à Perpignan. — Fl. du 20 au 30 mai.

*Obs.* L'*Iris spuria* pourrait constituer une assez belle plante d'ornement, pour la décoration des jardins paysagers. On la reconnaîtra facilement à ses tiges dressées de 4 à 8 décim., comprimées, dépassant les feuilles, celles-ci linéaires-lancéolées aiguës, à ses fleurs (2-3) pédonculées et terminales, à ses pétales d'un bleu-foncé veinés de blanc et de jaune. On le rencontre en abondance dans les prairies maritimes de Canet, Saint-Cyprien, Elne, etc. Son habitat au bord des vignes

sèches sur le plateau du Puig-Joan près de Perpignan, est un fait très curieux et qui me fait supposer, peut-être avec raison, que l'*Iris chamæiris* signalé par feu le Dr Companyo dans la même localité et où je ne l'ai point rencontré, n'est autre que l'*I. spuria*, lequel a une floraison d'au moins deux mois plus tardive.

— **Iris acoriformis** Boreau *Flore du centre de la Fr.* (Edit. 3e) p. 685; *I. pseudo-acorus* Auct. gall. ex parte.

Plante voisine de l'*Iris pseudo-acorus*, mais bien distincte par ses feuilles ensiformes, du double plus étroites, par ses fleurs d'un beau jaune, par sa spathe membraneuse, ses sépales moins plissés à limbe orbiculaire-obtus, par ses pétales d'une couleur plus pâle, petits, subitement retrécis, par ses stigmates larges, ovales, dentelés, etc.

Hab. les fossés aquatiques autour de Perpignan. — Retrouvé aussi à Mont-Louis par M. P. Pellet. — Fl. du 15 au 30 mai.

— *Gladiolus dubius* Gussone *Prodr. flor. sic. suppl.* p. 8; *G. illyricus* Koch. (*A. Legrand*).

Hab. les coteaux pierreux à Baixas (*A. Legrand* et *Dr Bucquoy*).

*Obs.* Je n'ai pas eu l'occasion de récolter le *Gladiolus* que M. A. Legrand désigne dans ses *Contributions à la flore des Pyrénées-Orientales*, sous le nom de *G. illyricus*. Mais postérieurement à cette publication, M. Legrand est revenu sur cette détermination, et pense que la plante de Baixas appartient au *G. dubius* de Gussone. Je fais remarquer toutefois que le *G. illyricus* est indiqué par MM. Grenier et Godron aux environs de Port-Vendres.

## AMARYLLIDÉES.

— *Pancratium maritimum* L. — Les sables maritimes des bords de l'étang de Saint-Nazaire et de Canet. — Fl. du 1 au 15 août.

*Narcissus juncifolius* Req. ; Companyo *Bot. Pyr.-Or.* p. 618. — Les garrigues des coteaux pierreux entre Baixas et Cases-de-Pêña (*A. Legrand*) ; env. de Port-Vendres et N.-D. de Consolation près de Collioure (*Dr Penchinat*).

— **Hermione dubia** Gouan *Ill.* n° 22 sub *Narcisso*; *N. dubius* Dec. *Fl. Franç.* v, p. 524; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* III, p. 260; *N. pallidus* Poiret, *Encycl.* IV, p. 424.

Tiges de 1 à 2 décim. fortement comprimées, plus courtes que les feuilles ; fleurs petites de 1 à 1 1/2 centim. de diamètre au plus, à divisions périgonales blanches, largement ovales-oblongues, mucronulées ; couronne blanche un peu crénelée et resserrée au bord, égalant environ la moitié de la longueur des divisions.

Hab. les pelouses maritimes de la Sidrière de Fitou (*G. Gautier*). — Fl. en Avril.

— **Hermione modesta** Jord. et Four. in *Brev. plant. nov.* Fasc. II, p. 112 ; *Narcissus tazetta* Lin. ex. parte.

Tiges florifères comprimées, de 12 à 20 centim. de hauteur, striées-sillonnées, portant 3 à 6 fleurs, celles-ci petites (20 à 24 millim. de diamètre) ; divisions du périgone étalées, ovales-lancéolées, apiculées au sommet, d'un blanc-pâle ; couronne très petite (8 à 10 millim. en diamètre, et 3 à 4 millim. de haut.), en forme de coupe, obscurément subcrénelée aux bords, d'un jaune-foncé. Style égalant les anthères supérieures. — Feuilles glaucescentes, longuement linéaires-lancéolées, n'ayant pas plus de 8 millim. de largeur et plus longues que le scape.

Hab. les prairies humides autour de Perpignan, Château-Roussillon, etc. — Fleurit du 1er au 15 avril. (*O. Deb.*).

*Obs.* Cette curieuse forme du *Narcissus tazetta* est facile à reconnaître, par ses feuilles glauques, dépassant à peine le

scape lequel est très court, comprimé et sillonné, par ses fleurs très-petites, d'un blanc-pâle, et par sa couronne cupuliforme d'un jaune-foncé, un peu moins large que les divisions du périgone.

Il est certain qu'il existe dans la plaine et sur le littoral du Roussillon, plusieurs autres formes appartenant au groupe du *N. tazetta*. Notre collègue M. Lloubes, m'a assuré qu'il existait dans les environs de Bages une variété floribonde de ce type linnéen, et en si grande abondance qu'on ne voyait que cette plante dans quelques prairies de cette localité. Inutile d'ajouter que les propriétaires-cultivateurs font en pareil cas tous leurs efforts pour l'extirper des prairies où elle croît, et qu'ils la regardent comme très nuisible à la production et à la qualité du fourrage. C'est encore une forme à étudier.

— *Leucoium æstivum* Lin., — Gren. Godr. *Flor. de France* III, p. 251.

Cette espèce est indiquée par le Dr Louis Companyo dans les prairies humides des bords de la Tet, et elle abonde dans les pelouses maritimes à Salses et Argelès, où elle fleurit dès le commencement de mars. J'ai à signaler également la floraison vernale du *L. æstivum* dans une station analogue en Corse aux environs d'Aléria (*Moutin* 1869). M. le Docteur Warion l'a récolté en fleurs et fruits déjà avancés le 16 avril 1878, dans les prairies de Lattes, près de Montpellier. Ce n'est donc pas en mai et juin, qu'a lieu la floraison du *Leucoium æstivum*, ainsi que l'indiquent MM. Grenier et Godron, mais bien en février, mars et avril, du moins pour les stations méridionales de cette plante.

## LILIACÉES.

— *Ornithogalum narbonense* L. — Bords de la route de Rivesaltes à Vingrau (*G. Gautier*, et *Timbal*).

— **Ornithogalum pater-familias** Godron *Notice sur la flore de Montpellier* p. 37, et *Fl. de Fr.* III, p. 190.

Bulbe globuleux, muni de tuniques membraneuses, et *produisant un grand nombre de bulbilles ovoïdes pourvues de radicelles*, la plupart émettant de leur sommet une feuille dressée et filiforme ; tiges de 1 à 3 décimètres, droites ; feuilles dressées, à la fin étalées, beaucoup plus longues que les tiges, glabres, linéaires-canaliculées ; fleurs en tête, pédoncules étalés, divariqués horizontalement, inégaux, à la fin réfractés ; bractées lancéolées-linéaires, blanches, scarieuses ; périgone à divisions lancéolées-oblongues, blanches ; capsules ovoïdes, à six côtes saillantes.

Hab. les alluvions et les taillis des bords de la Tet à Perpignan. — Fleur. à la fin d'avril. — Plante voisine de l'*O. divergens* Bor., dont elle diffère surtout par ses bulbilles foliifères.

— *Uropetalum serotinum* Ker. forma *arenaria* O. Debx. in herb. (1876).

Plante plus petite dans toutes ses parties que la forme typique provenant de la région montagneuse ; feuilles presque filiformes ; scape n'atteignant pas six centimètres de hauteur. — Fl. juillet ; fr. août.

Hab. les sables maritimes et les dunes de la plage de Canet, vers les buttes du tir.

— *Muscari neglectum* Gussone *Syn. flor. sic.* p. 411 ; Gren. Godr. *loc. cit.* p. 3, p. 218. — Les sables maritimes à la Sidrière de Fitou (*G. Gautier*).

— *Asphodelus fistulosus* L. — Les remparts intérieurs de la Villeneuve à Perpignan, et au-dessus de la Porte de la Gare, où il est très abondant. — Fl. en avril.

— *Allium neapolitanum* Cyrill. *Plant. rar. neap.*, fasc. I,

p. 37. — Répandu à Perpignan sur les talus des remparts de la Villeneuve, à l'extrémité du jardin des Platanes, et dans les champs sablonneux de la Tet, près de l'ancien terrain des manœuvres.

— *Allium intermedium* Dec. *Flor. franç.* v, p. 318; *A. paniculatum* Lin. ex parte.

Ombelle multiflore ; spathe à deux valves très allongées ; fleurs d'un rouge-foncé. — Hab. les champs sablonneux autour de Perpignan. — Fl. en août et septembre.

— *Allium pallens* Lin. ; Salis *Plant. cors.* in Botan. zeitung. II, p. 410 ; Saint-Amans in *Flore agenaise* (1821) ; *A. paniculatum* var. *pallens* Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 204.

Ainsi que l'a démontré mon célèbre compatriote, Saint-Amans, l'auteur bien connu de la *Flore agenaise*, l'*Allium pallens* L. est une espèce légitime et distincte de l'*A. paniculatum*, dont il doit être séparé et non considéré comme une simple variété. L'*A. pallens* L. se distingue en effet de l'*A. paniculatum*, par sa spathe du triple plus allongée, par ses fleurs verdâtres, légèrement purpurines au sommet, et non entièrement purpurines, par ses étamines incluses et non de même longueur que le périgone ou le dépassant, par son style très court, par sa floraison plus précoce d'un mois environ dans les provinces méridionales et enfin par son *habitat*. L'*A. pallens* se plaît de préférence dans les terrains secs, rocailleux ou sablonneux, tandis que l'*A. paniculatum* recherche les lieux marécageux ou saumâtres sur le littoral de la Méditerranée.

L'*A. pallens* L. s'étend depuis Bordeaux et Agen jusqu'à Perpignan. On le retrouve en Corse à Bastia (*O. Debeaux*, 1867).

## JONCÉES.

— *Juncus hybridus* Brotero *Flor. lusit.* I, p. 513 ; *J.*

*insularis* Viviani ; *J. fasciculatus* Bertol. *Fl. ital.* IV, p. 190 ; *J. bufonius* var. *fasciculatus* Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 352.

Plante voisine du *J. bufonius* L. dont elle diffère, par ses tiges naines et très rameuses dès la base, par ses fleurs terminales et axillaires fasciculées par 3 et par 5 et non solitaires ou géminées, par sa capsule brune, luisante, obtuse, et non ovale-obtuse et d'un brun-rougeâtre.

Hab. les sables maritimes à Leucate et Fitou (*G. Gautier*) ; se retrouve en France sur le littoral océanique et dans le Centre à Clermont-Ferrand, dans l'Allier, le Maine-et-Loire, etc. ; observé également sur les rivages de la Corse, de l'Italie, etc.

## CYPÉRACÉES.

— *Cyperus* (Pycreus) *Monti* Lin. fil. suppl. p. 102 ; Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 361 ; Companyo *Bot. Pyr.-Or.* p. 676. — Les bords de l'étang de Saint-Nazaire (*A. Legrand*) ; marais de Salses (Companyo). — Juillet.

— *Cyperus* (Pycreus) *globosus* Allioni *Auct. ad flor. pedem.* p. 49, Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 362 ; *C. fascicularis* Dec. *Flor. franç.* III, p. 722,

Var. *cymosus* Wilk. et Lange *Prodr. flor. hispan.* I, p. 137 ; *C. eragrostis* Clem. non Vahl ; *C. Bubanii* O. Debeaux in *Rec. mém. méd. et pharm. mil.* 1874 ; *C. lividus* Bubani *Flor. Pyr. inéd.* ex Timb.-Lagr.

« Cœspitosus, læte-virens, pluriculmis, radice fibrosa, « annua ; culmis 30-45 centim. altis, triquetris, teretibus, « glabris, strictis, basi foliatis ; foliis radicalibus erectis, « anguste linearibus, plicato-carinatis, longitudine culmi ; « floralibus 3-5 valde inæqualibus, patentissimis, altero lon- « gissimo ; anthela composita, effusa, 10-20 radiata ; spiculis « pedunculatis, 20-30 floris, 2-3 cymoso-fasciculatis, ovali-

« lanceolatis; glumis oblongis, compressis acutiusculis,
« pallide virentibus, post maturitatem lividis vel rufescenti-
« bus, trinerviis, ad marginem scariosis, diaphanis, disticho
« subimbricatis; acheniis brunneis, obovatis, utrinque com-
« pressis. »

Hab. les sables humides aux bords du Tech à Amélie-les-Bains, où il est très-abondant (*O. Debeaux*, 12 août 1872 !); les sables et graviers de la Tet à Perpignan (20 septembre 1873). — Se retrouve encore dans les prairies sous Château-Roussillon (*Dr Companyo*), et dans la région littorale de la France à Saint-Laurent-du-Var (*Canut*), à Cannes (*Gren. Godr.*) etc.

*Obs.* Le *C. globosus* ainsi que la variété *cymosus* sont assez répandus en Espagne, et ont été signalés à Gérona (*Dr Bubani*), sur les rives de la Séguria près de Murcie (*E. Bourgeau Plant. hisp. exs.* n° 1540), dans les provinces de Grenade, Valence, en Andalousie (*Wilk.*) etc. Son *aréa* s'étend encore dans l'Italie boréale, en Arabie, aux Indes-Orientales (*Kussth*).

— **Cyperus** (Pycreus) **distachyos** Allioni *Auct. ad flor. pedem.* (1789); Gren. Godr. *loc. cit* III, p. 362; *C. mucronatus* Wild. *Spec. plant.* (1797); *C. junciformis* Cav. *Icon.* III, tab. 204 (1794).

Cette rare espèce qui n'était signalée en France que dans les Alpes-Maritimes au Pont-du-Var, a été rencontrée par M. A Legrand dans les marais saumâtres près de l'étang de Salses, du côté de la Font-Estramer (1862). Le *C. distachyos* a une aire d'extension très développée dans la région méditerranéenne, et sa présence a été constatée sur tout le littoral de l'Espagne, des Baléares, de l'Italie, de la Sicile, de la Grèce, de la Turquie, de l'île de Crète, de l'Afrique boréale, etc.

— *Scirpus maritimus* L.;

Var. *compactus* Reichb. *Icon.* tab. 726 et 727; Wilk. et

Lange *Prodr. flor. hispan.* I, p. 134; *S. compactus* Krock. *flor. siles.*; *S. tuberosus* Desfont.

Rayons de l'anthèle tous très raccourcis; épillets réunis en fascicules sessiles et agglomérés à l'extrémité des chaumes, ou le plus souvent en un seul fascicule; rhyzôme longuement rampant et renflé çà et là de petits tubercules.

Hab. les bords de l'étang salé de Cagareil et de Saint-Nazaire près de Canet. Fl. en juillet.

GRAMINÉES.

— *Panicum miliaceum* L. — Se rencontre fréquemment à l'état subspontané, dans les champs sablonneux après la moisson; les bords du ruisseau de la ville près de l'Aqueduc à Perpignan, etc.

— *Phalaris canariensis* Lin. *Spec.* 70; Gren. Godr. *Fl. de France,* III, p. 438; Comp. *Bot. Pyr.-Or.* II, p. 696.

Hab. les champs cultivés, les graviers et les sables des rives de la Tet, près de Perpignan. Fl. en mai.

*Obs.* On rencontrera très problablement dans les mêmes localités le *Ph. brachystachys* Link. in Schrad. *Journ.* I, p. 134, espèce très voisine du *Ph. canariensis*, et avec lequel il est facile de le confondre. Le *Ph. brachystachys* ne diffère en effet du *canariensis,* que par sa glumelle inférieure munie à la base de deux écailles ovales, obtuses, *six fois plus courtes que la fleur fertile,* et non de moitié moins longues que celle-ci.

— **Phalaris brachystachys** Link in Schrad. *Journ. bot.*; Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 438; Wilk. et Lange *Prod. fl. hisp.* I, p. 36; *Ph. quadrivalvis* Lagasca *Gen. et spec.* p. 35; *Ph. nitida* Presl, *Cyper. et gram. sicul.* p. 26.

Plante voisine du *Ph. canariensis* L. dont elle diffère par ses chaumes dressés-allongés, longuement nus au sommet,

par ses glumes aiguës, finement ponctuées, par les ailes de la carène entières et tronquées obliquement, par les glumelles infér. ou fleurs rudimentaires lancéolées-velues à écailles obtuses, glabres et de beaucoup plus courtes que les fleurs fertiles.

Hab. les champs et les alluvions aux bords de la Tet, près de Perpignan. Mai et juin (*O. Deb.* 1878).

*Obs.* Cette espèce récemment trouvée dans le rayon de notre flore, habite les champs sablonneux du Midi de la France, et s'avance dans la vallée de la Garonne jusqu'à Toulouse et à Lectoure dans le Gers (*A. Irat*). Elle est répandue en Corse, à Bastia (*O. Debeaux*), en Espagne, en Portugal, en Italie, Sardaigne et Sicile, dans la Dalmatie, la Grèce, la Turquie, la Russie méridionale, en Algérie à Boghar, Alger, etc., et dans l'Afrique australe au Cap de Bonne-Espérance.

— *Tragus racemosus* Hall. *Helv.* II, p. 203; Gren. Godr. *Fl. de France* III, p. 455; Companyo *loc. cit.* p. 702.

Plante herbacée, annuelle à racines fibreuses, rameuse dès la base à rameaux grêles, étalés-couchés puis ascendants, de 20 à 30 centim. de long. et ayant ainsi que les feuilles et les épillets une teinte d'un rouge-vineux foncé ; fleurs disposées en un long épi, grêle et interrompu ; épillets espacés uniflores, ou le plus souvent géminés.

Hab. les champs sablonneux et les graviers des rives de la Tet, près de Perpignan ; — Fl. en septembre et octobre.

*Obs.* Le *Tragus racemosus* des Pyrénées-Orientales se rapproche beaucoup par son port et son aspect des spécimens provenant de l'Europe Austro-Orientale (Dalmatie, Basse-Autriche, etc.); mais dans ces derniers les épillets sont *triflores*. La plante des rives de la Tet est surtout remarquable par son épi floral grêle, très allongé, à épillets plus ou moins espacés, et ce caractère la sépare tout-à-fait de l'espèce

du Nord de l'Europe, de la Sibérie, Mongolie, etc., dont l'épi est court et compacte.

— ***Psamma australis*** P. Mabille *Recherches sur les plantes de la Corse*, fasc. I, p. 33, (1867); *P. arenaria* Auct. gall. mérid. non Rœm. et Sch.; Companyo *Bot. Pyr.-Or.* p. 710 *ex parte.*

Cette espèce, qui a été longtemps confondue avec le *P. arenaria* lequel paraît être spécial aux rivages océaniques, a été décrite avec soin par mon ami et collègue M. Mabille, dans ses *Recherches sur les plantes de la Corse.* Le *P. australis* diffère de l'*arenaria* par sa panicule grêle-allongée, subcylindrique (20 à 30 centim. long.), et non renflée vers le milieu, par ses glumes uniflores égalant les fleurs, à cils plus nombreux et plus longs, par ses glumelles aiguës, très glabres, ponctuées sur les nervures dorsales, et non lisses comme dans le *P. arenaria,* par son ovaire presque sessile, etc.

Hab. les sables maritimes sur la plage de Canet où il est très abondant (*O. Debeaux*) ; à La Franchi près de Leucate (*A. Legrand*).

*Obs.* Le *Psamma australis* paraît être exclusif à la région littorale méditerranéenne. On le retrouve en France, à Narbonne, Montpellier, Marseille, Nice, etc., sur les rivages de la Corse à Bastia (*P. Mabille* et *O. Debeaux*), de l'Italie, de la Sicile, de l'Espagne, etc. — Le *Psamma australis* me paraît être identique d'après sa description, au *P. pallida* de Presl in *Cyper. et gramin. siculæ,* ouvrage publié à Prague en 1820. Si mon opinion pouvait être appuyée par l'examen d'un échantillon authentique provenant d'une des localités siciliennes citées par Presl, le nom de *P. pallida* qui est le plus ancien devrait avoir la priorité, et celui de *P. australis* passerait à la synonymie.

— *Piptatherum multiflorum* P. Beauv. *Agrost.* p. 18; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* III, p. 497.

Forma B *prolifera* Timb.-Lagr. in *2e excursion dans les Corbières orientales,* note D, (Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse, 7e série, vol. VII (1875).

Cette forme est remarquable par ses chaumes dressés, présentant depuis la base jusqu'au sommet et au-dessus de chaque nœud, de nombreuses ramifications plus ou moins allongées. Chaque ramification (espèce de prolification) est feuillée à sa base et sur son prolongement, et se termine par une panicule qui ne dépasse pas la feuille axillaire. Elle abonde sur les glacis des remparts de Perpignan, où l'on trouve aussi la forme A *genuina* qui se distingue de la précédente par ses chaumes simples, dressés, et non plus ou moins ramifiés aux entrenœuds.

— *Phragmites giganteus* Gay; Companyo *Bot. Pyr.-Or.* p. 708.

La synonymie de cette plante doit être établie de la manière suivante, et le nom de *giganteus* n'étant point le *nom princeps* doit être rejeté, d'après les lois de la nomenclature.

*Ph. altissimus* (1) Bentham *Cat. plant. indig. Bas-Lang.* p. 62 (1826) *sub Arundine;* P. Mabille *Recherches sur les plantes de la Corse*, fasc. II, (1869); *Ph. giganteus* Gay, *Note sur Endress* p. 16, et *Ann. scienc. nat.* I, p. 238; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* III, p. 470; *Ph. maxima* Forsk. *Flor. Ægypt. Arab.* ex parte.

Chaumes droits, fermes, de 5 à 8 mètres de hauteur; panicule droite, ample et compacte, longue de 30 à 40 centimètres, *jamais penchée;* glumes inégales, la supérieure *tridentée,*

(1) Le genre *Phragmites* étant dérivé du mot grec masculin φραγμιτης-φραγμιτου, doit être écrit au masculin.

l'infér. presqu'entière à bords laciniés ; glumelles inégales, la supér. longue, terminée pour ainsi dire en un mucron subulé et tridenté.

Hab. la fontaine *Estramer* à Salses, où il est abondant.

*Obs.* Cet habitat n'est point le seul qui soit connu en Europe ainsi que l'a avancé le Dr L. Companyo. On retrouve le *Ph. altissimus* dans les marais saumâtres de la plage de Montpellier (*Duval-Jouve*), et dans plusieurs stations sur les rives de l'immense étang salé de Biguglia, près de Bastia (Corse), où je l'ai récolté en 1867, en compagnie de mon ami M. Mabille. Bentham l'a signalé également sur les rivages de la Catalogne (Espagne), près de Barcelone.

— **Phragmites ruscinonensis** P. Mabille *Recherches sur les plantes de la Corse*, fasc. II, p. 41 (1869) ; *Ph. communis* var. *ruscinonensis* Endress *Plant. pyr.* exsicc. in *unio itin.* (1830).

« Panicula ex aureo rufa, in sicco aurantiaca, ampla ;
« glumæ inferiores 3 millim. $^1/_2$ longæ, superiores 6 $^1/_2$
« millim. latiores et longiores quam in ceteris ; infer. apice
« et margine erosæ, vel 3-4 dentatæ, sæpius in 3 dentes
« laceratæ ; superior 2-3 dentes hyalinos mucrone longiores
« habens ; glumellæ inæquales, superior longissima, quasi
« truncata, nervo scabra (*Mabille*).

Habite la plaine du Roussillon (*Endress*) ; marais saumâtres de Salses, en face la font-Estramer (*A. Guillon*). — Espèce voisine du *Ph. isiacus,* et qui doit être séparée de celui-ci par ses glumelles à bords dentés ou lacérés.

— *Schismus calycinus* Lin. sub *Festuca* ; C. Billot in *Annot. fl. de Fr. et d'Allemagne*, p. 285, et *Plant. exsicc.* n° 3265 ; *Sch. marginatus* P. Beauv. et Auct. gall.

La synonymie de cette espèce doit être établie de la manière suivante :

*Festuca barbata* Lin. *Amœn. acad.* III, p. 400 (1753); *F. calycina* Lin. in Lœfling *Iter. hispan.* p. 116 (1758); *Schismus fasciculatus* P. Beauv. *Agrostog.* p. 74 (1812), et *S. marginatus* in *Table des matières et explication des planches du même ouvrage*, tab. XV, fig. 4 (1812); *Kœleria calycina* Dec. *Flor. franç. suppl.* p. 271.

Hab. les pelouses des fortifications intér. et extér. de Perpignan, d'où il s'est propagé dans les champs sablonneux, les prairies artificielles en dehors de la Porte Canet. Indiqué par MM. Grenier et Godron sur les remparts de Narbonne, et très probablement détruit aujourd'hui dans cette localité, par suite de la démolition des remparts. — Fl. en avril et mai (*O. Deb.*).

*Obs.* Dans ses *Annotations à la flore de France et d'Allemagne* (loc. cit.), C. Billot a publié en 1861, une étude fort intéressante sur la synonymie de cette graminée, à qui l'on doit de toute justice, restituer son nom *princeps*. Linné l'a décrite en effet le premier en 1753, sous le nom de *Festuca barbata*. Trois ans plus tard, le célèbre professeur d'Upsal ayant reçu cette même plante de Lœfling, qui voyageait alors en Espagne, la décrivit à nouveau, en lui donnant le nom de *Festuca calycina*, dans la 10ᵉ édition du *Systema naturæ*. Linné corrigea ce lapsus dans la 2ᵉ édition du *Species plantarum*, et ne conserva que le seul nom de *F. calycina* qu'il était bien libre de choisir. Ce nom fut reproduit par Lamark dans l'*Encyclopédie méthodique*, par Wildenow dans le *Species*, par Loiseleur dans le *flora gallica*, etc. En établissant pour cette espèce le genre *Schismus*, dans son *Agrostographia*, Palisot de Beauvois lui donna un nouveau nom, celui de *fasciculatus*, ajoutant à la suite de la diagnose du genre *Schismus* cette simple mention : *Festuca calycina* Lin.; *Schismus fasciculatus* Nobis. Le nom spécifique de *marginatus* ne s'y trouve point, mais seulement à la table et dans l'expli-

cation des planches. Trinius (*Fundam. agrostog.* p. 148), ne mentionne pas non plus le *S. marginatus*, mais comme synonyme du *S. fasciculatus*. Enfin Kunth (*Enum. plant. omn.* suppl.) et Steudel (Syn. glum.) conservent le nom de *marginatus* qui ne se trouve pas dans le texte de P. de Beauvois.

Il est donc rationnel et juste à la fois, de restituer au *Schismatus marginatus* son nom antérieur, celui de *calycinus* qui figure dans les ouvrages de Linné, et que Palisot n'a pas conservé et cela sans aucun motif, dans son nouveau genre *Schismus* aujourd'hui adopté par tous les botanistes.

L'*area* du *S. calycinus* s'étend de l'Europe australe, (Midi de la France, Espagne, etc.,) au Caucase, en Perse, en Egypte, en Algérie et jusque dans l'Arabie Pétrée.

— **Aira curta** Jord. in Boreau *Fl. du Centre*, 3e édit. II, p. 701 ; *A. cariophyllea* Lin. ex parte.

Trouvé par M. Legrand en avril 1862, sur les coteaux de Rivesaltes. — Espèce voisine de l'*A. cariophyllea* L., dont elle diffère par ses glumes beaucoup plus courtes, subobtuses, non acuminées, et dépassées par les arêtes d'un tiers seulement.

— **Avena australis** Parlat. *Fl. ital.* p. 285; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* III, p. 518; *Bromus circinnatus* Tenore ex Parlat. — Hab. la Sidrière de Fitou (*G. Gautier*). Cette plante n'était signalée en France qu'à Montaud près de Salons (Bouches-du-Rhône). Elle est beaucoup plus répandue dans l'Italie méridionale, la Sicile, etc.

— ***Melica Magnolii*** Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 550. — La Sidrière de Fitou (*Gautier*).

— ***Melica nebrodensis*** Parlat. *Flor. panorm.* I, p. 120; Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 551. — La Sidrière de Fitou (*Gautier*).

— *Vulpia ligustica* Link *Enum. hort. Berol.* I, p. 148; Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 667; *Festuca ligustica* Bertol. *Amœn. ital.* p. 8; *Bromus ligusticus* Allioni. — Hab. les sables maritimes de la Franqui près de Leucate (*A. Legrand*). Se retrouve dans des stations analogues à Marseille, Toulon, Cannes, Fréjus, à Bastia en Corse (*O. Debeaux*), à Calvi (*P. Mabille*), sur le littoral de l'Italie, (*Savi*), etc.

— **Triticum vulgari-ovatum** Gren. *Fl. de Fr.* III, p. 600; *Ægylops triticoides* Réquien in Bertol. *Fl. ital.* I, p. 788; *Ægylops triuncialis* Gussone *Plant. rar.* non Lin. — Bords des chemins, des vignes, etc. de Rivesaltes à Vingrau (*Timb.-Lag.*). — Assez répandu dans le Midi de la France, depuis Agen (*Abbé Garroute*) jusqu'à Montpellier, Nîmes et Avignon (*Réquien*).

— *Ægylops ovata* Lin.; Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 601; Companyo *Bot. Pyr.-Or.* p. 746.

Le groupe de l'*Ægylops ovata* est représenté dans les Pyrénées-Orientales par plusieurs formes affines, récemment décrites par MM. Jordan et Fourreau. Celles-ci sont nettement tranchées et faciles à reconnaître.

1° — *Ægylops nigricans* Jord. et Four. *Brev. plant. nov.* fasc. II, p. 128.

Forme remarquable par son épi court, renflé, presque obové, *à la fin noirâtre ainsi que les arètes;* celles-ci allongées et très étalées. — Hab. les collines sèches silicéo-calcaires, au Sud de Perpignan; ravins de l'ancien chemin de Canet, etc.

2° — *Ægylops virescens* Jord. et Four. *loc. cit.* p. 130.

Plante peu élevée, d'un vert-pâle; épi raccourci à 3 épillets, grands et ventrus, munis d'arètes longues, très étalées, *ne noircissant pas à la maturité.* — Hab. les pelouses sèches autour des fortifications de Perpignan.

3° — *Ægylops erigens* Jord. et Four. *loc. cit.* p. 131.

Chaumes grêles, raides, dressés; épis courts, denses, glaucescents, à 3 épillets un peu renflés vers le milieu; glumes scabres sur les nervures, celles-ci saillantes et d'un blanc-verdâtre, glauques, à arêtes courtes et dressées. — Hab. les bords des champs et des vignes, dans les terrains sablonneux au Sud de Perpignan. — Mas-Cabardès dans l'Aude (*A. Jordan*).

— ***Psilurus nardoides*** Trin.; Gren. Godr. *Fl. de Fr.* p. 619. — Très abondant sur les sables et les graviers de la Tet, et les pelouses sablonneuses des fortifications extérieures de Perpignan; sables maritimes de Canet, etc. — Mai et Juin.

---

*N.-B.* Ici se termine la première partie de mes observations, d'ailleurs fort incomplètes, je l'avoue, sur la flore de la plaine et du littoral des Pyrénées-Orientales. Si de nouvelles découvertes ou de nouvelles stations de plantes intéressantes viennent à se produire au cours de mes recherches dans cette contrée, j'aurai soin de les mentionner dans les IIe et IIIe fascicules que je prépare en ce moment sur la vallée de l'Agly et la région montagneuse de notre département. O. D.



# PLUVIOMÈTRE ENREGISTREUR

**Par le Dr FINES, Membre résidant.**

---

Toutes les stations pluviométriques françaises marquent chaque jour, lorsqu'il a plu, la hauteur d'eau tombée et la durée approximative de la pluie. Quelques rares observateurs notent les observations deux ou plusieurs fois par jour. L'Observatoire de Montsouris, l'École de Grignon et l'École des Ponts-et-Chaussées sont, je crois, les seuls établissements français où se trouvent, en ce moment, des instruments destinés à inscrire automatiquement le moment précis, la durée et l'abondance de la pluie.

Tout le monde sait combien il est nécessaire de connaître non-seulement la quantité d'eau qui tombe, mais aussi la durée de ces averses, quelquefois prodigieuses, qui, dans ces derniers temps surtout, ont amené d'immenses désastres. L'administration des Ponts-et-Chaussées a particulièrement besoin de ces documents pour déterminer la section de diverses conduites d'eau et principalement l'ouverture des ponts. Scientifiquement,

ces données sont indispensables pour rechercher dans quelles conditions atmosphériques se produisent les fortes pluies, quels sont les phénomènes qui les précèdent et peuvent permettre de les prévoir. On pourrait ainsi se prémunir contre les redoutables effets des inondations.

Si l'instrument indispensable à l'enregistrement automatique de la pluie coûte peu et n'est pas exposé à se déranger, on pourra, avec les mêmes ressources, en installer un plus grand nombre. Celui que j'ai l'honneur de présenter à la Société me paraît réunir ces conditions.

Le pluviomètre enregistreur que je propose est composé de deux parties : la bande de papier sur laquelle les ordonnées doivent être tracées et l'organe destiné à marquer la chute de la pluie, ou le Pluviomètre proprement dit.

L'Observatoire de Perpignan est muni de divers appareils dont les inscriptions sont marquées sur des bandes de papier, animées d'un mouvement de translation uniforme. Ce sont des rouleaux qu'une horloge débite d'une manière régulière et continue. La bande est engagée entre deux cylindres qui la laminent en quelque sorte, et, comme l'un de ceux-ci est commandé par l'horloge, le déroulement s'effectue avec une grande régularité. A sa sortie des cylindres la bande subit un enroulement immédiat au moyen d'une poulie qu'un contre-poids tend toujours à faire tourner. Le mouvement de l'horloge étant uniforme, la longueur de bande débitée dans un temps donné est toujours la même ; il suffit donc de mar-

quer sur le papier un point de repère pour retrouver toujours le temps écoulé et lire au moyen d'une échelle, dont la construction est toujours très facile, le moment précis auquel les inscriptions correspondent.

Plusieurs notations peuvent se faire sur la même bande ; notre anénomètre marque la direction et la force du vent ; le thermo-hygrographe pointe à la fois la température et l'humidité ; le baromètre n'inscrivant que la pression atmosphérique, il était naturel d'employer la bande sur laquelle sont tracées les courbes barométriques pour inscrire la pluie. Nous l'avons donc utilisée. Il aurait été facile aussi, mais coûteux, de construire un appareil spécial pour mettre la bande en mouvement. Une horloge quelconque, un petit laminoir et une poulie sont seuls nécessaires.

L'appareil proprement dit, ou l'udométrographe, comprend le récepteur et le compteur.

Le récepteur est toujours placé en dehors de l'observatoire, sur un point convenable et à l'abri de toute influence perturbatrice. C'est un entonnoir *R*, dont l'ouverture supérieure, terminée par un anneau cylindrique *S*, mesure exactement une surface de 4 décimètres carrés (1).

Pour assurer l'exactitude du diamètre et, par suite, celle de la surface du pluviomètre, les bords de l'orifice sont tournés et coupés en biseau ; les parois de l'enton-

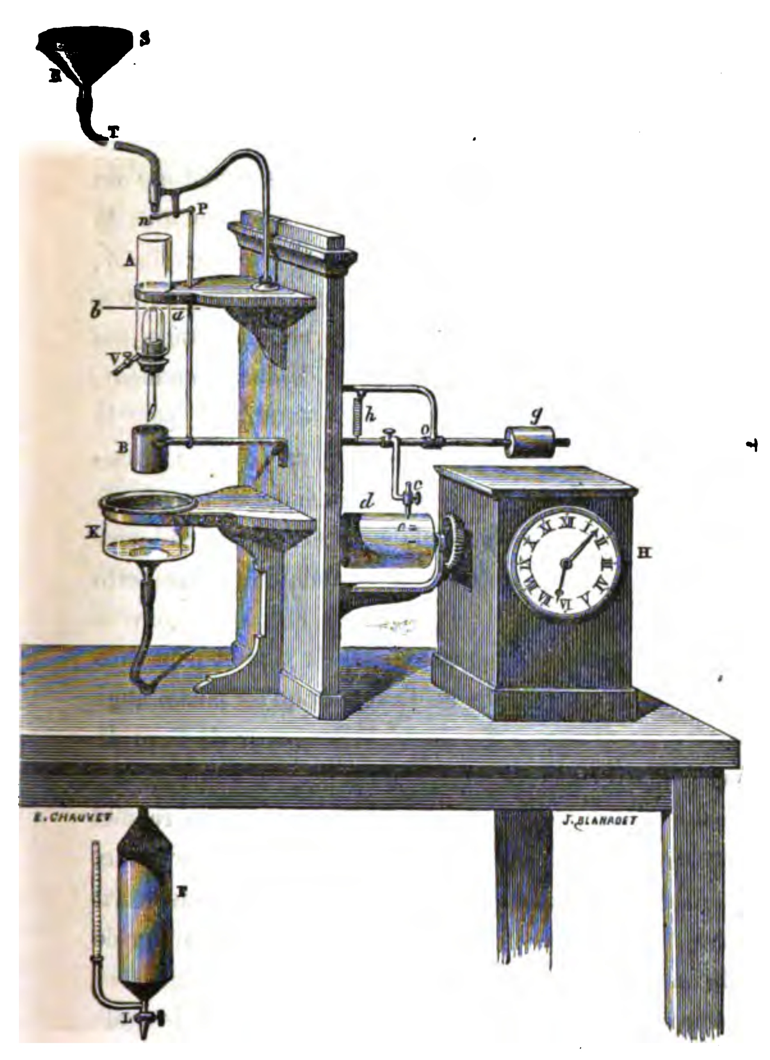
(1) C'est la dimension et la forme adoptées pour les pluviomètres recommandés par l'association scientifique.

noir sont aussi inclinées de 45° afin d'éviter la projection de la pluie au dehors; l'ouverture inférieure de l'entonnoir laisse couler l'eau dans un tuyau de plomb *T* qui l'amène dans l'observatoire.

L'appareil mesureur et enregistreur est fixé sur les côtés de la boîte qui renferme le barométrographe; la figure en représente les différentes parties. Un tube *A*, percé à la partie inférieure, constitue un siphon intermittent qui s'amorce dès que la quantité d'eau recueillie atteint 1 millimètre de pluie, c'est-à-dire dès qu'il a reçu un volume d'eau égal à 40 centimètres cubes.

Le siphon intermittent, qui se trouve décrit dans les traités de physique sous le nom de vase de *Tantale*, a déjà été appliqué par Œsler à la construction des udométrographes. On le retrouve dans le grand météorographe de l'Observatoire de Bruxelles. Nous pouvons donc nous borner à n'en donner qu'une courte description. Le récepteur *A*, dans lequel tombe l'eau amenée par le tube *T*, est traversé à sa partie inférieure par un tube vertical ouvert à ses deux extrémités et dont la longueur engagée dans le récepteur limite la capacité de celui-ci à 40 centimètres cubes. Une cloche renversée recouvre le tube et le transforme en véritable siphon qui se trouve amorcé dès que l'eau atteint le sommet de la cloche. Aussitôt l'eau s'écoule par le tube et le récepteur est entièrement vidé.

En ce moment l'eau tombe dans un godet vissé à l'extrémité d'une tige *B*, *g*, mobile autour d'un axe *o*;




NOUVEAU PLUVIOMÈTRE ENREGISTREUR DU Dr FINES.

l'autre extrémité *g* porte un contre-poids destiné à équilibrer l'appareil. Aussitôt que le siphon est amorcé, l'eau tombe dans le godet, et celui-ci, alourdi par le poids de l'eau qu'il vient de recevoir, s'incline, entraîne en même temps la tige et le crayon *c* placé dans le voisinage de l'axe. Dans ce mouvement, le crayon trace un arc de cercle *e, e'* sur la bande de papier *d, d'*.

Mais le fond du godet est percé d'un petit trou dont le diamètre est 6 ou 8 fois moindre que celui du tube qui sert à l'écoulement du siphon ; il se vide donc lentement, après avoir été rempli, et la tige équilibrée par le contre-poids *g*, reprend petit à petit sa position primitive. Pour mieux assurer le fonctionnement de l'appareil, un ressort à boudin *h*, tend aussi à ramener le levier dans un plan horizontal et à le maintenir dans cette position.

Le porte-crayon *c* est mobile sur la tige et peut être plus ou moins rapproché de l'axe afin qu'on puisse augmenter ou diminuer à volonté la longueur de l'arc de cercle décrit par la pointe. Celle-ci appuie toujours sur le papier parce que le crayon est fixé sur un ressort dont on peut régler la pression. Le porte-crayon permet non-seulement d'agrandir à volonté l'arc de cercle décrit par la pointe, mais de changer à volonté la position de celle-ci parce qu'il est mobile dans tous les sens.

Chaque fois qu'il est tombé une quantité de pluie égale à 1 millimètre de hauteur, le godet bascule et le crayon trace un trait. Il suffit donc de compter le nombre de

traits pour connaitre le nombre de millimètres de pluie tombée. En cherchant la partie de la bande sur laquelle ils sont marqués, on trouve le moment de l'inscription et, par conséquent, l'heure de la chute de la pluie.

Dès qu'il a cessé de pleuvoir, on n'a qu'à compter ce qu'il reste d'eau dans le tube *A* qui est divisé pour apprécier le nombre de dixièmes de millimètre à ajouter. On ouvre ensuite le robinet *V* et le tube *A* se vide complétement.

Cet instrument fonctionne bien, et la simplicité de sa construction le préserve de tous dérangements.

Quant à l'exactitude des résultats, il n'existe qu'une très-petite cause d'erreur provenant du mode de mesurage ou de l'emploi du siphon intermittent. En effet, la pluie continue à tomber dans le tube pendant la durée de l'écoulement du siphon, et l'erreur est égale à la quantité d'eau tombée et entraînée pendant cet intervalle. Comme ce temps est très-court, la quantité d'eau perdue est très-faible et l'erreur nous paraîtrait presque négligeable. Mais on peut arrêter l'arrivée de l'eau dans le vase de Tantale pendant l'écoulement du siphon.

Il suffit pour cela, ainsi que l'a déjà réalisé M. Salleron, d'adapter au tuyau d'arrivée de l'eau une petite valve d'admission analogue à celle des régulateurs des machines à vapeur. Un levier *P* porte une valve *n* qui, en se levant, ferme l'ouverture du conduit *T* aussitôt que le siphon s'amorce et que le godet *B* s'abaisse. Cette addition complique un peu l'appareil et le rend plus

délicat ; mais il assure l'exactitude des indications.

Il fallait enfin munir l'appareil d'un moyen de contrôle. Nous avons choisi la méthode adoptée par M. Hervé-Mangon pour son pluviomètre totaliseur. L'eau versée dans le godet tombe dans un vase de verre *K* et passe de là dans un récipient *F* muni d'un robinet *L* à son extrémité inférieure. Il suffit, après chaque pluie, de mesurer par la méthode ordinaire, au moyen d'une éprouvette graduée, l'eau contenue dans le récipient, pour s'assurer que le nombre de millimètres inscrit représente bien exactement la hauteur de pluie tombée.

Lorsqu'on veut rendre le pluviomètre indépendant de tout autre appareil enregistreur, on emploie une horloge *H* qui met en mouvement le cylindre *d* sur lequel viennent se tracer les petits arcs de cercle *e*, décrits par le crayon *c*, à chaque oscillation du godet *B*.

# ANÉMOMÈTRE COMPTEUR ÉLECTRIQUE

Par le D[r] FINES, Membre résidant.

Le vent augmente rapidement de vitesse à mesure qu'on s'élève au-dessus du sol. Alors même qu'on se trouve en pays plat, bien découvert, le frottement de l'air contre la surface de la terre et les corps divers qui la recouvrent, amène un ralentissement considérable. L'effet est encore plus sensible lorsque des obstacles plus ou moins élevés et rapprochés arrêtent la marche de l'air.

Quand on veut placer un anémomètre, il est donc important de se mettre, autant que faire se peut, en dehors de l'influence des obstacles les plus proches. Pour cela il faut s'élever un peu au-dessus du niveau du sol, de 2 mèt. 50 au moins, lorsqu'on se trouve en rase campagne, et s'éloigner de tous les corps qui peuvent arrêter ou gêner la libre circulation de l'air. Les observations de ce genre étant faites plus fréquemment dans les villes et souvent au-dessus des maisons, on peut considérer le niveau moyen des toitures comme le niveau moyen du sol et l'on doit s'élever au-dessus des points qui dominent le plus.

Malgré tous ces soins, les résultats ne seront pas

encore rigoureusement comparables, et il sera important, lorsqu'on donnera les vitesses, de bien décrire l'exposition des appareils destinés à les mesurer.

L'accès des instruments devient pénible et difficile dans de semblables conditions, aussi est-il nécessaire de transmettre les indications plus ou moins loin, dans un endroit commode où l'observateur puisse, à tout instant et sans difficulté aucune, connaître et noter la vitesse du vent. Des appareils spéciaux sont donc indispensables.

L'anémométrographe de M. Hervé Mangon est à peu près seul employé en France. Cet instrument marque toutes les dix minutes, avec une admirable exactitude, la vitesse et la direction du vent quelle que soit la distance qui sépare les appareils indicateur et enregistreur. Malheureusement le prix en est trop élevé et malgré tous les soins des constructeurs les plus habiles, il est encore peu répandu parce qu'il faut certaines connaissances et de la dextérité manuelle pour corriger les diverses causes qui peuvent arrêter son fonctionnement régulier. C'est néanmoins le meilleur des instruments à recommander.

Quand j'ai voulu connaître exactement la vitesse du vent à Mont-Louis (1), qui est notre station météorologique départementale la plus élevée, les considérations précédentes m'ont forcé à chercher un instrument simple

(1) Mont-Louis est une place de guerre, située à 1600 mètres au-dessus du niveau de la mer, au point où les Corbières se détachent des Pyrénées-Orientales. Le climat y est rigoureux : en hiver le froid y est intense et le vent y souffle avec violence ; la neige qui tombe fréquemment, et souvent avec abondance, persiste longtemps et rend la circulation parfois impossible. Dans ces conditions, il est pénible et difficile de faire de bonnes observations.

qui permit à la fois de relever à tout instant et de compter chaque jour la vitesse du vent.

Au début, nous avons employé l'anémomètre compteur ordinaire. C'est le moulinet à ailes hémisphériques du Dr Robinson et à indications électriques. Chaque fois que le moulinet a fait 100 tours ou que le vent a parcouru 500 mètres, il y a un contact qui fait déclancher une sonnerie placée dans le circuit.

Cet appareil, privé d'enregistreur, permet de connaître la vitesse à un moment quelconque, puisqu'il suffit de compter le nombre de fois que la sonnerie fonctionne dans un temps donné ; mais il ne laisse aucune trace et ne peut pas marquer la vitesse diurne.

Nous avons substitué à la sonnerie un compteur qui indique toujours la vitesse actuelle et totalise le nombre de tours ou la vitesse diurne.

Les fig. 1 et 2 représentent cet appareil qui a été fabriqué par M. Salleron, l'un des plus habiles constructeurs de Paris.

FIGURE 1.

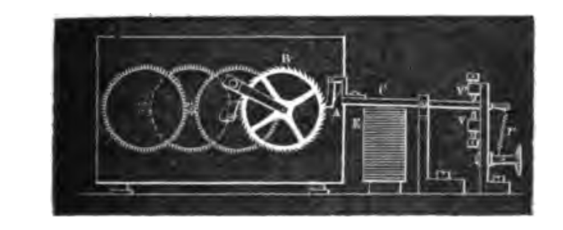
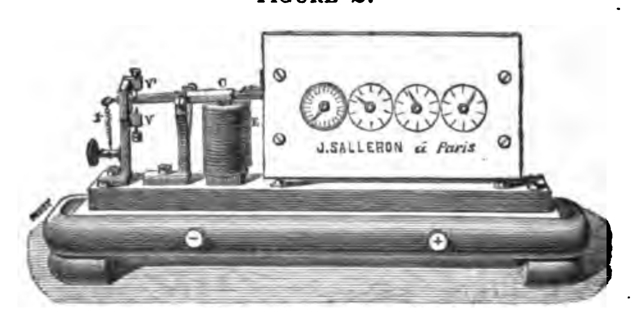


FIGURE 2.




Une plaque de fer doux $C$ est soutenue sur le milieu de sa longueur par un axe composé de deux vis coniques. L'une de ses extrémités peut être attirée par un électro-aimant $E$ et ramenée dans sa position primitive par un ressort antagoniste. L'extrémité de cette armature de fer doux porte un rochet $A$ qui pousse une dent de la roue $R$ chaque fois que le courant passe dans la bobine $E$ ou que le fer doux, attiré par l'électro-aimant, s'abaisse.

Le courant passe lorsque le moulinet a fait 100 tours, parce qu'en ce moment une cheville placée sur la roue dentée que commande la vis sans fin de l'axe du moulinet, vient toucher un ressort isolé de l'anémomètre, mais communicant avec un des pôles de la pile.

La force d'attraction de l'électro-aimant étant alors supérieure à la résistance du ressort antagoniste, la plaque de fer doux est attirée, le crochet s'abaisse et pousse une dent. Mais, dès que le contact cesse, le courant ne passe plus et le ressort spiral $r$ force l'extrémité de la plaque de fer doux à se relever. Le contre-crochet $A'$, en ne laissant pas passer plus d'une dent, assure l'exactitude des indications.

Les deux vis *V V'* servent à limiter l'oscillation du fer doux, et le ressort spiral *r* sert à régler la résistance suivant la puissance de la pile.

La roue à rochet *R* commande elle-même au compteur ordinaire qui peut totaliser un million de tours ou un trajet de cinq cent mille kilomètres parcourus par le vent.

Une pile composée de deux petits éléments Leclanché et dont les pôles communiquent avec ces deux bornes — et + de l'appareil, suffit pour assurer le bon fonctionnement du compteur.

Ce n'est qu'après avoir vérifié l'exactitude des indications de ce compteur, comparé avec un grand anémométrographe, que j'ai employé l'appareil qui sert à Mont-Louis depuis deux ans. Il permet à notre intelligent et dévoué collaborateur M. Falguère, de lire dans sa chambre, quel que soit le temps, le nombre de révolutions accomplies par le moulinet placé sur le rempart de la ville au sommet d'un mât élevé de 20 mètres au-dessus du sol.



# TROMBE DE RIVESALTES
## (DU 19 AOUT 1876)

Par le Dr FINES, Membre résidant.

---

Les lois auxquelles les trombes sont soumises ne nous sont pas encore bien connues ; comme l'a dit M. Faye, on ne saurait en faire une question de mécanique théorique. Pour les découvrir il nous faut observer attentivement ce qui se passe dans la nature. La lumière doit jaillir de la discussion des faits ; il est donc importaut de les exposer exactement dans tous les détails : tel est l'objet de cette note.

Le 20 août 1876, à 5 heures du matin, au moment où je montais dans le train pour me rendre à l'inauguration de l'Observatoire du Puy-de-Dôme, un des employés du chemin de fer me dit que la veille, à 4 heures du soir, une trombe avait tout ravagé près de Rivesaltes.

Vingt minutes après je passais sur le lieu du sinistre, à 4 kilomètres au Nord de Rivesaltes. Il ne me fut pas possible, à cause de la rapidité de la marche du train, de bien apprécier les dégâts. Je vis quelques poteaux télégraphiques étendus à terre de chaque côté de la voie ; en même temps une longue bande jaunâtre tracée dans les vignes m'indiquait la partie ravagée.

Dès que je fus revenu de ma courte excusion, je me rendis à Rivesaltes et j'allai avec mon excellent confrère M. le Docteur Sabarthès (qui connaît parfaitement les lieux, me rendre compte sur place de ce qui était arrivé (1).

Description du phénomène et de ses effets. — Nous prîmes le chemin de Rivesaltes à Vingrau. A 3 kilomètres de Rivesaltes, nous tournâmes à droite pour aller au mas Pechot, dans le voisinage des propriétés les plus endommagées, que nous traversâmes en passant.

Le fermier du mas Pechot nous raconta ainsi ce qu'il avait vu : « de grandes masses de nuages gris foncé venaient en sens opposé du S. E. et du N. O. ; elles se rencontrèrent au-dessus du torrent le Roboul, entre les métairies Castello et Wespeille. En ce point les nuages tourbillonnèrent et s'élevèrent dans l'air sous forme d'une grande colonne qui s'avança lentement avec un grand bruit et de violents coups de tonnerre. »

Cet observateur nous dit qu'au moment de la formation de la trombe le vent était faible et chaud et que la pluie tombait sous forme de grosses gouttes peu abondantes et venant de deux côtés opposés.

La durée de la trombe ne fut que de 20 minutes environ. Après avoir pris naissance à 2,500 mètres à l'O. N. O. du mas Pechot, elle s'avança lentement, accompagnée d'un vent chaud et violent, pour aller se perdre à 5 ou 6 kilomètres à l'E. S. E. du côté de Saint-Hippolyte.

Nous sortîmes pour examiner les traces laissées par le

(1) On peut suivre tous les détails de cette description sur la carte de l'Etat-Major au $\frac{1}{80,000}$

météore. Nous aperçûmes une bande étroite, mais assez longue, dont la teinte terreuse contrastait avec les verdoyantes couleurs des vignobles voisins. Nous nous dirigeâmes vers elle et nous remontâmes jusques près de l'endroit où la trombe s'était formée pour suivre sa marche jusqu'au point où elle avait disparu. Nous avons pu constater ainsi l'importance du mal.

La zone endommagée s'étend depuis le Roboul, à mille mètres au-dessus du mas Castello, jusque près de Saint-Hippolyte, sur une longueur d'environ 8 kilomètres. La trombe paraît s'être formée sur le cirque placé au-dessous de Wespeille. En ce point la bande est large d'environ 800 mètres ; après un parcours d'un kilomètre, près du mas Castello, elle a fait un brusque crochet et s'est beaucoup rétrécie ; sa direction primitive N. S. est devenue O. N. O., E. S. E. Sa largeur à la hauteur du mas Pechot est de 300 mètres seulement ; elle s'élargit ensuite un peu et subit une inflexion au Cortal Ablard. Après avoir repris sa direction normale elle va se perdre au-dessus de Saint-Hippolyte en s'élargissant beaucoup. De plus, en ce point extrême de sa course, la trombe paraît s'être élevée pour redescendre non loin de là et rebondir sur le sol en ravageant la récolte et laissant de grandes places complétement dévastées.

Au milieu de la zone il ne reste pas une seule feuille, les sarments sont coupés près des ceps. Dans toute la partie tournée vers le S. S. O., l'épiderme est sali et porte les traces de très nombreuses contusions ; il a été presque complétement enlevé ; dans la face opposée au contraire, il a conservé sa couleur brillante et ne porte pas trace de violence. Les quelques raisins encore

suspendus aux pieds de la vigne sont flétris, complétement desséchés, et chargés sur une de leurs faces d'une gangue épaisse, composée de boue, de gravier et de détritus de toute espèce. Tel est l'aspect de la vigne sur une largeur moyenne de 150 à 200 mètres. De chaque côté de cette bande la vigne a moins souffert, mais sur une étendue de près de 50 mètres, à chaque bord, les sarments sont aussi dépouillés de presque toutes leurs feuilles, celles qui restent en petit nombre à la limite sont jaunâtres et desséchées ; les sarments ne sont pas coupés près du cep, mais ils ne portent que de très-rares et petites grappes de raisin.

A la hauteur du Cortal Ablard la bande s'élargit un peu et subit une inflexion : on dirait que le météore a été attiré par cette petite construction.

Le Cortal Ablard est une bâtisse solidement assise au milieu des vignes et formant un cube de 7 mètres de côté. Une seule ouverture qui sert de porte d'entrée, se trouve du côté dirigé vers l'E. S. E. Cette face n'est pas restée blanche comme les trois autres, on dirait qu'on l'a recouverte d'une couche de badigeon de couleur terreuse sur laquelle de nombreux projectiles auraient produit une multitude d'excavations ; la porte d'entrée est aussi couverte de boue et criblée de creux produits par la projection violente des graviers. La partie de la toiture qui dépassait les murs de ce côté a été enlevée.

Une charrette attelée de quatre chevaux se trouvait près du Cortal au moment où la trombe arrivait. Les conducteurs la voyant venir ont vite dételé et remisé les chevaux. Cinq hommes maintenaient la porte qu'ils craignaient de voir enfoncée malgré leurs efforts réunis ;

elle résista heureusement. La charrette qui se trouvait au dehors fut soulevée, roulée et transportée dans la direction du vent, à une vingtaine de mètres au-dessous du point où elle avait été abandonnée.

La partie de vignes comprise dans l'inflexion paraît avoir été plus maltraitée que les parties voisines, et la gangue ramassée sur les raisins ne se trouve plus dans la demi-circonférence qui regarde le S. S. O.; elle se trouve du côté de l'E. S. E.

Le courant reprend son ancienne direction vers la maisonnette de garde du chemin de fer n° 413, où il s'infléchit légèrement pour aller ensuite en ligne droite un peu au-dessus de Saint-Hippolyte.

La maisonnette 413 est à 500 mètres à l'E. S. E. du Cortal Ablard dont elle a à peu près les dimensions. L'escalier qui conduit au premier étage se trouve en dehors, sur la face S. S. O., et la porte d'entrée est du côté de la mer.

La femme M. R..... se trouvait seule dans la maisonnette le 19 août à quatre heures et quart de l'après-midi. En ce moment elle nous dit avoir vu s'avancer en tourbillonnant une masse noire d'où le feu jaillissait. L'air la brûlait ; elle n'eut même pas le temps de fermer les croisées dont tous les carreaux furent brisés, et au même moment la maison parut s'effondrer. Vite elle se cacha *sur le lit*. Cinq minutes après tout était fini et, le courage lui revenant, la femme M. R..... put voir la trombe disparaître du côté de Saint-Hippolyte. La maison ne s'était pas écroulée, mais une cloison du premier étage avait été renversée et la toiture était un peu endommagée sur les bords.

En même temps une autre maisonnette, le *Casot d'en Sanyas*, située du côté opposé, près de la route, avait été complétement rasée. Heureusement elle n'était pas habitée.

Toutes les constructions qui se trouvèrent sur le passage de la trombe furent donc plus ou moins endommagées. Il n'y a que quelques amandiers dans cet endroit; tous furent complétement effeuillés, perdirent quelques branches et furent recouverts de boue dans le même sens que les vignes l'étaient elles-mêmes ; aucun cependant ne fut ni brisé ni arraché.

De ce que nous avons vu et des renseignements que j'ai recueillis, il résulte que le samedi, 19 août, vers quatre heures du soir, une trombe passait à 4 kilomètres au Nord de Rivesaltes, se dirigeant de l'O. N. O. vers l'E. S. E. et endommageait tous les vignobles compris dans une zone longue de 8 kilomètres environ et large d'environ 200 mètres dans presque toute sa longueur. Cette zone s'élargissait un peu au commencement et beaucoup à sa terminaison.

Les communications télégraphiques furent interrompues sur une longueur de près de 2 kilomètres ; mais les poteaux ne furent brisés que sur une étendue de 800 mètres. Ceux-ci furent coupés à une hauteur moyenne de 1 mètre au-dessus du sol et transportés à 30 ou 40 mètres de distance en allant vers l'E. S. E.

Les vignes, dans toute l'étendue de la zone endommagée, furent complétement effeuillées, les sarments coupés, les raisins flétris, desséchés et recouverts d'une épaisse couche de boue mêlée de graviers et de toute espèce de détritus sur celle de leur face tournée vers le

S. S. O., excepté en un point où elle regardait l'E. S. E.

Les habitations furent salies par la même boue dans toute leur hauteur sur celles de leurs faces exposées aux mêmes directions. Le Cortal Ablard souffrit peu, la maison de garde 413 éprouva des dommages plus sérieux, et enfin une maisonnette voisine fut entièrement rasée.

Observations météorologiques. — Nous venons de passer en revue les dégâts occasionnés par la trombe ; étudions maintenant le météore lui-même et les conditions météorologiques dans lesquelles il s'est produit.

Des observations n'étant pas faites à Rivesaltes, nous copions celles de Perpignan, situé à 12 kilomètres, quoique cette distance soit un peu grande par rapport au petit espace dans lequel s'est passé le phénomène.

Le tableau suivant donne le relevé tri-horaire de nos enregistreurs pendant la journée du 19 août, et à toutes les dix minutes, de 3 heures à 5 heures du soir.

| HEURES des observations. | HAUTEUR du baromètre. | TEMPÉRATURE de l'air. | HUMIDITÉ de l'air. | DIRECTION du vent inférieur | VITESSE DU VENT par seconde. |
|---|---|---|---|---|---|
| | mm | ° | | | m |
| 3 heures du matin. | 761.59 | 22.7 | 73 | S O | 1.67 |
| 6 — | 61.60 | 22.0 | 75 | N | 1.48 |
| 9 — | 60.97 | 25.0 | 72 | S E | 5.09 |
| Midi. | 58.93 | 26.8 | 74 | S E | 7.77 |
| 3 h. du soir. | 56.89 | 29.3 | 66 | S E | 5.83 |
| 3 h. 10 — | 56.87 | 29.2 | 66 | S E | 5.83 |
| 3 h. 20 — | 56.88 | 29.1 | 69 | S E | 5.00 |
| 3 h. 30 — | 56.89 | 29.0 | 71 | S E | 5.83 |
| 3 h. 40 — | 56.82 | 28.9 | 69 | S | 5.83 |
| 3 h. 50 — | 56.84 | 29.4 | 63 | N O | 5.83 |
| 4 h. — | 56.85 | 30.0 | 64 | N | 10.08 |
| 4 h. 10 — | 56.89 | 29 6 | 65 | N | 10.83 |
| 4 h. 20 — | 57.02 | 28.8 | 64 | N | 9.17 |
| 4 h. 30 — | 57.29 | 28.4 | 63 | N | 6.66 |
| 4 h. 40 — | 57.41 | 28.3 | 62 | N O | 8.33 |
| 4 h. 50 — | 57.51 | 28.2 | 65 | N | 7.50 |
| 5 h. — | 57.77 | 27.8 | 66 | N | 5.83 |
| 6 h. — | 59.27 | 25.2 | 57 | N O | 6.52 |
| 9 h. — | 62.00 | 23.4 | 52 | N | 2.92 |
| Minuit. | 61.76 | 22.3 | 56 | O | 1.11 |

Le baromètre monta d'une manière lente et régulière pendant la journée du 18 août. Le 19 il commença à

baisser un peu, mais de 9 heures du matin à 2 heures 30 du soir, il y eut une baisse rapide de $4^{mm},15$. Pendant une heure le niveau du mercure resta presque stationnaire à $756^{mm},9$, puis il monta rapidement de $5^{mm},18$ en 4 heures. Nous ne pouvons savoir quelle a été la dépression barométrique au centre de la bourrasque, mais nous constatons qu'à 12 kilomètres l'arrivée de la trombe a été signalée par une baisse rapide, suivie d'une hausse plus forte après le court passage du météore.

La courbe de la température marche en sens inverse de celle de la pression, l'inflexion est arrivée au même moment et c'est à 4 heures que nous notons le maximum thermométrique.

L'hygromètre a décrit cinq crochets bien accentués de midi à 5 heures du soir, mais le plus fort se trouve entre 3 et 4 heures. Néanmoins il n'a pas cette amplitude qu'il acquiert fréquemment dans notre climat au moment où le vent de terre succède au vent de mer. Dans ce cas l'hygromètre n'est descendu que de huit degrés au moment où le vent a tourné du S. E. au N. O., en passant par le S. (rotation directe) ; la vitesse du vent était de 21 kilomètres à l'heure, à 3 heures; elle a été de 39 kilomètres à 4 heures, au moment du passage du météore à Rivesaltes.

En résumé les phénomènes qui caractérisent le passage d'une trombe se sont produits ici, sans atteindre cependant l'amplitude qu'ils ont eue certainement à Rivesaltes : il y a eu baisse barométrique, élévation de température, diminution de l'humidité, changement de direction et augmentation de la vitesse du vent. La

quantité de pluie mesurée à Salces a été de $10^{mm},3$ ; elle a été nulle à Rivesaltes et à Perpignan.

NATURE DU PHÉNOMÈNE. — La trombe en elle-même a-t-elle été le résultat de l'action combinée du vent et des forces électriques? Les dégâts occasionnés par le vent sont une preuve de sa violence ; les éclairs et le tonnerre qui l'accompagnaient sont des manifestations électriques, qui peuvent être également la cause et le résultat du phénomène. Les faits existent : tous les spectateurs les ont vus et entendus. M. J. de Llobet observait le météore d'une métairie voisine : il a vu « une colonne de feu précédée d'un nuage de poussière et de fumée s'avancer lentement avec un bruit effrayant. »

Ce météore présente la plupart des caractères d'un cyclone de petite dimension. Il ressemble beaucoup à la fameuse trombe qui ravagea une partie du territoire de Chatenay, le 18 juin 1839, et qu'ont décrite si bien Peltier et de Puyot, et à ces *tornados* dévastateurs que les météorologues américains Espy, Olmstead et Loomis, nous ont fait connaître.

Notre minuscule tempête tournante s'est formée dans le cirque compris entre les montagnes qui avoisinent les métairies Wespeille et Casteillo ; elle s'est avancée, animée d'un mouvement de translation modéré de l'O. N. O. vers l'E. S. E., mais d'une très-rapide vitesse de rotation en sens inverse des aiguilles d'une montre. Toute la partie située au-dessous de la trajectoire, là où les deux vitesses de translation et de rotation ont réuni leurs efforts, a été ravagée ; il n'y a pas eu de dégâts dans toute la partie supérieure où ces deux forces se

sont trouvées en opposition parce que la résultante donnait un vent modéré.

D'après les théories généralement admises aujourd'hui, la trombe est caractérisée par une très-forte aspiration de l'air vers le centre du météore qui marche rapidement et tourne avec une grande vitesse. Franklin admit le premier que les trombes étaient des courants verticaux *ascendants* qui aspiraient de bas en haut l'air chaud et humide de la surface de la terre ; dans ce cas les débris de toute espèce devraient être dirigés un peu en avant et en dehors.

Dans les communications actuelles à l'Académie des sciences, M. Faye assimile ces météores aux tourbillons de nos cours d'eau et anime les trombes d'un mouvement de gyration héliçoïde *descendant* qui doit rejeter les mêmes débris en avant et en dedans.

La science possède l'observation de deux trombes, l'une à courant ascendant, l'autre à courant descendant, qui ont toutes deux éclaté l'an dernier. La première a été parfaitement décrite par M. Hildebrand Hildebrandsson, directeur de l'Observatoire d'Upsal, qui est allé sur place en étudier les effets à 2 kilomètres au Nord de Hallsberg, dans la paroisse de Kumla (Suède) ; elle se produisit le 18 août 1875. M. Foret a rendu cômpte à l'Académie des Sciences de Paris d'une autre trombe qui a passé à *Morge*, près du lac Léman, le 4 août 1875. Il a vu, dit-il, très-nettement que le mouvement de rotation spiral des bords de la trombe allait en descendant.

La trombe de Rivesaltes a arraché tous les sarments ; ils ont été dispersés au loin et nous n'avons pu savoir dans quelle direction. La boue qui est restée sur les

différentes parties de la vigne peut seule nous indiquer quelque chose.

Si le mouvement avait été ascendant ou descendant, tous les débris enlevés auraient été entraînés verticalement ou a peu près ; dans le premier cas ils auraient été soulevés d'abord et seraient retombés après ; les ceps auraient été arrachés et transportés à une certaine hauteur, mais ces matériaux divers n'auraient pas été lancés presque horizontalement sur les murs. Dans le second cas, l'air violemment poussé par en bas aurait dû affouiller le sol et nous l'aurions constaté ; tous les débris en rebondissant auraient été lancés de bas en haut d'abord et puis plus ou moins horizontalement ; mais, dans tous les cas, les parties tournées vers le sol auraient été atteintes.

Dans le cas présent la gangue qui recouvrait les raisins encore restés sur les ceps n'occupait pas leur face supérieure ou inférieure ; le côté qui regardait le demi-cercle dangereux avait seul été atteint. Nous avons vu, en effet, que la boue ne couvrait que la partie des raisins tournée vers le S. S. O., direction perpendiculaire à la trajectoire qui allait dans le sens de l'O. N. O. à l'E. S. E. Lorsque le tourbillon est arrivé à la hauteur du Cortal Ablard il a fait un crochet et la trajectoire tournant de 45 degrés a pris, en remontant vers le Nord, la direction du S. S. O. ; aussi la face de ce bâtiment exposée à l'E. S. E. a seule été tapissée par le badigeon terreux dont nous avons parlé et criblée par les graviers ; les autres faces sont restées blanches et intactes. La couche de boue se trouvait sur les raisins de ce même côté. Mais la trajectoire a repris immédiatement sa vraie direction et de suite la gangue s'est de nouveau déposée

sur la même face qu'avant. Au voisinage de la maisonnette de garde du chemin de fer, rien n'a été changé dans la manière d'être de la trombe ; celle-ci n'a pas subi de déviation et les mêmes faces sont encore souillées par la boue ; de plus une cloison est renversée, mais la toiture reste intacte excepté sur la partie avancée du toit.

Le mouvement central d'aspiration de haut en bas ou de bas en haut, n'a donc pas été appréciable dans la trombe de Rivesaltes, et le principal effort s'est produit horizontalement, suivant une direction perpendiculaire à la trajectoire du météore et seulement dans la partie située au-dessous. Celle-ci correspond aux parties que le demi-cercle dangereux a successivement traversées.



# ESSAI
## SUR LES CHEIROPTÈRES
### DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES,

Par M. le D[r] **DÉPÉRET (Charles)**, licencié-ès-sciences naturelles, Médecin-aide-major de 2[e] classe, membre correspondant.

Depuis le temps où les Daubenton, les Jeoffroy Saint-Hilaire, les Frédéric Cuvier fixaient sur des données rigoureuses la détermination spécifique de la plupart de nos Mammifères indigènes, l'étude de l'un des ordres les plus intéressants et les plus élevés de cette classe, a été, en France du moins, assez généralement négligée. Les Chauve-souris ou Cheiroptères, cet ensemble si naturel et en apparence si uniforme, présentent cependant, lorsqu'on pénètre dans les détails de leur organisation, des différences considérables et dont au premier abord on n'aurait pu soupçonner la valeur. C'est surtout en Allemagne que ce travail *intime* a été poussé à ses dernières limites, dans la seconde moitié de ce siècle, par les travaux de Blasius, de Keyserling et surtout de Kolenati, sur les Cheiroptères de l'Europe centrale. Peut-être dans aucun ordre de la série animale, les caractères distinctifs des genres et des espèces n'ont été

recherchés avec autant de soin, je dirai presque avec autant de minutie. Il est encore difficile, dans l'état actuel de la science, de dire si les résultats obtenus seront bien réellement définitifs : peut-être aura-t-on exagéré la valeur presque mathématique attachée à des mesures, à des organes, à des traits de détails qu'on n'a pas l'habitude d'interroger. Pourtant, grâce à ces travaux, la détermination de nos espèces indigènes est sortie du vague où la maintenaient l'uniformité du type Cheiroptère et le peu de valeur de nos anciens caractères distinctifs.

Une faune générale déjà ancienne, la *Faune française* de Vieillot, et quelques catalogues locaux, tels que ceux de Baillon pour l'arrondissement d'Abbeville, d'Holandre pour la Moselle, de Millet pour le Maine-et-Loire, de Companyo pour les Pyrénées-Orientales, de Godron pour la Lorraine, de Crespon pour le Gard et pour le Midi de la France en général, constituent seuls l'ensemble bibliographique pour les Cheiroptères de France. Aucun de ces travaux n'est entré dans la voie nouvelle tracée en Allemagne et suivie en Suisse par M. Fatio (*Faune des Vertébrés de la Suisse*). Il n'est pas douteux cependant qu'une étude plus approfondie de la faune de notre pays, surtout dans nos départements méridionaux, n'amène la découverte d'une foule de faits intéressants et ignorés, peut-être même d'espèces inconnues. C'est une lacune que les circonstances me permettront, je l'espère, de combler un jour.

J'ai seulement l'intention, dans cette courte note, de faire connaître quelques observations sur nos Cheiroptères des Pyrénées-Orientales, et sur la présence dans notre

région de quelques espèces nouvelles pour la faune française, ou qui, du moins à ma connaissance, n'ont jamais été signalées scientifiquement dans les limites de notre pays.

J'ai indiqué plus haut le catalogue des Cheiroptères de ce département publié par mon regretté professeur et ami le Dr Companyo, dans son Histoire naturelle du département des Pyrénées-Orientales. Cette liste, fruit d'un demi-siècle de recherches, se ressent malheureusement un peu de l'état stationnaire où était restée depuis longtemps l'étude de nos Cheiroptères français. Elle renferme la plupart des espèces signalées en France par Jeoffroy, y compris même le fameux *Vespertilio emarginatus* dont la synonymie est encore aujourd'hui une énigme indéchiffrahle. Il est surtout à regretter que le Muséum de Perpignan ne renferme aucun des types cités par le Dr Companyo.

Voici la liste de ces espèces, réparties seulement en trois genres distincts.

| | |
|---|---|
| G. **Rhinolophus** Jeoff. | *R. unihastatus* J. |
| | *R. bihastatus* J. |
| G. **Vespertilio** Lin. | *V. murinus* L. |
| | *V. emarginatus* Jeoff. |
| | *V. pipistrellus* Daub. |
| | *V. noctula* Daub. Schreb. |
| | *V. serotinus* Daub. Schreb. |
| | *V. Barbastellus* D. Schreb. |
| G. **Plecotus** J. | *Plecotus auritus* L. |

Je n'ai jamais rencontré dans le département le *Rhin*.

*bihastatus*, ni les *V. emarginatus, serotinus, barbastellus*, ni même le *Pl. auritus*. A part le *V. emarginatus* sur lequel il est permis de faire toutes sortes de réserves, il me paraît évident que ces espèces ont échappé à mes recherches, ce qui s'explique très facilement par l'heure tardive de la nuit où plusieurs de ces animaux ont l'habitude de se montrer, et par l'extrême difficulté de se les procurer lorsqu'on ne parvient pas à découvrir leurs retraites diurnes. Je ferai cependant observer qu'on a pu confondre sous les noms de *Rh. bihastatus* et surtout de *V. pipistrellus* des espèces très voisines, et que les travaux modernes sont parvenus seulement à bien distinguer. Quoi qu'il en soit, et sur la foi du Dr Companyo, je donnerai une courte description de ces espèces, quoique je ne les aie pas observées encore personnellement.

---

## Classe des MAMMIFÈRES. MAMMALIA.

### Sous-Classe des PRIMATES.

Les Primates comprennent quatre Ordres : *Bimana*, *Quadrumana*, *Hemipitheci* (*Prosimii*, *Dermoptera*) et *Cheiroptera*.

### ORDRE DES CHEIROPTÈRES.

Cet ordre si bien caractérisé par la transformation *complète* du membre supérieur en organe de vol, se distingue en outre par une foule d'autres caractères organiques qui dépendent pour la plupart de ce premier caractère fondamental. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails de l'organisation de ces êtres : signalons seulement deux caractères qui justifient leur rapprochement avec les Mammifères les plus supérieurs : la

présence de deux mamelles pectorales et d'une verge pendante.

Les Cheiroptères se divisent naturellement en deux sous-ordres : les Frugivores et les Insectivores ou Entomophaga. Les premiers, caractérisés par leurs molaires à tubercules mousses et par la présence d'un ongle à l'index n'appartiennent pas à notre faune. L'espèce qui se rapproche le plus de notre pays est la Roussette d'Egypte (*Xantharpya œgyptiaca* J.) qui habite communément le Delta du Nil : on ne l'a même jamais signalée dans les limites de l'Europe.

### Sous-ordre des *Insectivores.*

Molaires hérissées de pointes. Présence d'un ongle au pouce seulement. Index privé d'ongle et soudé à la 2e phalange du doigt médian.

Les caractères de l'ordre sont ici surtout nettement accusés.

D'après l'absence ou la présence d'appendices entassés sur le nez, on a établi deux familles très-naturelles! Les *Gymnorhina* à nez lisse, et les *Istiophora* ou *Phyllorhina* munis de prolongements ou feuilles nasales.

### Famille des GYMNORHINA.

Les rapports de proportions entre la queue et la membrane interfémorale ont donné les caractères de trois tribus : *Brachyura*, *Gymnura*, *Vespertilionea*. Cette dernière seule a des représentants dans notre pays.

### Tribu des *Vespertilionea.*

Ici la queue et la membrane interfémorale sont sensiblement de la même longueur, de sorte que cette membrane enveloppe toute la queue ou n'en laisse libre, dans quelques cas, qu'une très faible partie.

Cette tribu, très nombreuse en genres et en espèces, ren-

ferme la plupart de nos Cheiroptères indigènes, répartis dans les genres suivants :

Genre *Oreillard* **Plecotus.** Jeoff.

Oreilles très-grandes, réunies l'une à l'autre sur le vertex par un prolongement entamé. Oreillon grand. Pas de lobe latéral à l'éperon. Formule dentaire. $\frac{4\ 1\ 1\ 2-2\ 1\ 1\ 4}{4\ 2\ 1\ \ 6\ \ 1\ 2\ 4} = 36$ dents. Une seule espèce en Europe.

Espèce : *Plecotus auritus* L. La longueur de ses oreilles qui atteignent presque la longueur du corps suffisent à la distinguer. Cette espèce habite toute l'Europe, l'Asie moyenne et le nord de l'Afrique. Le Dr Companyo la signale dans le département, où je ne l'ai moi-même jamais rencontrée : ses habitudes nocturnes et solitaires l'ont sans doute fait échapper à nos recherches.

Genre *Barbastelle.* **Synotus.** (Keyserling et Blasius).

Oreilles moyennes, réunies sur le vertex. Un lobe latéral à l'éperon. Formule dentaire : $\frac{4\ 1\ 1\ 2-2\ 1\ 1\ 4}{4\ 1\ 1\ \ 6\ \ 1\ 1\ 4} = 34$ dents. La mâchoire inférieure présente une fausse molaire de moins que dans le genre précédent. Une seule espèce en Europe.

Espèce : *Synotus barbastellus* Daub. Schreb.

Ses oreilles soudées sur le sommet de la tête et sa couleur générale noirâtre la font reconnaître au premier abord. Elle est signalée comme rare dans le département par le Dr Companyo.

Genre *Minioptère.* **Miniopterus.** Bonaparte.

Pas de lobe latéral à l'éperon. Oreilles très-courtes et libres. Tragus court et élargi. Formule dentaire : $\frac{4\ 1\ 1\ 2-2\ 1\ 1\ 4}{4\ 2\ 1\ \ 6\ \ 1\ 2\ 4} =$ 36 dents. Queue longue. *Ailes très effilées.* Vol facile et rapide. Une seule espèce en Europe.

Espèce ***Miniopterus Schreibersii.*** Bp. ex Natterer.

Cette espèce méridionale habite l'Italie et les pays situés au Sud de la chaîne des Alpes, enfin l'Asie tempérée et l'Afrique septentrionale. En France, elle n'a encore été rencontrée qu'en Provence et peut-être dans le département du Gard par M. Crespon. Dans les Pyrénées-Orientales, elle habite en sociétés nombreuses les coins obscurs des fortifications de la citadelle de Perpignan et les lunettes qui avoisinent la ville. Elle paraît y vivre en bonne harmonie avec les Rhinolophes et avec le *Vespertilio Capaccinii.* Elle ne se montre le soir qu'après le crépuscule, et se retire toujours dans les lieux les plus obscurs. Nulle part en France elle ne paraît être aussi commune : on doit certainement la retrouver daus les cavernes de nos basses montagnes et dans les souterrains abandondonnés du département.

Genre **Vesperugo.** Keyserling et Blasius.

Un lobe latéral. Oreilles libres, courtes. Oreillon court et obtus, tourné en dedans. Formule dentaire : $\frac{4 \quad x \quad 1 \quad 2-2 \quad 1 \quad x}{4 \quad 1 \quad 1 \quad 6 \quad 1 \quad 1 \quad 4}$ $= 32 + 2$ x dents.

Deux sous-genres fondés sur la présence ou l'absence d'une petite fausse molaire à la mâchoire supérieure.

Le sous-genre *Vesperus* n'a que 32 dents par suite de l'absence de prémolaire supérieure. Le sous-genre *Vesperugo* a 34 dents.

Sous-genre **Vesperus.** K. et Bl.

Ce sous-genre comprend les deux sections nommées par Keyserling et Blasius : *Cateorus* et *Meteorus.* Cette dernière est étrangère au département. La première, caractérisée par son oreillon élargi à la base, rétréci vers le sommet, renferme une espèce française, la Péroline de Daubenton.

Espèce : *Vesperus serotinus* Daub. Schreb. Incisives inférieures disposées transversalement sur la mâchoire. Oreillon à peine penché en dedans. Cette grande espèce, à habitudes solitaires, sort fort tard dans la nuit, et je ne l'ai jamais rencontrée dans nos environs, bien qu'elle habite la plupart des pays de l'Europe. Je la cite sous l'autorité du Dr Companyo qui l'a rencontrée dans le voisinage des marais de nos parties basses.

### Sous-genre **Vesperugo.** K. et Bl.

Trois sections caractérisées surtout par la forme de l'oreillon : Panugo, Nannugo, Hypsugo. Cette dernière est étrangère au département.

#### Section des *Panugo*.

L'oreillon atteint sa plus grande largeur au-dessus du milieu et s'élargit en haut en forme de croissant. Alaires enveloppant le pied seulement jusqu'à la plante. Une seule espèce a été rencontrée dans le département : c'est la Noctule.

Espèce *Vesperugo Noctula*. Daub. Schreb.

Incisives inférieures disposées transversalement sur la courbe du maxillaire et parallèles entr'elles. Pelage unicolore. Les membranes sont velues près du corps et le long de l'avant-bras. Ailes très effilées.

Cette espèce se montre de bonne heure et son vol est léger et rapide. Elle vole très-haut, même avant le crépuscule. Je l'ai rencontrée assez communément aux environs de Perpignan.

#### Section des *Nannugo* ou Ch.-souris naines.

L'oreillon, aminci au bout, atteint sa largeur maximum au-dessous du milieu, ce qui lui donne la forme d'un demi-cœur

coupé longitudinalement. Plante du pied enveloppée par les alaires jusqu'à la base des doigts. Ailes plus larges que dans la section précédente.

Cette section comprend une foule d'espèces fort voisines, largement répandues sur une grande partie de l'ancien continent, et confondues autrefois sous la dénomination de *Vespertilio pipistrellus*.

Ces Chauves-souris naines se groupent assez naturellement en espèces du Nord et en espèces Méridionales ou Méditerranéennes. Les premières ont la première incisive supérieure bilobée et égale en longueur à la moitié de la canine; chez elles, les incisives inférieures suivent la courbe du maxillaire. La prémolaire supérieure se trouve sur la courbe dentaire et est visible du dehors. Les membranes alaires ne sont pas bordées de blanc.

Dans les espèces du Midi, la première incisive supérieure est unilobée ; elle n'égale pas la moitié de la longueur de la canine, qui est donc proportionnellement très-forte ; les incisives inférieures sont parallèles entr'elles, c'est-à-dire obliques par rapport au maxillaire. La prémolaire supérieure est rejetée en dedans au pied de la canine et n'est pas visible du dehors. Les membranes alaires et interfémorales sont plus ou moins bordées de blanc ou de blanc jaunâtre. L'oreille est plus allongée proportionnellement que dans les espèces du Nord : les formes générales sont plus massives.

### A. *Espèces du Midi.*

Dans ce groupe le *Vesperugo Kuhlii* Natterer, est la seule que nous ayons observée dans les Pyrénées-Orientales. Le *V. marginatus* de Kolenati est d'Afrique et d'Asie et n'a été observé qu'en Grèce dans les limites de l'Europe. Le *V. Ursula* n'est connu qu'en Dalmatie.

Espèce *Vesperugo Kuhlii.* Natterer.

Les caractères du groupe suffisent amplement à la caractériser. C'est la seule de nos espèces indigènes dont les membranes soient bordées de blanc. Elle est très-commune partout dans le département : c'est elle qu'on voit voler dans les rues des villes et des villages dès le crépuscule du soir et qu'on peut reconnaître à son petit cri strident et répété : elle vole encore au crépuscule du matin. Elle se retire le jour dans les combles de nos vieilles maisons et aussi dans les trous des grands arbres. Le Dr Companyo, bien qu'il l'ait confondue avec le V. pipistrellus, avait remarqué chez beaucoup de sujets la bordure blanche qui caractérise le Vesperugo Kuhlii.

B. *Espèces du Nord.*

Des trois espèces qui composent ce groupe en Europe, deux se rencontrent dans le département : le Vesperugo minutissimus Kolenati, n'a pas été observé encore en dehors de la chaîne des Alpes.

Espèce 1. *Vesperugo pipistrellus.* Daub. Schreb.

C'est la première espèce naine décrite, et celle qui est restée longtemps la seule connue. Des caractères très précis, mais minutieux, la distinguent de l'espèce suivante : nous n'indiquons ici que les plus fidèles. La 2e incisive supérieure est un peu plus courte que le lobe externe de la première. Le talon de la canine inférieure atteint le milieu de la longueur de la dent. La taille est un peu plus faible que celle de l'espèce suivante. Envergure 0m,17 à 0m,18.

Le 4e pli palatin non replié en avant.

Cette espèce ne paraît pas très commune dans nos environs : je ne l'ai rencontrée que trois ou quatre fois, et elle paraît

remplacée dans nos régions par le *V. Nathusii* que nous allons décrire. Elle habite surtout la campagne et se réfugie dans les arbres creux.

Espèce 2. *Vesperugo Nathusii* Blasius.

Deuxième incisive supérieure un peu plus longue que le lobe externe de la première. Le talon de la canine atteint seulement le tiers de la longueur de la dent. Envergure $0^m,22$. Quatrième pli palatin replié en avant.

Découverte ou plutôt distinguée par Blasius dans les environs de Berlin, elle a été retrouvée depuis dans presque toute l'Europe, où elle est cependant moins largement répandue que la Pipistrelle. A ma connaissance, on ne l'a pas encore signalée en France. Je l'ai rencontrée très-communément dans notre plaine, et je signalerai particulièrement le bosquet du fond de la Promenade des Platanes comme un lieu où on la voit en grand nombre.

La détermination que je donne de V. Nathusii a été faite d'après les descriptions de Blasius et de Kolenati, mais elle laisse encore dans mon esprit des doutes que la comparaison seule de types authentiques pourrait faire disparaître entièrement. La concordance de ces descriptions avec les caractères des sujets que je possède n'est pas complète, et on pourrait se demander si on n'a pas sous les yeux les éléments d'une nouvelle espèce. En tout cas, elle serait plus voisine du *V. Nathusii* que du *V. pipistrellus*, et dans la crainte de créer une espèce nominale, je réserve entièrement la question pour la soumettre à un nouvel examen.

Genre *Vespertilion*. **Vespertilio** L.

Pas de lobe latéral à l'éperon. Oreilles libres, allongées. Oreillon aminci, penché en dehors. Formule dentaire :

$\frac{4\quad 2\quad 1\quad 2-2\quad 1\quad 2\quad 4}{4\quad 2\quad 1\quad 6\quad 1\quad 2\quad 4}$ = 38 dents. Les sous-genres sont fondés sur les proportions relatives des oreilles et de la tête.

Sous-genre *Myotus* ou Ch.-Souris à longues oreilles.

L'oreille présente 9 ou 10 raies transversales, et rabattue dépasse le bout du museau. Bord de l'éperon lisse, non poilu. Des deux espèces qui composent le groupe, l'une le V. Bechsteinii est d'Allemagne : l'autre habite toute l'Europe et se rencontre dans les Pyrénées-Orientales.

Espèce *Vespertilio murinus* Linné.

L'oreille dépasse la tête du quart de sa longueur. Les membranes alaires enveloppent le pied jusqu'au milieu de la plante. Cette grande espèce, facilement reconnaissable à ses longues oreilles, à son museau prolongé et à sa forte taille, vit en société dans les souterrains des fortifications : elle craint la lumière et ne se montre que fort tard dans la nuit. Elle ne paraît pas souffrir volontiers le voisinage d'autres espèces.

Sous-genre *Isotus.*

L'oreille a cinq ou six raies transversales, et rabattue dépasse très légèrement le bout du museau. L'éperon est poilu sur son bord.

Sous-genre *Brachyotus.*

L'oreille a 4 raies transversales, et rabattue n'atteint pas tout-à-fait le bout du museau. Eperon lisse sur son bord.

Parmi les nombreuses espèces qui appartiennent à ces deux groupes, deux seulement peuvent être signalées dans notre faune; ce sont le *Vespertilio emarginatus* de Jeoffroy, que M. Companyo signale comme rare et dont la détermination scientifique est, même de nos jours, loin d'être rigoureuse. Tandis que les uns y voient une espèce distincte, d'autres avec

Blasius l'identifient avec le *V. ciliatus* de Blasius ou avec le *V. Nattereri* de Kuhl. L'examen superficiel que j'ai pu faire des types de Jeoffroy déposés au Muséum de Paris, est loin d'avoir levé pour moi les doutes qui s'élèvent encore sur cette espèce. Il n'en existe même pas de bonne description : aussi je n'en dirai rien de plus sinon que l'espèce, si elle existe, doit se ranger dans le sous-genre *Isotus* par la longueur de ses oreilles qui dépassent le bout du museau. Elle se distinguerait spécialement par une échancrure plus profonde que chez les autres espèces, sur le bord externe de l'oreille.

Quant à l'autre espèce que j'ai découverte dans le département, elle présente des caractères des deux sous-genres et semble pouvoir servir d'intermédiaire.

Espèce *Vespertilio Cappaccinii* Bonaparte.

Pied très-fort, entièrement libre ; pouce fort ; oreillon très grêle, courbé en *S*. Éperon garni de poils non disposés en séries, mais ressemblant plutôt à un long duvet.

Je rapporte les nombreux sujets de cette espèce que je possède au *V. Cappaccinii* de Bonaparte, quoiqu'il n'y ait pas une concordance parfaite avec la description et la figure de l'*Iconografia della fauna italica*. La description donnée par Blasius dans « Naturgeschichte des Saügethiere Deutschlands » est au contraire parfaitement d'accord avec mon espèce.

On peut provisoirement se contenter de cette détermination.

Quoiqu'il en soit, cette espèce vit en sociétés nombreuses dans les souterrains de nos fortifications avec les *Rhinolophes* et le *Minioptère* de Schreibers : elle est très craintive et fort sensible à la lumière. A ma connaissance, on ne l'avait pas encore rencontrée en France ; aucune faune locale n'en fait du moins mention. Les seuls pays où on la connaissait étaient l'Italie (Bonaparte) et les monts Carpathes (Kolenati). On doit,

sans aucun doute, la rencontrer aussi dans toute l'Espagne dont la faune chiropterologique est encore si peu connue.

Avant d'en finir avec ce groupe, on peut exprimer le désir de voir continuer les recherches qui amèneront certainement la découverte de plusieurs espèces européennes non signalées encore dans notre département.

## FAMILLE DES ISTIOPHORA.

Caractérisée par la présence sur le nez d'appendices ou feuilles nasales qui servent à caractériser les groupes et les genres.

Un seul genre habite l'Europe.

### Genre *Rhinolophe*. **Rhinolophus**. Jeof.

Trois feuilles nasales : l'une en forme de fer à cheval entoure l'orifice des narines ; les deux autres verticales et placées l'une devant l'autre, réunies par une crête longitudinale, surmontent ces deux orifices. Queue entièrement enveloppée par la membrane interfémorale. Oreilles séparés aiguës, sans oreillon. Formule dentaire $\frac{4 \quad 1 \quad 1 \quad 2 \quad 1 \quad 1 \quad 4}{4 \quad 2 \quad 1 \quad 4 \quad 1 \quad 2 \quad 4} = 32$ dents.

### A. *Espèces du Nord.*

Au bord externe de l'oreille, une échancrure profonde à angle aigu. Bord postérieur de la 1re feuille nasale plus bas que la crête transversale antérieure. Pied enveloppé par les alaires jusqu'à la plante.

Espèce 1. *Rhinolophus ferrum equinum*, ou grand fer à cheval. Daub. Schreb.

Première feuille nasale coupée carrément en haut ; fer à cheval à bords lisses. Habite nos souterrains en compagnie

d'autres espèces ; vole de bonne heure au crépuscule d'un vol lourd et peu prolongé.

Espèce 2. *Rhinolophus hipporideros* Bechston ; Petit fer à cheval.

Feuille nasale antérieure en fer de lance. Fer à cheval crénelé sur ses bords. Je ne l'ai jamais rencontrée. M. Companyo la cite comme assez commune. Elle habite toute l'Europe et doit se trouver en effet dans le département.

B. *Espèces du Midi.*

Au bord externe de l'oreille, une échancrure à angle obtus. Bord postérieur de la 1re feuille nasale plus élevé que la crête transversale antérieure. Pied et une partie du tibia dégagés des membranes alaires.

Espèce *Rhinolophus Euryale* Blasius.

La présence en France de cette espèce tout-à-fait méridionale, est un fait excessivement intéressant, bien qu'il ne repose que sur la capture d'un seul individu. Elle n'était connue qu'en Italie, en Sardaigne et en Dalmatie. Je l'ai rencontrée dans la lunette de la Porte-Canet, à Perpignan. Les caractères du groupe suffisent à la distinguer.

---

En terminant, je dois faire observer que dans cette courte note, je n'ai pu qu'indiquer pour chaque espèce quelques caractères essentiels qui permettront de

reconnaître d'une façon sûre les Cheiroptères de notre département. Je n'ai pas la prétention d'avoir tout dit sur ces animaux si intéressants et si peu connus. Je m'estimerai satisfait si mon modeste travail peut servir de point de départ et d'occasion à des recherches nouvelles qui enrichiront encore la faune de notre beau pays.

# APERÇU
## SUR LES TRAVAUX LITTÉRAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Lu en Séance publique

Par **M. DE LAMER**, Membre.

---

Le rôle de Secrétaire de la section des lettres serait bien aride s'il se réduisait à l'enregistrement pur et simple des œuvres produites dans le courant de l'année; aussi n'est-ce pas dans ces limites restreintes que nous l'avons compris, et le titulaire actuel qui estime à un si haut prix les honneurs de sa charge, en raison du travail d'analyse et de critique qui s'y trouve attaché, n'a qu'un seul regret, celui de ne pas les voir confiés à de plus dignes mains.

Le rôle de critique n'est pas toujours envisagé par les auteurs avec une justice irréprochable; ils se défient naturellement d'un tribunal composé d'esprits qui seraient souvent, il est vrai, fort embarrassés de produire des œuvres comme celles dont ils s'érigent les juges, mais ce prétexte ne saurait, cependant, suffire pour supprimer ce qui est devenu une des facultés maîtresses de notre temps. La critique est un art ou une science, à l'égal de tous les autres ; chacun a le droit de l'exercer à ses risques et périls, et tant que l'esprit humain, par son mou-

vement, prouvera son existence, il y aura des auteurs, il y aura leurs critiques, et enfin, l'esprit des uns et des autres sera irrévocablement jugé par celui que notre grand Voltaire a appelé le plus spirituel de tous : l'esprit de tout le monde.

Précisément, et, par une coïncidence singulière, le bulletin annuel de la section littéraire débute par la mention d'une fable intitulée : *Le Rossignol et la Vipère,* le Rossignol représentant le poëte, et la Vipère le critique.

Il faut convenir, Messieurs, qu'en se comparant au chantre des bois le poëte n'a pas jeté de pierre dans son jardin ; mais, qu'en revanche le critique le moins susceptible a besoin de tout son sang-froid, en se voyant comparer au plus venimeux des vertébrés.

C'est le cas ou jamais de recourir aux grands saints de la littérature et d'implorer des Laharpe, des Villemain et des Sainte-Beuve une obole d'impartialité.

## LE ROSSIGNOL ET LA VIPÈRE.

Par un beau matin de printemps,
A l'heure où le soleil naît au fond des vallées,
Où les oiseaux vont par volées
S'ébattre sur l'herbe des champs,
Un Rossignol chantait sous les vieux chênes.
Tous les hôtes des prés, des bois et des garennes,
Rouges-gorges, moineaux, merles, geais et pinsons,
Prêtaient l'oreille à ses chansons ;
Jusqu'aux folâtres hirondelles
Qui se groupaient en l'écoutant,
Et joyeuses, battaient des ailes
Sur la margelle d'un étang.

.........................

Eh bien, cette fable est tout simplement charmante, et il n'est pas un critique qui ne fut enchanté d'en être l'auteur. Le tour en est gracieux, vif, saisissant, la forme poétique, mais (car il y a toujours un *mais* dans les affaires de ce monde) la moralité m'en paraît bien sévère. Il y a, sans doute, des critiques à l'humeur jalouse dont le métier consiste à ne rien créer, à mordre et à se vanter, mais envelopper la généralité des critiques dans la même catégorie et la même malédiction, c'est aller un peu vite en besogne. Tous les auteurs, non plus, ne sont pas excellents, et notre cher poëte (que nous ne cesserons d'appeler l'aimable M. Lassaire, malgré la sévérité de ses conclusions) nous donnera, j'en suis certain, un pendant à sa fable et trouvera bien quelque reptile pour dévorer les auteurs impuissants.

Si notre Société ne fait pas grand bruit dans le monde ce n'est pas faute de s'occuper un peu de tout; la poésie y fraternise avec la prose, les études les plus abstraites sur les origines de la liturgie marchent côte à côte avec des libretti d'opéra comique, et les recherches les plus savantes, sur l'Histoire du Roussillon, donnent la main aux charges les plus fantaisistes d'un cerveau en belle humeur.

J'ai prononcé le mot d'Histoire du Roussillon. Ce n'est pas sans raison, car, sous le titre de Géographie historique, se poursuit près de nous une œuvre considérable, par la plume de M. Alart, notre archiviste départemental. Déjà ce compulseur émérite des vieux documents, ce chercheur patient et passionné de la vérité dans l'histoire avait traité toutes les questions qui se rapportent à la géographie historique de notre département, pour les

temps antérieurs à la domination Romaine, et pour les périodes Romaine, Visigothique et Arabe jusqu'en 759. Le bénédictin des archives départementales, continuant à porter la lumière dans les replis obscurs du passé, nous fera parcourir bientôt l'histoire de notre propre pays, à travers les nombreuses dominations Espagnoles et Françaises. Je n'entreprendrai pas d'analyser un plan aussi vaste, je ne puis qu'en attendre impatiemment avec vous l'entière réalisation, destinée à valoir à son auteur la reconnaissance de tous ceux qui, aimant leur pays, n'en veulent rien ignorer.

De tous les poëtes latins, Horace est celui dont la traduction a, le plus souvent, tenté la verve des poëtes Français. Le vénérable M. Louis Fabre, ancien professeur du Collége de Perpignan et Secrétaire-Général de notre Société, n'a pas entendu prendre son repos en prenant sa retraite, et c'est toujours avec une jeunesse nouvelle que ses 80 ans bien sonnés apportent à nos séances le tribut de son ardeur et de son érudition.

Sa traduction de l'épître II, livre I, où Horace exhorte Pollius à la sagesse, est, de l'avis des connaisseurs, d'une rare fidélité. Vous m'excuserez, Messieurs, si, en pareille matière, je m'en rapporte volontiers au prochain, mais Horace en a effrayé de plus braves que moi, et ce que j'ai le mieux retenu du protégé de Mécène, c'est l'*aurea mediocritas*, ce mot de consolation pour les demi-fortunés en tout genre, et que j'applique philosophiquement au modeste bagage de ma latinité. — Je ne suivrai pas M. Fabre dans la diversité de ses passe-temps littéraires ; mais tous ses travaux révèlent un professeur émérite, et pour mieux dire, un descendant des Gaulois qui venge

ses ancêtres de n'avoir pu pénétrer dans Rome, en pénétrant lui-même tous les secrets des Romains.

Je voudrais bien vous parler des études de M. l'abbé Delhoste sur les chants liturgiques de la primitive Eglise, mais mon incompétence, absolue sur un pareil sujet, me fait décliner toute prétention. Je partage de confiance l'enthousiasme du brave abbé pour le lutrin des premiers âges, et, si j'ai un conseil à vous donner, Messieurs, c'est d'en faire autant, car la conviction de l'auteur respire la foi la plus pure, et vous savez combien tout ce qui est de ce domaine est digne de respect.

M. Mercadier est un poëte inépuisable qui fait parler les arbres, les plantes, les fleurs, les astres et surtout les animaux avec une facilité susceptible d'alarmer nos sentiments orthodoxes en insinuant par voie d'induction directe que le singe est le père de l'homme.

L'Amandier et l'Ormeau, le Soleil et le Nuage, la Fleur et le Papillon, le Soleil et la Lune, la Lanterne et le Reverbère, le Carillonneur et l'Echo, sont tout autant de fables, portant chacune sa moralité pleine de sel et de bon sens.

Lafontaine a rendu fort difficile le métier de fabuliste, mais Lafontaine était le moins égoïste des hommes, et il laissa au laurier, dont il se tressa une couronne immortelle, quelques feuilles pour orner le front de ses plus lointains imitateurs. Permettez-moi, Messieurs, pour clore cette rapide mais peut-être trop longue esquisse, de vous recommander tout particulièrement la fable intitulée : *Le Carillonneur et l'Echo.* Je connais l'esprit malin de M. Mercadier, et je ne jurerais pas qu'en parlant d'un énergumène, qui tire de son carillon une musique

détestable, il n'ait, à mots couverts, décoché une flèche au funeste instrument de notre Cathédrale. Mon Dieu, nous sommes les amis de la religion, de la famille et de la propriété, mais si M. Mercadier avait le don d'imposer silence, au moins de temps en temps, à ce fâcheux voisin, quelles actions de grâces ne mériterait pas notre charmant poëte!

Messieurs, je ne soumettrai pas votre patience à une plus longue épreuve; c'est pour l'épargner (puissé-je y avoir réussi) que j'ai glané en courant, dans la moisson littéraire de l'année. J'ai voulu, seulement, témoigner des travaux auxquels on se livre parmi nous; on n'y travaille peut-être pas assez, mais notre Société ne serait pas une Académie si, comme le dit Horace d'Homère, ses membres ne s'endormaient pas un peu!.

# RÉSUMÉ

## DES TRAVAUX DE LA SECTION DES LETTRES

**Depuis juillet 1875 jusqu'en mai 1877,**

**Par M. Armand IZARN, Secrétaire de la Section.**

---

*Séance du 2 juillet 1875.* — M. Lassaire Raymond lit une fable intitulée : *Le Rossignol et la Vipère.*

M. Fabre Louis, une Cantate de sa composition, pour la fête de saint George.

*Séance du 24 novembre 1875.* — La Section, après trois mois de vacances, reprend ses travaux.

M. Lassaire lit une fantaisie en prose intitulée : *Le Duel de Calino.*

M. Jules de Lamer lit une fantaisie en prose intitulée : *Une excursion à Vernet-les-Bains.*

M. l'abbé Delhoste, aumônier de l'hôpital militaire, donne lecture de son étude musicale sur le manuscrit : *Le Dernier jour*. Il présente, de ce morceau de plain-chant du moyen-âge, une traduction nouvelle en notation moderne, et fait la critique de celle qui a déjà été donnée par M. l'abbé Pinon.

*Séance du 15 décembre 1875.* — M. Louis Fabre communique une traduction en vers français de la

xv° Idylle de Théocrite : *Les Syracusaines à la fête d'Adonis*.

A cette occasion M. Camp, Inspecteur d'Académie honoraire, rappelle l'origine de cette fête et son histoire en Grèce et en Egypte.

M. Numa Lloubes demande la création d'une section spéciale en vue de favoriser dans la Société l'étude du dialecte catalan.

*Séance du 19 janvier 1876*. — La section, aux termes du Règlement, procède au renouvellement de son Bureau : M. Jacques Galaud est nommé Directeur, M. Jules de Lamer, Secrétaire.

*Séance du 16 février 1876*. — M. Lassaire présente comme membre résidant M. Pierre Henrion, ingénieur.

M. Mercadier donne lecture du libretto d'un opéra en trois actes : *André Chenier ;* la musique sera écrite par M. Coll, chef d'orchestre du théâtre de Perpignan. La scène se passe en 1793, sur la place de Mortagne.

*Séance du 15 mars 1876*. — M. Louis Fabre lit un conte en vers de sa composition intitulé : l'*Encan*.

Sous ce titre : *Un coup d'œil sur le globe*, M. Lassaire lit une fantaisie en prose.

M. Alart communique à la Société des fragments d'un grand travail, qui formera plus tard : *Le Dictionnaire topographique des Pyrénées-Orientales*.

*Séance du 18 mai 1876*. — M. Louis Fabre lit une

nouvelle traduction en vers français du chant Roussillonais : *Montagnas regaladas.*

M. Galaud communique la traduction d'un chapitre des œuvres de Disraéli.

*Séance du 17 janvier 1877.* — M. Alart lit une notice sur les tableaux et sur les peintures murales de la chapelle de la Conception de l'Eglise Saint-Jean.

Ces travaux exécutés pour le compte de la communauté des prêtres de Perpignan dans les années 1784 et 1785 par Gamelin, peintre de Narbonne, ne furent complétement payés qu'en 1790, par le Directoire du District de Perpignan.

M. l'abbé Delhoste fait une communication du même ordre sur le rétable de cette chapelle de la Conception. En l'année 1584 un artiste de Perpignan, Pierre Barofet, exécuta cette œuvre conçue par le prieur Segui de Saint-Michel-de-Cuxa. Elle coûta la somme de 230 livres (monnaie de Perpignan).

Dans cette séance ont été élus : Directeur, M. Jules de Lamer; Secrétaire, M. Armand Izarn.

*Séance du 21 février 1877.* — M. de Lamer lit plusieurs pièces de vers inédites de Mme Amable Tastu, l'une datée du 20 juin 1818 à Estagel, en réponse à une épître de M. Pierre Batlle de Perpignan, les autres moins importantes écrites à Paris, en 1876. Plusieurs membres rappellent que Mme Amable Tastu a produit dans notre département bon nombre de ses œuvres, notamment : *Consolation, la nuit de Noël, le dernier jour de l'année.*

M. l'abbé Delhoste communique les textes qui lui ont servi dans son travail sur le Rétable de la chapelle de la Conception.

*Séance du 2 mars 1877.* — M. de Lamer, Directeur, ayant donné sa démission, M. Camp est élu par la Section.

*Séance du 21 mars 1877.* — M. Louis Fabre lit une traduction en vers de Juvénal : *la Chute de Sejan.* Cette nouvelle pièce dans laquelle notre poëte reproduit l'énergie et la concision de l'original trouvera sa place au Bulletin de la Société.

*Séance du 25 avril 1877.* — M. Mercadier récite huit fables : *l'Homme et le Sanglier, l'Erable et la Vigne, le Rat et le Chat, le Crabe et le Naturaliste, l'Araignée et les Termites, les Aiguilles d'un Cadran, la Politique des Loups.* Cette riche floraison d'apologues est destinée au Bulletin de la Société.

M. Louis Fabre lit une nouvelle traduction en vers d'Horace : Livre I, Epître I à Mécène : « Le poëte entretient son ami de son goût pour la philosophie. »

M. Mercadier sous cette épigraphe : « *Luxurieuse point ne seras* » lit une œuvre d'imagination dans laquelle le vice qu'il flétrit reçoit un terrible châtiment.

*Séance du 16 mai 1877.* — Sous ce titre : « *Mœurs du Jour : Un jeune homme à la mode* » M. Lassaire lit une composition en vers où le préjugé du duel est éloquemment combattu.

MM. Louis Fabre et Mercadier donnent un heureux essor à la note gaie de leur talent poétique. Le premier lit un conte plein de verve gauloise : *la Trompette du Jugement dernier*. Le second débite deux contes : *les Métamorphoses de l'Amour* et *Une Merveille* qui démontrent que ce n'est pas seulement le Lafontaine des fables que M. Mercadier s'est donné pour modèle.

*Séance du 20 juin 1877*. — M. Lassaire lit une fantaisie en vers dans laquelle la manie des *Dames à l'album* est finement raillée.

M. Louis Fabre lit une nouvelle traduction en vers français. C'est le *Prædium rusticum* de Vanière qui a été cette fois l'objet de ses travaux. L'épisode choisi est celui de « l'*hiver de 1709*. » A cette occasion, M. Camp rappelle les traits principaux de l'œuvre un peu oubliée aujourd'hui du célèbre jésuite. C'est le siècle de Louis XIV qui a eu l'honneur de cette production digne, au jugement d'alors, du siècle d'Auguste. La muse bienveillante de M. Fabre la fait connaître sans effort à une génération qui a quelque peu délaissé la culture des lettres latines.

M. Camp lit à la Section une composition poétique : la *Fraternité*, sujet dont l'actualité est de tous les temps. Déjà Boèce avait dit au v^e siècle de notre ère : « *Heureux les hommes, si l'amour qui conduit les cieux conduisait toutes les âmes?* » Prenant cette idée comme épigraphe, M. Camp lui a donné un développement à la hauteur des idées modernes. Ces strophes dans lesquelles vibre l'amour des hommes ne nous donnent-elles pas la note nouvelle du talent d'un poëte dont

M. Sainte-Beuve a déjà dit : « Toutes ses œuvres sont pleines d'esprit et de littérature? »

*Séance du 18 juillet 1877.* — M. de Lamer fait connaître à l'Assemblée un poëte de Grasse, M. Guérin, par la lecture de plusieurs pièces extrêmement originales, notamment celle intitutée : *A une dame qui avait mangé de l'ail.*

Tirant ensuite de son propre cru M. de Lamer lit deux charmants péchés de jeunesse, l'un : *A un pied qui fait tourner la tête,* l'autre : *Marguerite.*

M. Lassaire peint les dangers de la Grande Ville dans une scène à deux personnages : l'*Abîme sous les fleurs.* Un jeune viveur *Saint-Clair* est arraché à la contagion par son intendant *Marcel* qui le rend au village, à la famille et à l'honneur.

M. Camp lit : *Un lever de soleil à Port-Vendres.* Dans ces vers, inspirés par le culte de l'antiquité et par l'amour de la patrie, le poëte demande à cette mer qui a vu s'écrouler tant d'empires de ne voir jamais la ruine de sa patrie.

## UN CHAPITRE CURIEUX
## DE
## L'HISTOIRE DES BEAUX-ARTS EN ROUSSILLON

# BIOGRAPHIE DE BOHER

Lu en séance publique, dans la grande salle du Musée

Par **M. Léon FABRE DE LLARO**, Archiviste de la Société.

---

Mesdames et Messieurs,

Notre Société, depuis le jour où elle fut fondée par le peintre Perpignanais Capdebos, qui réunit quelques amis sous le nom de Société philomathique, tout en s'adonnant plus particulièrement aux travaux de l'Agriculture, des Sciences et des Lettres, ne s'est jamais désintéressée de ce qui regarde les Beaux-Arts.

Un de ses titres les plus honorables à la reconnaissance publique est même d'avoir formé notre Musée de peinture, en même temps que notre Muséum d'histoire naturelle. De là nos grandes séances dans cette enceinte. Nous sommes, pour ainsi dire, ici, chez nous, et il est convenable, en vous parlant d'œuvres d'art, de vous faire les honneurs de notre maison.

Ainsi avons-nous fait déjà, lors de la dernière distribution de récompenses de la Société, à propos d'une biographie couronnée de notre grand portraitiste Rigaud, composée par le laborieux M. Delamont. Qu'il nous soit permis de le refaire aujourd'hui, en lisant une notice historique sur Boher, le savant sculpteur Roussillonnais, l'auteur du puissant *saint Mathieu* de la paroisse de ce nom, et de la *Vierge* triomphante de La Réal, très-bon professeur, travailleur infatigable, mais d'une bizarrerie de caractère dont nous aurons l'occasion de vous citer plus d'un trait peu connus.

Bien payé de nos recherches si nous parvenons à vous intéresser :

François Boher est né à Villefranche-du-Conflent, en 1771. Fils d'un marbrier, dès ses premières années, il barbouillait avec frénésie ; dans la turbulence de son âge, il piquait du maillet partout, faisait des bonshommes et des ornements, si bien que, tout enfant encore, il avait déjà une petite commande.

De même que Rigaud dut sa fortune à l'intelligent intérêt que porta à son jeune talent le comte de Ros, de même Boher faillit devoir la sienne à un autre gentilhomme, M. de Saint-Sauveur, intendant de la province. Voulant faire fête à M. l'Intendant, dans une de ses visites à Villefranche, le Consul de la ville fit sculpter en bas-relief ses armoiries au jeune Boher. Elles furent si bien reproduites que M. de Saint-Sauveur, tout émerveillé d'en voir le jeune auteur, le souleva de terre, l'embrassa et dit au père attendri : « Désormais cet enfant nous appartient. »

Le jeune artiste fut amené à Perpignan, de là à

Montpellier. Ce ne devait être qu'une étape pour aller à Rome, sous la protection d'un chevalier de Malte et d'un grand vicaire. Mais la Révolution éclata. Il fallut s'arrêter sur la route, à Toulon. Là, à peine ses travaux de dessinateur purent-ils suffire à l'entretien du laborieux adolescent. D'ailleurs les événements devenaient graves. Ses parents le rappelèrent auprès d'eux.

Le seigneur Espagnol comte de Descallar allait se marier à Puycerda, non loin de Villefranche ; le jeune Boher dut aller orner son hôtel, pour le rendre digne des fêtes nuptiales. De là à Barcelone il n'y eut plus qu'un pas. Il y fréquenta l'atelier du maître sculpteur Gorry et y fit des tableaux et portraits, qui, dit-il, dans une lettre à sa mère, lui valaient bien chacun son quadruple ; environ 80 francs. Quel bonheur ! Il pouvait soulager l'infortune de quelques compatriotes ! Mais la jalousie Espagnole veillait, il fut dénoncé comme conspirateur. Voulant alors profiter d'un décret qui déclarait que ne seraient point considérés comme émigrés les Français cultivant les beaux-arts à l'étranger, il s'embarqua pour la France. Une tempête assaillit son navire.

Plus heureux qu'Arago, en pareille circonstance, il ne fut point jeté sur les côtes Barbaresques, mais bien sur celles d'Italie, l'Italie de ses rêves, l'école des grands artistes. Il alla de Gênes à Rome, jusqu'alors le vain objet de ses désirs. Il ne put y séjourner longtemps.

Il revint à Perpignan, néanmoins rêvant toujours voyage. Un mariage d'inclination avec M^lle^ Arnaud, la fille d'un organiste de La Réal, petite-fille d'un collecteur des dîmes, l'y fixa pendant quelques années. Ses talents furent utilisés, il devint professeur à l'école cen-

trale. Mais il se refusait à rester dans sa médiocrité et, pour en sortir, un voyage à Paris lui était, disait-il, indispensable.

L'occasion était tout-à-fait propice. La plupart des chefs-d'œuvres d'Italie avaient été le prix de nos victoires et étaient venus orner le Musée du Louvre. Mais, pour faire ce voyage, il fallait argent et santé, deux choses qui manquaient au pauvre Boher. Deux fois il essaya ses forces, il alla jusqu'à Carcassonne et Toulouse, avec sa jeune femme. Il dut revenir au logis. Cependant ses talents ne l'enrichissaient pas. Sculpteur de grand mérite, dessinateur des plus corrects, il sentait son infériorité en peinture, et, nonobstant, voulait pouvoir dire un jour : « Et moi aussi je suis peintre. »

Comment y parvenir? C'était en l'an 1811. La guerre d'Espagne n'avait pas encore produit ses mauvais résultats, le roi de Rome venait de naître, la campagne de Russie n'avait pas commencé. Aucun signe certain n'annonçait la chute prochaine du puissant Empire. C'était le moment ou jamais de se décider. Boher prit son courage à deux mains, et, malgré toutes les difficultés, avec sa ténacité Roussillonnaise, il réalisa son projet.

Il ne pouvait certes disposer de grandes ressources; s'il ne les alimentait point, elles seraient vite épuisées. Que fit-il? Il humilia, rapetissa son amour-propre d'artiste, se munit d'abord de provisions pour vivoter, autant que possible, sans le secours d'autrui; puis, emporta dans ses bagages, outre ses compositions ou projets sur le papier, des échantillons de stuc imitant divers marbres et dont il avait le secret. Arrivé à Narbonne, il réunit des ouvriers plâtriers, et, moyennant finance,

après une souscription collective, il leur communiqua, en diverses leçons, cette utile découverte. A Carcassonne, à Béziers, à Pézenas, à Montpellier et à Nîmes, à chaque étape, même manége. Ainsi se forma peu à peu, à l'aide de privations de toutes sortes, un petit pécule, tout juste suffisant. Mais au prix de combien de mésaventures !

C'est une Odyssée navrante que ce voyage : Ici, le maître plâtrier qui le loge, d'une avarice sordide, tout riche qu'il est, refuse lui-même de souscrire. Là, on le traite de vil intrigant et de mauvais charlatan. Ailleurs, les *épouses* des plâtriers, écrit-il naïvement, qui tiennent le cordon de la bourse, s'opposent à la souscription de leurs maris. Miné par les soucis, l'infortuné artiste tombe malade et est menacé de perdre la vue, son véritable gagne-pain. Il ne respira qu'à Lyon, où les ouvriers, dit-il, furent moins méfiants et plus intelligents de leurs véritables intérêts. Arrivé là, d'ailleurs, il n'avait plus que cinq jours de *diligence* à faire pour se rendre à la capitale.

Enfin, il y aborde et se hâte d'aller au Louvre. Il est saisi d'admiration devant la *Transfiguration* de Raphaël, prend la chaise du gardien, monte dessus, et baise le buste du grand maître qui se trouvait à côté. Le gardien de la salle, le prenant pour un fou, court à lui et veut l'arrêter. Mais on s'explique. Cette folie n'était que d'un moment. C'était de l'enthousiasme.

Après avoir salué ses chers Raphaël, Le Titien, Le Corrége, Michel-Ange et les autres anciens maîtres, Boher, sans perdre de temps, va rendre visite aux maîtres du jour, à David, le plus illustre de tous, puis à tous ces artistes de mérite : Guérin, Gros, Gérard,

Girodet-Trioson. Le premier jour, on l'accueillit de tous côtés, avec des compliments chaleureux, félicitations de politesse (1).

Enivré de cet encens, Boher trouve, en effet, beaucoup d'analogie entre son talent et le génie de ces maîtres, se félicite lui-même d'avoir pris la bonne voie. Il eut même, un moment, l'idée de se fixer à Paris, pour parvenir lui aussi à une grande renommée.

Mais peu à peu, revenu de son premier éblouissement, il réfléchit aux inconvénients de la vie Parisienne et surtout de la vie d'artiste, à la rareté des lettres qui mettaient plus de dix jours à venir de Perpignan, à l'éloignement de sa femme à qui, son portrait devant les yeux, il écrivait tendrement : « Sans toi plus ne m'est rien, « rien ne m'est plus ; » langage de cœur que paraissait, soit dit en passant, peu comprendre sa jeune compagne.

Aussi, fut-ce jalousie ou un autre sentiment subit, brusquement il quitta la grande ville.

Les deux hommes qui y faisaient, à cette époque, le plus d'honneur au Roussillon, Arago et Dom Brial, l'avaient convié à aller les voir. Il s'était logé au quartier latin, à deux pas de la demeure de Dom Brial, rue Servandoni, et non loin de l'Observatoire, où était Arago. L'un lui écrivit de sa plume fine et serrée, sur un petit bout de papier, à la manière d'un annotateur, ancien Bénédictin ; l'autre de sa belle écriture, ample, large, franche et nette comme son génie et son caractère. Rien n'y fit, il partit sans voir ces deux illustres compatriotes,

(1) Boher prétend, dans un de ses ouvrages, que David, en voyant ses esquisses, s'écria : « Quel malheur que ces talents et cette étude « végètent, soient ignorés et perdus dans un coin du monde ! »

malgré toute la cordialité caressante de la lettre de l'astronome.

C'était un véritable misanthrope. Il y avait tout un contraste d'allure et de talent entre lui et son rival Maurin qui se trouvait professeur de dessin et peintre, comme lui, à Perpignan, bien qu'originaire de Narbonne.

Maurin était surtout coloriste, s'occupant peu des muscles et des articulations, dans ses tableaux, peintre léger de l'école du XVIIIe siècle plutôt que de la nouvelle école classique de David. Boher, au contraire, était tout muscle, nerf, noblesse, correction et rigueur classiques, dans sa peinture, comme s'il sculptait; il détestait la manière des Boucher et des Vanloo, les traitait d'ignorants et d'illettrés, et ne jurait que par l'auteur du Déluge et par celui des Sabines.

Le premier était affable, sociable, ne se parant point de son art comme d'un sacerdoce. Il aimait à rire, désarmait ainsi la critique et protraiturait gaiement ses amis, tantôt isolément, flattant leur originalité ou leurs caprices; tantôt, en groupes pittoresques, comme dans son paysage de la fête de *Consolation,* que nous pouvons voir ici même. Le second, Boher, compassé, majestueux, ne parlait que style et forme. Un de ses anciens amis l'avait-il un peu critiqué, il s'indignait en prose, en vers et en peinture; il caricaturait le visage et le maintien de son contradicteur, et, dans son tableau de *La Cène,* de la paroisse la Réal, en faisait le plus atroce des Judas.

Avec de pareils procédés, il ne pouvait guère rester lié qu'avec des personnes aussi graves que lui, comme le poëte Carbonnell, qui fut professeur à notre Collége,

ou bien des personnes au cœur excellent, paternel et modeste, comme le chanoine Vialar, qui refusa un évêché.

Aussi, Maurin, toujours bonhomme et sans prétention, avait partout des amis. Boher, tour à tour agaçant par ses airs solennels ou agacé par des résistances, quelquefois injustes, voyait partout des ennemis.

Malgré cette rivalité, notre Alceste finit par se faire une position moins gênée à Perpignan. Les autorités départementales et municipales de la Restauration le protégeaient. Il eut, dans diverses églises et maisons particulières, pour divers établissements : théâtre, palais de justice, etc., quelques commandes. Mais, si l'on voulait rester son ami, il fallait le louer. Il ne se conformait pas au précepte de Boileau, il accueillait les conseils comme des satires.

Son œuvre durable, ses sculptures, méritaient certes peu de reproches : la tête, la pose, les extrémités de son *saint Mathieu* rappellent, d'un peu loin, il est vrai, le *Moïse* de Michel-Ange. Le *Christ*, de Saint-Laurent-de-Cerdans, le *Ressuscité*, d'Arles-sur-Tech, sont des œuvres qui se recommandent par leurs qualités plastiques, des études académiques admirables ; la Vierge de l'*Assomption* de la Réal est bien supérieure à toutes les Vierges qu'il a peintes.

N'importe. Esprit plein de contradiction, il négligea, dans la plus grande partie de sa vie, la sculpture pour la peinture, et s'exalta pour des compositions très-médiocres en ce genre, qui veut une habile souplesse de pinceau. Le dessin est toujours respecté, les détails d'anatomie sont d'une vérité parfaite. Mais le peintre est trop sculpteur et il ne serait guère goûté aujourd'hui que,

comme le pratique notre si estimé compatriote Oliva, l'on cherche, tout au contraire, à être coloriste et délicat, même dans la sculpture.

Cependant, parmi les tableaux de Boher, je ne dirai pas les plus connus, mais les moins ignorés, on peut citer l'Allégorie, qu'il peignit pour célébrer la *Paix d'Amiens*.

L'histoire de ce tableau participe beaucoup de ce caractère de bizarrerie, qui se reflète, sous une forme si dominante, dans la vie de notre peintre. Et d'abord il faudrait citer la brochure, une des raretés typographiques de notre Bibliothèque publique, que Boher fit imprimer chez Pourtet et Ay, Place de la Loge, à Perpignan. Elle rend compte, avec le plus minutieux enthousiasme, de l'œuvre et des qualités que l'auteur a voulu lui donner : peinture, dessin, idéal, expression et grâce, c'est par là que brillent les plus beaux tableaux de Raphaël. L'auteur veut toujours suivre les traces de ce grand modèle; il dédaigne le splendide coloris du Corrège et du Titien. Il demande qu'on revoie plusieurs fois cette composition, pour en saisir toutes les beautés; que, surtout, on n'y critique point le nu, qui est la première condition d'un tableau allégorique. Il a eu l'intention, dit-il, de travailler pour la postérité, il a fermé l'oreille aux clameurs des partis et tourné le dos aux préjugés. Il passe ensuite à la description :

*A Jove principium.* On voit en effet Jupiter et le zodiaque dominer tous les groupes. Et puis combien de figures mythologiques! Auxquelles il faut joindre des personnages allégoriques : la Paix, la Science, l'Agriculture, l'Abondance et le Commerce! Que sais-je! Rarement collection plus complète parut dans un tableau.

Bonaparte lui-même est un Génie, placé entre les Nationalités de la République Française et de l'Angleterre !

Tant de Divinités n'ont pu protéger cette œuvre contre l'oubli. Plusieurs fois proposée, elle a été plusieurs fois refusée par des villes et des particuliers, et, malgré tout, ce tableau était resté entre les mains de la veuve de Boher. Celle-ci, enfin, le lègua à Napoléon III, par un testament olographe, fait peu de mois avant son décès, en 1859. Cette originalité aurait dû faire sortir de l'ombre cette œuvre peu chanceuse. Point du tout. L'oubli s'est attaché au legs lui-même, qui n'a été révélé dernièrement que par un acte d'huissier et un référé.

Des splendeurs glorieuses de l'Olympe à la poudre du greffe, la chûte a été profonde. Conclusion bien amère : La malheureuse toile, toujours dédaignée, renvoyée et rejetée dans son obscurité, n'a pas même, aujourd'hui, de propriétaire et constitue un simple dépôt, laissé à l'héritier de la veuve de l'artiste.

Un tableau esquissé de Boher qui ne manque pas de mérite est un grand dessin à l'encre de Chine, représentant les horreurs de la guerre. Mais il a encore eu un malheur, il est resté inachevé.

Il faut citer, par dessus tout, une Assomption aussi non terminée, qui a plus d'harmonie et un jet de pinceau plus séduisant que les autres compositions du peintre Roussillonnais. Il prétend, dans sa correspondance, en avoir soumis le projet au jugement du sculpteur Chinard, de David et de Girodet, et il paraît qu'ils l'avaient unanimement engagé à en faire un tableau.

Sur cette composition, à Perpignan, au contraire, il lui fut adressé quelques critiques. C'est regrettable.

irascible Boher s'en formalisa tout-à-fait; il laissa l'œuvre inachevée, et, ce qui est de la dernière bizarrerie, il écrivit derrière la toile ces mots qui dépeignent bien son caractère par trop original : « Artiste qui vois « mon ouvrage, tremble de t'élever au sublime, l'ingra- « titude, l'injustice et la mort t'attendent. Après avoir « vu la *Transfiguration* de Raphaël, j'ai voulu faire mon « chef-d'œuvre de peinture. Mais l'envie fit tomber le « pinceau de mes mains, à la fin de l'ébauche et (il veut « marquer l'époque) de l'année 1819. »

Quoiqu'il en soit de ces originalités, la municipalité de la ville agirait patriotiquement en sauvant de l'oubli quelques-unes de ces œuvres et des dessins faits à la perfection, qui sont encore dans le portefeuille d'un élève de Boher. D'autres ont été déjà acquis par des particuliers et par l'administration des Beaux-Arts pour les collections centrales de Paris.

Un *saint Jacques* que possède notre confrère M. Bédos, le généreux donateur de plusieurs des riches esquisses de notre Musée, est aussi une œuvre remarquable par l'énergie des lignes. Comme dans les sculptures, les mains, la tête sont admirables.

Il ne faut pas oublier, non plus, les quatre tableaux, dignes d'attention, représentant le *Martyre des saints Abdon et Sennen*, qui sont à l'église d'Arles-sur-Tech. Boher eut le soin d'en faire imprimer une notice explicative.

Telle est l'œuvre artistique de notre peintre-sculpteur. Mais il eut la prétention de faire aussi œuvre littéraire.

Il tenait au titre d'architecte, il le mérita par ses travaux à la porte d'Espagne, par divers projets de

construction, et surtout par les leçons qu'il professa, ici-même, pour les ouvriers de la ville, dans une école gratuite dont la municipalité lui confia la direction.

Ces leçons imprimées, quoique laissant à désirer sous le rapport du style, même aujourd'hui, ne manquent point d'intérêt (1).

Quant au titre de poëte, il le mérita peu, bien qu'il ait composé des odes, des satires, des épîtres et dialogues. Il se vantait comme Oronte d'avoir mis peu de temps à les faire, il se vantait aussi d'avoir dépassé le nombre des satires de Boileau. Mais qu'est-ce que cela prouve? La vanité de l'homme.

Voici, du reste, un échantillon de sa facture : *le dialogue de la peinture et de la sculpture* débute ainsi :

Ah! te voilà Peinture, où vas-tu, ce matin,
Avec ce pas rapide, avec cet air hautain?
On dirait, te voyant si brillante et si fière,
Que tu dictes des lois à la Nature entière.

Le dernier vers est bon. Mais que dire de la naïveté des trois autres!

Dans les satires il y a plus d'entrain et de tact. Quelquefois le vers de Juvénal a raison : *Facit indignatio versum.* Mais c'est rare, et Girodet-Trioson rendit à Boher un bien mauvais service, en citant un de ses vers satiriques dans une lettre qu'il lui écrivit en 1817. Boher en fut tout glorieux.

(1) Boher dédia cet ouvrage aux Membres de l'Administration municipale, créateurs de l'école. Dans sa reconnaissance, il en publia les noms. Nous y remarquons ceux de plusieurs des fondateurs de la Société d'Agriculture et des Arts d'alors : MM. Louis de Bonnefoi, Joseph Calmètes, Joseph Lazerme, François de Llaro de Cellès, Jean Massot, Jean Méric, Sylvestre Vilallongue, etc.

A propos de cette lettre, quelques personnes se firent un malin plaisir de contrarier Boher, qui en parlait à tout venant. Que fit notre excentrique? Il déposa cette lettre dans une Étude de notaire, en l'Étude de M[e] Casteillo, son ami, pour que l'on ne pût jamais en contester l'authenticité.

Ce trait dépeint l'homme. Mais quels que fussent ses défauts, il convient de lui être très reconnaissant des services qu'il a rendus au pays; il fit beaucoup pour la culture des arts, qui, jadis, avaient eu tant d'éclat en Roussillon. Les beaux rétables de nos églises, les cloîtres d'Elne, d'Arles et de Saint-Génis, les ruines de Serrabone et de Saint-Michel-de-Cuxa et les autres richesses artistiques qui ont attiré, il y a quelques années, la judicieuse attention des Membres de la Société archéologique de France sont là pour l'attester.

Boher aurait pu rester en Espagne, il préféra sa patrie, où cependant, nous l'avons vu, il devait trouver moins de ressources; il fit tous ses efforts pour y élever le niveau du goût des choses de l'esprit. Il ne fut étranger à aucun des projets qui se sont réalisés, pendant sa vie ou depuis, d'une Ecole des arts, d'un Musée, d'une Société savante. Il fit partie de celle des arts et du commerce qui s'éclipsa, peu après sa fondation, pour faire place à la nôtre. Quand Madame Amable Tastu, le brillant auteur de l'hymne de *Consolation*, du chant de *la veille de Noël* et de cette belle poésie méditative *Le dernier jour de l'Année* composés à Perpignan, séjourna quelque temps en notre ville, Boher salua sa venue d'une de ses phrases les plus sonores où retentirent les mots de conquête, de Muse et des rives de la

Seine. Quand M. Tastu, le mari de la femme poëte, le donateur de notre buste de Rigaud, offrit patriotiquement à sa ville natale l'occasion d'acquérir le majestueux portrait en pied du *Cardinal de Bouillon ouvrant l'Année Sainte*, Boher engagea fort la municipalité à la saisir avec empressement. Nous avons raconté ailleurs comment il put sauver aussi pour son pays l'original du *Christ* de Rigaud.

On pourrait citer de lui des articles de revues et de journaux, où il sut quitter son ton généralement déclamatoire, et qui dénotent un jugement sain, un dévouement au progrès des arts et une fécondité d'imagination, apanage des grands artistes.

Quand il mourut, encore jeune, en 1825, ce fut un deuil pour tous ceux qui étaient attachés à l'honneur du Roussillon. Des amis lui élevèrent un petit monument au cimetière de notre ville. Vous demanderez quels étaient ces amis. L'inscription va le dire. Elle porte : *A Boher ses élèves reconnaissants*. Quel plus bel éloge pour un ancien maître !

Cette lecture m'amène tout naturellement à rappeler que le peintre M. Rocafort, notre confrère, est un de ceux qui ont repris, avec le plus de zèle et d'énergie, l'œuvre, un temps interrompue, de Boher, consacrée à l'instruction des classes ouvrières. Comme lui, il a la patriotique ambition de former une génération forte, qui non-seulement connaisse les principes des arts mécaniques, mais qui soit aussi imbue d'une teinture des beaux-arts. Le professeur a été déjà récompensé par l'admission, à la grande Ecole des Beaux-Arts de Paris, de plusieurs élèves de son école gratuite. La Société a voulu qu'il

ntre les mains de M. Rocafort, une mar- distinction et en même temps un gage ollicitude pour les classes laborieuses, et é au professenr une Médaille d'argent grand

ppartient en effet à notre Société, maintenant que t concourt pour seconder ses efforts, de ne pas oublier le devoir des Sociétés savantes, des grandes agrégations de citoyens, des Villes et des Départements. Ce devoir n'est-il pas de remplacer, dans la limite de leurs ressources, l'ancienne munificence de gentilshommes, priviligiés des dons de l'intelligence et de la fortune, tels que le comte de Ros et l'intendant de Saint-Sauveur, qui aspiraient à susciter, d'au milieu de la foule, des talents de premier ordre comme celui de Rigaud, ou d'un ordre un peu moindre, il est vrai, comme celui de Boher?

## OUVRAGES PUBLIÉS PAR BOHER.

Boher, peintre, statuaire, architecte, ex-professeur de Dessin à l'Ecole Centrale de Perpignan, et Membre de l'ancienne Société littéraire de la même ville, Directeur de l'Ecole de Dessin et d'Architecture, Membre de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce des Pyrénées-Orientales, Associé de la Société Royale de Narbonne, etc. (ainsi se désigne-t-il souvent en tête de ses publications), fit imprimer les ouvrages et brochures ci-après :

*Discours sur l'étude du dessin et de la peinture.*

*Description d'un tableau représentant la Paix d'Amiens.*

*Description de quatre tableaux représentant quatre époques de la vie des saints Abdon et Sennen, patrons d'Arles en Roussillon.* 1816, Perpignan.

*Leçons de l'Ecole gratuite de Dessin et d'Architecture de la ville de Perpignan.* 1er volume, Perpignan, 1819 et 1820.

*Leçons, etc. Ouvrages sur le beau idéal, sur le beau sublime, dans l'art du peintre et du statuaire. Réponse au Mémoire* de *M. Emeric-David.* Tome second, Narbonne, 1822.

*Les arts vengés, réponse à l'Ode de Lebrun.* Perpignan, 1820.

*Dialogue entre la peinture et la sculpture.* Perpignan, 1820.

*Epître à Canova. Lettre de ce grand artiste. Correspondance avec Girodet-Trioson. Epître aux parents et amis de Canova.* Perpignan, 1822.

*Poésies de François Boher, Satires,* 1re livraison, Perpignan. — *Satires. Epître à Michel-Ange.* Toulouse, 1822.

*Poésies, etc. Impromptu. Epître. Discours. — Essais sur l'Ode. Odes.* Perpignan et Toulouse, 1823.

*Poésies, etc. Odes.* 3e livraison. Narbonne, 1825.



# HORACE

## LIVRE I. — ÉPITRE I.

Traduction de **M. Louis FABRE**, Secrétaire-général de la Société.

## A MÉCÈNE

### IL L'ENTRETIENT DE SON GOUT POUR LA PHILOSOPHIE.

Doux ami, que ma muse a chanté le premier,
Pour qui doit de mon cœur jaillir l'accent dernier,
Tu veux donc aujourd'hui rejeter dans l'arène
Celui que l'on y vit si longtemps, ô Mécène !
Et que par le fleuret on croyait affranchi.
Mes ans se sont accrus, mon esprit a fléchi.
Dans le temple d'Hercule ayant fixé ses armes,
Véjanus du repos aux champs goûte les charmes,
Sans venir dans le cirque invoquer, aux abois,
L'indulgence du peuple imploré tant de fois.
Et moi-même j'entends souvent à mon oreille
Une voix qui me dit : La raison te conseille ;
Détèle sans retard ton coursier chargé d'ans,
De crainte qu'il ne bronche et ne batte des flancs,

ou bien des personnes au cœur excellent, paternel et modeste, comme le chanoine Vialar, qui refusa un évêché.

Aussi, Maurin, toujours bonhomme et sans prétention, avait partout des amis. Boher, tour à tour agaçant par ses airs solennels ou agacé par des résistances, quelquefois injustes, voyait partout des ennemis.

Malgré cette rivalité, notre Alceste finit par se faire une position moins gênée à Perpignan. Les autorités départementales et municipales de la Restauration le protégeaient. Il eut, dans diverses églises et maisons particulières, pour divers établissements : théâtre, palais de justice, etc., quelques commandes. Mais, si l'on voulait rester son ami, il fallait le louer. Il ne se conformait pas au précepte de Boileau, il accueillait les conseils comme des satires.

Son œuvre durable, ses sculptures, méritaient certes peu de reproches : la tête, la pose, les extrémités de son *saint Mathieu* rappellent, d'un peu loin, il est vrai, le *Moïse* de Michel-Ange. Le *Christ*, de Saint-Laurent-de-Cerdans, le *Ressuscité*, d'Arles-sur-Tech, sont des œuvres qui se recommandent par leurs qualités plastiques, des études académiques admirables ; la Vierge de l'*Assomption* de la Réal est bien supérieure à toutes les Vierges qu'il a peintes.

N'importe. Esprit plein de contradiction, il négligea, dans la plus grande partie de sa vie, la sculpture pour la peinture, et s'exalta pour des compositions très-médiocres en ce genre, qui veut une habile souplesse de pinceau. Le dessin est toujours respecté, les détails d'anatomie sont d'une vérité parfaite. Mais le peintre est trop sculpteur et il ne serait guère goûté aujourd'hui que,

comme le pratique notre si estimé compatriote Oliva, l'on cherche, tout au contraire, à être coloriste et délicat, même dans la sculpture.

Cependant, parmi les tableaux de Boher, je ne dirai pas les plus connus, mais les moins ignorés, on peut citer l'Allégorie, qu'il peignit pour célébrer la *Paix d'Amiens*.

L'histoire de ce tableau participe beaucoup de ce caractère de bizarrerie, qui se reflète, sous une forme si dominante, dans la vie de notre peintre. Et d'abord il faudrait citer la brochure, une des raretés typographiques de notre Bibliothèque publique, que Boher fit imprimer chez Pourtet et Ay, Place de la Loge, à Perpignan. Elle rend compte, avec le plus minutieux enthousiasme, de l'œuvre et des qualités que l'auteur a voulu lui donner : peinture, dessin, idéal, expression et grâce, c'est par là que brillent les plus beaux tableaux de Raphaël. L'auteur veut toujours suivre les traces de ce grand modèle; il dédaigne le splendide coloris du Corrège et du Titien. Il demande qu'on revoie plusieurs fois cette composition, pour en saisir toutes les beautés; que, surtout, on n'y critique point le nu, qui est la première condition d'un tableau allégorique. Il a eu l'intention, dit-il, de travailler pour la postérité, il a fermé l'oreille aux clameurs des partis et tourné le dos aux préjugés. Il passe ensuite à la description :

*A Jove principium*. On voit en effet Jupiter et le zodiaque dominer tous les groupes. Et puis combien de figures mythologiques! Auxquelles il faut joindre des personnages allégoriques : la Paix, la Science, l'Agriculture, l'Abondance et le Commerce! Que sais-je! Rarement collection plus complète parut dans un tableau.

ou bien des personnes au cœur excellent, paternel et modeste, comme le chanoine Vialar, qui refusa un évêché.

Aussi, Maurin, toujours bonhomme et sans prétention, avait partout des amis. Boher, tour à tour agaçant par ses airs solennels ou agacé par des résistances, quelquefois injustes, voyait partout des ennemis.

Malgré cette rivalité, notre Alceste finit par se faire une position moins gênée à Perpignan. Les autorités départementales et municipales de la Restauration le protégeaient. Il eut, dans diverses églises et maisons particulières, pour divers établissements : théâtre, palais de justice, etc., quelques commandes. Mais, si l'on voulait rester son ami, il fallait le louer. Il ne se conformait pas au précepte de Boileau, il accueillait les conseils comme des satires.

Son œuvre durable, ses sculptures, méritaient certes peu de reproches : la tête, la pose, les extrémités de son *saint Mathieu* rappellent, d'un peu loin, il est vrai, le *Moïse* de Michel-Ange. Le *Christ*, de Saint-Laurent-de-Cerdans, le *Ressuscité*, d'Arles-sur-Tech, sont des œuvres qui se recommandent par leurs qualités plastiques, des études académiques admirables ; la Vierge de l'*Assomption* de la Réal est bien supérieure à toutes les Vierges qu'il a peintes.

N'importe. Esprit plein de contradiction, il négligea, dans la plus grande partie de sa vie, la sculpture pour la peinture, et s'exalta pour des compositions très-médiocres en ce genre, qui veut une habile souplesse de pinceau. Le dessin est toujours respecté, les détails d'anatomie sont d'une vérité parfaite. Mais le peintre est trop sculpteur et il ne serait guère goûté aujourd'hui que,

comme le pratique notre si estimé compatriote Oliva, l'on cherche, tout au contraire, à être coloriste et délicat, même dans la sculpture.

Cependant, parmi les tableaux de Boher, je ne dirai pas les plus connus, mais les moins ignorés, on peut citer l'Allégorie, qu'il peignit pour célébrer la *Paix d'Amiens*.

L'histoire de ce tableau participe beaucoup de ce caractère de bizarrerie, qui se reflète, sous une forme si dominante, dans la vie de notre peintre. Et d'abord il faudrait citer la brochure, une des raretés typographiques de notre Bibliothèque publique, que Boher fit imprimer chez Pourtet et Ay, Place de la Loge, à Perpignan. Elle rend compte, avec le plus minutieux enthousiasme, de l'œuvre et des qualités que l'auteur a voulu lui donner : peinture, dessin, idéal, expression et grâce, c'est par là que brillent les plus beaux tableaux de Raphaël. L'auteur veut toujours suivre les traces de ce grand modèle; il dédaigne le splendide coloris du Corrège et du Titien. Il demande qu'on revoie plusieurs fois cette composition, pour en saisir toutes les beautés; que, surtout, on n'y critique point le nu, qui est la première condition d'un tableau allégorique. Il a eu l'intention, dit-il, de travailler pour la postérité, il a fermé l'oreille aux clameurs des partis et tourné le dos aux préjugés. Il passe ensuite à la description :

*A Jove principium.* On voit en effet Jupiter et le zodiaque dominer tous les groupes. Et puis combien de figures mythologiques! Auxquelles il faut joindre des personnages allégoriques : la Paix, la Science, l'Agriculture, l'Abondance et le Commerce! Que sais-je! Rarement collection plus complète parut dans un tableau.

ou bien des personnes au cœur excellent, paternel et modeste, comme le chanoine Vialar, qui refusa un évêché.

Aussi, Maurin, toujours bonhomme et sans prétention, avait partout des amis. Boher, tour à tour agaçant par ses airs solennels ou agacé par des résistances, quelquefois injustes, voyait partout des ennemis.

Malgré cette rivalité, notre Alceste finit par se faire une position moins gênée à Perpignan. Les autorités départementales et municipales de la Restauration le protégeaient. Il eut, dans diverses églises et maisons particulières, pour divers établissements : théâtre, palais de justice, etc., quelques commandes. Mais, si l'on voulait rester son ami, il fallait le louer. Il ne se conformait pas au précepte de Boileau, il accueillait les conseils comme des satires.

Son œuvre durable, ses sculptures, méritaient certes peu de reproches : la tête, la pose, les extrémités de son *saint Mathieu* rappellent, d'un peu loin, il est vrai, le *Moïse* de Michel-Ange. Le *Christ*, de Saint-Laurent-de-Cerdans, le *Ressuscité*, d'Arles-sur-Tech, sont des œuvres qui se recommandent par leurs qualités plastiques, des études académiques admirables ; la Vierge de l'*Assomption* de la Réal est bien supérieure à toutes les Vierges qu'il a peintes.

N'importe. Esprit plein de contradiction, il négligea, dans la plus grande partie de sa vie, la sculpture pour la peinture, et s'exalta pour des compositions très-médiocres en ce genre, qui veut une habile souplesse de pinceau. Le dessin est toujours respecté, les détails d'anatomie sont d'une vérité parfaite. Mais le peintre est trop sculpteur et il ne serait guère goûté aujourd'hui que,

comme le pratique notre si estimé compatriote Oliva, l'on cherche, tout au contraire, à être coloriste et délicat, même dans la sculpture.

Cependant, parmi les tableaux de Boher, je ne dirai pas les plus connus, mais les moins ignorés, on peut citer l'Allégorie, qu'il peignit pour célébrer la *Paix d'Amiens*.

L'histoire de ce tableau participe beaucoup de ce caractère de bizarrerie, qui se reflète, sous une forme si dominante, dans la vie de notre peintre. Et d'abord il faudrait citer la brochure, une des raretés typographiques de notre Bibliothèque publique, que Boher fit imprimer chez Pourtet et Ay, Place de la Loge, à Perpignan. Elle rend compte, avec le plus minutieux enthousiasme, de l'œuvre et des qualités que l'auteur a voulu lui donner : peinture, dessin, idéal, expression et grâce, c'est par là que brillent les plus beaux tableaux de Raphaël. L'auteur veut toujours suivre les traces de ce grand modèle; il dédaigne le splendide coloris du Corrège et du Titien. Il demande qu'on revoie plusieurs fois cette composition, pour en saisir toutes les beautés; que, surtout, on n'y critique point le nu, qui est la première condition d'un tableau allégorique. Il a eu l'intention, dit-il, de travailler pour la postérité, il a fermé l'oreille aux clameurs des partis et tourné le dos aux préjugés. Il passe ensuite à la description :

*A Jove principium.* On voit en effet Jupiter et le zodiaque dominer tous les groupes. Et puis combien de figures mythologiques! Auxquelles il faut joindre des personnages allégoriques : la Paix, la Science, l'Agriculture, l'Abondance et le Commerce! Que sais-je! Rarement collection plus complète parut dans un tableau.

M. Sainte-Beuve a déjà dit : « Toutes ses œuvres sont pleines d'esprit et de littérature? »

*Séance du 18 juillet 1877.* — M. de Lamer fait connaître à l'Assemblée un poëte de Grasse, M. Guérin, par la lecture de plusieurs pièces extrêmement originales, notamment celle intitutée : *A une dame qui avait mangé de l'ail.*

Tirant ensuite de son propre cru M. de Lamer lit deux charmants péchés de jeunesse, l'un : *A un pied qui fait tourner la tête,* l'autre : *Marguerite.*

M. Lassaire peint les dangers de la Grande Ville dans une scène à deux personnages : l'*Abîme sous les fleurs.* Un jeune viveur *Saint-Clair* est arraché à la contagion par son intendant *Marcel* qui le rend au village, à la famille et à l'honneur.

M. Camp lit : *Un lever de soleil à Port-Vendres.* Dans ces vers, inspirés par le culte de l'antiquité et par l'amour de la patrie, le poëte demande à cette mer qui a vu s'écrouler tant d'empires de ne voir jamais la ruine de sa patrie.

# UN CHAPITRE CURIEUX
# DE
# L'HISTOIRE DES BEAUX-ARTS EN ROUSSILLON

# BIOGRAPHIE DE BOHER

LU EN SÉANCE PUBLIQUE, DANS LA GRANDE SALLE DU MUSÉE

Par **M. Léon FABRE DE LLARO**, Archiviste de la Société.

---

MESDAMES ET MESSIEURS,

Notre Société, depuis le jour où elle fut fondée par le peintre Perpignanais Capdebos, qui réunit quelques amis sous le nom de Société philomathique, tout en s'adonnant plus particulièrement aux travaux de l'Agriculture, des Sciences et des Lettres, ne s'est jamais désintéressée de ce qui regarde les Beaux-Arts.

Un de ses titres les plus honorables à la reconnaissance publique est même d'avoir formé notre Musée de peinture, en même temps que notre Muséum d'histoire naturelle. De là nos grandes séances dans cette enceinte. Nous sommes, pour ainsi dire, ici, chez nous, et il est convenable, en vous parlant d'œuvres d'art, de vous faire les honneurs de notre maison.

M. Sainte-Beuve a déjà dit : « Toutes ses œuvres sont pleines d'esprit et de littérature? »

*Séance du 18 juillet 1877.* — M. de Lamer fait connaître à l'Assemblée un poëte de Grasse, M. Guérin, par la lecture de plusieurs pièces extrêmement originales, notamment celle intitutée : *A une dame qui avait mangé de l'ail.*

Tirant ensuite de son propre cru M. de Lamer lit deux charmants péchés de jeunesse, l'un : *A un pied qui fait tourner la tête,* l'autre : *Marguerite.*

M. Lassaire peint les dangers de la Grande Ville dans une scène à deux personnages : l'*Abîme sous les fleurs.* Un jeune viveur *Saint-Clair* est arraché à la contagion par son intendant *Marcel* qui le rend au village, à la famille et à l'honneur.

M. Camp lit : *Un lever de soleil à Port-Vendres.* Dans ces vers, inspirés par le culte de l'antiquité et par l'amour de la patrie, le poëte demande à cette mer qui a vu s'écrouler tant d'empires de ne voir jamais la ruine de sa patrie.

## UN CHAPITRE CURIEUX
## DE
## L'HISTOIRE DES BEAUX-ARTS EN ROUSSILLON

# BIOGRAPHIE DE BOHER

Lu en séance publique, dans la grande salle du Musée

Par M. Léon FABRE DE LLARO, Archiviste de la Société.

---

Mesdames et Messieurs,

Notre Société, depuis le jour où elle fut fondée par le peintre Perpignanais Capdebos, qui réunit quelques amis sous le nom de Société philomathique, tout en s'adonnant plus particulièrement aux travaux de l'Agriculture, des Sciences et des Lettres, ne s'est jamais désintéressée de ce qui regarde les Beaux-Arts.

Un de ses titres les plus honorables à la reconnaissance publique est même d'avoir formé notre Musée de peinture, en même temps que notre Muséum d'histoire naturelle. De là nos grandes séances dans cette enceinte. Nous sommes, pour ainsi dire, ici, chez nous, et il est convenable, en vous parlant d'œuvres d'art, de vous faire les honneurs de notre maison.

M. Sainte-Beuve a déjà dit : « Toutes ses œuvres sont pleines d'esprit et de littérature? »

*Séance du 18 juillet 1877.* — M. de Lamer fait connaître à l'Assemblée un poëte de Grasse, M. Guérin, par la lecture de plusieurs pièces extrêmement originales, notamment celle intitutée : *A une dame qui avait mangé de l'ail.*

Tirant ensuite de son propre cru M. de Lamer lit deux charmants péchés de jeunesse, l'un : *A un pied qui fait tourner la tête,* l'autre : *Marguerite.*

M. Lassaire peint les dangers de la Grande Ville dans une scène à deux personnages : l'*Abîme sous les fleurs.* Un jeune viveur *Saint-Clair* est arraché à la contagion par son intendant *Marcel* qui le rend au village, à la famille et à l'honneur.

M. Camp lit : *Un lever de soleil à Port-Vendres.* Dans ces vers, inspirés par le culte de l'antiquité et par l'amour de la patrie, le poëte demande à cette mer qui a vu s'écrouler tant d'empires de ne voir jamais la ruine de sa patrie.

# UN CHAPITRE CURIEUX
# DE
# L'HISTOIRE DES BEAUX-ARTS EN ROUSSILLON

# BIOGRAPHIE DE BOHER

LU EN SÉANCE PUBLIQUE, DANS LA GRANDE SALLE DU MUSÉE

Par M. Léon FABRE DE LLARO, Archiviste de la Société.

---

MESDAMES ET MESSIEURS,

Notre Société, depuis le jour où elle fut fondée par le peintre Perpignanais Capdebos, qui réunit quelques amis sous le nom de Société philomathique, tout en s'adonnant plus particulièrement aux travaux de l'Agriculture, des Sciences et des Lettres, ne s'est jamais désintéressée de ce qui regarde les Beaux-Arts.

Un de ses titres les plus honorables à la reconnaissance publique est même d'avoir formé notre Musée de peinture, en même temps que notre Muséum d'histoire naturelle. De là nos grandes séances dans cette enceinte. Nous sommes, pour ainsi dire, ici, chez nous, et il est convenable, en vous parlant d'œuvres d'art, de vous faire les honneurs de notre maison.

## SONNETS.

---

### Les Forges Catalanes.

#### I

#### LE DESTIN

Sous mon regard s'agite une scène de Dante.
Un ouvrier, tout noir des vapeurs du charbon,
De tenailles armé, sous ce double harpon,
A saisi le métal dans la fournaise ardente.

L'énorme bloc rougi suit la pince mordante,
Et, quand il est sorti des serres du crampon,
Aussitôt sur lui tombe et retombe par bond
Un colossal marteau que meut l'onde stridente.

S'élevant, s'abaissant d'un mouvement certain,
N'est-il pas un emblème effrayant du destin
Broyant le cœur humain comme une vile lame?

Mais du fer écrasé l'étincelle et l'éclair
S'échappent par milliers et reluisent dans l'air...
Sous le marteau du sort, jaillis, splendeur de l'âme!

II

LA FLEUR

*A une plante fleurie, née dans un interstice des roches intérieures de l'usine.*

Te cachant aux fêtes du jour,
Que fais-tu là, plante fleurie?
Pourquoi ta verte draperie
Pend-elle en ce sombre séjour?

Pour d'autres que toi, sur la tour,
L'aurore brille, ma chérie,
Le zéphir court sur la prairie,
L'oiseau chante l'hymne d'amour.

Pour toi, dans cette ombre infernale,
Ni chant, ni clarté matinale;
L'horreur règne en ce triste lieu.

Tu vis sans doux rayon ni brise,
A l'homme que son labeur brise
Rappelant la nature et Dieu.

---

## Un Lever de Soleil à Port-Vendres.

« *Le soleil s'élança au-dessus du lac rayonnant de beauté.* » — (*Odyssée. Chant 3e*)

I

L'astre s'est élancé, comme du temps d'Homère,
Du vaste lac d'azur, qu'il revêt de beauté.
Une nappe de feu sur l'abîme a flotté;
L'aigrette d'un rayon luit à chaque onde amère.

Je songe aux nations dont la gloire éphémère
Jeta quelques reflets sur cette immensité.
Où donc est aujourd'hui Tyr, la fière cité?
Où donc est aujourd'hui la Grèce, notre mère?

Un temple de Vénus, couronnant ces rochers,
Se dressait, comme un phare, aux regards des nochers;
Pas le moindre débris n'en désigne la place;

Mais la mer est la même, et son flot diligent
Tissant, comme autrefois, une frange d'argent,
Dessine les contours des doux bords qu'il enlace.

II

O mer, tu vis tomber les peuples de Sidon,
Les fils de l'Ionie et leur magique histoire;
Tu vis s'écrouler Rome à l'heure expiatoire
Et sombrer les grands dieux, Zeus avec Poseidon.

Mais ta vague toujours, dans un mol abandon,
Court blanche, harmonieuse, autour du promontoire;
Ton sein reçoit toujours, en signe de victoire,
La pourpre du soleil comme un sublime don.

O mer, ne vois jamais la mort de ma patrie!
Qu'elle garde sans fin, cette France chérie,
L'honneur, la liberté, ces biens si précieux!

Puisse-t-elle, du Rhin reprenant les rivages,
Déployer, pour répondre aux insultes sauvages,
Ton invincible force et la splendeur des cieux!

## Le Cap Cervère.

Finis Galliæ. — *Pomponius Mela.*

I

Ici finit la France et commence l'Espagne.
Ici finit la France? Oh! non; car son drapeau,
C'est son divin génie, ami du vrai, du beau;
Il traverse les flots, il franchit la montagne.

Sa pensée est l'éclair des cieux; Dieu l'accompagne.
Qui donc de l'ancien monde a creusé le tombeau?
Qui fit jaillir du sol tout un monde nouveau?
Qui combat pour l'honneur, noble prix, et le gagne?

C'est la France! Echappant à l'égoïsme étroit,
Elle adore en son cœur la Justice et le Droit.
Dans ses malheurs récents elle s'est retrempée.

Elle n'aspire pas aux conquêtes du fer;
Mais, pour venger un jour tout ce qu'elle a souffert,
Elle attend l'avenir, la main sur son épée.

II

France, Espagne, oubliez vos antiques défis.
Le flot qui vient blanchir ce cap, comme une proue,
En deux parts divisé, sur vos deux bords se joue;
Symbole d'alliance entre vos vaillants fils.

... saints droits assèrvis.
... mer dans la boue
... cœur se dévoue.
... opprobre suivis.

... le Rome ;
... deux vous renomme ;
... est le peuple germain.

... est ceinte l'Italie ;
... à votre sort la lie.
... sœurs, un glorieux chemin !

# POÉSIES

Par **M. Raymond LASSAIRE**, Membre résidant.

---

## DESTINÉE.

### I

#### LE BERCEAU

Par l'amour maternel comme elle est embellie!
Jeune mère! Il est vrai, sa figure est pâlie;
Mais voyez que d'éclat dans son œil étonné!
Comme sur le berceau sa main, encor fiévreuse,
Avec amour s'appuie, et comme elle est heureuse
De contempler son nouveau-né!

Savants, qui nuit et jour fouillez dans le mystère,
Qui trouvez pour vos pas trop étroite la terre;
Sublimes pionniers, avides d'inconnu,
Sondant les airs, courant les continents, les ondes;
Une mère, tandis que vous cherchez des mondes,
Sourit à l'enfant ingénu.

Dieu, l'éternel foyer du monde des esprits !
Il est le bien suprême et le principe unique.
Sa bonté le révèle ; elle se communique
A tous les cœurs aimants et d'holocauste épris.

Idéal adoré que poursuivent les âmes,
Il se nomme devoir, justice, vérité ;
Il est surtout l'amour, l'ardente Charité :
Sur l'autel social elle allume ses flammes.

L'art, par elle inspiré, fait resplendir le beau ;
La Liberté devient invincible par elle,
Et tout pur dévouement reçoit son étincelle.
L'Esprit de sacrifice est son vivant flambeau.

Parmi les nations par cet Esprit guidées,
La France s'est toujours élancée en avant
Sous le drapeau sacré, qu'elle déploie au vent,
Et son sang répandu féconde ses idées.

Réparons ses malheurs, nous ses fils, qui l'aimons,
Qui tous bûmes le lait de ses saintes mamelles.
Unissons les efforts de nos mains fraternelles :
L'amour, comme la foi, peut transporter les monts.

Qu'un souffle généreux anime nos poitrines.
D'une héroïque force armons la volonté :
Le bien triomphera, le mal sera dompté,
Et nous serons plus grands après tant de ruines.

---

## Les Vendanges.

### I

LES VENDANGES ATHÉNIENNES

Quand la grappe mûrie aux côteaux de l'Attique
Tombait sous la faucille, et, du matin au soir,
S'en allait dans la cuve attendre le pressoir,
Le pampre décorait la Bacchanale antique.

Les chœurs foulaient le bord de la mer Ionique.
Femmes, enfants, vieillards accouraient pour les voir,
Et le cri d'*Evohé*, cri de joie et d'espoir,
Réveillait vos échos, Hymette et Pentélique!

Partout chaque famille a redit l'hymne saint,
Et de rameaux sacrés l'esclave a le front ceint.
Le vin est liberté, le vin est allégresse.

Athènes, thyrse en main, chantait Dionysos,
L'adolescent divin, le beau dieu de Naxos,
Qui, de sa coupe d'or, versait au cœur l'ivresse.

### II

LES VENDANGES DANS UNE *Maison rùstique*
DES DERNIERS SIÈCLES

Une belle lumière inonde l'horizon.
La vigne verdoyante a voilé les collines.
D'un précieux amas des grappes purpurines,
Joyeuse, s'enrichit la *rustique maison*.

Le soir vient. Cor et flûte ont confondu leur son.
Servantes, serviteurs, le maître et les voisines
Dansent sous le vieil orme aux profondes racines.
Des lèvres et de l'âme a jailli la chanson.

Dieu, l'éternel foyer du monde des esprits!
Il est le bien suprême et le principe unique,
Sa bonté le révèle ; elle se communique
A tous les cœurs aimants et d'holocauste épris.

Idéal adoré que poursuivent les âmes,
Il se nomme devoir, justice, vérité ;
Il est surtout l'amour, l'ardente Charité :
Sur l'autel social elle allume ses flammes.

L'art, par elle inspiré, fait resplendir le beau ;
La Liberté devient invincible par elle,
Et tout pur dévouement reçoit son étincelle.
L'Esprit de sacrifice est son vivant flambeau.

Parmi les nations par cet Esprit guidées,
La France s'est toujours élancée en avant
Sous le drapeau sacré, qu'elle déploie au vent,
Et son sang répandu féconde ses idées.

Réparons ses malheurs, nous ses fils, qui l'aimons,
Qui tous bûmes le lait de ses saintes mamelles.
Unissons les efforts de nos mains fraternelles :
L'amour, comme la foi, peut transporter les monts.

Qu'un souffle généreux anime nos poitrines.
D'une héroïque force armons la volonté :
Le bien triomphera, le mal sera dompté,
Et nous serons plus grands après tant de ruines.

---

## Les Vendanges.

### I

#### LES VENDANGES ATHÉNIENNES

Quand la grappe mûrie aux côteaux de l'Attique
Tombait sous la faucille, et, du matin au soir,
S'en allait dans la cuve attendre le pressoir,
Le pampre décorait la Bacchanale antique.

Les chœurs foulaient le bord de la mer Ionique.
Femmes, enfants, vieillards accouraient pour les voir,
Et le cri d'*Evohé*, cri de joie et d'espoir,
Réveillait vos échos, Hymette et Pentélique!

Partout chaque famille a redit l'hymne saint,
Et de rameaux sacrés l'esclave a le front ceint.
Le vin est liberté, le vin est allégresse.

Athènes, thyrse en main, chantait Dionysos,
L'adolescent divin, le beau dieu de Naxos,
Qui, de sa coupe d'or, versait au cœur l'ivresse.

### II

#### LES VENDANGES DANS UNE *Maison rùstique* DES DERNIERS SIÈCLES

Une belle lumière inonde l'horizon.
La vigne verdoyante a voilé les collines.
D'un précieux amas des grappes purpurines,
Joyeuse, s'enrichit la *rustique maison*.

Le soir vient. Cor et flûte ont confondu leur son.
Servantes, serviteurs, le maître et les voisines
Dansent sous le vieil orme aux profondes racines.
Des lèvres et de l'âme a jailli la chanson.

Dieu, l'éternel foyer du monde des esprits !
Il est le bien suprême et le principe unique,
Sa bonté le révèle ; elle se communique
A tous les cœurs aimants et d'holocauste épris.

Idéal adoré que poursuivent les âmes,
Il se nomme devoir, justice, vérité ;
Il est surtout l'amour, l'ardente Charité :
Sur l'autel social elle allume ses flammes.

L'art, par elle inspiré, fait resplendir le beau ;
La Liberté devient invincible par elle,
Et tout pur dévouement reçoit son étincelle.
L'Esprit de sacrifice est son vivant flambeau.

Parmi les nations par cet Esprit guidées,
La France s'est toujours élancée en avant
Sous le drapeau sacré, qu'elle déploie au vent,
Et son sang répandu féconde ses idées.

Réparons ses malheurs, nous ses fils, qui l'aimons,
Qui tous bûmes le lait de ses saintes mamelles.
Unissons les efforts de nos mains fraternelles :
L'amour, comme la foi, peut transporter les monts.

Qu'un souffle généreux anime nos poitrines.
D'une héroïque force armons la volonté :
Le bien triomphera, le mal sera dompté,
Et nous serons plus grands après tant de ruines.

---

## Les Vendanges.

### I

#### LES VENDANGES ATHÉNIENNES

Quand la grappe mûrie aux côteaux de l'Attique
Tombait sous la faucille, et, du matin au soir,
S'en allait dans la cuve attendre le pressoir,
Le pampre décorait la Bacchanale antique.

Les chœurs foulaient le bord de la mer Ionique.
Femmes, enfants, vieillards accouraient pour les voir,
Et le cri d'*Evohé*, cri de joie et d'espoir,
Réveillait vos échos, Hymette et Pentélique!

Partout chaque famille a redit l'hymne saint,
Et de rameaux sacrés l'esclave a le front ceint.
Le vin est liberté, le vin est allégresse.

Athènes, thyrse en main, chantait Dionysos,
L'adolescent divin, le beau dieu de Naxos,
Qui, de sa coupe d'or, versait au cœur l'ivresse.

### II

#### LES VENDANGES DANS UNE *Maison rùstique* DES DERNIERS SIÈCLES

Une belle lumière inonde l'horizon.
La vigne verdoyante a voilé les collines.
D'un précieux amas des grappes purpurines,
Joyeuse, s'enrichit la *rustique maison.*

Le soir vient. Cor et flûte ont confondu leur son.
Servantes, serviteurs, le maître et les voisines
Dansent sous le vieil orme aux profondes racines.
Des lèvres et de l'âme a jailli la chanson.

## SONNETS.

—

### Les Forges Catalanes.

#### I

#### LE DESTIN

Sous mon regard s'agite une scène de Dante.
Un ouvrier, tout noir des vapeurs du charbon,
De tenailles armé, sous ce double harpon,
A saisi le métal dans la fournaise ardente.

L'énorme bloc rougi suit la pince mordante,
Et, quand il est sorti des serres du crampon,
Aussitôt sur lui tombe et retombe par bond
Un colossal marteau que meut l'onde stridente.

S'élevant, s'abaissant d'un mouvement certain,
N'est-il pas un emblème effrayant du destin
Broyant le cœur humain comme une vile lame ?

Mais du fer écrasé l'étincelle et l'éclair
S'échappent par milliers et reluisent dans l'air...
Sous le marteau du sort, jaillis, splendeur de l'âme !

## II

### LA FLEUR

*A une plante fleurie, née dans un interstice des roches intérieures de l'usine.*

Te cachant aux fêtes du jour,
Que fais-tu là, plante fleurie?
Pourquoi ta verte draperie
Pend-elle en ce sombre séjour?

Pour d'autres que toi, sur la tour,
L'aurore brille, ma chérie,
Le zéphir court sur la prairie,
L'oiseau chante l'hymne d'amour.

Pour toi, dans cette ombre infernale,
Ni chant, ni clarté matinale;
L'horreur règne en ce triste lieu.

Tu vis sans doux rayon ni brise,
A l'homme que son labeur brise
Rappelant la nature et Dieu.

---

## Un Lever de Soleil à Port-Vendres.

« *Le soleil s'élança au-dessus du lac rayonnant de beauté.* » — (*Odyssée. Chant 3e*)

## I

L'astre s'est élancé, comme du temps d'Homère,
Du vaste lac d'azur, qu'il revêt de beauté.
Une nappe de feu sur l'abîme a flotté;
L'aigrette d'un rayon luit à chaque onde amère.

## SONNETS.

---

### Les Forges Catalanes.

I

LE DESTIN

Sous mon regard s'agite une scène de Dante.
Un ouvrier, tout noir des vapeurs du charbon,
De tenailles armé, sous ce double harpon,
A saisi le métal dans la fournaise ardente.

L'énorme bloc rougi suit la pince mordante,
Et, quand il est sorti des serres du crampon,
Aussitôt sur lui tombe et retombe par bond
Un colossal marteau que meut l'onde stridente.

S'élevant, s'abaissant d'un mouvement certain,
N'est-il pas un emblème effrayant du destin
Broyant le cœur humain comme une vile lame?

Mais du fer écrasé l'étincelle et l'éclair
S'échappent par milliers et reluisent dans l'air...
Sous le marteau du sort, jaillis, splendeur de l'âme!

II

LA FLEUR

*A une plante fleurie, née dans un interstice des roches intérieures de l'usine.*

Te cachant aux fêtes du jour,
Que fais-tu là, plante fleurie?
Pourquoi ta verte draperie
Pend-elle en ce sombre séjour?

Pour d'autres que toi, sur la tour,
L'aurore brille, ma chérie,
Le zéphir court sur la prairie,
L'oiseau chante l'hymne d'amour.

Pour toi, dans cette ombre infernale,
Ni chant, ni clarté matinale;
L'horreur règne en ce triste lieu.

Tu vis sans doux rayon ni brise,
A l'homme que son labeur brise
Rappelant la nature et Dieu.

---

## Un Lever de Soleil à Port-Vendres.

*« Le soleil s'élança au-dessus du lac rayonnant de beauté. » — (Odyssée. Chant 3e)*

I

L'astre s'est élancé, comme du temps d'Homère,
Du vaste lac d'azur, qu'il revêt de beauté.
Une nappe de feu sur l'abîme a flotté;
L'aigrette d'un rayon luit à chaque onde amère.

## SONNETS.

### Les Forges Catalanes.

I

LE DESTIN

Sous mon regard s'agite une scène de Dante.
Un ouvrier, tout noir des vapeurs du charbon,
De tenailles armé, sous ce double harpon,
A saisi le métal dans la fournaise ardente.

L'énorme bloc rougi suit la pince mordante,
Et, quand il est sorti des serres du crampon,
Aussitôt sur lui tombe et retombe par bond
Un colossal marteau que meut l'onde stridente.

S'élevant, s'abaissant d'un mouvement certain,
N'est-il pas un emblème effrayant du destin
Broyant le cœur humain comme une vile lame ?

Mais du fer écrasé l'étincelle et l'éclair
S'échappent par milliers et reluisent dans l'air...
Sous le marteau du sort, jaillis, splendeur de l'âme !

II

LA FLEUR

*A une plante fleurie, née dans un interstice des roches intérieures de l'usine.*

Te cachant aux fêtes du jour,
Que fais-tu là, plante fleurie?
Pourquoi ta verte draperie
Pend-elle en ce sombre séjour?

Pour d'autres que toi, sur la tour,
L'aurore brille, ma chérie,
Le zéphir court sur la prairie,
L'oiseau chante l'hymne d'amour.

Pour toi, dans cette ombre infernale,
Ni chant, ni clarté matinale;
L'horreur règne en ce triste lieu.

Tu vis sans doux rayon ni brise,
A l'homme que son labeur brise
Rappelant la nature et Dieu.

---

## Un Lever de Soleil à Port-Vendres.

*« Le soleil s'élança au-dessus du lac rayonnant de beauté. » — (Odyssée. Chant 3e)*

I

L'astre s'est élancé, comme du temps d'Homère,
Du vaste lac d'azur, qu'il revêt de beauté.
Une nappe de feu sur l'abîme a flotté;
L'aigrette d'un rayon luit à chaque onde amère.

D'avoir un médecin, ni même un bon tuteur,
Nommé légalement par la voix du Préteur,
Toi, qu'on sait mon ami, mon protecteur insigne,
Qui me reprocherais comme une chose indigne
Quand je t'aime et ne vois que toi dans l'univers
D'avoir un ongle long ou taillé de travers.

Bref, à Jupiter seul devra céder le sage,
Dont gloire, or, liberté, beauté sont le partage.
Le sage est roi des rois ; il a bonne santé,
Hormis quand la pituite étreint sa Majesté.

# POÉSIES

Par M. Aimé CAMP, Membre résidant.

## La Fraternité.

O felix hominum genus
Si cunctos animos amor
Quo cœlum regitur regat.

Heureux les hommes si l'amour qui conduit les cieux conduisait toutes les âmes!

BOECE. — *Consolation philosophique.*

Quelle loi règne aux cieux, comme dans notre cœur?
Dans l'abîme éthéré notre terre gravite ;
Un rhythme harmonieux la pousse en son orbite :
Que fait-elle, que font les planètes en chœur?

Sans s'égarer jamais de leurs brillantes routes,
Se renvoyant les feux au soleil empruntés,
Elles parent leur front de l'or de ses clartés
Et, comme par la main, elles se tiennent toutes.

Chacune à ses sœurs donne et chacune reçoit.
La moindre force pèse en ce vaste équilibre.
Au sublime concert dont notre monde vibre,
Toute note s'entend, si faible qu'elle soit.

D'avoir un médecin, ni même un bon tuteur,
Nommé légalement par la voix du Préteur,
Toi, qu'on sait mon ami, mon protecteur insigne,
Qui me reprocherais comme une chose indigne
Quand je t'aime et ne vois que toi dans l'univers
D'avoir un ongle long ou taillé de travers.

Bref, à Jupiter seul devra céder le sage,
Dont gloire, or, liberté, beauté sont le partage.
Le sage est roi des rois ; il a bonne santé,
Hormis quand la pituite étreint sa Majesté.

# POÉSIES

Par M. Aimé CAMP, Membre résidant.

---

## La Fraternité.

O felix hominum genus
Si cunctos animos amor
Quo cœlum regitur regat.

Heureux les hommes si l'amour qui conduit les cieux conduisait toutes les âmes !

BOECE. — *Consolation philosophique.*

Quelle loi règne aux cieux, comme dans notre cœur?
Dans l'abime éthéré notre terre gravite ;
Un rhythme harmonieux la pousse en son orbite :
Que fait-elle, que font les planètes en chœur?

Sans s'égarer jamais de leurs brillantes routes,
Se renvoyant les feux au soleil empruntés,
Elles parent leur front de l'or de ses clartés
Et, comme par la main, elles se tiennent toutes.

Chacune à ses sœurs donne et chacune reçoit.
La moindre force pèse en ce vaste équilibre.
Au sublime concert dont notre monde vibre,
Toute note s'entend, si faible qu'elle soit.

D'avoir un médecin, ni même un bon tuteur,
Nommé légalement par la voix du Préteur,
Toi, qu'on sait mon ami, mon protecteur insigne,
Qui me reprocherais comme une chose indigne
Quand je t'aime et ne vois que toi dans l'univers
D'avoir un ongle long ou taillé de travers.

Bref, à Jupiter seul devra céder le sage,
Dont gloire, or, liberté, beauté sont le partage.
Le sage est roi des rois ; il a bonne santé,
Hormis quand la pituite étreint sa Majesté.

# POÉSIES

Par **M. Aimé CAMP**, Membre résidant.

---

## La Fraternité.

O felix hominum genus
Si cunctos animos amor
Que cœlum regitur regat.

Heureux les hommes si l'amour qui conduit les cieux conduisait toutes les âmes !

BOECE. — *Consolation philosophique.*

Quelle loi règne aux cieux, comme dans notre cœur?
Dans l'abime éthéré notre terre gravite ;
Un rhythme harmonieux la pousse en son orbite :
Que fait-elle, que font les planètes en chœur?

Sans s'égarer jamais de leurs brillantes routes,
Se renvoyant les feux au soleil empruntés,
Elles parent leur front de l'or de ses clartés
Et, comme par la main, elles se tiennent toutes.

Chacune à ses sœurs donne et chacune reçoit.
La moindre force pèse en ce vaste équilibre.
Au sublime concert dont notre monde vibre,
Toute note s'entend, si faible qu'elle soit.

D'avoir un médecin, ni même un bon tuteur,
Nommé légalement par la voix du Préteur,
Toi, qu'on sait mon ami, mon protecteur insigne,
Qui me reprocherais comme une chose indigne
Quand je t'aime et ne vois que toi dans l'univers
D'avoir un ongle long ou taillé de travers.

Bref, à Jupiter seul devra céder le sage,
Dont gloire, or, liberté, beauté sont le partage.
Le sage est roi des rois ; il a bonne santé,
Hormis quand la pituite étreint sa Majesté.

# POÉSIES

Par M. Aimé CAMP, Membre résidant.

## La Fraternité.

O felix hominum genus
Si cunctos animos amor
Quo cœlum regitur regat.

Heureux les hommes si l'amour qui conduit les cieux conduisait toutes les âmes !

BOECE. — *Consolation philosophique.*

Quelle loi règne aux cieux, comme dans notre cœur?
Dans l'abîme éthéré notre terre gravite ;
Un rhythme harmonieux la pousse en son orbite :
Que fait-elle, que font les planètes en chœur?

Sans s'égarer jamais de leurs brillantes routes,
Se renvoyant les feux au soleil empruntés,
Elles parent leur front de l'or de ses clartés
Et, comme par la main, elles se tiennent toutes.

Chacune à ses sœurs donne et chacune reçoit.
La moindre force pèse en ce vaste équilibre.
Au sublime concert dont notre monde vibre,
Toute note s'entend, si faible qu'elle soit.

D'innombrables soleils, eux aussi, dans l'espace,
Dirigeant leur essor vers un lointain foyer,
Dans un ordre certain savent se déployer
Sous le souffle de Dieu qui dans l'infini passe.

Ils poursuivent leur cours pendant l'éternité,
Sèment de diamants les champs de la lumière,
Et, s'enivrant d'amour à la source première,
Chantent l'hymne divin de la Fraternité.

Un écho de ce chant résonne en l'âme humaine
S'il n'est point étouffé sous l'égoïsme étroit.
Respectons dans autrui l'homme et son noble droit,
Et que toujours plus loin, plus haut, l'amour nous mène.

Chacun se doit à tous, et Dieu, qui nous bénit,
Pour une œuvre commune ici-bas nous rassemble;
Nous devons être heureux, nous attrister ensemble,
Nous que gloire ou désastre à notre France unit.

Nous sommes les anneaux d'une électrique chaîne,
Et nous frémissons tous d'un seul tressaillement.
Nous fûmes tous frappés quand le fer allemand
Abattait, ô douleur! deux branches du grand chêne.

O Concorde sacrée, écarte de nos bords,
Les haines des partis, les civiques orages;
Rends-nous l'espoir serein, raffermis nos courages :
L'heure des grands périls nous trouvera plus forts.

Si des vils intérêts nous déchirons la trame,
Si quand un seul de nous souffre, tous nous souffrons,
La foi dans l'avenir relèvera nos fronts,
Et nous porterons tous la France dans notre âme.

Lorsque la fête brille et charme nos loisirs,
Songeons aux travailleurs que l'adversité broie;

Que l'ombre de leurs maux passe sur notre joie,
Et, par notre pitié, rachetons nos plaisirs.

Ne sont-ils pas Français ? ne sont-ils pas nos frères ?
Au progrès de nos arts ils ouvrent les chemins ;
La richesse publique est l'œuvre de leurs mains ;
Mais eux sont écrasés sous les destins contraires.

Meilleurs que nous peut-être, en proie aux durs besoins,
Leur misère les rend plus chers à la Patrie ;
En les voyant blessés, elle se sent meurtrie.
Sauvons-les : que ce soit le premier de nos soins.

Nous sommes tous égaux ; la loi seule domine,
Mais ne l'observons pas comme le pharisien.
Parce que le malheur d'autrui n'est pas le sien,
Il détourne un regard dédaigneux et chemine.

Ce n'était pas ainsi qu'agissait l'Homme-Dieu.
Tous les déshérités lui formaient une escorte,
Et du banquet du Père il leur ouvrait la porte ;
Il sema sa parole en cet humble milieu.

Qu'elle est coupable l'âme à l'orgueil asservie !
Celui qui n'aime pas est dans la nuit plongé ;
Par le ver du sépulcre il est déjà rongé :
L'amour est la lumière et l'amour est la vie.

Comme un vase trop plein débordons au dehors ;
Malheur à qui s'enferme en son moi solitaire !
Il est pauvre, aurait-il tout l'or de cette terre ;
Mais le cœur qui se donne est fécond en trésors.

Riche de biens sans nombre, il a tout ; car il aime.
Toute l'Humanité vit et palpite en lui.
Comme s'ouvrent les cieux quand le soleil a lui,
Il s'ouvre et s'élargit aux rayons de Dieu même.

Dieu, l'éternel foyer du monde des esprits !
Il est le bien suprême et le principe unique.
Sa bonté le révèle ; elle se communique
A tous les cœurs aimants et d'holocauste épris.

Idéal adoré que poursuivent les âmes,
Il se nomme devoir, justice, vérité ;
Il est surtout l'amour, l'ardente Charité :
Sur l'autel social elle allume ses flammes.

L'art, par elle inspiré, fait resplendir le beau ;
La Liberté devient invincible par elle,
Et tout pur dévouement reçoit son étincelle.
L'Esprit de sacrifice est son vivant flambeau.

Parmi les nations par cet Esprit guidées,
La France s'est toujours élancée en avant
Sous le drapeau sacré, qu'elle déploie au vent,
Et son sang répandu féconde ses idées.

Réparons ses malheurs, nous ses fils, qui l'aimons,
Qui tous bûmes le lait de ses saintes mamelles.
Unissons les efforts de nos mains fraternelles :
L'amour, comme la foi, peut transporter les monts.

Qu'un souffle généreux anime nos poitrines.
D'une héroïque force armons la volonté :
Le bien triomphera, le mal sera dompté,
Et nous serons plus grands après tant de ruines.

---

## Les Vendanges.

### I

LES VENDANGES ATHÉNIENNES

Quand la grappe mûrie aux côteaux de l'Attique
Tombait sous la faucille, et, du matin au soir,
S'en allait dans la cuve attendre le pressoir,
Le pampre décorait la Bacchanale antique.

Les chœurs foulaient le bord de la mer Ionique.
Femmes, enfants, vieillards accouraient pour les voir,
Et le cri d'*Evohé*, cri de joie et d'espoir,
Réveillait vos échos, Hymette et Pentélique!

Partout chaque famille a redit l'hymne saint,
Et de rameaux sacrés l'esclave a le front ceint.
Le vin est liberté, le vin est allégresse.

Athènes, thyrse en main, chantait Dionysos,
L'adolescent divin, le beau dieu de Naxos,
Qui, de sa coupe d'or, versait au cœur l'ivresse.

### II

LES VENDANGES DANS UNE *Maison rûstique*
DES DERNIERS SIÈCLES

Une belle lumière inonde l'horizon.
La vigne verdoyante a voilé les collines.
D'un précieux amas des grappes purpurines,
Joyeuse, s'enrichit la *rustique maison*.

Le soir vient. Cor et flûte ont confondu leur son.
Servantes, serviteurs, le maître et les voisines
Dansent sous le vieil orme aux profondes racines.
Des lèvres et de l'âme a jailli la chanson.

Ne dure qu'un moment,
Parfois soudainement
En douleur il se change.
Chez l'hermine, l'amour fit place à la terreur :
Elle avait, dans le voisinage,
Découvert un marécage.
Un sanglier
Vint se vautrer
Dans ses fanges infectes,
Où grouillait le reptile à côté des insectes.
Et la vase fétide, où s'enfonçait son groin,
Sous ses reniflements allait jaillir au loin.
Et l'hermine, craignant que quelque éclaboussure
Ne vint contaminer des petits la fourrure,
Les poussa devant elle et quitta sans retour
Ce séduisant, mais dangereux séjour.

Mères, prenez toujours l'hermine pour modèle :
Soyez, pour vos enfants, vigilantes comme elle,
Éloignez-les du vice : il est contagieux :
Son aspect blesse l'âme et le cœur et les yeux.

## Les Oies domestiques et les Oies sauvages.

A leurs derniers ébats, à leurs dernières joies,
Dans l'onde d'un ruisseau se livraient quelques oies :
La main qu'on avait vue avec soin les gorger,
Devait, le soir, les égorger.
L'heureuse imprévoyance
Est mère de l'insouciance.

Nos palmipèdes donc, sans appréhension,
Savouraient avec délice
La suprême ablution
Qui devait précéder, hélas! leur sacrifice.
Tandis que sur les flots leur troupe joue et glisse,
Mouvante constellation,
D'aériennes sœurs, qui fuyaient la tempête,
Arrivaient du septentrion
Et remplissaient l'azur de leur voix de trompette.
A ce bruit, que l'écho répète,
Les folâtres d'en bas
Suspendent leurs ébats;
Et, le col incliné, les rémiges en panne,
Ecarquillent un œil vers l'éther diaphane.
Un métallique cri salua les oiseaux,
Qui, du zénith, plongèrent dans leurs eaux.
Et les filles de l'air, des filles de la terre,
Reçurent, en tombant, un accueil fraternel :
Les humains, en tel cas, déclareraient la guerre
Aux humains, vinssent-ils du ciel!...
L'anatidée et l'amphibie
Sont exempts de cette lubie :
Être oie est pour une oie un titre à l'amitié,
Autant qu'à la pitié.
Les nôtres, en cette occurrence,
Par mille soins officieux,
Semblaient se faire concurrence,
Et témoignaient à qui mieux mieux
Leur mutuelle confiance,
Par leurs transports affectueux.
Tous, émigrés du pôle ou palmés sédentaires,
Traitaient leurs congénères
En frères.
Si l'hôte des frimas

Trouvait l'indigène trop gras,
Celui-ci, le polaire étique,
Ce n'était que par charité,
Par intérêt et par bonté,
Qu'ils fesaient *in petto* leur bénigne critique.
L'amour ouvrant les cœurs,
Les uns narraient leurs joies,
Les autres, leurs douleurs :
Il en est aussi pour les oies.
— Les hivers incléments, disaient les étrangers,
En nous expatriant de nos steppes arides,
Loin des aurores splendides,
Nous font courir mille dangers!
Nous fuyons l'aquilon et, folles que nous sommes,
Nous venons chez les hommes,
Avides et cruels chasseurs! —
— Que vous les jugez mal, mes sœurs,
Reprit soudain un autochthone :
Oui, votre injustice m'étonne!
Où trouver des maîtres plus doux?
Ils ne travaillent que pour nous;
Leurs enfants mêmes nous caressent;
En se privant, ils nous engraissent :
Car ils jeûnent pour nous gorger.
Venez, vous pourrez en juger :
Suivez-nous, vous allez connaître
Celui qui saura vous repaître
Et fléchir la rigueur de votre injuste sort. —
Comme une flotte en rade et cinglant vers le port,
Les nageurs du ruisseau gagnèrent tous le bord.
Dans un agile essor,
Les maigres s'envolèrent
Sur la berge ; les gras sur le sable échouèrent :
Ils firent, pour monter, un inutile effort.

— Ah ! dirent les oiseaux du nord,
Si le maître n'est pas avare,
Il est évidemment barbare :
Ses étranges bienfaits
Ont d'horribles effets.
Il vous fait payer cher votre trop bonne chère,
Qui vous coûte la liberté !
Elle nous est, à nous, plus chère
Que les festins, en vérité ! —
Et, remontant dans l'atmosphère,
Ils répétèrent tous en chœur
Ces cris partant du cœur :
Bénissons notre misère,
Qui laisse libres nos élans ! —

Femmes, soldats et courtisans,
Si l'on vous comble de présents,
Ce n'est qu'aux fins de vous corrompre.
Vite, il vous faut vos chaînes rompre :
Les dons sont des liens pesants !...

## L'Érable et la Vigne.

Un érable, taillé comme une coupe antique,
Dans son calice vert, présentait au soleil
Des pampres d'émeraude avec leur fruit vermeil,
Fils d'un cep qui montait en spirale élastique
Et formait avec l'arbre un tableau symbolique :
Le fort, prêtant au faible un fraternel appui ;
Le faible de son mieux s'acquittant envers lui.

Les passants s'écriaient, à l'aspect de là treille,
De ses grappes pendant en stalactites d'or :
— Admirable merveille !
Délicieux trésor ! —
Dans un vaniteux susurre,
L'érable répondait : — C'est ma progéniture :
Que l'homme en soit instruit,
Moi, je porte ce fruit. —
Or il advint qu'un essaim innombrable
D'insectes redoutés plus que le choléra,
S'abattit sur l'érable :
C'était le phylloxéra.
L'arbre alors changea de langage :
— Amis, dit-il aux destructeurs,
Vous serez mes libérateurs !
De ce cep importun, vite qu'on me dégage.
Portez-lui le trépas ;
Mais ne confondez pas
Mes racines avec les siennes :
Bien différentes sont les miennes ! —

A l'égard des tribuns, comme à l'égard des rois,
Que le destin accable,
Que d'hommes, décrochant leur cocarde ou leurs croix,
Font pire que l'érable !

## Le Rat et le Chat.

Dans une souricière
Un rat se trouva pris.
Attiré par ses cris,
Un chat de sa gouttière
Aussitôt descendit.

L'hypocrite lui dit :
— Ton malheur et ta peine,
En me navrant le cœur,
Font taire ici ma haine,
Qui se change en douleur.
Voir souffrir rend meilleur,
Alors qu'on est sensible. —
— Merci, fit le rongeur :
Vous l'êtes, c'est visible.
Votre tendre pitié
Profondément me touche ! —
— Hé ! d'une infime mouche
Je deviens l'allié,
Quand l'homme la torture. —
— Quelle bonne nature !
On vous craint sans raison. —
— Oui, tu vas le comprendre :
Je vais, sans plus attendre,
T'élargir... l'horizon. —
Et de sa patte blanche,
Il souleva la planche
Qui fermait la prison.
Le rat sort. Il le happe ;
Et laissant choir la trappe,
Avec dextérité
Il lui tordit le rable,
Disant : — En vérité,
La mort est préférable
A la captivité :
*Ergo*, le cœur me guide.

Défiez-vous toujours
Du perfide secours
D'un ennemi perfide.

## Le Carabe et le Naturaliste.

A M. P. PELLET.

Savant naturaliste,
Habile observateur,
Un humble fabuliste,
Un modeste conteur,
Amoureux de la vogue,
Vient te restituer
Ce touchant apologue
Et te le dédier.

A l'heure où la brise dort
Au sein des fleurs odorantes,
Le soleil de Messidor,
Sur les moissons palpitantes,
Dardait ses flèches brûlantes
Et mêlait ses teintes d'or
A l'émeraude des plantes.
La terre tressaillait sous ses baisers ardents,
La prairie embrasée épandait dans la plaine
Les parfums enivrants
D'une amoureuse haleine.
Sous un arbre, un savant
Contemplait en rêvant
Ce spectacle magique.
Voici du neuf

Et du tragique :
A ses pieds tombe un œuf.
Mainte chanson s'en évapore :
Dans la coque ouverte apparait
Le fœtus d'un chardonneret,
Sur le point d'éclore.
Le savant le recueillit
Et se dit :
— Une mère dénaturée,
Que délaisse son suborneur,
Par le désespoir égarée,
Peut, pour cacher son déshonneur,
Détruire sa progéniture :
Par un tel forfait, les oiseaux
N'outragent jamais la nature !...
Les vents ne rident pas les eaux :
Dans son rameau le nid repose.
Comment donc expliquer la cause
De la chute de l'œuf? Pourtant,
Il en est une. — A cet instant,
Un carabe comme une fève
Arrive, explore, court sans trêve,
A maint obstacle se heurtant :
Il cherchait sûrement sa proie.
Déçu, frustré, notre escarbot,
Que ne gêne point le sabot,
Du nid reprend soudain la voie.
Sa colère l'a dénoncé :
— Ah ! fit le savant courroucé,
Voilà le mangeur d'omelettes,
L'ornithophage ingénieux
Qui, hors du nid poussant les œufs,
Les fait choir sur les paquerettes
Où le goinfre prend ses repas !...

Petit gourmand, par le trépas
Il te faut expier ton crime :
Meurs à côté de ta victime!...

Du malfaiteur l'habileté
N'assure point l'impunité.

## L'Araignée et les Termites.

L'instinct, comme l'intelligence,
N'est pas à l'abri de l'erreur :
Par méprise ou par négligence,
L'animal peut faillir, ainsi qu'un empereur.
Par preuve irrécusable,
Je l'établis dans cette fable.
Une araignée, inconsidérément,
Prit pour champ de manœuvre un riche appartement.
Un instinct infaillible eût fui le confortable :
Filer dans un salon ou bâtir sur le sable
Est oiseux
Et même dangereux.
A peine la fileuse avait ourdi sa trame,
Que du logis la dame
Appelle les valets.
Houssoirs, plumeaux, balais,
Entrent de suite en danse
Et rompent ses filets.
L'insecte, cogné d'importance,
Put, tout meurtri, dans un coin du plafond,

Gagner un trou profond.
Il parvint dans une poutre
Creuse et vide comme une outre.
Là, dans l'obscurité,
A la faveur de l'ombre,
Des termites sans nombre
Rongeaient en liberté.
Invisibles sapeurs, manœuvrant dans l'espace,
Ils perforaient le bois sans franchir la surface.
Et l'araignée avec raison
Blâmait les gens de la maison :
— En mortelle ennemie on me traite, dit-elle,
Et pourquoi? pour avoir tapissé de dentelle
Un angle obscur :
C'était un piége sûr
Contre d'importuns parasites,
Dont tous mes meurtrieurs redoutent les visites.
On s'acharne après moi, pendant que les Termites,
Au sein du soliveau minent par rangs épais :
Et l'on me fait la guerre et l'on les laisse en paix!
Décidément l'engeance humaine
Est absurde autant qu'inhumaine!
Les hommes font du mal à qui leur veut du bien!
Ils voient un fil sur la muraille,
Comme dans l'œil d'autrui la paille,
Mais dans leur poutre ils ne voient rien.
J'attends pour les confondre
Que la maison s'effondre.

L'ennemi ténébreux
Est le plus dangereux.

## Les Deux Aiguilles d'un Cadran.

Au cadran d'une horloge, une aiguille — la grande —
Sur le ton arrogant d'un maître qui commande,
Disait à la petite : — Avec votre lenteur,
Vous me crispez, ma sœur!
Quand vous faites un tour, prestement j'en fais douze.
De ma célérité vous n'êtes pas jalouse!
Vous le prenez à l'aise, et je crois en effet
Que vous feriez bien mieux de dormir tout-à-fait.
Mais si je prends toute la peine,
Toute la gloire me revient. —
L'autre lui répondit : — Ma mie, il m'en souvient,
Vous fûtes de tout temps outrecuidante et vaine.
Votre orgueil insolent, votre futilité,
Sont des garants certains de votre nullité.
On ne fait guère état de votre utilité.
Laissez là le cadran : pourvu que je demeure,
Aux hommes je saurai, sans vous, indiquer l'heure.
Seule, vous ne le pouvez pas.
A quoi sert de hâter le pas,
Pour de si minces résultats?

Que de grands personnages,
Dans maints aréopages,
Sont souvent superflus,
Pour ne pas dire plus!

## La Politique des Loups.

Dans un bois ténébreux, profond, plein de mystère,
Où s'abritaient, de l'un à l'autre bord,
Sur les branches des nids, dans l'ombre, maint repaire,
La vie à côté de la mort.
Dans un bois, dis-je, un jour, en conseil s'assemblèrent
Les loups et longuement entre eux délibérèrent.
Le doyen exposa, d'après un messager,
Que dogues, lévriers, mâtins, chiens de berger,
Réunis en grand nombre,
Bloquaient la forêt sombre,
D'où l'on ne pouvait plus sortir sans grand danger;
Quil serait imprudent de leur livrer bataille;
Que, d'un autre côté, manquant de victuaille,
D'un trépas imminent la faim les menaçait.
A peindre ses horreurs l'orateur renonçait :
— Frères, s'écria-t-il, dans cette alternative,
Je ne vois que la mort! — Sa voix rauque et plaintive,
Comme un lugubre accent de crainte et de fureur,
Porta dans l'assemblée un frisson de terreur.
Un hurlement sinistre, au fond du bois sonore,
Éveilla des échos plus sinistres encore.
Et le doyen reprit : — Laissons les vains débats.
Prévenir la famine, éviter les combats :
Voilà notre objectif. Avant tout il faut vivre :
La vie est le suprême bien.
Nous vivrons si vous voulez suivre
Un plan césarien.

Je puis vous l'avouer à vous, frères, que j'aime,
Il s'agit d'un stratagème. —
Il s'arrêta, laissant l'auditoire anxieux,
Et puis il ajouta d'un ton sentencieux :
— Pour effarer les chiens aussi bien que les hommes,
Que faut-il ? des fantômes ?
Avec un spectre rouge, un turlupin cruel
Put asservir un peuple instruit, spirituel,
Ou qui du moins passe pour tel.
Suivons sa politique
Et semons la panique.
Enfler avec art la peur,
C'est comprimer la vapeur.
La peur, telle est ma panacée,
Oui, la peur, une peur pénétrante, corsée,
Saisissant à la fois les sens et la pensée.
Le spectre avec le monstre amalgamés, greffés :
Voilà ma catapulte aux foudroyants effets.
La machine est déjà prête.
Quand, dardant la frayeur et rayonnant l'effroi,
Je la ferai mouvoir, l'assiégeant en émoi
Battra vite en retraite.
Vous souvient-il des temps où messire Lion
En maître souverain régnait dans ce canton ?
Je déplore sa mort et ne saurais le taire :
Vivant, il répandait un effroi salutaire.
Qu'importe un oppresseur quand on peut asservir ?
Lui repu, l'on pouvait largement se servir.
Je puis faire apparaître
Ce redoutable maître :
J'ai recueilli sa peau,
Qui vaut bien un drapeau.
J'en ai donc affublé, je puis dire avec grâce,
Un bouc, que j'épargnai, le trouvant coriace.

Courons tous avec lui vers les confins du bois,
En nous tenant sur la lisière,
Et nos ennemis aux abois,
Dans un tourbillon de poussière,
Disparaitront terrifiés,
S'ils ne restent pétrifiés. —
Les loups, hurlant en chœur une marche guerrière,
Escortèrent le bouc jusques à leur frontière.
Horripilante vision!
A l'aspect du pseudo-lion,
Des chiens la meute se disperse;
Le berger tombe à la renverse.
Lors en tumulte les gloutons
Se ruèrent sur les moutons.
Une plantureuse fête
Suivit cette défaite.
Les vainqueurs, enivrés par ce facile exploit,
Résolurent d'aller au loin porter leur loi :
— Il nous faut, disaient-ils, un empire sans bornes.
Marchons sur l'ennemi! — Mais l'armure du bouc,
Son manteau de lion, qui pesait comme un joug,
Se détacha du front et mit à nu ses cornes.
Le mystère dévoilé,
Par les chiens de toute espèce
Sire bouc fut étranglé
Et plus d'un loup mis en pièce.

Quand un aventurier, se drapant en César,
S'empare du pouvoir par le crime ou la ruse,
Soulevez le manteau de ce roi de hasard
Et vous ne trouverez bien souvent qu'une buse!...



Quan
ferai
Ba
t-il des
in régi
ne s
effroi
r quan
ement
araître
tre :
au,
apeau.
avec g
vant co

# LISTE DES MEMBRES

COMPOSANT

# LA SOCIÉTÉ AGRICOLE SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

## DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

**Membres résidants.**

MM.

1853. ALART (Bernard), archiviste de la Préfecture.
1868. ALBAR (Joseph), propriétaire.
1833. ALZINE (Jean-Baptiste), propriétaire (*F*).
1868. AMOUROUX (Adolphe), notaire.
1867. ARAGON (Osmin), propriétaire.
1858. ASTORS (François), propriétaire.
1873. AZÉMAR (Benoît), propriétaire.

1836. BACH (Etienne), O. ✻, colonel d'artillerie en retraite.
1874. BACQUIÉ (Jean-Pierre), inspecteur des écoles primaires.
1865. BALANDA (Joseph de), propriétaire.
1857. BARBERET (Charles), ✻, inspect. d'académie honoraire.
1867. BARDOU (Pierre), imprimeur.
1874. BARTHE (François), propriétaire.
1873. BARTISSOL (Jean), propriétaire.

**Les fondateurs de la Société sont désignés par la lettre *F*, qui est à la suite de leur nom.**

MM.

1869. BATLLE (Justin), propriétaire.
1855. BÉDOS (Stéphane), avocat.
1853. BERTRAND-BALANDA (Bonaventure), propriétaire.
1873. BERTRAN (Hyacinthe), notaire.
1856. BOIX (Emile), pharmacien de 1re classe.
1873. BOLUIX (Henri), notaire.
1873. BOLUIX (Léon), ✻, vice-consul de Portugal.
1878. BOLUIX (Jules), propriétaire.
1873. BONNET (Louis), C. ✻, général.
1867. BONNET (Joseph de), propriétaire.
1855. BOUCABEILLE (Isidore), curé de Saint-Jacques.
1868. BRIEUDES (Théodose), avocat.
1868. BRUGUÈRE (Ernest de), avoué.

1867. ÇAGARRIGA (Raymond de), O. ✻, propriétaire.
1874. ÇAGARRIGA (Raymond de), ex-ing. des const. navales.
1867. CAMP (Aimé), ✻, inspecteur d'académie honoraire.
1875. CAMPS (Raymond), réguier-major.
1872. CARCASSONNE (Maurice), propriétaire.
1867. CARGOLÈS (Vincent), propriétaire.
1873. CASTEL (Joseph), propriétaire.
1860. CAZES (Prosper), propriétaire.
1871. CALARET (Joseph), propriétaire.
1874. CAZES (Gustave), propriétaire.
1875. CAZENOVE (Pierre), curé.
1866. CHEFDEBIEN (Fernand de), propriétaire.
1870. COMPANYO (Louis), ✻, docteur-médecin.
1872. CROUCHANDEU (Joseph), homme de lettres.
1866. CORNET (Joseph), propriétaire.
1877. CUILLÉ (Célestin), négociant.

1866. DAUDERNY (Baptiste), propriétaire.
1873. DEBEAUX, ✻, pharmacien-major à l'hôpital militaire.

MM.

1873. Deit (Jules), négociant.
1855. Delhoste (Julien), aumônier à l'hôpital militaire.
1874. Delcros (Elie), avocat.
1848. Desprez (Antoine), propriétaire.
1860. Desprez (Jules), propriétaire.
1867. Deville (Pierre), vérificateur des poids et mesures.
1869. Donnezan (Charles), docteur-médecin.
1873. Donnezan (Albert), docteur-médecin.
1874. Donnezan (Gaston), sériciculteur.
1865. Drogard (César), architecte.
1875. Dumas (Martin), ✻, lieutenant-colonel en retraite.
1854. Durand (Justin), ✻, banquier.
1878. Duret, ingénieur, directeur des mines d'Estavar.

1868. Escanyé (Frédéric), avocat, député de Prades.
1873. Escarguel (Lazare), député de Perpignan.
1868. Escarra (Jacques), propriétaire.

1849. Fabre (Louis), professeur en retraite.
1866. Fabre de Llaro (Léon), notaire.
1856. Ferrer (Léon), pharmacien de 1re classe.
1866. Fines (Jacques), docteur-médecin.
1877. Foxonet (Etienne), propriétaire.

1853. Garrette (Pierre), propriétaire.
1873. Gauthier (Médard), propriétaire.
1848. Gouell (Pierre), docteur-médecin.
1871. Guardia (Auguste de), ✻, ancien sous-préfet.

1876. Henrion (Pierre), ingénieur.

1874. Izarn (Armand), avocat.

1868. Jaubert de Passa (Henri), licencié-en-droit.
1854. Jaume (Amédée), propriétaire.

MM.

1868. JAUME (James), propriétaire.
1868. JAUME (Edouard), propriétaire.
1867. JOUY-D'ARNAUD (Eugène), ✻, propriétaire.

1850. LABAU (Joseph), professeur d'agriculture.
1860. LACOMBE-SAINT-MICHEL (Romain), propriétaire.
1873. LACROIX (Edouard de), juge-suppléant.
1867. LAFABRÈGUE (Paul), propriétaire.
1867. LAFFITTE (Paul), propriétaire.
1863. LAMER (Jules de), sous-préfet.
1872. LANQUINE DE LLARO (François), propriétaire.
1874. LASSAIRE (Raymond), ingénieur.
1868. LATROBE (Charles), imprimeur-libraire.
1841. LAZERME (Charles), propriétaire.
1863. LLOBET (Joseph de), propriétaire.
1867. LLOBET (Michel de), propriétaire.
1868. LLOUBES (Numa), propriétaire.

1835. MASSOT (Paul), sénateur.
1868. MASSOT (Justin), ✻, docteur-médecin.
1874. MASSOT (Joseph), docteur-médecin.
1867. MAS (Ernest), professeur.
1862. MERCADIER (Jean), homme de lettres.
1867. MOLINIER (Adolphe), propriétaire.
1861. MORER (Sauveur), professeur au Collége.
1853. MUXART (Auguste), avocat.

1867. NÉREL (Simon), propriétaire.
1868. NOÉ (Michel), avocat.

1860. PASSAMA (Joseph), O. ✻, capitaine de frégate en retraite.
1877. PAGNON (Jules), propriétaire.
1878. PLATRIER (Louis), directeur de l'Ecole normale.
1873. PÉPRATX (Eugène, banquier.

MM.

1877. Pi (Jean), ✻, capitaine de frégate en retraite.
1871. Picas (Léon), ✻, président du Tribunal civil.
1863. Puiggari (Antoine), C. ✻, colouel du génie en retraite.

1867. Quès (Jean), professeur de physique.

1867. Reynès-Audusson, négociant.
1853. Robin (Louis), propriétaire.
1867. Romeu (François de), avocat.
1872. Rocafort (Jacques), artiste.
1858. Rouffia (Joseph), instituteur.
1867. Rouzaud (Vincent), médecin-vétérinaire.
1873. Rovira (Henri de), licencié-en-droit.

1874. Salaman (Amédée), propriétaire.
1864. Sauvy (Joseph) père, négociant.
1867. Sauvy (Joseph), fils, négociant.
1867. Sèbe (Alexis), propriétaire.
1874. Sèbe (Frédéric), propriétaire.
1867. Selva (Charles de), propriétaire.
1853. Siau (Antoine), propriétaire.

1854. Talayrach (Joseph), avocat.
1855. Tarrès (Gustave), docteur-médecin.
1867. Tastu (Antoine), ✻, ing. en chef des ponts et chaussées.
1867. Terrats d'Aguillon (Jacques), propriétaire.
1874. Terrats (François de), propriétaire.
1866. Tournal (Joseph), ✻, avoué.
1878. Tartrou (Louis), propriétaire.

1875. Vassal (Augustin), banquier.
1874. Vidal (Pierre), adjoint au bibliothécaire de la ville.
1874. Vignol (Jules), acchitecte départemental.
1841. Vilallongue (Sylvestre), négociant.
1866. Vilallongue (Camille), vice-prés. du tribunal civil.
1878. Warion (Pierre), médecin-major au 142me.

**Membres résidants n'habitant pas Perpignan.**

MM.

1868. Acézat (Omer), propriétaire à Prades.
1867. Baillo (Charles, propriétaire à Thuir.
1873. Baillo (François), propriétaire à Thuir.
1867. Barréra (Michel) propriétaire à Vinça.
1873. Bauby (Benjamin), notaire à Estagel.

1873. Carbonneil (Barthélemy), métairie Saint-Joseph, canton de Saillagouse.
1868. Conte (Joseph), propriétaire à Estagel.

1872. Delamont (Ernest), employé des postes à Bordeaux.
1867. Durand (Jacques), propriétaire à Saint-Nazaire.
1856. Duverney (Adolphe), propriétaire à Espira-de-l'Agly.

1867. Farines (Achille), négociant à Rivesaltes.
1878. Forné (Michel), négociant à Céret.
1878. Fourcade (Michel), avocat à Céret.

1876. Garcœries (Laurent), propr. à St-Laurent-de-Cerdans.
1868. Gauze (Joseph), notaire honoraire à Rivesaltes.
1868. Gauze (Charles), propriétaire à Rivesaltes.
1847. Girvès (Sauveur de), propriétaire à Vinça.
1868. Gonzalvo (Ange de), propriétaire à Estagel.
1871. Gource (Joseph), propriétaire à Arles-sur-Tech.

1867. Jacomet (Louis), juge à Prades.
1868. Jacomy (Rémi), propriétaire à Prades.
1868. Julia (Joseph), propriétaire à Arles-sur-Tech.

1867. Lazerme (Auguste), propriétaire à Vinça.

MM.

1856. Malègue (Vincent), propriétaire à Pézilla-de-la-Rivière.
1867. Maria (François), propriétaire à Thuir.
1873. Maria (Joseph), propriétaire à Thuir.
1868. Marquié (Jules), notaire à Rivesaltes.
1869. Mas (Auguste), avocat à Prades.
1867. Modat (Jean), ancien élève de La Saussaye, à Thuir.

1865. Nicolas (Emile), propriétaire à Rivesaltes.

1872. Oliver (Paul), naturaliste à Collioure.

1867. Pams-Boher, propriétaire à Palau-del-Vidre.
1868. Pech (François), propriétaire à Latour-de-France.
1867. Penchinat (Charles), *, doct.-médecin à Port-Vendres.

1868. Reig (Bonaventure), propriétaire à Port-Vendres.
1867. Rondony (Bonaventure), négociant à Prats-de-Molló.
1873. Rotgé (Gabriel), juge de paix à Sournia.
1873. Roux (Jean-Baptiste), capitaine de douanes en retraite.

1865. Salvo (François), notaire à Vinça.
1868. Soubirane (Joseph), ex-notaire à St-Laurent-de-Cerdans.

1873. Tolra de Bordas (Henri), avocat à Prades.
1865. Tolra de Bordas (l'Abbé), prélat à Paris.
1868. Truillès (Joseph), notaire à Ille.

1867. Vilar (Raymond de), propriétaire à Thuir.
1865. Vilar-Soubirane (Jacques), propriétaire au Boulou.
1878. Vilar (Edouard), avocat à Prades.
1878. Vicens (Firmin), avoué à Prades.

**Membres correspondants.**

1839. Mme Lafabrègue, naturaliste à Lyon.
Mme Tastu (Amable), à Palaiseau.
Mme Vien (Céleste), à Paris.

1840. Mme Faure (Anaïs), née Bieu, à Rochefort.
Mlle Favier (Eulalie, à Marseille.

MM.

1833. Ferrus, ancien principal du Collége de Perpignan (*F*).
1834. Moreau (César), directeur-fondateur de la Société de statistique, à Paris.
Godde de Liancourt, président de la Société universelle de Civilisation, à Paris.
1835. Arago (Etienne) de Perpignan, homme de lettres, à Paris.
Bréchot du Lut, membre de l'Académie de Lyon.
Cachelièvre, ingénieur des mines.
Chevrolat (Auguste), membre de la Société entomologique de France.
Combes, docteur-médecin à Toulouse.
Deloche, docteur-médecin à Lyon.
Benezart-Hurtzer, propriétaire à Lille.
Ensely, docteur-médecin à Castelnaudary.
Guinard aîné, pharmacien à Bordeaux.
Merch, trésorier de la Société linnéenne à Lyon.
Mulsant, professeur d'entomologie au Lycée et à la Faculté des Sciences de Lyon.
Péricaud, bibliothécaire de la ville de Lyon, membre de l'Académie de la même ville.
Rigaud (Esprit) de Perpignan, ancien avocat à la Cour de Cassation à Paris.
Thurbert, ingénieur des mines.
Walter, ingénieur civil, professeur à l'Ecole des arts et manufactures à Paris.
1837. Barrau, homme de lettres à Toulouse.
1837. Mercadier, aîné, lithographe à Toulouse.
1838. Vaillant, dessinateur au muséum d'histoire naturelle à Paris.

MM.

1839. BROCHIER, capitaine du Génie.
CADILLAC (Désiré), à Puisségur, près Béziers.
COUBART-D'AULNAY, membre de l'Athénée des arts, à Paris

1840. ARAGO (Alfred), inspecteur des Beaux-Arts, à Paris.
MONZIC-LASSERRE, docteur-médecin à Couy.

1841. FRANÇOIS, inspecteur-général des mines.
VIENNE, bibliothécaire de la ville de Toulouse.

1842. BÉNET DE PÉRAUD, docteur-médecin à Paris.
GELLÉ, professeur de l'Ecole vétérinaire de Toulouse.
PONGY, ouvrier maçon, homme de lettres à Toulouse.
SELVA (Prosper de), O. ✻, de Perpignan, capitaine de vaisseau en retraite.

1843. D'ONBRE-FIRMAS, d'Alais.
MASSOT-REYNIER, O. ✻ de Perpignan, ancien premier président de la Cour de Rouen.
SOLLIERS (Félix), homme de lettres à Paris.

1844. BOUIS, ✻, de Perpignan, professeur à l'école de pharmacie de Paris, membre de l'Académie des Sciences.
DIDIER-PETIT à Lyon.
PEREY (Alexis), professeur de mathématiques à Dijon.
ROBINET, membre de l'Académie de médecine.

1847. IRAT, avocat à Puycasquier (Gers).
RENARD DE SAINT-MALO, de Perpignan, avocat à la Cour de Cassation, ancien député.

1848. PERRIS (Edouard), naturaliste à Mont-de-Marsan.
REBOUD, docteur-médecin.

1849. AUTHEMAN, économe des hospices de l'Isle-sur-Sorgue.
PIETTA (Lucien) à Montesquieu, près Toulouse.

1852. BELLEVILLE, vice-président de la Société d'histoire naturelle de Toulouse.

1853. FAURE, docteur-médecin en Algérie.

MM.

1853. Bonnet (Edmond), ingénieur civil.

Carvaillo, ingénieur civil, membre fondateur de l'Institut archéologique et historique du Limousin.

1854. Danjan (Firmin), professeur au Lycée de Montpellier.

Thévenin, conseiller à la Cour d'Appel de Paris.

1855. Barthélemy (de), ancien conseiller de Préfecture.

Calisti, inspecteur d'Académie.

Cortie, de Perpignan, professeur à Paris.

Chaurand de Malarce, homme de lettres à Paris.

Crova (André), de Perpignan, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier.

1856. Mercadier (Ernest), docteur-médecin à la Magistère (Tarn-et-Garonne).

Soubeyran (Paul de), ancien Préfet.

1857. Soubeyran (Léon), professeur à l'école de pharmacie de Montpellier.

1858. Caralp (Raymond), directeur des cultures du pénitentier à Marseille.

Chambeu (l'abbé), de Perpignan, dominicain.

Dardé, avoué à Carcassonne.

Denille, directeur de la Ferme-Ecole de l'Aude.

Desalle, agent-voyer en chef de l'Aude.

1859. Gourrier de Fraisse, à Cabardès (Aude).

Guilhaume, inspecteur général des ponts-et-chaussées.

Lespiau (Henri), de Perpignan, docteur-médecin des armées.

Lassus de Saint-Geniès (le Baron de), ✻, ancien Préfet.

Maraval, vice-président de la Société d'Agriculture de l'Aude.

Marès (Henri), membre de la Société d'agriculture de l'Hérault.

Rendu (Victor), inspecteur général de l'Agriculture.

MM.

1859. Talrich (Jules), de Perpignan, artiste préparateur d'anatomie en cire, à Paris.

Valayer, propriétaire à Avignon.

1860. Aragon (Victor), O. ✻, de Perpignan, premier Président honoraire de la Cour d'Appel de Montpellier.

Fouchier (de), capitaine d'infanterie.

Martin (Joseph de), docteur-médecin à Narbonne.

Noguès (A. F.), de Perpignan, professeur d'histoire naturelle à Lyon.

Pagezy, ancien député à Montpellier.

Ratheau, ✻, commandant du génie.

Ricard (Alphonse), avocat à Montpellier.

1861. Amas, employé des douanes à Marseille.

Bataillard, naturaliste à Andeux (Doubs).

Boissonnet, C. ✻, général de brigade.

Bonnet (Gabriel), avocat à Narbonne.

Bonnet, juge de paix à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

Bounin, vice-président de la Société d'Agriculture, Nice.

Bovis (de), propriétaire à Avignon.

Fernand-Lagarrigue, membre de l'institut historique de France.

Fissiaux (l'abbé), directeur du pénitentier des Bouches-du-Rhône.

Hardy, directeur de la Pépinière centrale du Gouvernement près d'Alger.

Heuzé (Gustave), inspecteur général d'agriculture à Versailles.

Labeaume (de), président de la Société d'agriculture du Gard.

Leyméric, professeur à la Faculté de Toulouse.

Rougemont, président de la Société d'horticulture des Bouches-du-Rhône.

MM.

1861. **Salles** (Isidore), ancien Préfet.

**Sicart**, secrétaire de la société d'horticulture des Bouches-du-Rhône.

1862. **Chardon**, président de la Société d'horticulture et de botanique du département du Gard.

1862. **Eloffe** (Arthur), naturaliste à Paris.

1865. **Fuix**, ✻, de Perpignan, ingénieur des ponts et chaussées à Amiens.

**Caraven** (Alfred), naturaliste à Castres.

**Capin** (Léopold), censeur au lycée de Pontivy.

**Pugens** (Eugène), de Perpignan, professeur de dessin au lycée de Montpellier.

1866. **Bouschet** (Henri), secrétaire de la société d'horticulture de l'Hérault.

**Fabre** (Gustave), de Perpignan, surveillant général au grand lycée de Montpellier.

1867. **Harant** (Henri), de Perpignan, chef d'institution à Paris.

**Soucaille** (Antoine), professeur au collége de Béziers.

**Pasteur**, O. ✻, chimiste, membre de l'Institut de France.

**Buzairies**, docteur-médecin à Limoux.

**Desrivières**, docteur-médecin à Paris.

**Lagarrigue** (Fernand), consul du Chili et de la République Argentine à Nice.

1868. **Autié** (Fernand), professeur.

**Lamotte-Tenet** (Joseph), professeur d'histoire.

**Guerrier de Haupt**, directeur de l'*Union des Instituteurs* à Paris.

**Delpech** (Henri), avocat à Montpellier.

**Maillot** (Eugène), agrégé à l'Université de Paris.

**Léotard** (Saturnin), sous-bibliothécaire à Montpellier.

MM.

1868. Bonvouloir (vicomte de), naturaliste, membre de la Société entomologique de France.

1869. Lafargue (Albert), de Perpignan, professeur à Toulouse.

Taudou (Antonin), de Perpignan, grand prix de Rome composition.

Geillon (Anatole), naturaliste à Niort.

1871. Ménétrier (Louis), ancien agent-voyer chef.

Gablin, ✻, chef du matériel du Ministère de la marine.

1872. Rouville (Paul de), professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Montpellier.

Tisseyre (Justin), ✻, de Perpignan, capitaine d'état-major.

1872. Cayrol (François), de Béziers, licencié ès-sciences.

Cahen, grand rabbin à Constantine.

Roumeguère (Casimir), botaniste à Toulouse.

1873. Abblart (André).

Rouffiandis (Isidore).

Robin (Charles), membre de l'Institut.

Pouchet (Georges), docteur, professeur agrégé au Muséum.

Pagès, ingénieur de la Compagnie de Bességes.

Ailliaud (Louis), pharmacien à Marseille.

Bourguignat, conchyliologiste à St-Germain-en-Laye.

Littré, membre de l'Institut.

Gautier (Armand), professeur agrégé à l'Ecole de médecine de Paris.

Monné (Jean), employé aux ponts et chaussées à Marseille.

Morer (Sauveur), médecin militaire.

Lapeyrouse (Henri de), agronome à Lésignan.

Dépéret (Charles), de Perpignan, médecin militaire.

Coronat (Pierre), lieutenant d'infanterie de marine.

1874. L'abbé Solamet, vicaire à Sainte-Emérie (Lozère).

MM.

1874. Mazé, commissaire ordonnateur de la marine à la Martinique.

Sohram, inspecteur des douanes, conchyliologiste à Châlons-sur-Marne.

Baudon, docteur-médecin et conchyliologiste à Mouï (Oise).

Fagot, malacologiste à Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne).

Delarbre, conseiller d'Etat, chef de la comptabilité générale au Ministère de la marine et des colonies à Paris.

Derby-Velles (Georges), agronome à Paris.

Le docteur Gestin, chirurgien en chef de la marine et naturaliste.

1874. Gandoger (Michel), naturaliste à Arnas (Rhône).

Sagui (François), de Perpignan, sous-intendant militaire.

Gatumeau (Bonaventure), docteur-médecin militaire.

1875. Pagès (Antoine), conseiller d'Etat honoraire à Paris.

Saltet (Prosper), instituteur à Saint-Martin de Roubeaux (Lozère).

Granier, ingénieur, administrateur des mines argentifères de Vialas (Lozère).

Batut (Arthur), membre de la Société littéraire et scientifique de Castres.

Izarn (Joseph), professeur de sciences physiques et naturelles au Lycée de Clermont-Ferrand.

1876. Le docteur Saint-Pierre (Hoche-Camille), directeur de l'école d'agriculture de Montpellier.

1878. Garrigou, docteur-médecin à Toulouse.

Wickersheim, ingénieur des mines à Carcassonne.

Vignol (André), docteur-médecin.

Morer (Eugène), docteur-médecin à Paris.

**Correspondants étrangers.**

MM.

1847. Le marquis de Belpuig, duc de Savella, à Palma.
Joachim Maria Boyer de Rossello, à Palma.
Nicolas Brozedo y Zafortera, à Palma.
Jules de Gabarrus, consul de France, à Palma.
Basilio Sébastiano Castellano, bibliothécaire Madrid.
Luis Maria Ramires las Casas Déza, président de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Cordoue.
Modesto la Fuente, homme de lettres à Madrid.
Isidore Chaussat, homme de lettres à Barcelone.

1848. Martinez (Antoine), à Palma.
Medel (Raymond), à Palma.

1849. Fages de Roma, inspecteur général d'agriculture dans la province de Gérone.

1851. Vidal, professeur d'histoire naturelle à l'Université de Valence (Espagne).

1852. Macdonald, président de l'Académie de Londres.
Le comte Mélano, secrétaire perpétuel de l'Académie britannique à Londres.

1853. Reume (Auguste), capitaine d'artillerie en Belgique.
Rubio y Ors, professeur de littérature espagnole à l'Université de Castille, à Valladolid.
Fadeille (de), membre de l'Académie britannique.
Florencio Janer y Graells, à Madrid.
J. Trujitlo del Parraso, à Madrid.
Gens (Eugène), professeur à l'Athénée d'Angers.
Le Vicomte Kerckoy-Varent, président de l'Académie archéologique de Belgique, grand-croix et commandeur de plusieurs ordres.
Le vicomte Eugène de Kerckoy-Varent, fils, chargé d'affaires de l'Empereur de Turquie près le gouvernement Belge.

MM.

1853. ALEXANDRE SCHAEPKEN, peintre de paysages, professeur de peinture, à Maëstrich.

LÉONARD DE CUYPER, statuaire à Anvers.

NICOLAS VAN-DER-HEYDEN, généalogiste à Anvers.

RAPHAEL ANTIENZA, marquis de SALVATIERRA, à Ronda.

THOMAS AQUILO, professeur universitaire à Palma.

1859. ALEXANDRE SCHAEPKENS, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, chevalier de la couronne de Chêne, à Maëstrich.

1861. Le docteur DON JUAN DE DIOS MONTESIMOS Y NEYRA, à Cordoue.

DAMASSO CALVET, ingénieur à Figuères.

1872. FRANCISCO CARDONA Y ORFILA, docteur en théologie et en droit canonique, professeur d'histoire naturelle à l'Institut de Mahon.

JEAN J. RODRIGUEZ, botaniste à Mahon.

JEAN PONS Y SOLER, malacologiste, numismate et archéologiste à Mahon.

1872. ANDREU HERNANDEZ, docteur en médecine à Mahon.

CORONADE FRANCISCO XAVIER, docteur-médecin à Barcelone.

MANUEL MARTORELL Y PEÑA, propriétaire, agronome, entomologiste à Barcelone.

FRANCISCO MARTORELL Y PEÑA, propriétaire, conchiologiste, archéologue, numismate à Barcelone.

COTXET, homme de lettres, archéologue à Barcelone.

MARTI, pharmacien, archéologue, numismate, à Barcelone.

VICTORI, professeur de nautique à Mahon.

1873. WILLIAM, MAC-LÉOD, secrétaire-général du Conseil de l'Instruction à Londres.

**Sociétés correspondantes.**

Aisne............ Comice Agricole de Saint-Quentin.
Société Industrielle de Saint-Quentin.
Société Académique des Sciences, Belles-Lettres, Agriculture et Industrie de Saint-Quentin.
Société historique et Archéologique de Château-Thierry.

Algérie............ Société algérienne de Climatologie, Sciences physiques et naturelles, à Alger.
Société d'Agriculture d'Alger.
Société archéologique de la province de Constantine.

Alpes (Basses-)..... Société centrale d'Agriculture et d'Acclimatation, à Digne.

Alpes-Maritimes..... Société des Sciences naturelles, des Lettres et des Beaux-Arts de l'arrondissement de Grasse.
Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, à Nice.

Alsace............. Société d'Agriculture de Colmar.
Société d'histoire naturelle de Colmar.
Société des Sciences, Agriculture et Arts de Strasbourg.

Ariége........... Société Agricole et Littéraire de Foix.

Aube.............. Société Scientifique et du Commerce, à Troyes.
Société d'Agriculture, Arts et Belles-Lettres, à Troyes.
Société médicale de l'Aube, à Troyes.

Aude............. Société d'Agriculture de Carcassonne.
Comice Agricole de Limoux.
Société des Arts et Sciences de Carcassonne.
Comice Agricole de Narbonne.

Aveyron........... Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, à Rodez.
Société d'Agriculture de Rodez.

Bouches-du-Rhône.. Société d'Horticulture de Marseille.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille.
Société de Statistique de Marseille.
Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix.

Calvados........... Société Linéenne de Normandie, à Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Société d'Horticulture du centre de la Normandie à Lisieux.
Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres, à Bayeux.
Société d'Agriculture et de Commerce à Caen.

Cantal............. Société Agricole du Cantal, à Aurillac.

Charente........... Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce de la Charente, à Angoulême.

Charente-Inférieure. Académie de la Charente-Inférieure, à La Rochelle.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Rochefort.
Société Linnéenne de la Charente-Inférieure à Saint-Jean-d'Angely.

Cher.............. Société Agricole du Cher, à Bourges.

Côte-d'Or.......... Académie des Sciences et Arts, à Dijon.
Société d'Horticulture et d'Arboriculture à Dijon.
Société des Sciences historiques et naturelles de Semur.
Société d'Agriculture et Industrie du département de la Côte-d'Or, à Dijon.

Creuse............ Société des Sciences naturelles et archéologiques, à Guéret.

Doubs............. Société d'Emulation, à Besançon.
Société d'Agriculture et d'Horticulture à Besançon.

Drôme........... Société d'Agriculture, à Valence,
Société de Statistique, des Arts et des Sciences, à Valence.

Eure.............. Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Evreux.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bernay.

Finistère.......... Société Académique de Brest.

Gard.............. Société d'Agriculture du Gard, à Nimes.
Académie des Sciences du Gard, à Nîmes.
Société Scientifique et littéraire, à Alais.
Société pour la défense des Lettres, de l'Industrie et du Commerce, à Nîmes.

Garonne (Haute-)... Société Archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Académie des Jeux Floraux, à Toulouse.
Sociétés réunies d'Agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége, à Toulouse.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Toulouse.
Société d'histoire naturelle de Toulouse.

Gers.............. Société d'Agriculture et d'horticulture du Gers, à Auch.

Gironde........... Société d'Agriculture du département de la Gironde, à Bordeaux.
Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.
Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux.
Société Linnéenne, à Bordeaux.
Comice Agricole et Vinicole du Sud-Ouest, à Bordeaux.
Institut des provinces de France, rue Codiran, à Bordeaux.

Hérault............ Société d'horticulture et d'histoire naturelle, à Montpellier.
Société d'Archéologie de Montpellier.
Société Archéologique, Sciences et Lettres de Béziers.
Société d'horticulture et de Botanique de l'Hérault, à Montpellier.
Société d'Etude des Sciences naturelles, à Béziers.

Indre............. Société d'Agriculture de Chateauroux.

Indre-et-Loire...... Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire, à Tours.

Isère.............. Académie Delphinale, à Grenoble.
Société de statistique des Sciences naturelles, à Grenoble.

Jura............... Société d'Emulation, à Lons-le-Saulnier.

Landes............ Société d'Agriculture, à Mont-de-Marsan.

Landes............ Société de Borda, à Dax, histoire Archéologie, histoire naturelle du Sud-Ouest.

Loir-et-Cher....... Société d'Agriculture, à Blois.

Loire.............. Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de la Loire, à Saint-Etienne.
Athénée Oriental, à Saint-Etienne.

Haute-Loire....... Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.

Loire-Inférieure.... Société Académique, de Nantes.

Loiret............. Société d'Agriculture, à Orléans.
Société d'Horticulture, à Orléans.
Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

Lorraine........... Société d'histoire naturelle de Metz.
Académie de Metz.

Lot............... Société Agricole et Industrielle, à Cahors.

Lot-et-Garonne..... Société d'Agriculture et d'Arts, à Agen.

Lozère............ Société Agricole, Scientifique et Littéraire, à Mende.
Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts de la Lozère, à Mende.

Maine-et-Loire....... Société Académique de Maine-et-Loire, à Angers.
Société Industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Angers.
Société d'Etudes scientifiques, à Angers.

Manche............ Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche, à Saint-Lô.
Société Académique de Cherbourg.

Marne.............. Académie de Reims.
Académie de Châlons-sur-Marne.
Société des Sciences et Arts de Vitry-le-Français.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

Meurthe-et-Moselle... Académie Stanislas à Nancy.
Société des Sciences, Lettres et Arts à Nancy.
Société Philotechnique de Pont-à-Mousson.
Société centrale d'Agriculture, à Nancy.

Nièvre............. Société départementale d'Agriculture de la Nièvre, à Nevers.

Nord............... Société d'Agriculture, des Sciences et des Lettres de Douai.
Comice Agricole de Lille.
Société d'Emulation de Cambrai.
Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Oise................ Société d'Agriculture de Compiègne.
Société Académique, Sciences et Arts du département de l'Oise, à Beauvais.

Pas-de-Calais....... Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer.
Société des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.

| | |
|---|---|
| Pas-de-Calais....... | Société Académique de Boulogne-sur-Mer. |
| | Société centrale d'Agriculture, à Arras. |
| | Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras. |
| Puy-de-Dôme....... | Académie des Sciences, Lettres et Arts de Clermond-Ferrand. |
| Pyrénées (Basses-)... | Société des Sciences, Lettres et Arts, à Pau. |
| Pyrénées (Hautes-)... | Société d'Encouragement pour l'Agriculture et l'Industrie dans l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre. |
| Rhône.............. | Société d'Horticulture pratique du Rhône, à Lyon. |
| | Société pomologique de France à Lyon. |
| | Société Littéraire, historique et Archéologique de Lyon. |
| | Société d'Agriculture, Sciences naturelles et Arts utiles de Lyon. |
| | Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. |
| | Société de la Carte géologique de France, à Lyon. |
| Sarthe............. | Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, au Mans. |
| Savoie............. | Académie des Sciences, Lettres et Arts, de Savoie, à Chambéry. |
| Seine............. | Société Centrale d'Apiculture et d'Insectologie, rue Monge, 50, à Paris. |
| | Revue illustrée des Lettres, Sciences, Arts et Industries dans les deux mondes, Paris, rue Monsieur-le-Prince. |

Seine............ Revue politique et Littéraire, à Paris.

Revue Scientifique de France et de l'Etranger, à Paris.

Congrès Scientifique de France. Autun et Paris.

Société Zoologique et d'acclimatation, à Paris.

Société Philotechnique, à Paris.

Société Centrale d'Agriculture de France, à Paris.

Société protectrice des animaux, à Paris.

Société Franklin, à Paris.

Revue des Sociétés savantes des départements, à Paris.

Académie de Médecine, à Paris.

Institut de France, à Paris.

L'*Apiculteur*, Journal des cultivateurs d'Abeilles (Rédacteur), à Paris.

Tribune des *Linguistes*, philosophie des langues, à Paris.

*Romania* (Recueil consacré à l'Étude des langues et des Littératures romanes, publié par P. Meyer et Gaston, à Paris.

Société française de Numismatique et d'Archéologie, à Paris.

Société de Médecine légale de France, à Paris.

Seine-Inférieure.... Société Hâvraise d'Études diverses, au Hâvre Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Hâvre.

| | |
|---|---|
| Seine-Inférieure.... | Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie, à Rouen. |
| | Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen. |
| | Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure, à Rouen. |
| | Société des Sciences et Arts Agricoles et Horticoles, au Hâvre. |
| | Société industrielle de Rouen. |
| Seine-et-Marne..... | Société d'Agriculture et Sciences morales, à Melun. |
| Seine-et-Oise...... | Société des Sciences morales, des Lettres et Arts, à Versailles. |
| | Société d'Agriculture et d'Horticulture, de Pontoise. |
| | Société des Sciences naturelles et médicales, à Versailles. |
| Sèvres (Deux-)..... | Société de Statistique, Sciences et Arts des Deux-Sèvres, à Niort. |
| | Société centrale d'Agriculture, à Niort. |
| | *Maître-Jacques*, Journal populaire d'Agriculture, publié à Niort. |
| Somme............ | Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens. |
| | Société d'Agriculture, à Amiens. |
| | Société Linnéenne du Nord de la France, à Amiens. |
| Somme............ | Société des Sciences, Belles-Lettres, Arts, Agriculture et Commerce du département de la Somme, Amiens. |
| | Société d'Émulation d'Abbeville. |

| | |
|---|---|
| Tarn.............. | Société Littéraire et Scientifique de Castres. |
| Tarn-et-Garonne... | Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne, à Montauban. |
| | Société Archéologique, à Montauban. |
| Var............... | Comice Agricole, Horticole et Forestier de l'arrondissement de Toulon. |
| | Société d'Etudes scientifiques et archéologiques, à Draguignan. |
| | Société Académique du Var, à Toulon. |
| | Société d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie, à Draguignan. |
| | La *Provence du Littoral*, Rédacteur en chef, M. Nardy, à Hyères. |
| Vaucluse........... | Société Littéraire, Scientifique et Artistique d'Apt. |
| | Société Académique d'Avignon. |
| | Société d'Agriculture et d'Horticulture d'Avignon. |
| Vienne............ | Société Académique de Poitiers. |
| | Société d'Agriculture de Poitiers. |
| Vienne (Haute-).... | Société d'Agriculture, des Sciences et Arts de Limoges. |
| | Société Archéologique et Historique du Limousin, à Limoges. |
| Vosges............ | Société d'Emulation, à Epinal. |
| Yonne............. | Société des Sciences historiques et naturelles, à Auxerre. |
| | Société Archéologique de Sens. |

**Sociétés Étrangères.**

| | |
|---|---|
| Angleterre......... | Académie Britannique, à Londres. |
| Belgique........... | Revue de Belgique, à Bruxelles. |
| | Société de l'Union des Artistes liégeois, à Liége. |
| | Société Archéologique de Bruxelles. |
| | Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, à Bruxelles. |
| | Société Malacologique de Bruxelles. |
| Espagne........... | Académie des Jeux Floraux, à Barcelone. |
| Hollande.:......... | Académie royale des Sciences, à Amsterdam. |
| Norwége........... | Université royale de Norwége, à Christiania. |
| Suède............. | *Bulletin météorologique* mensuel de l'Observatoire d'Upsal. |
| Suisse............. | Société Vaudoise des Sciences naturelles à Lausanne. |
| | Archives des Sciences physiques et naturelles à Genève |
| Etats-Unis d'Amériq. | Société de Statistique, à Washington. |

# TABLE DES MATIÈRES.



SOCIÉTÉ DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

XXIV.

La Société n'entend approuver ni improuver les opinions émises dans les travaux qu'elle publie : elles appartiennent à leurs auteurs qui en sont seuls garants.

---

Les lettres, mémoires, etc., etc., doivent être adressés *(franc de port)* à M. Louis FABRE, Secrétaire de la Société, rue Traversière-de-l'Ange, nº 4, et les objets d'histoire naturelle à M. Louis COMPANYO, Conservateur du Cabinet, rue Queya, à Perpignan.

# SOCIÉTÉ

# AGRICOLE,

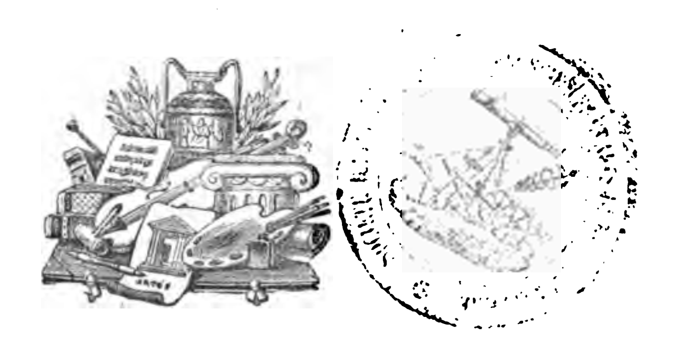
## SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

## DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

**VINGT-QUATRIÈME VOLUME.**

Faisons tous nos efforts pour qu'on puisse dire un jour : Il y eut à Perpignan une société d'hommes à intentions généreuses, dont les travaux furent utiles à leur pays.

(JAUBERT DE RÉART, 1er Bulletin, p. 4.)



PERPIGNAN
IMPRIMERIE DE CHARLES LATROBE
1, Rue des Trois-Rois, 1.

1880.

# SOCIÉTÉ
# AGRICOLE, SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE
## DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

**COMPOSITION DU BUREAU POUR L'ANNÉE 1879.**

*Président :* M. TASTU (ANTOINE), Chevalier de la Légion-d'Honneur, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées.

*Vice-Président :* M. DUMAS (MARTIN), Chevalier de la Légion-d'Honneur, Lieutenant-Colonel d'Artillerie en retraite.

*Secrétaire-général :* M. FABRE (LOUIS), ancien professeur au Collége de Perpignan, Officier de l'Instruction publique.

*Vice-Secrétaire :* M. CROUCHANDEU (JOSEPH), Artiste peintre et Littérateur.

*Trésorier :* M. SIAU (ANTOINE), ancien négociant.

*Archiviste :* M. FABRE DE LLARO (LÉON), notaire, ancien avocat.

---

Depuis le 24 décembre 1866, la Société est, suivant ses différentes qualifications, divisée en trois sections, ayant chacune un Directeur et un Secrétaire.

**Section d'Agriculture.**

*Directeur :* M. LABAU (JOSEPH), professeur d'Agriculture, Officier d'Académie.

*Secrétaire :* M. DE TERRATS (FRANÇOIS), conservateur des Hypothèques en retraite.

**Section des Sciences et Arts mécaniques.**

*Directeur :* M. FERRER (Léon), pharmacien de 1re classe, Secrétaire du Conseil central d'hygiène publique et de salubrité, Inspecteur des pharmacies, Officier d'Académie.
*Secrétaire :* M. DONNEZAN (Albert), docteur-médecin.

**Section des Lettres et Arts libéraux.**

*Directeur :* M. CAMP (Aimé), Chevalier de la Légion-d'honneur, Inspecteur d'Académie honoraire.
*Secrétaire* : M. IZARN (Armand), avocat.

**Commission de la publication du Bulletin.**

MM. LABAU, Professeur d'Agriculture.
CAMP (Aimé), Inspecteur d'Académie honoraire.
CROUCHANDEU (Joseph), Artiste et homme de lettres.
FABRE DE LLARO (Léon), Notaire, ancien Avocat.
PI (Jean), Capitaine de frégate en retraite.
DEBEAUX, Pharmacien-Major à l'Hôpital militaire.

# SÉANCE PUBLIQUE DE LA SOCIÉTÉ

## Tenue dans la grande salle du Musée de la Ville,

le 15 décembre 1878.

---

*Président* : M. Antoine Tastu, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

---

Prennent place à côté du Président de la Société M. Filippini, Préfet du département, et M. Paulin Testory, Maire de la ville.

M. Tastu ouvre la séance par le discours suivant :

Mesdames et Messieurs,

La Société vous remercie d'avoir bien voulu par votre présence, rendre plus solennelle la distribution des médailles décernées aux Agriculteurs du département, aux hommes dont l'intelligence et le travail opiniâtre arrachent à la terre les récoltes qui, en assurant l'existence de tous, permettent à nos savants de se consacrer à la recherche des lois posées par la divine Providence, à nos poètes et à nos artistes de nous faire goûter les nobles jouissances de l'esprit.

L'Agriculture est la mère nourrice du genre humain. Heureux ceux qui la servent avec amour ; il appartient à tous de s'intéresser à son honneur et à ses progrès.

L'Etat a bien voulu accorder une somme de 500 francs

pour être distribuée en primes et médailles ; la Société a ajouté une somme égale prise sur ses ressources propres et sur la subvention qu'elle reçoit du département.

La somme totale que nous pourrons distribuer est sans doute bien faible eu égard à la grandeur du but que nous poursuivons, qui est d'encourager et d'honorer l'Agriculture.

Nous espérons que les suffrages de la Société et la proclamation de leurs noms devant l'assemblée d'élite qui s'est jointe à nous, suppléeront largement, pour nos lauréats, à la modicité de nos récompenses.

La plus haute récompense de la Société, une médaille d'or, a été décernée à M. Rondony, pour ses reboisements; des médailles de vermeil et d'argent ont été pour le même objet décernées à MM. Roca, Rotgé, Parès, Palmade et Soubielle.

La Société a voulu ainsi confirmer l'importance extrême qui doit être attachée aux reboisements dans notre pays.

Elle n'a pu attribuer de récompenses à l'Etat ; mais elle doit appeler votre attention sur les grands travaux de reboisement qui sont exécutés par l'administration forestière sur les terrains les plus ébouleux de la vallée de la Tet.

A nos remerciements bien mérités pour ce grand travail nous ajouterons l'expression d'un vœu : c'est que le reboisement des faîtes et des plateaux de nos montagnes soit activé et favorisé par des canaux d'arrosage.

Vous connaissez le programme du concours qui doit être ouvert en 1879 dans le département pour les prix importants que l'Etat décernera aux cultures irriguées.

La visite de la Commission, qui doit parcourir notre pays, aura pour effet de faire mieux connaître l'importance des irrigations et de hâter la construction des grands ouvrages qui doivent donner à nos arrosages une extension considérable.

Quelque grand que soit notre espoir à ce sujet, nous ne devons pas oublier les efforts sérieux qui ont été faits dans les trente dernières années pour augmenter les irrigations.

Les subventions accordées par l'Etat s'élèvent à plus de 900,000 fr. ; vous jugez par cette somme quelle a été l'importance des avances que n'ont pas hésité à faire les agriculteurs, et je dois ajouter quelle a été l'importance des améliorations qu'ils ont obtenues.

En portant, au nom de la Société, la parole dans cette réunion, grâce à l'extrême indulgence de mes collègues, ma pensée se reporte avec respect vers nos éminents fondateurs, et je regrette de n'avoir pas l'autorité nécessaire pour les louer dignement devant vous.

Je dois cependant vous rappeler les pertes que nous avons faites depuis 1876. La mémoire des collègues dont nous avons été séparés par la mort restera toujours honorée parmi nous.

Nous avons perdu MM. Azémar Joseph, qui a desséché l'étang de Villeneuve, et qu'un long séjour avait presque naturalisé français; Canavy, qui a été enlevé avant d'avoir produit tout ce que promettait son vaillant tempérament d'artiste; Dedins et Durand Laurent, agriculteurs distingués; Pellet, naturaliste habile, auquel notre Bulletin doit d'intéressantes communications,

Granier de Cassagnac, qui avait porté à un haut degré l'éclat du Collége de Perpignan.

Un de nos compatriotes, membre correspondant, M. Ludovic Ville, inspecteur général des mines, est mort sur la terre d'Afrique, que ses travaux nous avaient fait mieux connaître.

Enfin, la Société doit un dernier hommage à la mémoire de M. Fraisse, Vice-Secrétaire au moment de la fondation, et que le cours des évènements avait éloigné de notre ville.

### RÉCOMPENSES.

La Commission départementale de Sériciculture a décerné les récompenses suivantes :

#### 1. Médaille de Vermeil.

A MM. Rouffia Joseph, à Perpignan. — Deville Pierre, à Perpignan. — Fourcade Michel, à Céret. — Marie Auguste, à Prades. — Acézat Omer, à Prades.

#### 2. Rappel de Médailles d'argent.

A MM. Forné Michel, à Céret. — Sivieude Pierre, à Perpignan.

#### 3. Médaille d'argent, grand module.

A MM. Grand, opticien, à Perpignan. — Bardou Pierre, à Perpignan. — Donnezan Gaston, à Perpignan. — Jean-Baptiste Saint-Jean, à Prades. — Charles Roufflay, à Prades. — Cussol, à Prades. — Gay, à Prades. — Billès, à Prades. — Companyo Paul, à Céret. — M$^{me}$ Catlla, à Céret. — Santol Dominique, à Céret.

4. **Médailles d'argent, petit module.**

A Mmes veuve Azaïs, à Perpignan. — Veuve Caffe, à Perpignan. — Veuve Puiggari, à Perpignan. — MM. Caral, à Perpignan. — Ribes Bonaventure, à Perpignan. — Guitard-Gouell, fils, à Céret. — Veuve Cabanes, à Céret, avec prime. — Dillat Gaudérique, à Prades, avec prime.

5. **Médailles de bronze.**

A Mlles Delmas, à Perpignan. — Tronyo Emilie, à Toulouges. — MM. Cabrer dit Guisone, à Prades, avec prime. — Fabre, à Céret, avec prime.

## RÉCOMPENSES TRANSMISES PAR M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

1. A M. Soubirane, père, à Saint-Laurent-de-Cerdans, un microscope.
2. A M. Tanyères, agent rural de Mme de Lacroix, à Toulouges, un microscope.
3. A M. de Gonzalvo Ange, à Estagel, une médaille de vermeil.

## RÉCOMPENSES DÉCERNÉES PAR LA SOCIÉTÉ DANS DIVERSES BRANCHES DE L'AGRICULTURE.

### SYLVICULTURE.

A MM. Rondony Bonaventure, de Prats-de-Mollô, médaille d'or, avec prime. — Rotgé Gabriel, de Sournia, médaille de vermeil, avec prime. — Roca Joseph, médaille de vermeil, avec prime. — Tarrès Gustave, du Perthus, médaille de vermeil, avec prime. — Palmade

Jean-Baptiste-Casimir, du Vivier, médaille d'argent. avec prime. — Soubielle Jacques, d'Espousouilles, médaille d'argent, avec prime.

ESPÈCE BOVINE.

A MM. Labau Jean-Baptiste, d'Ille, médaille de vermeil, avec prime. — Cases Joseph, de Casteill, médaille d'argent, avec prime. — Pagès Xatard Jean, de Prats-de-Mollô, médaille d'argent, avec prime.

RACE OVINE.

A MM. Hainaut Jean, du Soler, médaille de vermeil, avec prime. — Coste Denis, d'Elne, médaille d'argent, avec prime.

HORTICULTURE.

A MM. Mortages Jacques, de Pézilla-de-la-Rivière, médaille d'argent, avec prime. — Maillard Jacques, de Prats-de-Mollô, médaille d'argent, avec prime. — Barate Louis. de Perpignan, médaille d'argent, avec prime. — Cases Jean, de Perpignan, médaille de bronze, avec prime.

AGRICULTURE.

A M. Gensanne, de Villefranche, médaille d'argent, avec prime.

SERVICES RURAUX.

A MM. Bardetis Jacques, de Vinça, médaille d'argent, avec prime. — Rocaries Jean, de Banyuls-sur-Mer, médaille d'argent, avec prime. — Vergès Jean, de Banyuls-sur-Mer, médaille d'argent, avec prime. — Daunis Jean, de Banyuls-sur-Mer, médaille d'argent, avec prime. — Raynal André, de Perpignan, médaille de bronze, avec prime.

# COMPTE-RENDU

## DES TRAVAUX DE LA SECTION DE L'AGRICULTURE

Par **M. DE TERRATS**, secrétaire de la Section.

(Séance publique du 15 décembre 1878).

---

MESDAMES ET MESSIEURS,

La distribution solennelle des récompenses accordées aux agriculteurs les plus méritants du département des Pyrénées-Orientales, m'impose le devoir de placer sous vos yeux les travaux qu'en qualité de secrétaire j'ai dû recueillir et constater dans les procès-verbaux formant le compte-rendu de nos séances.

Nous n'éprouvons à ce sujet aucun embarras; car beaucoup de choses ont été faites, de grandes questions ont été élucidées, et grâce au concours de nos collègues, nous sommes arrivés à bien caractériser les besoins de notre département, à aider les travailleurs de nos conseils, et à transmettre au gouvernement les vœux de toute notre population agricole.

Et d'abord, nous citerons au sujet de la question du vinage les études suggérées par la convention Franco-Espagnole, qui, par bonheur, n'a été contractée que pour une période de deux ans, et dont les effets funestes doivent être incessamment signalés, afin de réparer plus

tard, s'il est possible, le préjudice qui affecte particulièrement nos intérêts privés.

Cette convention n'a été acceptée que sous la foi d'une proposition de loi favorable au vinage en franchise, et tout fait espérer que nous arriverons tôt ou tard à ce résultat souhaité. Nous ne pouvons en effet vivre plus longtemps sous le coup de l'inégalité choquante qui existe entre les impôts exorbitants auxquels l'alcoolisation de nos vins est assujettie, et l'immunité que les étrangers accordent à cette opération reconnue nécessaire.

L'abaissement du tarif douanier pour l'entrée des vins Espagnols, évidemment stipulé à titre de compensation de la réduction accordée aux vins Français de premier choix, nous a fourni l'occasion de signaler à M. le Ministre les fautes déjà commises et dans lesquelles nous ne devrions plus retomber. En facilitant, avons-nous dit, l'introduction de nos produits perfectionnés, les nations étrangères ont obtenu la même faveur pour les marchandises communes, ce qui a donné à leur trafic une extension considérable, et à notre commerce une impulsion insignifiante, parce que les objets de luxe n'étant accessibles qu'à une certaine classe de la société dans une proportion très restreinte, sont incompatibles avec les grandes affaires qui font la richesse d'un pays, par cela même qu'elles occupent un plus grand nombre d'individus, et se répartissent à bon marché sur des quantités considérables.

Nous avons également fait ressortir la nécessité de s'occuper désormais de nos intérêts agricoles, malheureusement trop délaissés,

De rehausser, par exemple, le tarif de l'importation des huiles étrangères, afin de conjurer l'influence fâcheuse de la diminution des droits sur la culture de l'olivier,

De protéger nos bestiaux qui fécondent le sol et contribuent au développement de nos richesses agricoles,

De relever par le même motif les droits sur les laines, exonérées avec exagération sous le vain prétexte qu'elles doivent être considérées comme matières premières,

De favoriser l'exploitation de nos bois de tonnellerie, qui forment l'unique ressource de nos montagnes,

Enfin, de maintenir par un droit spécifique notre commerce renommé des manches de fouet, *dits de Perpignan*, pour lesquels l'Italie nous fait une concurrence tellement désastreuse que, dans notre département, des plantations considérables de micocouliers, devenues improductives, sont journellement arrachées, et cela au détriment des améliorations climatériques que l'arboriculture pouvait procurer à notre pays désolé par une sécheresse persistante et désormais inévitable.

Nous ne sommes pas restés indifférents en présence des calamités qui pèsent sur nous, ainsi qu'on peut en juger par un projet d'association pour nous défendre contre les premières atteintes du phylloxera, projet qui a donné l'idée d'une souscription qu'une Commission spéciale, digne de toutes nos sympathies, a utilisée avec un dévouement désintéressé et des plus méritoires.

Dès ce moment nous avons compris la nécessité de donner à nos produits agricoles une extension susceptible d'amoindrir autant que possible les pertes dont nous sommes menacés. — La Ramie — Les fruitières —

L'élevage des bestiaux — La Sériciculture — La Sylviculture — Les plantes maraîchères, etc. ont été successivement mises à l'étude, de manière à donner aux agriculteurs des enseignements utiles.

En distribuant aujourd'hui à quelques-uns d'entr'eux une marque de distinction justement méritée, nous les prions de ne pas perdre de vue que, si modestes que soient les récompenses accordées, elles n'en sont pas moins honorifiques. C'est pourquoi, nous les invitons à persévérer dans la voie qu'ils se sont tracée, comme aussi nous convions ceux qui travaillent à l'amélioration de nos cultures à se grouper autour de nous, et à nous faire part des procédés nouveaux que nous avons pour mission de vulgariser.

Nous ne terminerons pas sans demander à l'Administration Préfectorale la continuation de son appui bienveillant, pour donner à nos labeurs un nouvel essor profitable à l'agriculture, qui, en définitive alimente le budget, et dont la marche progressive forme un des signes le plus caractéristique de la grandeur des nations.

---

# ALIMENTATION DES VÉGÉTAUX

**Lecture faite en séance publique par M. LABAU, professeur d'Agriculture, directeur de la Section d'Agriculture.**

---

Les deux cent mille plantes connues, classées par les naturalistes dans les trois grands embranchements de la phytologie, les acotylédonées, monocotylédonées et dicotylédonées, pour en faciliter l'étude, ont toutes besoin pour croître et se multiplier d'un milieu propice qui est ordinairement le sol végétal, et le concours des agents atmosphériques : la chaleur, l'air et l'humidité. Les plantes parasites font exception ; elles vivent sur et aux dépens d'autres végétaux, le Gui sur les branches d'un chêne, la mousse sur une infinité de troncs d'arbres, sur les rochers, etc.

Les deux milieux, le sol et l'atmosphère, suffisent pour permettre aux plantes de se développer et de se multiplier quand leurs graines sont déposées dans leur véritable station géographique. Il n'en est pas de même quand l'homme exige d'elles non-seulement leur reproduction naturelle, mais des bénéfices par l'exploitation de leurs principes économiques immédiats, ou de transition, hydrocarbonés ou azotés ; la farine de nos céréales, la fécule de pommes de terre, le sucre des betteraves.

Dans les conditions précitées, les seules forces de la nature ne suffisent pas pour longtemps, et le cultivateur doit venir à leur aide. La constitution atmosphérique étant invariable, ses effets sur les plantes sont à peu près les mêmes ; les éléments organiques, l'oxigène, le carbone, l'azote leur sont fournis à l'état d'eau, d'acide carbonique et azotique.

Il n'en est pas ainsi du sol qui a pour fonctions principales non-seulement de les soutenir, mais aussi de les nourrir. Les aliments diminuent, la terre s'épuise et les plantes de toute espèce n'accusent que des rendements inférieurs. Il faut forcément rétablir l'équilibre entre ces deux forces inégales ; il ne peut être rétabli qu'en ajoutant au sol les éléments inorganiques qui font partie de l'organisation des végétaux : phosphore, soufre, chlore, fer, manganèse? calcium, magnésium, sodium et potassium. Il a été reconnu par suite d'un très grand nombre d'expériences répétées dans plusieurs régions de la France, que les quatre éléments principaux de la nutrition sont : l'azote, le phosphore, le potassium et le calcium, et que les dix autres peuvent être fournis indéfiniment par le sol.

L'agriculteur est donc obligé, sous peine d'éprouver un déficit considérable dans ses récoltes, de restituer au sol sous forme de composés binaires ou ternaires, les éléments inorganiques au nombre de quatre cités plus haut, à l'état de sulfate d'ammoniaque, de phosphate acide de chaux, de carbonate de potasse et de sulfate de chaux, tous sels solubles pouvant être absorbés facilement par les radicelles des plantes, et passer dans le torrent de la circulation du végétal.

L'ancienne agriculture non éclairée encore par le flambeau de la science, cherchait à relever la fertilité du sol par le fumier produit par son bétail ; les engrais verts, minéraux et animaux n'ont joué jusqu'à présent qu'un rôle très secondaire. M. de Dombasle, le célèbre directeur de l'Ecole d'Agriculture de Roville, prônait déjà en 1827 les chiffons de laine pour la fumure de la vigne. Nous voici arrivés, dit M. de Gasparin, le plus illustre agronome des temps modernes, à un engrais qui, signalé d'abord au commencement du siècle par M. de Humboldt, lors de son voyage en Amérique, a acquis depuis 1840 une grande célébrité en Europe, le Guano du Pérou. Les gisements de cette matière si remarquable et si utile ont peut-être plus d'importance pour la république Péruvienne que ses mines d'or qui ont tant enflammé l'imagination des chercheurs de ce métal si précieux. Mon expérience particulière me permet d'émettre une opinion sur sa valeur, et je le déclare l'engrais le plus puissant de tous ceux qui nous sont connus jusqu'à présent.

L'apparition de ces nouveaux engrais employés sur des étendues relativement infimes, n'a pas empêché le fumier de ferme d'être considéré comme une véritable panacée universelle, au double point de vue de l'amendement du sol et de sa fertilisation.

Le célèbre laboureur de la Chalosse, Jacques Bugeaud, disait dans une brochure dédiée aux paysans de sa région, il y a environ trente-cinq ans : « faites du pré, vous aurez du fourrage pour nourrir votre bétail, et avec du bétail du fumier pour enrichir vos guérets. »

Les idées de Jacques Bugeaud étaient partagéesà cette

époque par une école puissante qui n'admettait de bonne culture que tout autant qu'on entretenait une tête de gros bétail par hectare. Ce système malheureux était appelé un mal nécessaire et cela pour obtenir du fumier à n'importe quel prix, pour en faire bénéficier la culture au détriment du compte bétail qui se soldait en perte.

C'est l'illustre chimiste Liebig, qui le premier a démontré que le fumier normal ou de ferme était incomplet et qu'en persévérant dans cette voie, nous courrions dans un temps plus ou moins éloigné à notre propre ruine en tarissant la mamelle naturelle de l'humanité, qui est la couche végétale, le sol cultivé.

Son cri d'alarme, en qualifiant les agriculteurs de Vampires de la société, s'est répercuté d'écho en écho ; il a fait le tour du monde civilisé et a contribué puissamment à dessiller les yeux des travailleurs du sol. En effet, les plantes ne sont cultivées que dans le but de les faire servir à l'alimentation et aux divers besoins de l'homme et des animaux, soit naturellement ou modifiées par l'industrie. Si l'homme et les animaux s'assimilent les parties azotées pour constituer le système musculaire, les phosphates, la chaux et les sels potassiques, le système osseux et l'ensemble de l'organisation, il ne restera pour servir à l'alimentation des plantes que les matières réfractaires aux diverses fonctions de l'économie animale, incomplètes et conséquemment insuffisantes pour rétablir l'harmonie qui doit exister entre la fertilité du sol et la production végétale. Celle-ci ne peut se soutenir que tout autant qu'on restituera à la terre les principes nutritifs qui sont susceptibles par leur qualité et leur nature de suppléer à ceux qui lui sont enlevés par le règne animal.

C'est cette loi de restitution qui est le grand problème de notre économie rurale qui a préoccupé à juste titre le monde scientifique, et dont l'éveil a été donné par le savant chimiste allemand. La science, Messieurs, n'a pas de patrie ; elle appartient à l'humanité.

La théorie des engrais inorganiques ou chimiques a été étudiée au double point de vue de la science pure et de la pratique par M. Boussingault. Il s'est enfermé pendant six ans dans sa ferme de Bocchelbronn, et là, avec des instruments de précision, il a mesuré, pesé et analysé la terre, les plantes et les fumiers ; il a contrôlé les expériences du laboratoire par les expériences faites en plein champ.

M. Georges Ville continue les mêmes expériences depuis 1860 à la ferme expérimentale de Vincennes, moins l'analyse des terres qu'il obtient avec les engrais chimiques eux-mêmes, en établissant des petits champs d'expériences. Ce procédé d'analyse est peut-être moins rigoureux, mais il a l'avantage d'être très simple et à la portée de nos modestes cultivateurs.

M. Joulie de Bordeaux, fabricant d'engrais chimiques, poursuit le même ordre d'idées et il suffit, dit-il, pour se guider dans les applications limitées que l'on peut avoir à faire de la loi de restitution, de posséder des analyses moyennes de la composition des récoltes telles qu'elles ont été établies par M. Wolff, chimiste allemand, et publiées en France en 1869, par M. Grandeau, directeur de la station agronomique de Nancy.

## APPLICATION.

Comparaison du fumier aux engrais chimiques, d'après

les analyses chimiques de M. Boussingault, le fumier de ferme contient dans 40,000 kilogrammes :

| | |
|---|---|
| Azote.......................... | 163 |
| Acide phosphorique.............. | 75 |
| Potasse......................... | 150 |
| Chaux .......................... | 321 |

Cette fumure est complète pour deux ans. En l'absence de fumier, elle peut être remplacée par les engrais *chimiques de la même valeur à la dose de 1,000 à 1,200 kilog. par hectare,* contenant 163 kilogrammes d'azote fournis par le sulfate d'ammoniaque, acide phosphorique 75, obtenu par le bi-phosphate de chaux, potasse 150, provenant du nitrate de potasse, chaux 325, du sulfate de chaux ou plâtre.

A l'aide de cette fumure naturelle ou artificielle, le rendement des récoltes sera élevé à son maximum, c'est-à-dire à 30 hectolitres de blé par hectare et ainsi de suite pour un grand nombre de plantes agricoles.

Le fumier de ferme est aux engrais chimiques ce que le métal est au minerai, ce que la quinine est à l'écorce du quinquina.

Pour les plantes de la famille des légumineuses, l'azote n'est d'aucune utilité puisqu'il est absorbé à l'état élémentaire de l'air; dans cette condition l'acide phosphorique, la potasse et la chaux sans le concours de l'azote, produiront leur effet en augmentant les doses des trois éléments précités.

Un hectare de vigne ne dépense que 120 kilogrammes d'azote pour un rendement de 120 hectolitres de vin, grâce à l'absorption de l'azote de l'atmosphère.

La betterave exige un supplément de nitrate de soude; c'est ce qu'on appelle les dominantes.

Par l'analyse chimique du sol ou mieux par les champs d'expériences, il est facile de se rendre compte de la composition du sol et des engrais minéraux qu'on doit y introduire; le carré n° 1 recevra le fumier complet, le n° 2 moins l'acide phosphorique; si la récolte est belle c'est une preuve que l'acide phosphorique du sol suffit; au n° 3 moins la potasse, la récolte est médiocre, la potasse fait défaut; le n° 4 sans chaux la récolte laisse beaucoup à désirer. Il est nécessaire d'augmenter dans ce terrain la potasse et la chaux et de diminuer l'acide phosphorique.

Il est incontestable qu'entre les engrais chimiques et le fumier produit par le règne animal et végétal, s'il y a une différence, elle est en faveur des engrais minéraux.

Ces engrais alliés à ceux produits par le bétail, nous permettront de fertiliser nos 37,000,000 d'hectares à dose intensive, et d'obtenir 28 hectolitres de blé par hectare au lieu de 14. Les frais généraux étant les mêmes, le prix de revient de l'hectolitre de blé sera, de 10 à 12 francs au lieu de 18 francs; c'est une véritable révolution agricole qui est en train de s'effectuer et qui amènera inévitablement une baisse dans le prix des diverses productions du sol à l'avantage du consommateur, sans léser les intérêts bien légitimes de l'agriculteur.

C'est cette baisse, Messieurs, obtenue par les divers procédés agricoles perfectionnés, qui nous permettra de tenir tête aux nations les plus favorisées, au double point de vue du climat et de la législation internationale.

La France sur la mappemonde représente l'Europe en miniature ; cette heureuse position, la France agricole saura l'exploiter au bénéfice de toutes les industries qui en découlent.

---

# COMPTE-RENDU

## DES TRAVAUX DE LA SECTION DES SCIENCES

### Pendant l'Année 1877-1878

Par M. **Albert DONNEZAN**, Docteur en Médecine.

---

MESSIEURS,

Depuis notre dernière séance publique, un ennemi qui s'avançait sûrement protégé par l'incurie de certains propriétaires, je dirai presque par leur dédain, a fait subitement irruption dans notre Roussillon, et dès ce moment, le devoir s'est imposé à chacun, aux chimistes, aux naturalistes comme aux agriculteurs, de consacrer à la lutte toute leur attention et tous leurs efforts.

Au mois de février 1878, le phylloxera faisait son apparition sur les coteaux de *Mount-Carmill*, près Prades, et aussitôt dans le sein de la Commission de défense contre le Phylloxera, se formait un comité d'action dans lequel la section est heureuse de compter six de ses membres.

On se mit à l'œuvre, mais c'est au Comité de défense de rendre compte, dans son bulletin, de ses laborieux travaux.

La Section des Sciences n'a à s'occuper spécialement que de l'insecte. Un de ses interprètes, M. Léon Ferrer,

dont la réputation d'entomologiste est faite depuis longtemps, s'est acquitté de ce soin dans une remarquable brochure à laquelle nous empruntons la description suivante.

Le *Phylloxera vastatrix* (Planchon) vu sur les racines à l'aide d'une loupe, est un insecte aptère, c'est-à-dire sans ailes, sa taille n'atteint pas un millimètre. Il est toujours femelle et jouit de la faculté de pondre après trois mues successives, sans le concours d'un mâle, des œufs qui donnent naissance à de nouvelles femelles. Celles-ci en produisent à leur tour, et cela se continue pendant six à sept générations, du mois d'avril au mois d'octobre. Les derniers-nés de la saison s'engourdissent avant d'avoir pondu et passent l'hiver à l'état d'insectes hibernants. Ils sont alors d'une couleur brune ou rouge-cuivré tandis qu'au printemps ou en été, ils sont d'un jaune-soufre ou jaune-citron. Au mois de juillet, ils se réveillent, changent de peau et deviennent comme les précédents des femelles pondeuses.

Ce phénomène de reproduction n'est pas spécial au phylloxera. Il a été observé, dès l'année 1743, chez d'autres pucerons, par le célèbre naturaliste Charles Bonnet, de Genève, et a reçu plus tard le nom de parthénogénèse, qui signifie reproduction virginale.

Dans les mois de juillet, août et septembre, un certain nombre de phylloxeras, au lieu de pondre après la troisième mue, muent une quatrième fois, et subissant alors une de ces métamorphoses si communes aux insectes, sortent de terre transformés en insectes parfaits, c'est-à-dire en insectes pourvus d'ailes. Ces derniers sont encore tous femelles. Ils volent, vont se fixer sur la face inférieure des feuilles dont ils se nourrissent

et y déposent des œufs de grosseurs différentes, qui restent d'un jaune très clair jusqu'au moment de l'éclosion, tandis que les œufs des insectes dont nous avons parlé d'abord, jaunes au moment de la ponte, deviennent bruns ensuite.

Les plus gros des œufs déposés par les insectes ailés donnent naissance à des femelles, les petits œufs a des mâles. Ceux-ci sont les moins nombreux.

Ces nouveaux insectes soit mâles, soit femelles, ne sont organisés que pour la reproduction. Ils ne se nourrissent pas. — Chaque femelle fécondée pond un seul œuf qu'elle dépose sous les écorces des jeunes bois, où il passe l'hiver.

Cet œuf, découvert et désigné sous le nom d'œuf d'hiver par M. Balbiani, a été étudié dans la Gironde, par M. Boiteau.

Il est d'abord d'une couleur vert-olive et passe ensuite au brun. Il a 28 centièmes de millimètre de longueur sur 12 centièmes de millimètre de largeur. Il commence à éclore vers le 15 avril. L'insecte qui en provient va aux racines.

Cet œuf est le régénérateur de la race. — Les femelles qui en proviennent directement pondent un très grand nombre d'œufs (une centaine environ). Les générations suivantes en pondent de moins en moins. Il s'en suit que la destruction de l'œuf d'hiver doit théoriquement amener la destruction de l'espèce après quelques années dont le nombre n'est pas encore définitivement fixé.

Depuis longtemps déjà cette question vitale pour le Département avait été l'objet de nos études ; de nombreux

travaux avaient été lus, étudiés, commentés dans nos réunions.

M. Lloubes, le zélé président du Comité de défense, déposait déjà le 19 février 1877, sur le bureau, un important travail de M. Boutin aîné, délégué de l'Académie des sciences à la station viticole de Cognac, et ayant pour titre : « *Etudes d'analyses comparatives sur les vignes saines et les vignes phylloxérées.* » Ce mémoire important en ce qu'il considérait à un point de vue tout nouveau la question du Phylloxera, a occupé deux séances presque entières et donné lieu à des discussions scientifiques du plus haut intérêt. A la suite de cette communication, la section, sur l'avis de M. Lloubes, tout en rendant un juste hommage à l'œuvre de haute valeur qui lui a été présentée, a exprimé le désir de voir appliquer aux cépages américains les procédés de rigoureuse analyse exposés par l'auteur ; ils pourraient, elle en a l'espoir, rendre scientifiquement compte de l'immunité relative des vignes d'outre-mer, et conduire par cette voie à la découverte des moyens efficaces et pratiques de reconstituer les vignobles détruits et de préserver ceux qui n'ont pas encore été atteints.

Malgré ces préoccupations constantes, la section a été loin de se désintéresser de ses travaux ordinaires ; comme toujours, c'est l'histoire naturelle qui a eu la plus large part dans ses études. D'infatigables chercheurs, non contents de puiser dans les œuvres de leurs devanciers pour les produire au grand jour, les découvertes ignorées ou peu connues, sont venus accroître sans cesse le catalogue qui semblait déjà si complet de nos richesses botaniques. Citer les noms de MM. Debeaux, Warion,

Oliver, Penchinat, c'est dire quel progrès a fait l'étude de la botanique dans le pays qui s'honorait déjà des Barréra, des Xatart, des Coder, des Companyo. A ces noms nous ajouterons, et ce ne sera pas sans une douloureuse émotion, celui de Petri Pellet, le naturaliste si connu du monde savant, qui après avoir magistralement décrit la faune entomologique de nos contrées, venait aussi apporter à la botanique son contingent de savantes et judicieuses observations.

Dès longtemps ce regretté collègue avait conclu de la position topographique du Roussillon, que le *Phylloxera* ne nous viendrait pas par *essaimage* le long du littoral, et il nourrissait l'espoir de voir échapper au fléau ces magnifiques vignobles, que l'imprudence des viticulteurs a compromis peut-être sans retour. Dans le même ordre de travail, notre collègue M. Debeaux a commencé la publication dans notre bulletin d'une étude ayant pour titre : « *Recherches sur la flore des Pyrénées-Orientales* et dans lesquelles l'auteur s'est efforcé de réunir toutes les découvertes botaniques relatives à notre flore. Dans la première partie de son travail, qui a pour objet la végétation de la plaine et du littoral dans le Roussillon, M. Debeaux énumère environ cent vingt-cinq espèces nouvelles pour notre flore, et ce nombre s'est encore accru de nombreuses acquisitions, par suite des recherches entreprises avec M. le docteur Warion en 1878.

Trois plantes phanérogames, nouvelles pour la flore de France, ont été rencontrées pour la première fois cette année, autour de Perpignan. L'importance de cette découverte m'oblige à en dire quelques mots. La première *Brassica fruticulosa*, espèce de crucifère dont on

remarque la présence dans toutes les vignes depuis le haut-Vernet jusqu'à Rivesaltes, a été signalée pour la première fois en Europe par Cyrillo, autour de Naples et de Reggio en Italie.

On l'a retrouvée depuis dans la Sicile, en Algérie, en Espagne et enfin à Perpignan, localité unique en France jusqu'à présent.

Les deux autres plantes nouvelles sont : le « *Reseda Aragonensis* et le *Scrophularia pinnatifida* » espèces espagnoles qui n'avaient pas encore été trouvées sur le sol Français.

Notre collègue M. Debeaux, estime à deux cents environ le nombre des plantes à ajouter au catalogue du docteur Companyo, et propres à la région des Corbières et des hautes montagncs des Pyrénées-Orientales. C'est un résultat inespéré que nous sommes heureux d'enregistrer, en attendant que notre bulletin puisse le faire connaître en détail aux amis de la botaniqu̇e.

La faune du département a elle aussi été l'objet d'un remarquable travail de notre collègue, M. Dépéret, sur les *Cheiroptères*, et M. Fagot, notre correspondant, nous a envoyé le complément de ses études sur les *mollusques du genre Azeca*.

M. le Docteur Fines nous a comme toujours apporté son contingent de remarquables observations météorologiques, dont la rigoureuse exactitude est garantie par la haute compétence de l'auteur servie par les ingénieux appareils dont il ne cesse d'enrichir la science, entr'autre celui qu'il a présenté sous le nom de Compteur électrique pour anémomètre, au Congrès international de météorologie, dans la séance du 28 août dernier.

Enfin pour terminer cette rapide esquisse de nos travaux, pour ne pas abuser des instants de notre auditoire, nous ne vous dirons que quelques mots de cette magnifique exposition hydro-minérale due à l'initiative et à l'infatigable zèle de notre collègue le docteur Louis Companyo. Grâce à lui, le croira-t-on, l'exposition des eaux du Roussillon a rivalisé avec celle de nos vins. Analyses complètes des diverses sources, eaux chaudes et froides, que nous devons non-seulement à notre illustre compatriote Anglade, à notre savant collègue Bouis, mais encore aux recherches récentes de M. Garrigou, de notre président Ferrer, qui se sont servis pour compléter celles de leurs devanciers des moyens d'investigations si nombreux et si difficiles que la science nouvelle vient de mettre à la disposition des chimistes hydrologues ; photographies des plus beaux sites et des établissements thermaux ; cartes, plans en reliefs, rien ne manque à cet ensemble qui a eu l'avantage d'attirer l'attention du jury international, et de montrer que le département des Pyrénées-Orientales est le seul pays du monde où toutes les variétés hydro-minérales se trouvent réunies.

Les encouragements du conseil départemental, la distinction dont a été honorée notre exposition, sont une récompense à laquelle le public et tous les collègues de M. Companyo seront heureux d'applaudir.

Ce rapide et pâle résumé ne peut que donner une idée très imparfaite des occupations de la section. Elle ne se borne pas seulement à la lecture des œuvres originales destinées à être publiées, mais elle analyse et discute toutes les découvertes et tous les travaux qui se rattachent aux diverses branches de la science, de quelque

source qu'ils lui viennent, pour les encourager ou le vulgariser au besoin.

Ainsi, nous efforçant de répondre au programme inscrit en tête de nos bulletins par M. Jaubert Réart, nous disons avec lui : « faisons tous nos efforts pour qu'on puisse dire un jour : il y eut à Perpignan une société d'hommes à intentions généreuses dont les travaux furent utiles à leur pays. »

---

# COMPTE-RENDU

## DES TRAVAUX DE LA SECTION DES LETTRES

Lu en Séance publique

Par **M. Armand IZARN**, Secrétaire de la Section.

---

MESDAMES, MESSIEURS,

L'ordre des lectures m'amène à vous présenter, au nom de la Section des Lettres, un résumé de ses travaux dans le courant de cette année.

Les membres de cette Section n'ont pas moins à entreprendre que nos collègues des Sciences et de l'Agriculture. Sans parler en effet des Lettres, dont toutes les sections font d'ailleurs l'accessoire naturel de leurs travaux, que d'études peuvent rentrer dans notre programme, et quelle variété ne présentent-elles pas? Philologie et linguistique, archéologie, critique d'art, géographie, histoire et toutes les sciences morales et politiques ; philosophie, économie sociale, législation, etc. En face d'un pareil champ d'études, que peut une Section de Société de province reléguée dans notre cher, mais modeste Roussillon? Aussi, le parti le plus simple, le plus sage peut-être, serait-il de ne rien tenter et de se croiser les bras, en contemplant les efforts des autres avec la quiétude égoïste du personnage de Lucrèce, ou

bien avec le sourire ironique des sceptiques d'aujourd'hui, sourire si commode et à la portée de tous les courages.

Beaucoup de nos collègues en ont jugé autrement et ont travaillé. Et d'abord, nous avons à mettre en lumière les communications de M. Alart. L'archéologie s'honore depuis longtemps des travaux de ce savant si modeste, un des premiers cependant dans sa partie, suivant la haute appréciation de MM. Quicherat et Henri Martin, qui naguère ont invité avec lui notre Département. Vous avez tous lu sa récente publication : *les Titres et Privilèges du Roussillon*. Préparez-vous à la lecture prochaine d'une œuvre encore plus grande : le *Dictionnaire topographique des Pyrénées-Orientales*, dont, plus heureux que vous, nous connaissons déjà des fragments. C'est encore et toujours M. Alart qui nous éclaire sur les inscriptions que le hasard ou les recherches font apparaître au jour. Enfin à l'archéologie et à l'épigraphie il faut joindre l'histoire de l'art à laquelle notre collègue se consacre encore pour les *Peintres du Roussillon*.

Il est juste de ne pas quitter cette matière sans rappeler les recherches patientes que M. l'abbé Delhoste a entreprises pour ce qui intéresse l'art religieux. Signalons entr'autres ses études sur les deux magnifiques retables de l'Eglise de Saint-Jean.

Qu'il nous soit permis de le dire : c'est surtout par des travaux de ce genre, par les recherches locales, par les efforts individuels que les Sociétés de province justifient leur existence et prouvent leur utilité. Les vues d'ensemble, les vastes traités ne peuvent se passer des aperçus particuliers et des monographies spéciales : ce

sont là les matériaux nécessaires pour la construction des grands monuments de l'Histoire et de la science.

Si les ruines méritent d'être étudiées et fouillées par ceux qui sont nés à leur ombre, les hommes d'autrefois qui ont laissé une trace dans l'histoire de leur province demandent aussi à revivre sous la plume de leurs descendants. Après la lecture que vous avez entendue sur Fossa, je n'ai pas à vous apprendre que notre Société renferme un biographe à la hauteur de cette tâche. M. Fabre de Llaro a entrepris avec le soin d'un notaire l'œuvre de faire reparaître au jour ceux de nos ancêtres qui ont mérité de ne pas mourir tout entiers. Ce seront là des documents utiles à l'Histoire ; elle pourra y puiser sûrement, car, notre cher maître nous permettra de le dire, ce n'est pas l'*authenticité* qui peut manquer à ses écrits.

Ici, je demande à produire au grand jour de cette séance publique, pour lui donner plus de vie, un vœu qui a été exprimé au sein de notre Société : la création d'une section pour l'étude du catalan. Au moment où tous les idiomes locaux prennent partout, dans le Midi surtout, une faveur nouvelle et sont ramenés à leur pureté native, n'est-ce pas le cas de prendre part à ce beau mouvement? M. le Ministre de l'Instruction publique, entouré des Félibres Provençaux, l'a encouragé dernièrement au banquet de la Cigale. M. Michel Bréal, en pleine Sorbonne, a convié tous les instituteurs de France « à faire grâce à ce qui reste des diversités provinciales. »

Cette restauration n'effaroucherait certainement personne. Elle rencontrerait sans doute l'adhésion d'un de nos collègues, particulièrement compétent, M. Morer.

L'auteur de la brochure des *Collèges cantonaux* nous a communiqué cette année plusieurs chapitres de son grand ouvrage de pédagogie *l'Ecole et l'Armée*, étude pleine d'aperçùs nouveaux sur une matière qui ne sera jamais trop approfondie.

Mais il est temps d'arriver à ceux de nos collègues qui tiennent à plusieurs titres la plus grande place parmi nous, au groupe de nos poëtes.

Ici plus que jamais, j'éprouve combien est aride pour un secrétaire la lecture d'un procès-verbal. Analyser des vers ! disséquer des idylles souriantes, de légères épîtres, des fables lestement tournées, des sonnets mélodieux ! se livrer à la sèche nomenclature des titres ! et de ces créations pleines de vie et de couleur extraire une substance froide et décolorée ! Vous m'épargnerez cette tâche pénible. D'ailleurs quelques-unes des voix de nos poëtes sont arrivées jusqu'à vous et ont fait vibrer ici-même, quelques notes de leur lyre.

Vous avez entendu tout à l'heure *l'Enfant et l'Oiseau*, un de ces apologues comme M. Mercadier nous en débite souvent dans nos réunions, quand l'intérêt public ne vient pas nous l'enlever. Fables instructives, allégories mordantes, contes joyeux, toutes les productions de M. Mercadier portent le cachet original de cette bonne humeur et de cette verve gauloise que nos pères possédaient à un si haut degré.

La muse de M. Lasserre se plait davantage à l'ode majestueuse, à la triste élégie et à toutes les formes de la poésie des enfants. La poésie des enfants ! quel plus grand éloge peut-on en faire que de rappeler le plus illustre de nos poëtes lui donnant tout son génie et ses

plus suaves inspirations ? Le recueil des *Berceaux et Tombes* de M. Lasserre sera le livre des mères et des enfants. La presse locale vous en a souvent apporté des échos, que vous avez savourés le soir, groupés autour de votre foyer.

La traduction d'une épître d'Horace vous fera connaître tout à l'heure M. Fabre ou plutôt vous fera renouer connaissance avec le doyen de notre Société. Par lui nous entretenons un commerce facile avec Horace et Juvénal ; par lui aussi nous apprenons quelle vigueur et quelle jeunesse conservent à l'esprit de l'homme l'amour des lettres et le culte du beau.

Je ne vous ai pas encore nommé notre cher Directeur. Après la carrière si remplie que vous connaissez, M. Camp continue ses études sur la littérature grecque, études qui lui ont valu des lettres si flatteuses du prince de nos critiques. « Toutes ses œuvres, a dit Sainte-Beuve, sont pleines d'âme et de littérature. » C'est au milieu de ces travaux que M. Camp a cherché un délassement dans des productions poétiques, s'attachant de préférence à la forme difficile du sonnet, de ce sonnet dont nos poëtes modernes ont surpris le secret à leurs devanciers du XVI$^e$ siècle pour le faire revivre plus jeune que jamais.

Etant parvenu au bout de ma tâche, que puis-je mieux faire pour terminer que de vous faire connaître une de ces pièces que M. Camp a composées pour notre Société ?

Ce sont deux sonnets intitulés : *Un lever de Soleil à Port-Vendres*, portant cette épigraphe tirée d'Homère. « Le soleil s'élança au-dessus du lac rayonnant de beauté. »

I

L'astre s'est élancé, comme du temps d'Homère,
Du vaste lac d'azur, qu'il revêt de beauté.
Une nappe de feu sur l'abîme a flotté ;
L'aigrette d'un rayon luit à chaque onde amère.

Je songe aux nations dont la gloire éphémère
Jeta quelques reflets sur cette immensité.
Où donc est aujourd'hui Tyr, la fière cité?
Où donc est aujourd'hui la Grèce, notre mère?

Un temple de Vénus, couronnant ces rochers,
Se dressait, comme un phare, aux regards des nochers ;
Pas le moindre débris n'en désigne la place ;

Mais la mer est la même, et son flot diligent
Tissant, comme autrefois, une frange d'argent,
Dessine les contours des deux bords qu'il enlace.

II

O mer, tu vis tomber les peuples de Sidon,
Les fils de l'Ionie et leur magique histoire ;
Tu vis s'écrouler Rome à l'heure expiatoire
Et sombrer les grands dieux, Zeus avec Poseidon.

Mais ta vague toujours, dans un mol abandon,
Court blanche, harmonieuse, autour du promontoire ;
Ton sein reçoit toujours, en signe de victoire,
La pourpre du soleil comme un sublime don.

O mer, ne vois jamais la mort de ma patrie!
Qu'elle garde sans fin, cette France chérie,
L'honneur, la liberté, ces biens si précieux!

Puisse-t-elle, du Rhin reprenant les rivages,
Déployer, pour répondre aux insultes sauvages,
Ton invincible force et la splendeur des cieux !

Je m'arrête sous l'impression saine et fortifiante de ces beaux vers. Le culte des Lettres grecques, l'amour de la patrie française : voilà les sentiments qui les ont dictés.

Puissent les poètes, puissent les Sociétés littéraires de tous les temps chercher toujours leurs inspirations à ces sources éternelles de grandeur et de liberté.

---

# DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

ACCORDÉES AUX SÉRICICULTEURS PAR LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE SÉRICICULTURE

Par M. Léon FERRER, membre de la Commission.

---

La Commission départementale de sériciculture, quoique indépendante de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire, s'est constamment unie à elle pour distribuer dans la même séance solennelle les récompenses qu'elle décerne aux sériciculteurs. Ses membres en effet ont toujours été choisis par l'Administration préfectorale au sein de la Société.

La plus haute récompense qui ait été accordée par le jury de l'Exposition universelle de 1878 à la sériciculture a été donnée, vous le savez, à notre Commission. C'est le témoignage le plus éclatant rendu à l'excellence de nos graines, à l'excellence des procédés mis en pratique pour les obtenir. Cette supériorité, nous la devons, en dehors des conditions favorables dans lesquelles se trouve notre département, à ce que dès la visite que nous eûmes l'honneur de recevoir de M. Pasteur en 1867, la Commission de Sériciculture a sans cesse travaillé à répandre la connaissance des utiles travaux du grand chimiste et à faire adopter dans toutes les magnaneries

les procédés de sélection et les moyens hygiéniques recommandés par l'illustre savant en vue d'obtenir de bonnes éducations. Disons ici à l'honneur des éducateurs de notre département que, loin de se montrer rebelles à l'emploi des méthodes scientifiques pour rester, ainsi que cela se voit trop souvent, fidèles aux méthodes routinières, ils ont vite compris les services que devait rendre le microscope, et cet instrument précieux s'est bientôt trouvé chez la plupart des sériciculteurs.

C'est donc à eux, comme à nous, qu'appartient la médaille d'or décernée par le Jury de l'Exposition de 1878 ; mais je crois être l'interprète de tous, en reconnaissant que les membres du Jury ont aussi voulu, en nous accordant cette récompense, rendre hommage au zèle infatigable et au dévouement absolu de notre honorable et cher Président, M. Siau, empêché à notre grand regret, d'assister à cette solennité.

Cette distinction dont le Département a été l'objet, a décidé la Commission à étendre cette année le nombre de ses récompenses. Elles s'appliquent à des sériciculteurs dont nous avons pu, depuis longtemps déjà, apprécier le mérite et spécialement à ceux qui ont concouru à notre exposition collective ou qui ont exposé isolément. La Commission a voulu aussi récompenser des plantations importantes de mûrier, afin d'en susciter de nouvelles. Il pourra arriver un moment où beaucoup d'éducateurs devront se borner à faire des cocons et renoncer à se livrer à un grainage improductif. Nous devons donc encourager les plantations de mûriers qui amèneront une réduction dans le prix de la feuille et permettront ainsi à certains sériciculteurs de réaliser, avec la vente des

cocons, un bénéfice convenable, que le haut prix actuel de la feuille ne peut leur procurer.

Grâce aux observations microscopiques, la pébrine ou maladie des corpuscules tend à disparaître entièrement de nos magnaneries. Chez bien des éducateurs il n'en existe pas traces. Mais il est d'autres maladies avec lesquelles il faut encore compter, principalement la flacherie. Il n'est pas possible pour celle-ci, comme pour la pébrine, d'en détruire le germe par voie de sélection, à l'aide du microscope. C'est à l'hygiène qu'il faut demander les moyens d'en prévenir les éducations. Que les sériciculteurs se tiennent donc en garde et qu'ils ne perdent pas de vue les conseils que leur donnait à cet égard, il y a quelques jours, dans une conférence pleine d'intérêt, M. Maillot, l'élève distingué de M. Pasteur.

## RÉCOMPENSES.

### 1° MÉDAILLES DE VERMEIL.

MM. Rouffia Joseph, de Perpignan.
Deville Pierre, de Perpignan.
Fourcade Michel, de Céret.
Marie Auguste, de Prades.
Acézat Omer, de Prades.

### 2° RAPPEL DE MÉDAILLE D'ARGENT.

MM. Forné Michel, de Céret.
Sivieude Pierre, de Perpignan.

### 3° MÉDAILLES D'ARGENT GRAND MODULE.

MM. Grand, de Perpignan.
Bardou Pierre, de Perpignan.

MM. De Saint-Jean, de Prades.
Rouflay Charles, de Prades.
Cussol François, de Prades.
Billès, de Prades.
Donnezan Gaston, de Perpignan.
Gay Albert, de Prades.
Companyo Paul, de Céret.
Mme Catlla, de Céret.
Santol Dominique, fils, de Céret.

4° MÉDAILLES D'ARGENT PETIT MODULE.

Mme veuve Azaïs, de Perpignan.
Mme veuve Caffe, de Perpignan.
Ribes Bonaventure, de Perpignan.
Mme veuve Puiggari, de Perpignan.
Mme Cazal, de Perpignan.
Mme veuve Cabanes, de Céret, avec prime de 25 fr.
Guitard Gouell, de Céret.
Dillat Gaudérique, de Prades, avec prime de 25 fr.

5° MÉDAILLES DE BRONZE.

Mlle Delmas, de Perpignan.
Tronyo Emile, de Toulouges.
Mlle Fabre, de Céret, avec prime de 25 fr.
Cabrer dit Guisone, de Prades, avec prime de 25 fr.

M. le Ministre de l'Agriculture a en outre accordé une médaille de vermeil à :

MM. De Gonzalvo Ange, d'Estagel, un microscope.
Soubirane père, de Saint-Laurent-de-Cerdans.
Tanyères Jean, de Toulouges.

# LA SÉRICICULTURE
## EN 1878 DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Par **M. A. SIAU**, Trésorier de la Société.

---

Il a été posé en 1878 dans les trois arrondissements du département :

| | |
|---|---|
| | 790 onces de semence |
| Dans | 101 communes, |
| par | 744 éducateurs. |

La production en cocons a été de 35,700 kilog.
en graines de 90,000 onces de 25 gr.

32,800 kilogrammes de cocons ont été destinés au grainage.

Le rendement moyen par 25 grammes de semence a été de 45 kilog. 19 de cocons.

---

# RÉSUMÉ

## des Séances de la Section d'Agriculture

### depuis le 9 juin 1878 jusqu'en juin 1879

Par M. LABAU, Directeur.

La Société est, suivant ses différentes qualifications, divisée en trois sections ayant, chacune, un Directeur et un Secrétaire.

C'est ordinairement le Secrétaire de chaque Section qui en résume les travaux annuels. M. de Terrats qui, depuis quelque temps, remplissait cette tâche avec autant de zèle que de compétence, empêché maintenant, a-t-il dit, par son âge et par ses nombreuses occupations, vient de résigner ses fonctions de Secrétaire de la Section agricole, sans renoncer toutefois à faire partie de la Société.

Comme il n'est pas encore remplacé, le Directeur de la Section s'est chargé cette année de présenter le Résumé des travaux agricoles.

#### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUIN 1878.

**Ordre du jour :**

*Culture de la Ramie.*

M. Debord, de Montpellier, s'est présenté à nous pour nous exposer les projets de son entreprise et les avan-

tages que cette plante textile pourrait procurer à l'agriculture de notre département. La parole a été accordée à M. Delord, dont les explications sur la culture de ce végétal ont été écoutées avec intérêt. A la fin de la séance, M. Labau a fait les observations suivantes à M. Delord : la culture de l'*Urtica-nivea* est connue depuis longtemps ; M. Pams-Boher, membre de notre Société, a obtenu des résultats remarquables dans sa propriété de Palau-del-Vidre. Mais ce qui a toujours fait défaut, c'est l'écoulement de la récolte et un bon procédé de teillage pour séparer économiquement la partie ligneuse de la filasse. M. Delord qui devait venir afin de placer ses plants, accompagné de son associé, n'est pas revenu.

### *Avis aux Agriculteurs.*

La Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, devant distribuer des primes à titre d'encouragement à l'Agriculture pour être exclusivement appliquées aux espèces bovine et ovine, serviteurs ruraux, reboisement et horticulture, donne avis aux candidats de se faire inscrire avant le 1er août prochain, chez M. Labau, Directeur de la Section agricole, chez M. Louis Fabre, Secrétaire général, ou chez M. Antoine Siau, Trésorier.

### Séance du 5 Juillet 1878.

**Ordre du jour :**

1° ***Primes à titre d'encouragement à l'Agriculture.***
2° ***Culture de la Ramie.***
3° ***Fruitière.***
4° ***Méthode de diffusion du progrès rural.***

En ce qui concerne les primes à distribuer, il a été décidé que l'avis déjà inséré dans les journaux serait renouvelé et que le mérite des concurrents serait apprécié par une Commission composée de MM. Labau, Fabre de Llaro, Jules Desprès, Dumas, Lloubes et de Terrats.

Pour faciliter l'application des récompenses, des Membres adjoints ont été désignés dans chaque localité afin d'alléger le travail de la Commission.

*Société fruitière.*

L'établissement d'une fruitière à Mont-Louis, dont la conception appartient à M. Calvet, Sous-Inspecteur des eaux et forêts à Pau, a fait le sujet d'une étude approfondie de la part d'un certain nombre de membres de la section. Cette industrie est susceptible de rendre de grands services à la Cerdagne, au Capsir et à toutes les parties montagneuses, où l'on peut faire l'élève du bétail avec profit, et qui se trouvent trop éloignées des grands centres de population pour vendre le lait en nature.

*Méthode de diffusion du progrès rural.*

Cette méthode qui consiste à instituer des Concours dans les communes, même d'une petite importance, et à distribuer des primes en nature aux petits propriétaires les plus méritants, ne peut être mise en pratique que sur une petite échelle, car elle ne peut produire de bons effets que dans les lieux où la petite culture domine, et qui se distinguent par la variété des plantes admises dans leur assolement.

*Irrigations et Submersions.*

Cette question préoccupe à juste titre les agriculteurs des trois vallées du Département. Il est reconnu aujourd'hui que toute vigne submergée est sauvée du Phylloxera. Cette opération est mise en pratique dans les régions du midi et de l'ouest, sur une étendue de 2,837 hectares. Les irrigations dans les sous-sols perméables, combinées avec l'action du sulfure de carbone, peuvent produire les plus heureux effets.

Séance du 7 Septembre 1878.

*Même ordre du jour.*

L'importante question de l'eau employée comme amendement des terres a été reprise dans cette seconde séance. L'assemblée a été d'avis de ne laisser passer aucune occasion d'appeler le concours de l'administration départementale et du Gouvernement pour qu'ils viennent à notre aide.

Séance du 26 Décembre 1878.

Dans cette séance publique et solennelle, rapportée plus haut, ont été distribuées aux agriculteurs et aux serviteurs ruraux les plus méritants, les récompenses dont on a vu le détail après le discours d'ouverture de M. le Président de la Société.

Année 1879.

*Election du Bureau.*

MM. Labau et de Terrats ont été maintenus l'un comme Directeur, l'autre comme Secrétaire de la section d'Agriculture.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER.

M. Lloubes rend compte de ses impressions sur la fruitière de Mont-Louis qu'il a visitée dans tous ses détails. Il pense que cette nouvelle installation peut avoir de l'avenir et mérite d'être encouragée, afin de provoquer de semblables établissements dans les pays montagneux. M. Labau, qui a visité aussi cette fruitière, dit qu'elle pourrait servir de modèle pour d'autres localités.

*Oiseaux insectivores.*

M. Lloubes propose de faire des démarches pour obtenir la modification de l'arrêté du 6 juillet 1879, qui permet la vente sur la voie publique de certains oiseaux insectivores.

SÉANCE DU 6 MARS.

M. Lloubes lit un rapport qu'il complètera dans la prochaine réunion, sur l'établissement d'une fruitière d'hiver à Mont-Louis. M. Labau fait espérer la fondation d'une fruitière indépendante à Formiguères.

SÉANCE DU 3 AVRIL.

*Traités de Commerce.*

M. Siau demande au nom de la Commission de sériciculture que les produits séricicoles soient protégés par un droit compensateur.

SÉANCE DU 1er MAI.

*Station agronomique.*

Communication de M. Pi. Il a été décidé que cette question serait mise à l'étude et ferait l'objet d'un sérieux examen.

Sur la proposition de MM. le lieutenant-colonel Dumas, et Fabre de Llaro, il est fait des vœux pour que l'Administration prenne des mesures sévères contre les braconniers et oiseleurs, en vue de la conservation des insectivores et autres animaux utiles à l'agriculture.

---

# RÉSUMÉ

## DES SÉANCES DE LA SECTION DES SCIENCES

Par le Docteur **Albert DONNEZAN**, Secrétaire.

---

### Séance du 10 Janvier 1879.

A l'ouverture de la séance, la Section procède à l'élection de son bureau ; sont nommés à l'unanimité : MM. Léon Ferrer, président ; docteur A. Donnezan, secrétaire.

M. Debeaux présente ensuite trois espèces de mollusques terrestres ou d'eau douce, nouvelles pour la faune malacologique des Pyrénées-Orientales ; ce sont :

1° L'*Helix acrotricha*, Fisher (1877). — *Helix Moulinsii* var. *acrotricha* (1878). — Cette variété qui n'avait été rencontrée qu'aux environs de Cauterets, a été trouvée par notre collègue, M. Pellet, aux bains de Thuès, près des Graus d'Olette. M. Debeaux en possède un échantillon qui a été découvert à Laroque de l'Albère, par le docteur Penchinat.

2° L'*Hélix nubigena* de Charpentier, groupe de l'*H. Carascalensis,* spéciale aux plus hautes cîmes des Pyrénées, a été trouvée sur les rochers de Rocabrune, sur les limites de l'Espagne, par M. Roca, naturaliste à Barcelone.

3° *Limnea glacialis* (Dupuy). La présence de ce mollusque a été constatée dans l'étang de Carença par M. Roca, et dans l'étang de Carlite par notre collègue le docteur Companyo.

## Séance du 12 Février 1879.

M. le Président donne lecture d'une lettre adressée par le Ministre de l'instruction publique à la Société. pour l'inviter à envoyer une délégation à la réunion des Sociétés savantes qui doit avoir lieu à Paris, dans le courant du mois d'avril.

Les membres qui voudraient faire partie de cette délégation devront adresser leur demande à M. le Secrétaire général de la Société.

M. Debeaux présente à la Section un échantillon du *Myriangium Duriei,* un des lichens les plus rares des Pyrénées-Orientales, récolté par M. Roumeguère sur l'écorce du laurier d'Apollon, au jardin des Platanes à Perpignan.

La section accepte l'impression du mémoire de M. Roumeguère, relatif à cette plante cryptogame. M. Debeaux communique ensuite un specimen d'un chèvre-feuille assez répandu dans les haies des jardins de Perpignan où il est connu sous le nom de chèvre-feuille du Japon. M. Franchet, auteur de la flore du Japon, consulté à cet égard, reconnait à ce chèvre-feuille une autre origine, c'est le *Lonicera canescens Schousboë,* du Maroc et d'Espagne.

### Séance du 12 Mars 1879.

M. Léon Ferrer, Président, communique une demande adressée par M. le docteur Sériziat à un de ses collègues de Perpignan. Il s'agissait de l'impression dans le bulletin de la Société, d'une étude sur Collioure. L'auteur, M. Sériziat, s'occupe dans cet important travail, de notre antique cité au point de vue historique ; il passe ensuite en revue la flore et la faune de ses environs, et termine par des observations météorologiques.

M. le Secrétaire-général a répondu à M. Sériziat que le bulletin n'était destiné qu'à la publication des travaux des Membres de la Société.

Cependant plusieurs Membres demandent au Président à prendre connaissance du manuscrit.

### Séance du 9 Avril 1879.

La section vote des remerciements à MM. Roumeguère et Francisco Cardona qui ont envoyé à la Société, le premier, un exemplaire de sa *Revue mycologique*, le second une étude fort intéressante sur les Coléoptères de Minorque.

M. Ferrer, revenant sur l'envoi du docteur Sériziat, exprime les regrets de voir qu'un travail si intéressant pour le Roussillon, ne puisse être inséré au bulletin.

On pourrait proposer à son auteur d'être membre de la Société, et si l'étendue de l'ouvrage restait seule en cause, lui demander l'autorisation d'en choisir les chapitres les plus importants, la météorologie et l'entomologie par exemple.

Le docteur Albert Donnezan, qui a trouvé le travail de M. Seriziat intéressant à tous les points de vue, pense qu'il remplacerait avec avantage dans le Bulletin un grand nombre de travaux indigènes, dont l'originalité est au moins contestable.

M. Debeaux présente un travail destiné au Bulletin ; il a pour titre : *Une excursion botanique à Saint-Paul-de-Fenouillet*. Ce travail dont la lecture est renvoyée à une autre séance, est, d'après le règlement, soumis à une commission composée de MM. Penchinat, Ferrer et Donnezan.

M. Debeaux réclame pour notre collègue et compatriote M. Dépéret, la découverte d'une espèce de chauve-souris (*Vespertillo Capaccinii*, Bonaparte) qui est signalée par tous les auteurs comme inconnue en France.

M. Debeaux est chargé d'envoyer une note rectificative à l'auteur d'une récente publication sur ce sujet, qui ne connaissait pas encore la découverte du docteur Dépéret.

## SÉANCE DU 7 MAI 1879.

M. Debeaux, à propos d'un mémoire de M. Fagot, admis pour le Bulletin, demande si la Société veut faire les frais de l'impression d'une planche dont il présente le dessin. Cette question ne peut être résolue qu'en assemblée générale. La section émet un vœu favorable. M. Debeaux donne ensuite lecture de l'avant-propos de son nouveau travail sur la flore des Pyrénées-Orientales. C'est la suite de celui qui a été inséré au Bulletin de l'année dernière. — Renvoyé à une commission.

# ÉTUDE GÉOLOGIQUE

## DU TERRAIN TERTIAIRE SUPÉRIEUR DE MILLAS

Par **M. Charles DÉPÉRET**, licencié ès-sciences naturelles,
médecin aide-major, membre correspondant.

La plaine du Roussillon, sillonnée par le cours inférieur de quatre rivières parallèles, l'Agly, la Tet, le Réart et le Tech, occupe l'emplacement d'un ancien golfe de la mer tertiaire, dont les flots venaient battre les falaises formées au Nord par les Corbières, au Sud par la chaîne des Albères, et à l'Est, peut-être déjà, par le massif du Canigou avec ses diverses ramifications.

Les sédiments qui ont comblé ce golfe, et dont la profondeur totale nous est inconnue, sont presque entièrement marins; à peine les couches les plus récentes annoncent-elles l'apparition d'un régime fluvial ou lacustre. L'étude des fossiles contenus dans ces couches a démontré qu'elles appartenaient au terrain tertiaire supérieur ou pliocène, et qu'elles étaient les analogues des couches subapennines qui entourent comme une ceinture discontinue le bassin actuel de la Méditerranée proprement dite.

Si les débris organiques, déjà signalés par Buffon, ont été quelque peu étudiés, grâce aux travaux de Marcel

de Serres (1) et surtout du Dr Companyo (2), l'étude géologique et stratigraphique du terrain est encore à faire.

Je vais aujourd'hui donner un court aperçu d'études faites dans la partie la plus classique de ce terrain, que les riches localités fossilifères de Millas et de Nefflach ont rendu célèbre parmi les géologues.

## I. — Description générale et situation du terrain.

La Tet, sortie de ses gorges montagneuses pour entrer dans la plaine roussillonnaise, longe la base méridionale d'un promontoire granito-schisteux, allongé de l'Ouest à l'Est, et qui se termine par la montagne de Força-Real, dont le pic porte un ermitage bien connu dans toute la contrée.

Sur une longueur d'une dizaine de kilomètres, d'Ille à Millas, la rivière a découpé, sur sa rive gauche, une falaise à parois souvent verticales, constituée par le terrain tertiaire, qui occupe ici une zône étroite comprise entre la Tet et la montagne granitique signalée plus haut. Un plateau horizontal termine cette falaise, et indique le niveau le plus élevé atteint par les sédiments marins, qui viennent butter contre les couches schisteuses plus abruptes de la montagne, autrefois rivage de la mer pliocène. Les ruisseaux qui descendent des hauteurs granitiques ont profondément raviné en divers points le pla-

(1) M. de Serres. *Géognosie des terrains tertiaires* (1829).
(2) Dr Companyo. *Histoire naturelle des Pyrénées-Orientales* (1864).

teau tertiaire, et ont concouru avec la Tet, à mettre les diverses assises du terrain à la disposition du géologue.

Sur sa rive droite, au contraire, la rivière en creusant son bassin, a emporté toutes les couches tertiaires correspondantes à celles de l'autre rive : une vaste plaine alluviale, à peine plus élevée que le niveau actuel de la Tet, s'étend au Sud jusqu'au contact des roches anciennes de Corbère et du Canigou.

De ce côté, le terrain tertiaire est donc entièrement soustrait à l'étude. Enfin, vers l'Est, au-dessous de Millas, le niveau de la falaise s'abaisse progressivement, et finit par se confondre avec celui de la plaine quaternaire de Rivesaltes.

## II. — Étude géologique proprement dite.

Lorsque, après avoir traversé le pont de Millas, on prend la route qui mène à Estagel, on rencontre à sa droite plusieurs briqueteries bâties au pied des talus argileux, le long desquels a été tracée la route. En ce point, on peut relever de haut en bas la coupe suivante :

| | |
|---|---|
| 1° Lit de cailloux roulés et de graviers colorés en rouge | 4 mètres. |
| 2° Lit d'argile rouge | 2 |
| 3° Sables blancs, graviers et cailloux roulés, en lits irréguliers dans une assise marno-argileuse | 4 |
| 4° Marne sableuse mêlée de graviers siliceux blanchâtres | 2 |

5° Marne argileuse colorée dans certains lits en bleu ou en noir.................. 2
6° Couches de gravier colorées en rouge ou en noir à la surface.................. 1
7° Marne argilo-sableuse parfois colorée en bleu.............................. 4

19 mètres.

Au-dessous, on atteint le niveau de la route.

Je rapporte le cailloutis supérieur n° 1 au terrain quaternaire. Il repose sur la couche n° 2 en discordance *par ravinement*, c'est-à-dire qu'il remplit les cavités plus ou moins profondes que les dénudations ont produites sur la surface de la couche inférieure.

Ce mode de discordance, bien connu des géologues, indique qu'il s'est écoulé un certain temps entre le dépôt des deux couches et que, pendant cet intervalle, des agents météorologiques actifs sont intervenus pour dénuder la surface supérieure du terrain tertiaire.

Aucune des couches de la coupe précédente ne m'a présenté de fossiles : cependant, au dire des ouvriers, on rencontre quelquefois des débris osseux dans la couche argileuse inférieure n° 7. Malgré cette absence de débris organiques, je n'hésite pas à rapporter ce dépôt argilo-sableux de 15 mètres au tertiaire supérieur : on verra plus loin ses relations intimes avec la partie marine du même terrain.

Si on se contente d'examiner ces couches sans quitter la route d'Estagel, elles paraissent parfaitement horizontales. Cette apparence tient à ce que la route coupe les strates suivant leur direction, c'est-à-dire que l'on n'a

sous les yeux que des têtes de couche. En effet, si on remonte l'un des ravins qui descendent du plateau et qui viennent couper la route à angle droit, on s'aperçoit que les lits sont inclinés sous un angle de 15° environ vers le S.-E., de manière à venir s'appuyer sur la montagne de Força-Real, dont le soulèvement semble avoir déterminé cette inclinaison. Celle-ci, d'ailleurs, n'est pas absolument régulière, et elle est bien plus forte, d'une manière générale, dans les couches de gravier que dans les argiles.

Quelques couches clastiques présentent même dans leur intérieur de petits lits irréguliers plus inclinés que la masse du terrain, et dont on voit encore aujourd'hui le mode de formation dans les alluvions sableuses de nos rivières.

De plus, la nature minéralogique des strates se modifie assez profondément à de faibles distances horizontales. En marchant vers l'Ouest, les graviers prédominent aux dépens des argiles et des marnes qui s'atténuent et admettent plus de sable dans leur composition.

Dans le fond d'un des ravins à parois verticales d'une vingtaine de mètres, j'ai pris de haut en bas la coupe suivante :

| | |
|---|---|
| 1° Cailloutis quaternaire rougeâtre........ | 1 mètre. |
| 2° Argile rouge........................ | 2 |
| 3° Lits de sable rougeâtre dont les éléments augmentent peu à peu de volume et deviennent graviers, puis en haut cailloux roulés............................ | 10 |
| 4° Argile très-sableuse colorée en rouge, formant le fond du ravin............... | 7 |

Aucune de ces couches ne m'a présenté de fossiles.

Si, après être arrivé au premier lacet de la route, on se dirige en descendant vers le lit de la rivière, on laisse au-dessus de soi toute la série précédente pour entrer dans la partie du terrain franchement marine, riche en débris organiques.

Au-dessous d'une mince couche de sable fortement coloré en jaune ocreux, et qui ne contient pas de fossiles, on rencontre d'abord des assises sableuses grises, devenant marneuses vers la base, et passant par places à une véritable marne dure, jaunâtre, d'un aspect très ancien. Ce sable contient de nombreux petits *Pecten*, dont les valves sont pour la plupart isolées, des *Ostrea* de plusieurs espèces, des *Anomia* et beaucoup de *Balanes*, soit libres, soit appliquées sur des valves de mollusques. Les fossiles sont ici, du reste, peu variés. La couche dure inférieure renferme, outre les fossiles précédents, des coquilles de gros bivalves (*Pectunculus*, *Pinna*, gros *Pecten*), qu'il est impossible d'isoler de la roche.

En dessous de ces marnes, on passe à une assise marno-sableuse grise, fossilifère. Les coquilles sont ici plus variées : on y remarque des *Lucines*, des *Venus*, des *Anomies*, des *Pecten*, des *Tellines*, beaucoup de *Solen*, etc. et aussi des Gastéropodes, tels que *Calyptræa*, *Rostellaria*, *Buccinum*, *Delphinula*, *Dentalium*, *Turritella*, etc., etc.

Enfin, avant d'atteindre les alluvions actuelles de la rivière, on voit ces marnes grises se colorer, et faire place à des marnes bleues qu'on va voir se faire jour plus loin, au-dessous des couches précédentes. Toute cette coupe présente d'ailleurs la même inclinaison au

Sud-Est, que j'ai signalée à la partie supérieure du terrain, laquelle repose ici sur la partie marine à stratification parfaitement concordante. Aussi, je n'ai pas hésité à ranger les strates non fossilifères dans le même étage du terrain tertiaire, dont elles pourront former tout au plus une subdivision locale.

Une coupe, dans laquelle les hauteurs sont très exagérées, résume ces différents détails (voir *fig. 1.*)

A partir de là, si on remonte le cours de la Tet, le long de ses falaises, on voit apparaître successivement des couches plus anciennes, grâce à l'inclinaison générale du terrain vers le Sud-Est. La coupe précédente montrait les marnes bleues affleurant à peine au pied du talus : ces marnes se dégagent et s'élèvent de plus en plus sur le flanc des collines ; en même temps, la couleur bleue s'accentue, et devient tout à fait caractéristique. Ces marnes argileuses bleues forment la partie la plus constante et la plus remarquable du terrain. Elles contiennent de nombreux fossiles, parmi lesquels il faut signaler la *Cyprina islandicoïdes*, la *Venus lamellosa*, associées à d'autres Bivalves et à une quantité de Gastéropodes de genres et d'espèces très-variés. Ces marnes atteignent une épaisseur maximum d'une quinzaine de mètres. Vers leur partie inférieure, la couleur bleue tend à disparaître, la marne durcit et devient plus argileuse : on peut ainsi distinguer un lit d'argile grise d'une puissance de deux mètres, et qui est remarquable par la quantité prodigieuse de fossiles qu'il renferme. C'est à à ce niveau qu'on rencontre le grand *Pecten laticostatus*, des *Pectunculus*, des *Cytherea*, des *Cardium*, mais très-peu de Gastéropodes. Ces coquilles sont d'une con-

servation difficile, et se brisent aussitôt qu'elles arrivent au contact de l'air.

Enfin, dans le lit même de la Tet, on voit se dégager au-dessous de cette couche, une véritable argile compacte qui résiste à l'action de l'eau, et qui forme le soubassement de toute la série précédente. Cette argile, qui ne contient pas de fossiles, représente l'assise la plus inférieure que les érosions de la Tet aient mise à découvert ; c'est aussi la couche la plus basse que l'on puisse observer directement dans toute cette région.

Je vais essayer de résumer les faits qui précèdent, dans une coupe théorique qui donnera en même temps la série complète des assises et leur disposition générale stratigraphique (*Fig. 2*).

La légende explicative de cette coupe peut être résumée de la façon suivante :

1. Argile dure, *3e niveau de fossiles*, tout à fait en haut de l'assise ; *Pecten laticostatus, Pecten Jacobæus, Pectunculus pulvinatus.*
2. Marnes bleues, *2e niveau de fossiles; Cyprina Islandicoïdes, Venus lamellosa.*
3. Sables gris, passant en certains points à des marnes dures (3 bis de la coupe). Couche marneuse à petits *Pecten* tout à fait en haut de l'assise. *1er niveau de fossiles.*
4. Argile sableuse colorée en jaune ocre à la base. Pas de fossiles marins. *Os de mammifères.*
5. Assise arénacée. Graviers. Cailloux roulés. Pas de fossiles.
6. Cailloutis quaternaire rougeâtre, en discordance sur le terrain précédent.

En résumé, je partagerai la série tertiaire en deux parties : à la base, une partie marine (1, 2, 3 de la coupe) sur laquelle reposent des assises fluviales ou lacustres (4 et 5). Dans la partie marine elle-même, j'ai distingué trois couches différentes par leurs caractères minéralogiques et aussi par les fossiles qu'elles renferment. L'étude de ces débris organiques demande à être faite séparément dans chacun des groupes de cette série. Je n'ai pu qu'indiquer ici deux ou trois fossiles qui m'ont paru caractéristiques pour chacune des couches. Je me propose de revenir plus tard sur cette partie paléontologique si intéressante.

On vient de voir affleurer dans le lit même de la Tet les argiles inférieures. A partir de ce point, la formation prend des allures un peu différentes, qui consistent surtout dans un changement minéralogique analogue à celui que j'ai signalé plus haut pour les couches supérieures non marines ; les roches arénacées augmentent aux dépens des parties argilo-marneuses, et ce changement a pour conséquence la pauvreté en fossiles qui ne se présentent plus qu'en débris assez rares dans l'épaisseur des diverses assises. Ces modifications s'apprécient bien dans un ravin profond, et à parois bizarrement découpées en longues colonnettes verticales qui ont valu au petit cirque qu'elles entourent, le nom curieux d'*orgues,* donné dans le pays à tous ces modes de ravinement.

On peut relever en ce point la coupe suivante de bas en haut :

1° Argile dure, base de la formation.

2° Marnes bleues très sableuses, pauvres en fossiles.

3° Sables colorés en rouge. Graviers.
Sables bleus.
Sables rouges.
4° Sables blancs. Lits de graviers irréguliers.

Vers le bas du talus, ces roches sableuses ont été remaniées par la Tet, et m'ont présenté un curieux mélange de coquilles marines et de mollusques actuels, tels que *Helix aspersa*. Ce terrain remanié, quaternaire ou actuel, forme une petite terrasse élevée de quelques mètres au-dessus du lit de la rivière.

Il méritait d'être signalé, parce qu'il pourrait être confondu avec le terrain tertiaire, qu'il masque par places et dont il ne se distingue pas par ses caractères minéralogiques.

Le terrain se continue avec cette même allure en face du village de Neffiach et au-delà. Seulement, l'inclinaison, qui était de 15° S.-E. tend à passer directement au S. entre 10° et 20°. Si on se dirige au Nord, en coupant perpendiculairement les couches tertiaires, on trouve une bonne coupe (*fig. 3*) comparable d'ailleurs aux précédentes. Le terrain tertiaire, composé de ses trois assises fossilifères ; 1. argile dure ; 2. marnes bleues ; 3. sables blancs et gris, repose sur les tranches redressées d'un schiste micacé (M) brillant, plongeant au N. sous un angle très-redressé. A la limite même de la formation tertiaire, on voit affleurer un stéaschiste (S) bien caractérisé, coloré en bleu-clair et en couches à peu près verticales. Il semble indiquer qu'une faille a eu lieu en ce point.

Cette même coupe se retrouve sur une longueur de plusieurs kilomètres ; mais, un peu au-dessus de Neffiach,

FIGURE I.

*Coupe dirigée* **NO – SE**, *au premier coude de la route de Millas à Estagel.*



LITH CH. LATROBE, PERPIGNAN

FIGURE II.

*Coupe théorique de tout le terrain tertiaire le long de la Tet entre Millas & Neffiach.*

DIRECTION E_O



Voir dans le texte la légende explicative.

LITH. CH. LATROBE, PERPIGNAN.

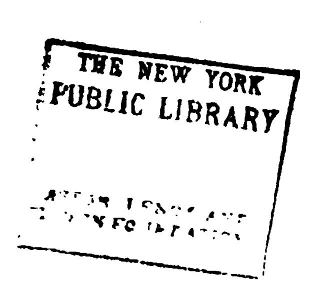
FIGURE III.

*Coupe prise en face de Neffiach.*

DIRECTION N_S



LITH CH. LATROBE PERPIGNAN.



le micaschiste qui servait de substratum au terrain tertiaire, fait place à un granite blanchâtre qui se rapproche de plus en plus du lit de la rivière. Cette dernière roche finit même par constituer à elle seule la falaise, et sépare ainsi les couches déjà étudiées de Millas et de Neffiach, de celle d'Ille dont il me reste à m'occuper plus loin. Cette scission est à peu près complète ; à peine rencontre-t-on deux ou trois petits lambeaux de tertiaire accrochés à la falaise granitique, et formés ici de deux éléments : une assise argileuse en bas, des sables et graviers blancs ou jaunâtres en haut. Le plongement de ces couches a lieu vers le S.-O., et si on se souvient que les couches de Millas plongeaient d'abord au S.-E., puis au S., on arrivera à considérer la montagne de Força-Real comme un véritable centre de soulèvement, autour duquel les strates soulevées s'inclinent de tous côtés en divergeant. En conséquence, l'âge d'apparition de la montagne sera donné par celui des dernières assises soulevées, c'est-à-dire que ce pic est apparu à la fin de la période pliocène.

Je ferai remarquer en passant que le plongement du terrain tertiaire a lieu vers le Canigou qui borne l'horizon au Sud, et que, contrairement à l'opinion exprimée par Dufrénoy, cette dernière montagne ne peut pas être considérée comme le centre de soulèvement des couches pliocènes.

---

En se rapprochant d'Ille, la falaise granitique s'éloigne de nouveau du bord de la rivière et laisse place aux sédiments tertiaires.

Mais le faciès de ce terrain est ici complètement nouveau. Les différences les plus appréciables portent sur les trois points suivants :

1° Les assises sont horizontales ;
2° Les éléments arénacés et clastiques dominent presque exclusivement ; les argiles et les marnes sont très-peu représentées ;
3° Les débris organiques font entièrement défaut.

En raison de ces faits, les comparaisons avec les assises de Millas sont difficiles à établir ; on a vu plus haut que les données stratigraphiques ne pouvaient être d'aucun secours.

Voici la coupe que l'on peut prendre dans les ravinements que l'on aperçoit d'Ille sur la rive gauche de la rivière, et que les gens du pays désignent sous le nom d'*Orgues d'Ille*. On rencontre successivement de bas en haut :

1° Marnes bleues compactes.
2° Cailloutis et graviers grisâtres.
3° Sables jaunes.
4° Marne sableuse bleue.
5° Graviers et sables.
6° Mince lit d'argile compacte.
7° Cailloutis et graviers.
8° Sables blancs clairs, visibles à distance.
9° Sables jaunes.
10° Cailloutis quaternaire rougeâtre.

Il se pourrait que cet ensemble, dont la puissance est au moins d'une cinquantaine de mètres, fût supérieur aux couches fossilifères de Millas et de Neffiach, et dans

ce cas on pourrait les comparer aux assises marno-sableuses exploitées aux briqueteries de Millas.

Malgré une épaisseur plus considérable, elles présentent en effet avec ces dernières certaines ressemblances minéralogiques, telles que la présence de petits graviers de quartz blanc anguleux dans une gangue noirâtre, et de lits irréguliers de marnes bleues dans les couches argileuses. Cette hypothèse s'accorderait avec le plongement S.-O. que l'on constate dans les couches tertiaires un peu au-dessus de Neffiach. L'horizontalité de ces strates, opposée à l'inclinaison de leurs analogues à Millas, ne serait pas une raison suffisante pour rejeter cette comparaison, et prouverait simplement que l'accident stratigraphique qui a relevé le terrain tertiaire a été tout à fait local, et est resté borné aux environs immédiats du pic de Força-Real.

Mais on peut supposer aussi que les couches d'Ille sont parallèles aux couches marines de Millas, et les représentent sous une autre forme lithologique. Ces faits ne sont pas rares en géologie ; mais, dans le cas particulier, ce point intéressant me paraît bien difficile à résoudre.

Je bornerai là les études géologiques proprement dites sur la bande tertiaire de Millas à Ille. J'ose espérer que ces quelques mots permettront aux recherches paléontologiques de suivre une voie plus sûre. Elles faciliteront aussi les points de comparaison avec les autres bassins tertiaires du Roussillon, dont l'étude détaillée seule pourra un jour permettre une vue d'ensemble sur la géologie de notre plaine.

---

3° Sables colorés en rouge. Graviers.
Sables bleus.
Sables rouges.
4° Sables blancs. Lits de graviers irréguliers.

Vers le bas du talus, ces roches sableuses ont été remaniées par la Tet, et m'ont présenté un curieux mélange de coquilles marines et de mollusques actuels, tels que *Helix aspersa*. Ce terrain remanié, quaternaire ou actuel, forme une petite terrasse élevée de quelques mètres au-dessus du lit de la rivière.

Il méritait d'être signalé, parce qu'il pourrait être confondu avec le terrain tertiaire, qu'il masque par places et dont il ne se distingue pas par ses caractères minéralogiques.

Le terrain se continue avec cette même allure en face du village de Neffiach et au-delà. Seulement, l'inclinaison, qui était de 15° S.-E. tend à passer directement au S. entre 10° et 20°. Si on se dirige au Nord, en coupant perpendiculairement les couches tertiaires, on trouve une bonne coupe (*fig. 3*) comparable d'ailleurs aux précédentes. Le terrain tertiaire, composé de ses trois assises fossilifères ; 1. argile dure ; 2. marnes bleues ; 3. sables blancs et gris, repose sur les tranches redressées d'un schiste micacé (M) brillant, plongeant au N. sous un angle très-redressé. A la limite même de la formation tertiaire, on voit affleurer un stéaschiste (S) bien caractérisé, coloré en bleu-clair et en couches à peu près verticales. Il semble indiquer qu'une faille a eu lieu en ce point.

Cette même coupe se retrouve sur une longueur de plusieurs kilomètres ; mais, un peu au-dessus de Neffiach,

FIGURE I.

*Coupe dirigée* **NO – SE**, *au premier coude*

de la route de Millas à Estagel.

NO

SE

1. Cailloutis quaternaire.

2. Argile sableuse.

3. Sable jaune ocreux Niveau de la route

4. Sable gris marneux à Pecten.

5. Marne dure.

6. Marnes grises.

7. Marnes bleues.

8. Alluvions de la Tet.

LITH CH LATROBE, PERPIGNAN

3° Sables colorés en rouge. Graviers.
Sables bleus.
Sables rouges.
4° Sables blancs. Lits de graviers irréguliers.

Vers le bas du talus, ces roches sableuses ont été remaniées par la Tet, et m'ont présenté un curieux mélange de coquilles marines et de mollusques actuels, tels que *Helix aspersa*. Ce terrain remanié, quaternaire ou actuel, forme une petite terrasse élevée de quelques mètres au-dessus du lit de la rivière.

Il méritait d'être signalé, parce qu'il pourrait être confondu avec le terrain tertiaire, qu'il masque par places et dont il ne se distingue pas par ses caractères minéralogiques.

Le terrain se continue avec cette même allure en face du village de Neffiach et au-delà. Seulement, l'inclinaison, qui était de 15° S.-E. tend à passer directement au S. entre 10° et 20°. Si on se dirige au Nord, en coupant perpendiculairement les couches tertiaires, on trouve une bonne coupe (*fig. 3*) comparable d'ailleurs aux précédentes. Le terrain tertiaire, composé de ses trois assises fossilifères ; 1. argile dure ; 2. marnes bleues ; 3. sables blancs et gris, repose sur les tranches redressées d'un schiste micacé (M) brillant, plongeant au N. sous un angle très-redressé. A la limite même de la formation tertiaire, on voit affleurer un stéaschiste (S) bien caractérisé, coloré en bleu-clair et en couches à peu près verticales. Il semble indiquer qu'une faille a eu lieu en ce point.

Cette même coupe se retrouve sur une longueur de plusieurs kilomètres ; mais, un peu au-dessus de Neffiach,

FIGURE I.

Coupe dirigée NO - SE, au premier coude de la route de Millas à Estagel.

NO

SE

1. Cailloutis quaternaire.

2. Argile sableuse.

3. Sable jaune ocreux Niveau de la route

4. Sable gris marneux à Pecten.

5. Marne dure.

6. Marnes grises.

7. Marnes bleues.

8. Alluvions de la Tet.

LITH CH LATROBE, PERPIGNAN

3° Sables colorés en rouge. Graviers.
Sables bleus.
Sables rouges.
4° Sables blancs. Lits de graviers irréguliers.

Vers le bas du talus, ces roches sableuses ont été remaniées par la Tet, et m'ont présenté un curieux mélange de coquilles marines et de mollusques actuels, tels que *Helix aspersa*. Ce terrain remanié, quaternaire ou actuel, forme une petite terrasse élevée de quelques mètres au-dessus du lit de la rivière.

Il méritait d'être signalé, parce qu'il pourrait être confondu avec le terrain tertiaire, qu'il masque par places et dont il ne se distingue pas par ses caractères minéralogiques.

Le terrain se continue avec cette même allure en face du village de Neffiach et au-delà. Seulement, l'inclinaison, qui était de 15° S.-E. tend à passer directement au S. entre 10° et 20°. Si on se dirige au Nord, en coupant perpendiculairement les couches tertiaires, on trouve une bonne coupe (*fig. 3*) comparable d'ailleurs aux précédentes. Le terrain tertiaire, composé de ses trois assises fossilifères ; 1. argile dure ; 2. marnes bleues ; 3. sables blancs et gris, repose sur les tranches redressées d'un schiste micacé (M) brillant, plongeant au N. sous un angle très-redressé. A la limite même de la formation tertiaire, on voit affleurer un stéaschiste (S) bien caractérisé, coloré en bleu-clair et en couches à peu près verticales. Il semble indiquer qu'une faille a eu lieu en ce point.

Cette même coupe se retrouve sur une longueur de plusieurs kilomètres ; mais, un peu au-dessus de Neffiach,

FIGURE I.

Coupe dirigée NO – SE, au premier coude de la route de Millas à Estagel.



LITH CH LATROBE, PERPIGNAN.

3° Sables colorés en rouge. Graviers.
Sables bleus.
Sables rouges.
4° Sables blancs. Lits de graviers irréguliers.

Vers le bas du talus, ces roches sableuses ont été remaniées par la Tet, et m'ont présenté un curieux mélange de coquilles marines et de mollusques actuels, tels que *Helix aspersa*. Ce terrain remanié, quaternaire ou actuel, forme une petite terrasse élevée de quelques mètres au-dessus du lit de la rivière.

Il méritait d'être signalé, parce qu'il pourrait être confondu avec le terrain tertiaire, qu'il masque par places et dont il ne se distingue pas par ses caractères minéralogiques.

Le terrain se continue avec cette même allure en face du village de Neffiach et au-delà. Seulement, l'inclinaison, qui était de 15° S.-E. tend à passer directement au S. entre 10° et 20°. Si on se dirige au Nord, en coupant perpendiculairement les couches tertiaires, on trouve une bonne coupe (*fig. 3*) comparable d'ailleurs aux précédentes. Le terrain tertiaire, composé de ses trois assises fossilifères ; 1. argile dure ; 2. marnes bleues ; 3. sables blancs et gris, repose sur les tranches redressées d'un schiste micacé (M) brillant, plongeant au N. sous un angle très-redressé. A la limite même de la formation tertiaire, on voit affleurer un stéaschiste (S) bien caractérisé, coloré en bleu-clair et en couches à peu près verticales. Il semble indiquer qu'une faille a eu lieu en ce point.

Cette même coupe se retrouve sur une longueur de plusieurs kilomètres ; mais, un peu au-dessus de Neffiach,

FIGURE I.

*Coupe dirigée* **NO – SE**, *au premier coude*

de la route de Millas à Estagel.



LITH CH. LATROBE, PERPIGNAN

3° Sables colorés en rouge. Graviers.
Sables bleus.
Sables rouges.
4° Sables blancs. Lits de graviers irréguliers.

Vers le bas du talus, ces roches sableuses ont été remaniées par la Tet, et m'ont présenté un curieux mélange de coquilles marines et de mollusques actuels, tels que *Helix aspersa*. Ce terrain remanié, quaternaire ou actuel, forme une petite terrasse élevée de quelques mètres au-dessus du lit de la rivière.

Il méritait d'être signalé, parce qu'il pourrait être confondu avec le terrain tertiaire, qu'il masque par places et dont il ne se distingue pas par ses caractères minéralogiques.

Le terrain se continue avec cette même allure en face du village de Neffiach et au-delà. Seulement, l'inclinaison, qui était de 15° S.-E. tend à passer directement au S. entre 10° et 20°. Si on se dirige au Nord, en coupant perpendiculairement les couches tertiaires, on trouve une bonne coupe (*fig. 3*) comparable d'ailleurs aux précédentes. Le terrain tertiaire, composé de ses trois assises fossilifères ; 1. argile dure ; 2. marnes bleues ; 3. sables blancs et gris, repose sur les tranches redressées d'un schiste micacé (M) brillant, plongeant au N. sous un angle très-redressé. A la limite même de la formation tertiaire, on voit affleurer un stéaschiste (S) bien caractérisé, coloré en bleu-clair et en couches à peu près verticales. Il semble indiquer qu'une faille a eu lieu en ce point.

Cette même coupe se retrouve sur une longueur de plusieurs kilomètres ; mais, un peu au-dessus de Neffiach,

FIGURE I.

*Coupe dirigée* **NO - SE**, *au premier coude*

de la route de Millas à Estagel.

NO

SE

1. Cailloutis quaternaire.
2. Argile sableuse.
3. Sable jaune ocreux. Niveau de la route.
4. Sable gris marneux à Pecten.
5. Marne dure.
6. Marnes grises.
7. Marnes bleues.
8. Alluvions de la Tet.

LITH. CH. LATROBE, PERPIGNAN.

FIGURE II.

Coupe théorique de tout le terrain tertiaire le long de la Tet entre Millas & Neffiach.

DIRECTION E-O



Voir dans le texte la légende explicative.

LITH CH LATROBE, PERPIGNAN.

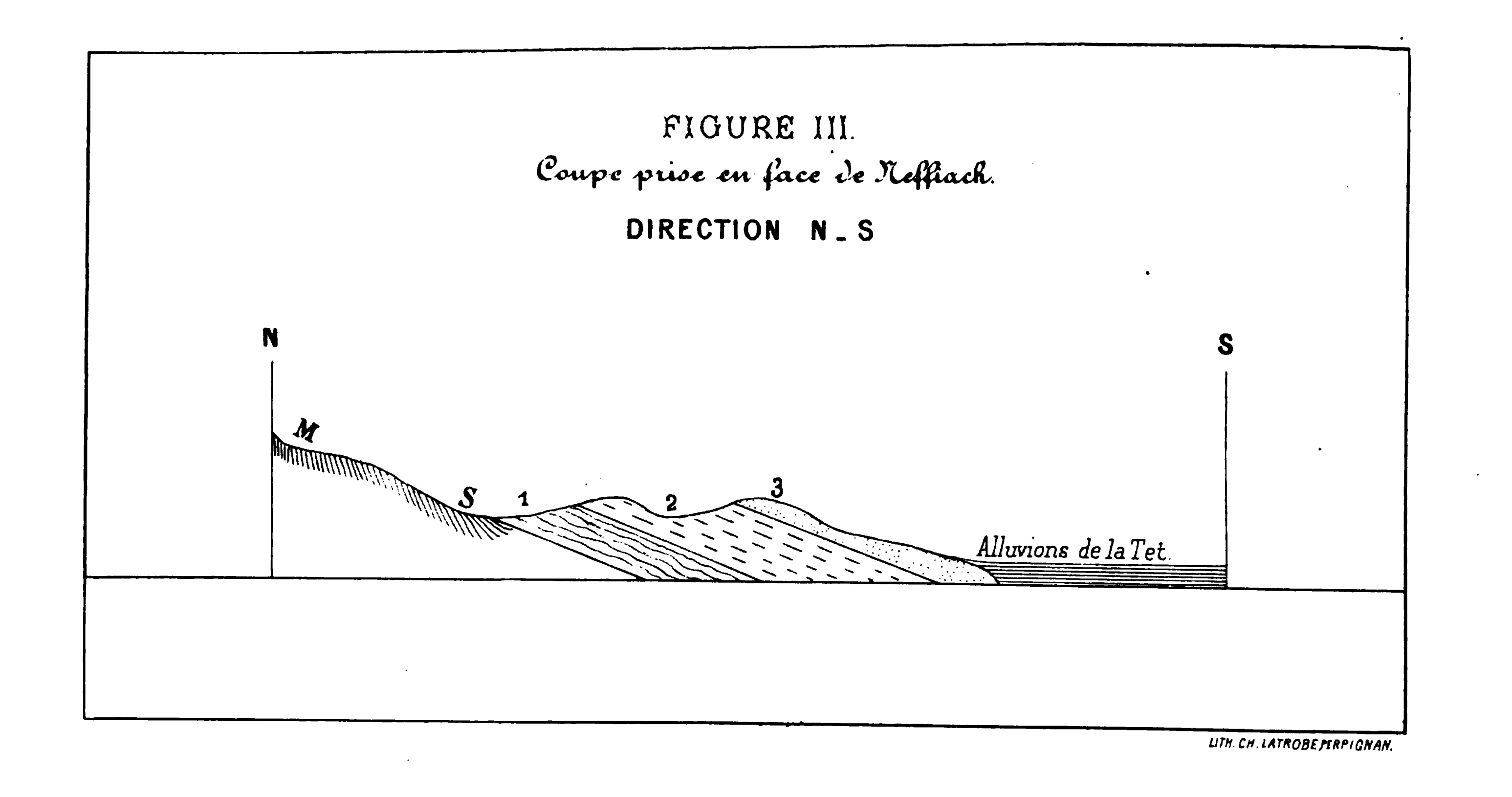
FIGURE III.

*Coupe prise en face de Neffiach.*

DIRECTION N_S



LITH CH. LATROBE PERPIGNAN.


FIGURE III.
Coupe prise en face de Nefiach.
DIRECTION N _ S
N
S
M
S
1
2
3
Alluvions de la Tet.
LITH. CH. LATROBE PERPIGNAN.

quoique un peu calcaire, jaillit du rocher et contribue avec l'ombre produite par les arbres séculaires qui décorent le devant du sanctuaire, à reposer les visiteurs des fatigues de la montée.

*Listes des plantes récoltées autour de l'ermitage de Galamus.*

*Clypeola jonthlaspi* L.
*Hutchinsia petræa* R. Br.
*Biscutella pinnatifida* Jord.
*Alyssum spinosum* L.
*Iberis panduræformis* Jord.
*Arabis hirsuta* D. C.
— *muralis* Bert.
*Diplotaxis muralis* D. C.
*Barbarea longisiliqua* Jord.
*Sisymbrium Columnæ* Jac.
*Hesperis laciniata* All.
*Eruca glabrescens* Jord.
*Helianthemum italicum* P.
— *pulverulentum* Pers.
*Linum ruscinonense* Timb.
*Malva dissecta* Cav.
*Trigonella hybrida* Pourret.
*Dianthus virgineus* L.
— *longicaulis* Tenore.
*Paronychia argentea* D. C.
*Telephium Imperati* L.
*Saxifraga corbariensis* Timb.
*Saxifraga palmata* Lap.
*Galium pallidulum* Jord.
*Galium viridulum* Jord.
— *papillosum* Lap.
*Centranthus angustifolius* D. C. var.
*Cota Triumfetti* Gay.
*Centaurea paniculata* L.
*Crepis albida* Vill.
*Hieracium pilosissimum*.
— *Pourretianum* Timb.
— *sylvaticum* Pour.
*Campanula speciosa* Pour.
*Vinca media* Link.
*Vincetoxicum puberulum* Timb.
*Hyosciamus albus* L.
*Verbascum nigrum* L.
*Veronica Chaixi* Lap.
*Lamium grandiflorum* Pour.
*Euphorbia Chaixiana* Timb.
*Anacamptis pyramidalis* Rich.
*Platanthera bifolia* Rich.
*Ophrys scolopax* Cav.
*Aceras antropophora* R. Br.
*Serapias cordigera* L.

*Serapias oxyglottis* Wild.
*Listera ovata* R. Brown.
*Iris germanica* L. (natur.)
*Narcissus juncifolius* Req.
*Ruscus aculeatus* L.
*Phalangium liliago* L.
*Uropetalum serotinum* Ker.
*Allium roseum* L.
— *corbariense* Timb.
*Phleum nodosum* L.
*Cynosurus cristatus* L.
— *echinatus* L.
*Agrostis olivetorum* Gren.
*Poa nemoralis* L.
*Bromus madritensis* L.
*Asplenium fontanum* D. C.
— *septentrionale* Sw.
*Cystopteris regia* Presl.

Le retour à Saint-Paul peut s'effectuer par le col de la Carbasse. Il faut pour cela contourner la montagne en prenant un petit sentier derrière l'ermitage, et que l'on suit jusqu'à l'entrée du col. On passe ensuite par le Prat, dans la vallée de Saint-Paul. Pendant ce trajet, les espèces ci-après ont été vues ou récoltées par M. Timbal et les botanistes qui l'accompagnaient :

*Iberis spathulata* Berg.
*Malva laciniata* Cav.
*Erodium petræum* Lap.
*Rhamnus saxatilis* L.
*Adenocarpus complicatus*
*Coronilla minima* D. C.
*Lathyrus tuberosus* L.
— *heterophyllus* L.
*Sorbus aria* L.
*Ribes petræum* Wulf.
*Peucedanum officinale* L.
*Opoponax chironium* Koch.
*Buplevrum aristatum* Bart.
*Galium parisiense* L.
*Inula squarrosa* L.
*Anthemis incrassata* Lois.
*Xeranthemum annuum* L.
*Cirsium acaule* All.
— *eriophorum* Scop.
*Centaurea montana* L.
— *collina* L.
*Sonchus tenerrimus* L.
*Hypochæris maculata* L.
*Crepis virens* L.
*Veronica teucrium* L.
*Onosma echioïdes* L.
*Juniperus oxycedrus* L.
*Hermione pratensis* Jord.
*Carex montana* L.
*Melica nutans* L.
— *ciliata* L.
*Kœleria cristata* Pers.

Cette herborisation faite en juin 1876 par quelques membres de la Société des Sciences physiques et naturelles de Toulouse a été riche en résultats. D'abord la plus grande partie des plantes décrites par l'abbé Pourret et indiquées dans son *Itinéraire* en 1781, ont été retrouvées un siècle après pour ainsi dire dans les mêmes stations. Il a été ensuite possible aux botanistes qui accompagnaient M. Timbal-Lagrave dans cette troisième excursion à Saint-Paul-dé-Fenouillet, de récolter dans les mêmes localités, la plupart des espèces mentionnées ou décrites comme nouvelles par lui, dans sa première et sa deuxième excursion aux Corbières orientales.

Ainsi qu'on a pu le voir par les diverses listes des plantes qui précèdent, et par les travaux antérieurs de MM. Timbal, Jeanbernat et Gautier sur la végétation de la vallée de l'Agly, la flore de Saint-Paul est essentiellement calcicole. Elle est remarquable par la fréquence de certains genres : *Cistus*, *Helianthemum*, *Rosa*, *Galium*, *Santolina*, *Centaurea*, *Cirsium*, *Linaria*, qui dominent également dans toute la chaîne des Corbières, ou de certaines formes qui semblent être cantonnées dans cette courte vallée.

Il est aussi un fait intéressant à noter, c'est de retrouver à une altitude relativement faible autour de Saint-Paul (390 mètres), plusieurs espèces propres aux régions les plus élevées des Pyrénées centrales ou orientales, et à une altitude de 1,500 à 2,000 mètres. Je citerai les espèces suivantes dont la présence m'a surtout frappé sur les rochers du Pont-de-la-Foû : *Iberis panduræformis*, *Coronilla montana*, *Buplevrum graminifolium*, *Lonicera pyrenaica*, *Lamium grandiflorum*, *Linaria*

*Bourgœi*, *Lysimachia Otanni*, *Passerina dioica*, *Asplenium Halleri*, etc. Le voisinage des hautes sommités de l'Aude, de l'Ariége et des Pyrénées-Orientales, ainsi que le refroidissement graduel de la vallée supérieure de l'Agly, par suite du déboisement, peuvent seuls expliquer ces différences remarquables dans l'habitat de ces plantes montagneuses.

---

# NOTES

## SUR PLUSIEURS PLANTES RARES OU NOUVELLES POUR LA FLORE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

I. — **Barbarea longisiliqua** JORDAN *Diagnoses d'espèces nouvelles*, I, p. 103 ; e grege *B. patulæ* Friès *(B. præcox Auct.)*

Tiges raides, dressées à rameaux supérieurs peu étalés ; feuilles d'un vert-pâle, glabres, subciliées çà et là, principalement sur les oreillettes, les radicales et les caulinaires inférieures lyrées-pinatifides à lobe terminal arrondi presque entier ou obscurément crénelé, les lobes latéraux 5-6, ovales, peu dentés ; feuilles supérieures pinnatifides à lobes linéaires entiers ; fleurs disposées en grappes pauciflores allongées ; calice à divisions lancéolées, un peu laches, égalant le pédoncule ; pétales obovés d'un jaune-pâle ; siliques dressées-étalées, comprimées, réticulées-veinées, et terminées par le style, celui-ci peu allongé ; graines ovales-subarrondies, grises, finement ponctuées (*Jord.*)

*Hab.* : Le bois qui précède l'entrée de l'ermitage de Saint-Antoine-de-Galamus *(Timbal)* ; N.-D. de Consolation près Collioure (*O. Deb.*) ; La tour de la Massane (*Timb.*)

*Obs.* Le *B. longisiliqua* a été signalé aussi par M. Jordan dans la région montagneuse du Dauphiné et de la Provence, dans les Basses-Alpes, etc.

II. — **Eruca glabrescens** JORDAN *Diagnoses d'espèces nouvelles*, I, p. 193 ; e grege *E. sativæ* Lamark.

Cette rare espèce a été trouvée par M. Timbal sur les

rochers autour de la chapelle de Galamus (Voir *Première excursion aux Corbières-Orientales* p. 9, *auctore Timbal*). Elle se reconnait à ses fleurs laches formant un long rameau terminal, à ses feuilles glabres charnues, d'un vert-gai, lyrées-pinnatifides à segments larges, obtus, brièvement dentés, souvent entiers, à ses tiges dressées, annuelles à rameaux alternes munis à la base de poils petits, fins épars et recourbés, à son style court, large et de même longueur que l'ovaire.

L'*Eruca glabrescens* diffère encore de l'*E. sativa*, par ses pétales à limbe plus étroit, à onglet plus raccourci, par le bec des siliques plus court et plus large, surmonté d'un stigmate plus épais, plus fortement échancré.

Son aréa géographique s'étend dans une grande partie du bassin méditerranéen à Hyères (*Jordan*), en Sicile (*Gandog.*), etc.

III. — **Iberis panduræformis** POURRET *Chloris narbonensis* n° 625 (1783); Timbal in *Reliq. Pourret.* (*Bull. Soc. Scienc. Phys. et Natur. de Toulouse*, vol. II, p. 130 (1875), et vol. I, p. 374, note C; Jordan *Observ. plant. crit.* Fasc. VI, p. 67 ; e grege *Iber. amaræ* L.

Petite plante annuelle à tiges glabres, simples ou rameuses dès la base, hautes de 10 à 15 centimètres au plus ; feuilles inférieures épaisses, d'un beau vert, ovales, à 2-4 lobes arrondis, les supérieures lancéolées spathulées, à 2 ou 4 dents obtuses ; fleurs disposées en ombelles laches ou terminales ; pétales inégaux de couleur rosée, les extérieurs beaucoup plus grands émarginés au sommet; divisions calicinales d'un vert foncé, plus souvent d'un pourpre-noirâtre ; silicule arrondie, un peu plus longue que large, ailée ; aile entourant toute la silicule, même à la base, très-large au sommet, à échancrure ouverte en forme de V au sommet et mucronulée dans son milieu (*Timb.*)

*Hab.* : Les fissures des rochers les plus escarpés, sur les versants de la grande faille, à gauche du Pont-de-la-Foû, près de Saint-Paul-de-Fenouillet. — Se retrouve à l'ermitage de Galamus et à Casas-de-Peña (*Timb.*), à Auriac et Soulages dans les Corbières (*Pourret*).

*Obs.* Dans les spécimens à fruits mûrs de l'*I. panduræformis* que j'ai récoltés au Pont-de-la-Foû, les lobes de l'échancrure de la silicule sont ovales, et forment un angle assez ouvert, tandis que dans la plante figurée par M. A. Jordan, ces lobes sont obtus et presque arrondis au sommet.

IV. — **Biscutella pinnatifida** Jord. *Diagnoses d'espèces nouvelles*, I, p. 311 ; *B. intermedia* Gouan ; *B. ambigua* Dec. *Dissert.* p. 25, tab. XI, fig. I, ex parte.

Cette espèce du groupe du *B. ambigua* Dec. se reconnaît à ses feuilles toutes pinnatifides, à lobes assez nombreux et inégaux, à ses fleurs disposées en grappes rapprochées et denses à la fois, à ses silicules petites lisses ou scabres, de grandeur variable, plus étroites à la base qu'au sommet et à lobes assez divergents quoique séparés par une faible échancrure. Ses pédicelles sont dressés-étalés, et ses fleurs de couleur jaune-pâle.

*Hab.* : Les fissures des rochers au Pont-de-la-Foû et à l'ermitage de Galamus. Espèce répandue dans toutes les Corbières, au Mas-Cabardès dans l'Aude (*Jordan*), au Laurenti (*Pourret*), sub *B. intermedia* Gouan, et dans les Albères à N.-D. de Consolation près de Collioure.

V. — **Cistus laurifolio × monspeliensis** Timbal in *Mém. Acad. scienc. Toulouse*, série V, V<sup></sup>e vol., p. 51 ; Loret et Barr. *Fl. de Montpellier*, p. 68 ; *C. ledon* (Ledonia) Lamark *Dict. enc.* II, p. 17 ; Companyo, *hist. nat. Pyr.-Or.* II, p. 95 ; *C. ladaniferus* Pourret, *Projet Hist. gén. fam. des Cistes*, n° 14, et Timb. in *Reliq. Pourret.* p. 95 ; *C.*

*glaucus* Pourret, *Chl. narb.* n° 339, in *Mém. Acad. scienc. Toul.* vol. III, p. 311 (1783).

*Obs.* Le *C. laurifolio* × *monspeliensis* est un hybride remarquable du *C. laurifolius* fécondé par le *C. monspeliensis*. Il est assez abondant au Pont-de-la-Foû, sur les collines rocailleuses qui dominent la route du Vivier. Cette plante que plusieurs botanistes ont longtemps considérée comme espèce légitime, a l'inflorescence et le port du *C. monspeliensis* et les feuilles du *C. laurifolius,* quoique ces dernières soient un peu plus étroites. Le *C. laurifolio* × *monspeliensis* se retrouve à Sournia (Pyr.-Or.), à Cascatel et à Narbonne dans l'Aude, à Montpellier, à Marseille, à Fréjus et probablement dans toutes les localités où croissent ensemble les *C. laurifolius* et *monspeliensis.*

VI. — **Coronilla coronata** Dec. *Flor. franç.* 4. p. 608 ; Timbal *Reliq. Pourret,* p. 39, non Scopoli ; *C. minima* var. *B australis* Gren. Godr. *Fl. de France,* I, p. 496 ; *C. lotoïdes* Koch *Deutschflora,* 5, p. 199 ; *C. Clusii* Léon Dufour in *Ann. Scienc. Physiq.* VII, p. 307.

Plante très commune sur tous les rochers des deux rives de l'Agly, au Pont-de-la-Foû, et à Saint-Antoine-de-Galamus.

VII. — **Cracca Timbaliana** O. Debeaux *Mss.* 1879 ; *C. plumosa* Timb. in *Bull. Soc. Scienc. Phys. et Nat. de Toulouse* (1877), non de Mart.-Donos ; *Vicia cracca* L. var. B. Lapeyr. *Hist. abr. pyr.* I, p. 418.

Il existait déjà, bien avant la publication du *C. plumosa* par M. Timbal, une autre plante appartenant au groupe des *Cracca* et décrite par de Mart. Donos en 1864, dans sa florule du Tarn, sous le nom de *Vicia plumosa* (*V. varia* Host. var. *plumosa* Mart. Don. *Plant. crit. du Tarn,* p. 20 ; — *V. villosa* Roth ?). La priorité de cette dénomination étant acquise à la plante du Tarn, le nom de *C. plumosa* imposé plus tard à

une autre espèce des Corbières fait aujourd'hui double emploi. Il est donc nécessaire, pour éviter toute confusion entre ces deux plantes, de changer le nom donné à celle des Corbières, et je ne saurais mieux faire que de la désigner du nom de l'infatigable et savant explorateur des Pyrénées-Orientales.

Le *C. Timbaliana* est caractérisé par ses tiges de 40 à 50 centim., striées, anguleuses, couchées d'abord, puis se redressant en se fixant par ses vrilles aux plantes voisines; par ses feuilles inférieures ovales-elliptiques, obtuses, mucronnées, les supérieures étroites linéaires, cuspidées, pubescentes-hérissées, et d'un vert-jaunâtre; par ses fleurs d'un bleu-pourpré au nombre de 20-30, s'ouvrant de bas en haut, en grappes unilatérales, serrées, arquées-décombantes, dénudées à la base, plus longues que les feuilles, et plumeuses avant leur épanouissement; par ses calices à tube oblique non gibbeux à la base, à dents courtes subulées couvertes de longs poils étalés; par ses corolles à étendard égalant les ailes, et à limbe dressé aussi long que l'onglet.

Il se distingue du *C. major* Gr. God. var. *incana* Thuill. des prairies maritimes de Canet, par sa grappe plumeuse, et par sa teinte jaune-verdâtre bien différente de l'aspect blanc-argenté que présentent certaines formes du groupe du *C. varia*. (*Timb.*)

*Hab.*: Les prairies de Montfort (Aude), autour du village, et sur les bords de la Boulzanne, affluent de l'Agly, en se dirigeant vers la forêt de Salvanaire (*Timb.*)

*Obs.* De Mart.-Donos dit dans sa florule du Tarn, p. 179, que son *Cracca plumosa* a les fleurs d'un bleu-pâle, s'ouvrant successivement de bas en haut, en grappes courtes, serrées, *plumeuses au sommet et à limbe deux fois plus court que l'onglet*. Il indique les moissons pour son habitat. Ces derniers caractères séparent entièrement la plante du Tarn de celle de l'Aude.

VIII. — **Saxifraga corbariensis** Timbal Lagr. in *2e excursion aux Corbières orientales* (Mémoir. de l'Acad. scienc. de Toulouse, 7e série, vol. vi, p. 469 ; *S. palmata* Lapeyr. *Hist. abr. Pyrèn.* et Auct. mult. ex parte ; *S. geranioïdes* Gren. Godr. *Flor. de France*, i, p. 644 ex parte ; Companyo *Bot. Pyr.-Or.* ii, p. 274 ex parte.

Le *S. palmata* décrit par Lapeyrouse dans son *Histoire abrégée*, a été mal connu, et confondu en dernier lieu par MM. Grenier et Godron dans leur flore de France, avec le *S. geranioïdes* de Linné. Aussi M. Timbal a-t-il cru nécessaire pour éviter toute confusion à l'avenir, de changer le nom donné à cette espèce par Lapeyrouse, et de lui imposer celui de *Corbariensis*, qui indique très-bien son habitat particulier. Le *S. corbariensis* est ainsi caractérisé :

Plante herbacée, visqueuse, odorante, formant gazon, à souches nombreuses, non frutescentes, et munies des débris des feuilles des années précédentes, longues de 10 à 20 centimètres, et se terminant par des rosettes de feuilles ; tiges florifères s'élevant du milieu des rosettes, hautes de 10 à 25 centimètres ; feuilles inférieures glabres et très visqueuses à limbe très-petit, et à divisions palmées et peu profondes ; les supérieures et les caulinaires à lobes plus nombreux ; fleurs d'un blanc pâle, grandes (8-15 mill.) disposées en une large panicule ; pédoncules grêles, étalés ; divisions calicinales triangulaires-aiguës, de moitié plus courtes que les pétales, ceux-ci elliptiques, étroits, minces et atténués en onglet.

*Hab.* : Les rochers autour de l'ermitage de Galamus, et dans toute la région des Corbières ; Mont-Alaric près de Carcassonne, etc. (*Timbal*).

*Obs.* Le *S. geranioides* L. plante spéciale aux Pyrénées élevées, centrales ou orientales, est de dimensions plus grandes dans toutes ses parties. Il est peu visqueux et simplement pubescent. Ses fleurs du double plus grandes, à pétales

obovales, longuement onguiculés, ses sépales allongés-subulés, ses étamines à peine plus longues que le calice, ses feuilles inférieures à partitions arrondies et à lobes 2-3 dentés, suffisent pour le distinguer nettement du *S. corbariensis*.

IX. — **Galium pallidulum** JORDAN *Pugillus plant. novar.* p. 80.

Espèce voisine du *G. corrudœfolium* Vill. et bien différente par sa panicule beaucoup plus fournie, à rameaux dressés-étalés, à fleurs disposées en corymbes serrés, par ses feuilles d'un blanc-verdâtre, brillantes papilleuses, un peu épaisses, à nervure beaucoup plus étroite et proéminente, par ses tiges moins raides et diffuses à la base, par ses fruits petits, très rugueux et noircissant à la maturité.

*Hab.* : Les rochers autour de l'ermitage de Galamus (*Timb.*) — Le *G. pallidulum* se retrouve dans les lieux secs et pierreux, à [Castellane (Basses-Alpes), et très probablement dans plusieurs stations analogues du Midi de la France.

X. — **Galium viridulum** JORDAN *Pugillus plant. nov.* p. 79.

Tiges flexueuses-ascendantes, épaissies vers les nœuds, pubescentes; feuilles d'un vert-gai, brillantes, couvertes de légères papilles, minces et subpellucides, les caulinaires écartées-défléchies, linéaires-étroites inférieurement, très aiguës au sommet, mucronulées, à nervures légèrement saillantes en dessous et à bords enroulés, recouvertes d'aiguillons serrés très fins et dressés; fleurs formant une panicule allongée, à rameaux le plus souvent écartés-défléchis, et terminés par des grappes florales serrées; pédicelles trois fois plus longs que l'ovaire; corolles blanches à divisions lancéolées-oblongues apiculées; styles très courts; fruits bruns, finement granuleux et très courts.

*Hab.* : Les rochers autour de l'ermitage de Galamus (*Timb.*)

— Observé encore dans les lieux secs et pierreux du Vivarais et des env. de Lyon (*Jord.*)

*Obs.* Le *G. viridulum* paraît voisin du *G. rigidum* Vill. (*G. cinereum* All.), dont il se distingue par ses fleurs du double plus petites, ses styles raccourcis, ses fruits beaucoup plus petits, ses feuilles plus étroites, minces et acuminées, etc.

XI. — **Centranthus Lecoqii** JORDAN *Pugill. plant. nov.* p. 76 (1853) ; *C. angustifolius* Lecoq et Lamotte *Catal. plant. plat. cent.* p. 212 non All. Companyo *Hist. nat. Pyr.-Or.* II, p. 328 ex parte.

Racine vivace, épaisse, donnant naissance à des tiges nombreuses, dressées, glabres, fistuleuses, hautes de 40 à 50 centimèt. ; feuilles inférieures glauques, sensiblement étroites aux deux extrémités, aiguës, planes en dessus, presque trinerviées en dessous, les supérieures linéaires-lancéolées ; corolle d'un pourpre vif, à lobes oblongs, obtus deux fois plus courts que le tube, celui-ci comprimé et terminé en éperon à la base ; éperon plus long que l'ovaire ; anthères égalant à peine la corolle ; fruits lancéolés-oblongs et munis de trois côtes à leur face interne.

*Hab.* : Les anfractuosités des rochers sur les deux rives de l'Agly, au pont de la Foû ; à Saint-Antoine-de-Galamus. — Se retrouve dans les Pyrénées-Orientales aux Grauss d'Olette (Bains de Thuès), au Boulou, à Mont-Louis (*P. Pellet*), et aussi dans les Cévennes (*Lecoq*), dans le Gard (*Jord.*)

*Obs.* Le *C. Lecoqii* a été longtemps confondu avec le *C. angustifolius* Dec. et auct. gall., lequel paraît être spécial aux Alpes et au Jura. Il diffère de ce dernier par ses fleurs disposées en corymbes beaucoup plus serrés, d'une teinte moins rouge et beaucoup plus petites, par ses anthères dépassant la corolle, par son style plus pâle, par ses fruits plus petits, évidemment sillonnés, par ses feuilles plus étroites

également linéaires, obtusiuscules au sommet et obscurément trinerviées en dessous.

XII. — **Santolina intricata** JORDAN et FOURREAU, *Icones ad flor. Europæ spect.* vol. II, p. 13, tab. CCXXXII. (Grex *S. chamæcyparissi*).

« Caulibus numerosis, haud elongatis, ascendentibus, « flexuosis, intricatis, pubescentibus, plerumque ramosis, « ramis gracilibus caulem apice subæquantibus, superne « nudis, hornotinis subpatulis suberectisve, contortis, sæpe « ramosulis, cinereis, e caudice diffuso-ramoso suffrutescente « productis ; foliis patulis, parvis, oblongis obtusis, cinereis « breviter petiolatis, eis caulium hornotinorum paulo majori- « bus subdeflexis, numerosis canescentibus, axillaribus mini- « mis subclavatis, vermiculatis, omnibus (præter suprema « integra) dentatis, dentibus patulis, lineari-subclavatis obtu- « sis, inferioribus sensim decrescentibus ; capitulis hemis- « pherico-depressis, mediocribus, involucri concavi brevius- « culi, basi truncato-umbilicati, glabrati foliolis lanceolatis, « dorso carinatis, interioribus apice margine scarioso, subro- « tundato, lacero-denticulato cinctis ; flosculis viride-luteis, « exterioribus geniculato-recurvis, involucrum occultantibus, (*Jord.*)

*Hab.* : Les escarpements rocailleux sur la rive gauche de l'Agly, au Pont-de-la-Foû (*O. Debeaux*) ; se retrouve à Casas-de-Peña (*Timbal*), à Caudiès (*Jordan*), etc.

*Obs.* Le *S. intricata* croît en société avec le *S. squarrosa* Wild., et probablement aussi avec d'autres formes du *S. chamæcyparissus*. On le distingue facilement à son port moins trappu, à ses rameaux plus denses, plus allongés et comme entrelacés, par la couleur verdâtre des feuilles et des rameaux, à peine incanescents, et par d'autres caractères de moindre valeur. Pour faciliter sa découverte aux botanistes qui explo-

reront la vallée de l'Agly, j'ai pensé devoir indiquer ici, la diagnose du *S. intricata* déjà publiée par MM. Jordan et Fourreau, dans leur important ouvrage ayant pour titre : *Icones ad floram Europæ spectantes*, etc.

XIII. — **Sonchus aquatilis** POURRET *Chloris narbonensis* in *Mém. Acad. Scienc. Toulouse, 1re* série, *vol.* III, p. 339 (1783); Timbal-Lag. 1re *excursion à Casas-de-Peña* etc. in *Mém. Soc. Scienc. Phys. et Nat. de Toulouse*, vol. I, p. 382 ; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* 2, p. 240 ; *S. maritimus* Cavan. non Lin. ; *S. maritimus* var. *aquatilis* Boiss. *Voy. bot. en Espagne*, p. 391 ; *S. maritimus* var. B *micranthus* ? Gren. Godr. *Fl. de France*, II, p. 326 ; A. Warion in *Soc. Dauphin. exsicc.* (1878), n° 1718.

*Obs.* Le *S. aquatilis* qui n'a probablement d'autre habitat connu en France, que celui du Pont-de-la-Foû dans la vallée de l'Agly, et dont l'abbé Pourret a parfaitement distingué les différences qui le séparent du *S. maritimus* L., ne saurait être confondu avec ce dernier, tant ses caractères sont nettement tranchés. Cette espèce diffère en effet du *S. maritimus*, plante spéciale à la région maritime, par ses tiges simples, de 20 à 35 centimèt. de hauteur, fastigiées-rameuses au sommet, polycéphales, par ses feuilles très glauques en dessous, les caulinaires largement en cœur et auriculées à la base, toutes molles, membraneuses, ovales-lancéolées, entières ou sinuées-dentées et spinuleuses sur les bords, par ses fleurs nombreuses à l'extrémité des rameaux, à calathides deux fois plus petites que dans le *S. maritimus*, par son péricline glabre et ventru, par ses akènes ovales-allongés, un peu recourbés, comprimés, ailés sur les deux marges, munis d'une côte saillante, et non rugueux.

*Hab.* : Les rives de l'Agly au Pont-de-la-Foû, et les bords humides de la route du Vivier (*O. Debeaux, Timbal* et *Gautier*) ; Sijean ? (*Gren. Godr.*) — On retrouve cette espèce

à toutes les altitudes dans les provinces boréales, centrales et australes de l'Espagne, et principalement sur la frontière de Catalogne à Vich et Torella (*Costa*), à Sagarò (*Vayreda*) et dans les montagnes de Grenade à 1,700 mèt. d'alt. (*Wilk. et Lange*). M. le Docteur Warion l'a retrouvé en Algérie, dans la province d'Oran, à Sidi-bel-Abbès, Oran, etc.

XIV. — **Hieracium pilosissimum** POURRET *Chloris narbonensis* nº 584, in *Mém. Acad. Toul.*, vol. III, p. 330 (1783); Timb.-Lag. *Excursion à Saint-Paul-de-Fenouil.* Note B, p. 13 du tirage à part, et in *Reliq. Pourret.* p. 68.

Tiges grêles, nues, velues-hérissées, pauciflores, hautes de 10 à 25 centim. et naissant d'une souche vivace, hérissée-laineuse au collet ; feuilles peu nombreuses, les inférieures elliptiques-acuminées, légèrement dentées, hérissées sur les deux faces et principalement sur la nervure médiane de poils blancs, longs et laineux, les supérieures de 1 à 3, très-petites et un peu embrassantes, pétioles également velus-hérissés ; calathides de 1 à 3, à pédoncules hérissés-glanduleux, ainsi que le péricline, celui-ci ovoïde, à écailles extérieures lancéolées-aiguës, dépassant les aigrettes, membraneuses aux bords, et recouvertes de poils simples deux à trois fois plus longs que celles-ci. Fl. d'un jaune-pâle.

*Hab.* : Les rochers au Pont-de-la-Foû et à Saint-Antoine-de-Galamus. — Mai et juin.

*Obs.* Cette espèce longtemps méconnue, et du groupe du *H. murorum*, appartient à la section *Pulmonaroïdea* et se rapprocherait, d'après M. Timbal, des *H. cinerascens* Jord. et *H. lasiophyllum* Koch. Elle se distingue de ces derniers par ses pétioles allongés, velus-hérissés, par ses tiges pauciflores, par ses capitules globuleux à écailles laches, plus longues que les aigrettes.

Dans leur récente étude botanique sur le *Massif du Laurenti*

(*Mém. de la Soc. Scienc. Phys. et Nat. de Toulouse.* 1879) MM. Timbal et Jeanbernat signalent trois autres espèces d'*Hieracium* au Pont-de-la-Foû et à Saint-Antoine-de-Galamus.

1° *Hieracium* (Cerinthoïdea) *adenophorum* Schéele *Linnea,* XVII, p. 692; Timb. et Jeanb. *Massif du Laurenti,* p. 400 du tirage à part.

Tiges robustes, de 3 à 4 décim.; feuilles glanduleuses, glabres en dessus, hérissées aux bords, les radicales grandes, obovales, obscurément dentées, les caulinaires raides, coriaces, amplexicaules; écailles du péricline subulées. — Commun dans les Corbières, principalement à Saint-Paul-de-Fenouillet (*Timb*).

2° *Hieracium* (Cerinthella) *rotundellum* Timb. et Jeanb. *loc. cit.* p. 404; *H. candidum* var. *glaberrimum* Schéele in Herb.; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* II, p. 262.

Tiges de 1-2 décimèt. hérissées-glanduleuses, rameuses dès le tiers supérieur, à rameaux dressés uniflores, rarement à deux fleurs; feuilles radicales sessiles, les extérieures pétiolées à pétiole largement ailé, les intérieures arrondies, presque entières, mucronées, glabres en dessus, hérissées-glanduleuses en dessous, les caulinaires largement étalées; calathides moyennes, peu nombreuses, portées sur des pédoncules hérissés, glanduleux dressés; écailles du péricline lancéolées, couvertes de longs poils glanduleux à la base.

*Hab.*: Les rochers au Pont-de-la-Foù, au Laurenti, etc. (*Timbal*).

3° *Hieracium* (Cerinthella) *candidum* Schéele *Linnea* XIV, p. 673; *H. candidum* var. *lanatum* Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* II, p. 262; Timb. et Jeanb. *loc. cit.* p. 405.

Tiges fortes, glabrescentes à la base, hérissées de poils courts et glanduleux, rameuses dès la base, à rameaux alternes étalés-dressés; feuilles hérissées-tomenteuses sur les deux

faces, principalement sur les nervures dorsales et les
les radicales arrondies, mucronées, atténuées en u
pétiole, les caulinaires de même forme, amplexicaule
petites ; calathides petites, nombreuses ; pédoncules
très-étalés et inégaux ; péricline ovoïde, à écailles
lancéolées-obtuses, égalant les aigrettes et couvertes ex
rement d'un tomentum blanc-farineux.

*Hab.* : Les rochers calcaires au Pont-de-la-Foû, *et à*
Antoine-de-Galamus (*Timb.*) ; Le Laurenti et toute la c
des Corbières. Récolté aussi à Pierre-Pertuse dans l'
(Gautier), à Gèdre dans les Hautes-Pyrénées (Bordère).

XV. — **Campanula speciosa** Pourret. *Chloris n*
*bon.* n° 231, in *Mém. Acad. Toul.* III, p. 309 ; Timb. *Re*
*Pourret.* p. 116 ; Gren. God. *Fl. de France*, II, p. 407 ;
*longifolia* et *C. bicaulis* Lap. *Hist. ab. Pyr.* 107, *teste* cl
Grenier.

*Hab.* : Les Pyrénées centrales et les Pyrénées orientale
françaises et espagnoles, au Pont-de-la-Foù, à l'ermitage d
Galamus (*Timb.*), à Saint-Victor (*Pourret*), à la Trencade
d'Amboulla et dans la vallée supérieure de la Tet (*Reboud*), à
Prats-de-Molló, à la Font-de-Comps, etc. (*Comp.*) ; aux
Capouladoux près de Montpellier, à Mende, etc. — Sa présence
a été signalée en Catalogne à Montserrat, à Bassagoda (*Wilk. et Lange*).

XVI. — **Scrophularia canina** var. **pinnatifida** Boiss. *Voy. bot. Esp.* 446 ; Lange *Pug. plant. nov.* p. 200 ; Wilk. et Lange *Prod. flor. hisp.* II, p. 555 ; *S. pinnatifida* Brot. *Flor. lusitan.* I, p. 202 ; Gussone *Prod. fl. sic. suppl.* p. 203 ; *S. Pourretii Timb.* in Sched. quoad locum corbariensem (1877) ; *S. lucida* Pourret non Lin. ex cl. Gautier.

La synonymie qui précède de cette forme remarquable du *S. canina*, indique assez les difficultés que les botanistes descripteurs ont éprouvées depuis Pourret, pour lui assigner

sa place légitime. J'ai eu l'occasion de récolter en juillet 1878, sur les graviers de la Tet près de Perpignan, deux pieds seulement de la variété *pinnatifida* du *S. canina,* vivant en société avec la forme typique représentée dans cette localité par plusieurs centaines d'individus, et j'ai reçu cette même variété provenant des collines sablonneuses des environs de Gérone (Espagne), *exactement identiques* l'une et l'autre à la plante des Corbières, distribuée par MM. Timbal et Gautier sous le nom de *S. lucida* Pourret an Lin.? (*S. Pourretii* Timb). Je n'hésite donc pas aujourd'hui à rapporter à la même forme *pinnatifida* du *S. canina,* les trois plantes de Montfort dans l'Aude, de Perpignan et de Gérone, dont voici une courte diagnose.

« Port et faciès du *S. canina;* feuilles un peu plus épaisses
« charnues, les inférieures irrégulièrement pinnatifides, ma-
« nifestement dentées à la loupe seulement, à 3-5 partitions
« écartées-divariquées, à lobes lancéolés-cunéiformes, aigus-
« mucronulés ; feuilles supérieures pinnatifides, de tout point
« semblables aux inférieures et aux radicales ; bractéoles
« très-étroites, linéaires-aiguës.

*Hab.* : Les lieux sablonneux de la vallée de la Boulzanne, à Montfort dans l'Aude (*Gautier* et *Timbal*), à Perpignan sur les graviers de la Tet (*O. Deb.* et *A. War.*), à Gérone (*J. Pujol*) ; — Signalé aussi dans les provinces méridionales de Valence et Murcie en Espagne (*Boiss.* et *Wilk.*), en Portugal (*Brotéro*), etc.

*Obs.* La variété *pinnatifida* offre quelques ressemblances avec le *S. crithmifolia* Boiss. plante assez répandue dans la province limitrophe de Catalogne. Mais cette dernière en diffère beaucoup par ses pédicelles hérissés-glanduleux et non glabres, par ses calices également glanduleux, et surtout par ses capsules mucronulées au sommet, glabres et deux fois plus grosses que dans le *S. canina.*

XVII. — **Scrophularia ruta-canina** Pourret *Itinér. aux Pyrén.* (1781); Timb.-Lag. in *Reliq. Pourret.* p. 38; Timb, et Jeanb. *Herb. aux Alb. orient.* p. 42 (1879).

Tiges nombreuses, hautes de 30 à 40 centim. dressées, anguleuses, un peu hispides au sommet; feuilles bipinnées, à segments ovales-lancéolés, inégaux, dentés, à dents obtuses mucronées, étalées; fleurs en longue panicule et disposées en cimes régulières, à rameaux florifères grêles, hispides et un peu glanduleux au sommet; bractées sessiles, lancéolées acuminées; sépales étalés, largement scarieux et frangés aux bords; corolle petite, purpurine; staminodes bilobés, réniformes; étamines et styles un peu hérissés; capsules arrondies à la base, un peu acuminées au sommet. Plante possédant une odeur forte, analogue à celle du *Ruta graveolens*, et persistante après sa dessication.

*Hab.*: Les collines calcaires, au Pont-de-la-Foû (*Pourret*), et dans plusieurs localités des Corbières (*Timb*).

XVIII. — **Veronica dubia** Chaix in Herb. Dec.; Timb.-Lag. *Excurs. botan. à Cascatel* etc. in *Mém. Acad. Toul.* Série vii, vol. vi (1874); *V. Chaixi* Lapeyr. *Hist. abr. Pyr. Suppl.* p. 6; *V. teucrium* Lin; Companyo *Hist. nat. Pyr.-Or.* ii, p. 499 ex parte.

Le *V. dubia* constitue une forme bien distincte du *V. teucrium* par ses racines à *souche ramifiée*, produisant des tiges nombreuses, grêles, diffuses et non à souche fibreuse à 2-4 tiges simples, dressées, de 3 à 4 décimètres; par ses feuilles *tomenteuses sur les deux faces*, à tomentum d'un blanc-grisâtre, et non lisses-luisantes en dessus, incanescentes en dessous; par ses fleurs *en grappe courte d'un bleu-pâle*, et non en grappe très-allongée et d'un bleu vif.

*Hab.*: Dans le bois qui précède l'entrée de l'ermitage de Galamus (*Timb.*); à Conques, dans les Corbières orientales.

M. Timbal signale encore la présence de cette espèce dans la vallée d'Aran (Pyrénées centrales), à Avignonet (Haute-Garonne), et sur le versant espagnol à Bagnos et Esterry (Catalogne).

XIX. — **Orobanche Benthami** TIMB.-LAGR. *Excurs. botan. à Cascatel* etc. note B, in *Mém. acad. Toul.* (loc. cit.) p. 643, et du tirage à part, p. 20; *O. crinita* Bentham *Catal. plant. indig. Bas-Langnedoc*, p. 109, non Viviani; *O. rapum* var. *bracteosa* Reuter in Dec. *Prodr.* XI, p. 17; Gren. Godr. *Flor. de France*, II, p. 629; Companyo *Hist. nat. Pyr.-Or.* II, p. 512 ex parte.

Tiges simples, ou 2-3 au plus, renflée à la base, d'un rouge vineux, glanduleuses ainsi que toute la plante, de 15 à 40 centim. de hauteur; écailles écartées lancéolées, ondulées aux bords, les inférieures appliquées; bractées lancéolées glanduleuses, beaucoup plus longues que les fleurs; divisions infér. du calice ovales-lancéolées, acuminées, les latérales bifides, à lobes inégaux très glanduleux, aigus et peu écartés; corolle grande, d'un rouge-livide, à lobes fimbriés-dentés, glanduleux; étamines glabres, insérées à la base de la corolle; anthères d'un blanc-jaunâtre.

*Hab.* : Les basses Corbières, au Pont-de-la-Foû, et à Saint-Antoine-de-Galamus, sur les racines du *Calycotome spinosa* et *Genista scorpius*, etc. (*O. Deb.*).— Retrouvé aussi à Durban (*Timbal*), à Collioure (*Bentham*) etc.

*Obs.* L'*O. Benthami* longtemps considéré par plusieurs auteurs, comme une forme ou variété de l'*O. rapum*, doit en être séparé et constituer une espèce distincte. Celui-ci diffère en effet de l'*O. rapum* par ses bractées bien plus longues que la corolle, surtout au sommet de l'épi floral; par les sépales inférieurs et latéraux également plus longs que les fleurs, par la corolle d'un rouge-livide à bordure jaune

fimbriée ou ciliée, par les stigmates d'un blanc-jaunâtre, bilobés, à lobes écartés et non rapprochés, par la glandulosité plus dense qui recouvre toute la plante, etc. (*Timb.*)

XX. — **Lamium grandiflorum** POURRET *Chlor. narbon.* n° 665 in *Mém. Acad. Toul.* vol. I, p. 322 (1783); Timb.-Lagr. *Excurs. à Saint-Paul et Casas-de-Peña* in *Bull. Soc. scienc. phys. et nat. Toul.* I, p. 376 note D, et 2e *excurs. aux Corbièr. orient.* in *Mém. acad. Toul.* 7e sér. vol. VII, p. 468 note H.; *L. longiflorum* Tenore *Flor. napol.* V, p. 10, tab. 152 (1811); *L. maculatum* Benth. in Dec. *Prodr.* XII, p. 512; Gren. Godr. *Fl. de France,* II, p. 678 pro parte; *L. stoloniferum.* Lap. *Hist. abr. Pyr.* p. 333.

M. Timbal-Lagrave a démontré (*loc. cit*) d'une manière incontestable, que le *Lamium grandiflorum* décrit et indiqué par Pourret en 1783 à Saint-Paul-de-Fenouillet, et que j'ai pu récolter dans la localité *princeps*, n'est autre que le *L. longiflorum* décrit 28 ans plus tard par Tenore dans sa *flora napolitana*. La plante des Corbières a de plus été confondue par la plupart des botanistes-descripteurs, avec le *L. maculatum* L. Dans l'*Histoire abrégée des Pyrénées*, Lapeyrouse la réunit à une forme du *L. maculatum* nommée par lui *L. stoloniferum*, mais qui n'a pas été admise. Pour être juste envers Pourret, et pour se conformer aux lois sur la nomenclature, il convient de restituer à cette plante son nom le plus ancien, celui de Pourret, et faire passer à la synonymie le nom donné plus tard par Tenore à la même espèce.

Le *L. grandiflorum* est caractérisé par ses tiges glabriuscules, rameuses dès la base, hautes de 20 à 40 centimètres, par ses feuilles obcordées, rugueuses en dessus, glabres ou pubescentes en dessous, fortement dentées, à dents obtuses et inégales, par ses verticilles floraux multiflores (10 à 12 fl.), par sa corolle 3 à 4 fois plus longue que le calice, purpurine,

dépourvue de poils à la gorge, celle-ci très ouverte, par sa lèvre supérieure velue à lobes latéraux entiers ou bidentés, par son calice à divisions allongées glabres, et subspinescentes au sommet, etc.

*Hab.* : Les rochers humides au Pont-de-la-Foû, et dans le bois qui précède l'entrée de l'ermitage de Galamus. Le Tauch et Bugarach (point culminant des Corbières) *Pourret*. Cette espèce se retrouve en France, à Saint-Pons dans l'Hérault (*Loret* et *Barr.*); dans les Alpes de Provence, Saint-Auban, Colmars, Mont-Ventoux (*Gren. Godr.*), au Monte-Cagno en Corse; dans l'Italie méridionale, la Sicile, la Grèce; dans la Kabylie, du Djurjura à Tirourda, Agouni-Aïmedh, etc. dans les Aith-Iraten (O. Debeaux) 1858.

XXI. — **Globularia repens** Pourret *Itinér. pour les Pyrénées* (1781); Timb.-Lagr. *Reliq. Pourr.* p. 30; *G. nana* Lam. *Dict.* II, p. 751, et *fl. franc.* II, p. 325; *G. cordifolia* L. var. B *nana* Gren. Godr. *Fl. de France*, II, p. 755; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* II, p. 385; *G. bellidifolia* Tenore?

Plante formant des buissons très courts et très serrés, appliqués sur la terre ou les rochers; feuilles agglomérées à la base, larges à peine d'une ligne. Quelques formes intermédiaires entre le *G. repens* et le *G. cordifolia*, ont été observées dans les Pyrénées françaises ou espagnoles (*Wilk.*)

*Hab.* : Fissures des rochers au-dessus du Pont-de-la-Foû, à Saint-Antoine-de-Galamus, et dans les hautes-Corbières (*Timb.*). La vallée d'Eynes, au col de Nuria; etc.—Se retrouve dans les Hautes-Pyrénées, au Tourmalet (*O. Deb.*), et dans la vallée d'Aspe; au Mont-Ventoux en Provence; en Espagne dans les provinces de Catalogne, Aragon, Valence et Vieille-Castille, dans l'Italie boréale (Ligurie et Piémont), à Naples, etc.

*Obs.* : Le *Gl. repens* est une plante assez répandue sur les formations calcaires des Pyrénées centrales et orientales,

ainsi que dans le Midi de la France, où il remplace le *G. cordifolia* L. Plusieurs auteurs le considèrent même comme n'étant qu'une forme naine de cette dernière espèce. Quelle que soit la valeur de cette opinion, le *G. repens* a été décrit pour la première fois par l'abbé Pourret dans son *Itinéraire pour les Pyrénées* (1781), puis nommé *G. nana* par Lamark dans le *Dictionnaire encyclopédique* (1789-1818) avec cette mention « *Cette plante nous a été communiquée par l'abbé Pourret.* » Il est donc juste, dit à ce sujet M. Timbal dans ses *Reliquiæ Pourretianæ*, de restituer à la plante nommée *G. nana* par Lamark, le nom de *G. repens* antérieurement imposé par Pourret, et qui doit avoir la priorité.

XXII. — **Euphorbia Chaixiana** TIMB.-LAGR. *Observ. sur l'herbier Chaix* p. 72, in *Mém. acad. Toul.* 1876, et in *Bull. Soc. bot. Dauph.* IV, 123; *Exsicc. Soc. Dauph.* nº 1367; *E. amygdaloïdes* var. *Chaixiana* Boissier in Dec. *Prodr.* XV, pars. I, p. 170.

Forme très voisine de l'*Euph. amygdaloïdes* L. et Auct. gall. par la glabrescence de toutes ses parties, par les rayons de l'ombelle beaucoup plus courts (*Timb.*) et non plus longs (*Boiss. loc. cit.*), par les cornes des glandes non convergentes, tandis qu'elles sont longuement convergentes et aiguës dans l'*E. amydaloïdes*. Quoique sa floraison soit plus tardive d'un mois environ que dans l'*E. amydaloïdes*, et qu'elle soit beaucoup plus réduite dans toutes ses parties, elle n'a pas des caractères suffisants pour être considérée comme espèce distincte, d'après l'opinion même de son auteur. M. Timbal a rencontré en effet à Axat dans la vallée de l'Aude, et à Pierre-Lisse, des spécimens de son *Euph. Chaixiana* munis de feuilles hérissées à la base, ainsi que les tiges, ce qui l'amène à considérer cette espèce comme n'étant qu'une variété très remarquable de l'*Euph. amygdaloïdes*. Dans sa monogra-

phie du genre *Euphorbia* publiée dans le *Prodromus* de Decandolle, M. Boissier s'est déjà rangé à cette dernière opinion.

L'*Euph. amygdaloïdes* var. *Chaixina* Timb. se rencontre dans les bois de l'ermitage de Saint-Antoine-de-Galamus, et dans plusieurs localités des Corbières supérieures, à Axat, etc. ainsi que dans les Albères orient. en montant à la Tour-de-la-Massane (*Timb.*)

XXIII. — **Hermione pratensis** JORDAN et FOURREAU, *Breviar. plant. novar.* fasc. II, p. 109; Loret et Barrand. *Fl. de Montpellier* II, p. 650; *Narcissus tazetta* Auct. ex parte.

Scape comprimé, strié, de 30 à 45 centimèt. de hauteur, et terminé par une panicule de 6-10 fleurs, inégalement pédonculées; feuilles largement linéaires, égalant les fleurs, légèrement striées-canaliculées et d'un beau vert; fleurs grandes (30 à 35 millimèt. de diamètre); divisions du périgone très ouvertes, ovales-lancéolées, aiguës-mucronulées, un peu plus courtes que le tube ou l'égalant à peine et d'un blanc pur; couronne cupuliforme, trois fois plus courte que le périgone, d'un jaune-vif, brièvement crénelée sur les bords, et légèrement rétrécie au-dessous de l'ouverture; style de même longueur que les anthères; capsule ovale-oblongue, atténuée aux deux extrémités.

*Hab.* : Les prairies du Prat, près de Saint-Paul-de-Fenouillet (*Timb.*), à Montolieu dans l'Aude (*Timb.*). — Narbonne (*Gautier*); dans les prairies maritimes près de Montpellier (*Jord.*)

*Obs.* L'*Hermione pratensis* se distingue facilement des nombreuses formes du groupe *Tazetta* (*Narcissus tazetta* Lin. et Auct.) par ses fleurs grandes à divisions aiguës lancéolées et d'un blanc de lait, par sa couronne cupuliforme resserrée près de l'ouverture, par ses feuilles d'un beau vert, aussi longues que le scape, etc.

XXIV. — **Allium corbariense** Timbal-Lag. *Excurs. bot. à Saint-Paul et Casas-de-Peña,* in *Mém. soc. scienc. phys. et nat. de Toul.* vol. I, p. 672; *A. roseum* Lin. et Auct. ex parte.

Plante beaucoup plus grêle dans toutes ses parties que l'*A. roseum* dont elle très voisine; pédoncules de moitié plus courts, mais égalant ou un peu plus longs que le périgone, celui-ci à divisions lancéolées et très aiguës, les inférieures étroites, presque linéaires, toutes appliquées conniventes; étaminés n'atteignant pas le milieu des sépales; style épaissi au sommet; spathe à 3 divisions peu allongées; feuilles très étroites, linéaires, un peu dentées vers la base; bulbe beaucoup plus petit; floraison plus tardive que dans l'*A. roseum*.

*Hab.* : Les vignes sur le plateau calcaire de Saint-Antoine-de-Galamus (*Timb.*).

*Obs.* L'*A. corbariense* a des rapports de ressemblance avec l'*A. subalbidum* Jord. par son inflorescence, qui dans ce dernier s'en éloigne beaucoup par ses pédicelles plus longs, ses fleurs subcampanulées et presque toutes blanchâtres.

XXV. — **Agrostis olivetorum** Gren. Godr. *Flor. de France,* III, p. 483; Loret et Barr. *Fl. de Montpell.* p. 728; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* I, p. 38; Companyo *Hist. nat.* II, p. 711; *A. capillaris* Gouan; Pourret, *Itiner. aux Pyr.* et *A. delicatula* Pourret *Chlor. narbon.* n° 254.

Plante cæspiteuse ou stolonifère, grêle, à tiges dressées lâches, à rameaux nus à la base et filiformes; feuilles étroitement-linéaires, les supérieures sétacées et enroulées sur les bords; glumes ouvertes à la maturité; ligule oblongue-allongée (2-3 millim.); glumelle inférieure plus courte que les glumes.

*Hab.* : Bois ombragés à Saint-Antoine-de-Galamus (*Pourr.*-*Timb.*); Banyuls et Port-Vendres (*Comp.*) — Cette espèce se

retrouve dans toute la région des oliviers à Narbonne (*Delort*) à Agde, Béziers, Montpellier (*Loret*), dans le Gard (*Abbé Magnin*), à Grasse, au Luc et à Toulon (*Huet* et *Hanry*), en Corse à Ajaccio (*P. Mabille*).

*Obs*. L'*A. olivetorum* diffère de l'*A. vulgaris* dont il est voisin, par ses tiges plus grêles, à rameaux filiformes supérieurement, par ses feuilles linéaires, sétacées, et enroulées sur les bords, par sa ligule trois fois plus longue et non tronquée, par sa panicule flavescente beaucoup plus lâche, et ses épillets plus petits.

# RECHERCHES
## SUR LA FLORE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

(SUITE)

Par M. O. DEBEAUX,
Pharmacien-major de 1re Classe, Chevalier de la Légion-d'Honneur,
membre résidant.

Dans la note finale de la première partie de mes *Recherches sur la flore des Pyrénées-Orientales*, (1) j'ai annoncé que, si de nouveaux habitats de plantes peu communes ou de nouvelles espèces pour la flore de notre contrée venaient à être découverts dans la suite, j'aurais soin de les faire connaître dans des *Addenda* aux parties II et III de mon travail en cours de préparation. Mais celles-ci ne pouvant être encore terminées à cause du nombre toujours croissant des découvertes botaniques qui s'y trouvent mentionnées, je me suis décidé à réunir en un supplément toutes les additions à faire à notre flore locale depuis l'année 1877.

Ce premier supplément contiendra pour ainsi dire le

(1) XXIIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales (1878).

fimbriée ou ciliée, par les stigmates d'un blanc-jaunâtre, bilobés, à lobes écartés et non rapprochés, par la glandulosité plus dense qui recouvre toute la plante, etc. (*Timb.*)

XX. — **Lamium grandiflorum** Pourret *Chlor. narbon.* n° 665 in *Mém. Acad. Toul.* vol. I, p. 322 (1783); Timb.-Lagr. *Excurs. à Saint-Paul et Casas-de-Peña* in *Bull. Soc. scienc. phys. et nat. Toul.* I, p. 376 note D, et 2e *excurs. aux Corbièr. orient.* in *Mém. acad. Toul.* 7e sér. vol. VII, p. 468 note H.; *L. longiflorum* Tenore *Flor. napol.* V, p. 10, tab. 152 (1811); *L. maculatum* Benth. in Dec. *Prodr.* XII, p. 512; Gren. Godr. *Fl. de France,* II, p. 678 pro parte; *L. stoloniferum.* Lap. *Hist. abr. Pyr.* p. 333.

M. Timbal-Lagrave a démontré (*loc. cit*) d'une manière incontestable, que le *Lamium grandiflorum* décrit et indiqué par Pourret en 1783 à Saint-Paul-de-Fenouillet, et que j'ai pu récolter dans la localité *princeps*, n'est autre que le *L. longiflorum* décrit 28 ans plus tard par Tenore dans sa *flora napolitana.* La plante des Corbières a de plus été confondue par la plupart des botanistes-descripteurs, avec le *L. maculatum* L. Dans l'*Histoire abrégée des Pyrénées,* Lapeyrouse la réunit à une forme du *L. maculatum* nommée par lui *L. stoloniferum,* mais qui n'a pas été admise. Pour être juste envers Pourret, et pour se conformer aux lois sur la nomenclature, il convient de restituer à cette plante son nom le plus ancien, celui de Pourret, et faire passer à la synonymie le nom donné plus tard par Tenore à la même espèce.

Le *L. grandiflorum* est caractérisé par ses tiges glabriuscules, rameuses dès la base, hautes de 20 à 40 centimètres, par ses feuilles obcordées, rugueuses en dessus, glabres ou pubescentes en dessous, fortement dentées, à dents obtuses et inégales, par ses verticilles floraux multiflores (10 à 12 fl.), par sa corolle 3 à 4 fois plus longue que le calice, purpurine,

dépourvue de poils à la gorge, celle-ci très ouverte, par sa lèvre supérieure velue à lobes latéraux entiers ou bidentés, par son calice à divisions allongées glabres, et subspinescentes au sommet, etc.

*Hab.* : Les rochers humides au Pont-de-la-Foû, et dans le bois qui précède l'entrée de l'ermitage de Galamus. Le Tauch et Bugarach (point culminant des Corbières) *Pourret*. Cette espèce se retrouve en France, à Saint-Pons dans l'Hérault (*Loret* et *Barr.*); dans les Alpes de Provence, Saint-Auban, Colmars, Mont-Ventoux (*Gren. Godr.*), au Monte-Cagno en Corse; dans l'Italie méridionale, la Sicile, la Grèce; dans la Kabylie, du Djurjura à Tirourda, Agouni-Aïmedh, etc. dans les Aith-Iraten (O. Debeaux) 1858.

XXI. — **Globularia repens** Pourret *Itinér. pour les Pyrénées* (1781); Timb.-Lagr. *Reliq. Pourr.* p. 30; *G. nana* Lam. *Dict.* II, p. 751, et *fl. franc.* II, p. 325; *G. cordifolia* L. var. B *nana* Gren. Godr. *Fl. de France*, II, p. 755; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* II, p. 385; *G. bellidifolia* Tenore?

Plante formant des buissons très courts et très serrés, appliqués sur la terre ou les rochers; feuilles agglomérées à la base, larges à peine d'une ligne. Quelques formes intermédiaires entre le *G. repens* et le *G. cordifolia*, ont été observées dans les Pyrénées françaises ou espagnoles (*Wilk.*)

*Hab.* : Fissures des rochers au-dessus du Pont-de-la-Foû, à Saint-Antoine-de-Galamus, et dans les hautes-Corbières (*Timb.*). La vallée d'Eynes, au col de Nuria; etc.—Se retrouve dans les Hautes-Pyrénées, au Tourmalet (*O. Deb.*), et dans la vallée d'Aspe; au Mont-Ventoux en Provence; en Espagne dans les provinces de Catalogne, Aragon, Valence et Vieille-Castille, dans l'Italie boréale (Ligurie et Piémont), à Naples, etc.

*Obs.* : Le *Gl. repens* est une plante assez répandue sur les formations calcaires des Pyrénées centrales et orientales,

fimbriée ou ciliée, par les stigmates d'un blanc-jaunâtre, bilobés, à lobes écartés et non rapprochés, par la glandulosité plus dense qui recouvre toute la plante, etc. (*Timb.*)

XX. — **Lamium grandiflorum** POURRET *Chlor. narbon.* n° 665 in *Mém. Acad. Toul.* vol. I, p. 322 (1783); Timb.-Lagr. *Excurs. à Saint-Paul et Casas-de-Peña* in *Bull. Soc. scienc. phys. et nat. Toul.* I, p. 376 note D, et 2e *excurs. aux Corbièr. orient.* in *Mém. acad. Toul.* 7e sér. vol. VII, p. 468 note H.; *L. longiflorum* Tenore *Flor. napol.* V, p. 10, tab. 152 (1811); *L. maculatum* Benth. in Dec. *Prodr.* XII, p. 512; Gren. Godr. *Fl. de France,* II, p. 678 pro parte; *L. stoloniferum.* Lap. *Hist. abr. Pyr.* p. 333.

M. Timbal-Lagrave a démontré (*loc. cit*) d'une manière incontestable, que le *Lamium grandiflorum* décrit et indiqué par Pourret en 1783 à Saint-Paul-de-Fenouillet, et que j'ai pu récolter dans la localité *princeps*, n'est autre que le *L. longiflorum* décrit 28 ans plus tard par Tenore dans sa *flora napolitana*. La plante des Corbières a de plus été confondue par la plupart des botanistes-descripteurs, avec le *L. maculatum* L. Dans l'*Histoire abrégée des Pyrénées*, Lapeyrouse la réunit à une forme du *L. maculatum* nommée par lui *L. stoloniferum*, mais qui n'a pas été admise. Pour être juste envers Pourret, et pour se conformer aux lois sur la nomenclature, il convient de restituer à cette plante son nom le plus ancien, celui de Pourret, et faire passer à la synonymie le nom donné plus tard par Tenore à la même espèce.

Le *L. grandiflorum* est caractérisé par ses tiges glabriuscules, rameuses dès la base, hautes de 20 à 40 centimètres, par ses feuilles obcordées, rugueuses en dessus, glabres ou pubescentes en dessous, fortement dentées, à dents obtuses et inégales, par ses verticilles floraux multiflores (10 à 12 fl.), par sa corolle 3 à 4 fois plus longue que le calice, purpurine,

dépourvue de poils à la gorge, celle-ci très ouverte, par sa lèvre supérieure velue à lobes latéraux entiers ou bidentés, par son calice à divisions allongées glabres, et subspinescentes au sommet, etc.

*Hab.* : Les rochers humides au Pont-de-la-Foû, et dans le bois qui précède l'entrée de l'ermitage de Galamus. Le Tauch et Bugarach (point culminant des Corbières) *Pourret*. Cette espèce se retrouve en France, à Saint-Pons dans l'Hérault (*Loret* et *Barr.*); dans les Alpes de Provence, Saint-Auban, Colmars, Mont-Ventoux (*Gren. Godr.*), au Monte-Cagno en Corse; dans l'Italie méridionale, la Sicile, la Grèce; dans la Kabylie, du Djurjura à Tirourda, Agouni-Aïmedh, etc. dans les Aith-Iraten (O. Debeaux) 1858.

XXI. — **Globularia repens** Pourret *Itinér. pour les Pyrénées* (1781); Timb.-Lagr. *Reliq. Pourr.* p. 30; *G. nana* Lam. *Dict.* II, p. 751, et *fl. franc.* II, p. 325; *G. cordifolia* L. var. B *nana* Gren. Godr. *Fl. de France*, II, p. 755; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* II, p. 385; *G. bellidifolia* Tenore?

Plante formant des buissons très courts et très serrés, appliqués sur la terre ou les rochers; feuilles agglomérées à la base, larges à peine d'une ligne. Quelques formes intermédiaires entre le *G. repens* et le *G. cordifolia*, ont été observées dans les Pyrénées françaises ou espagnoles (*Wilk.*)

*Hab.* : Fissures des rochers au-dessus du Pont-de-la-Foû, à Saint-Antoine-de-Galamus, et dans les hautes-Corbières (*Timb.*). La vallée d'Eynes, au col de Nuria; etc.—Se retrouve dans les Hautes-Pyrénées, au Tourmalet (*O. Deb.*), et dans la vallée d'Aspe; au Mont-Ventoux en Provence; en Espagne dans les provinces de Catalogne, Aragon, Valence et Vieille-Castille, dans l'Italie boréale (Ligurie et Piémont), à Naples, etc.

*Obs.* : Le *Gl. repens* est une plante assez répandue sur les formations calcaires des Pyrénées centrales et orientales,

fimbriée ou ciliée, par les stigmates d'un blanc-jaunâtre, bilobés, à lobes écartés et non rapprochés, par la glandulosité plus dense qui recouvre toute la plante, etc. (*Timb.*)

XX. — **Lamium grandiflorum** Pourret *Chlor. narbon.* n° 665 in *Mém. Acad. Toul.* vol. I, p. 322 (1783); Timb.-Lagr. *Excurs. à Saint-Paul et Casas-de-Peña* in *Bull. Soc. scienc. phys. et nat. Toul.* I, p. 376 note D, et 2e *excurs. aux Corbièr. orient.* in *Mém. acad. Toul.* 7e sér. vol. VII, p. 468 note H.; *L. longiflorum* Tenore *Flor. napol.* v, p. 10, tab. 152 (1811); *L. maculatum* Benth. in Dec. *Prodr.* XII, p. 512; Gren. Godr. *Fl. de France,* II, p. 678 pro parte; *L. stoloniferum*. Lap. *Hist. abr. Pyr.* p. 333.

M. Timbal-Lagrave a démontré (*loc. cit*) d'une manière incontestable, que le *Lamium grandiflorum* décrit et indiqué par Pourret en 1783 à Saint-Paul-de-Fenouillet, et que j'ai pu récolter dans la localité *princeps*, n'est autre que le *L. longiflorum* décrit 28 ans plus tard par Tenore dans sa *flora napolitana*. La plante des Corbières a de plus été confondue par la plupart des botanistes-descripteurs, avec le *L. maculatum* L. Dans l'*Histoire abrégée des Pyrénées*, Lapeyrouse la réunit à une forme du *L. maculatum* nommée par lui *L. stoloniferum*, mais qui n'a pas été admise. Pour être juste envers Pourret, et pour se conformer aux lois sur la nomenclature, il convient de restituer à cette plante son nom le plus ancien, celui de Pourret, et faire passer à la synonymie le nom donné plus tard par Tenore à la même espèce.

Le *L. grandiflorum* est caractérisé par ses tiges glabriuscules, rameuses dès la base, hautes de 20 à 40 centimètres, par ses feuilles obcordées, rugueuses en dessus, glabres ou pubescentes en dessous, fortement dentées, à dents obtuses et inégales, par ses verticilles floraux multiflores (10 à 12 fl.), par sa corolle 3 à 4 fois plus longue que le calice, purpurine,

dépourvue de poils à la gorge, celle-ci très ouverte, par sa lèvre supérieure velue à lobes latéraux entiers ou bidentés, par son calice à divisions allongées glabres, et subspinescentes au sommet, etc.

*Hab.* : Les rochers humides au Pont-de-la-Foû, et dans le bois qui précède l'entrée de l'ermitage de Galamus. Le Tauch et Bugarach (point culminant des Corbières) *Pourret*. Cette espèce se retrouve en France, à Saint-Pons dans l'Hérault (*Loret* et *Barr.*); dans les Alpes de Provence, Saint-Auban, Colmars, Mont-Ventoux (*Gren. Godr.*), au Monte-Cagno en Corse; dans l'Italie méridionale, la Sicile, la Grèce; dans la Kabylie, du Djurjura à Tirourda, Agouni-Aïmedh, etc. dans les Aith-Iraten (O. Debeaux) 1858.

XXI. — **Globularia repens** POURRET *Itinér. pour les Pyrénées* (1781); Timb.-Lagr. *Reliq. Pourr.* p. 30; *G. nana* Lam. *Dict.* II, p. 751, et *fl. franc.* II, p. 325; *G. cordifolia* L. var. B *nana* Gren. Godr. *Fl. de France*, II, p. 755; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* II, p. 385; *G. bellidifolia* Tenore?

Plante formant des buissons très courts et très serrés, appliqués sur la terre ou les rochers; feuilles agglomérées à la base, larges à peine d'une ligne. Quelques formes intermédiaires entre le *G. repens* et le *G. cordifolia*, ont été observées dans les Pyrénées françaises ou espagnoles (*Wilk.*)

*Hab.* : Fissures des rochers au-dessus du Pont-de-la-Foû, à Saint-Antoine-de-Galamus, et dans les hautes-Corbières (*Timb.*). La vallée d'Eynes, au col de Nuria; etc.—Se retrouve dans les Hautes-Pyrénées, au Tourmalet (*O. Deb.*), et dans la vallée d'Aspe; au Mont-Ventoux en Provence; en Espagne dans les provinces de Catalogne, Aragon, Valence et Vieille-Castille, dans l'Italie boréale (Ligurie et Piémont), à Naples, etc.

*Obs.* : Le *Gl. repens* est une plante assez répandue sur les formations calcaires des Pyrénées centrales et orientales,

(*Pujol, Vayreda*), et dans les moissons autour de Bastia en Corse (*O. Debeaux*).

## FUMARIACÉES.

— **Fumaria pallidiflora** Jordan *Arch. de la flore de France et d'Allemagne* de F. Schultz, p. 305; Boreau *Flore du Centre*, édit. III, p. 34; *Soc. Dauph. exsicc.* nº 1949 (1879); *F. capreolata* Lin. et Auct. gall. ex parte.

Tiges grêles, rameuses étalées ou grimpantes, 40 à 90 cent. de long.; feuilles glaucescentes, bipinnatipartites, à segments ovales-cunéiformes, et à pétioles s'enroulant en forme de vrille; pédicelles droits ne dépassant pas la bractée, les fructifères arqués recourbés plus longs que celle-ci; fleurs petites en grappes courtes et lâches, d'un blanc jaunâtre et marquées d'une teinte rouge-foncée au sommet, et persistantes même à la maturité du fruit; sépales ovales-aigus, denticulés, égalant la moitié environ de la longueur de la corolle; silicules lisses, arrondies, munies au sommet de deux petites fossettes.

Plante voisine du *F. speciosa* Jord. dont elle se distingue par sa taille plus petite, ses proportions plus grêles, ses feuilles glaucescentes, ses fleurs plus petites en grappes courtes, persistantes, teintées de rouge-vif, par son calice denticulé, son fruit arrondi, etc.

*Hab.* : Les haies, au bord des champs, des chemins et des fossés; très com. autour de Perpignan. — Fleurit dès les premiers jours d'avril.

— ***Fumaria micrantha*** Lagasca *Elenco matrit.* p. 11, (1816); Loret et Barr. *Fl. de Montpell.* p. 32; O. Debeaux in *Soc. Dauph. exsicc.* nº 1950 (1879); *F. densiflora* Dec. *Cat. Montp.* 113; Grenier et Godron *Flore de France*, I, p. 68; Hamm. *Monogr. Fumar.* nº 7; *F. prehensibilis* Kitaib. *Index semin. horti Pesthin.* 113.

A l'exemple de MM. Loret et Barrandon, je crois qu'il est préférable pour éviter toute confusion, d'adopter pour le *F. densiflora*, nom le plus ancien et imposé par de Candolle, celui de *F. micrantha* décrit postérieurement par Lagasca. Il existe en effet une variété *densiflora* du *F. officinalis*, mentionnée par le professeur Parlatore dans sa monographie du genre *Fumaria*, et qui souvent a donné lieu à quelque confusion avec le *F. densiflora* D. C. Celle-ci serait évitée à l'avenir, en adoptant pour l'espèce qui nous occupe le nom de Lagasca. Le *F. micrantha* est très répandu dans les champs secs et sablonneux, et les vignes des collines au Sud de Perpignan, au Puig-Joan, etc. (*O. Deb.*) — A Oms et Villefranche (*Companyo*).

*Obs.* Cette espèce a le port du *F. spicata*, et se distingue du *F. officinalis*, par les divisions du calice suborbiculaires, dépassant largement la base de la corolle, et par ses silicules globuleuses, rugueuses et faiblement apiculées. — Fleur. 20-30 avril.

## CRUCIFÈRES.

— *Brassica fruticulosa* Cyrillo *Plant. rar.* II, p. 7. *Erucastrum fruticulosum* Presl.

J'ai eu l'occasion de constater de nouveau en 1878 en compagnie de notre excellent collègue, M. le Dr A. Warion, l'habitat qui m'avait été indiqué pour cette espèce par M. Ch. Naudin: « *Les vignes du haut-Vernet près de Perpignan.* » Mon étonnement a été grand, je l'assure, en présence de la grande étendue de terres cultivées, que le *B. fruticulosa* recouvre entièrement, depuis le Haut-Vernet jusqu'à Pia, et Rivesaltes. On peut avancer, sans aucune exagération, que cette espèce qui avait échappé jusqu'à présent aux recherches des botanistes, s'est propagée à profusion sur une étendue de plusieurs kilomètres carrés, dans les vignes et les diverses cultures jusques aux portes de Perpignan.

D'après une note communiquée à la Société botanique de France par M. E. Bonnet (*Séance du 28 juin 1878*), il existe dans l'herbier du Muséum de Paris, un échantillon du *B. fruticulosa*, provenant des collections botaniques de Maille, et recueilli par Xatart aux environs de Perpignan à une époque déjà éloignée, l'étiquette ne portant aucune indication de date. Il est étonnant ajoute M. Bonnet, que la découverte de Xatart soit passée inaperçue des botanistes qui ont écrit jusqu'à présent sur la végétation des Pyrénées-Orientales.

— *Cheiranthus cheiri* Lin. et Auct.

La synonymie de cette plante vulgaire me paraît devoir être établie, ainsi que l'a déjà fait M. de Martrin-Donos dans sa florule du Tarn :

*Cheiranthus fruticulosus* Lin. *Mant. plant*, p. 94; Koch. *Syn. fl. germ. et helv.*; Cosson et Germ. *Fl. de Paris*, p. 88; Mart.-Don. *Flor. du Tarn*, I, p. 42; *Ch. cheiri* Lin. et Auct. ex parte.

« Fleurs petites, peu odorantes, d'un jaune plus ou moins foncé, unicolores. »

*Hab.* : Sur les vieux édifices, les murailles et les fortifications anciennes, les parois des rochers.

Var. B *Hortensis; Cheiranthus cheiri* Lin. *Spec.* 924, et Auct. plerumque ex parte.

« Forme cultivée à fleurs grandes, odorantes, d'un jaune plus ou moins rayé de brun.

*Hab.* : Les vieux murs, les terrasses des parcs et des jardins, mais non sur les rochers.

— **Barbarea vicina** de Martr.-Donos *Flor. du Tarn*. p. 65; *B. sicula* Gren. God. *loc. cit.* I, p. 92 an Presl ?; Comp. *loc. cit.* p. 65 ex parte; *B. intermedia* Bor. var. *fallax* Loret et Barr. *Fl. de Montp.* p. 42.

Siliques nombreuses, *étalées* et raccourcies.

*Hab.*: Le vallon de Cerbère, en montant à Quer-Roig (Timb.).

*Obs.* Dans sa *Botanique des Pyrénées-Orientales*, p. 65, le Dr Companyo signale le *B. sicula* Presl. à Mont-Louis, probablement d'après l'autorité de MM. Grenier et Godron. Cette plante qui abonde dans une grande partie de la chaîne des Pyrénées, et que M. Timbal a retrouvée sur le versant espagnol à Baños, Gavas, Panticosa etc., ne saurait se rapporter au *B. sicula* de Presl. La plante des Pyrénées est une forme bien distincte, que M. Timbal a décrite sous le nom de *B. pyrenaica*, et qui diffère du *B. sicula* par sa taille plus courte, ses fleurs plus petites, ses siliques grêles, longues et appliquées, et par son habitat dans les régions alpines, à une altitude de 1,600 à 1,800 mètres.

— *Barbarea intermedia* Boreau *Fl. du Centre*, Ed. III, p. 48 ; Gren. God. *loc. cit.* I, p. 91 ; Compan., *loc. cit.* 65 ; *B. angustana* Boissier *Diagn. plant. nov.* p. 69.

Tige dressée, haute de 30 à 60 centim., striée, simple à la base, rameuse au sommet, à rameaux dressés, peu étalés ; feuilles radicales étalées, pétiolées, ailées, à lobe terminal ovale-oblong, les latéraux oblongs ou ovoïdes ; feuilles supérieures pennatipartites, auriculées à la base, à lobes oblongs entiers ou un peu dentés ; siliques nombreuses, appliquées ou étalées, courtes (30 à 40 millim.), et terminées par le style court, obtus et persistant ; pétales dépassant à peine le calice.

Cette espèce dont la saveur est âcre et amère, est intermédiaire entre les *B. vulgaris* et *B. præcox*. On la rencontre à Perpignan sur les graviers et les sables de la Tet, à Mont-Louis (*P. Pellet*), à Fosse et Boucheville dans les Corbières (*Comp.*). — Elle croît aussi dans le centre de la France (*Boreau*), dans le Cantal, le Dauphiné, les Pyrénées-centrales, etc.

— **Arabis pubigera** Jord. *Diagn. d'esp. nouv.* p. 115 ; *A. hirsuta Reichb. Icon. flor. germ.* tab. 434, non Lin.

Plante souvent confondue avec l'*A. hirsuta* L. dont elle se distingue par sa pubescence fine, serrée et à poils fourchus ; par ses feuilles caulinaires égales et plus serrées, par ses siliques plus courtes, toruleuses, moins raides, moins appliquées et dont les nervures extérieures des valves sont apparentes jusqu'au sommet, par ses graines plus petites, à bordure plus étroite, etc. (*Jord.*).

*Hab.* : les bois ombragés autour de N.-D. de Consolation (*Timb.*, *Gautier et O. Deb.*); les bois près de Valbonne (*Timb.*).

— *Arabis Gerardi* Gren. Grod. *loc. cit.* I, p. 102 ; Comp. *loc. cit.* 71, an Besser ? *A. sagittata* D. C. ex parte sec. Loret et Barrandon.

Plante confondue par de Candolle avec l'*Arabis sagittata*. Elle est plus grêle et moins hérissée que celle-ci ; ses feuilles radicales forment une rosette complète, les caulinaires sont serrées, auriculées à oreillettes parallèles et appliquées sur la tige, celle-ci courte, bisannuelle, simple, dressée et couverte ainsi que les feuilles de poils blancs, épars et appliqués. Ses fleurs petites, blanches, ses siliques grêles dressées, ses graines finement ponctuées, sont autant de caractères qui la distinguent de l'*A. sagittata*.

*Hab.* : Bord des chemins et des fossés en suivant le ruisseau de Malloles (*Crouchandeu*); indiqué par le Dr Companyo à Latour, Cassagnes, Vernet-les-Bains, etc.

— *Arabis perfoliata* Lam. ; Gren. Godr. *loc. cit.* I, 103; Comp. *loc. cit.* 71. — Rencontré plusieurs fois dans les oseraies aux bords de la Tet, près de St-Estève (*O. Deb.*) — Beaucoup plus abondant à Mont-Louis (*Pellet*), Carença et Costa-Bona (*Comp.*)

— *Sisymbrium sophia* Lin. ; Comp. *loc. cit.* 67. — Les prairies sablonn. de la Tet, au mas Picas, vers Château-Rous-

sillon. (*A. Warion* et *O. Deb.*). — Signalé à Céret et à Mont-Louis (*Comp*).

— ***Sissymbrium nanum*** D. C. *Syst.* II, p. 456; Cosson in *Bull. Soc. bot. France*, X, p. 397; O. Deb. *Rech. sur la flore des Pyr.-Or., Fasc.* I, (1878).

Cette rare espèce qui n'était indiquée en France que dans l'Aude et l'Hérault, est aujourd'hui acquise à la flore des Pyrénées-Orientales. Dans une herborisation faite avec M. le Dr A. Warion sur les sables maritimes, entre la plage de Canet et l'embouchure de la Tet, nous l'avons vue en abondance mais en fruits déjà avancés, au pied des dunes les plus rapprochées de l'étang de Cagareil.

Le *S. nanum* a été confondu quelquefois avec le *Malcomia parviflora* D. C. dont il diffère par sa taille plus réduite, par le bec de la silique plus court, par son stigmate déprimé-capité, etc. Son aréa s'étend depuis la région littorale de la Méditerrannée (France, Algérie, Tunisie, Grèce) jusqu'à la Sibérie orientale et les provinces caspiennes.

— **Biscutella ambigua** D. C. *Dissert.* p. 23, tab. II; Loret et Barr. *Fl. de Montp.* p. 56; *B. lævigata* L. var. *intermedia* Gren. God. *loc. cit.* I. 136; *B. intermedia* Gouan et auct. mult.

Feuilles radicales profondément dentées, les caulinaires embrassantes; silicules lisses, larges de 8-11 millim. Fl. en juin.

*Hab :* les rochers micasch. autour de Consolation (*Timb.*)

— **Biscutella pinnatifida** Jord. *Diagn. d'esp. nouv.* I, p. 311; et grege *B. ambiguæ.*

— Les rochers à N.-D. de Consolation près de Collioure (*Timb*).

— **Capsella rubella** Reuter *Bull. soc. Hall.* p. 18 (1854), et in C. Billot *Annot. à la flore de France,* p. 124; *Thlaspi rubellum* Loret et Barr. *Fl. de Montp.* 60; *Capsella rubescens* Personnat in *Bull. Soc. bot. France,* VII, 511.

Tiges herbacées, annuelles, de 30-40 centim. rameuses dès la base; feuilles d'un vert plus ou moins foncé, les radicales et les inférieures lyrées-pinnatifides, glabrescentes ou un peu hérissées, les supérieures entières, étroitement sagittées près de la tige; sépales très glabres, oblongs, rougeâtres au sommet, entourés d'un rebord membraneux étroit; pétales rosés, obovés, dépassant un peu le calice et égalant les étamines; silicules obcordées-triangulaires, brusquement atténuées à la base, égalant les pédicelles ou un peu plus courts que lui, tronquées-émarginées au sommet, très brièvement apiculées par la présence du style persistant, à lobes arrondis et un peu divergents; graines petites, oblongues, au nombre de 5 à 6 dans chaque loge. Plante ayant une teinte rougeâtre très prononcée, surtout à la maturité du fruit.

*Hab :* Partout autour de Perpignan : champs, vignes, bords des routes, des chemins, etc. — Avril, Mai.

— **Capsella gracilis** Grenier *Flor. massil. advena* p. 17, et *Fl. jurassique* I, p. 68; de Lacroix in *Bull. Soc. bot. Fr.* VIII, p. 261; *C. bursa-pastoris* forma *abortiva* ? de Martr.-Donos *Fl. du Tarn,* I, 66, et Auct. mult.

Cette forme, dont la présence a été indiquée dans presque toute la France méridionale, et à Perpignan par M. le Docteur Warion, n'a de rapports qu'avec le *C. rubella* Reut. Ses fleurs sont aussi petites, mais les étamines sont incluses et non exsertes. Dans le *C. rubella* le stigmate ne dépasse pas le style qui est très grêle, tandis que dans le *C. gracilis* le stigmate est du double plus long. La silicule de ce dernier est aussi deux fois plus petite, arrondie vers sa base et non allongée et fortement atténuée; ses bords latéraux forment une

ligne convexe, et non une ligne droite ou concave comme dans le *C. rubella*.

Dans les spécimens du *C. gracilis* récoltés à Marseille par Grenier, les graines n'ont pu être observées. Cette circonstance a amené MM. Jordan et de Martrin-Donos, a considérer le *C. gracilis* comme une déformation du *C. bursa-pastoris* ou du *C. rubella*. Cette opinion qui est aussi partagée par M. A. Warion, me paraît devoir mériter un sérieux examen, et être contrôlée par de nouvelles observations, dans les localités où abonde le *C. gracilis*.

*Hab.:* Les terrains secs et sablonneux des fortifications de Perpignan où il est rare (*A. Warion*). — Observé dans le midi de la France à Albi, Agen, Montpellier, Marseille, etc.

— **Capsella stenocarpa** Timb.-Lag. in *Bull. Soc. hist. nat. Toulouse*, vol. III, (1870).

Grappe florifère longue, étroite, très fournie; calice d'un vert-jaunâtre; anthères jaunes égalant les styles; silicules allongées, étroites, insensiblement atténuées à la base, sinus profonds et étroits à lobes oblongs et obtus; feuilles radicales entières ou lyrées, les caulinaires allongées, dentées à dents inégales, profondes et aiguës; fleurs blanches, tardives, de juillet à septembre (*Timb.*).

*Hab.*: lieux incultes, micachist. dans le vallon de Cerbère, en montant à Quer-Roig (*Timb*). — Espèce très abondante au bord des champs. et des chemins, à Toulouse, (*Timb*), et certainement dans presque tout le sud-ouest de la France.

— *Capsella prœcox* Jord.; O. Deb. *Rech. pl. Pyr.-Orient.* Fasc. I (1878).

Cette forme nouvelle du groupe du *C. bursa-pastoris*, n'a pas encore été rencontrée, que je sache, dans le rayon de nôtre flore. J'avais pris pour telle une simple variation à floraison précoce du *C. rubella*, plante qui abonde dans les loca-

lités indiquées dans la première partie de mes *Recherches*, pour l'habitat du *C. præcox*.

— **Hutchinsia diffusa** Jordan, *Diagnoses d'espèces nouvelles*, I, p. 335 ; *H. procumbens* Desvaux *Journ. bot.* III, p. 168 ; Gren. God. *loc. cit.* I, p. 148 ; Comp. *loc. cit.*, 89, ex parte.

Dans ses *Diagnoses d'espèces nouvelles*, M. Jordan a formé trois plantes distinctes avec l'ancien type *Hutchinsia procumbens* sub *Lepidio* L. Je rapporte à l'*H. diffusa* la forme des champs gras et humides des rives de la Tet sous Château-Roussillon, réservant le nom d'*H. maritima* Jord. à la plante des sables maritimes de St-Cyprien et d'Argelès-sur-mer.

Cette espèce se distingue de l'*H. maritima* (*H. procumbens* ex parte), par ses tiges plus allongées et diffuses, par ses pétales bien plus petits et plus étroits, dépassant à peine le calice lequel est moins étalé après l'anthèse, par ses étamines plus courtes, par ses silicules un peu moins retrécies à la base, presque égales au sommet, par ses feuilles à lobes moins nombreux et plus distincts, légèrement charnus, glabres ainsi que toute la plante (*Jord.*)

*Hab.* : Champs sablonneux en suivant la Tet, depuis le Mas Picas. — Mai, juin (*A. Warion* et *O. Deb.*).

— *Hutchinsia maritima* Jord. *Diagn. d'esp. nouv.* I, p. 334 ; *H. procumbens* Desv. et Auct. gall. ex parte ; C. Billot *Fl. gall. exsicc.* n° 1120.

*Hab.* : Les sables maritimes à Saint-Nazaire, Saint-Cyprien, Argelès, etc. (*Comp.*)

*Obs.* L'*H. maritima* se distingue facilement de l'espèce précédente par la pubescence fine qui recouvre toute la plante, par ses tiges dressées et non diffuses, par ses feuilles découpées le plus souvent en 5-7 lobes pubérulents.

— *Lepidium heterophyllum* Bentham *Catal. plant. indig. pyr.* p. 95; *L. occidentale* Gay var. A *alpestre* F. Schultz *Introd.* à la 3e et à la 4e centur. du *Flora galliæ exsicc.* p. 3 (1840), et in *Archiv. de la flore de France*, p. 122 (1847) ; *L. heterophyllum* var. A *pyrenaicum* Gren. Godr. *Fl. de Fr.* I, p. 149 (1848).

Plante polymorphe, à tiges couchées ou dressées, de 10 à 20 centim., et ne différant de la forme typique du nord et du centre de la France (*L. Smithii*), que par ses feuilles radicales glabres, les caulinaires et les supérieures subpubescentes et non très-velues, par ses pédicelles pubescents, et par sa teinte d'un beau vert et non d'un vert-cendré ou blanchâtre.

*Hab.*. Les sables et les graviers de la Tet à Perpignan où il est rare (*O. Deb.* et *A. Warion*). Com. à Mont-Louis et à la vallée d'Eynes (*Pellet*). — Juin.

*Obs.* Il me parait juste de restituer à cette variété du *L. heterophyllum*, la seule qui se rencontre dans les Pyrénées-Orientales, son nom le plus ancien, celui de var. *alpestre* décrit par F. Schultz dès l'année 1840 dans son *Introduction à la 3e et 4e centuries*, et par conséquent bien antérieurement à la publication de la Flore de France de MM. Grenier et Godron.

## CISTINÉES.

— **Cistus monspeliensi × salvifolius** LORET *Fl. de Montpell.* p. 67 ; *C. salvifolio × monspeliensis* Timb. in *Mém. Acad. Scien. Toulouse*, ve série, V. p. 28 ; *C. florentinus* Lamk. ; *C. porquerolensis* et *C. olbiensis* Huet et Hanry in *Mém. Soc. émul. Doubs* (1860), et in C. Billot *Fl. gall. exsicc.* no 3331 et 3332.

Cet hybride, déjà signalé en 1826 par M. Georges Bentham (*Cat. plant pyr.* p. 76), à la Granôte, près de Gérone, en Catalogne, se trouve aussi très répandu dans les bois montagneux

entre Valbonne et le col de Baladon au-dessus de Collioure, où il a été découvert en 1877 par MM. Timbal et Gautier. Il tout-à-fait le port d'un *C. monspeliensis* auquel il ressemble par ses feuilles allongées, étroites, lancéolées, mais ses organes de floraison le rapprochent du *C. salvifolius*. D'après M. Loret, cette plante serait le *C. salvifolius* fécondé par le *C. monspeliensis*. On le rencontre toujours au milieu des parents, dans quelques rares localités de l'Hérault, du Var, et dans l'Italie centrale.

— **Cistus albido × salvifolius** Timbal-Lag. in *Herb. Alb. orient.* (1879) nomen tantum.

Dans une herborisation faite le 11 juin 1879, à Consolation près de Collioure, en compagnie de mon frère Jules Debeaux, nous avons rencontré sur les rochers, en face l'ermitage, et au milieu des *C. albidus* et *C. salvifolius*, un individu (unique) d'un ciste qui nous a présenté tous les caractères de l'hybridité. Cette plante déjà observée par M. Timbal dans la même région, dans les bois de Valbonne, a été nommée par lui *C. albido × salvifolius*. C'est un *C. salvifolius* fécondé par le *C. albidus*. Comme dans le premier, ses pédoncules sont très-allongés (50 à 70 millim.), solitaires ou bifurqués au sommet, quelquefois réunis au nombre de 4-5 sur les jeunes rameaux, ses folioles calicinales fortement obcordées à la base, longuement et brusquement acuminées, rugueuses et subtuberculeuses en dessus, sont pour ainsi dire celles d'un *C. salvifolius*; mais ses feuilles largement oblongues-elliptiques, minces, vertes et finement pubescentes en dessus, incanescentes et à nervures très marquées en dessous, le rapprochent du *C. albidus*. Ses tiges sont peu élevées (50 à 75 centim.), dressées, peu rameuses, à peine rougeâtres à la base, et devenant velues-tomenteuses vers le sommet.

M. Timbal signale également dans les bois de Valbonne un autre hybride le *C. salvifolio × albidus*, qui serait le *C.*

*albidus* fécondé par le *C. salvifolius*. On le trouvera très probablement dans d'autres localités, au milieu des parents.

— **Helianthemum serpillifolium** Mill. *Dict.* n° 8; Dec. in *Prodr.* I, p. 280; Timb. et Jeanb. *Herb. Alb. orient.* p. 45; *H. vulgare* var. *tomentosum* Gren. God. *loc. cit.* I, 69 ex parte; *H. vulgare* Gœrtn. var. *ovalifolium* Wilk et Lange.

Cette plante que les auteurs de la flore de France ont réunie comme variété à l'*H. vulgare*, s'en distingue cependant par ses feuilles blanches en dessous, glabrescentes et d'un vert-pâle en dessus, les supérieures lancéolées, pétiolées, légèrement enroulées sur les bords, les moyennes ellipsoïdes, obtuses, les inférieures arrondies, atténuées par un pétiole très court; par ses calices blanchâtres, hérissés de longs poils sur les nervures; par ses fleurs d'un jaune d'or vif; par ses tiges courtes et sa souche sous-frutescente (*Timb.*)

*Hab.*: Les rochers micachisteux, au Mas Cristine (176 mèt.) en montant à la Tour de la Massane, au-dessus d'Argelès-sur-Mer (*Timb.*)

*Obs.* L'*H. vulgare*, que le Docteur Companyo *loc. cit.* p. 97, dit à tort être commun dans tout le département, renferme plusieurs formes, dont la plus répandue se rapporte à la variété *oblongifolium* Wilk. et Lange (*Prod. fl. hisp.* III, 730), à feuilles oblongues, plus ou moins lancéolées, vertes et glabres en dessus. Celle-ci habite sur les pelouses des basses montagnes, au Boulou, aux Graus d'Olette, etc. (*P. Pellet*).

— **Helianthemum obovatum** Dunal in D. C. *Prod.* I, 277; *H. italicum* Pers. *Syn. plant.* var. *micranthum* Gren. Godr. *loc. cit.* I, 171; *H. penicillatum* Thib. in D. C. *Prod.* I, 277; *H. italicum* Comp. *loc. cit.* 97, ex parte.

*Hab.*: Les rochers, au sommet du mamelon de la Tour de la Massane (810 mèt. alt.) (*Timb. et Gaut.*)

— **Helianthemum pilosum** Pers. *Syn. plant.* II,

p. 79; Gren. God. *loc. cit.* I, 170; Lor. et Barr. *Fl. de Montp.* 71; Wilk. et Lange *Prod. fl. hisp.* III, 727; *H. variabile* var. *linearifolium* Spach; *Cistus pilosus* Lin.

Voisin de l'*H. polifolium* Gr. God. (*H. pulverulentum* D. C.) formant par ses tiges grêles, sous-frutescentes et nombreuses un petit buisson très serré; feuilles éparses sur les tiges, linéaires-oblongues ou étroitement linéaires, enroulées sur les bords, tomenteuses sur les deux faces; calices et capsules de moitié plus petits que dans l'*H. polifolium*; sépales larges, ovales-obtus, glabres excepté sur les nervures qui sont un peu tomenteuses; pétales blancs, jaunâtres vers l'onglet; capsules pubescentes, ne dépassant pas le calice.

*Hab.* : Les rochers et les collines calcaires du littoral entre Banyuls et Port-Vendres (*Timb.*), et depuis la fontaine Estramer de Salses jusqu'à Fitou (*A. Legrand*). — Com. dans la région médit. à Narbonne, Montpellier, Nîmes, Avignon, Marseille, Toulon, etc. — Espagne, dans les provinces de Catalogne et d'Aragon (*Wilk.*).

VIOLARIÉES.

— **Viola nemausensis** Jord. *Obs.* 2[e] *frag.* p. 18; Loret et Barr. *Fl. de Montp.* p. 78; *V. tricolor* L. var. *mediterranea* Gren. God. *loc. cit.* I, p. 187.

Plante annuelle, de petite taille (5 à 10 centim.); feuilles toutes ovales-arrondies, obtuses, dentées; pétales bleuâtres; éperon gros, obtus.

*Hab.* : Les collines incultes, près de Cerbère, en montant à Quer-Roig (*Timb.*) — Com. dans toute la région des oliviers.

RÉSÉDACÉES.

— **Reseda aragonensis** Loscos et Pardo *Series inconfecta plant. aragon.* p. 14 (1863); Loscos *Tratado de plantas* (3[e] édit.) p. 30 (1876) et *Plant. aragon. exsicc.* cent. I, n° 15; *R. Phyteuma* Gr. God.; et Muller in D. C. *Prodr.* ex parte.

Plante herbacée, bisannuelle, glaucescente, multicaule dès la base ; tiges ascendantes ou diffuses, rameuses de 15 à 30 centim. de long. ; feuilles oblongues-lancéolées, longuement atténuées en pétiole, entières, les caulinaires supérieures tripartites ; sépales égalant la corolle, obovales-oblongs, obtus ; anthères d'un jaune-safrané ; graines brunes.

*Hab.* : Les champs et les vignes des terrains sablonneux autour de Perpignan, et les anciens graviers de la Tet, à Saint-Estève, etc. ; Collioure (*Docteur Sériziat*) ; Mont-Louis (*Pellet*). — Com. dans les provinces limitrophes de Catalogne et d'Aragon.

*Obs.* Cette espèce nouvelle pour la flore de France, et dont j'ai reçu de M. Loscos des spécimens aragonais exactement identiques à ceux de Perpignan, tient le milieu entre le *R. odorata* L. et le *R. Phyteuma* L. Elle diffère de ce dernier, dont elle a le port et l'aspect, par ses fleurs plus longuement pédonculées, par ses capsules plus grandes, plus largement ailées aux angles, par son calice fructifère évidemment moins accrescent, et par l'odeur particulière de ses fleurs qui est analogue à celle de la violette odorante. Dans son *Tratado de plantas*, M. Loscos différencie les *R. aragonensis* et *Phyteuma* par les caractères distinctifs ci-après :

| *Reseda Phyteuma* L. | *Reseda aragonensis* Losc. |
|---|---|
| Radix *annua* ; caules erecti, vel adscendentes, *nunquam humifusi* ; folia viridia, vel lutescentia ; sepali ab initio corolla *longiores, accrescentes*, lineares, lanceolati, supra anguste canaliculati, etiam bracteæ ; antheræ luteæ ; semina viridula. | Radix annua *sæpius biennis* ; caules diffusi-adcendentes ; folia *glauca* ; sepali corolla *æqui-longi, obovato-oblongi, obtusi, subplani* ; antheræ crocatæ ; semina *subfusca*. |

| | |
|---|---|
| Tota planta compressa odorem *Raphani* spirat, in senectute lutescens vel sicca lutea. | Planta semper glauca, odorem *Violæ odoratæ* redolens. |

J'ajoute que le *R. aragonensis* préfère les terres légères et sablonneuses, et y remplace dans les Pyrénées-Orientales le *R. Phyteuma*, beaucoup plus rare et spécial aux terrains calcaires.

## SILÉNÉES.

— *Silene inflata* L. et Auct. gall.

Sous le nom de *S. inflata,* quelques botanistes ont réuni plusieurs formes bien distinctes, et qui aujourd'hui sont admises comme espèces dans presque toutes les flores locales. Je mentionne les suivantes qui se rencontrent fréquemment dans la plaine du Roussillon.

— *S. vesicaria* Schrad.; *S. inflata* Auct. ex parte.

Tiges peu rameuses, presque glabres; feuilles assez larges, ovales-lancéolées, un peu rétrécies à la base, glaucescentes, glabres ou légèrement ciliées aux bords; fleurs blanches, en panicule terminale penchée; calice gros, vésiculeux, ovale-arrondi. — *Hab.*: Les champs cultivés, les vignes des terrains secs, etc. — Consolation près de Collioure (*O. Deb.*)

— *S. puberula* Jord. in Bor. *Flore du Centre*, Ed. III, p. 94; *S. inflata* var. *pubescens* D. C. *Flor. franç.* v, p. 747.

Tiges dressées, rameuses-dichotomes au sommet, velues surtout vers la base, à villosité courte et crépue; feuilles glauques, velues comme les tiges, ciliées sur les bords, larges, oblongues-aiguës, peu rétrécies à la base; fleurs en panicule terminale dichotome, un peu penchées; calice à divisions ovales-oblongues. — *Hab.*: les champs sablonneux, les cultures, etc.

— *S. oleracea* Boreau *Fl. du Centre*, Ed. III, p. 96; *S. inflata* Auct. ex parte.

Tiges dressées, grêles, rameuses dès la base, glabres; feuilles d'un vert-glaucescent, étroites, oblongues ou lancéolées-aiguës, rétrécies à la base, glabres; fleurs en panicule terminale dichotome, penchées; calice ovoïde-campanulé. — *Hab.* : Les jardins, les cultures principalement dans les terrains argileux.

— *S. rupicola* Bor. *Fl. du Centre*, Ed. III, p. 95; *S. inflata* var. *minor* Moris, *Fl. sard.*, I, p. 246; Companyo *loc. cit.* 107.

Tiges courtes (10 à 20 centim.), diffuses-étalées; feuilles étroites, ovales, lancéolées, atténuées aux deux extrémités; fleurs peu nombreuses (1-4), blanches et terminales; calice ovoïde-renflé, vésiculeux. — *Hab.* : Les rochers micaschist. ou calcaires dans la région montagneuse infér. à Prades, Vernet-les-Bains, Graus d'Olette, Argelès-sur-Mer, Consolation près de Collioure, etc.

Var. B *carneiflora*; *S. inflata* var. *carneiflora* Legrand in *Bull. soc. bot. France*, XVI, p. 386; Lor. et Barr. *Fl. de Montp.* 88; *S. behen* Gouan non Lin.

Feuilles étroites, rétrécies à la base; fleurs roses ou d'un blanc plus ou moins lavé de rose. — *Hab.* : Les rochers calc. à Casas-de-Peña (*A. Legrand*); Consolation près de Collioure (*O. Deb.*)

— **Silene brachypetala** Rob. et Cast. in D. C. *Flor. franç.* V, p. 607; Benth. *Cat. plant. pyr.* 122 (1826); *S. nocturna* var. *brachypetala* Gren. God. *loc. cit.* I, p. 207; *S. brachypetala* et *S. permixta* Lor. et Barr. Fl. de Montp. 89.

Fleurs peu nombreuses, écartées de l'axe, et toutes plus courtes que les entre-nœuds; pétales plus courts que le calice.

*Hab.* : Collines sèches micaschisteuses, entre Peyrefite et Banyuls (*Timb.*); N.-D. de Consolation (*O. Deb.*) — Com. dans la région méditerr. à Cette, Montpellier, Marseille, Toulon, etc.; en Espagne dans les provinces de Grenade, des deux Castilles (*Wilk.*).

— **Silene permixta** Jord. *Pugill. plant. nov.* p. 32; Legrand *Excurs. botan. Pyr.-Orient.* (tirage à part, p. 13); *S. nocturna* var. *permixta* Wilk. et Lange *Prodr. flor. hisp.* III, p. 648; *S. nocturna* var. *micrantha* Wilk. *Icon.* tab. 50.

Tige annuelle dressée, peu rameuse, à rameaux lâches, étalés et pauciflores; feuilles inférieures obovales-oblongues, atténuées en pétiole, acuminées au sommet, les supérieures linéaires-oblongues, aiguës; tube fructifère cylindrique, renflé, veiné-réticulé et parsemé de quelques poils recourbés; divisions du calice lancéolées, n'égalant pas le quart du tube; fleurs petites, à pétales d'un jaune-pâle plus courts que le calice, rudimentaires, linéaires-aigus, à onglet court et étroit; pédicelles dressés, plus courts que le calice; bractées lancéolées, membraneuses inférieurement; capsule ovale-oblongue, égalant le calice; graines cendrées, réniformes, couvertes d'aspérités très fines.

*Hab.* : Les champs cultivés à Baixas et Espira-de-l'Agly (*A. Legrand*); vallée de la Boulzanne (*G. Gautier*). — Plante qui paraît être spéciale à l'Europe australe, et que l'on retrouve à Montpellier, en Espagne (Aragon, Navarre, Catalogne), en Italie, en Grèce, etc.

— *Silene muscipula* Lin.; Comp. *loc. cit.* 109. — Abondant sur les collines calcaires qui bordent la route de Salses jusqu'à Fitou (*O. Deb. et A. War.*), Casas-de-Peña, Villefranche, la Trancade d'Amboulla, etc. (*Comp.*)

— **Silene** (Eusilene) **crassicaulis** Wilk. et Costa in

Wilk. *Pugill. plant. nov. penins. hisp.* (Extrait du Flora — 1859 p. 91, n° 9); Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* III, p. 666; Timb. et Jeanb. *Herb. Alb. orient.* p. 44; *S. rosulata var. crassicaulis* Rorhrb. *Monog. Silene*, 226.

Plante vivace ou bisannuelle, stolonifère; tige élevée-dressée, de 1 mèt. à 1,80 de hauteur, fistuleuse, mollement pubescente et épaissie à la base, très visqueuse dans sa moitié supérieure, à rameaux filiformes étalés ou étalés-dressés; feuilles inférieures grandes, ovales-arrondies, atténuées en un large pétiole demi-embrassant, les caulinaires lancéolées, atténuées à la base, ondulées sur les bords, les supérieures linéaires, toutes mucrcnulées et velues-hérissées sur les deux faces; fleurs réunies en cimes au sommet des rameaux, formant une panicule ample, subtrichotome, brièvement pédicellées; bractées et bractéoles étroitement linéaires et dépassant les pédicelles; calice allongé en forme de massue, ombiliqué à la base, à divisions subarrondies, largement scarieuses; anthophore pubérulent, égalant le milieu du calice; pétales à limbe jaunâtre, bilobé, non couronné, à onglet exserte; étamines longuement exsertes; capsule ovale-conique, pourvue au sommet de six dents calleuses et épaisses; graines petites, réniformes, noirâtres, canaliculées sur le dos, à faces légèrement concaves et tuberculeuses.

*Hab.* : Les rochers herbeux autour de N.-D. de Consolation près de Collioure (*O. Deb.*); Tour de la Massane et montagne de Valbonne au-dessus de Collioure et d'Argelès-sur-Mer (*Dr Penchinat, Timbal et Gautier*). — Fl. du 1 au 15 juin. Se retrouve en Espagne à Montserrat (*Costa*), la Sierra de Cadi (*Jover*), Talaixa et Oix en Catalogne, sur la frontière des Pyrénées-Orientales (*Vayréda*).

*Obs.* Le *Silene crassicaulis*, plante des plus remarquables par sa taille élevée, la viscosité de sa panicule, et ses larges rosettes stolonifères, est une nouvelle et bonne acquisition pour

la flore française. Il y a plus de trente ans que cette espèce était connue du Dr Penchinat ; seulement ce zélé botaniste l'a toujours considérée comme étant une forme gigantesque du *S. italica*. Dans une herborisation faite en 1852 dans les Albères, par MM. Timbal, le Dr Amblard d'Agen, et notre ami le très regretté de Pommaret, ces botanistes furent surpris des caractères particuliers que leur offrit cette plante, qui leur parut nouvelle; et celle-ci fut alors répandue dans quelques herbiers sous le nom de *S. Pommaretiana* Timb.. Mais la description n'en ayant pas été publiée, le nom de *S. crassicaulis* imposé par Wilkomm doit avoir la priorité. Elle a aussi quelques points de ressemblance avec le *S. rosulata* Soy.-Will. et Godr. et le *S. mellifera* Boiss. et Reut. de l'Algérie et du Sud de l'Espagne.

Le *S. rosulata* en diffère par la glabrescence de toute la plante, l'absence de la viscosité, par la présence des rosettes de feuilles à la base des tiges, par les bractées ovales-lancéolées, longuement acuminées, largement membraneuses, plus courtes que les pédicelles, par sa capsule à trois dents très courtes, etc.

Le *S. mellifera* s'en distingue par ses fleurs plus petites, par les bractéoles plus courtes que le pédicelle, par son anthophore glabre, plus court que la moitié du calice, par ses pétales couronnés, à onglet auriculé non exserte.

Le *S. italica* s'en éloigne également par sa taille du double plus petite, par ses bractées linéaires, par l'onglet des pétales auriculé, par ses feuilles du doubles plus étroites, etc.

Dans le *S. crassicaulis* la tige primaire atteint jusqu'à *deux mètres* de hauteur, et produit à sa base des stolons filiformes allongés, munis de feuilles décroissant vers le sommet. La racine est épaisse, blanchâtre et rameuse. Les calices d'un blanc-argenté sont munis en outre de 10 stries longitudinales, étroites, d'un blanc-verdâtre ou purpurin ; enfin toute

la plante mollement velue-pubescente dans sa moitié inférieure, devient très visqueuse dans sa partie supérieure.

— **Dianthus velutinus** Guss. *Index sem. hort. Boccad.* (1825), et *Plantæ rar.* Icon. tab. 32; Gren. Godr. *loc. cit.* I, p. 224; *Kohlauschia velutina* Kunth *Fl. berol.*; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hispan.* III, 675; *D. prolifer* Wilk. *Plant. hisp. exsicc.* non Lin.

Espèce voisine du *D. prolifer* dont elle a le faciès, mais dont elle diffère par ses tiges *velues-hispides* aux entre-nœuds, par les gaines des feuilles caulinaires allongées, par les feuilles supérieures lisses sur les bords, par les écailles et les feuilles involucrales mucronulées, par les pétales à limbe bifide, et ses graines finement tuberculeuses.

*Hab.* : Ancien champ de manœuvres à Perpignan (*O. Deb.*); les sables et les graviers de la Tet (*A. Warion*); Plage d'Argelès; — Villeneuve dans les Corbières (*Timb.*); sables à Narbonne (*Gautier*).

*Obs.* Le *D. velutinus* est une plante spéciale aux sables maritimes et à la région montagn. infér. de l'Europe australe. Il abonde en Corse près de Bastia (*O. Deb.* et *P. Mabille*), en Espagne (provinces de Valence, Grenade et la Sierra-Névada) (*Webb*), aux îles Baléares, à Rome et à Civita-Vecchia (*A. Warion*), en Sardaigne, dans l'Italie méridionale, la Sicile, la Grèce, l'Asie-Mineure, la Syrie, Chypre, etc.; en Algérie à Alger, la Maison-Carrée, et la Kabylie montagneuse (*O. Debeaux*); dans la province d'Oran (*A. Warion*), etc.

— *D. pungens* Lin. *Mant.* p. 240; Timb.-Lag. in *Bull. Soc. bot. France*, XXII, p. 306, non Gren. Godr. nec Pourret, nec Companyo; G. Gautier in *Soc. Dauph. exsicc.* n° 1533 (1878); O. Debeaux in *Soc. Dauph. exsicc.* (1877) sub. *D. catalaunico*, non Wilk.

Cette espèce, que j'ai distribuée dans les *Exsiccata* de la

Société Dauphinoise en 1877, sous le nom erroné de *D. catalaunicus* Wilk. et Costa, est très-abondante sur les sables maritimes du littoral, depuis Canet jusqu'à Argelès-sur-Mer. Elle forme sur le sable d'énormes touffes arrondies, à tiges sous-frutescentes à la base. Ses feuilles sont très aiguës et spinescentes au sommet.

Le *D. catalaunicus,* qui n'est, comme on le sait déjà, qu'une forme voisine mais distincte du *D. attenuatus*, ne se trouve point sur les sables maritimes, mais seulement sur les collines micachisteuses voisines de la mer, à Collioure, Port-Vendres, etc., et dans la région montagneuse à Mont-Louis. Cette plante est abondante en Catalogne (Gérone, cap Cadaquès, Barcelone, etc.), où elle semble remplacer le *D. attenuatus* de nos contrées.

Je dois aussi faire observer que le *D. pungens* de la flore de France de MM. Grenier et Godron, est une toute autre plante, rapportée à bon droit au *D. furcatus* Balbis. Celle-ci est commune sur les rochers à la Trancade d'Amboulla (*A. Guillon et Boutigny*).

## ALSINÉES.

— **Sagina densa** Jord. *Obser. sur plus. plant. crit.* fragm. v, p. 49 (1849); Gren. God. *loc. cit.* I, p. 246.

Tiges membraneuses, courtes, grêles, formant de petites touffes denses, très serrées, étalées-redressées; feuilles linéaires-mucronulées, glabres, plus courtes que les entre-nœuds ; pédoncules allongés-dressés ; pétales nuls ; sépales elliptiques, presque appliqués sur la capsule à la maturité.

*Hab.* : Les flaques d'eau aux abords du Réart, avant l'embouchure de cette rivière dans l'étang de Saint-Nazaire (*A. Guillon*). — Fl. mai et juin. Cette rare espèce n'avait été indiquée jusqu'à présent en France, qu'aux environs d'Hyères (*A. Jordan*) et à Cette (*A. War.*)

— **Arenaria leptoclados** Guss. *Syn. fl. sic.* II, 284 ; Boiss. *Fl. orient.* I, 701 ; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* III, p. 620 ; *A. serpillifolia* var. *leptoclados* Reichb. *A. serpillifolia* var. *tenuior* Koch. *Syn.* p. 128.

Plante glanduleuse pubescente, un peu visqueuse au sommet, et très voisine de l'*A. serpillifolia* L. dont elle diffère par sa taille beaucoup plus petite, par ses tiges grêles presque filiformes, allongées, souvent couchées-diffuses, par sa panicule très lâche et ses pédoncules étalés, par son calice à divisions lancéolées-aiguës, à peine plus courtes que la capsule, par sa capsule ovale-allongée, etc.

*Hab.* : Les vignes des terrains secs et micachisteux, en face de Consolation près de Collioure. — Fl. 1-16 juin (*O. Deb.*)

*Obs.* Cette espèce se retrouve assez communément dans la France méridionale, à Montpellier, Albi, Marseille, etc.; en Espagne, Italie, Algérie, Orient, etc.

## MALVACÉES.

— *Lavatera cretica* Lin.

A la localité déjà citée du Mas de la Garrigue près de Rivesaltes, il faut ajouter la suivante : bords des champs, des prairies et des fossés, en suivant la route des jardins de Saint-Jacques et du Mas Picas, vers Château-Roussillon (*O. Deb.* et *A. Warion*). Le *L. cretica* est assez fréquent dans cette station, et s'y trouve réellement spontané et non transporté ou acclimaté. — Rives de la Tet à Perpignan (*Boutigny*).

— ***Malva ambigua*** Guss. *Prodr. fl. sic.* p. 831 ; Gren. God. *loc. cit.* I, p. 290 ; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* III, 578.

Plante annuelle, très voisine du *M. sylvestris* par son faciès, et aussi répandue que celle-ci dans le Roussillon. Elle en diffère par ses tiges couchées-ascendantes, couvertes de

poils nombreux étoilés, par ses fleurs plus petites, au nombre de 2 à 5 dans chaque glomérule axillaire, par ses pédoncules plus fins, les fructifères égalant les feuilles ou les dépassant, par les lobes du calice connivents après l'anthése et appliqués sur l'ovaire, par ses feuilles plus petites, les supérieures à 3-5 lobes lancéolés-aigus et inégaux.

*Hab.* : Les pelouses sèches et sablonneuses autour des fortifications de Perpignan ; graviers de la Tet. — Com. dans la région médit. à Narbonne, Montpellier, Marseille, etc., en Corse, Sardaigne et Sicile, dans l'Italie méridionale, l'Espagne.

— *Malva Tournefortii* Timb. in *Bull. Soc. Dauph.* II, p. 39 ; Timb. et Jeanb. *Herb. Alb. orient.* p. 47 ; *M. Tournefortiana* Gren. Godr. *loc. cit.* I, 289 ex parte.

Deux espèces, l'une vivace, l'autre annuelle, sont comprises par Linné sous le nom de *M. Tournefortiana*. Il était donc nécessaire, dit M. Timbal, de les séparer, tout en conservant pour l'une d'elles le nom du botaniste qui en a fait le premier la découverte. La plante vivace, celle de Consolation près de Collioure et de tout le Midi de la France, devient le *Malva Tournefortii*, tandis que la deuxième qui est annuelle et spéciale aux Pyrénées espagnoles, a été déjà distinguée par le Dr Bubani, et désignée du nom de *M. Hermanniæ* Bub. *Ined.* in *Herb. Timb.* (*M. Tournefortiana* L. ex parte).

## GÉRANIACÉES.

— **Geranium minutiflorum** Jord. in *Catal. jard. Dijon* (1848) ; Jord. *Pugill.*, p. 39 ; e grege *G. Robertiani* L.

Plante de 2 à 3 décim. de hauteur, à odeur forte fétide, et facile à distinguer des formes affines du groupe *Robertianum* et surtout du *G. modestum* Jord., par ses fleurs très petites, d'un rose-pâle, par ses pétales à onglet plus allongé, par ses carpelles plus petits et couverts d'une villosité menue, éparse,

par ses feuilles à segments nombreux, finement découpés, d'un vert-foncé, etc. (*Jord.*)

*Hab.* : Les rochers calcaires ou micaschisteux, au col de Baladon (619 mèt. d'alt.), au-dessus d'Argelès (*Timb.*)

— **Erodium arenarium** Jord. *Pug. plant. nov.* p. 44; *E. pilosum* Thuill. forma *glutinosa* Loret et Barr. *Fl. de Montp.* 121 ; e grege *E. cicutarii* Auct.

Petite plante herbacée annuelle ou bisannuelle ; tiges d'abord couchées, ascendantes, puis allongées rameuses; feuilles d'un vert-foncé, recouvertes d'une pubescence molle et serrée, pinnatiséquées, à folioles subsessiles, ovales-oblongues, profondément incisées-pinnatifides ; fleurs (2-4) portées sur un pédoncule beaucoup plus long que la feuille ; bractées ovales-lancéolées, acuminées ; sépales brièvement mucronés, à villosité lâche et souvent glanduleuse ; pétales d'un pourpre vif, oblongs et un peu inégaux, à onglet court et dépassant le calice, deux autres marqués vers la base d'une petite tache d'un blanc-pâle et oblongues; filets des étamines glabres, d'un pourpre violacé et beaucoup plus longs que les stigmates; bec du fruit de 25 à 30 millim., couvert de poils apprimés.

*Hab.* : Les sables maritimes sur la plage de Canet (*O. Deb.*) et de Banyuls (*Timb.*) — Mai et Juin. — Se retrouve sur les plages de Cette, Palavas, etc. dans l'Hérault (*A. Jordan, Loret*).

*Obs.* MM. Loret et Barrandon pensent que l'*E. arenarium* n'est qu'une forme glutineuse de l'*E. pilosum* Thuil. D'un autre côté M. Jordan dit dans la note qui suit la description de son *E. arenarium*, que ce dernier est bien différent de la plante de Thuillier, qu'il a récoltée aux environs de Paris, et cultivée dans son jardin pour servir à des études comparatives. L'*E. arenarium* des sables maritimes de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, se distingue en effet de l'*E. pilosum*, par

ses pétales pourprés, *beaucoup plus larges, très inégaux*, évidemment atténués à la base, plus longuement onguiculés, et dont deux beaucoup plus petits sont marqués *d'une petite tache pâle*, par les filets des étamines stériles, beaucoup plus courts que l'ovaire, par les dépressions glandiformes du sommet *tronquées-émarginées*, brunes, par le bec du fruit *un peu* plus long, et par ses feuilles *blanchâtres-cendrées, incisées-pinnatifides* jusqu'à la côte médiane.

— **Erodium Timbali** Jord. in *Herb. Timb.* et in de Mart.-Donos *Plant. crit. du Tarn*, p. 18, et *Flor. du Tarn*, p. 129 (1864); e grege *E. cicutarii* Auct.

Espèce bisannuelle, voisine de l'*E. triviale* Jord. *Pug.* 43, dont elle diffère par ses tiges courtes, couchées sur le sol, puis redressées, épaissies aux nœuds, et paraissant fortes et robustes quoique peu allongées, d'une couleur rougeâtre, et couvertes de poils blancs, brillants, étalés ou appliqués, par ses feuilles oblongues-aiguës, à segments oblongs-obtus; par ses fleurs rosées à pétales inégaux; par les filets des étamines égalant ou dépassant à peine les stigmates; par les calices couverts extérieurement de poils blancs, longs et appliqués, et par le bec du fruit long de 40 à 50 millim.

*Hab.* : Lieux incultes et sablonneux, bord des chemins, etc.; ancien champ de manœuvres à Perpignan. — Fl. du 10 au 20 avril.

*Obs.* L'*E. Timbali* dont la présence a été signalée à Albi, Toulouse, etc. se retrouvera très probablement dans une foule de stations de la France méridionale.

— **Erodium commixtum** Jord. in G. Billot *Archiv. de la fl. de France*, p. 164; Bor. *Fl. du Centre*, Ed. III, 2, p. 132; *E. cicutarium*. L'Hérit. var. B *pimpinellæfolium* D. C. ex parte; Lor. et Barr. *Fl. de Montp.* 122.

Tiges diffuses, longues de 2 à 5 décim., couchées-ascen-

dantes, rameuses dès la base et couvertes de poils courts, étalés; feuilles mollement poilues à découpures pétiolulées, courtes, ovales-oblongues, brièvement acuminées; stipules ovales-lancéolées; pédoncules plus longs que les feuilles; fleurs d'un rose-pourpré, à pétales inégaux, les deux supérieurs souvent marqués au-dessus de l'onglet d'une tache ovale formée par des ponctuations noirâtres; stigmates de couleur rosée; bec du fruit couvert de poils épars; arête des capsules à 6-7 tours en spirale.

*Hab.*: Champs et vignes des terrains secs et sablonneux.— Fl. du 20 au 30 avril.

*Obs.* Plusieurs autres espèces formées aux dépens de l'*E. cicutarium*, doivent se rencontrer dans les Pyrénées-Orientales, et seront l'objet de recherches ultérieures. Je citerai surtout les *E. pallidiflorum* Jord., *E. fallax* Jord., *E. subalbidum* Jord. etc., assez répandus dans le midi de la France, et dont la présence est très probable dans notre contrée. L'*Erodium triviale* Jord. vient d'être signalé par M. Timbal dans le vallon de Cerbère, et se retrouvera dans d'autres localités du littoral.

## RUTACÉES.

— **Ruta bracteosa** D. C. in *Prodr.*, I, 710; Gren. Godr. *loc. cit.* I, 328; *R. chalepensis* var. *bracteosa* Wilk. et Lange *Prodr. fl. hispan.* III, 516; *R. angustifolia* Wilk. *Sert.* 35, non Pers.

Espèce voisine du *R. angustifolia* Pers. dont elle diffère par ses feuilles à segments plus larges, obovales ou spatulés, oblongs, par ses tiges moins feuillées, produisant des buissons plus épais, par ses bractées très grandes, ovales-cordées ou lancéolées, par les franges des pétales beaucoup plus courtes, etc.

*Hab.*: les rochers de l'anse de Paulilles, entre Banyuls et Port-Vendres (*Timb*). — Com. dans une grande partie de la

région littorale à Bastia en Corse (*O. Deb. et P. Mab.*), en Espagne, en Italie, Dalmatie, Grèce, Algérie, etc.

LÉGUMINEUSES

— **Ulex nanus** Smith *Flor. brit.* 757; Gren. God. *loc. cit.* I. 345; *U. europæus* var. B Lin.; *U. autumnalis* Thore.

Fleurs petites, à carène courbée; calice pubescent à pubescence apprimée; bractées lancéolées, appliquées, plus étroites que le pédicelle. Fleur. juin-septembre.

*Hab.* : Vallon de Cerbère en montant à Quer-Roig (*Timb.*) — Abond. dans le Sud-Ouest, l'Ouest et le Centre de la France.

— *Anthyllis cytisoïdes* Lin.; Comp. *loc. cit.* p. 176.

L'habitat de cette rare espèce à Casas-de-Péña, n'est pas le seul qui soit connu dans les Pyrénées-Orientales, ainsi que l'a avancé le Dr L. Companyo. MM. Grenier et Godron le signalent au Boulou, et M. A. Legrand dans les ravins entre Salses et Fitou. La distance qui sépare ces deux derniers points étant de neuf kilomètres environ, il serait difficile aux botanistes de trouver ce dernier habitat sans beaucoup de difficultés. Il m'est possible de l'indiquer aujourd'hui avec la plus grande précision. Dans une herborisation faite avec M. le Dr Warion le 21 juin 1879, et pendant laquelle nous avons exploré le massif calcaire qui borde la route de Narbonne entre Salses et Fitou, nous avons rencontré l'*A. cytisoïdes* dans un petit ravin, au bord des vignes, et même de la route, à 500 mètres environ avant d'atteindre la borne-limite de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

— **Medicago secundiflora** Dur. in Duchartre *Revue botanique*, I, p. 365, et in *Explor. scient. de l'Algér.* tab. 88; O. Debeaux *Catalogue des plantes de Boghar* in *Act. Soc. Lin. Bord.*, vol. XXIII (4e livraison), 1859, et du tir.

à part p. 129; Coss. et Kral. *Bull. soc. bot. France*, IV, p. 134; Choul. *Fragm. flor. alg.* n° 126; G. Gautier apud *Soc. Dauph. exsicc.* n° 2019 (1879), et in *Bull. soc. bot. Fr.* xxv, p. 220 (1878.)

Petite plante annuelle à tiges grêles, dressées, simples, rarement bi ou pluricaules, hautes de 10 à 20 centim., couvertes de poils courts, blancs et soyeux, qui les rendent pour ainsi dire velues-incanescentes; folioles brièvement pétiolées, atténuées en coin à la base, largement obovées et denticulées au sommet, à dents inégales et assez profondes, velues-ciliées sur les bords et sur les deux faces; fleurs très petites, d'un jaune-pâle, réunies en grappes courtes, axillaires ou terminales, au nombre de 6-8 disposées sur deux rangs un peu espacés, et à pédoncule commun beaucoup plus long que la feuille; pédoncule, pédicelles et sépales couverts de poils blancs et soyeux; gousse arrondie, subglobuleuse, fortement veinée-rugueuse, et velue-hérissée à sa surface, ayant 2 à 3 millim. de diamètre, et noircissant à la maturité.

*Hab.*: Com. sur les sables maritimes à la Sidrière de Leucate et à Fitou (*G. Gautier*), et très probablement sur le littoral des Pyrénées-Orientales.

*Obs.* On doit la découverte de cette espèce nouvelle pour la flore française à M. Gautier, de Narbonne, l'un des plus zélés botanistes-explorateurs de l'Aude et du Roussillon. Le *M. secundiflora* est abondant en Algérie, sur les pelouses sablonneuses des régions maritime et montagneuse inférieure. Sa présence a été signalée à Alger (*Durando*), à Boghar (*O. Debeaux*), à El-Aghouat (*V. Reboud*), à Constantine (*Cosson*), à Oran (*Balansa*), à Sidi-bel-Abbès, Tlemcen, Sebdou, Daya, Geryville, etc. (*A. Warion*).

— **Dorycnium stenocladum** Jord. et Four. *Brev. plant. nov.*, fasc. II, p. 23; *D. suffruticosum* L. ex parte.

Tiges dressées, rameuses au sommet, à rameaux grêles,

flexueux, étalés, souvent allongés, formant par leur ensemble un buisson dense, un peu élevé; folioles rapprochées, courtes, étroites, linéaires-cunéiformes, aiguës au sommet et couvertes d'un duvet épais, cendré-incanescent; capitules de 8-10 fleurs brièvement pédonculées; calices à dents lancéolées, beaucoup plus courtes que le tube; légume petit, subglobuleux, terminé par le style persistant arqué-recourbé.

*Hab.* : Les roches calcaires, et au bord des vignes dans la région littorale, entre la *fontaine Estramer* de Salses, et la limite du département de l'Aude (*O. Deb.* et *A. War.*).

*Obs.* Espèce voisine du *D. collinum* Jord. et Four., dont elle diffère par ses rameaux grêles, flexueux-allongés, par ses feuilles plus petites, son fruit subglobuleux et petit, son port plus dense et plus allongé, etc.

— **Lotus angustissimus** Lin. Sp. 1090; Gren. God. *loc. cit.* I, p. 430, *L. diffusus* Smith; *L. gracilis* Wald. et Kit.

Tiges couchées, de 1-3 décim., couvertes ainsi que les feuilles de poils fins, étalés; fleurs d'un jaune vif, avec l'étendard rougeâtre.

*Hab.* : Les prairies maritimes des bords de la Massane, près du Grau d'Argelès. — Fl. fin de juillet (*A. War.* et *O. Deb.*).

— **Astragalus cicer** Lin.; Gren. Godr. *loc. cit.* I, p. 439; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* III, p. 225; *A. vesicarius* Lamk. *Fl. franç.* II, p. 637.

Dans son *Itinéraire de quelques vallées des Pyrénées-Orientales*, inséré dans le VI^e^ Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire du même département. (2^e^ partie, p. 180-1845), le docteur L. Companyo a signalé la présence de l'*Astragalus cicer* dans les prairies et sur les pentes arides du bois de Boucheville dans les Corbières orientales, et où cette espèce serait commune. Cependant elle ne figure pas dans la

flore locale qui fut publiée plus tard en 1864, par le même auteur. L'*A. cicer* n'en est pas moins une plante ayant acquis son droit d'habitat dans le Roussillon. M. Ch. Naudin l'a trouvé depuis plusieurs années aux environs de Collioure; et tout récemment, en juillet 1878, M. le docteur Warion l'a récolté en abondance au Soler, dans les champs cultivés qui bordent la route de Perpignan à Prades.

L'*A. cicer* se reconnait facilement à ses fleurs d'un jaune-pâle, dressées, et disposées en grappes ovales et serrées, à son calice tubuleux, muni de poils noirs appliqués et à tube non vésiculeux, à ses gousses de 10 à 15 millim. imbriquées, sessiles, exsertes, contractées en un rostre subulé-sillonné, noircissant à la maturité et vésiculeuses-ovoïdes, à ses graines jaunes, luisantes, réniformes-suborbiculaires, à ses tiges couchées-diffuses, flexueuses, subglabres et à souche vivace.

Son aire de dispersion géographique serait la suivante : Alsace, Lorraine, France boréale et orientale (Toul, Lunéville, Verdun, la Champagne, Lyon, le Dauphiné); France mérid. (l'Aude, les Pyrénées-Orientales) — Espagne (Catalogne, Séo-d'Urgel, Aragon) — L'Europe boréale, la Sibérie occidentale, la Tauride et les provinces transcaucasiques.

— *Trifolium incarnatum* L. var. *Molinerii* Gren. God. *loc. cit.* I, 404; *T. Molinerii* Balb. *Catal. hort. taur.* (1813), non Reichb.

La variété *Molinerii*, que plusieurs auteurs maintiennent encore comme espèce, n'est qu'une forme spontanée, à fleurs rosées du *T. incarnatum* qui est cultivé partout. — Les pelouses rocailleuses, en suivant le sentier d'Argelès à la Tour de la Massane, près du Mas-d'en-Selve (*Timb.*).

— **Vicia Bobartii** Forst. *Trans. soc. Lin.* XVI, p. 439; *V. angustifolia* var. B *Bobartii* Koch; Gren. God. *loc. cit.* I, 457; *V. angustifolia* D. C. non Roth, nec Koch.

Tiges grêles, dressées, grimpantes, de 40-50 centim. de hauteur; folioles toutes longuement linéaires-aiguës, mucronées, entières; gousse cylindrique, de 30-40 millim., brune, pubescente, devenant glabre à la maturité, et ne fendant pas le calice; graines globuleuses, d'un beau noir; fleurs d'un rouge vif.

*Hab.* : Les bruyères, bords des bois au col de Baladon (679 mèt. alt.), au-dessous de la Tour de la Massane (*Timb.*). — Assez com. dans le centre et le midi de la France.

— **Cracca calcarata** Gren. God. *loc. cit.* I, 472; *Vicia calcarata* Desf. *Fl. atl.* II, p. 166; Wilk. et Lange *Prodr. flor. hisp.* III, 306; Boiss. *Fl. orient.* II, 590; *V. triflora* Ten. *Fl. nap.* tab. 172; *Orobus viciæformis* Lag. *Gen. et spec.* 22.

Tiges couchées ou ascendantes, anguleuses, rameuses, de 30 à 50 centim.; feuilles cirrhifères, à vrilles rameuses; folioles à 5-8 paires, oblongues-linéaires, obtuses, mucronulées; stipules petites semi-sagittées; pédoncules plus courts que la feuille, grêles, portant 4-5 fleurs, celles-ci petites, d'un blanc-pâle ou bleuâtre; calice à dents inégales; corolle étroite, trois fois plus longue que le calice; gousses penchées, linéaires, comprimées, glabres, bosselées sur les faces, brunes à la maturité; graines subglobuleuses, d'un brun-foncé.

*Hab.* : Les sables maritimes, près du grau d'Argelès (*Timb.*) — Rare dans le midi de la France, mais beaucoup plus répandu dans les moissons en Espagne, en Italie, en Orient, en Egypte, en Algérie, et aux îles Canaries.

— *Cracca major* Gren. God. *loc. cit.* I, p. 468; *V. cracca* Lin.; Lor. et Barr. *Fl. de Montp.* p. 189; *V. incana* Thuill. *Fl. par.* 367.

Var. *argentea* Coss. et Germ. *Fl. de Paris* p. 141; *V. Gerardi* Dec. *Fl. franç.* IV, p. 591, non Vill. nec Koch, nec Jacq. nec Gren. God.

Plante pubescente, ou velue-soyeuse, blanchâtre-argentée; fleurs en grappes variables, bleues, rarement blanches.

*Hab.* : Les prairies du littoral, à Canet, et très probablement dans toute la région méditerranéenne. Fl. du 1 au 15 juillet.

*Obs.* On ne doit pas confondre cette variété du *V. cracca*, avec une autre espèce le *V. Gerardi* Villars et Auct. mult. des prairies montagneuses de Mont-Louis. Cette dernière s'en distingue par ses tiges plus fermes, ses grappes florales plus denses, plus rapprochées au sommet, par ses folioles plus nombreuses, et sa villosité plus épaisse et plus étalée.

Dans la région des Corbières, le *V. Gerardi* est remplacé par une espèce affine, le *Cracca Timbaliana* O. Deb. (*Cracca plumosa* Timb. non Martr. Donos), sur laquelle je me suis étendu longuement, dans la note VII de mon *Excursion* à Saint-Paul-de-Fenouillet.

## AMYGDALÉES.

— Genre **Prunus**.

Ce genre est l'un de ceux qui présente à l'observateur le plus de difficultés, pour la distinction des espèces, à cause des nombreuses formes intermédiaires, qui servent de passage pour ainsi dire de l'une à l'autre, dans chacun de ses groupes naturels. Mais j'ai pu reconnaître facilement dans le groupe du *P. spinosa* deux formes bien tranchées; et je me proposais de les signaler dans cette notice, lorsque a paru la 41e centurie du *flora galliæ exsiccata* de C. Billot, continué par MM. Paillot et Vendrely, et dans laquelle j'ai eu le plaisir de voir publiées ces deux espèces de *Prunus*, par notre collègue et ami M. Gandoger. Il ne me reste donc plus qu'à reproduire ici les noms déjà imposés dans cette publication.

### 1° *Groupe du Prunus spinosa.*

— **Prunus stilboacantha** Gandog. *Misc.* et *in*

C. Billot *Fl. gall. exsicc.* n° 4014 (décembre 1878) ; *P. spinosa* Auct. ex parte.

Arbuste à tiges dressées, non tortueuses, de 1 mèt. à 1 mèt. 50 de hauteur, et à épiderme d'un gris cendré ; rameaux étalés, et terminés surtout les stériles par une épine grêle, allongée, brune et luisante ; feuilles (adultes) ovales-oblongues ou ovales-lancéolées, atténuées à la base en un pétiole assez long, finement pubescentes en dessus, vèlues-subtomenteuses en dessous ainsi que les pétioles, à tomentum court, grisâtre et serré, irrègulièrement dentées en scie, à dents aiguës et assez profondes ; fleurs blanches, isolées ou géminées ; anthères d'un brun-foncé ; fruits globuleux, de la grosseur d'une petite cerise, acerbes, d'un noir-bleuâtre et glaucescents.

*Hab.* : Bords des chemins, les haies des collines sèches au Sud de Perpignan. — Fl. du 1 au 15 avril ; fr. mûrs du 15 au 30 août.

— **Prunus myriocephala** Gandog. *Misc.* et in C. Billot *Fl. gall. exsicc.* n° 4013 (1878) ; *P. spinosa* Auct. ex parte.

Arbuste de petite taille, de 0,50 cent. à 1 mètre, trapu et comme rabougri, à jeunes rameaux pubescents, les adultes tortueux, divariqués, entrelacés, dressés ou étalés, se terminant même les stériles en une épine courte, subconique et très forte ; feuilles (adultes) ovales-lancéolées, acuminées, brièvement pétiolées, subglabres en dessus, pubescentes en dessous ainsi que les nervures et les pétioles, denticulées, à dents peu nombreuses, inégales et peu profondes ; fleurs disposées en bouquets serrés et rapprochés sur les rameaux ; pétales à limbe fortement plissé ; étamines longuement exsertes ; anthères d'un jaune-soufré ; fruits globuleux, petits, très acerbes, d'un noir-bleuâtre foncé et glauques à leur surface.

*Hab.* : Les haies, au bord des chemins, et surtout dans les

terrains humides. La floraison est plus précoce (1 au 15 mars) que dans l'espèce précédente; fr. mûrs du 20 au 30 juillet.

*Obs.* Le *P. subvillosa*, que j'ai décrit dans le premier fascicule de mes *Recherches sur la flore des Pyrénées-Orientales*, est une 3e forme du groupe *spinosa*.

2o *Groupe du Prunus fruticans.*

— *Prunus fruticans* Weihe *Botan. Zeitung*, IX, p. 741; Gren. Godr. *loc. cit.* 1,514; Comp. *loc. cit.* 225.

Arbre peu épineux, à épines courtes et grêles; rameaux étalés-dressés; feuilles larges de 18 à 20 centim. ovales ou obovales-oblongues, inégalement crénelées-dentées, non glanduleuses à la base, velues en dessous sur les nervures et la côte médiane, à pétioles velus-pubescents; pédoncules fructifères glabres, souvent géminés; fruit ovoïde ou subglobuleux et du double plus gros que dans le *P. spinosa*.

*Hab.*: Les haies, au bord des vignes et des chemins dans les terrains secs ou sablonneux; coteau du Puig-Jouan à Perpignan; chemin de N.-D. de Consolation à Collioure (*O. Deb.*); St-Laurent-de-Cerdans et Coustoujes (*Comp.*). — Fl. du 1 au 10 avril.

3o *Groupe des Prunus insititia.*

— **Prunus Desvauxii** Bor. *Fl. du Centre*, Ed. III, p. 182; *P. insititia* Desv. *Obser. bot.* p. 100, non Lin.

Arbrisseau élevé de 2 mèt. à 2,50 environ, à rameaux grêles, dressés, épineux, les plus jeunes pubescents; épines longues et grêles; feuilles obovales-oblongues, longuement rétrécies à la base, pubescentes en dessous ainsi que les pétioles, irrégulièrement dentées en scie, à dents fines, penchées sur le limbe et mucronulées; calices à divisions glabres; fleurs petites, blanches, naissant en même temps que les feuilles; pédoncule fructifère court, presque glabre; fruit globuleux, penché, noirâtre et acerbe.

*Hab.:* Les haies aux bords des routes, au Puig-Jouan, au Mas-Llanes près de Perpignan, etc.—Assez répandu dans le centre et le sud-ouest de la France, à Agen, Lyon, Angers, etc.

*Obs.* Une forme analogue au *P. Devauxii*, se rencontre le long du ruisseau de la ville, près des lunettes de Perpignan. Dans cette station, ce *Prunus* étant chaque année brouté par les moutons, prend un aspect rabougri, et sa taille n'excède pas 1 mètre à 1,50. Par suite de l'influence d'un sol humide, le fruit est beaucoup plus gros que dans la forme typique, d'un noir-bleuâtre et glaucescent.

— *P. insititia* Lin. *Spec.* 680 ; Gren. God. *loc. cit.* I, 514; Comp. *loc. cit.* 226.

*Hab.*: Les haies des vignes, au bas du Puig-Jouan près de la voie ferrée. — Fl. 1-10 avril ; fr. août.

Var. B. *subinermis* O. Debeaux *Mss.* et in *Herb.* (1878).

Cette variété se distingue du type par l'absence complète des épines sur les tiges et les rameaux principaux, ceux-ci dressés-allongés; par ses feuilles adultes plus larges, de 20 à 22 millim. de diamètre, subglabres en dessus, fortement réticulées-veinées, et pubescentes en dessous sur les nervures et la côte médiane.

*Hab.*: Les haies, au bord des chemins, au sud de Perpignan ; assez rare. Fl. 1-10 avril ; fruit août.

## ROSACÉES.

— **Fragaria Thomasiana** Jord. Mss.; Jord. et Fourr. *Brev. plant. nov.* Fasc. I, p. 14, et *Icon. ad. fl. Eur.* tab. XXX; Timb. in *Bull. Soc. hist. nat. Toul.* III, (1870).

Voisin du *F. collina* Auct. (*F. suecica* Jord.), mais à fleurs beaucoup plus grandes, blanches, un peu rosés au centre, à pétales arrondis-réniformes, brièvement contractés à la base. Il s'en distingue en outre par les divisions du calice ovales, acuminées, par ses fruits allongés, ovoïdes, par ses feuilles

ovales, acuminées, profondément dentées, pétiolulées, par sa taille plus élevée, etc.

*Hab.*: Les pelouses et les fissures de rochers du mamelon terminal (810 mèt. alt.) qui supporte la Tour de la Massane, près d'Argelès. (*Timb.*). — On le retrouve dans les Pyrénées centrales, à Luchon, et dans les Alpes du Valais inférieur, à Bex (*Thomas*).

— *Potentilla recta* Lin; Gren. God. *loc. cit.* I, p. 534; Comp. *loc. cit.* 234.

Cette espèce a quelques rapports de ressemblance avec le *P. hirta* L., que je n'ai pas encore rencontré à Perpignan, mais seulement à Collioure dans le ravin de Consolation, au fort Dugommier et dans la vallée de la Massane. Elle se distingue de celui-ci par sa taille deux fois plus élevée (40 à 50 centim.), par ses tiges robustes, dressées, hérissées ainsi que toute la plante de poils blancs, longs et soyeux, lesquels deviennent vers le haut beaucoup plus courts et glanduleux, principalement sur les diverses parties de l'inflorescence, par ses feuilles à 5-7 folioles oblongues-lancéolées, atténuées aux deux extrémités, profondément dentées dans tout leur pourtour, fortement nerviées en dessous; par ses fleurs formant un corymbe terminal, à cimes dichotomes, lâches, subpaniculées.

*Hab.* : Les pelouses au bas du Serrat-d'en-Vaquer (*Crouchandeu*), les vignes près du Sacré-Cœur (*O. Deb.*) — Indiqué par Companyo à Salvanère et dans les bois de Boucheville (Aude).

*Obs.* Le *P. recta* est une plante spéciale à l'Europe australe, (Espagne, Italie, Turquie, etc.). On le retrouve en France dans l'Hérault, le Gard, le Var, la Corse. Sa présence a été signalée également aux environs de Paris et en Alsace, mais peut-être accidentellement.

— ***Potentilla argentata*** **Jord. in Bor. *Fl. du Centre*, Ed. III, p. 207 ; *P. argentea* Lin. et Auct. ex parte.**

Cette forme du *P. argentea* est caractérisée par ses tiges dressées, de 20 à 30 centim., flexueuses, toutes florifères ; par ses folioles écartées, sessiles, longuement rétrécies à la base, élargies incisées-dentées au sommet, à lobes presque égaux, d'un vert opaque en dessus, blanches-argentées en dessous ; par ses fleurs en corymbe peu serré, à pétales émarginés au sommet, un peu en coin à la base.

*Hab.* : Le col de Baladon, au-dessous de la Tour de la Massane, à 679 mèt. d'alt. *(Timb.)*. — Répandu dans le centre et le midi de la Erance.

— **Potentilla australis** Timb. in *Bull. soc. hist. nat. Toulouse*, IV, p. 170; Timb. et Jeanb. *Massif du Laurenti*, p. 373 du tirage à part (1879) ; *P. opaca* Lapeyr. *Hist. ab. Pyr.* non Lin. nec Auct. E grege *P. vernæ* L.

Tiges florifères flexueuses, étalées-ascendantes, hérissées de quelques poils de longueur variable qui leur donnent un aspect grisâtre ; feuilles à 5 folioles ovales-lancéolées, écartées, obtuses, avec le lobe médian conforme, hérissées de poils raides aux bords et surtout sur les nervures, d'un vert sombre, rudes au toucher, 7-9 dentées, à dents profondes ; fleurs moyennes, d'un jaune-vif, à pétales obovales ; sépales hérissés extérieurement.

*Hab.* : Les pelouses et les taillis à Banyuls-sur-Mer. — Croît également dans les bois de Boucheville, près de Rabouillet, et la forêt de Salvanaire (*Timb.*).

## ONAGRARIÉES.

— **Epilobium parviflorum** Schreb. *Spicileg.* p. 146; Gren. God. *loc. cit.* I, p. 582 ; *E. molle* Lamk. *Dict. encycl.* II, p. 475 ; *E. pubescens* Roth.

Souche munie de rosettes ; tiges de 4-5 décimètres, droites, simples ou peu rameuses sans lignes saillantes, et très velues ; feuilles dressées, molles, pubescentes, alternes ou opposées,

oblongues-lancéolées, sessiles, brièvement denticulées, non décurrentes, les inférieures un peu pétiolées ; fleurs dressées avant l'anthèse, très petites, d'un rose-pâle ; calice à divisions lancéolées-aiguës, mutiques.

*Hab.* : Les sables humides et les petits cours d'eau des bords de la Tet, près de Saint-Estève. Com. — Fl. 15-30 juin.

— *Epilobium tetragonum* Lin. ; Gren. God. *loc. cit.* I, p. 579 ; Comp. *loc. cit.* p. 248.

*Hab.* : Bords des fossés aquatiques à Perpignan (*Dr A. Warion*) ; La Salanque (*Comp.*).

— *Epilobium montanum* Lin. ; Gren. God. *loc. cit.* I, p. 581 ; Comp. *loc. cit.* p. 248.

Var. *collinum* Koch, *Syn.* 266 ; *E. collinum* Gmel. *Fl. bad.* IV, p. 265.

Plante de petite taille (1 à 2 décim.), à feuilles petites, ovales, rapprochées, brièvement pétiolées ; fleurs très petites.

*Hab.* : Les sables humides de la Massane, près d'Argelès-sur-Mer, à l'entrée de la vallée de Lavall (*O. Deb. et A. War.*) — Fl. 15-30 juillet.

## LYTHRARIÉES.

— *Lythrum hyssopifolia* Lin. ; Comp. *loc. cit.* 253 Lor. et Barr. *Fl. de Montp.* p. 233.

Plante annuelle, glabre, de 1-5 décim. de hauteur ; tiges simples, dressées, ou rameuses à rameaux étalés ; calices à 6-12 dents linéaires, aiguës ; capsules appliquées contre la tige, un peu plus longues que le calice.

*Hab.* : Très abond. dans les prairies maritimes qui bordent le grau d'Argelès (*O. Deb. et A. Warion*). Les petits individus de cette espèce peuvent être facilement confondus avec le *L. thymifolia*, lequel est signalé par le Dr Companyo dans cette même localité, et où nous l'avons vainement cherché, M. A.

Warion et moi. Le *L. thymifolia* L. s'en distingue par son calice *à 8 dents* et non 6-12, et par sa taille toujours très réduite.

PARONYCHIÉES.

— *Telephium Imperati* Lin.; Comp. *loc. cit.* 261.

Plante assez répandue sur les coteaux calcaires de la région littorale et sous-montagneuse des Pyrénées-Orient., à Salses autour de la fontaine Estramer (*O. Deb. et A. War.*), aux Graus d'Olette (*Pellet*), dans toute la vallée de l'Agly, Casas-de-Peña, Saint-Paul-de-Fenouillet, Hermitage de Galamus, etc.

— *Lœflingia hispanica* Lin.; Comp. *loc. cit.* 261. — Très abondant sur les sables maritimes à Canet. — Fl. mai et juin.

CRASSULACÉES.

— *Tillœa muscosa* Lin. *Spec.* 186; Gren. God. *loc cit.* I, p. 616; Comp. *loc. cit.*, 264.

Fréquent sur les sables et les graviers de l'ancien champ de manœuvres à Perpignan; sables marit. à Canet, Argelès-sur-Mer, etc. Fl. avril et mai.

— *Sedum cepœa* L.; O. Deb. *Rech. flor. Pyr. orient.* Fasc. I (1878); *S. galioïdes* All. — Gorge de la Carbassera, au-dessus de Lavall, dans la vallée de la Massane; (*A War. et O. Deb.*). — Basses montagnes de l'Hérault (*Lor.*). Les rochers à Prats-de-Molló (*Vayreda*). — Une variété B. *rotundifolium* Pourret; Lapeyr. *hist. abr. Pyr.*, I, p. 258, est indiquée au Laurenti par ce dernier auteur.

— **Sedum cæspitosum** D. C. in *Prodr.* III, p. 403; Gren. God. *loc. cit.*, I, p. 620; Loret et Barr. *Fl. de Montp.* p. 249; *Crassula Magnolii* D. C. *Fl. Franç*, V, p. 522; *C. cœspitosa* Cav.

*Hab.*: Les sables et les graviers de la Tet; abond. à l'ancien champ de manœuvres à Perpignan (*O. Deb.*). Fl. du 15 au 30 avril.

*Obs*. Cette espèce se rencontre aussi dans la région littorale à Nîmes, Montpellier, Hyères, Cannes, Antibes, en Corse, dans la province d'Oran, (*A. Warion*), etc.

On trouvera très probablement aussi sur les rochers maritimes des Pyrénées-Orientales, le *Sedum rubens* Lin.; *Crassula rubens* L. syst. (*S. stellatum* Lapeyr. non L. ex Bentham), plante très commune sur tous les rochers des rivages de la Méditerranée. Elle se reconnaîtra facilement à sa petite taille (6 à 12 centim.), à ses tiges annuelles, pubescentes-glanduleuses, simples ou rameuses, dressées, à rameaux étalés, à ses feuilles éparses, oblongues, presque cylindriques, étalées, glabres, à ses fleurs sessiles, formant une cime rameuse, pubescente-glanduleuse à pétales lancéolés longuement acuminés, à ses carpelles divergents, pubescents-glanduleux, finement tuberculeux et comme mucronulés par le style persistant.

— *Sedum elegans* Lej. *Fl. de Spa*, I, 205; Gren. God. *loc. cit.* I, 626; Gren. *Annot.* in *Bull. Soc. bot. France*, X, 294.

Fleurs petites d'un jaune vif, en cimes scorpioïdes; feuilles des rejets stériles finement cuspidées, rapprochées en cône renversé, glaucescentes.

*Hab.* : Les anciens graviers de la Tet, près de Perpignan.

— *Sedum anopetalum* D. C. *Rapp.* II, 80; Gren. God. *loc. cit.* I, 627; Comp. *loc. cit.* 268.

Var. B *chloranthum* Timb. et Jeanb. *Massif du Laurenti*, p. 366.

Fleurs d'un jaune-verdâtre, en cimes scorpioïdes étalées, formées de 3 à 4 rangs; bractées elliptiques, lancéolées-acuminées; tiges de 10 à 20 centim. glauques, couchées-tortueuses, émettant de longs rejets; feuilles d'un vert-glauque non appliquées, recourbées et penchées (*Timb.*) — Les

rochers herbeux au sommet du mamelon de la Tour de la Massane (810 mèt. alt.) — Com. dans la région alpine du Laurenti (*Timb.*).

Var. C *chrysanthum* Timb. et Jeanb. *loc. cit.* p. 366 (1879).

Fleurs d'un jaune vif, en cimes peu étalées et arrondies; tiges rougeâtres, de 10 à 20 centim., à rejets elliptiques, atténués aux deux extrémités; feuilles charnues, cylindracées. mucronées, un peu comprimées, glauques, ponctuées et dressées sur les tiges (*Timb.*) — Les rochers micaschisteux à Consolation près de Collioure (*O. Deb.*), et probablement toute la chaîne des Albères; le Laurenti (*Timb.)* — Fleur. du 1 au 10 juin.

## SAXIFRAGÉES.

— *Saxifraga granulata* Lin.; Comp. *loc. cit.* 273. — Les parois des rochers et des vieilles murailles ombragées, autour de Consolation, croissant en société du *Mœhringia pentandra* (*O. Deb.*); Col de Baladon, au-dessous de la Tour de la Massane (*Timb.)*

*Obs.* Cette espèce est très répandue dans la région montagneuse à Vernet-les-Bains, aux Graus d'Olette, à Mont-Louis, Madres, la Font-de-Comps etc., et n'avait pas encore été signalée dans la région inférieure des Pyrénées-Orientales. Son habitat à Consolation et à la Tour de la Massane, constitue un fait intéressant pour la dispersion géographique de cette plante.

## OMBELLIFÈRES.

— *Ænanthe peucedanifolia* Poll. *Palat.* I, 289; *Æ. Pollichii* Gmel. — Les prairies marécageuses des bords de la Massane, près du Grau d'Argelès. — Fl. Août.

— **Ænanthe Lachenalii** Gmel. *Fl. bad.* I, 678; Gren.

Godr. *loc. cit.* I, 714; *O. rhenana* D. C. *Fl. franç.* V, p. 506.

*Hab.* : Les prairies marécageuses du littoral et les bords des étangs à Salses, etc. (*Dr A. Warion*); au Grau d'Argelès (*Timb.*) — Fl. juillet, août.

— **Ferula glauca** Lin. *Spec.* Ed. I, 247; Gren. God. *loc. cit.* I, 672; Wilk. et Lange *Prod. fl. hisp.* III, p. 37; Asso *Fl. aragon.* 34.

Plante voisine du *F. nodiflora* L. (*F. communis* D. C.), et dont elle diffère par ses feuilles luisantes en dessus, glauques en dessous, à segments supérieurs beaucoup plus courts, plus épais, et plus divariqués, à veines plus saillantes, par ses fruits plus petits, plus étroits, à ailes plus larges et par la glaucescence pruineuse qui les recouvre.

*Hab.* : Iles de l'étang de Leucate (*Timbal et Gautier*).— Se retrouve en France à Toulon ; en Espagne (Aragon), à Naples et en Dalmatie.

— *Pastinaca opaca* Berh. in Hornem. *Hort. Hafn.* II, p. 961 ; *P. sylvestris* Mill. *Dict.* I ; *P. urens* Gren. God. ex parte, sec. Cl. Boreau.

Tiges de 4 à 8 décim. pubescentes, dressées, striées ou faiblement sillonnées, non anguleuses ou seulement à la base, à rameaux alternes grêles, étalés-dressés ; feuilles ailées, opaques, finement pubescentes en dessous, les inférieures à segments ovales-obtus, crénelés-dentés, un peu lobés ; ombelles pédonculées et terminales, à 6-8 rayons presque égaux ; fruit ovale, glabre, à 3 côtes saillantes ; commissure à 2 bandelettes égales. Plante à odeur forte et aromatique.

*Hab.* : Les collines sèches et sablonneuses au Sud de Perpignan, et dans la plaine au Vernet, à Rivesaltes, etc.; coteaux de Baixas, Espira, Casas-de-Peña. — Fl. juillet et août.

— *P. pratensis* Jord. in Bor. *Fl. du Centre*, Ed. III, p. 286; *P. sativa* Auct. mult. ex parte.

Tiges robustes, dressées, fortement cannelées-anguleuses, à rameaux étalés-dressés, les supérieurs souvent opposés; feuilles ailées, pubescentes en dessous, les inférieures grandes, à segments ovales ou ovales-oblongs, incisés-lobés, denticulés; ombelles pédonculées et terminales, de 8 à 10 rayons très inégaux; fruit ovale-arrondi, glabre, émarginé aux deux extrémités et marqué de côtes fines; commissure á 2 bandelettes médianes qui n'atteignent ni la base ni le sommet du fruit. Plante à odeur forte et acre.

*Hab.* : Les prairies humides du littoral à Canet; les oseraies de la Tet à Saint-Estève; la région montagneuse à Prades, Graus d'Olette, Mont-Louis, etc. — Fl. juillet, août.

— *Pastinaca urens* Requien in Gren. Godr. *loc. cit.* I, p. 694; Comp. *loc. cit.* 289.

Tiges dressées, de 6-10 décimèt. pubescentes, arrondies, légèrement striées, très rameuses, à rameaux grêles et alternes; feuilles pubescentes sur les deux faces, à crénelures larges, inégales et mucronulées, les inférieures et les caulinaires pennatiséquées, à 5-9 segments ovales-obtus, obcordés à la base, le terminal trilobé, feuilles supér. linéaires; ombelles toutes égales, à 5-6 rayons courts, égaux; fruit ovale, à côtes saillantes; commissure à 2 bandelettes interrompues à la base et au sommet.

Plante à odeur âcre et caustique, plus précoce que les précédentes, et n'étant probablement qu'une forme du *P. opaca*, spéciale aux terrains calcaires ou sablonneux exposés au soleil.

— *Thapsia villosa* Lin.; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* III, p. 27; Gren. God. *loc. cit.* I, 679; Comp. *loc. cit.* 283.

Var. A *dissecta* Bois. *Voy. botan. en Esp.* p. 255; Bourgeau *Plant. hisp. exsicc.* n° 1591.

« Foliis utrinque hispidis, 2-3 pinnatisectis, segmentis laciniisque minoribus et angustioribus. »

Var. B *latifolia* Boiss. *loc. cit.*

Foliis minus dense hispidis, vel pagina superiori glabriusculis, pinnatisectis vel pinnatifidis. »

*Hab.* : La variété *A dissecta*, la seule qui ait été rencontrée jusqu'à présent dans les Pyrénées-Orientales, est très abondante sur les sables maritimes à Canet, Cabestany, Argelès, Collioure, etc. — Elle remonte en suivant les vallées jusqu'au Chateau-Roussillon (*O. Deb. et A. War.*), à Baixas (*Comp.*). La var. B est fréquente en Espagne, dans les provinces limitrophes de Catalogne et d'Aragon.

— *Daucus maritimus* Lamk. *Dict. encycl.* I, p. 634; Gren. God. *loc. cit.* I, 665; Lor. et Barr. *Flore de Montpel.* 264; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* III, 21.

Espèce voisine de la forme spontanée du *D. carota* L. dont elle se distingue, par sa taille plus petite, par ses feuilles épaisses, glabres et luisantes, les inférieures à segments beaucoup plus courts, par son ombelle plus petite à rayons moins nombreux et plus grêles, moins contractés en nid d'oiseau à la maturité, par les folioles de l'involucre lancéolées-linéaires, acuminées, entières, plus étroitement bordées de blanc, par son fruit ovoïde, muni d'aiguillons fins, rapprochés, distincts à la base, épaissis et glochidiées au sommet.

*Hab.* : Les vignes et les pelouses qui bordent la route entre Collioure et Port-Vendres, vivant en société avec le *D. gingidium* (*O. Deb. et A. War.*); Port-Vendres et Banyuls (*Comp.*)

*Obs.* MM. Loret et Barrandon pensent que le *D. maritimus* n'est qu'une variation du *D. carota* L. due à son habitat au bord de la mer.

Une autre espèce, le *D. Bocconi* Gren. Godr. an Guss..? m'a été signalée par M. A. Guillon, comme se trouvant sur les

falaises entre Port-Vendres et Banyuls. On la reconnaîtra à ses tiges rudes surtout au sommet et à rameaux dressés, à ses feuilles fermes, luisantes, non charnues, rudes sur les bords, triangulaires dans leur pourtour, à son ombelle grande à la fin contractée et à rayons grêles et hispidules, à sa fleur centrale non purpurine, à ses fruits armés d'aiguillons subulés, élargis et un peu confluents à la base, épaissis et glochidiés en étoile au sommet.

— **Orlaya Bubanii** Philippe *Flor. des Pyr. p.* 407 ; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* III, 19.

Cette plante encore peu connue des botanistes, a tout-à-fait le port et l'aspect de l'*O. maritima*. Elle a été découverte par M. le Dr Bubani sur les sables maritimes, au Cap Rosas en Catalogne, et non loin de la frontière de France (30 kilom. environ). Il est à présumer qu'elle ne tardera pas à se rencontrer également dans des stations analogues, dans les Pyrénées-Orientales.

L'*O. Bubanii* diffère de l'*O. maritima*, par ses racines bisannuelles, capillaires et pénétrant profondément dans le sable, par la couleur de toute la plante qui est d'un jaune-doré, par les feuilles à segments multifides, un peu épaissis, par les folioles de l'involucre très entières, et les fruits à côtes primaires membraneuses-ailées, et à côtes secondaires armées d'aiguillons glochidiés et dilatés à la base.

— ***Buplevrum junceum*** Lin ; Gren. Godr. *loc. cit.* I, p. 722; Comp. *loc. cit.* p. 299.

Les bords des champs secs dans la région des oliviers, à Baixas, Casas-de-Pèna, Corneilla-du-Conflent (*Comp.*) ; Argelès-sur-Mer (*O. Deb.* et *A. Warion*) — Fl. du 20 au 30 juillet.

— ***Scandix pecten-veneris*** L. var. ***hirsuta*** Timb. in *Herb. Alb. Orient.* p. 39 (1879.)

Feuilles à lobes elliptiques plus courts et plus étr oits dans le type, et couverts de poils blancs ainsi que les tiges ; fruits marqués sur les côtés d'une ligne de poils blancs disparaissant avec l'âge.

*Hab.* : Les cultures dans le vallon de Cerbère, de l'anse de Peyrefite et de Banyuls-sur-Mer. (*Timb.*).

— **Chærophyllum nodosum** Lam. *Dict.* I, p. 685 Gren. Godr. *loc. cit.* I, p. 745 ; Wilk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* III, p. 81 ; Boiss. *Voy. bot. Esp.* 267 ; *Scandix nodosa* Lin. ; *Physocaulis nodosus* Tausch.

Racine annuelle fusiforme, rameuse ; tige dressée, légèrement striée, fistuleuse, de 30 à 70 centim. de hauteur, hispide à la base et à poils dirigés en bas, à nœuds très renflés, et rameuse au sommet ; feuilles scabres-hispides, les infer. pétiolées, les supér. sessiles, 2-3 pinnatiséquées, à segments supérieurs ovales-elliptiques, pinnatifides ou incisés-dentés ; ombelles latérales opposées aux feuilles, briévement pédonculées, à pédoncules étalés, de 2-3 rayons, ceux-ci raides, scabres ; pédicelles épaissis, plus courts que le fruit ; folioles nvolucrales 5-7 , lancéolées, subulées et réfléchies ; styles nuls ; stigmates sessiles sur un stylopode conique très court ; diakène conique-cylindracé, de 1 cent. de longueur, recouvert de poils blanchâtres, scabres et tuberculeux ; carpophore bifide au sommet. Fleurs blanches, du 1 au 10 juin.

*Hab.* : Les taillis, dans le vallon de Montbram dans l'Albère, au dessus d'Argelés-sur-Mer, et à 250 mèt. d'altitude environ (*Crouchandeu*).

*Obs.* Cette rare espèce n'est indiquée par MM. Grenier et Godron, que dans l'ile de Corse à Calvi. Elle a été découverte pour la première fois en France par M. Ozanon en juillet 1860, au bord de l'Orbiel près de Cabardès (*Aude*), puis au Mont-Ventoux par M. Reverchon, et elle a été signalée ensuite par

M. Gautier dans les Corbières orientales. On la retrouve encore en Espagne et en Portugal, en Sardaigne, dans l'Italie australe, en Dalmatie, en Hongrie, en Grèce, en Orient, et dans l'Afrique boréale.

## CAPRIFOLIACÉES

— *Lonicera* (Caprifolium) *implexa* Ait. *Hort. Kew.* I, 131; Comp. *loc. cit.* 317 ; *L. balearica* Viv. — Très abondant sur les rochers, autour de Consolation près de Collioure. — Se retrouve dans les Corbières à Casas-de-Pèna, au Pont-de-la-Foû, etc.

*Obs.* On cultive dans plusieurs jardins, une espèce de chèvre-feuille qui présente quelque intérêt au point de vue de sa diffusion géographique. C'est le *Lonicera* (Nintooa) *canescens* Schousb. *Maroc.* I, 88, (*Nintooa canescens* Webb. ; *Lonicera biflora* Desf.) appelé quelquefois à Perpignan *Chèvre-feuille du Japon.* Cette plante originaire du Maroc et de l'Algérie est cultivée depuis fort longtemps dans le Roussillon, à cause de sa floraison tardive (septembre-octobre), de l'odeur suave de ses fleurs, et de son utilité pour la consolidation des clotures et des palissades en roseaux des jardins.

Le *L. canescens* s'étend du Maroc (*Schousb.*) et de l'Algérie occidentale, (Tlemcen, Lalla-Maghrnia, Nemours) et Ouchda dans le Maroc (*A. Warion*), en Espagne à Murcie, Alicante, Carthagène, à Berga et Adra dans la province de Grenade (*Webb, Wilk.* et *Lange*), et aussi en Sicile (*Guss.*)

## RUBIACÉES

— **Galium rigidum** Vill. *Flor. Dauph.* II, 319 ; Jord. *Pug. plant.* 78; *G. erectum* Huds, Var. *rigidum* Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 23 ; Lor. et Barr. *Fl. de Montp.* 300.

Plusieurs auteurs ont réuni le *G. rigidum* comme variété au *G. erectum* Huds. Cette espèce en est cependant bien distincte par ses fleurs plus denses à pédicelles plus courts, par ses feuilles plus étroites, d'un vert-gai, les caulinaires oblongues-linéaires, par ses tiges raides-dressées, par sa taille plus réduite, sa floraison plus tardive, etc.

*Hab.* : Les rochers près du Mas-d'en-Selve, en montant d'Argelès à la tour de la Massane (*Timb.*) — Collines de la région méditerranéenne à Narbonne, etc.

— **Galium silvivagum** Baillet. et Timb. *Essai monog. des Galium, in Mém. Acad. scienc. Toul.*, 5e série, vol. VI. *G. sylvestre* var. *sylvivagum* Lor. et Barr. *Fl. de Montp.* p. 301.

Plante presque glabre ; tiges nombreuses non gazonnantes grêles ; feuilles 6-8, scabres, glaucescentes, fortement nerviées, rudes et papilleuses sur les faces, mucronulées ; fleurs petites, blanches, portées 2-3 sur des pédicelles grêles et disposées en corymbes laches sur des rameaux feuillés jusqu'au sommet pétales ovales, non apiculés ; fruits petits, noirâtres.

*Hab.* : Les bois et les rochers à la tour de la Massane et à Valbonne près de Collioure (*Timb.*) – Rare dans le Sud-Ouest de la France, à Toulouse, dans le Tarn (*Mart-Don.*), l'Hérault (*Loret*), etc.

— **Galium chlorophyllum** Baillet. et Timb. *loc. cit.* Se distingue du précédent par ses feuilles 7-8, d'un vert-jaunâtre, et par ses fleurs verdâtres, en corymbes serrés et à pédicelles très courts, presque sessiles. — Les bois et les taillis dans le ravin de Valbonne, près de Collioure (*Timb.*) — Les Corbières orientales (*Timb.*)

— **Galium intertextum** Jord. *Obs. pl. France*, 7e fragm., p. 142 (1846) ; Gren. God. *loc. cit.* II, p. 32 ;

*G. Jordani*, forma *G. intertextum* Lor. et Bar. *Fl. de Montp.* p. 301 ; *G. Closianum* Timb. ex Loret.

Souche compacte, sans stolons radicants ; tiges nombreuses, entrelacées, dressées-étalées, raides, souvent géniculées, lisses, luisantes, papilleuses, scabres inférieurement ; feuilles 6-7 réfléchies, longues de 8 à 10 millim. linéaires, mucronulées, bordées de petits aiguillons blancs ; fleurs formant une ample panicule diffuse, à rameaux divariqués ; pédicelles trois à quatre fois plus longs que le fruit, dressés ou étalés ; fruit brun, lisse ou peu chagriné.

*Hab.*: Les sables et les graviers de la Tet, à Perpignan, (*O. Deb.*) — Fl. 20-30 juin. — Plante spéciale aux vallées chaudes des Alpes, des Pyrénées, etc. et qui descend parfois dans la région littorale. Elle a été signalée à Montpellier (*Grenier*), et dans plusieurs autres localités de l'Hérault, Frontignan, Pérols, Mireval, Saint-Martin, etc. (*Loret*).

— *Galium parisiense* Lin. ; Jord. *Obs. pl. Fr.* 3e fragm. p. 175 :

Var. *vestitum* Gren. Godr. *loc. cit.* II, 42 ; *G. litigiosum* D. C. *Fl. franç.* 263; *G. microspermum* Baill. et Timb. *Essai monog. Galium.*, non Desf.

Tiges grêles, solitaires, ou plusieurs dès la base, rudes, fleuries dans la plus grande partie de leur longueur ; feuilles 6-7, oblongues-linéaires, aigues, terminées par un mucron sétacé ; panicule étroite à rameaux courts, étalés-dressés, feuillés jusqu'à l'extrémité ; fruits velus, couverts de poils blancs étalés, à peine courbés à leur sommet.

*Hab.*: Les rochers du littoral, entre Collioure et Argelès (*Timb.*)

— **Galium minutulum** Jord. *Obs.* 7e frag, (1846) p. 182; Gren. Godr. *loc. cit.* II, 45.

Plante très grêle, à tiges capillaires, de 10 à 50 millim. nombreuses, dressées, simples ou rameuses à la base, munies d'aiguillons étalés et dirigés en bas ; feuilles verticillées par 4, étalées, ovales-elliptiques ; fleurs très petites, d'un blanc-pâle, à pétales ovales-oblongs, subaigus ; fruit très petit, globuleux, hérissé d'aiguillons blancs et dressés.

*Hab.* : Les pelouses sèches, micaschisteuses de l'anse de Paulilles, près de Banyuls (*Timb.*). — Signalé aussi dans le Var, à l'île de Porquerolles, (*Grenier*).

— *Vaillantia muralis* L.

Les rochers calcaires à Salses, près des fours à chaux (*O. Deb. et A. War.*)

## VALÉRIANÉES

— **Valerianella microcarpa** Lois. *Not. pl. franç.* p. 151 ; Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 62 ; *V. puberula* D. C. *Prodr.* IV, 617 ; *Fedia microcarpa* Guss. *Prod. sic.* I, p. 27.

Petite plante herbacée, bisannuelle, à rameaux étalés-dichotomes ; fleurs d'un rose-pâle, formant de petits corymbes très serrés ; bractées appliquées, peu ou point ciliées aux bords, plus longues que les fruits, ceux-ci ovoïdes coniques, tronqués obliquement et couverts de poils arqués, un peu étalés ; limbe du calice entier ou dentelé, deux fois plus court que le fruit.

*Hab.*. Les sables maritimes au Barcarès, près des salines (*A. Guillon.*) — Cette espèce est encore indiquée en France à Montpellier, Marseille et Toulon ; en Espagne, en Corse, en Sardaigne, en Sicile, dans l'Italie méridionale, en Grèce, Turquie, Dalmatie, Algérie, etc.

## DIPSACÉES

— **Asterocephalus bipinnatus** Jord. et Four. *Brev. plant. nov. fasc.* II. p. 58 ; *Scabiosa stellata* Lin. ex parte.

Tige dressée, velue, de 2 à 3 décim. de hauteur, rameuse au sommet; feuilles velues, bipinnées, à lobes étroits et aigus; involucre velu, à folioles linéaires-oblongues; involucelle fructifère obové, couronné par des poils de même longueur que les fovéoles; soies du calice à peine plus longues que la couronne (*Jord.*)

*Hab.:* Les collines incultes de la région littorale, à Banyuls-sur-Mer (*Timbal*); à Marseille et Toulon (*Jord.*)

## COMPOSÉES

— **Solidago serratifolia** Bor. *Flor. du Centre*, Ed. III, p. 324; *S. narbonensis* de Mart. Don. *Plant. crit. du Tarn*, 26, non Pour. *S. virga-aurea* var. *latifolia* Koch ex parte.

Feuilles toutes pétiolées, les radicales et les caulinaires inférieures très larges, ovales-lancéolées, aigues, fortement dentées, à dents irrégulières; fleurs disposées en une ample panicule, à rameaux axillaires allongés, étalés-dressés; capitules de moitié plus petits que dans le *S. virga-aurea*; pédicelles grêles et munis de bractéoles. Plante glabre, de 30 à 60 centim. de hauteur.

*Hab.:* Les bois et les rochers micaschisteux, au dessus de Consolation près de Collioure, en montant à Taillefer (*O. Deb.*) — Fl. du 1 au 10 septembre.

*Obs.* On trouve dans cette même localité une variation du *S. serratifolia*, à feuilles inférieures beaucoup plus étroites, ovales-lancéolées, ou lineaires-lancéolées, aigues. Cette forme n'est produite que par son exposition au soleil, et son habitat sur un sol excessivement sec et non ombragé.

— **Conyza** (Dimorphantes) **Naudini** E. Bonnet in *Bull. Soc. bot. France, XXV*, p. 208 (28 juin 1878); *C. altissima*

Ch. Naud. in *sched. manusc. herb. musei paris.* (olim); Ch. Naud. et O. Deb. in *Bull. soc. agric. scient. et litt. Pyr.-Or.* xxiii, p. 151.

La description du *C. Naudini* lue par mon honorable collègue M. E. Bonnet, à la Société Botanique de France dans sa séance du 28 juin 1878, est postérieure d'un an et demi environ, à la communication que j'ai faite de cette même espèce à la Société Agricole et Scientifique des Pyrénées-Orientales, dans sa séance du 10 janvier 1877, sous le nom de *C. altissima*. De plus, la mention de cette plante a été faite dans le 23e bulletin publié par cette société, en août 1878, tandis que la description du *C. Naudini* par M. Bonnet n'a paru dans le bullelin de la Société Botanique de France, que dans les premiers mois de l'année 1879. La priorité serait donc doublement acquise à M. Naudin et à moi pour la dénomination de cette espèce, dont pour ma part je n'ai nullement recherché la paternité, celle-ci m'ayant été offerte par M. Naudin, en vue du travail que je préparais alors sur la flore du Roussillon. Je reconnais toutefois avec M. Bonnet, que le nom de *C. altissima* est peut-être mal choisi, et j'adopte avec empressement celui que ce dernier botaniste a proposé, et qui rappellera désormais dans notre contrée, le souvenir d'un homme aussi savant que modeste travailleur, et dont les nombreux amis dans les Pyrénées-Orientales déplorent le récent départ de Collioure.

La patrie du *C. Naudini*, qui a le port du *C. floribunda* Humb. et Bonpl. nous est encore inconnue.

— ***Helichrysum serotinum*** Boiss. *Voy. bot.* Esp. 328; *H. angustifolium* var. *serotinum* Lor. et Barr. Fl. de Montp. p. 354.

Les rochers à Consolation près de Collioure (*Dr Pench. et O. Deb.*); Le Boulou, Ille, Prades, Olette, (*Gren. God.*); Sainte-Lucie (*Comp.*)

— **Helichrysum syncladum** Jord. et Four. *Brev. plant. nov., fasc.* II, p. 62 ; Timb. et Jeanb. *Herbor. Alb. orient.* p. 40. — E. grege *H. stœchadis*.

Souche grosse, à rameaux nombreux, dressés, tortueux, entrelacés, et formant un petit buisson touffu, d'un aspect blanchâtre ; capitules étalés, subcylindracés, compactes, subglobuleux et à pédoncules très courts ; folioles de l'involucre larges, ovales, subaigues ; feuilles linéaires, courtes, appliquées, d'un vert-intense en dessus, incanescentes en dessous.

*Hab.:* Les rochers maritimes à Cerbère, Banyuls, etc. (*Timb.*), à Collioure (*O. Deb.*) — Fl. du 1 au 10 juin.

— **Helichrysum flexirameum** Jord. et Four. *Brev. plant. nov.*, fasc. II, p. 63 ; Timb. et Jeanb. *loc. cit.* p. 40. — E grege *H. stœchadis*.

Tiges couchées, arquées-ascendantes, flexueuses, blanches-tomenteuses ; feuilles linéaires-étroites, arquées supérieurement, subaigues, verdâtres en dessus ; capitules globuleux formant un corymbe lâche, fastigié, à pédoncules dressés-allongés ; folioles de l'involucre ovales-arrondies, obtuses.

Plante voisine de l'*H. collinum* Jord. dont elle diffère par son corymbe moins serré, ses capitules d'un jaune-pâle, ses feuilles plus larges, arquées, ses tiges flexueuses-ascendantes, plus épaisses, etc.

*Hab.*: Collines arides, au pied des Albères, à Banyuls, Peyrefite ; dans le ravin qui descend de Collioure à Valbonne (*Timb.*)

— **Achillea compacta** Lamk. *Dict. enc.* I, p. 27 ; Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 163 ; *A. magna*. D. C.

L'*A. compacta* présente beaucoup de rapports avec l'*A. millefolium* L. Il s'en distingue par son port plus robuste, ses calathides plus grosses, plus nombreuses, en

corymbes beaucoup plus serrés, par ses feuilles plus larges, oblongues-lancéolées, etc.

*Hab.* : Le col de Baladon (679 mèt. d'alt.) un peu au dessous de la tour de la Massane (*Timb.*) — Se retrouve sur les coteaux de la région littorale, à Marseille, Toulon, etc. et aussi dans les Alpes à diverses altitudes.

— **Anthemis Gerardiana** Jord. *Obs.* Fragm. VII, p. 81; *A. montana* L. var. *Linnæana* Gren. God. *loc. cit.* II, 155; *A. abrotanifolia* Wilk. in *Bot. zeit.* (1847); *A. montana* Comp. *loc. cit.* 362, ex parte.

Cette forme de l'*A. montana* auct. est caractérisée par ses tiges grêles longuement nues au sommet, par ses feuilles à segments allongés, linéaires, bi-trifides, quelquefois entiers, par ses calathides petites, à écailles extérieures pâles et très velues (*Gren.*)

*Hab.*: Les pelouses rocailleuses, près de l'ermitage de Consolation (*O. Deb.*); les bois de Valbonne (*Timb.*); Collioure, dans les *Alb. orient.* (*Comp.*)

Var B. *macrocephala* Timb. et Jeanb. *Herb. Alb. or.* p. 52.

Diffère du type *Gerardiana*, par sa souche plus forte, ses tiges ligneuses à la base, étalées-dressées, les unes stériles, les autres terminées par une seule calathide du double plus grosse.

*Hab.*: Les bois de Valbonne (*Timb.*)

— *Anthemis pyrenaica* C. H. Schultz Bip. in Œst. Woch. (1864) p. 104; *Cota Triumfetti* Gay in Guss. *Syn. sic*, II, 807; Gren. God. *loc. cit.* II, p. 157 ex parte; Comp. *loc. cit.* 363.

C. H. Schultz a donné le nom d'*Anthemis pyrenaica*, à la plante décrite par MM. Grenier et Godron dans la flore de France sous le nom de *Cota Triumfetti*, et provenant de la

région sous-pyrénéenne, et il a réservé celui d'*A. Triumfetti* à l'espèce de l'Europe orientale (Transylvanie, Turquie, Grèce et Tauride.)

L'*A. pyrenaica* se rapproche beaucoup de la forme à gros capitules de l'*A.* (Cota) *altissima*, mais il en est bien distinct par sa racine vivace, ses tiges dressées, rameuses dans leur partie supérieure seulement, d'un vert-blanchâtre, ou velues-pubescentes, par ses calathides grandes, portées sur des pédoncules très allongés (10 à 14 centim.), non épaissis au sommet, par les corolles de la circonférence une fois plus longues que le péricline, à écailles lancéolées-aigues et terminées en une pointe raide plus courte que celles-ci, par ses akènes étroitement ailés, par ses feuilles velues, pinnatipartites, à divisions brièvement cuspidées.

On ne saurait le comparer non plus à l'*A. tinctoria* L. lequel est étranger à la flore du Roussillon.

*Hab.* : Les sables et les graviers de la Tet à Perpignan (*O. Deb.*). Les rochers herbeux à Saint-Antoine-de-Galamus (*Timbal* et *Gautier*) ; à Mont-Louis (*Pellet*), Bellegarde, Prats-de-Mollo (*Comp.*) ; Port-Vendres (*A. War.*)

— *Leucanthemum vulgare* Lamk. ; Comp. *loc. cit.* p. 357 ; *Chrysanthemum Leucanthemum* L.

M. Timbal-Lagrave distingue deux formes bien tranchées de ce type linnéen, dans les Pyrénées-Orientales. En voici les caractères distinctifs.

Var. A. *pratense* Timb.-Lag. in *Bull. soc. Dauph.* 6e année (1879) p. 230, et in *Soc. Dauph. exsicc.* nº 2107.

Souche peu volumineuse, un peu traçante, tiges (2-6) de 25 à 35 centim. ascendantes, dressées, simples, se divisant vers le $^1/_3$ supérieur en 2 à 3 rameaux opposés, étalés, grêles uni-ou biflores ; feuilles en rosette, obovales, spatulées, atténuées en pétiole, inégalement dentées, glabrescentes, les

caulinaires sessiles, décroissantes, lancéolées, dentées à dents inégales plus ou moins profondes ; péricline à peine ombiliqué à écailles lancéolées, vertes-scarieuses aux bords, avec une bordure jaune peu marquée ; corolles de la circonférence blanches en languettes lancéolées, uni-ou bidentées au sommet, celles du centre jaunes, à tube non prolongé sur l'ovaire (*Timb.*)

*Hab.* : Dans toutes les prairies de la plaine du Roussillon. — Fl. d'avril à Juin.

Var. B *sinuatum* Timb. *loc. cit.* p. 230, et *Soc. Dauph. exsicc.* n° 2108 (1879).

Souche compacte, non traçante ; tiges nombreuses (5 à 50), élevées de 5 à 10 décimètr. dressées, hérissées et rameuses dès le milieu, à rameaux nombreux et alternes, courts et épaissis jusqu'au sommet ; feuilles inférieures en rosette, spatulées, obtuses, profondément et inégalement lobées, atténuées en pétiole, dentées, sinuées ; les caulinaires sessiles, sinuées par de larges dents obtuses, les supérieures grandes peu décroissantes ; calathides moyennes, très ombiliquées ; péricline à écailles ovales-lancéolées, d'un vert-jaunatre, scarieuses aux bords et entourées d'une bordure d'un noir-jaunâtre assez prononcé ; corolles en languette, obovales, terminées par 3 à 4 dents et un peu jaunes à la base (*Timb.*)

*Hab.*: Pelouses maritimes à Banyuls-sur-Mer, où il fleurit d'avril à juillet, et où il forme des individus très volumineux.

— ***Leucanthemum palmatum*** **Lam. var.** ***ruscinonense*** **Timb. et Jeanb.** ***Herbor. Alb. orient.*** **p. 48 (1879);** ***Chrysanthemum monspeliense*** **Lapeyr.** ***Hist. abr. pyr.*** **p. 529 non Lin.**

**La variété** ***ruscinonense*** **ne diffère du type que par les écailles du péricline plus larges, et à bordure scarieuse plus**

grande ; par ses ligules blanches en dedans, un peu rosées en dehors ; par ses feuilles inférieures petites, spatulées-palmées à segments inégaux denses, et à pétiole ailé ; par ses akènes nus, dépourvus de couronne.

*Hab.* : Les bois de Valbonne, près de Collioure (*Timb.*)

— *Anacyclus clavatus* Pers. *Syn. plant.* II, p. 465 ; *A. tomentosus* D. C. *Fl. franç.* V, p. 40 ; Comp. *loc. cit.* 363. — Abonde sur les graviers de la Tet à Perpignan. — Fl. juin-juillet. — Est aussi indiqué à Prats-de-Mollo. (*Gren. Godr.*)

— *Cirsium monspessulanum* All. *Fl. ped.* I, p. 153 ; Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 213 ; Comp. *loc. cit.* 384. — Commun le long des rigoles d'eau courante, aux abords de l'étang de Salses, près de la fontaine Estramer ; les fossés aquatiques au Pont-de-la-Foû, près de Saint-Paul-de-Fenouillet ; la région montagneuse à Villefranche, Graus d'Olette, Mont-Louis, etc. — Fl. juin-juillet.

— *Carduus spinigerus* Jord. *Obs.* Fragm. III, p. 215 ; *C. hamulosus* Ehrh. ex parte.

Pédoncules longuement nus au sommet ; folioles de l'involucre terminées en une épine raide et piquante, les inférieures dressées, les intermédiaires étalées au dessus du milieu, les supérieures seulement réfléchies au sommet ; fleurs d'un rouge-vif ; achaines jaunâtres.

*Hab.* : Lieux secs, rocailleux, en suivant le sentier d'Argelès à la tour de la Massane par le Mas-d'en-Selve. (*Timb.*)

— **Carduus corbariensis** Timb. et Thév. *Excurs. à Cascatel, Durban, etc. dans les Corb. orient.* in *Mém. Acad. scienc. Toul.* ser. VII, vol. 7, note F.

Plante annuelle ayant le port du *C. tenuiflorus*, mais beaucoup plus rameuse que ce dernier, à épines plus nombreuses et deux fois plus longues; rameaux allongés-étalés, ailés jusqu'au sommet; feuilles pubescentes, d'un vert-cendré en dessus, blanches en dessous, sinuées pinnati-lobées à lobes triangulaires profondément incisés; feuilles caulinaires à lobes écartés-divariqués, spinescents au sommet, et bordés de cils épineux sur leur pourtour; calathides petites, sessiles, agglomérées (5 à 6) en capitules terminaux ; péricline cylindrique, oblong, glabre, non aranéeux, à écailles externes d'un vert-pâle, non scarieuses aux bords, plânes, dépourvues de nervure dorsale dans leur moitié inférieure, lancéolées et terminées par une épine longue et triquètre; écailles internes un peu plus longues, acuminées, scarieuses aux bords, égalant les fleurs ; corolles d'un rose-pâle, à limbe un peu plus long que le tube ; akènes lisses, luisants, grisâtres, marqués de lignes plus foncées, visibles à l'œil nu (*Timb.*)

*Hab.* : Bords des vignes et des chemins à Rivesaltes, où il est assez répandu (*Timb.*); dans les Corbières orientales à Vingrau, Tuchan, Villeneuve, etc.

*Obs.* Le *C. corbariensis* ne peut être confondu qu'avec le *C. tenuiflorus* dont il a l'aspect, mais dont il diffère par ses calathides plus petites, par son péricline glabrescent, non aranéeux, par ses écailles planes, dépourvues de nervures dans leur tiers inférieur, lancéolées et terminées par une épine dépassant les fleurs, par ses feuilles à découpures espacées, très profondes, et dont chaque division offre des épines grêles, cylindriques, deux à trois fois plus longues et plus nombreuses, par ses tiges à ailes plus larges, moins épineuses, à rameaux étalés dès la base, etc.

— **Centaurea rufescens** Jord. *Pug. plant. nov.* p. 107; Bor. *Fl. du centre,* Ed. III, p. 358; *Soc. Dauph. exsicc.* n° 2129 (1879); *C. pectinata* L. ex parte.

Tiges de 2 à 4 décim., couchées-ascendantes, stri-anguleuses, à rameaux étalés-dressés ; feuilles cendrées, pubescentes-subtomenteuses sur les deux faces, les supérieures laineuses en dessous, sessiles, étalées, ovales-oblongues, aigues, les caulinaires et les radicales obovales, finement mucronulées, dentées ou sublyrées, rétrécies en pétiole, auriculées à la base, à oreillettes peu marquées ; capitules solitaires ; involucre ovoïde, à écailles imbriquées-apprimées, ovales-lancéolées ; appendices extérieurs d'un brun-noirâtre, ovales-linéaires, subulés-recourbés, ne cachant pas les écailles, fimbriés-ciliés, à cils grêles, allongés, plumeux et roussâtres ; appendices intérieurs non exsertes, d'un brun-pâle, ciliés-lacérés ; fleurs purpurines, toutes tubuleuses (*Bor.*)

*Hab.* : Les rochers micasch. dans la région des basses montagnes, Amélie-les-Bains, Arles (*O. Deb.*) ; Gorge de Lavail en remontant le cours de la Massane (*O. Deb. et A. War.*) ; Graus d'Olette, Mont-Louis (*P. Pellet*) ; Molitg (*A. Guillon.*) etc. — Descend parfois dans la plaine, sur les graviers de la Tet à Perpignan, où il est rare. Indiqué aussi dans la Haute-Loire (*Jord.*)

— **Centaura supina** Jord. *Pug. plant. nov.* p. 108; *C. pectinata* L. ex parte.

Souche vivace, émettant des tiges peu nombreuses, flexueuses, couchées-diffuses ou ascendantes subtomenteuses, à rameaux supérieurs étalés ; feuilles recouvertes d'une pubescence courte et cendrée, linéaires-oblongues, subaigues, brièvement acuminées, toutes embrassantes et auriculées à la base ; capitules solitaires ; écailles de l'involucre serrées, imbriquées, ovoïdes-oblongues, munies d'appendices extérieurs d'un fauve-foncé, subulés-recourbés, fimbriés-ciliés et ne cachant pas les écailles ; fleurs pourprées, toutes tubuleuses (*Jord.*)

*Hab.* : Les taillis rocailleux, en montant à la tour de la Massane, près du col de Baladon (*Timb.*) — Les collines calc. de la vallée de l'Agly, à Saint-Paul-de-Fenouillet, etc.

*Obs.* Le *C. supina* est surtout caractérisé par son involucre très petit et étroit, par ses feuilles étroites, à segments nombreux, par son port grêle, ses tiges couchées-diffuses, etc. — Il est à présumer qu'il existe bien d'autres formes du groupe du *C. pectinata* dans les Pyrénées-Orientales ; aussi, j'appelle sur celles-ci l'attention des botanistes qui herborisent dans cette contrée.

— **Centaurea semidecurrens** Jord. *Obs. pl. crit., fragm.* v, p. 52 ; Gren. Godr. *loc. cit.* II, 247 ; Timb. et Jeanb. *Herb. Alb. orient.* p. 50 ; *C. montana* var. B Vill. ; *C. montana* L. ex parte.

Plante voisine du *C. montana* L., dont elle diffère par sa taille plus grêle, par ses calathides plus petites, globuleuses, par les écailles de l'involucre plus courtes, plus larges à la base et à bordure beaucoup plus étroite, par ses tiges anguleuses, feuillées dans toute leur longueur, ailées sous les feuilles, celles-ci allongées, linéaires-étroites, lancéolées, ondulées aux bords et brièvement décurrentes.

*Hab.* : Les taillis au col de Baladon, en montant à la tour de la Massane, et les bois de Valbonne (*Timb.*) — Se retrouve aussi dans la région montagneuse, sur la frontière espagnole, à Talaixa près de La Preste (*Vayréda*) ; à Monseny et Cabrera en Catalogne (*Costa*). — La région sous-alpine dans les Basses-Alpes (*Jord.*)

— *Centaurea cœrulescens* Gren. God. *loc. cit.* II, p. 254, an Willd. et Lapeyr. ?

Il existe quelques doutes au sujet de la plante décrite par Willdenow et Lapeyrouse sous le nom de *C. cœrulescens*. M. Timbal fait observer avec raison dans ses *Herborisations*

*aux Albères orientales*, p. 43, que le caractère tiré des écailles du péricline par Willdenow « *squamis ciliato-spinosis* » ne saurait convenir à l'espèce des Pyrénées-Orientales, dont les écailles glabres et ciliées aux bords sont terminées par un appendice brun, triangulaire, aigu et piquant, plus long que les cils.

M. le Dr Bubani, pour qui la flore des Pyrénées est devenue familière, tant il l'a étudiée depuis nombreuses années, pense que le *C. cœrulescens* de Lapeyrouse n'est pas la même plante que celle de Willdenow, et afin d'éviter toute confusion, il l'a désignée dans sa flore inédite des Pyrénées, du nom de *C. spina-badia*. Celle-ci aura donc la synonymie ci-après :

*C. spina-badia* Bub. *Fl. inéd. des Pyr.*; *C. cœrulescens* Lap. *Hist. ab. Pyr.* p. 342; Jord. *Obs. pl. crit., fragm.* III, p. 62; Gren. God. *loc. cit.* II, 254, an Willd.? *C. Bubanii* Timb. olim ad amicos.

*Hab.* : Les rochers et les vignes, depuis Consolation jusqu'au mamelon de Taillefer, près de Collioure ; gorge de Lavail près de la Pave en remontant le cours de la Massane (*Crouchandeu*). — Indiqué aussi à Figuéras en Catalogne, dans la province de Valence (*Wilk.*), etc.

— *Centaurea leucophœa* Jord. *Obs. fragm.* V, p. 64; Gren. God. *loc. cit.* II, p. 255; *C. paniculata* L. var. *subindivisa* D. C. *Prodr.* VI, p. 584.

Rencontré en individus isolés sur les graviers de la Tet près de Perpignan (*O. Deb.*); très abond. aux Graus d'Olette, à Villefranche, Mont-Louis, Bourg-Madame (*P. Pellet.*)

— *Centaurea paniculata* Lin.; Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 256.

Gorge de la Carbassera en remontant le cours de la Massane, au dessus du village de Lavail (*O. Deb. et A. War.*);

Ermitage de Saint-Antoine-de-Galamus dans la vallée de l'Agly (*A. Guillon et Timbal.*)

— ***Centaurea aspera*** var. ***subinermis*** D. C. ***Prodr.*** VI, p. 600 ; Willk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* II, 163 ; Lor. et Bar. *Fl. de Montp.* 372 ; C. *prœtermissa* de Mart. Don. in *Mém. soc. scienc. Tarn* (Décembre 1852) pl. 1, fig. B, et *Fl. du Tarn*, p. 388 (1864) cum icone.

Tiges robustes, couchées-diffuses ; feuilles variables pour leur forme, larges, entières ou pinnatifides ; capitules ovoïdes-coniques ou ovales-oblongs, allongés, atténués au sommet, subombiliqués à la base ; écailles extérieures de l'involucre portant 3-5 épines rudimentaires, grêles, très courtes, apprimées et presque parallèles ; aigrettes d'un blanc-pâle, à poils raides souvent inégaux, égalant le tiers de la longueur de l'akène.

*Hab.* : Com. sur les graviers de la Tet, près de Saint-Estève à Perpignan (*O. Deb.*) — Montpellier (*Loret*) ; se retrouve en Espagne dans les provinces de Catalogne, Aragon, Valence, Murcie, Grenade. (*Willk. et Lange.*)

*Obs.* Il suffit d'examiner avec attention la forme typique du *C. aspera* et sa variété *subinermis*, pour avoir la conviction que cette dernière n'est qu'une forme remarquable du *C. aspera*, et ne doit rien à l'hybridité. La variété *subinermis* se distingue du type par l'absence des épines sur les folioles involucrales, mais elle ne saurait constituer une espèce distincte du *C. aspera*, puisque par la culture, elle revient à la forme primitive. M. Loret a démontré avec autorité (*Bulletin de la Société botanique de France*, X, p. 378, et *Revue des Sciences naturelles*, III, p. 565) que le *C. prœtermissa* de Mart. Don. n'est autre que la variété *subinermis* du *C. aspera*, et que celle-ci ne saurait être confondue avec l'hybride du *C. aspera* et du *C. calcitrapa*, le *C. calcitrapo* × *aspera*. Ce dernier se rencontre parfois dans les mêmes localités, mais en

est bien distinct par les fortes épines de ses folioles calicina qui lui donnent plutôt l'aspect d'un *C. calcitrapa*.

— *Centaurea calcitrapo* × *aspera* Gren. God. *Fl.* d *Fr.* II, p. 260; Comp. *loc. cit.* 293; *C. calcitrapoïdes* Gou. non Lin.; *C. Pouzini* D. C.

Tiges dressées ou diffuses, rameuses, à rameaux étalés fleurs purpurines toutes égales ; appendices des folioles d péricline contractées à la base, à épines étalées, non canaliculées à leur face interne, les latérales 2-3 fois plus courtes que la terminale ; akènes avortés.

*Hab.* : Assez com. au bord des chemins, au milieu des parents; à Perpignan sur les glacis des fortifications extérieures (*O. Deb.*), à Salses (*A. War.*), à Collioure et Argelès (*Ch. Naud.*); Com. à Narbonne, Béziers, Cette, Montpellier, Nîmes, Avignon, Lyon, et probablement dans tout le midi de la France. (*Gren. God.*)

— *Cichorium divaricatum* Schousb. *Maroc.* p. 197; Gren. God. *loc. cit.* II, p. 286. ; *C. pumilum* Jacq.

*Hab.*: Les bords des vignes entre Espira-de-l'Agly et Casas-de-Péna (*A. Legrand.*). Collines calc. de Salses au dessus du vieux fort, et bords de la route de Narbonne, près de la fontaine Estramer (*O. Deb.* et *A. War.*); Argelès-sur-Mer (*Timb.*); Perpignan (*A. War.*).

*Obs.* Dans ces dernières localités, les tiges au nombre de 2 à 3, souvent appliquées sur le sol et divariquées, n'atteignent pas souvent 10 centimètres de hauteur. Les fleurs sont *toujours* de moitié plus petites que dans le *C. Intybus* L.

— *Hedypnoïs mauritanica* Wild. *Spec. plant.* III, p. 1616; Viv. *Fl. cors.* I, p. 14; *H. polymorpha* D. C. *Prodr.* VII, p. 81, var. *erecta* Gren. God.

Plante herbacée, à tiges dressées plus ou moins rameuses ; écailles extér. du péricline glabres ou peu hérissées ; pédoncules à peine renflés. — Les pelouses rocailleuses à Port-Vendres, en montant au col de Mollo. (*Timb.*)

— **Tolpis concolor** Jord. et Four. *Brev. plant. nov.* fasc. II, p. 85; *T. barbata* L. ex parte.

Tige dressée, rameuse au sommet ou quelquefois dès la base, à rameaux étalés-dressés; feuilles à dentelures courtes et nombreuses, les radicales assez larges, oblongues lancéolées, aiguës, les caulinaires beaucoup plus étroites, les supérieures linéaires-entières; écailles extérieures du péricline dépassant l'involucre; capitules unicolores, d'un jaune-soufré, à fleurs les plus extérieures plus longues que l'involucre.

*Hab.* : Bords des vignes, dans le ravin de N. D. de Consolation près de Collioure, en société avec l'espèce suivante (*O. Deb.*) — Fl. du 10 au 15 juin. Indiqué aussi à Saint-Antoine-de-Galamus (*Timbal*), à Béziers (*Jordan*), et probablement dans tout le midi de la France.

— **Tolpis dichroa** Jord. et Four. *Brev. plant. nov.*, fasc. II, p. 86 ; *T. barbata* L. ex parte.

Tige dressée, rameuse souvent dès la base, à rameaux, étalés- dressés, blancs-tomenteux au sommet ; feuilles inférieures à dents nombreuses et profondes, étroitement oblongues-lancéolées, aiguës, les caulinaires plus étroites et semblables, les supérieures linéaires-entières ; folioles extérieures du péricline égalant à peine l'involucre ; capitules discolores ; ligules du centre d'un pourpre-foncé, les plus extérieures d'un jaune-pâle, ne dépassant pas l'involucre.

*Hab.* : Bords des vignes dans le ravin de Consolation (*O. Deb.*) — Fl. du 1 au 10 juin — Béziers (*Jordan.*)

région sous-pyrénéenne, et il a réservé celui d'*A. Triumfetti* à l'espèce de l'Europe orientale (Transylvanie, Turquie, Grèce et Tauride.)

L'*A. pyrenaica* se rapproche beaucoup de la forme à gros capitules de l'*A.* (Cota) *altissima*, mais il en est bien distinct par sa racine vivace, ses tiges dressées, rameuses dans leur partie supérieure seulement, d'un vert-blanchâtre, ou velues-pubescentes, par ses calathides grandes, portées sur des pédoncules très allongés (10 à 14 centim.), non épaissis au sommet, par les corolles de la circonférence une fois plus longues que le péricline, à écailles lancéolées-aigues et terminées en une pointe raide plus courte que celles-ci, par ses akènes étroitement ailés, par ses feuilles velues, pinnatipartites, à divisions brièvement cuspidées.

On ne saurait le comparer non plus à l'*A. tinctoria* L. lequel est étranger à la flore du Roussillon.

*Hab.:* Les sables et les graviers de la Tet à Perpignan (*O. Deb.*). Les rochers herbeux à Saint-Antoine-de-Galamus (*Timbal* et *Gautier*) ; à Mont-Louis (*Pellet*), Bellegarde, Prats-de-Mollo (*Comp.*) ; Port-Vendres (*A. War.*)

— *Leucanthemum vulgare* Lamk. ; Comp. *loc. cit.* p. 357 ; *Chrysanthemum Leucanthemum* L.

M. Timbal-Lagrave distingue deux formes bien tranchées de ce type linnéen, dans les Pyrénées-Orientales. En voici les caractères distinctifs.

Var. A. *pratense* Timb.-Lag. in *Bull. soc. Dauph.* 6e année (1879) p. 230, et in *Soc. Dauph. exsicc.* no 2107.

Souche peu volumineuse, un peu traçante, tiges (2-6) de 25 à 35 centim. ascendantes, dressées, simples, se divisant vers le $^1/_3$ supérieur en 2 à 3 rameaux opposés, étalés, grêles uni-ou biflores ; feuilles en rosette, obovales, spatulées, atténuées en pétiole, inégalement dentées, glabrescentes, les

caulinaires sessiles, décroissantes, lancéolées, dentées à dents inégales plus ou moins profondes ; péricline à peine ombiliqué à écailles lancéolées, vertes-scarieuses aux bords, avec une bordure jaune peu marquée ; corolles de la circonférence blanches en languettes lancéolées, uni-ou bidentées au sommet, celles du centre jaunes, à tube non prolongé sur l'ovaire (*Timb.*)

*Hab.* : Dans toutes les prairies de la plaine du Roussillon. — Fl. d'avril à Juin.

Var. B *sinuatum* Timb. *loc. cit.* p. 230, et *Soc. Dauph. exsicc.* nº 2108 (1879).

Souche compacte, non traçante ; tiges nombreuses (5 à 50), élevées de 5 à 10 décimètr. dressées, hérissées et rameuses dès le milieu, à rameaux nombreux et alternes, courts et épaissis jusqu'au sommet ; feuilles inférieures en rosette, spatulées, obtuses, profondément et inégalement lobées, atténuées en pétiole, dentées, sinuées ; les caulinaires sessiles, sinuées par de larges dents obtuses, les supérieures grandes peu décroissantes ; calathides moyennes, très ombiliquées ; péricline à écailles ovales-lancéolées, d'un vert-jaunatre, scarieuses aux bords et entourées d'une bordure d'un noir-jaunâtre assez prononcé ; corolles en languette, obovales, terminées par 3 à 4 dents et un peu jaunes à la base (*Timb.*)

*Hab.* : Pelouses maritimes à Banyuls-sur-Mer, où il fleurit d'avril à juillet, et où il forme des individus très volumineux.

— ***Leucanthemum palmatum*** Lam. var. ***ruscinonense*** Timb. et Jeanb. *Herbor. Alb. orient.* p. 48 (1879) ; *Chrysanthemum monspeliense* Lapeyr. *Hist. abr. pyr.* p. 529 non Lin.

La variété *ruscinonense* ne diffère du type que par les écailles du péricline plus larges, et à bordure scarieuse plus

région sous-pyrénéenne, et il a réservé celui d'*A. Triumfetti* à l'espèce de l'Europe orientale (Transylvanie, Turquie, Grèce et Tauride.)

L'*A. pyrenaica* se rapproche beaucoup de la forme à gros capitules de l'*A.* (Cota) *altissima*, mais il en est bien distinct par sa racine vivace, ses tiges dressées, rameuses dans leur partie supérieure seulement, d'un vert-blanchâtre, ou velues-pubescentes, par ses calathides grandes, portées sur des pédoncules très allongés (10 à 14 centim.), non épaissis au sommet, par les corolles de la circonférence une fois plus longues que le péricline, à écailles lancéolées-aigues et terminées en une pointe raide plus courte que celles-ci, par ses akènes étroitement ailés, par ses feuilles velues, pinnatipartites, à divisions brièvement cuspidées.

On ne saurait le comparer non plus à l'*A. tinctoria* L. lequel est étranger à la flore du Roussillon.

*Hab.* : Les sables et les graviers de la Tet à Perpignan (*O. Deb.*). Les rochers herbeux à Saint-Antoine-de-Galamus (*Timbal* et *Gautier*) ; à Mont-Louis (*Pellet*), Bellegarde, Prats-de-Mollo (*Comp.*) ; Port-Vendres (*A. War.*)

— *Leucanthemum vulgare* Lamk. ; Comp. *loc. cit.* p. 357 ; *Chrysanthemum Leucanthemum* L.

M. Timbal-Lagrave distingue deux formes bien tranchées de ce type linnéen, dans les Pyrénées-Orientales. En voici les caractères distinctifs.

Var. A. *pratense* Timb.-Lag. in *Bull. soc. Dauph.* 6e année (1879) p. 230, et in *Soc. Dauph. exsicc.* no 2107.

Souche peu volumineuse, un peu traçante, tiges (2-6) de 25 à 35 centim. ascendantes, dressées, simples, se divisant vers le $^1/_3$ supérieur en 2 à 3 rameaux opposés, étalés, grêles uni-ou biflores ; feuilles en rosette, obovales, spatulées, atténuées en pétiole, inégalement dentées, glabrescentes, les

caulinaires sessiles, décroissantes, lancéolées, dentées à dents inégales plus ou moins profondes ; péricline à peine ombiliqué à écailles lancéolées, vertes-scarieuses aux bords, avec une bordure jaune peu marquée ; corolles de la circonférence blanches en languettes lancéolées, uni-ou bidentées au sommet, celles du centre jaunes, à tube non prolongé sur l'ovaire (*Timb.*)

*Hab.* : Dans toutes les prairies de la plaine du Roussillon. — Fl. d'avril à Juin.

Var. B *sinuatum* Timb. *loc. cit.* p. 230, et *Soc. Dauph. exsicc.* n° 2108 (1879).

Souche compacte, non traçante ; tiges nombreuses (5 à 50), élévées de 5 à 10 décimètr. dressées, hérissées et rameuses dès le milieu, à rameaux nombreux et alternes, courts et épaissis jusqu'au sommet ; feuilles inférieures en rosette, spatulées, obtuses, profondément et inégalement lobées, atténuées en pétiole, dentées, sinuées ; les caulinaires sessiles, sinuées par de larges dents obtuses, les supérieures grandes peu décroissantes ; calathides moyennes, très ombiliquées ; péricline à écailles ovales-lancéolées, d'un vert-jaunatre, scarieuses aux bords et entourées d'une bordure d'un noir-jaunâtre assez prononcé ; corolles en languette, obovales, terminées par 3 à 4 dents et un peu jaunes à la base (*Timb.*)

*Hab.* : Pelouses maritimes à Banyuls-sur-Mer, où il fleurit d'avril à juillet, et où il forme des individus très volumineux.

— ***Leucanthemum palmatum*** Lam. var. ***ruscinonense*** Timb. et Jeanb. *Herbor. Alb. orient.* p. 48 (1879) ; *Chrysanthemum monspeliense* Lapeyr. *Hist. abr. pyr.* p. 529 non Lin.

La variété *ruscinonense* ne diffère du type que par les écailles du péricline plus larges, et à bordure scarieuse plus

région sous-pyrénéenne, et il a réservé celui d'*A. Triumfetti* à l'espèce de l'Europe orientale (Transylvanie, Turquie, Grèce et Tauride.)

L'*A. pyrenaica* se rapproche beaucoup de la forme à gros capitules de l'*A.* (Cota) *altissima*, mais il en est bien distinct par sa racine vivace, ses tiges dressées, rameuses dans leur partie supérieure seulement, d'un vert-blanchâtre, ou velues-pubescentes, par ses calathides grandes, portées sur des pédoncules très allongés (10 à 14 centim.), non épaissis au sommet, par les corolles de la circonférence une fois plus longues que le péricline, à écailles lancéolées-aigues et terminées en une pointe raide plus courte que celles-ci, par ses akènes étroitement ailés, par ses feuilles velues, pinnatipartites, à divisions brièvement cuspidées.

On ne saurait le comparer non plus à l'*A. tinctoria* L. lequel est étranger à la flore du Roussillon.

*Hab.:* Les sables et les graviers de la Tet à Perpignan (*O. Deb.*). Les rochers herbeux à Saint-Antoine-de-Galamus (*Timbal* et *Gautier*) ; à Mont-Louis (*Pellet*), Bellegarde, Prats-de-Mollo (*Comp.*) ; Port-Vendres (*A. War.*)

— *Leucanthemum vulgare* Lamk.; Comp. *loc. cit.* p. 357; *Chrysanthemum Leucanthemum* L.

M. Timbal-Lagrave distingue deux formes bien tranchées de ce type linnéen, dans les Pyrénées-Orientales. En voici les caractères distinctifs.

Var. A. *pratense* Timb.-Lag. in *Bull. soc. Dauph.* 6e année (1879) p. 230, et in *Soc. Dauph. exsicc.* nº 2107.

Souche peu volumineuse, un peu traçante, tiges (2-6) de 25 à 35 centim. ascendantes, dressées, simples, se divisant vers le $^1/_3$ supérieur en 2 à 3 rameaux opposés, étalés, grêles uni-ou biflores ; feuilles en rosette, obovales, spatulées, atténuées en pétiole, inégalement dentées, glabrescentes, les

caulinaires sessiles, décroissantes, lancéolées, dentées à dents inégales plus ou moins profondes ; péricline à peine ombiliqué à écailles lancéolées, vertes-scarieuses aux bords, avec une bordure jaune peu marquée ; corolles de la circonférence blanches en languettes lancéolées, uni-ou bidentées au sommet, celles du centre jaunes, à tube non prolongé sur l'ovaire (*Timb.*)

*Hab.* : Dans toutes les prairies de la plaine du Roussillon. — Fl. d'avril à Juin.

Var. B *sinuatum* Timb. *loc. cit.* p. 230, et *Soc. Dauph. exsicc.* nº 2108 (1879).

Souche compacte, non traçante ; tiges nombreuses (5 à 50), élevées de 5 à 10 décimètr. dressées, hérissées et rameuses dès le milieu, à rameaux nombreux et alternes, courts et épaissis jusqu'au sommet ; feuilles inférieures en rosette, spatulées, obtuses, profondément et inégalement lobées, atténuées en pétiole, dentées, sinuées ; les caulinaires sessiles, sinuées par de larges dents obtuses, les supérieures grandes peu décroissantes ; calathides moyennes, très ombiliquées ; péricline à écailles ovales-lancéolées, d'un vert-jaunatre, scarieuses aux bords et entourées d'une bordure d'un noir-jaunâtre assez prononcé ; corolles en languette, obovales, terminées par 3 à 4 dents et un peu jaunes à la base (*Timb.*)

*Hab.* : Pelouses maritimes à Banyuls-sur-Mer, où il fleurit d'avril à juillet, et où il forme des individus très volumineux.

— ***Leucanthemum palmatum*** **Lam. var. *ruscinonense* Timb. et Jeanb. *Herbor. Alb. orient.* p. 48 (1879) ; *Chrysanthemum monspeliense* Lapeyr. *Hist. abr. pyr.* p. 529 non Lin.**

La variété *ruscinonense* ne diffère du type que par les écailles du péricline plus larges, et à bordure scarieuse plus

*Hab.* : Le plateau du Mas Christine, au dessus d'Argelès, en montant à la tour de la Massane (*Timb.*)

— **Hieracium cinerascens** Jord. *Catal. jard. Gren.* p. 17 (1849) ; Gren. God. *loc. cit.* II, 270 ; Bor. *Fl. du Centre*, Ed. III, p. 416.

Panicule large ; pédoncules longs et étalés ; feuilles d'un vert-cendré, velues, incanescentes sur les deux faces, les caulinaires 1-2, ovales-aiguës, les radicales ovales-oblongues ou elliptiques, contractées en un pétiole plus court que le limbe ; fleurs d'un beau jaune.

*Hab.* : Sommet du pic de la tour de la Massane, à 810 mèt. d'alt. (*Timb.*)

— **Hieracium viridicollum** Jord. in Bor. *loc. cit.* 416.

Panicule courte en corymbe, à rameaux étalés, arqués-flexueux ; pédoncules velus-glanduleux ; involucre vert, à écailles apprimées, égalant à peine les aigrettes ; poils glanduleux, serrés et jaunâtres.

*Hab.* : Bois et taillis au col de Baladon, à Valbonne (*Timb.*)

— **Hieracium fagicolum** Jord. in Bor. *loc. cit.* 416.

Tiges dressées, rudes, velues ; feuilles d'un beau vert, un peu hérissées sur les deux faces. ovales-elliptiques ou lancéolées, ondulées, dentées à dents courtes, les caulinaires 1-2, lancéolées-aiguës ; panicule courte, en corymbe : pédoncules courts, hérissés-glanduleux ; écailles de l'involucre poilues-glanduleuses, aiguës. — Les bois de Valbonne (*Timb.*)

— *Hieracium Gougetianum* Gren. God. *loc. cit.* II. 368 ; e grege *Pulmonaroïdeorum* sec. Gr. God. — Les Albères, sur la frontière d'Espagne (*Gouget.*). Le Laurenti (*Timb.*)

— **Hieracium albereanum** Timb. et Jeanb. *Herbor. Alb. orient.* p. 50, in *Mém. Acad. scienc. inscr. et belles-lettres Toul.* (1879.)

Tiges de 10 à 20 centim. droites, hérissées le plus souvent, biflores; feuilles hérissées en dessous, sur les bords et les pétioles de poils blancs, longs et cuspidés, dentées, les radicales extérieures ovales-arrondies, les intérieures lancéolées, mucronées, inégalement dentées, les caulinaires très hérissées et pétiolées; calathides 1-2, petites, à pédoncules dressés inégaux, couverts de poils simples dépassant de beaucoup l'involucre; écailles du péricline égalant l'aigrette, hérissées de poils blancs, simples et étalés; fleurs d'un jaune-orangé (*Timb.*)

*Hab.*: Les rochers au col de Baladon, au dessus d'Argelès (*Timb.*)

*Cerinthoïdea* Koch.

— *Hieracium amplexicaule* L.; Gren. God. *loc. cit.* II, 314. — Les pelouses au sommet du mamelon terminal de la tour de la Massane (*Timb.*). — Prats-de-Mollò, La Preste (*Comp.*)

— **Hieracium Ramondi** Griseb. *Hierac.* p. 20; Timb. et Jeanb. *Herbor. Albèr. orient.* p. 51; *H. alpinum* Lapeyr. *Hist. abr. pyr.* 469 non Lin.; *H. mixtum* Fries ex Gren. God., non Frœl.

Forme réunie par Scheele au *H. mixtum*, comme n'étant qu'une variation glabre de celui-ci. Elle abonde dans les Pyrénées centrales à Luchon, Saint-Sauveur, et a été découverte dans les Albères orientales au col de Baladon, près d'Argelès par M. Timbal.

— *Hieracium olivaceum* Gren. God. *loc. cit.* II, p. 561; Scheele *Revis. Hierac. pyr. hisp.* in *Linnea* XXX, 655; Timb. et Jeanb. *Herb. Albèr. orient.* 44.

Dans sa révision des *Hieracium* des Pyrénées espagnoles, Scheele a démontré que le *H. olivaceum* Gren. God. était un assemblage de plusieurs formes, qu'il a séparées et décrites sous les noms de *H. olivaceum*, *bicolor* et *Willkommi*. Voici leurs caractères principaux :

1°. — *Hieracium olivaceum* (forma typica.) Rosettes nulles ; feuilles glabres en dessus, hérissées sur les bords, sessiles, d'un vert-olivâtre, pubescentes en dessous, ovales ou oblongues, plus ou moins dentées à la base ; pétiole très velu ; 2-5 capitules, et involucre glanduleux, d'un vert-noirâtre ; ligules ciliées ; styles roussâtres. — Autour des ruines de l'abbaye de Valbonne (*Timb.*)

2°. — *Hieracium bicolor* Scheel. *Rev. Hierac. pyr. hisp.* 654 ; Timb, et Jeanb. *Herb. Alb. orient.* 44.

Rosette des feuilles inférieures laineuses; feuilles sessiles, poilues sur les deux faces ; involucre ovoïde ; ligules ciliées ; styles roussâtres. — Le col de Mollo, au dessus de Consolation.

3°. — *Hieracium Willkommi* Scheel. *loc. cit.* 655.

Feuilles rétrécies en pétiole ; ligules glabres ; styles jaunes. — Les rochers au col de Mollo, au dessus de Consolation, et au col de Baladon au dessus d'Argelès (*Timb.*)

— **Hieracium oleo-virens** Arvet-Touv. in *Suppl. Monogr. Pilosell.* et *Hier. du Dauph.* p. 9 (1876).

Plante voisine du *H. olivaceum*, dont elle se distingue par sa teinte plus ou moins glauque, d'un vert-olivâtre principalement sur la face inférieure des feuilles, par ses feuilles caulinaires au nombre de 3-5, par ses poils glanduleux d'un

vert-olivâtre et non noirâtre, par ses pédoncules plus grêles, non renflés au sommet, par les écailles du péricline plus étroites et plus aiguës, par sa floraison plus tardive de deux mois environ.

*Hab.* : Les fissures des rochers à N. D. de Consolation près de Collioure (*A. Guillon.*) – Fleur. août et septembre.

## AMBROSIACÉES.

— *Xanthium macrocarpum* D. C. *Fl. franc.* VI, p. 356 ; Gren. God. *loc. cit.* II, p. 395; Lor. et Barr. *Fl. de Montp.*, p. 400; *X. orientale* Lin. fil.

*Hab.*: Les sables et les graviers de la Tet; bords de la Basse à Perpignan.

*Obs.* Cette espèce est facile à reconnaître à ses feuilles souvent trilobées, larges, et longuement pétiolées, à ses fruits cylindriques-oblongs, d'une couleur brune à la maturité, atteignant jusqu'à 25 et 30 millim. de longueur, couverts d'épines courtes, arquées vers le milieu, crochues au sommet, et terminés par deux becs coniques, acuminés et fortement crochus. Le *X. macrocarpum,* que plusieurs auteurs pensent être d'origine américaine est très répandu, comme l'*Œnothera biennis*, dans les vallées du Rhône, de la Loire, de la Garonne, etc. Il a été signalé également en Espagne (Catalogne, Aragon, Vieille-Castille), dans l'Italie boréale. l'Istrie, la Russie moyenne, etc.

— *Xanthium spinosum* Lin. — Plante des plus vulgaires autour des fortifications de Perpignan, au bord des vignes, et des chemins, etc.

## OLÉACÉES

— **Phillyrea stricta** Bertol. *Flor. ital.* I, p. 43 ; Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 475.

Arbre de petite taille (3 à 5 mètres), à rameaux nombreux, étalés-dressés ; feuilles inférieures ovales en cœur, planes, denticulées, subspinescentes, les supérieures oblongues, disposées obliquement ; drupe obtuse, ombiliquée.

*Hab.* : La forêt de la Massane, dans l'Albère, au-dessus de Collioure et d'Argelès-sur-Mer (*Boutigny*) — Cet arbre formait presque à lui seul l'essence de cette forêt, il y a trente ans ; mais il devient de plus en plus rare, par suite du déboisement non interrompu depuis cette époque, dans cette localité.

## CONVOLVULACÉES

— **Cuscuta trifolii** Babingt. et Gibs. *Phyt.* I, p. 467 ; Gren. God. *loc. cit.* II, 505 ; O. Deb. in *Soc. Dauph. exsicc.* (1879) nº 2187 ; *C. minor* var. *trifolii* Choisy in D. C. *Prodr.* IX, p. 453 ; *C. epithymum* var. *vulgaris* Engelm. *Monog. Cuscut.* 162.

Plante bien distincte du *C. epithymum* par son mode particulier de végétation, formant des zônes circulaires plus ou moins grandes, au milieu des cultures de trèfle et de luzerne qu'elle finit par détruire entièrement ; par son calice à divisions appliquées sur la corolle, un peu plus longues que dans le *C. epithymum* et non étalées au sommet ; par ses fleurs en glomérules un peu plus gros, par ses corolles à lobes plus longs que larges, et ses stigmates ne dépassant pas les étamines, un peu divergents dès la floraison.

*Hab.* : Les champs de luzerne (*Medicago sativa*), à la Porte-Canet, et sous le Mas-Langlade, près de Perpignan. Fl. en juillet.

## BORRAGINÉES

— *Echium tuberculatum* Hoffm. et Link *Fl. Portug.* I, p. 183 ; D. C. *Prodr.* X, p. 10, Willk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* II, p. 484 ; *E. pustulatum* Gren. Godr. *loc. cit.* II,

p. 484; *E. pustulatum* Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 522, non Sibth. et Sm.; *E. vulgare* var. *tuberculatum* Lor. et Barr. *Fl. de Montp.* p. 450.

Plusieurs auteurs considèrent l'*E. tuberculatum* comme une simple forme de l'*E. vulgare*. Il me paraît cependant être bien distinct de celui-ci, par ses tiges et ses feuilles fortement tuberculeuses, à tubercules plus nombreux et plus épais, par ses fleurs beaucoup plus grandes, disposées en un épi plus long, plus lâche et plus étalé, élargi au sommet, par ses corolles étroites à tube plus long que le calice, par ses feuilles caulinaires souvent atténuées à la base, et ses nucules tuberculeuses.

*Hab.*: Les champs sablonneux, les anciens graviers de la Tet, et les vignes des collines, autour de Perpignan. — Fl. juin et juillet.

*Obs.* L'*E. tuberculatum* paraît être spécial à la région méditerranéenne. On l'a signalé sur tout le littoral (de Narbonne à Toulon), à Nîmes (*Abbé Magnin*), dans le Tarn (*de Mart.-Don.*), dans le sud de l'Espagne, en Portugal, en Corse, Sardaigne et Sicile, en Italie, Dalmatie, Grèce et en Algérie.

— *Echium pyramidale* Lapeyr.; O. Deb. *Rech. fl. Pyr.-Or.* fasc. I, 79.

La synonymie de cette espèce doit être établie de la manière suivante, d'après M. E. Bonnet in *Bull. soc. bot. Fr.* XXV, p. 210:

*Echium pyrenaicum* Lin. *Mant.* 334; Desf. *Fl. atl.* I, p. 164; Dec. *Fl. franc.* VI, 418; *E. italicum* var. B Lin. *Spec.* Ed. II, *Append.* p. 1678; *E. pyramidale* et *E. luteum* Lap. *Hist. ab. Pyr.* 90; *E. italicum* Gren. God. *loc. cit.* II, 521 pro parte. — Rare autour de Perpignan. — Beaucoup

plus répandu dans les ravins au pied de l'Albère, près d'Argelès (*Naudin*.), et sur les rives de la Massane (*O. Deb. et A. War.*); sables maritimes près du Grau d'Argelès (*A. War.*); Banyuls-sur-Mer (*Crouchandeu.*)

— ***Alkanna lutea*** D. C. *Prodr.* x, p. 102; Gren. God. *loc. cit.* II, p. 516; *Nonea lutea* Reichb. *Fl. excurs.* p. 338; *Lithospermum orientale* Lois.

*Hab.*: Les rochers au dessus de la fontaine Estramer de Salses, sur la route de Narbonne (*A. Legrand, 14 juin 1863 — A. Guillon.*) — Banyuls-sur-Mer (*Gren. God.*) — Prats-de-Molló, (*Bentham*). — On ne connaît d'autres stations en France de cette rare espèce, outre celles déjà indiquées dans les Pyrénées-Orientales, que les suivantes : Marseille, Iles d'Hyères, Pont-du-Gard, et Bonifacio en Corse (*Gren. God.*)

*Obs.* Le Dr L. Companyo avance, dans son *Histoire naturelle des Pyrénées-Orientales*, II, p. 472, que cette borraginée est commune *au bord des champs et des vignes, dans tous les terrains aspres du département*. C'est là une grande erreur qu'il convient de relever. L'*Alkanna lutea* est, au contraire, l'une des plantes les plus rares de France, et même de l'Europe, car il n'est indiqué seulement qu'en Espagne (Castille), aux Baléares, en Dalmatie, et dans la Russie méridionale. Sa présence à Banyuls-sur-Mer est très douteuse, tandis que sa station à Salses, dont la connaissance est due aux recherches de M. A. Legrand, est certaine. Nous avons eu la bonne fortune de le retrouver, M. le Dr Warion et moi, dans une herborisation faite le 21 juin 1879, non loin de la fontaine Estramer, dans une gorge des plus escarpée, au milieu des blocs calcaires et des éboulis pierreux qui en tapissent le fond et les parois, et seulement en individus rares et isolés.

## SOLANÉES

— **Solanum bonariense** Lin. Spec. 264 ; Dun. in D. C. *Prodr.* XIII, p. 348; Willk. et Lange *Prod. fl. hisp.* II, p. 526 ; *S. arborescens* Mænch. *Méthod.* VII, 414.

Plante vivace, arborescente, de 1 à 2 mèt. de hauteur ; tiges flexueuses-dressées, devenant inermes en vieillissant, épineuses dans leur jeune âge ; feuilles assez grandes, pétiolées, ovales-oblongues ou ovales-lancéolées, scabriuscules ou couvertes de poils épars étoiles ; fleurs formant un corymbe subdichotome, à cymes multiflores terminales ; corolles d'un beau blanc, de 20 à 25 millim. de diamètre, plissées, à 4-5 divisions ovales-triangulaires ; baies mucronulées, un peu velues extérieurement, globuleuse, jaunes, quadriloculaires, de 5-7 millim. de diamètre.

*Hab.* : Originaire de Buenos-Ayres, (Amérique mérid.), et acclimaté dans plusieurs stations de l'Europe australe ; Collioure, principalement dans le cimetière local où il est naturalisé (*Ch. Naudin*, in *Bull. météréol. des Pyr.-Orient.*, p. 81-1876.) — Acclimaté aussi dans les massifs de la promenade des Platanes à Perpignan. — Subsp. à Bastia (*O. Deb.*) ; à Cadix et Cordoue en Espagne (*Willk.*) ; à Alger, Oran, etc.

## VERBASCÉES

— *Verbascum floccosum* Walds. et Kit. — Com. sur les rives de la Massane, et dans une prairie sablonneuse au bord de la Tet, près du Mas Picas (*O. Deb. et A. War.*) — Dans cette même localité, on rencontre plusieurs autres espèces de *Verbascum*, le *V. Boherravii*, *V. Thapsus*, *V. thapsiforme*, *V. sinuatum* et *V. lychnitis* croissant pêle et mêle. J'y ai constaté également la présence d'un seul hybride, le *V. floccoso* × *sinuatum*.

— *Verbascum floccoso* × *sinuatum*. *O. Deb.* in *Rech.*

*flor. Pyr.-Orient.*, fasc. I, (1878). — Les prairies sablonneuses de la Tet, sur les deux rives, vis-à-vis Saint-Estève (*O. Deb.*)

## SCROPHULARIÉES

— **Scrophularia pinnatifida** Brot. *Fl. lusit.* I, p. 202 ; *S. pinnata* Mill. *Dict.* vol. VIII ; *S. canina*, var. *pinnatifida* Boiss. *Voy. bot. Esp.* 446 ; Willk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* II, p. 555 ; *S. lucida* Pour. an Lin. ?

Feuilles le plus souvent épaisses et charnues, les inférieures dentées ou irrégulièrement pinnatifides, à 3-5 divisions entières, grossièrement dentées ; feuilles supérieures trifides, les florales lancéolées, très entières. Inflorescence semblable à celle du *S. canina*.

*Hab.* : Les graviers de la Tet à Perpignan (*O. Deb.*) ; vallée de la Boulzanne (*G. Gautier*) ; Gérone en Catalogne (*Pujol*), et dans plusieurs autres stations du midi de l'Espagne.

— **Scrophularia frutescens** Lin. ; D. C. in *Prodr.* X, 316 ; Timb. et Jeanb. *Herb. Alb. orient.* p. 41 ; *S. canina* var. *frutescens* Boiss. *Voy. bot. Esp.* p. 446 ; Willk. *Plant. haloph.* p. 131 ; *S. luteola* Timb. olim.

Voisin du *S. canina*, dont il diffère par ses tiges plus robustes et plus ligneuses, par ses feuilles plus épaisses, coriaces, obovales-lancéolées ou elliptiques, brièvement atténuées en pétiole, entières, obtusément dentées, éparses, rarement opposées, par ses capsules luisantes, du double plus grosses, déprimées-subglobuleuses.

*Hab.* : Les fissures des rochers au sommet du mamelon de la tour de la Massane (750 à 800 mèt. alt.) ; anse de Peyrefite et vallée de Banyuls (*Timb.*)

*Obs.* Le *S. canina* comprend, dans les Pyrénées-Orien-

tales, plusieurs formes qui ont été distinguées avec soin par M. Timbal-Lagrave dans son récent travail sur le Massif du Laurenti. La plante récoltée à la Tour de la Massane en 1876 et 1877, et distribuée sous le nom de *S. luteola*, est rapportée aujourd'hui par M. Timbal au *S. frutescens*, mais sans avoir toute certitude à cet égard. C'est donc une espèce à étudier, et que je recommande à l'attention des botanistes qui exploreront les derniers chaînons des Albères.

## ANTIRRHINÉES

— **Linaria procera** D. C. *Catal. hort. Monsp.* p. 121; Willk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* II, p. 562; *L. striata* var. *conferta* Benth. in D. C. *Prodr.* x, 279; *Antirrhimum confertum* Jan.

Plante ayant le port et le faciès du *L. striata* (*L. repens* Lin. sub *Antirrhino*), mais à fleurs rapprochées en un épi beaucoup plus dense au sommet des tiges principales, celles-ci souvent simples et non rameuses, et à feuilles très étroites et serrées.

*Hab.* Les sables et les anciens graviers de la Tet, près de Perpignan (*O. Deb.*); abondant à Mont-Louis (*Pellet, Gautier*); col de Baladon au dessus d'Argelès (*Timb.*). Com. dans les provinces espagnoles limitrophes, Aragon et Catalogne (*Loscos*).

— *Linaria italica* Chav. *Monog. Antirrh.* 130; Benth. in D. C. *Prodr.* x, 271; Comp. *loc. cit.* 495; *Antirrhinum genistœfolium* Vill. et Auct. mult. non Lin. — Com. à Collioure, sur les rochers autour de la gare, et sur le chemin de N. D. de Consolation (*O. Deb.*); Port-Vendres (*Dr Penchinat.*)

— *Veronica Bastardii* Bor. *Fl. du centre*, Ed. III, 487;

*V. teucrium* var. *vestita* Gren. God. *loc. cit.* II, p. 587; Comp. *loc. cit.* 499; *V. canescens* Bast. non Schrad.

Cette forme du *V. teucrium* ne diffère du type, que par les poils nombreux, courts et crépus dont toute la plante est couverte, et par sa floraison plus précoce d'un à deux mois.

*Hab.* : Les collines boisées de la Massane, au dessus d'Argelès-sur-Mer (*Crouchandeu*); N. D. de Consolation (*Comp.* et *O. Deb.*) — Fl. du 1 au 10 mai.

## LABIÉES

— *Lavandula stœchas* L.; Timb. et Jeanb. *Herbor. Alb. orient.* p. 38.

Var. *B præcox* Timb. et Jeanb. *loc. cit.* Tiges dressées, de 30 à 40 centim. à rameaux latéraux, courts et nombreux, et terminés par un épi floral, très court, sessile; fleurs du 15 au 30 avril, d'un pourpre-foncé, à bractées arrondies, non mucronées; feuilles tomenteuses sur les deux faces.

Var. *C dichotoma* Timb. et Jeanb. *loc. cit.* Tiges robustes, rameuses dès la base, terminées par un épi floral, gros, allongé et longuement pédicellé; fleurs en juin, d'un bleu-pourpré, à bractées réniformes, un peu acuminées; rameaux secondaires nombreux et dichotomes (*Timb.*)

*Hab.* : Les deux formes B et C, sur les rochers micaschisteux de la vallée de Cerbère, en montant à Quer-Roïg (*Timb.*)

— Genre **Mentha.**

Le genre *Mentha* est représenté dans la plaine du Roussillon, par des formes nombreuses appartenant aux groupes des *M. sylvestris*, *rotundifolia* et *aquatica*, et par leurs hybrides souvent fort difficiles à distinguer au milieu des variations des espèces typiques. M. E. Malinvaud qui est bien

connu de tous les botanistes par sa publication des *Menthes desséchées d'Europe*, et par ses études spéciales sur le genre *Mentha*, a bien voulu examiner les diverses menthes des environs de Perpignan que je lui ai envoyées, et parmi lesquelles il a reconnu les espèces et formes ci-après :

1° *Groupe du M. sylvestris.*

— *Mentha sylvestris* Lin.; Gren. God. *loc. cit.* II, 533; Timb.-Lagr. *Essai sur les menthes des Pyrénées*, in *Bull. soc. bot. France*, VII. p. 320.

Forma *A genuina*; feuilles subglabres sur la face supér., légèrement incanescentes en dessous, ovales-oblongues, brièvement pétiolées ; fleurs de couleur lilas; étamines très saillantes. — Les rives du Tech et des petits cours d'eau à Amélie-les-Bains ; sables de la Tet, etc.

Forma *B albicans; M. albicans* Timb.-Lag. *Mss.* et in *litt.* (1877). — Feuilles blanches-tomenteuses sur les deux faces, un peu soyeuses en dessus. — Les sables de la Tet à Perpignan.

— *Mentha candicans* Crantz. *Stirp. aust.* 330; *M. sylvestris*, var. *candicans* Benth. in D. C. *Prodr.* XII, 166; Timb.-Lag. *loc. cit.* 320.

Feuilles presque sessiles, lancéolées-acuminées, d'un vert-clair en dessus, couvertes en dessous d'un tomentum blanchâtre-soyeux, ras et apprimé; épis floraux gros, cylindracés et terminaux, au nombre de 1-3; corolles rosées. — Les sables et les prairies humidés de la Tet, vers Château-Roussillon, etc.

— **Mentha mollissima** Bork. in *Fl. Wett.* II, p. 348; Timb. *loc. cit.* 329; *M. sylvestris* var. *mollissima* Benth.

in D. C. *Prodr.* XII, p. 166; *M. sylvestris* var. *incana* Boiss. *Voy. bot. Esp.* 479.

Feuilles longues, ovales-lancéolées, sessiles, rétrécies à la base, blanches-argentées en dessous, pubescentes en dessus, dentées à dents aiguës; fleurs rosées, en épis denses, longs, cylindriques, non interrompus à la base. — *Hab.* : les flaques d'eau, aux bords de la Tet (*O. Deb.*) — Fl. de juillet à septembre.

— *Mentha nemorosa* Willd. *Spec.* III, p. 75; Timb. *loc. cit.* 330; *M. sylvestris* var. *nemorosa* Benth. in D. C. *Prodr.* XII, 167; *M. sylvestris* var. *latifolia* Timb. in *litt.* et Auct. mult.

Feuilles sessiles, ovales-elliptiques, obcordées à la base, grandes, presque aussi larges que longues, régulièrement dentées, pubescentes et d'un vert-foncé en dessus, blanches-cendrées, ou subtomenteuses en dessous; fleurs en épis terminaux, courts, cylindracés; corolles blanches-rosées. — Les sables de la Tet à Perpignan. — Fl. de juillet à septembre.

— *Mentha Nouletiana* Timb. *loc. cit.* 238; O. Deb. *Rech. fl. Pyr.-Or.* Fasc. I, (1878); *M. sylvestris* var. *pubescens* Koch.

Feuilles ovales-lancéolées, obtuses, sessiles, d'un vert-cendré en dessus, incanescentes en dessous, régulièrement dentées; fleurs en épis allongés et à glomérules un peu espacés; corolles blanches; étamines exsertes à anthères purpurines. — Les sables humides, sur les rives de la Tet.

— **Mentha Wondraceckii** Opiz, teste *Cl. Malinvaud* in *litt.* (1878.)

Plante robuste, de 80 à 100 centim. de hauteur, dressée et rameuse dans sa partie supérieure seulement, à rameaux

dressés; feuilles inférieures très grandes (17 à 19 centim. long., sur 4-6 cent. larg.), ovales-lancéolées, acuminées, sessiles, d'un vert-foncé et à peine hispides en dessus, blanches-tomenteuses en dessous, irrégulièrement dentées, à dents larges, inclinées sur le limbe et obtuses, feuilles supér. et les florales semblables et décroissantes ; épis floraux gros, cylindriques, au nombre de 3-5 et terminaux, le central dressé ; corolles d'un lilas-pâle ; calices fortement velus-tomenteux.

*Hab.* : Les petits cours d'eau, sur les rives de la Tet vis-à-vis Saint-Estève, à Perpignan. Fl. 1-10 août.

*Obs.* M. Malinvaud m'a annoncé (*in litt.*) qu'il possédait dans son herbier une autre forme du *M. sylvestris*, peut-être une espèce, le *M. Tenorii* Pérard in *Bull. soc. bot. France*, xv. p. 338, (*M. serotina*, Timb.) à feuilles ovales ou ovales-oblongues, à dents profondes, ondulées, et provenant des environs de Perpignan. Je ne l'ai pas encore observée dans mes herborisations autour de cette ville.

*Hybrides.*

— **Mentha sylvestri × rotundifolia** Timb. *loc. cit.* in *Bull. soc. bot. France*, vol. VII, non Wirtgen *Herb. Menth. rhen.*, nec C. Billot *Flora gall. exsicc.* n° 1290.

Intermédiaire entre le *M. sylvestris* var. *genuina*, et le *M. rotundifolia*. — Feuilles allongées, atténuées au sommet, légèrement réticulées et bosselées en dessous, dentées à dents droites et inégales ; épis floraux très courts.

*Hab.* : Au milieu des parents, dans les prairies humides de la Tet. — Fl. août et septembre.

— *Mentha albicanti × rotundifolia* O. Debeaux *Mss.* in *Herb.* 1879.

Racines vivaces, stolonifères, émettant des tiges dressées, peu ou point rameuses, velues-incanescentes surtout au sommet ; feuilles inférieures ovales-lancéolées, sessiles, dentées à dents espacées, irrégulières, très aiguës, les caulinaires ovales-arrondies, obcordées, un peu crêpées en dessus, à crénelures-dentées, toutes rugueuses, fortement veinées en dessous, et recouvertes d'un tomentum blanc, épais et comme velouté ; fleurs blanches, à calices lanugineux, disposées sur 3-5 épis terminaux, coniques, assez courts et à verticilles très rapprochés. Cet hybride a le faciès du *M. albicans* par son port et ses feuilles, et se rapproche du *M. rotundifolia* par ses épis floraux.

*Hab.* : Les sables et les graviers de la Tet, près de Saint-Estève *(O. Deb.)*. — Fl. du 1 au 15 juillet.

— ***Mentha nemoroso*** × ***rotundifolia*** Wirtg. O. Deb. *Rech. fl. Pyr.-Or.* fasc. I, (1878).

*Hab.* : au milieu des parents, sur les sables et dans les prairies humides de la Tet à Perpignan.

*2° Groupe du M. rotundifolia.*

— ***Mentha rotundifolia*** Lin. *Spec.* 805 ; *M. macrostachya* Wirtg. *Herb. Menth. rhen.* Ed. I, n° 1.

Var. *A legitima* Timb. *loc. cit.* 258 ; Feuilles sessiles, ovales-orbiculaires, en cœur à la base, épaisses, crénelées, rugueuses-bosselées en dessous ; fleurs en épis aigus et compactes ; corolles beaucoup plus longues que les calices. Partout autour de Perpignan.

Var. *B glabrescens* Timb. *loc. cit.* 259 ; Tiges plus élevées que dans la var. *A.* ; feuilles beaucoup plus grandes, moins réticulées, à peine bosselées et glabrescentes sur les deux faces ; fleurs en épis plus allongés et plus grêles. — Les fossés aquatiques, les prairies humides.

Var. *C rugosa*; *M. rugosa* Lamk. *Fl. franc.* II, p. 420. Feuilles dures, fortement réticulées-bosselées, d'un vert-foncé et pubescentes en dessus, blanches-aranéeuses en dessous; fleurs en épis courts et compactes; corolles d'un blanc-jaunâtre.

*Hab.*: Ça et là, surtout dans les terrains secs et sablonneux.

Var. *D parvifolia* O. Deb. *Mss.* in *Herb.* (1878). — Plante dressée, rameuse au sommet, à rameaux étalés; feuilles ovales, à peine acuminées, sessiles, obcordées à la base, toutes très petites, ciliées-rugueuses en dessus, blanches-aranéeuses en dessous; fleurs en épis cylindracés, allongés, à glomérules espacés à la base seulement.

*Hab.*: les prairies et les sables au bord de la Tet, vers Château-Roussillon.

Var. *E. gracilis*, Timb. *Mss.* in *Herb.*; forme spéciale à la région montagneuse, et distincte par la ténuité de toutes ses parties, par son épi terminal grêle, acuminé, et à verticilles tous espacés.

*Hab.*: Les prairies de la Tet, à Mont-Louis *(Pellet.)*

*Hybrides.*

— **Mentha rotundifolia × sylvestris** Wirtg. *Herb. Menth. rhen.* Ed.. II, nº 22; Timb. *loc. cit.* 336; *M. sylvestris* var. D. C. *Fl. franc.* III, 583.

Feuilles elliptiques, sessiles, obcordées à la base, lancéolées-aiguës au sommet, rugueuses, non bosselées, dentées en sise, à dents égales non étalées; feuilles supérieures embrassantes: fleurs en épis longs, à peine atténués aux deux extrémités. Plante d'une odeur agréable, et qui tient le milieu entre les *M. rotundifolia* et *sylvestris*, au milieu desquels elle se trouve assez rarement.

*Hab.*: Les sables et *les prairies* des bords de la Tet, à

Saint-Estève, au Mas Picas, vers Château-Roussillon. — *Fl.* juillet.

— *Mentha rotundifolia* × *nemorosa* Wirtg. *Herb. Menth. rhen.* Ed. II, n° 23; *M. nemorosa* × *rotundifolia* F. Schultz in *Flora*, et in *Jahresb. der Pollich.*, XII, (1834).

Var. *A farinosa*, Timb. *loc. cit.* p. 337. — Plante recouverte de poils blancs et nombreux; feuilles larges, obcordées-sessiles à la base, ridées en dessus, allongées-atténuées au sommet, dentées régulièrement; fleurs en épis allongés et à verticilles un peu espacés; corolles assez grandes, rosées; calices à divisions ciliées, égalant le tube.

*Hab.*: Les sables sur la rive gauche de la Tet, près du pont du chemin de fer. — Fl. août et septembre.

*Obs.* Cette variété *farinosa*, est due aux poils blancs et nombreux, inégalement répandus sur les deux faces des feuilles, et qui donnent à cet hybride un aspect farineux. (*Timb.*)

*3° Groupe du Mentha aquatica.*

— *Mentha aquatica*, Lin. *Spec.* 805; Gren. God. *loc. cit.* II, p. 650; Wirtg. *Herb Menth. rhen.* Ed. II, n° 28.

Var. *A genuina*, Koch. *Syn. flor. germ.* 634. — Feuilles d'un vert gai en dessus, mollement pubescentes en dessous.

Var. *B hirsuta*, Koch *loc. cit.* Ed. II, 634; *M. hirsuta*, Lin. *Mant.* p. 81; Timb. *loc. cit.* p. 333.

Plante velue, d'un vert-grisâtre dans toutes ses parties; feuilles plus petites que dans la variété *A genuina*, couvertes de longs poils blancs, presque subtomenteuses; fleurs en capitules globuleux, épais et serrés.

*Hab.*: La var. *A* dans les fossés aquatiques du littoral. — La var. *B* sous le Mas-Langlade, à Perpignan, et sur les rives du Tech à Amélie-les-Bains, etc.

*Obs.* La variété *hirsuta* élevée au rang d'espèce par quelques botanistes, n'est qu'une forme particulière du *M. aquatica*, produite d'après M. Timbal, soit par l'état physique du terrain où elle croît, soit encore par son exposition au soleil.

*Hybride.*

— **Mentha rotundifolia × aquatica** Timb. *loc. cit.* p. 338; *M. incana × hirsuta* Wirtg. *Herb. Menth. rhen.* Ed. II, n° 34; *M. hirta* Willd.

Tiges grêles, dressées, hérissées, hautes de 40 à 60 centimèt., rameuses dès la base, à rameaux allongés; feuilles grandes, ovales-lancéolées, pétiolées, atténuées et non en cœur à la base, inégalement dentées; bractées ovales-lancéolées aiguës; fleurs en épis longs, celui de l'axe primaire longuement acuminé, à verticilles espacés dès la base; calices hérissés, campanulés; corolles d'un lilas-pâle, glabres à la gorge.

*Hab.:* Les fossés aquatiques, au milieu des parents. — Rare. Fl. en septembre. Cet hybride a été observé également dans quelques localités du sud-ouest de la France, à Albi (*de Mart.-Don.*), à Toulouse et Villefranche-Lauraguais, (*Timb.*); à Brax, près d'Agen. (*O. Deb.*)

*Obs.* M. Timbal a décrit, dans son *Essai sur les Menthes des Pyrénées*, un 2e hybride du *M. rotundifolia* avec le *M. hirsuta* (*M. rotundifolia × hirsuta*), lequel ne diffère du précédent que par des caractères très fugaces, la variété *hirsuta* du *M. aquatica* n'étant pas d'ailleurs considérée par M. Timbal comme espèce distincte, mais comme une simple forme ou variation due à des conditions dépendantes de la station. Il est donc à présumer que cet hybride se rencontrera dans les Pyrénées-Orientales, dans les localités où croissent ensemble les *M. hirsuta* et *rotundifolia*.

— *Preslia cervina* Fres. in *Syll. soc. Ratisb.* II, p. 238; Gren. God. *loc. cit.* II, p. 655; Comp. *loc. cit.* 549; ***Mentha cervina*** L.

*Hab.* : Bords de la Massane et des prairies marécageuses, au Grau d'Argelès-sur-Mer où cette espèce est très abondante (*A. Guillon, Dr Warion et O. Deb.*)

— *Lamium incisum* Willd. *Spec.* III, p. 895; Bor. *Fl. du centre*, Ed. III, p. 524; *L. hybridum* Vill. *Dauph.* I, p. 251; D. C. *Fl. franc.*

*Hab.*: Très com. autour de Perpignan, au bord des champs, des chemins, des fossés et des fortifications extér. etc. — Fl. du 1 au 10 avril.

*Obs.*: A l'exemple de Boreau, j'adopte pour cette espèce qui ne doit rien à l'hybridité, le nom de *L. incisum* qui lui a été donné par Willdenow, quoique celui de *L. hybridum* imposé par Villars soit bien antérieur. Le *L. incisum* est assez répandu en France, mais il manque parfois dans certaines régions.

— **Brunella Tournefortii** Timb. in *Bull. soc. bot. France*, XIII, p. 154, (Session d'Annecy); Timb. et Jeanb. *Massif du Laurenti*, p. 224.

Plante séparée avec raison du *B. grandiflora* Mœnch, lequel est spécial aux Alpes de la Suisse, de la Savoie et du Dauphiné. Elle s'en distingue par ses fleurs plus grandes, dressées et ses feuilles toutes entières.

*Hab.*: Les bois de la région montagn. infér. à Valbonne, au Mas-Christine (176 mèt.) au dessus d'Argelès, etc. — Com. dans les Corbières, à Mijanès, Quérigut, Usson, etc. (*Timb.*)

PLANTAGINÉES

— *Plantago coronopus* L. var. *latifolia* D. C. *Fl. franc.*

III, 417; Timb. et Jeanb. *Herb. Alb. orient.* p. 45; *P. columnæ* Gouan.

Se distingue de la forme typique, par ses feuilles beaucoup plus larges, bipinnées et recouvertes de longs poils. — Les rochers maritimes, entre Collioure et Argelès (*Timb.*)

— *Plantago arenaria* Waldst. et Kit. *Plant. rar. Hung.* 51; Comp. *loc. cit.* 547.

Forma *elatior* O. Deb. in *Herb.* (1878).

Tiges hautes de 50 à 70 centim., dressées, hérissées, ainsi que les feuilles et les pédoncules, ceux-ci atteignant jusqu'à 9-12 centim. de longueur, et dépassant les verticilles floraux; feuilles linéaires-acuminées; fleurs en épis gros, cylindracés, de 20 à 25 millim. de long sur 10-12 de largeur.

*Hab.*: Les sables de la Tet, près du pont du chemin de fer. — Fl. en juillet.

*Obs.* Sur les collines des environs de Perpignan, le *P. arenaria* est velu-hérissé, et sa taille ne dépasse pas 15 à 20 centim. Ses verticilles floraux sont aussi très rapprochés.

## PLUMBAGINÉES

— **Armeria majellensis** Boiss. in D. C. *Prodr.* XII, 682; Willk. et Lange. *Prodr. fl. hisp.* II, 370; Gren. Godr. *loc. cit.* II, 735; *A. gracilis* Ten. ex Boiss.

Plante glabre de 15 à 20 centim. de hauteur, à souche ligneuse, épaisse et rameuse; scapes dressés, glabres, uniflores et à capitules gros, solitaires, presque globuleux, d'un rose-pâle; feuilles radicales les plus extérieures planes, étalées, glabres, obtuses, trinerviées, les intérieures beaucoup plus étroites, linéaires-aiguës, enroulées sur les bords et canaliculées.

*Hab.*: Les pelouses des basses montagnes, au milieu des

rochers. — Pic de Taillefer, au dessus de Consolation, près de Collioure (500 mèt. d'alt.), à la limite supérieure de la zone cultivée (*O. Debeaux*). — Indiqué également sur le versant espagnol en Catalogne, à Ripoll et Set-Casas (*Willk.*), et dans les Pyrénées d'Aragon, à Castanèse et Vénasque, (*Costa*).

*Obs*. La station de « *Perpignan* », mentionnée pour cette espèce, dans la flore de France de MM. Grenier et Godron, d'après une étiquette de l'herbier Soyer-Willemet, me paraît inexacte. En effet, depuis bientôt sept ans que j'herborise dans un grand rayon autour de cette dernière localité, je n'ai rencontré dans la plaine et sur le littoral du Roussillon, que les *Armeria plantaginea* et *ruscinonensis*. Il est donc à présumer que l'*A. majellensis* de l'herbier Soyer-Willemet, provient de Taillefer, dont l'habitat unique jusqu'à présent dans les Pyrénées-Orientales, est relativement peu éloigné de Perpignan.

— *Armeria bupleuroïdes* Gren. Godr. *loc. cit.* II, p. 75; Comp. *loc. cit.* 548; *A. alliacea* Mut. non Cavan.

*Hab.* : Les fissures des rochers à la tour de la Massane, au dessus d'Argelès (*Timb. et Gaut.*), et non *au bord des champs à Collioure* ex Companyo, localité évidemment fantaisiste.

*L'A. bupleuroïdes* est assez répandu sur les basses montagnes du littoral, à Marseille, Toulon, Fréjus, Gap, etc. et aussi dans l'Italie centrale, en Espagne et en Portugal, en Dalmatie, en Algérie, etc.

## SALSOLACÉES

— *Camphorosma monspeliaca* Lin.; Gren. God. *loc. cit.* III, p. 26.

Forma *A prostrata.* — Tiges nombreuses, pubescentes, gazonnantes, étalées-couchées à terre, souvent stériles.

Forma *B erecta.* — Tiges dressées, ligneuses à la base, hautes de 30 à 50 centimèt., toutes fertiles et feuillées dans toute leur longueur.

*Hab.* : La forme *A* partout, sur les collines sablonneuses, autour de Perpignan; la forme *B* beaucoup plus rare, au bord des vignes, près du Mas Llanes. — Fl. août et septembre.

— **Salicornia patula** Duv.-Jouv. in *Bull. soc. bot. France*, xv, p. 74; Lor. et Barr. *Fl. de Montp.* 567; *S. europœa* Lin. *Spec.* Ed. I; *S. herbacea* Lin. *Spec.* Ed. II, p. 5 ex parte; Gren. God. *loc. cit.* III, p. 27, ex parte.

M. Duval-Jouve, qui a fait une étude approfondie des *Salicornia* de l'Hérault, reconnait deux espèces parfaitement distinctes dans l'ancien type du *S. herbacea* Lin. Ce sont les *S. patula* et *S. Emerici*, facilement reconnaissables aux caractères suivants :

*S. patula* Duv.-Jouve. — Tiges annuelles, ayant une teinte d'un rouge-vineux, surtout après l'anthèse, courtes (6 à 15 centim.), rameuses dès la base, à rameaux étalés-divariqués presque à angle droit, et fructifères à leur sommet; entre-nœuds courts; écusson à face concave; graines velues-blanchâtres, comprimées, couvertes de poils contournés en crosse.

*Hab.* : Les bords des marais saumâtres, près de la fontaine Estramer à Salses. — Fr. octobre et novembre, *(O. Deb. et A. Warion.)*

— *S. Emerici* Duv.-Jouv. *loc. cit.*; *S. herbacea* Lin. ex parte; *S. stricta* Dumort. *Bull. soc. bot. Belg.* et *Bouquet de la flore belge*, p. 20.

Plante bisannuelle, à floraison plus précoce que dans le

*S. patula*; tiges dressées (20 à 30 centim.), à rameaux fastigiés; entre-nœuds longs de 12 à 15 millim.; écusson à face un peu convexe; graines velues, couvertes de poils dressés, raides, et dirigés en sens opposés.

*Hab.*: Bords des étangs saumâtres du littoral; com. dans l'Aude et l'Hérault, et très probablement aussi sur les rivages des Pyrénées-Orientales.

## POLYGONÉES

— **Rumex papillaris** Boiss. et Reut. *Pugill. plant. nov.* p. 107; Willk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* I, 265; Timb. et Jeanb. *Herb. Alb. or.* 47; *R. acetosa* Auct. hispan. non Lin.

Cette espèce remarquable et nouvelle pour la flore française, et qui a été découverte d'abord en Espagne dans la Sierra d'Avila par le botaniste Reuter, a tout-à-fait l'aspect d'un *R. acetosa*. Elle s'en sépare toute fois par la nature de l'indumentum qui recouvre les feuilles sur les deux faces, lequel est formé de poils courts, papilleux et subvisqueux; par ses tiges plus raides, ses feuilles plus étroites, et plus charnues; par sa panicule plus rameuse et dont les rameaux latéraux denses et multiflores se ramifient plusieurs fois. Sa floraison est aussi plus tardive que dans le *R. acetosa* (*Timb.*)

*Hab.*: Les fissures des rochers, au col de Baladon, et sur les pelouses du mamelon terminal de la tour de la Massane, à une altitude de 650 à 810 mèt. (*Timb*).

## EUPHORBIACÉES

— **Euphorbia taurinensis** All. *Fl. pedem.* I, p. 287; Boiss. in D. C. *Prodr.* XV, I pars, p. 144; Gren. God. *loc. cit.* III, p. 95; C. Billot *Fl. gall. exsicc.* n° 2135; *E. terracina* Reichb. non Lin.

*Hab.* : Les sables maritimes de l'île de Fitou, (Sidrière de Fitou), et des îles de l'étang de Leucate (*Gautier*), et probablement aussi sur les sables du cordon littoral, en avant de l'étang de Salses.

*Obs.* l'*Euphorbia taurinensis* a le port et le faciès de la variété réduite de l'*E. segetalis* L., mais il s'en distingue par ses feuilles plus étroites, par les rayons de l'ombelle plus grêles, par ses glandes brièvement bicornues, par ses graines plus profondément fovéolées et non carénées sur le dos. Il est assez répandu dans le midi de la France, à Marseille, Toulon, Grasse, Fréjus, et dans plusieurs localités des Basses-Alpes et du Piémont.

— **Mercurialis Huetii** Hanry in *Billotia*, p. 21 (1864); C. Billot *Fl. gall. et germ. exsic.* nº 3469; *M. annua* var. *Huetii* Boiss. in D. C. *Prodr.* xv, p. 798; Lor. et Bar. *Fl. de Montp.* p. 597.

Plante distincte du *M. annua* par ses proportions très réduites, par sa capsule entièrement couverte de pointes vertes-soyeuses, par ses feuilles non ciliées, d'un vert moins foncé, tout-à-fait glabres, par sa tige à peine sillonnée, par son habitat sur les rochers calcaires et non éloignés du littoral.

*Hab.*: Les fissures des rochers escarpés, près de la fontaine *Estramer* de Salses (*O. Deb. et A. War.*) — Fl. et fr. 23 juin 1879.

*Obs.* Le *M. Huetii*, dont son auteur donne (*loc. cit.*) une description détaillée, et que plusieurs botanistes considèrent comme une forme locale du *M. annua*, à feuilles et tiges glabres, et à pointes de la capsule plus régulièrement disposées et moins nombreuses, paraît en effet ne pas s'éloigner des collines calcaires de la région maritime. On le retrouve dans l'Hérault à Cette, Montpellier, etc., et dans le Var, à Toulon, (*Huet*), au Luc (*Hanry*) etc.

CUPULIFÈRES

Genre **Quercus.**

— *Quercus pedunculata* Ehrh. *Arbor. Hull. brit. flor.* p. 212; Willd. *Spec.* IV, 450; Alph. D. C. in *Prodr.* X, I, pars, p. 4.

Dans une excursion faite à Brax aux environs d'Agen (Lot-et-Garonne), en septembre 1878, j'ai rencontré une forme à *gros fruits* du *Q. pedunculata,* que je n'avais pas encore eu l'occasion d'observer. Je suis donc amené à distinguer dans le type *pedunculata,* deux variétés bien tranchées, qui pourraient plutôt être considérées comme espèces légitimes, tant elles paraissent séparées à première vue.

1° Var. *A vulgaris*; *Q. pedunculata* Ehrh. *loc. cit.* et Auct. omn. pro parte; *Q. racemosa* D. C.

Grand arbre, à rameaux étalés, pliants et retombants, glabres, excepté dans leur jeune âge; feuilles glabres, obovales, lobées-sinuées, brièvement pétiolées; fruits (glands) solitaires, ou réunis 2-4 sur un pédoncule très long (80 à 90 millim.), oblongs-elliptiques aux deux extrémités, et ayant 30 à 35 millim. de long sur 12-15 millim. de larg., terminés au sommet par un mucron de 2 à 3 millim.; cupule grisâtre-incanescente, plus ou moins tomenteuse, subconique, tuberculeuse, de 14 à 15 millim. de diamètre à l'ouverture, sur 15-16 millim. de haut. couverte d'écailles très rapprochées et irrégulièrement disposées, larges à leur base et subitement terminées en un acumen membraneux, un peu arrondi à son extrémité, carénées sur le dos.

2° Var. *B macrocarpa*; *Q. macrocarpa* Bess. in *Herb.* D. C.; *Q. pedunculata* var. *Thomasii* Alph. Dec. in *Prodr. loc. cit.*; *Q. Thomasii* Ten. *Flor. napol.* v, p. 259?

Grand arbre, à rameaux étalés, non décombants, ayant l'aspect du *Q. fastigiata;* feuilles des jeunes rameaux subsessiles, pubescentes en dessous, glabres dans l'âge adulte,

les plus inférieures oblongues-allongées, les supérieures (sur un même rameau) plus larges, ovales, irrégulièrement et profondément sinuées-lobées, glabres et luisantes en dessus, d'un vert-blanchâtre et glaucescentes en dessous; fruits réunis par 2 ou par 3, très gros et de longueur variable (20 à 30 millim. de long sur 15 à 18 de large), quelquefois subglobuleux et dépassant 1 à 2 fois la cupule, légèrement mucronulés au sommet; pédoncule fructifère de 40 à 50 millim. de longueur; cupule déprimée, ayant à l'ouverture 20 mill. de diamètre sur 12-15 mill. de hauteur, d'un gris-cendré, couverte d'écailles écartées, régulièrement disposées, très serrées vers l'ouverture, triangulaires, terminées par une pointe très courte et non carénées sur le dos.

*Hab.*: La var. *A vulgaris* dans la région montagn. des Pyrénées Orientales; la var. *B macrocarpa* à Brax près d'Agen, et probablement dans toute la vallée de la Garonne. — Le Capsir? où le Dr L. Companyo signale une variété du *Q. pedunculata* « *à gros fruits, mûrissant de bonne heure et répandue sur le flanc des montagnes.* »

*Obs.* D'après la description du *Prodromus*, la variété *macrocarpa* du *Q. pedunculata* se rapporterait exactement au *Q. Thomasii* de Tenore, et celui-ci aurait ainsi une dispersion géographique assez étendue dans l'Europe australe. MM. Willkomm et Lange ajoutent à la description du *Q. pedunculata* dans leur *Prod. flor. hispan.*, que cette espèce de chêne varie beaucoup par la forme des feuilles, la longueur des pédoncules, la grosseur des glands, etc. Je ne saurais donc trop engager les botanistes qui exploreront à l'avenir la région montagneuse des Pyrénées-Orientales, à y rechercher les diverses formes de nos chênes indigènes, qui paraissent être encore peu connues dans notre département.

— *Quercus sessiliflora* Sm.; O. Deb. *Rech. fl. Pyr.-Or.*, fasc. I, p. 114 du tirage à part (1878).

Outre les variétés *A vulgaris*, *B subfastigiata*, *C suberoïdes* déjà mentionnées dans la première partie de mes *recherches*, on rencontre fréquemment autour de Perpignan plusieurs autres formes, parmi lesquelles il est facile de distinguer deux variétés nouvelles, dont je donne ci-après les caractères principaux :

Var. *D incisa* O. Deb. *Mss.* (1879.)

Celle-ci est caractérisée par ses feuilles grandes, glabres, luisantes et d'un vert-foncé en dessus, d'un gris-cendré et pubescentes en dessous, plurilobées, à lobes très profonds et arrondis à leur base, acuminés au sommet. — Arbre de moyenne grandeur, à tronc court, très rameux, et à rameaux étalés ou décombants.

*Hab.*: Les rives de la Tet, vis-à-vis Saint-Estève, (*O. Deb. et A. War.*)

Var. *E intermedia* O. Deb. *Mss.* (1879).

Feuilles (sur le même rameau) les supérieures ovales, étroites, longuement rétrécies en pétiole, plurilobées, à lobes entiers, triangulaires-aigus, un peu recourbés en dessous, les inférieures largement obovales, sinuées-lobées, à lobes irréguliers, entiers, toutes d'un vert-gai et glabres en dessus, cendrées et pubescentes en dessous sur le pétiole, les nervures, et la côte médiane; glands assez gros, obovoïdes à la base, rétrécis vers le sommet, dépassant les cupules de 15 à 20 millim.; cupules à bord épais, irréguliers; écailles saillantes, oblongues, subobtuses, velues-tomenteuses. — Arbre de moyenne grandeur, à tronc court, dressé, très rameux, à rameaux arqués ou étalés.

*Hab.*: Les rives de la Tet et les bords des chemins, vers Château-Roussillon.

*Obs.* La variété *C suberoïdes*, indiquée seulement sous le Mas Langlade près de Perpignan, a été retrouvée sur les bords de la Tet, vis-à-vis Saint-Estève, en octobre 1879. Je l'ai aussi

reçue des environs de Géronе (Espagne). Cette forme est bien distincte par ses feuilles larges, presque entières, subarrondies, ondulées, glabres, d'un vert-foncé en dessus, à bords à peine sinués et enroulés en dessous. Sur les rives de la Tet, dont le sous-sol est toujours humide, le *Q. sessiliflora* var. *suberoïdes* forme un arbre dressé, très élevé, rameux, à rameaux étalés-arqués. Celui-ci n'a point l'aspect, ni le port rabougri que présente la même forme sur les pentes sèches et sablonneuses des ravins entre Perpignan et Château-Roussillon. Les feuilles seules par leur surface glabre, ondulée, d'un vert-foncé, luisantes et à bords enroulés en dessous, rappellent celles du *Q. suber*, et ne varient pas dans ces diverses stations.

— *Quercus ruscinonensis* O. Deb. *Rech. flor. Pyr.-Or.* fasc. I, p. 116 du tiré à part (1878); Bucquoy *Herbier du jeune botaniste,* fasc. I, cum icone optima (1879) (1) — *Icon. nost.* tab. I.

Dans la description de cette nouvelle espèce, publiée dans le 23me Bulletin de la Société agricole et scientifique des Pyrénées-Orientales en 1878, j'ai dit que les *fruits dépassaient à peine la cupule de 3 à 8 millimètres.* J'ai hâte de rectifier cette assertion, qui n'est pas tout-à-fait exacte. Lorsque les fruits (glands) sont arrivés à maturité, ceux-ci dépassent parfois la cupule de 15 à 20 millim. Ils sont de forme variable sur le même arbre, ainsi que je l'ai constaté à la fin d'octobre de ces deux dernières années.

Notre honorable collègue, M. le Dr Bucquoy, dont tous les botanistes savent apprécier l'habile crayon, a bien voulu pré-

(1) L'*Herbier du jeune botaniste* par M. le Dr Bucquoy, se publie à la librairie de M. P. Morer à Perpignan, par fascicules de 20 planches in 4° avec texte, et au prix modique de 1 fr. 25 c. L'ouvrage sera complet en 12 fascicules environ.

parer pour être ajouté à ce fascicule, un dessin au trait et de grandeur naturelle, d'un rameau du *Q. ruscinonensis* chargé de ses fruits. La planche autographiée qui reproduit ce dessin, représente en outre diverses formes de fruits récoltés sur le même arbre, les écailles grossies de la cupule, et une galle corniculée beaucoup plus abondante que la galle ronde ordinaire.

Le *Q. ruscinonensis*, dont la présence n'était indiquée qu'à Perpignan, sur les rives de la Tet, a été rencontré dans la région montagneuse à la Manéra, sur la frontière espagnole des Pyrénées-Orientales, par M. Vayréda, botaniste plein d'ardeur, et à qui la flore de Prats-de-Molló doit de très importantes découvertes.

## SALICINÉES

— *Salix triandra* Lin. var. *ligustrinoïdes* O. Deb.; *S. ligustrinoïdes* O. Deb. in *Bull. soc. Dauph.* nº 3 (1875) et in *Soc. Dauph. exsicc.* nº 958.

Je ne vois plus aujourd'hui dans mon ancien *S. ligustrinoïdes*, qu'une forme à feuilles concolores et à floraison plus tardive du *S. triandra* L. Cette variété *ligustrinoïdes* est assez fréquente sur les rives de la Tet, à Perpignan, mais elle ne saurait être séparée du *S. triandra*, dont elle a tous les caractères spécifiques.

## ALISMACÉES

— *Alisma lanceolatum* With. *Arr.* 36; Jord. *Notes plant. div.* in *Archiv.* de C. Billot, p. 322; Lamk. *Ill. gen.* tab. 272; Reichb. *Exsicc.* nº 13; *A. plantago* var. *lanceolatum* Gren. God. *loc. cit.* III, p. 1652.

Feuilles lancéolées-aiguës, longuement atténuées en

pétiole, à 3-7 nervures; style égalant à peine l'ovaire; tiges moins élevées que dans l'*A. plantago*.

*Hab.* : Les prairies maritimes qui bordent la Massane, près du Grau d'Argelès (*O. Deb. et A War.*) — Fl. du 1 au 10 août.

*Obs.* Cette plante, qui paraît très connue quoique peut-être peu répandue, n'est point de l'avis de M. Jordan (*loc. cit.*) une simple variété de l'*A. plantago,* mais constitue plutôt une bonne espèce. Dans l'*A. plantago*, et quelle que soit la nature du terrain, les feuilles sont en général ovales, plus ou moins contractées à la base, souvent même obcordées. L'*A. lanceolatum*, qui, dans les prairies d'Argelès, croît à côté de l'*A. plantago*, rarement associé avec lui, se montre avec des feuilles lancéolées, *jamais contractées à la base,* mais toujours longuement et insensiblement rétrécies en pétiole. Les anthères sont plus petites, *ovales-arrondies*, et non oblongues, beaucoup moins échancrées à leur extrémité; les styles sont également beaucoup plus courts, moins flexueux, *égalant à peine l'ovaire*, et non deux fois plus longs. (*Jordan*).

## POTAMÉES

— **Potamogeton densus** Lin. *Spec.* 182; Gren. God. *loc. cit.* III, p. 319; *P. densus* et *P. oppositifolius* D. C.

Feuilles opposées, amplexicaules, elliptiques, ou linéaires-lancéolées, légèrement dentées et très rapprochées au sommet des tiges; épis pauciflores, à pédoncules grêles, courts, naissant à l'angle de bifurcation des rameaux ; carpelles à bec court et recourbé.

Var. *A densus*; *P. densus* Lin. et Auct. omn. ex parte. — Feuilles courtes, ovales-lancéolées, très rapprochées sur les tiges.

Var. *B oppositifolius*; *P. oppositifolius* D. C. ; *P. serratus* Lin. — Feuilles ovales-lancéolées, longues de 30 à 40 millim., étalées et peu serrées sur les tiges.

*Hab.* : Les mares d'eau stagnante ou courante, et les fossés aquatiques voisins de la Tet, près de Saint-Estève ; mares sous Château-Roussillon. — Très abondant de juillet à septembre.

*Obs.* Le *P. densus*, dont la présence dans le Roussillon paraît avoir été inconnue du Dr L. Companyo, est l'une des plantes les plus répandues dans toutes les mares des rives de la Tet, où elle forme des masses compactes. On le retrouve aussi dans les marais de Salses, mêlé au *P. natans* L.

## TYPHACÉES

— *Typha latifolia* Lin. var. *intermedia* D. C. *Fl. franc.* II, p. 502 ; An *T. latifolia* × *angustifolia?*

J'ai distribué en 1878, sous le nom de *T. Shutleworthii* Koch, une forme qui après un examen attentif ne me paraît aujourd'hui qu'une variété du *T. latifolia*, et intermédiaire pour ainsi dire entre les *T. latifolia* et *angustifolia*. Celle-ci en effet a le port du *T. latifolia* ; son capitule femelle est gros, cylindracé comme dans ce dernier, mais sa taille est bien plus petite (80 centim. à 1 mètre), et ses feuilles sont aussi bien plus étroites, dressées et de même longueur que les tiges. Elle se distingue du *T. angustifolia*, par son épi femelle contigu avec les fleurs mâles, ou très peu distant de celles-ci, beaucoup plus court et plus large que dans le *T. angustifolia*.

*Hab.* : Les mares d'eau courante ou stagnante, sur la rive gauche de la Tet, vers Saint-Estève, vivant en société avec le *T. angustifolia*, et non loin du *T. latifolia*.

— *Typha angustifolia* Lin.

Var. *tenuispicata* O. Deb. *Mss.* in *Herb.* (1879.)

Cette variété très intéressante du *T. angustifolia*, que j'ai rencontrée en juillet 1879, dans une petite mare des bords de la Tet, non loin de Saint-Estève, et vivant en société avec le *T. intermedia*, se distingue au premier coup d'œil de la forme typique, par sa taille 2 à 3 fois plus élevée (2 à 3 mètres), et par son chaton femelle d'un roux-fauve, deux fois plus étroit et du double plus allongé (17 à 20 centim. de long. sur 7 à 8 millim. de larg.). La grosseur de ce dernier ne dépasse pas de beaucoup celle de l'extrémité des tiges florifères.

On ne saurait confondre notre variété *tenuispicata* avec le *T. elatior* Bor. (*T. latifolia* var. *gracilis* God.), lequel se rapproche du *T. latifolia* par la largeur de ses feuilles, et par ses chatons contigus ou peu écartés, l'inférieur devenant noirâtre après la floraison.

## AMARYLLIDÉES

— **Hermione neglecta** Jord. et Fourr. *Brev. plant. nov.*, fasc. II, p. 112; — E grege *Narcissi tazettæ* Lin. et Auct.

Parmi les formes nombreuses d'*Hermione* de l'ancien type linnéen *Tazetta*, qui ont été indiquées comme étant spéciales au littoral méditerranéen, il en est une qui paraît croître exclusivement dans les prairies humides des rives de la Tet, entre Château-Roussillon et la mer, et qui offre les plus grandes affinités avec l'*Hermione modesta* des environs de Perpignan. Je n'hésite pas à la rapporter à l'*H. neglecta*, dont la description de MM. Jordan et Fourreau lui convient exactement. Celle-ci diffère de l'*H. modesta* par son scape 4-6 flore, par ses fleurs un peu plus grandes (25 à 30 millim. de diamètre), et surtout par les divisions du périgone *blanches*, *beaucoup plus courtes que le tube, larges, ovales-ellipti-*

*ques*, brièvement mucronulées, à mucron subitement défléchi et non ovales-allongées lancéolées, par sa couronne cupuliforme d'un jaune-orangé vif, et non d'un jaune-pâle, à bord entier, ondulé et un peu resserré au dessous de l'ouverture, par son style non exserte, égalant à peine la base des anthères supérieures.

*Hab.* : Les prairies humides sous Château-Roussillon et à Canet. — Fl. du 1 au 10 mars.

— *Hermione mediterranea* Jord. et Four. *Brev. plant. nov.*, *fasc.* II, p. 116 ; e grege *Narcissi tazettæ*.

Scape légèrement comprimé-strié, multiflore ; fleurs assez grandes (35 millim. en diamètre), à divisions étalées, subréfléchies, obovées-oblongues, obtuses, les extérieures mucronulées, blanches, un peu plus courtes que le tube ; couronne d'un jaune-doré, une fois et demie plus courte que les divisions du périgone, cupuliforme, non rétrécie à l'ouverture, brièvement 6-lobée, à lobes crénelés et crépus aux bords ; feuilles largement linéaires, d'un vert-glauque et ne dépassant pas le scape.

*Hab.* : Les prairies à Salses, près du vieux fort (*O. Deb.*) : à Fitou et Leucate (*Gautier*) ; à Banyuls (*Timb.*) ; signalé par M. Jordan à Antibes (Var), etc.

*Obs.* Plante bien distincte par ses fleurs grandes, à divisions obtuses, blanches, par sa couronne cupuliforme, ses tiges multiflores, ses feuilles largement linéaires, très glauques, etc. (*Jord.*)

— *Ornithogalum affine* Boreau *Fl. du cent.* Ed. III, p. 625.

Très voisin de l'*O. angustifolium* non encore observé dans les Pyrénées-Orientales, et caractérisé par ses jeunes feuilles toujours étalées en rosette, par ses pédicelles fructifères dépas-

**sant les** bractées de plus de moitié, et non plus courtes ou les **égalant**, par sa floraison tardive, etc.

*Hab.* : Les pelouses rocailleuses en suivant le sentier d'Argelès à la Tour de la Massane, près du Col de Baladon (*Timb.*) — Fl. du 1 au 10 juin.

## LILIACÉES

— *Bellevalia romana* Reichb.; Gren. God. *loc. cit.* III, p. 217; Comp. *loc. cit.* 636; *Hyacinthus romanus* L.

Les prairies humides sous le Mas-Langlade près de Perpignan, où il est abondant (*Crouchandeu*). Indiqué par Companyo dans les prairies maritimes à Argelès, Saint-Nazaire, Saint-Laurent, Salses, etc. — Fl. du 20 au 30 avril.

## IRIDÉES

— **Romulea ramiflora** Ten. *Append. ad ind. sem. hort. nap. pro anno* 1827, et *Flor. nap.* tab. 203; Lor. et Barr. *Fl. de Montp.* 642; *Trichonema ramiflora* Willk. et Lange.

Tiges pluriflores (2 à 4,) atteignant jusqu'à 15-20 cent. recourbées après l'anthèse; feuilles longues, linéaires, recourbées-flexueuses; spathe supérieure étroitement membraneuse, herbacée; fleurs petites, dépassant la spathe, à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, les plus extérieures verdâtres au dehors et veinées de violet, les internes blanches ou d'un blanc-violacé; capsules subobtuses, oblongues; graines arrondies, lisses et luisantes.

*Hab.*: Les rochers maritimes à Leucate (*Gautier*). — Cette espèce est assez répandue dans l'Hérault (*Lor. et Barr.*), dans le midi de l'Espagne, dans l'Italie mérid. (Rome et Naples), en Sicile, etc.

## ORCHIDÉES

— *Spiranthes æstivalis* Rich. ; Comp. *loc. cit.* p. 650. N'était indiqué que dans la vallée de Nohèdes *(Comp.)*. Nous l'avons retrouvé, M. le Dr Warion et moi, en pleine floraison le 23 juillet 1879, sur les rochers au milieu du torrent de la Massane dans la gorge de la Carbasséra, après avoir dépassé le village de Lavail.

## JONCÉES

— *Juncus lamprocarpus* Ehrh. *Calam.* n° 126; *J. articulatus* Lin. ex parte; Comp. *loc. cit.* 670.

Var. *B macrocephalus* Gren. God. *loc. cit.* III, 345 ; *J. tricephalus* Gay in Laharpe *Monog. Junc.* n° 4; *J. macrocephalus* Viv. *Diagn. plant. cors.* n° 5 ; — Tiges dressées; capitules peu nombreux (2 à 4), du double plus gros que dans la forme typique.

*Hab.* : Le type et la variété *B* sur les sables marécageux de la Tet. — Juillet et Août.

— *Juncus obtusiflorus* Ehrh. *Beitr.* VI, p. 83; Gren. God. *loc. cit.* III, p. 346; Comp. *loc. cit.* 671; *J. articulatus* L. ex parte.

Les prairies maritimes et marécageuses à Salses, vers la fontaine Estramer. — Juillet.

— *Juncus Gerardi* Lois. *Not. plant. franc.* p. 60 ; Gren. Godr. *loc. cit.* p. 350; Comp. *loc. cit.* 672; *J. attenuatus* Viv. *Fl. Cors.* 5.

Les prairies marécageuses de Salses, avec l'espèce précédente. On retrouve le *J. Gerardi* à Mont-Louis (*Gren. God.*), et sur les pelouses maritimes du littoral, à Bastia (*O. Deb.*)

## CYPÉRACÉES

— *Cyperus badius* Desfont. *Fl. atl.* I, 45; Gren. God. *loc. cit.* III, 358; Comp. *loc. cit.* 675.

Chaumes moins élevés que dans le *C. longus*, avec lequel il a quelques ressemblances, et dont il a été même considéré comme variété par certains auteurs; épillets plus nombreux, disposés en fascicules terminaux dressés.

*Hab.* : Les prairies humides du littoral à Argelès-sur-Mer, Narbonne, etc. — Fl. du 1 au 10 août. (*Timb. et A. Warion.*)

— *Cyperus olivaris* Targ.-Toz. in *Mem. delle soc. ital. delle scienze*, p. 358; Gren. God. *loc. cit.* III, p. 359; *C. rotundus* D. C. non Lin.; *C. tetrastachys* Desf. *Fl. atl.* I, p. 45.

*Hab.* : Abonde dans les prairies et les champs sablonneux des rives de la Tet, au Mas Picas, et sur la rive gauche au Mas Saint-Victor près de Perpignan. — Fl. juillet-août.

— *Scirpus holoschœnus* Lin. var. *australis* Koch *Syn. fl. germ. et helv.* 857; Gren. God. *loc. cit.* III, p. 372; Willk. et Lange *Prodr. fl. hisp.* I, p. 134; *S. australis* Lin. *Syst.* p. 72.

Chaumes grêles; anthèle simple; capitules très petits, de la grosseur d'un pois ordinaire, l'un sessile, les autres pédonculés. — Les sables et les graviers de la Tet, où il est répandu. — Fl. juillet et août.

*Obs.* : La variété *romanus* du *S. holoschœnus* (*S. romanus* L.) ne diffère du type que par ses capitules gros, sessiles, souvent solitaires ou accompagnés d'un ou deux autres capitules plus petits. — Même habitat que le précédent.

— *Scirpus Tabernœmontani* Gmel. *Fl. bad.* I, p. 101;

Willk. et Lange *Prod. fl. hisp.* I, p. 33; *S. lacustris* var. *digynus* Gren. God. *loc. cit.* III, p. 372; Comp. *loc. cit.* 679. — Diffère du *S. lacustris* par sa taille plus réduite (30 à 50 centim.), par sa couleur glauque, ses akènes plus petits, comprimés, non trigònes, et ses stigmates au nombre de deux.

*Hab.*: Les marécages au Grau d'Argelès-sur-Mer, Salses, etc.; étang de Cagareil et de Saint-Nazaire *(Comp.)*

— *Scirpus triqueter* Lin. *Mant.* 29; *S. littoralis* Schrad. *Fl. germ.* I, p. 142; Comp. *loc. cit.* 679.

Les marais saumâtres de Salses qui avoisinent la fontaine Estramer; Leucate, etc.

— **Scirpus Rothii** Hoppe; Gren. God. *loc. cit.* III, 375; *S. pungens* Wahl. *Enum. hort. berol.* II, p. 255.

*Hab.*: Les prairies marécageuses du littoral, aux bords du Grau d'Argelès-sur-Mer. *(Timb., A. Warion et O. Deb.)* — Fl. du 1 au 10 août.

*Obs.* Le *S. Rothii*, qui croît de préférence dans les marais des côtes océaniques, n'avait pas encore été observé sur le littoral des Pyrénées-Orientales. Il est à présumer que la plante signalée par le Dr Companyo (*loc. cit.* p. 680) dans les prairies maritimes d'Argelès, sous le nom de *Scirpus mucronatus* L., et où elle n'existe pas, doit se rapporter au *S. Rothii* Hoppe. Le *S. mucronatus* L. n'a pas encore été trouvé, que je sache, dans la région méditerranéenne. Celui-ci par ses écailles florales plissées en long, appartient à un autre groupe, celui des *Isolepis*, maintenu comme genre distinct par quelques auteurs.

— **Scirpus Savii** Sebast. et Maur. *Fl. rom.* p. 22; Ten. *Fl. nap.* III, p. 41; Gren. Godr. *loc. cit.* III, p. 377; *S. setaceus* Lin. ex parte.

Racines fibreuses, annuelles; chaumes nombreux, cylindriques et filiformes, formant un petit gazon dense et serré, munis à la base d'une gaine prolongée en une feuille courte et sétacée; épillets solitaires ou géminés, ovales-oblongs, d'un vert-grisâtre, à bractée beaucoup plus courte que l'épi; akènes obovales-arrondis, lisses et finement ponctués.

*Hab.* : Les sables humides, et les petites mares des bords de la Tet (*O. Deb.*); fossés aquatiques à Salses, etc. — (*A. War.*). Retrouvé dans la région montagneuse, à l'étang de N. D. de Coral (*Vayréda*).

— **Carex olbiensis** Jord. *Observ. fragm.* III, p. 241; Gren. God. *loc. cit.* III, p. 408; Lor. et Bar. *Fl. de Montp.* 704; O. Deb. in *Soc. Helv. exsicc.* (1877); *C. Ardoiniana* De Not.

Souche gazonnante; tiges de 4 à 6 décim. triquètres, à angles aigus; épi mâle solitaire, linéaire-allongé; épis femelles 2 à 3, lâches, oblongs, écartés, 6-12 flores, l'inférieur longuement pédonculé, le supérieur sessile; feuilles largement linéaires, rudes aux bords, dressées, fortement nerviées, glabres ainsi que les gaines; utricules obovés-oblongs, triquètres, bruns à la maturité et terminés par un bec oblique. Fl. et fr. du 1 au 15 juin.

*Hab.*: Le vallon de Cerbère, en montant à la tour de Quer-Roïg (*Timb.*) — Plante spéciale à la région méditer. de l'Europe, et signalée en outre à Montpellier, dans les bois d'Argelliers (*Loret*), aux îles d'Hyères (*Jord.*), dans les maquis de Cardo, près de Bastia, en Corse (*O. Deb.*), de Civita-Vecchia près de Rome, et dans les bois entre Frascati et Albane (province de Rome), vivant en société avec le *C. depauperata* Good. (*A. War.*)

— **Carex hispida** Willd. *Spec.* IV, p. 302; Guss.

*Syn. fl. sic.* II, p. 577 ; Willk. et Lange *Pr. fl. hisp.* I. Gren. God. *loc. cit.* III, p. 412 ; *C. provincialis* Des. Lois. *Fl. gall.* II, p. 307 ; *C. echinata* Desf. *Fl. atl.* p. 388 ; *C. obtusangula* Salzm.

Var. *A genuina* Gren. God. — Chaumes robustes, de 100 centim. de hauteur, dressés, obtusément trigones ; feuilles linéaires-allongées, très raides, glauques, sétacées-acuminées ; épis mâles nuls ; épis femelles 3 à 4, rapprochés, allongés-cylindriques, dressés ; bractées inférieures foliacées très longues, dépassant les chaumes ; glumes (écailles) d'un brun-verdâtre, celles des épis femelles lancéolées, denticulées aux bords, plus longues que le fruit ; utricules fructifères obovés, arrondis au sommet, hispides-ciliés, contractés en un bec très court, cylindrique, subitement tronqué ou un peu bidenté.

*Hab.* : Les fossés aquatiques à Salses, vis-à-vis le vieux fort (*A. Warion*). — Fl. avril et mai. — Plante spéciale à la région méditerranéenne, l'Hérault, le Var, les Alpes-Maritimes, la Corse, l'Algérie et l'Espagne (Murcie et Grenade).

*Obs.* La variété *genuina* est caractérisée par les écailles des épis femelles plus longues que le fruit, les inférieures terminées en une pointe denticulée-ciliée.

## GRAMINÉES

Genre **Phragmites.**

— *Phragmites altissimus* Benth. ; *P. giganteus* Gay ; Mabille in *Rech. plant. de Corse,* fasc. II, p. 40 ; Richter in *Bull. Soc. bot. France,* XVI, p. 377 ; *Arundo isiaca* Del. *Fl. ægypt.* p. 4.

Dans sa description du *P. altissimus,* M. Mabille caractérise ainsi la forme de la panicule.

« Panicula *recta,* ampla, *compacta,* sat elongata, 30-40 « centim. longa, *nunquam nutans* ; axis viridis, fere « lævis. »

Ces caractères parfaitement exacts pour la plante du littoral Corse, et celle de Lattes près de Montpellier, ne sauraient convenir de tout point au *P. altissimus*, provenant des marais de Salses, et que M. le Dr Warion et moi avons récolté dans la localité classique de la fontaine Estramer, en novembre 1878.

Dans le *Phragmites* de cette localité, la panicule est dressée, élégante, *ample, lâche, non compacte, à rameaux longuement arqués et décombants* après la floraison. Il y aurait donc lieu de distinguer deux formes bien tranchées, selon le mode d'inflorescence du *P. altissimus*, et se rapportant à deux stations différentes de cette plante. Le *P. altissimus* de Salses étant sans aucun doute l'espèce décrite par Bentham, et celle distribuée plus tard par Endress dans son *Unio itineraria* sous le nom de *P. gigantea*, la forme de Corse et de Lattes serait une toute autre plante, très probablement le *P. maximus* de Forskal. Mais en l'absence dans mon herbier d'échantillons authentiques et comparatifs de cette dernière espèce pour pouvoir élucider cette question, je crois qu'il est nécessaire de distinguer au moins comme variété *conferta*, le *P. altissimus* des rivages de la Corse, laquelle est caractérisée par la diagnose de M. Mabille indiquée plus haut.

Le *P. altissimus* abonde non seulement à la fontaine Estramer, mais encore dans tous les marécages qui bordent l'étang salé de Salses. Dans ce dernier habitat, lorsque surtout le marais devient à sec pendant l'été, le *P. altissimus* prend des proportions très réduites dans toutes ses parties. J'ai lieu de penser que c'est à la forme appauvrie de cette espèce qu'a été donné le nom de *P. ruscinonensis*, et que malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu encore découvrir M. A. Warion et moi, dans les marais saumâtres du Roussillon.

— **Phragmites splendens** Timb. in *sched.*; P. Mab. *Recher. sur les plant. de la Corse,* fasc. II, p. 42; Timb.

in *Soc. Dauph. exsicc.* nº 1884 (1878); O. Deb. in *Pl*
*Soc. helv. exsicc.* (1879).

« Panicula ex aureo-rufa, parum lucida, spicula 11-
« millim. longa, pilis paulo longioribus, obscuriorib
« 4-5 flora; glumella inferior subulata, acutissima; glu
« latæ, inferior 3 millim., superior 4-6 millim. longa. Ra
« tenuissimi, scabriusculi, diffusi et nutantes; culmi sat crass
« 9-10 millim. in diametro, 1-2 mèt. alti.; folia lata, bre
« viora quam in *P. communi* (*Mab.*) »

*Hab.* : Les fossés pleins d'eau douce ou saumâtre, autou de l'étang salé de Salses — Octobre-novembre (*A. Guillon*), Narbonne (*Gautier*).

*Obs.* La présence du *Ph. splendens* a été signalée déjà aux environs de Toulouse par M. Timbal. Il a été rencontré depuis dans les marais saumâtres des environs de Narbonne par M. Gautier, et aux abords de l'étang de Salses par M. A. Guillon. Dans son étude sur le genre *Phragmites,* M. Mabille assure que le *P. splendens* pourrait appartenir au groupe de l'*altissimus* par la couleur et la forme de sa panicule, mais mieux encore à celui du *P. communis,* dont il a le port et l'aspect. Je ne crois pas me tromper en avançant aujourd'hui que le *P. splendens* n'est pas autre chose qu'une forme du *P. communis,* à panicule d'un jaune-doré et très luisante.

— **Phragmites maritimus** P. Mab. *Rech. plant. Corse,* fasc. II, p. 42; G. Gautier in *Soc. Dauph. exsicc.* nº 2289 (1879).

« Culmus 1 mèt. 1-50 altus, tenuis, e luteo-viridis, 4-6 ad
« medium, 5-7 millim. ad basin in diametro latus; spicula
« cum pilis obscurioribus 11 millim. longa, 4-6 flora,
« gluma inferior 3 millim. longa, acuta, minima mucronata,
« nervo medio debili, lateralibus ad apicem obliteratis; supe-
« rior 5 millim., $^1/_3$ brevior quam in cœteris.

« Planta gracilis, sæpius elongata, brunneo-rufa, recta,
« nunquam nutans vel diffusa; axis et ramuli fere læves;
« folia viridia, margine cartilagineo, tenuissimo, vix strigis
« parum conspicuis notato » *(Mab.)*

*Hab.* : Les étangs salés du littoral, à Salses, Canet, etc. — étang de Craboules, près de Narbonne (*Gautier*). — Com. à l'étang de Biguglia près de Bastia en Corse (*P. Mab.* et et *O. Deb.*) — Fl. Août et septembre.

*Obs.* M. Mabille, avec qui j'ai eu la bonne fortune de faire pendant quatre année consécutives, de nombreuses herborisations autour de Bastia, m'a fait remarquer dans l'étang de Biguglia un *Phragmites* du groupe *communis,* dont le faciès, la floraison précoce, la couleur des épillets, la forme de la panicule lui paraissaient devoir caractériser une espèce bien distincte. Il ne doutait pas non plus à cette époque (1865-1868), que ce *Phragmites* décrit par lui (*loc. cit.*) comme espèce nouvelle en 1869, se rencontrerait un jour dans des stations analogues, sur le littoral méditérranéen de l'Europe continentale.

— ***Phragmites communis*** Trin. var. ***flavescens*** Cust. in Gaud. *Fl. helv.* p. 341, non Schœnnef. apud Bourg. *Plant. hisp. exsic.*; Gr. God. *loc. cit.* III, p. 474; *P. isiaca* Reichb. *Fl. excurs.* I, p. 140 nun Kunth.

La variété *flavescens* ne diffère du type *P. communis,* que par ses épillets d'un jaune-pâle et pluriflores.

*Hab.* : Les bords du ruisseau de la ville à Perpignan, et des fossés aquatiques qui bordent la Tet, vers Canet. (*O. Deb.*)

---

— ***Piptatherum paradoxum*** P. Beauv. *Agrost.* p. 18; Gren. God. *loc. cit.* III, p. 497; Comp. *loc. cit.* p. 715; *Milium paradoxum* Lin.

*Hab.* : Bois de chêne-liège près du village de Lavàil, dans

la vallée de la Massane; près d'Argelès-sur-Mer (*O. Deb. et A. War.*); Collioure et Banyuls-sur-Mer (*Comp.*)

— *Tragus racemosus Hall. Helv.* II, p. 203; *O. Deb. Rech. fl. Pyr.-Or.* fasc. I, p. 127 (1878).

Var. *A genuinus.* — Rameaux florifères grêles, couchés-redressés, de 20 à 30 centim. de hauteur. — Les sables et les graviers de la Tet, et les champs qui bordent cette rivière à Perpignan.

Var. *B maritimus.* — Chaumes tous couchés et radicants à chaque nœud, formant un gazon circulaire serré et étalé sur le sable, d'environ 20 à 30 centim. de diamètre; épis floraux denses, très courts, redressés, subclaviformes. — Les sables maritimes à Canet, Argelès-sur-Mer, etc. Cette forme se retrouve en Espagne sur les sables, près de Barcelone, etc.

— **Scleropoa loliacea** Gren. God. *loc. cit.* III, p. 557; *Poa loliacea* Huds.; *Triticum rottbolla* D. C.

Chaumes de 5 à 15 centim., étalés-couchés, raides; épillets glabres serrés, étalés-dressés, comprimés, disposés en grappes spiciformes occupant la moitié de la tige; racine fibreuse, annuelle.

*Hab.*: Les pelouses maritimes qui bordent la route, entre Collioure et Port-Vendres (*O. Deb.* 11 juin 1879).

— **Festuca Durandoi** Claus. in C. Billot *Annot. flor. France et d'Allem.* p. 163 (1858); Timb. et Jeanb. *Herbor. Alb. orient.* p. 42; *F. spectabilis* God. *Not. fl. de Montpell.* p. 20 non Jan.

Chaumes dressés, de 4 à 6 décim., naissant d'une souche épaisse et gazonnante; feuilles glaucescentes, raides, enroulées sur les bords, les inférieures filiformes, presque aussi

longues que les chaumes, à gaines persistantes, les caulinaires plus larges à gaines lâches, striées; panicule haute de 10 millim., portant 2-3 épillets ovales-comprimés, de 3 à 4 fleurs; glumes égales, d'un vert-jaunâtre, largement scarieuses, ovales-acuminées, trinerviées; glumelles égales, l'extérieure mucronulée, subaristée, trinerviée, carénée au sommet, d'un vert-pâle, scarieuse aux bords, l'intérieure bifide; ovaire glabre.

*Hab.* : Le bois derrière l'ermitage de Consolation (*Timb. et O. Deb.*), et en montant à Valbonne près de Collioure.

*Obs.* Cette espèce a été découverte en Algérie par Clauson, sur le flanc nord du Zaccar-Guarbi, à une altitude de 1300 mèt., et a été dédiée à M. Durando, l'un des botanistes les plus actifs de la province d'Alger. Elle a été retrouvée ensuite en France, à Lodève, dans l'Hérault, par M. Duval-Jouve. Par son ovaire glabre, sa panicule très lâche, ses feuilles inférieures filiformes toujours enroulées, elle se sépare du *F. spadicea*, avec lequel on pourrait la confondre au premier abord.

Il m'a paru nécessaire de changer l'orthographe primitive de *Durandii* en celle de *Durandoi*, comme étant plus conforme aux règles de la nomenclature. Il existe en effet quelques botanistes du nom de Durand, à qui plusieurs espèces ont été dédiées (*Orchis Durandii* par exemple), et dont la terminaison latine ne saurait s'appliquer à M. Durando, mon excellent ami et ancien compagnon d'herborisations à Alger.

— **Bromus abortiflorus** Saint-Amans in *Flor. agen.* p. 44 (1821); *B. tectorum*. Lin. var. *australis* Gren. God. *loc. cit.* III, p. 383.

Chaumes de 30 à 50 centim. plus forts et plus robustes que dans le *B. tectorum*; panicule ample, très rameuse, penchée, composée de 4 à 7 épillets, ceux-ci velus ou glabres, formés

de 10-12 fleurs, dont les 3 inférieurs seulement sont fertiles; glumes membraneuses, scarieuses sur les bords.

*Hab.*: Coteaux secs micaschisteux, en suivant le sentier d'Argelès au Col de Baladon (*Timb.*)

*Obs*. Le *B. abortiflorus*, qui n'est caractérisé que par le nombre des fleurs dans chaque épillet, et l'avortement de trois autres, pourrait bien n'être, d'après Saint-Amans l'auteur bien connu de la flore agenaise, qu'une forme ou une simple variation du *B. tectorum*. Il paraît être spécial aux sables des Landes de l'ouest, et à la région méridionale, Marseille, Aix, Montpellier, Agen, etc.

— *Agropyrum acutum* Rœm. et Schult.; *Triticum acutum* D. C. — Les sables du littoral, à Canet, Argelès-sur-Mer, Collioure, Port-Vendres, etc. (*Comp.*)

*Agropyrum campestre* Gren. God. *loc. cit.* III, p. 607; *A. glaucum* Reichb. *Exsicc.* non Desf. — Les pelouses sablonneuses des rives de la Tet, sous Château-Roussillon.

— *Agropyrum elongatum* Host. *Gram.* sub *Tritico* (1807); *A. scirpeum* Presl. *Cyp.* et *gram. sic.* p. 49 sec. Duval-Jouve; Gren. God. *loc. cit.* III, p. 604; *Triticum rigidum* Schrad.; *T. elongatum* Lor. et Barr. *Fl. de Montp.* p. 767.

Epillets de 2 à 3 fleurs, ovales, lancéolés, espacés, formant un épi très allongé, grêle, dressé; entre-nœuds la plupart arrondis sur le dos; glumes très obtuses, égalant à peine la moitié de l'épillet; glumelle inférieure tronquée au sommet, obtuse; feuilles trinerviées, étroites, à nervures inégales; chaumes élevés d'un mètre environ et glaucescents.

*Hab.*: Les fossés aquatiques, les bords des chemins, au Vernet près de Perpignan. — Fl. juin-juillet. Se retrouve à Canet, Salses, et Saint-Laurent.

— ***Lepturus filiformis*** Trin. *Fund. agrost.* p. 123; *Rotboellä filiformis* Roth.; *Nardurus grangitis* Lin. sec. Duval-Jouve in *Bull. Soc. bot. fr.* x 16.

Epi floral très délié, un peu comprimé, dressé et flexueux; glumes linéaires-aiguës, de même longueur que les glumelles ou les dépassant à peine; chaumes annuels, fasciculés, presque filiformes, dressés et très rameux dès la base.

*Hab.*: Les champs sablonneux et humides sous Château-Roussillon; les sables maritimes à Canet, Argelès, etc., — Fl. mai et juin.

## FOUGÈRES.

— ***Osmunda regalis*** L. — Les fissures des rochers qui bordent la Massane à la Carbasséra, au-dessus du village de Lavail (*O. Deb. et A. War.*).

*ques*, brièvement mucronulées, à mucron subitement défléchi, et non ovales-allongées lancéolées, par sa couronne cupuliforme d'un jaune-orangé vif, et non d'un jaune-pâle, à bord entier, ondulé et un peu resserré au dessous de l'ouverture, par son style non exserte, égalant à peine la base des anthères supérieures.

*Hab.* : Les prairies humides sous Château-Roussillon et à Canet. — Fl. du 1 au 10 mars.

— *Hermione mediterranea* Jord. et Four. *Brev. plant. nov.*, *fasc.* II, p. 116 ; e grege *Narcissi tazettœ.*

Scape légèrement comprimé-strié, multiflore; fleurs assez grandes (35 millim. en diamètre), à divisions étalées, subréfléchies, obovées-oblongues, obtuses, les extérieures mucronulées, blanches, un peu plus courtes que le tube; couronne d'un jaune-doré, une fois et demie plus courte que les divisions du périgone, cupuliforme, non rétrécie à l'ouverture, brièvement 6-lobée, à lobes crénelés et crépus aux bords ; feuilles largement linéaires, d'un vert-glauque et ne dépassant pas le scape.

*Hab.*: Les prairies à Salses, près du vieux fort (*O. Deb.*); à Fitou et Leucatc (*Gautier*) ; à Banyuls (*Timb.*) ; signalé par M. Jordan à Antibes (Var), etc.

*Obs.* Plante bien distincte par ses fleurs grandes, à divisions obtuses, blanches, par sa couronne cupuliforme, ses tiges multiflores, ses feuilles largement linéaires, très glauques, etc. (*Jord.*)

— *Ornithogalum affine* Boreau *Fl. du cent.* Ed. III, p. 625.

Très voisin de l'*O. angustifolium* non encore observé dans les Pyrénées-Orientales, et caractérisé par ses jeunes feuilles toujours étalées en rosette, par ses pédicelles fructifères dépas-

sant les bractées de plus de moitié, et non plus courtes ou les égalant, par sa floraison tardive, etc.

*Hab.* : Les pelouses rocailleuses en suivant le sentier d'Argelès à la Tour de la Massane, près du Col de Baladon (*Timb.*) — Fl. du 1 au 10 juin.

## LILIACÉES

— *Bellevalia romana* Reichb. ; Gren. God. *loc. cit.* III, p. 217 ; Comp. *loc. cit.* 636; *Hyacinthus romanus* L.

Les prairies humides sous le Mas-Langlade près de Perpignan, où il est abondant (*Crouchandeu*). Indiqué par Companyo dans les prairies maritimes à Argelès, Saint-Nazaire, Saint-Laurent, Salses, etc. — Fl. du 20 au 30 avril.

## IRIDÉES

— **Romulea ramiflora** Ten. *Append. ad ind. sem. hort. nap. pro anno* 1827, et *Flor. nap.* tab. 203 ; Lor. et Barr. *Fl. de Montp.* 642; *Trichonema ramiflora* Willk. et Lange.

Tiges pluriflores (2 à 4,) atteignant jusqu'à 15-20 cent. recourbées après l'anthèse ; feuilles longues, linéaires, recourbées-flexueuses ; spathe supérieure étroitement membraneuse, herbacée ; fleurs petites, dépassant la spathe, à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, les plus extérieures verdâtres au dehors et veinées de violet, les internes blanches ou d'un blanc-violacé ; capsules subobtuses, oblongues ; graines arrondies, lisses et luisantes.

*Hab.* : Les rochers maritimes à Leucate (*Gautier*). — Cette espèce est assez répandue dans l'Hérault (*Lor. et Barr.*), dans le midi de l'Espagne, dans l'Italie mérid. (Rome et Naples), en Sicile, etc.

*ques*, brièvement mucronulées, à mucron subitement défléchi, et non ovales-allongées lancéolées, par sa couronne cupuliforme d'un jaune-orangé vif, et non d'un jaune-pâle, à bord entier, ondulé et un peu resserré au dessous de l'ouverture, par son style non exserte, égalant à peine la base des anthères supérieures.

*Hab.* : Les prairies humides sous Château-Roussillon et à Canet. — Fl. du 1 au 10 mars.

— ***Hermione mediterranea*** Jord. et Four. *Brev. plant. nov., fasc.* II, p. 116 ; e grege *Narcissi tazettæ.*

Scape légèrement comprimé-strié, multiflore; fleurs assez grandes (35 millim. en diamètre), à divisions étalées, subréfléchies, obovées-oblongues, obtuses, les extérieures mucronulées, blanches, un peu plus courtes que le tube; couronne d'un jaune-doré, une fois et demie plus courte que les divisions du périgone, cupuliforme, non rétrécie à l'ouverture, brièvement 6-lobée, à lobes crénelés et crépus aux bords ; feuilles largement linéaires, d'un vert-glauque et ne dépassant pas le scape.

*Hab.*: Les prairies à Salses, près du vieux fort (*O. Deb.*); à Fitou et Leucate (*Gautier*) ; à Banyuls (*Timb.*) ; signalé par M. Jordan à Antibes (Var), etc.

*Obs.* Plante bien distincte par ses fleurs grandes, à divisions obtuses, blanches, par sa couronne cupuliforme, ses tiges multiflores, ses feuilles largement linéaires, très glauques, etc. *(Jord.)*

— ***Ornithogalum affine*** Boreau *Fl. du cent.* Ed. III, p. 625.

Très voisin de l'*O. angustifolium* non encore observé dans les Pyrénées-Orientales, et caractérisé par ses jeunes feuilles toujours étalées en rosette, par ses pédicelles fructifères dépas-

sant les bractées de plus de moitié, et non plus courtes ou les égalant, par sa floraison tardive, etc.

*Hab.* : Les pelouses rocailleuses en suivant le sentier d'Argelès à la Tour de la Massane, près du Col de Baladon (*Timb.*) — Fl. du 1 au 10 juin.

## LILIACÉES

— *Bellevalia romana* Reichb.; Gren. God. *loc. cit.* III, p. 217; Comp. *loc. cit.* 636; *Hyacinthus romanus* L.

Les prairies humides sous le Mas-Langlade près de Perpignan, où il est abondant (*Crouchandeu*). Indiqué par Companyo dans les prairies maritimes à Argelès, Saint-Nazaire, Saint-Laurent, Salses, etc. — Fl. du 20 au 30 avril.

## IRIDÉES

— **Romulea ramiflora** Ten. *Append. ad ind. sem. hort. nap. pro anno* 1827, et *Flor. nap.* tab. 203; Lor. et Barr. *Fl. de Montp.* 642; *Trichonema ramiflora* Willk. et Lange.

Tiges pluriflores (2 à 4,) atteignant jusqu'à 15-20 cent. recourbées après l'anthèse; feuilles longues, linéaires, recourbées-flexueuses; spathe supérieure étroitement membraneuse, herbacée; fleurs petites, dépassant la spathe, à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, les plus extérieures verdâtres au dehors et veinées de violet, les internes blanches ou d'un blanc-violacé; capsules subobtuses, oblongues; graines arrondies, lisses et luisantes.

*Hab.*: Les rochers maritimes à Leucate (*Gautier*). — Cette espèce est assez répandue dans l'Hérault (*Lor. et Barr.*), dans le midi de l'Espagne, dans l'Italie mérid. (Rome et Naples), en Sicile, etc.

*ques*, brièvement mucronulées, à mucron subitement défléchi, et non ovales-allongées lancéolées, par sa couronne cupuliforme d'un jaune-orangé vif, et non d'un jaune-pâle, à bord entier, ondulé et un peu resserré au dessous de l'ouverture, par son style non exserte, égalant à peine la base des anthères supérieures.

*Hab.* : Les prairies humides sous Château-Roussillon et à Canet. — Fl. du 1 au 10 mars.

— ***Hermione mediterranea*** Jord. et Four. *Brev. plant. nov., fasc.* II, p. 116 ; e grege *Narcissi tazettæ.*

Scape légèrement comprimé-strié, multiflore; fleurs assez grandes (35 millim. en diamètre), à divisions étalées, subréfléchies, obovées-oblongues, obtuses, les extérieures mucronulées, blanches, un peu plus courtes que le tube; couronne d'un jaune-doré, une fois et demie plus courte que les divisions du périgone, cupuliforme, non rétrécie à l'ouverture, brièvement 6-lobée, à lobes crénelés et crépus aux bords ; feuilles largement linéaires, d'un vert-glauque et ne dépassant pas le scape.

*Hab.*: Les prairies à Salses, près du vieux fort (*O. Deb.*); à Fitou et Leucatc (*Gautier*) ; à Banyuls (*Timb.*) ; signalé par M. Jordan à Antibes (Var), etc.

*Obs.* Plante bien distincte par ses fleurs grandes, à divisions obtuses, blanches, par sa couronne cupuliforme, ses tiges multiflores, ses feuilles largement linéaires, très glauques, etc. *(Jord.)*

— ***Ornithogalum affine*** Boreau *Fl. du cent.* Ed. III, p. 625.

Très voisin de l'*O. angustifolium* non encore observé dans les Pyrénées-Orientales, et caractérisé par ses jeunes feuilles toujours étalées en rosette, par ses pédicelles fructifères dépas-

sant les bractées de plus de moitié, et non plus courtes ou les égalant, par sa floraison tardive, etc.

*Hab.:* Les pelouses rocailleuses en suivant le sentier d'Argelès à la Tour de la Massane, près du Col de Baladon (*Timb.*) — Fl. du 1 au 10 juin.

## LILIACÉES

— *Bellevalia romana* Reichb.; Gren. God. *loc. cit.* III, p. 217; Comp. *loc. cit.* 636; *Hyacinthus romanus* L.

Les prairies humides sous le Mas-Langlade près de Perpignan, où il est abondant (*Crouchandeu*). Indiqué par Companyo dans les prairies maritimes à Argelès, Saint-Nazaire, Saint-Laurent, Salses, etc. — Fl. du 20 au 30 avril.

## IRIDÉES

— **Romulea ramiflora** Ten. *Append. ad ind. sem. hort. nap. pro anno* 1827, et *Flor. nap.* tab. 203; Lor. et Barr. *Fl. de Montp.* 642; *Trichonema ramiflora* Willk. et Lange.

Tiges pluriflores (2 à 4,) atteignant jusqu'à 15-20 cent. recourbées après l'anthèse; feuilles longues, linéaires, recourbées-flexueuses; spathe supérieure étroitement membraneuse, herbacée; fleurs petites, dépassant la spathe, à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, les plus extérieures verdâtres au dehors et veinées de violet, les internes blanches ou d'un blanc-violacé; capsules subobtuses, oblongues; graines arrondies, lisses et luisantes.

*Hab.*: Les rochers maritimes à Leucate (*Gautier*). — Cette espèce est assez répandue dans l'Hérault (*Lor. et Barr.*), dans le midi de l'Espagne, dans l'Italie mérid. (Rome et Naples), en Sicile, etc.

# NOTE

## SUR UN NOUVEL HABITAT D'UN LICHEN

### RARE DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Par M. C. ROUMEGUÈRE, Membre correspondant.

---

Toulouse, le 14 janvier 1879.

Camille Montagne, qui signala son court passage à Perpignan par un grand nombre de découvertes heureuses en plantes cryptogames, écrivait au commencement de l'année 1862 à son ami M. le Docteur Louis Companyo, au moment où celui-ci allait publier son Histoire naturelle du département des Pyrénées-Orientales : « Voici le fond du sac.... c'est un décalque de la plante cryptogame la plus remarquable non seulement de votre département, mais de France, puisqu'elle forme à elle seule une tribu dans les Collémacées. Je veux parler du *Myriangium Duriæi,* qui s'est retrouvé depuis que j'en fis la découverte au *Roc de las Abeillas* (1), tout à la fois dans l'Australie,

(1) La récolte de Montagne, la première faite de cette espèce en France, remonte à l'année 1829. C'est en descendant de la Massane qu'il rapporta le curieux parasite de l'écorce du mûrier.

l'Algérie et en Amérique. J'y joins aussi un exemplaire de la plante en nature qui peut vous servir, soit à une nouvelle analyse microscopique, soit à aller la rechercher sur l'écorce des mûriers de la localité indiquée. »

Depuis cette époque, le *Myriangium Duriæi*, (espèce dédiée à Durieu de Maisonneuve, le savant explorateur de l'Algérie, à qui la science lichénologique en particulier est redevable de précieux travaux), a été successivement recueilli sur l'écorce de divers arbres (Frêne, Ormeau, Lentisque), et sur le thalle de quelques Lichens crustacés (Pertusaires, Placodes, etc.) dans diverses contrées de l'Europe, mais il est demeuré relativement rare en France et en Angleterre. Alors que mon bien regretté confrère et ami le Docteur Roussel, le récoltait presque à profusion à Melun (Seine-et-Marne), à l'extrémité des branches de l'*Ulmus campestris*, j'en faisais la cueillette à Carcassonne, sur les branches de l'ormeau, autour de la ville, où il n'a plus reparu à partir de 1869. En 1858, M. Lejolis l'observait sur les frênes à Nacqueville (Manche) où l'espèce était rare. En 1863, Grognot l'indiquait aux environs d'Autun, mais comme rare, sur le *Fraxinus ornus*. M. C. J. Richard, auteur du catalogue des lichens des Deux-Sèvres, l'indique en 1878 comme « fort rare » dans sa contrée. Ce botaniste l'a rencontré depuis sur le frêne et sur l'ormeau, dans la Vienne et dans la Charente-Inférieure, où il est « plus abondant. »

Pendant une excursion toute récente dans le Roussillon, j'ai observé le 12 de ce mois et fait une ample provision du *Myriangium* avec thalles fructifères, à l'intérieur de la ville de Perpignan, sur l'écorce du tronc et sur les jeunes

branches du laurier d'Apollon, dans les petits squares qui bordent l'allée des Platanes ; je joins à cette note la plante en nature, qu'il sera aisé à tous les botanistes de retrouver dans le nouvel habitat que je signale. Notre lichen est représenté sur l'écorce lisse du laurier, par de très petites expansions mamelonnées-orbiculaires, inégales, granuleuses, assez rapprochées les unes des autres, noires, atteignant 2-4 millim. à peine en diamètre et 0, 5 à 0, 6 millim. en hauteur. Les apothécies sub-lécanorines noires aussi, se distinguent à peine à cause de leur couleur. Une faible solution d'iode colore le protoplasma des thèques en violet passant au jaune, et les spores en rouge-vineux.

Le genre *Myriangium* a dû être connu de quelques lichénologues avant la découverte de Montagne, et considéré alors comme forme du *Collema stygium* (voir Schærer, *spic. Lich. Helv.* p. 544, 1823 à 1842). Taylor l'avait décrit en 1836 dans le *Flora Hibernica* de J. Mackay, sous le nom de *Collema glomerulatum*. L'analyse complète du thalle et des apothécies, autorisent d'abord la formation d'un genre distinct, et plus tard la création d'une petite famille séparée, que le Dr Nylander place dans sa distribution systématique, entre les collémacées et les lichens proprement dits. Cette double distinction est aujourd'hui admise par tous les lichénologues.

Le *Synopsis lichenum*, œuvre capitale et du plus grand mérite, malheureusement inachevée, et qu'on peut appeler une œuvre française, puisque les ressources de nos collections publiques et particulières ont permis au docteur Nylander d'en établir les bases, signale trois espèces du genre Myriangium. D'abord notre espèce

propre aux deux continents, ensuite le *M. Curtisii* M. et B. de l'Amérique septentrionale, et une 3e espèce le M. Montagnei Bk. de l'Australie. Ces trois espèces dont le Dr Nylander n'a pas vu la dernière, sont elles du moins, en ce qui concerne les deux premières, bien légitimes ?

Nous savons que l'espèce européenne s'est montrée à la fois dans les deux continents, et que le *M. Curtisii*, stationnaire jusqu'à présent dans la Caroline-Inférieure, s'éloigne de la première espèce par ses apothécies scutelliformes, par des thèques oblongues plus petites que dans l'espèce européenne dont les thèques sont sphériques, et par une organisation particulière du Thalamium. C'est ce que témoignent les premières descriptions des auteurs, plutôt, je crois, que l'examen fait depuis d'un grand nombre d'échantillons complets. Je crois devoir consigner ici une remarque récente d'un de mes correspondants très autorisé, M. le professeur Willey, qui dans son catalogue des lichens américains (1) publié en 1873, n'avait mentionné qu'une seule espèce, le *M. Curtisii*. Dans l'envoi d'une collection de lichens des environs de New-Beofort, que me fit ce dernier botaniste à la fin de l'année 1876, je trouvai un type de notre lichen d'Europe, étiqueté de la manière suivante par M. H. Villey : « *Myriangium Duriæi* M. et B., *M. Curtisii quod Tuckerman judice non differt.* » Or, M. le professeur Tuckerman est la principale autorité lichénologique qu'on puisse citer pour le nouveau continent ; son *Synopsis lichens new-England*

(1) *A list of north American lichens arranged according to prof. E. Tuckerman's by Henri Willey, New-Beofort, Massasuckets, 1873.*

est le guide obligé de tous les observateurs américains, et l'opinion qu'il aurait émise mérite qu'on s'y arrête.

Si l'étude comparative de nombreux échantillons des deux espèces actuelles permet de reconnaître le peu de fixité des caractères différentiels attribués à l'une d'elles, on devra conserver l'espèce européenne comme type, et l'espèce américaine (*M. Curtisii*), tout au plus comme forme.

# HERBORISATIONS
## DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES
### en 1878 et 1879,

Par le Dr **A. WARION**, membre résidant. (1)

Depuis mon arrivée à Perpignan, j'ai fait de nombreuses herborisations dans le département, et j'ai été assez heureux pour y rencontrer un certain nombre de plantes qui n'y avaient point encore été signalées (ce sont celles dont le nom est imprimé en gros caractères ; j'y ai surtout trouvé de nouvelles stations, pour un grand nombre d'espèces rares ou intéressantes.

Un assez long séjour à Argelès-sur-Mer m'a permis de visiter avec soin les environs de cette riche station ; les prairies du littoral et les marais du Grau de la Massane m'ont procuré un grand nombre de plantes intéressantes, dont quelques-unes sont excessivement

(1) La Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales a eu la douleur de perdre M. le Dr Warion, décédé le 4 mars 1880, après une courte maladie, dont le germe s'était déclaré à la suite de l'épidémie de fièvre typhoïde qui a éclaté au sein de la garnison de Perpignan, en décembre 1879. M. le Dr Warion est mort victime de son dévouement professionnel, et la société des Pyrénées-Orientales dont il était un membre des plus actifs, s'empresse de lui donner ici le juste tribut de ses profonds regrets.

*(Note ajoutée pendant l'impression.)*

rares sur le littoral de la Méditerranée. En compagnie de M. O. Debeaux, j'ai remonté toute la vallée de la Massane, et nous avons constaté, dans cette magnifique herborisation, la présence de plusieurs espèces des plus rares.

C'est le résultat de mes recherches pendant ces deux dernières années que je publie dans cette liste; je me propose de la compléter l'an prochain.

Qu'il me soit permis de témoigner publiquement toute ma reconnaissance à M. Timbal-Lagrave, à l'excessive obligeance duquel je dois la détermination d'un grand nombre de plantes litigieuses; à M. O. Debeaux, qui connaît si bien la flore de Perpignan, sur laquelle il a publié des études remarquables et qui a bien voulu me faire récolter la plupart des plantes qu'il a découvertes aux environs; enfin à mon ami M. le Dr Bucquoy, médecin-major de 1re classe au 100me de ligne, qui a dessiné les planches si bien faites que je joins à ma notice.

*Clematis recta* L. Abonde dans les broussailles de la vallée de la Massane, avant d'arriver au hameau de Lavail (*A. War. et O. Deb.*). Cette plante était complètement fructifiée lorsque nous l'avons recueillie dans le courant du mois de juillet; elle doit fleurir en mai-juin.

*Adonis autumnalis* L. Dans les champs, les cultures à Salses.

*Ranunculus hederaceus* L. Fossés à Argelès-sur-Mer, très rare.

**Ranunculus fluitans** Lmk. Dans la Basse à Perpignan; dans la Massane entre Lavail et Argelès.

**Ranunculus Sardoüs** Cr. (*R. Philonotis* Ehrh.). Prairies, fossés à Perpignan.

*Rœmeria hybrida* D. C. Vignes à Salses.

**Fumaria Borœi** Jord. Dans les cultures à Argelès-sur-Mer.

*Raphanus Landra* Mor. (*R. Landra et R. maritimus* Companyo). Se trouve sur tout le littoral, dans les sables, au bord des champs et des vignes, à Canet, Argelès, Collioure, Port-Vendres; se retrouve dans l'intérieur, ravin de Consolation, vallée de Lavail, Cabestany, etc. Cette espèce est bien distincte de *R. Raphanistrum* L., par sa durée, ses feuilles radicales étalées en rosette, ses pétales petits à peine veinés, sa silique à nervures faibles, à étranglements moins marqués.

*Hirchfeldia adpressa* Mœnch. Cette plante, commune dans la plaine du Roussillon, s'est répandue surtout sur les talus des chemins de fer.

*Brassica nigra* Koch. Bords des fossés, broussailles à Canet.

*Brassica fruticulosa* Cyr. — (Planche I.) — Cette espèce, découverte par M. Naudin dans les vignes du Vernet de Perpignan, près du Couvent du Sacré-Cœur, est très abondante dans toute cette région; elle se trouve dans toutes les vignes, au bord des routes et des sentiers, dans les fossés, depuis le Vernet jusqu'à Rivesaltes et Bompas, et jusqu'à mi-route de Salses. Elle fleurit en automne et en hiver (septembre à décembre), et sa végétation recommence au printemps et dure jusqu'en juin.

*Mathiola incana* R. Br. Rochers maritimes entre le cap Biar et Paulilles.

**Sisymbrium nanum** D. C. (ex Coss. in *Bull. soc. bot.* x, p. 397). Sables de la plage de Canet.

*Nasturtium sylvestre* R. Br. Cette plante qui n'est indiquée que dans les montagnes du département, n'est pas rare aux environs de Perpignan, dans les fossés et sur les bords de la Tet.

*Clypeola Jonthlaspi* L. Rochers, pelouses à Salses.

*Melandryum macrocarpum* Willk. (*Lychnis macrocarpa* Boiss. et Reut.) Sables et broussailles au bord de la Tet, à Perpignan.

**Dianthus velutinus** Guss. Très rare à Perpignan, sur les sables de la Tet (juin 1878); je n'ai pu l'y retrouver en 1879.

*D. Armeria* L. Prairies de la vallée de Lavail; forêts près d'Argelès.

*Sagina apetala* L. Sables à Argelès et à Collioure.

*S. ciliata* Fries. Sables, pelouses à Argelès.

*Buffonia perennis* Pourr. Coteaux, rochers calcaires à Salses.

*Alsine tenuifolia* Cr. var. *viscosa* (*A. viscosa* Schreb.) Pelouses à Consolation, où l'on trouve également la forme à capsules plus longue que le calice (*A. hybrida* Jord.)

**Arenaria leptoclados** Guss. La variété glandulifère est commune sur les pelouses sèches, à Perpignan.

**Stellaria Borœana** Jord. Pelouses sablonneuses à Perpignan; mars-avril.

*S. uliginosa* Murr. Sables humides dans la vallée de Lavail.

**Spergula vulgaris** Bœnningh. in Rchb. Champs sablonneux près de Château-Roussillon et à Argelès. Se distingue du *S. arvensis* L. par ses graines hérissées de papilles qui deviennent jaunâtres.

*Spergula arvensis* L. Bords des champs sablonneux près de Château-Roussillon.

*S. pentandra* L. Vallée de Lavail.

*Lavatera Cretica* L. Le long des sentiers et des fossés, entre Perpignan et Château-Roussillon.

*L. Olbia* L. var. *hispida* G. G. (*L. hispida* Desf.) Ravins à Argelès-sur-Mer.

*Androsœmum officinale* All. Broussailles, ravins humides au pied des Albères, près d'Argelès (*A. War. et O. Deb.*)

*Hypericum humifusum* L. Prairies du littoral à Argelès-sur-Mer.

*Medicago prœcox* D. C. Pelouses à Perpignan.

*M. pentacycla* D. C. *B. brevispina* Benth. Belle variété qui se trouve sur les coteaux, dans les cultures d'oliviers, au S. de Perpignan.

*Trifolium hirtum* All. Pelouses dans la vallée de la Massane, près d'Argelès.

*T. suffocatum* L. Pelouses des remparts de Perpignan, à la Porte Saint-Martin. Cette petite plante, cachée dans l'herbe, passe souvent inaperçue; elle est indiquée comme assez répandue dans les départements voisins (Aude, Hérault), et il est probable qu'elle se retrouvera dans d'autres localités.

*T. subterraneum* L. Commun dans les lieux herbeux, entre Perpignan et Château-Roussillon, entre Collioure et Port-Vendres.

*T. nigrescens* Viv. Pelouses, fossés à Perpignan ; Château-Roussillon; Canet, Palau-del-Vidre, Argelès-sur-Mer, etc. Se retrouve dans la partie supérieure de la vallée de Lavail, à 500 mèt. environ d'altitude.

**Lotus major** Scop. (*L. uliginosus* Schk.) Marais de la Tet à Perpignan ; bords de la Massane.

**L. angustissimus** L. Prairies du littoral, à Argelès-sur-Mer; ravins de Collioure.

*Vicia atropurpurea* Desf. Au bord des champs vers Château-Roussillon.

*Lathyrus Nissolia* L. Prairies à Argelès-sur-Mer.

*L. angulatus* L.
*L. sphœricus* Retz. } Ces deux espèces croissent au bord des champs à Argelès-sur-Mer, ainsi qu'aux environs de Perpignan.

*L. setifolius* L. Coteaux rocailleux à Salses.

*Hippocrepis ciliata* Willd. Rochers calcaires, vignes à Salses.

*Epilobium lanceolatum* Seb. et Maur. Vallée de Lavail.

*Isnardia palustris* L. Marais du littoral à Argelès-sur-Mer, au pied des touffes de Sparganium ramosum et de Phragmites communis, qui cachent complètement cette plante et l'abritent des rayons du soleil.

*Montia rivularis* Gm. Ruisseau de Collioure; la Massane.

*Lœflingia hispanica* L. Sables du littoral à Canet (*A. War. et O. Deb.*)

*Scleranthus verticillatus* Tausch. (*S. pseudo-polycarpos* de Lacr.) Coteaux, pelouses près de Perpignan. Mai.

*Tillœa muscosa* L. Pelouses des fortifications de Perpignan, à la porte Saint-Martin; bas fonds à Cabestany.

*Daucus Bocconi* Guss. Prairies du littoral à Argelès. Je dois la détermination de cette plante à M. Timbal-Lagrave; il a bien voulu la comparer à la figure de Boccone qui lui convient parfaitement.

*Torilis heterophylla* Guss. Broussailles; vallée de Lavail, Consolation.

*Angelica sylvestris* L. Broussailles, prairies humides au bord de la Tet, près de son embouchure à Canet (*A. War. et O. Deb.*)

**Fœniculum piperitum** D. C. Lieux secs et arides, à Perpignan; coteaux à Collioure et à Argelès-sur-Mer.

**Œnanthe Lachenalii** Gm. Prairies humides du littoral, à Salses, à Canet, à Argelès-sur-Mer.

*Bupleurum junceum* L. Pelouses, broussailles de la vallée de la Massane, près d'Argelès (*A. War. et O. Deb.*)

**B. tenuissimum** L. Prairies du littoral à Salses (*A. War. et G. Gaut.*); coteaux près de Château-Roussillon.

**B. aristatum** Bartl.; G. G. Coteaux à Consolation. Cette plante se rapporte au *B. opacum* Willk. et Lang. *Prodr. fl. hisp.* III, p. 71; qui serait différent, d'après M. Lange, du véritable *B. aristatum* Bartl.

*Helosciadium nodiflorum* Koch. var. *ochreatum* D. C. Prairies marécageuses à Salses.

*Chœrophyllum temulum* L. Cette plante qui n'est indiquée par le Dr Companyo qu'à Mont-Louis et au Bois de Boucheville, n'est pas rare dans les broussailles qui bordent la Tet, à Perpignan; dans la vallée de Lavail; à Consolation, etc. Le *C. bulbosum* L. que le Dr Companyo indique dans « les haies des bords des champs et les lisières des bois, parmi les broussailles, dans les terres basses et sablonneuses » a échappé à toutes nos recherches. C'est uue plante de l'Est de la France, que j'ai récoltée en Alsace et en Lorraine, et qui, selon toutes les probabilités, ne doit pas exister dans la plaine du Roussillon.

**Valerianella olitoria** Poll. var. **eriocarpa.** Champs sablonneux à Perpignan.

*V. auricula* D. C. Bords de la Tet au dessous de Château-Roussillon.

**Solidago reticulata** Lap. (sec. cl. Timb. Lagr. !) (Planche II.) Coteaux, ravins, bords des vignes à Collioure, Port-Vendres, Paulilles; fleurit dès le 1 juillet. Cette espèce paraît bien distincte du *S. virga-aurea* auquel il est rapporté comme variété par MM. Grenier et Godron.

**S. minuta** Gaud. (sec. cl. Timb. Lagr. !) Forêts dans la vallée de la Massane; septembre-octobre.

**Santolin intricata** Jord. et Four. (sec. Timb. Lagr !) (*S. squarrosa* Willd. p. p.) Abonde à Perpignan, sur les graviers de la Tet.

**S. provincialis** Jord. et Fourr. Murs au hameau de Lavail. (*A. War. et O. Deb.*)

*Bidens tripartita* L. Bords de la Tet à Perpignan; fossés à Château-Roussillon; sables de la Massane.

*Pulicaria vulgaris* Gœrtn. Sables humides au Grau de la Massane.

*P. Sicula* Moris. Bas fonds qui bordent la voie ferrée, au Vernet de Perpignan.

*Cynara cardunculus* L. Lieux arides à Salses, à Cornella.

*Centaurea calcitrapa* L. Une variété à fleurs blanches (*C. albida* Timb. Lagr. olim. in *Bull. soc. bot. Fr.*) se trouve dans les fossés de la citadelle de Perpignan.

*C. calcitrapo* × *aspera* G. G. Bords des routes à Salses, parmi les parents.

*Hyoseris radiata* L. Cette plante, dont l'existence dans le Roussillon était douteuse pour M. Grenier (*Fl. Fr.* II, p. 290); se trouve sur les coteaux entre Collioure et Port-Vendres.

*Hypochœris maculata* L. Montagnes boisées à Consolation. Indiqué dans « les prairies basses des environs de Perpignan et dans une grande partie de la Salanque », où je n'ai rencontré jusqu'à présent que l'*H. radicata* L.

*Thrincia hispida* Roth. Pelouses, ravins à Château-Roussillon.

*Leontodon proteiforme* Vill. var. *glabratum* Koch. (*L. hastile* L.) Dans les prairies à Salses, à Argelès-sur-Mer.

*Taraxacum gymnanthum* D.C. Pelouses, coteaux aux environs de Perpignan; remparts de la ville; Château-Roussillon; Salses, Collioure, Port-Vendres; fleurit en septembre-octobre. Les premières fleurs paraissent avant les feuilles, mais la floraison continue pendant tout l'automne, après le développement des feuilles.

**Crepis recognita** Hall. (ex Gr. et Godr.) (*C. taraxacifolia* Thuill. var. *multicaulis* Lor. et Barr. *Fl. Montp.*) Pelouses, coteaux à Perpignan, Château-Roussillon, Collioure.

*Echium Italicum* L. Pelouses, coteaux à Perpignan, Salses, etc.

*E. Pyrenaicum* L. Mant. (*E. pyramidale* Lap.) Vallée de la Massane (*A. War. et O. Deb.*); plage d'Argelès.

*Hyoscyamus albus* L. Décombres à Salses, Argelès-sur-Mer.

La var. *pseudo-aureus* Lor. *Fl. Montp.* p. 462; (*H. major* Mill. G. G.), qui ne se distingue que par la gorge de la corolle d'un pourpre-noirâtre, dans les fossés du donjon à la Citadelle de Perpignan, et sur les vieilles murailles à Elne.

*Verbascum Boerhaavii* L. (*V. maiale* D. C.) Lieux incultes, coteaux. Perpignan, Collioure, Consolation, Port-Vendres. Mai.

*Scrofularia peregrina* L. Haies, fossés, vieilles murailles. Collioure, Argelès-sur-Mer.

*Antirrhinum Asarina* L. Rochers humides entre Argelès et la Pava (*A. War. et O. Deb.*)

*Anarrhinum bellidifolium* Desf. Coteaux, broussailles; Collioure, Consolation, vallée de Lavail, etc; se retrouve sur les sables de la plage, à Canet, Argelès-sur-Mer.

*Linaria grœca* Chav. Haies, fossés, prairies à Argelès-sur-Mer. Juillet-septembre.

*Veronica Buxbaumii* Ten. Sentiers, cultures à Perpignan et au Vernet de Perpignan.

*Orobanche variegata* Wallr. Parasite sur les genêts près de Port-Vendres.

*Preslia cervina* Fres. Très commun au Grau d'Argelès où il se présente sous deux formes; l'une, qui croît au bord de l'eau, dans les marais, a les tiges redressées, les feuilles larges. L'autre qui vit dans les mares desséchées, les sables humides, est couchée sur le sol et a les feuilles très étroites.

*Lamium hybridum* Vill. Fréquent au printemps, à Perpignan, dans les lieux herbeux, au bord des chemins, sur les glacis des fortifications, et quelquefois dans les lieux cultivés.

*Plumbago europœa* L. Rochers à Salses, près de la fontaine Estramer.

*Plantago carinata* Schrad. Rochers dans la vallée de Lavail.

*Thesium divaricatum* Jan. Coteaux à Consolation.

*Euxolus Blitum* Gren. fl. jur. (*Amaranthus Blitum* L. ex

**Fries.** et Godr. non Moq. Tand. *A. ascendens* Lois.) Lieux cultivés, sentiers à Perpignan.

*Polycnemum arvense* L. Gren. et Godr. — Pelouses sèches près d'Argelès.

**Salicornia patula** J. Duv.-Jve.! Abondant da s les prairies de Salses (*O. Deb. et A. War.*).

*Polygonum dumetorum* L. Haies, broussailles à Perpignan, Argelès.

*Celtis australis* L. Forêts dans la vallée de Lavail (*O. Deb. et A. War.)*

*Alisma Plantago* L. var. *lanceolatum* Rchb. Fossés, prairies à Argelès (*A. War. et O. Deb.*)

*A. ranunculoïdes* L. Marais, fossés à Salses.

*Damasonium stellatum* Dalèch. Fossés marécageux à Argelès-sur-Mer, où l'on rencontre, dans les canaux à eau courante, une forme de cette plante à feuilles allongées, flottantes.

*Leucoïum æstivum* L. Fossés des prairies à Salses, Argelès-sur-Mer où cette plante fleurit dès le commencement d'avril.

*Spiranthes æstivalis* Rich. Prairies de la Massane au dessus du hameau de Lavail (*O. Deb. et A. War.*)

**Patamogeton crispus** L. Dans les fossés pleins d'eau, entre Perpignan et Château-Roussillon.

**P. densus** L. Marais, D. C. Salses, Perpignan, bords de la Tet, bords de la Massane.

*Var. oppositifolius* D. C. Eaux courantes dans la vallée de la Massane.

*P. pectinatus* L. Bords de la Tet ; Salses.

*Caulinia minor* Coss. et Germ. Grau de la Massane, près d'Argelès.

**Posidonia Caulini** Kœn. Abondant à Canet, Argelès, Collioure, Port-Vendres, où on le trouve rejeté sur la plage.

*Arisarum vulgare* Rchb. Coteaux, rochers à Collioure, Paulilles.

*Juncus paniculatus* Hoppe. Marais au bord de la Tet, à Perpignan, Canet, Argelès.

*J. sylvaticus* Reich. (*J. acutiflorus* Ehrh.) Prairies du littoral à Argelès-sur-Mer. Cette plante n'avait jamais été observée sur les bords de la Méditerranée ; dans le midi, elle ne se trouve que dans les montagnes.

*J. Tenageia* Ehrh. Sables humides de la Massane, rare.

*Cyperus distachyos* All. Cette plante très rare en France où je crois qu'elle n'a été signalée qu'à l'embouchure du Var, croît en abondance dans les prairies humides et les fossés marécageux qui avoisinent l'étang de Salses.

*Scirpus lacustris* L. Dans les fossés d'eau courante qui font communiquer la fontaine Estramer avec l'étang de Salses. On trouve une forme de cette plante dont les gaines se sont allongées en lanières rubanées, flottantes.

*S. Tabernæmontani* Gm. Prairies marécageuses de Salses.

*S. littoralis* Schrad. (*S. triqueter* G. G. non L.) Bords de l'étang de Salses.

**S. pungens** Vahl. (*S. Rothii* Hoppe.) Cette espèce des côtes de l'océan, très rare dans la région méditerranéenne, se trouve dans les marais du Grau de la Massane, entre Argelès et Collioure.

*S. setaceus* L. Graviers de la Tet, de la Massane.

**S. Savii** Seb. et Mau. Prairies de Salses ; forme très grêle et très allongée qui constitue le S. gracillimus Koths (sec. cl. Timb. Lagr.)

*Carex pendula* Huds. (*C. maxima* Scop.) Dans les fossés de la route qui borde la promenade des Platanes, et au bord des canaux d'irrigation autour de Perpignan ; Consolation.

*Leersia oryzoides* Sol. Cette plante paraît excessivement rare dans le département ; je ne l'ai trouvée jusqu'ici que dans un fossé plein d'eau, près du Vernet de Perpignan.

*Phalaris paradoxa* L. Prairies, champs à Salses.

*Setaria ambigua* Guss. Vignes à Collioure. Cette plante

que j'ai souvent récoltée en Algérie, où elle est commune dans les jardins, les cultures, à Sidi-bel-Abbès et à Bou-Kouifs, n'est qu'une variété de *S. viridis*.

*Andropogon distachyon* L. Coteaux à Consolation.

*Aristella bromoides* Bert. Abonde dans la vallée de la Massane, près d'Argelès. (*O. Deb. et A. War.*)

*Piptatherum paradoxum* Pal. Beauv. Coteaux boisés à Consolation et dans la vallée de Lavail.

*Phragmites gigantea* J. Gay. Dans tous les marais qui entourent l'étang de Salses.

**Glyceria distans** Pal. Beauv. Marais du littoral à Salses; dans un fossé des fortifications de la Citadelle de Perpignan.

*Danthonia decumbens* Dc. Prairies du littoral à Argelès-sur-Mer.

*Eragrostis pilosa* Pal. Beauv. Sables, champs à Perpignan, Argelès, Collioure, etc.

**Scleropoa loliacea** G. G. Sables du littoral à Argelès, Collioure, Port-Vendres, Banyuls-sur-Mer.

*Hordeum maritimum* With. Cette plante, commune sur le littoral, se retrouve près de Perpignan, dans les fossés de la route de Canet, et dans un fossé marécageux de la Citadelle, en société du *Glyceria distans*.

*Triticum caninum* L. Cette espèce qui, d'après le Dr Companyo, serait « trop commune dans toutes les terres cultivées, les prairies, les fossés des champs » est très rare dans la partie basse du département, si elle y existe. Je ne l'ai encore rencontrée que dans les broussailles de la vallée supérieure de la Massane, près du hameau de Lavail.

**Brachypodium phœnicoides** R. et S. (*Triticum phœnicoides* Dc. — *Br. piunatum B australe* G. G.). Cette espèce, bien distincte du B. pinnatum, se trouve à Perpignan, Collioure, etc, au bord des chemins et des haies.

**B. distachyon** R. et S. Lieux arides, coteaux, rochers. Salses, Perpignan, Argelès, Collioure.

*Nardurus Lachenalii* Godr. Rochers, vignes. Collioure. Consolation, Port-Vendres.

*Osmunda regalis* L. Forêts humides de la vallée supérieure de la Massane (*A. War. et O. Deb.*)

*Cheilanthes odora* Sw. Rochers à Port-Vendres.

*Equisetum palustre* L. Prairies humides vers Château-Roussillon.

# CONTRIBUTION
# A L'ÉTUDE DES OISEAUX
## DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES,

Par M. Charles DÉPÉRET, docteur en médecine, licencié-ès-sciences naturelles, aide-major au 15e de ligne, membre correspondant.

---

Lorsque le Dr Louis Companyo publiait en 1863, dans le premier volume de son *Histoire naturelle des Pyrénées-Orientales*, le catalogue des oiseaux observés dans le département, il donnait le résumé d'observations ornithologiques continuées sans relâche dans le pays pendant cinquante ans environ. Cette liste analytique comprend 376 espèces, chiffre énorme si l'on considère que le total de la faune européenne ne dépasse pas 530 espèces.

Depuis cette publication, l'ornithologie a fait de rapides progrès; des espèces nouvelles ou méconnues ont été introduites dans la faune européenne; par contre, quelques espèces nominales ou faisant double emploi ont dû être rayées des catalogues. Enfin, la création de genres mieux conçus et d'une extension plus restreinte, le groupement de ces genres en familles et en ordres plus naturels, sont venus apporter des modifications importantes aux vues ornithologiques de Temminck, dont

la classification déjà ancienne (1820-1840), a été suivie pas à pas par le Dr Companyo.

Une revue critique du travail de ce dernier, le seul d'ailleurs qui ait été tenté sur l'ornithologie roussillonnaise, est devenue aujourd'hui nécessaire, et la tâche sera d'autant plus facile que le Musée de Perpignan renferme la plus grande partie des types qui y ont été déposés par le créateur de ce Musée, le Dr L. Companyo. En attendant de pouvoir donner ce travail de révision sous forme d'un catalogue nouveau, mis au courant de la science ornithologique, je me bornerai aujourd'hui à donner comme causeries ornithologiques, et sans m'astreindre à une méthode rigoureuse, quelques faits neufs ou intéressants pour l'ornithologie des Pyrénées-Orientales, comme complément aux observations du Dr Companyo.



Je signalerai d'abord les espèces suivantes qui n'ont pas encore été indiquées dans les limites du département.



I. *Epervier majeur*. **Accipiter major.** Degl. ex Becker.

Un sujet de cette espèce suivant les uns, de cette race suivant les autres, a été acheté sur le marché de Perpignan pendant le printemps de 1875.

La taille de cet oiseau, de 3 à 4 cent. plus forte que celle de son congénère, le nombre de bandes transversales noires sur les rectrices, qui est de 7 (chez mon sujet) au lieu de 5,

suffisent à différencier au premier abord cette espèce de l'Epervier ordinaire, *Accipiter Nisus Pall. ex Linn.*, très commun dans le pays.

« L'habitat de cet oiseau n'est pas bien déterminé. Il n'a été rencontré jusqu'ici qu'en Suisse et en France, dans les départements de la Somme, de la Seine-Inférieure et d'Eure-et-Loir. » *Degland et Gerbe, Ornithologie européenne, tome I, p. 101.*

Il est intéressant de signaler cette espèce dans le Midi de la France, même comme de passage accidentel.

II. *Plectrophane de neige.* **Plectrophanus nivalis** Mey. et Wolf. ex Linn.

Cet Embérizidé, connu sous le nom vulgaire de Bruant de neige, habite les régions polaires, où il niche, et apparaît presque annuellement en hiver dans l'Europe centrale et sur les côtes septentrionales de la France. Dans le Midi, son arrivée doit être considérée comme tout-à-fait accidentelle.

Un jeune sujet en plumage d'automne a été tué en ma présence sur la plage de Canet, le 26 octobre 1873. Cet oiseau errait auprès des flaques d'eau saumâtre qui se trouvent entre les dunes et la mer, et recherchait sa nourriture comme un oiseau de rivage. Cette station, anormale pour un Embérizidé, semble prouver que l'animal était égaré. Il avait, d'ailleurs, un vol très facile, assez semblable à celui des Alaudidés, et, comme tous les oiseaux polaires, était très confiant vis-à-vis de l'homme. Sa dépouille a été conservée.

III. *Pouillot de Bonelli ou de Natterer.* **Phyllopneuste Bonellii** Bp. ex Vieillot.

La présence de cet oiseau est une simple constatation et avait été probablement méconnue. Il habite en effet toute l'Europe centrale et méridionale et le nord de l'Afrique. Sans

être très commun, il se montre assez régulièrement aux environs de la ville, dont il fréquente les grands vergers. Je l'ai pris plusieurs fois en septembre dans les jardins de Saint-Estève. J'ignore s'il niche dans le pays.

IV. *Syrrhapte paradoxal.* **Syrrhaptes paradoxus.** Licht. ex Pall.

L'apparition de cet oiseau dans notre département est un fait intéressant. Son habitat est l'Asie centrale. Mais, à diverses époques, il a fait des apparitions en Europe sous l'influence de conditions exceptionnelles dont la cause nous échappe. En 1863 notamment, il s'est répandu en abondance sur toute la surface de l'Europe. On en a tué sur tous les points du continent, et c'est sans doute à cette émigration extraordinaire que nous devons le sujet qui figure dans notre musée de Perpignan. A mon grand regret, il ne m'est pas possible de préciser l'époque de cette apparition, ni le point du département où elle a eu lieu.

*Nota.* — Cette espèce est indiquée dans l'*Histoire naturelle des Pyrénées-Orientales* sous le nom de *Ganga unibande, Pterocles arenarius.*



Aux nombreuses variétés accidentelles, blanches, isabelles, ou de différentes nuances signalées dans le catalogue du Dr L. Compauyo, j'ajouterai les suivantes, que j'ai pu me procurer dans le département, et dont je conserve les dépouilles.

I. *Hirondelle de cheminée.* **Hirundo rustica.** Linn.

Sujet à plumage entièrement blanc. Tué aux environs de Perpignan au milieu d'une bande de sujets à plumage normal, au passage du mois de mars.

II. *Alouette lulu.* **Alauda arborea** Linn.

Variété isabelle, tapirée de blanc. La couleur de cet oiseau rappelle celle des formes d'Alaudidés spéciales au désert (*G. Ammomanes*). Achetée au marché de Perpignan.

III. *Cynchrame schœnicole.* **Cynchramus schœnicola.** Boie ex Linn.

Variété isabelle. Tuée en mars 1879, dans les marais de Salses.

IV. *Fauvette des jardins.* **Sylvia hortensis.** Lath. ex Gmel.

Sujet dont les rémiges primaires d'un seul côté sont entièrement blanches. Cette coloration est, sans doute, consécutive à un accident survenu pendant le jeune âge de l'oiseau. Environs de Perpignan.

V. *Rousserolle effarvate.* **Calamoherpe arundinacea**, var. *Brehmii. Durazzo.*

Cette variété, décrite par le marquis Durazzo comme une espèce distincte de la fauvette de roseaux, n'est qu'une forme de *C. arundinacea* dont la queue est traversée près de son extrémité par une bande étroite d'un roux plus foncé que celui qui colore le reste des pennes. Cette bande ne s'aperçoit bien que sous une certaine incidence oblique de la lumière. D'après les observations de M. Gerbe (Ornith. europ. p. 514), ce caractère serait tout à fait accidentel. J'en possède un seul sujet que j'ai tiré dans les bois de la rivière de la Tet, au dessous de Perpignan.



Quelques erreurs trop évidentes pour n'avoir pas été l'objet d'une méprise ou d'une confusion de sujets, se sont

glissées dans le catalogue du Dr Companyo. Je me bornerai à indiquer ici, le plus brièvement possible, les rectifications à faire à cette liste. On doit d'abord retrancher comme étrangères à notre faune, les espèces suivantes :

1° *Aigle leucocéphale.* **Aquila leucocephala,** aujourd'hui *Haliœtus leucocephalus.* Len. ex Linn. Oiseau de l'Amérique septentrionale, confondu probablement avec *Haliœtus albicilla* Leach ex Linn. qui se montre en effet sur les côtes du département.

2° *Chouette nébuleuse.* **Strix nebulosa.** Linn.

Cette espèce, qui habite le voisinage de la baie d'Hudson, ne s'est jamais montrée en Europe. Le sujet tué en 1830 n'ayant pas été conservé, on peut rapporter avec un point de doute la chouette à plumage blanc observée à cette époque soit à *Surnia nyctea. Keys. et Bl. ex Linn.* soit à *Ulula lapponica Less ex Retz,* oiseaux qui habitent tous les deux l'extrême Nord de l'Europe et peuvent accidentellement s'égarer jusqu'en France.

3° *Bergeronnette citrine.* **Motacilla citreola** Pallas. *Budytes citreola* Bp. ex Pall.

Cette espèce habite l'Asie et la région de l'Oural. La *M. citreola* observée en Italie par Calvi et en Roussillon par le Dr Companyo doit être rapportée à la *Budytes Rayi,* race spéciale de la *Budytes flava.*

4° *Bec-croisé perroquet.* **Loxia pityopsittacus.** Bech.

La seule espèce de Bec-croisé qui habite le Roussillon est la *Loxia curvirostra* Lin. ou *Bec-croisé des pins.* L'autre espèce habite les régions arctiques

5° *Gros-bec de montagne.* **Fringilla montium** Gmel. (*Cannabina flavirostris* Brehm. ex Linn.) des régions arcti-

**ques.** Confondue avec la *Linotte vulgaire. Cannabina linota* **Gray** ex Gmel.

6° *Gros-bec boréal.* **Fringilla borealis** Temm.

Et *Gros-bec sizerain.* **Fringilla linaria** Linn.

Ces deux noms s'appliquent à un même oiseau, le *Sizerin boréal, Linaria borealis* Vieill. qui n'habite d'ailleurs que les régions arctiques des deux continents.

7° *Gros-bec incertain.* **Fringilla incerta** Risso. Espèce nominale établie aux dépens du *Roselin cramoisi Carpodacus erythrinus Gray ex Pall.* qui n'a jamais été observée dans les Pyrénées-Orientales.

8° *Bec-fin trapu.* **Sylvia certhiola.** Temm. Habite la Sibérie orientale.



Les noms suivants forment des doubles emplois d'espèces portées dans le catalogue et qui se rencontrent dans le Département.

1° *Sylvia rubiginosa* Temm. Double emploi avec *Sylvia galactotes* Temm. (*Œdon galactodes. Boie ex Temm.*). Signalé comme très rare.

2° *Bruant gavoué. Emberiza provincialis Lin.* Double emploi avec le *Bruant des roseaux. Emberiza schœniclus.* Linn. auj. *Cynchramus schœniclus. Boie ex Lin.*



Les formes méridionales des trois espèces suivantes ont été distraites des formes linnéennes de ces oiseaux, dont les noms s'appliquent aujourd'hui seulement à leurs formes boréales.

Il faut donc modifier les noms linnéens comme il suit :

1° La *Mésange nonnette. Parus palustris Lin.* est devenue dans le midi *Parus communis* ou mieux *Pœcile communis Gerbe ex Bald.*

2° La *Sittelle d'Europe. Sitta europœa. Lin.* devient *Sittelle torche-pot. Sitta cæsia Mey. et Wolf.*

3° Le *Grimpereau familier. Certhia familiaris. Linn.* s'appelle aujourd'hui dans le Midi de l'Europe *Grimpereau brachydactyle Certhia brachydactyla Brehm.*



Enfin il faut éliminer comme espèce le *Tétras rakilhan. Tetrao medius Meyer*, reconnu n'être qu'un hybride entre *Tetrao urogallus* Lin. et *Tetrao tetrix* Lin.



# MOLLUSQUES
# TERRESTRES ET D'EAU DOUCE
# DE LA VALLÉE D'AULUS (Ariège),

Par **Paul FAGOT**, membre correspondant.

## I.

La vallée d'Aulus, dépendant de la vallée du Salat, est limitée dans sa partie supérieure et méridionale par une couronne de pics granitiques appartenant aux terrains primitif et Laurentien, d'une altitude moyenne de 2,400$^m$ au-dessus du niveau de la mer. Ces pics sont de l'E. à l'O.; le Montrouch de France (2,380$^m$) se dressant entre le vallon du Fouillet et le vallon d'Arse; le pic d'Aubé ou des Mèdes (2,498$^m$) séparant ces mêmes vallons; le pic de la Lesse (2,463$^m$) et le pic Caumale (1,958$^m$) qui s'élèvent au midi du lac du Garbet; le pic des Planes (2,065$^m$) le pic Cabanatous (2,058$^m$) et le pic de Monccint (2,088$^m$), points de séparation entre le vallon du Garbet et la vallée de Vicdessos; ces montagnes forment un arc de cercle dont Castelminier serait à peu près le centre.

Contre cette première ceinture viennent s'appuyer des montagnes composées de schistes avec bandes d'ophite et de calcschistes qui appartiennent aux terrains de transition (Cumbrien, Silurien, Dévonien) (1), forment la partie moyenne de la vallée et sont : Le pic Rouch (1,500m environ), premier contre fort du Montrouch, dont il est séparé par le cirque de Cazidrens et l'étang de Guzet ; le pic du Pouech de Lasserre (1798m) et le pic de Carottos (1892m) entre l'Arse et le Garbet. Le sommet seul de ces derniers pics rentre dans le terrain granitique.

Enfin un troisième système de montagnes calcaires buttant contre les schistes compose la partie inférieure de la vallée. Ce calcaire compacte, grisâtre à l'extérieur, blanchâtre et cristallin à l'intérieur, criblé par places de couzeranite et d'autres roches subordonnées, est rapporté par MM. Dufrénoy et Elie de Beaumont (2) ainsi que par M. Mussy (3) au Jurassique (Lias) et par MM. Magnan (4) Garrigou (5) au calcaire carbonifère. Cette formation est assez développée, puisque la remarquable chaîne qui s'étend d'Aulus à Seix, depuis le col de la Trape jusqu'au Mirabat, n'est presque qu'un long rocher de marbre blanc ; le Garbet coule sur un lit de même substance et une partie du massif qui s'étend à droite de cette rivière jusqu'à l'étang de l'Ers est également constitué par une

(1) Le Dévonien a été signalé dans le vallon d'Arse par M. le Dr Garrigou (*Bullet. soc. géolog. Franc.* 3me sér. t. 1 no 5, p. 423, 1873.)

(2) Carte géologique de France.

(3) Texte explicatif, carte géolog. et minérale de l'Ariège. Foix 1870.

(4) Essai sur la cart. géolog. petit. Pyr. de l'Ariège, St-Gironnais et Conflens, (in *Bullet. soc. hist. nat. Toulouse* pl. fig. 6, VIe année, 1873).

(5) Teste d'Assier, *Aulus-les-Bains et ses environs*, Broch. in-12, Toulouse, Gimet, 1873.

roche de même nature (1). Le calcaire dont s'agit s'appuie sur les schistes de transition : d'un côté sur le flanc oriental du pic Rouch près du Cap de Gujet, s'abaissant au col de la Trape (1122$^{m}$) pour permettre la communication de la vallée du Garbet avec celle d'Ustou, et se relevant faiblement vers le Tuc de la Lane (1337$^{m}$) ; de l'autre contre le revers méridional du massif du Monccint, constituant les tucs des Paloumères, de Pédrons et d'Agnes, et se redressant vers le Montbéas (1903$^{m}$) dont la crête se prolonge dans la direction d'Erce (2). Contre le Montbéas s'appuient le Bertrône et le Tuc de Paoumoulès.

De cet exposé il résulte que la vallée d'Aulus a la forme d'une moitié d'ellipse dont l'arc serait formé par les terrains primitif et de transition et les deux branches par le système calcaire.

## II.

Lorsque, de l'une des élévations situées au N. du Village, on porte ses regards vers le Midi, on voit à ses pieds la belle vallée d'Aulus se ramifier vers le S. en trois vallons : à gauche la haute vallée du Garbet, au milieu le vallon d'Arse, à droite celui du Fouillet (3), ces

(1) Dr Bordes-Pagés. *Notice sur les eaux minérales d'Aulus et sur le Couserans*. Toulouse 1850.

(2) Entre le Monccint et le pic de Montbéas, M. Justin Jourdan (*Guide aux Pyrénées*. Eaux thermales d'Ax-les-Bains, Audinac, Aulus etc. carte n° IX. Paris, Dentu, sans date) place le pic de la Cahude non indiqué sur la carte de l'état-major, feuille n° 253. Foix.

(3) A. Joanne itinér. génér. de la France Pyrénées p. 490, 1874.

deux derniers étant séparés par le pic de Montrouch, ainsi que nous l'avons déjà dit.

Le système hydrographique de ces vallons offre une grande analogie ; les détails seuls présentent quelques variations. Les neiges, plaquées sur les flancs des sommets granitiques, laissent couler leur eau de fusion dans un cirque encaissé (lac du Garbet : vallon de ce nom). Lac d'Aubé, (vallon du Fouillet) ou dans un couloir à cirques successifs (hille de la Laouze, hille de l'étang, petits lacs. Vallon de l'Arse). Les eaux s'échappent de ces réservoirs par des ressauts successifs moins accentués à mesure que l'on descend, et forment des cascades ordinairement au voisinage de la jonction du granite avec les schistes.

Cette première zône, que nous appellerons région des pâturages, est presque dépourvue de végétation arborescente ; seuls des touffes de pins nains, quelques graminées avec bouquets de rhododendrons, myrtilles et fougères, tapissent la partie de la surface non recouverte par les blocs granitiques détachés ; les pins commencent à se montrer dans la partie inférieure.

L'onde continue à couler à travers les failles des couches schisteuses, nous conduisant dans la deuxième région à la partie supérieure de laquelle les pins deviennent plus abondants ; la partie moyenne est caractérisée par les bois de hêtres et la portion inférieure par les prairies cultivées ; nous sommes ainsi dans la vallée à une altitude d'environ 750$^m$.

La région calcaire n'offre point de vallons proprement dits ; à sa surface sont creusés des ravins, dont le plus important est connu sous le nom local de *Croux de Riou*

(ruisseau de la Croix), à cause d'une croix en fer plantée à son entrée, et lance ses eaux dans le Garbet, à l'extrémité occidentale du village. Un autre ravin de peu d'étendue est situé presque à la base de la Montagne d'où sort la source des *Neuf fonts*, laquelle sous forme d'un petit ruisseau se jette dans le Garbet, à environ 200$^{m}$ à l'E. d'Aulus, sur la route de Saint-Girons.

La plupart des éminences constituées par cette roche sont privées de végétation, soit à cause de l'inclinaison puissante des strates, soit à cause de la présence sur leurs flancs d'éboulis granitiques charriés par les débâcles de la période glaciaire (époque quaternaire).

Les pentes moins escarpées sont parsemées de bois de hêtres et de rares bois de chênes dans lesquels le buis croît en abondance; quelques plateaux sont recouverts par des nappes de pâturages.

## III.

Le système granitique est pauvre en mollusques; l'*Helix hortensis* s'y montre rarement à l'altitude d'environ 1,800$^{m}$; seul l'*Arion ater* foisonne sur les points les plus élevés.

La partie occupée par les schistes, couverte de bois et de prairies arrosées par une multitude de petits filets d'eau qui se frayent un chemin dans les fissures de la roche et entretiennent l'humidité à la surface, nourrit une population d'espèces variées dont quelques-unes lui sont propres ; le système calcaire est caractérisé par

l'abondance des individus et par quelques espèces spéciales.

Nous avons exploré avec soin, à trois reprises différentes, les régions dont nous avons essayé de donner un aperçu ; il est très probable que certains mollusques se sont dérobés à nos recherches (1). C'est ce qui explique, en y ajoutant surtout l'absence de toute influence maritime, la pauvreté de la faune malacologique que nous allons faire connaître. Nous avons précisé, autant qu'il a été en notre pouvoir, les localités observées, afin que chacun puisse contrôler l'exactitude de nos renseignements. Parmi les espèces nouvelles pour la science que nous présentons, nous en avons reconnu quelques-unes nous-mêmes ; mais la majorité de celles décrites nous ont été signalées par notre ami M. J. R. Bourguignat, qui a bien voulu nous aider dans notre étude et auquel nous adressons nos remercîments.

L'on remarquera que les mollusques de la vallée d'Aulus présentent une grande analogie avec ceux de la vallée de Vicdessos, si bien explorée autrefois par Jean de Charpentier. Parmi les espèces communes et caractéristiques des Pyrénées, de l'Ariège, nous citerons les *Clausilia pyrenaica, Pupa Vergniesiana* et *Pomatias Nouleti*. Ce fait n'est point surprenant, puisque les deux vallées sont contiguës et sont mises en communication par le plateau de *Coumebière*, ainsi que par le port de

(1) L'*Helix pyrenaica*. Drap. a été recueillie à Auzat, près Vicdessot, par de Charpentier. Le *Lonites* (Helix) *incertus*. Drap. et l'*Helix cornea* (Drap.) vivent positivement dans les environs de Saint-Girons où nous les avons observés nous mêmes. Il est à présumer que ces trois espèces seront retrouvées dans la vallée d'Aulus.

*Saleix*. Il existe pourtant des différences. Le *Pupa Boileausiana,* si répandu dans les environs de Vicdessos n'a point été rencontré par nous dans les environs d'Aulus, où il semble remplacé par le *Pupa Piniana*. Ces différences sont encore plus grandes lorsqu'on compare notre faune avec celle des vallées d'Ussat et de Tarascon. En effet nous ne rencontrons point ici les *Pupa goniostoma* et *Jumillensis* qui vivent tous deux dans cette dernière région.

Nous avons apporté le plus grand soin dans la détermination des espèces ; la plus grande partie a été soumise à l'examen de nos correspondants et toutes ont été comparées par nous soit avec les types, soit avec les diagnoses originales des auteurs.

Quelques conchyliologues nous reprocheront sûrement de multiplier les espèces, mais nous les prévenons que nous aimons mieux tomber sous ce reproche que de donner un nom déjà connu à une coquille à laquelle ce nom ne convient point suffisamment. C'est pour avoir craint de créer des espèces nouvelles, que plusieurs écrivains ont confondu sous un vocable unique des formes présentant seulement des analogies superficielles et qui ne peuvent résister à un examen attentif.

---

## Genus 1. *ARION*.

### 1. Arion rufus.

*Limax rufus* Linnæus. *Syst. nat.* édit. x, t. i, p. 652, 1758.
*Arion rufus* Michaud. *Compl. Drap*. p. 4, n° 2, 1831.

Dans tous les lieux humides; de la plaine aux régions les plus élevées, C. C. C.

### 2. Arion ater.

*Limax ater* Linnæus. *Syst. nat.* édit. x, t. i, p. 652, *1758*.
*Arion ater*. Michaud. *Compl. Drap*. p. 4, n° 1, 1831.

Gorge du Fouillet, dans un bois de hêtres. — *Route* de Castelminier, dans un mur en pierres sèches. — La croux dé Riou, au pied des rochers humides. —Bois du Montrouch, etc. Assez répandu, mais moins commun que le précédent.

### 3. Arion subfuscus.

*Limax subfuscus*. Draparnaud. *Hist. moll. France*, p. 85, tab. ix, fig. 8, 1805.
*Arion subfuscus*. Férussac. *Hist. moll.*

Dans les bois et les prairies C.

### 4. Arion hortensis.

*Arion hortensis*. Férussac. *Hist. moll.* p. 65, tabl. ii, fig. 4-6, 1819.

Dans les endroits humides de la vallée. C.

## Genus 2. *KRYNICKILLUS*.

### 1. Krynickillus brunneus.

*Limax brunneus*. Draparnaud. *Tabl. moll.* n° 10, p. 104, 1801.

*Krynickillus brunneus*. J. Mabille. *Archiv. malac.* fasc. I, p. 47. 1868.

Prairies à l'entrée du village, auprès des rigoles d'irrigation. R.

## Genus 3. *LIMAX*.

### 1. Limax agrestis.

*Limax agrestis*. Linnæus. *Syst. nat.* édit. X, t. I, p. 652, 1758.

Dans la vallée et à l'entrée de tous les vallons, parmi les prairies, sous les pierres.

### 2. Limax pycnoblennius.

*Limax pycnoblennius*. Bourguignat. *Spicil. malac.* p. 31, juin 1861.

A la base des plantes humides d'une prairie marécageuse, à l'entrée du village.

### 3. Limax sylvaticus.

*Limax sylvaticus*. Draparnaud. *Hist. moll. France*, p. 126, nº 8, tab. IX, fig. 10, 1805.

Bois de hêtres du pic de la Laou ou montagne de Caïzardé, parmi les feuilles mortes.

### 4. Limax arborum.

*Limax arborum*. Bouchard-Chantereux. *Moll. Pas-de-Calais*, p. 28, 1838.

Presque tous les bois, sur l'écorce des arbres lisse. C. C. C.

### 5. Limax cinereus.

*Limax cinereus*. Muller. *Verm. hist.* t. II, p. 5, nº , 1774.

Bois frais et humides de la région inférieure. R.

### Genus 4. *VITRINA.*

**1. Vitrina elongata.**

*Vitrina elongata.* Draparnaud. *Hist. moll. France*, p. 120, nº 3, tab. VII, fig. 40-42, 1805.

Vallée du Fouillet, dans un bois de hêtres. — Bois sur la route de l'étang de Guzet. — Vallon de l'Arse. — Le Gouffre (rive gauche), etc. — Quoique répandue, cette espèce n'est pas abondante.

**2. Vitrina Penchinati.**

*Vitrina Penchinati.* Bourguignat. *Spec. noviss. moll.* nº 46, p. 18, juillet 1876.

Le Gouffre (riveg auche), sous les feuilles en décomposition. — Bois à droite, sur la route de Saint-Girons après avoir dépassé le gouffre, au milieu des amoncellements de pierres et rochers. R.

### Genus 5. *SUCCINEA.*

**1. Succinea breviuscula.**

*Succinea breviuscula.* Baudon. *Suppl. monogr. succin. Franç. in* : Journ. conchyl. 3me sér. t. XVII, nº 4, (vol. XXV), p. 351, pl. H, fig. 2, octobre 1877.

Prairies marécageuses aux environs d'Aulus et du hameau de Labouche. C.

### Genus 6. *ZONITES.*

**1. Zonites stœchadicus.**

*Zonites stœchadicus.* Bourguignat. (in sched).

Dans la vallée, au pied des murs en pierres sèches, parmi les touffes d'herbes humides.

### 2. Zonites nitens.

*Helix nitens*. Gmelin. *Syst. nat.*, édit. XII, p. 3633, nº 66, 1788.

*Zonites nitens*. Bourguignat. *Catal. coq. d'Orient* in voy. mer Morte p. 8 (en note), 1853.

Dans tous les bois. C.

### 3. Zonites nitidulus.

*Helix nitidula*. Draparnaud. *Hist. moll. France*, p. 117, nº 55, 1805.

*Zonites nitidulus*. Gray in *Turton man.* (édit. II), p. 172, fig. 136, 1840.

Bois du col de la Trape. R.

### 4. Zonites nitidosus.

*Helix nitidosa*. Férussac. *Tabl. syst.*, p. 45, nº 214, 1821.

*Zonites nitidosus*. Bourguignat. *Malac. Bretagne*, p. 50, 1860.

Prairies du parc Ponsolles, près d'une rigole d'irrigation, sous un bloc de pierre, 1 individu.

### 5. Zonites radiatulus.

*Helix radiatula*. Alder. *Catal.*, p. 12, nº 60, in Newcastl Transact. vol I, p. 38, 1831.

*Zonites radiatulus*. Gray. in *Turton man.* (édit. II), p. 173, nº 52, tab. X, fig. 132, 1840.

Base du Montrouch au-dessus de la buvette — 1 individu. — Prairie en face l'hôtel du Parc, sur la mousse humide d'un tronc d'arbre, près d'un fossé d'irrigation. C.

Cette espèce avait été déjà signalée dans l'Ariège par Moquin-Tandon (*Hist. nat. moll. France*, t. II, p. 87, 1855)

sous le nom de *Zonites striatulus* et par **M. le Dr** Noul... (moll. d'Ax, p. 8, 1869) à la forêt de la **Bonasque**, sous l'appellation que nous lui avons donnée.

### 6. Zonites fulvus.

*Helix fulva*. Muller. *Verm. hist*. t. II, p. 56, nº 24, 1774.
*Zonites fulvus*. Moquin-Tandon. *Hist. nat. moll. France*, t. II, p. 67, pl. VIII, fig. 1-4, 1855.

Avec le précédent, 2 individus.

### 7. Zonites diaphanus.

*Helix diaphana*. Studer. *Kurzes Verzeichn*, p. 86, 1829.
*Zonites diaphanus*. Moquin-Tandon. *Hist. nat. moll. France*, t. II, p. 90, 1855.

Le Gouffre (rive gauche) R.

Espèce déjà trouvée par M. de Saint-Simon à Labastide de Sérou (Ariège). Les individus que nous avons recueillis diffèrent du type des Alpes par des tours à croissance un peu plus rapide, le sommet moins déprimé, et la présence d'une fente ombilicale.

### 8. Zonites cristallinus.

*Helix cristallina*. Muller. *Verm. hist.*, t. II, p. 23, nº 233, 1774.
*Zonites cristallinus*. Leach. *Brit. moll.*, p. 105, (inédit) teste Turton man. of land and fr. nº 214, p. 45, 1821.

Avec le précédent. R. R.

## Genus 7. *HELIX*.

### 1. Helix Simoniana.

*Helix Simoniana*. Bourguignat. *Moll. nouv. ou peu conn.* 11 et 12me déc., p. 17, 1870.

Prairie marécageuse, vis-à-vis l'hôtel du Parc. — 1 seul échantillon.

**2. Helix rotundata.**

*Helix rotundata*. Muller. *Verm. hist.*, t. II, p. 29, n° 231, 1774.

Vallées du Garbet et du Fouillet, parmi les végétaux en décomposition, dans le creux des arbres, etc. C.

**3. Helix obvoluta.**

*Helix obvoluta*. Muller. *Verm. hist.*, t. II, p. 27, n°229, 1774.

Cascade des Thermes et vallée du Garbet; — Vallons du Fouillet et de l'Arse, etc. — Sur les troncs d'arbres pourris, parmi les feuilles mortes. C.

Les individus que nous avons trouvés appartiennent incontestablement à l'espèce de Muller, ils offrent pourtant un faciès particulier propre à la région Pyrénéenne, qui permet de les reconnaître assez facilement de ceux du Nord de l'Europe. M. l'abbé Dupuy leur a donné le nom de var. *Pyrenaica*.

**4. Helix lapicida.**

*Helix lapicida*. Linnæus. *Syst. nat.*, édit. x, p. 771, n° 591, 1758.

Dans les murs en pierres sèches, sur les parois des rochers, etc., presque partout. C. C. C. Nous avons rencontré plusieurs individus albinos.

**5. Helix nemoralis.**

*Helix nemoralis*. Linnæus. *Syst. nat.*, édit. x, p. 773, n° 604, 1758.

Le type n'est point très commun, mais l'on rencontre, dans la vallée principalement : 1° Une variété à bourrelet brun foncé et à péristome de la même couleur. R. 2° Une autre

variété à bourrelet rose et à péristome de la mê[illegible] mais plus foncé. C.

Des individus à péristome lavé de brun et à bour[illegible] châtre constituent des sous-variétés de l'*Helix* (Poiret-Prodrom, p. 71. Avril 1801) que nous co[illegible] comme une variété de notre espèce.

Les variations de coloration, et la diversité de dis[illegible] des bandes, sont assez nombreuses. L'épiderme est en [illegible] jaune, rouge, lilas et rose. La plupart des individus s[illegible] colores. Peu possèdent cinq bandes. Les plus nombreux [illegible] deux bandes rapprochées, quelques-uns ont une large [illegible] unique.

### 6. Helix hortensis.

*Helix hortensis*. Muller. *Verm. hist.* t. II, p. 52, n° [illegible] 1774.

Les individus recueillis à des altitudes diverses présent[illegible] de nombreuses diversités de taille, de forme et de colorati[illegible]

### 7. Helix aspersa.

*Helix aspersa*. Muller. *Verm. hist.* t. II, p. 59, n° 253. 1774.

Cette espèce, sans être très répandue, se trouve assez fréquemment sur la route de Saint-Girons qui conduit à Castelminier et dans les murs de soutènement en pierres; elle ne dépasse guère 850$^{m}$.

### 8. Helix rupestris.

*Helix rupestris*. Draparnaud. *Tabl. moll.* p. 71, n° 4, 1801.

Murs en pierres sèches dans les villages auprès de l'église. Ravin de Croux dé Riou, Cascade de l'Ars, appliquée aux rochers. C. C. C.

### 9. Helix pulchella.

*Helix pulchella*. Muller. *Verm. hist.* t. II, p. 30, n° 232, 1774.

Route de Castelminier : deux individus. Croux dé Riou : 1 individu.

### 10. Helix hispida.

*Helix hispida*. Linnæus. *Syst. nat.* édit. x, p. 771, n° 91, 1758.

Vallées du Garbet et du Fouillet; — cascade des Thermes. Dans les lieux humides, sous les feuilles mortes, dans les touffes d'herbes. A la vallée du Fouillet elle vit appliquée contre les rochers. R. R.

### 11. Helix steneligma.

*Helix steneligma*. Bourguignat apud Mabille. Diagnos. nov. test. in bullet. soc. zool. France, p. 305, 1877.

Avec l'espèce précédente, mais beaucoup plus commun.

### 12. Helix limbata.

*Helix limbata*. Draparnaud. *Hist. moll.* p. 100, n° 28, tab. 6, fig. 29, 1805.

Il n'est point rare de rencontrer le type sur les haies et les broussailles qui bordent le torrent du Garbet, près du gouffre.

La variété *Sarratina* (Moquin-Tandon) est disséminée dans les bois, sous les feuilles mortes. J'ai recueilli avec elle une variété mignonne possédant une bande groseille au-dessus de la bande blanche. R.

### 13. Helix carthusiana.

*Helix carthusiana*. Muller. *Verm. hist.* t. II, p. 15, n° 214, 1774, (non Drap.)

Bords du Garbet, dans la vallée — C. C. — Ravin de la Croux dé Biou. R.

Nous ne séparons point du type les individus que les auteurs français rapportent à l'*Helix rufilabris* (Jeffreys. Sinops. test. in Trans. Linn. London, t. XVI, p. 509, 1830), parce que pour nous, comme pour Jeffreys lui-même, cette prétendue espèce n'est qu'un synonyme de l'*Helix carthusiana* Muller.

### 14. Helix ericetorum.

*Helix ericetorum*. Muller. *Verm. hist.* t. II, p. 33, n° 236. 1774.

Dans tous les lieux un peu arides. C. C. C. Nous ferons remarquer que cette espèce est beaucoup plus commune sur le calcaire carbonifère que sur les terrains de transition. La presque totalité des individus doit être rapportée à une variété répandue dans l'Ariège.

## Genus 8. *BULIMUS.*

### 1. Bulimus obscurus.

*Helix obscura*. Muller. *Verm. hist.* t. II, p. 103, n° 302, 1774.

*Bulimus obscurus*. Draparnaud. *Tabl. moll.* p. 65, n° 1, 1801.

Cette espèce dont nous avons vu deux ou trois individus recueillis par M. le Dr Noulet à Aulus, doit y être très rare, puisqu'il nous a été impossible de la retrouver.

## Genus 9. *AZECA.*

### 1. Azeca Nouletiana.

*Azeca Nouletiana*. Dupuy. *Cat. extramar Galliæ* test. n° 31, 1849 et *Hist. moll. France*, 4me fasc., p. 338, tab. XV, fig. 12, 1850.

Cascade de l'Ars : au pied des roches schisteuses, sous la mousse humide dans le voisinage des filets d'eau. (1,100$^{m}$). C. — Auprès du village, avec l'espèce suivante. C. C.

Var. B. Coq. semblable au type dont elle diffère par la présence d'une petite dent intérieure à la partie inférieure du bord externe.

Avec le type.

## Genus 10. *FERUSSACIA*.

### 1. Ferussacia subcylindrica.

*Helix subcylindrica*. Linæus. *Syst. nat.* édit. XII, p. 1248, 1767.

*Ferussacia subcylindrica*. Bourguignat. *du Feruss. Alger.* in amen. malac. t. I, p. 209, 1856.

Cascade de l'Arse. R. — Route de Castelminier. C. — Prairies à l'entrée du village, à gauche de la route de Saint-Girons, sous les pierres et au milieu des touffes des graminées auprès de la rigole d'irrigation. C. C.

Var. *exigua*.

*Achatina exigua*. Menke. *Synosps. moll.* (2$^{me}$ édit.), p. 29, 1830.

*Ferussacia exigua*. Bourguignat. *Moll. nouv. lit. ou peu conn.* 4$^{e}$ déc., p. 122, 1864.

Bois auprès du Garbet (rive gauche) entre Aulus et Castelminier, sur les blocs de schistes avec le *Pomatias Nouleti*. R. R. R.

Cette variété devient plus commune dans la Haute-Garonne et surtout dans les Hautes-Pyrénées.

## Genus 11. *CLAUSILIA.*

### 1. Clausilia pyrenaica.

*Clausilia pyrenaica*. Charpentier. mss. 1840.

*Clausilia rugosa* var. *pyrenaica*. Charpentier **in** *Journ. conchyl.* t. III, p. 391, 1852 et A. Schmidt *Europaisch. Clausil.* p. 45, fig. 107 et 203, 1857.

*Clausilia pyrenaica*. Bourguignat. *Hist. clausil. France. viv. et foss.* (extr. annal. scienc. nat.), p. 12, 1877. — 3me art.

Partout : dans les bois et sur les murs des cabanes couverts de mousses C. C. C.

### 2. Clausilia mamillata. — fig. 3.

*Clausilia mamillata*. Bourguignat. *Hist. Clausil. France. viv. et fossil.* (extr. anal. science nat.), p. 10, 1877. — 3me art.

Nous avons découvert cette espèce pour la première fois en juillet 1872 sur les mousses recouvrant les racines des hêtres, dans les bois avoisinant la cascade de l'Ars. Nous l'avons retrouvée depuis sur le *rocher de Foix* (Ariège).

### 4. Clausilia Aurigerana. — fig. 4.

*Clausilia Aurigerana*. Bourguignat. *Hist. Clausil. France. viv. et foss.* (extr. annal. scienc. nat.) p. 14, 1877. — 3me art.

Cette espèce, moins abondante que la *pyrenaica*, se retrouve avec elle principalement sur les murs des cabanes de la vallée.

**4. Clausilia Bertronica.**

*Clausilia Bertronica*. Bourguignat. *Hist. Clausil. France. viv. et fossil.* (extr. annal. scienc. nat.), p. 5, 1877. — 3me art.

Environs d'Aulus. R.

**5. Clausilia nigricans.**

*Turbo nigricans*. Pulteney. *Catal. of. Dorscth.* (édit. II), p. 58, tab. XIX, fig. 10, 1813.

*Clausilia nigricans*. A. Schmidt.

Calcaires bordant le ravin de la Croux dé Riou à environ 500m de l'entrée C. C. C.

Ce n'est point le type que l'on trouve, mais une variété plus petite dépassant à peine la taille de la *Clausilia parvula*, dont on la séparera aisément à ses stries plus fortes et à son milieu plus ventru.

**6. Clausilia Rolphi.**

*Clausilia Rolphii*. Leach mss. teste Gray *Nat. arrang. moll. in medic. repos.* t. XV, p. 239, 1821.

Au gouffre (rive gauche du Garbet). — Bois à droite de la route de Saint-Girons après avoir dépassé le gouffre. — Cette espèce, sans être rare, n'est point très abondante.

## Genus 12. *BALIA*.

**1. Balia perversa.**

*Turbo perversus*. — Linnæus. *Syst. nat.* édit. X, p. 767, n° 567, 1758.

*Balea perversa*. Fleming. *Hist. of Brit. anim.* p. 261, 1828.

*Balia perversa*. Bourguignat. *Notic. genre Bal.* in amen. malac. t. II, p. 69, 1857.

Cette espèce, qui avait échappé à nos recherches, a été découverte au mois d'août 1876, par notre savant ami M. l'abbé Dupuy « à travers la mousse qui recouvre les pierres d'une cabane, à moitié chemin entre Aulus et les grands rochers en Aval, rive gauche, avant le gouffre, et, sur la rive droite du Garbet, près du chemin de Castelminier. »

## Genus 13. *PUPA*.

### 1. Pupa Bigorriensis.

*Pupa Bigorriensis*. Charpentier teste Ch. Des Moulins in *Act. soc. Linn. Bordeaux*, t. VII, p. 160-161, pl. 2, fig. D, 1835, (1).

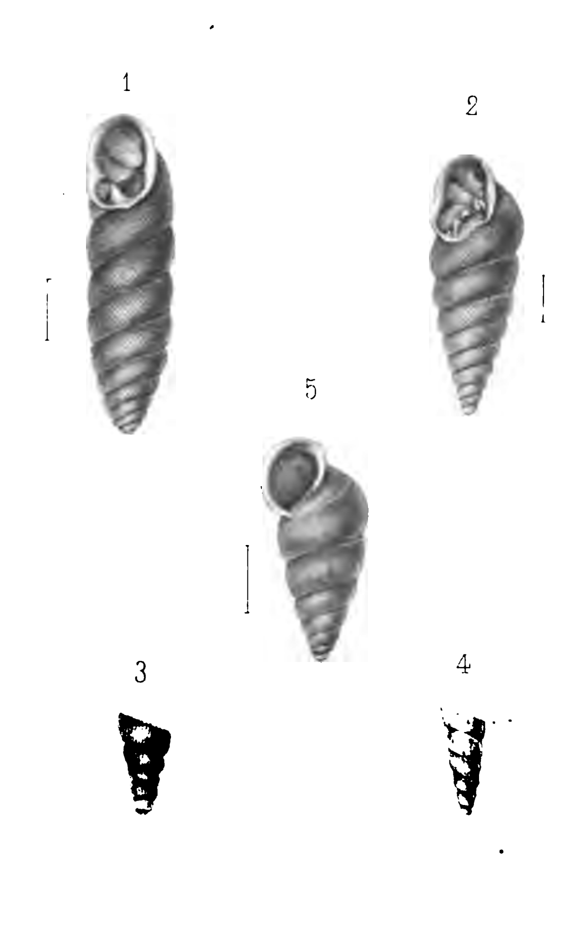
Vallée de l'Arse. — Ravin de la Croux dé Riou. — Pic de la Laou. — Toujours appliqué contre les rochers. C. C. C.

### 2. Pupa Piniana. (2) fig. 2.

Testa minute perforata, regulariter conica, corneo-rufa vel violacea, vix nitida, striatula : (striæ debiles, obliquæ, approximatæ). — spira elongata, paululum acuminata ; — apice obtuso ; — anfractibus 8 vix convexis, regulariter crescentibus sutura impressa separatis ; ultimo majore ad aperturam ascendente ac circa perforationem compressiusculo ; — apertura obliqua, truncato-oblonga, octo dentata : — A. Plicæ parietaler duæ quarum una tenuis prope angulum labri externi, altera profunda, subminuta ; — B. Duæ plicæ columellares : (inferior remota, superior fere marginem attingens) ; — C.

(1) Non *Pupa Bigorriensis* Rossmassler. *icon. der land and sus wass. moll.* Heft. V-VI, p. 14, fig. 321, 1837, variété du *Pupa ringens* (Vide P. Fagot et de Nansouty *Moll. Hautes-Pyrénées* p. 18 et 19 (tirage à part du Bulletin de la Société Ramond. Juillet 1875.)

(2) Dédié à M. Napoleone Pini, de Milan.




Lith G. GUY Toulouse

1. Pupa aulusensis _ 2. Pupa Piniana _ 3 Sommet de la Clausilia mamillata.

4. Sommet de la Claus. aurigerana . 5. Pomatias Fagoti.

Plicæ palatales quatuor: inferior remota, secunda subremota, tertia marginalis, superior tenuissima, valde remota; — Peristomate acuto, reflexo; margine externo expanso; margine columellari reflexo, patente, perforationem attingens ac obtegens; — marginibus subremotis, non callo junctis.

Alt.: 7 — diam. 2 $^1/_4$ millim.

Bois du Prasech, vis-à-vis Castelminier (rive gauche du Garbet) sur l'écorce des hêtres dont les racines ne sont point éloignées des strates schisteuses; — C. C.

Var. B. Coquille plus colorée et à striations plus fortes et plus régulières. Revers du col de la Lacu. R.

Notre nouvelle espèce paraît se rapprocher du *pupa secale*, ses caractères constants nous ont engagé à l'en séparer; il est facile en effet de la distinguer de ce dernier: 1° par sa perforation ombilicale petite et non régulièrement arrondie; 2° sa couleur de corne très claire ou violacée, à peine brillante; 3° par ses stries fines, très serrées; 4° par son ouverture moins régulièrement arrondie; 5° ses lamelles plus minces, plus délicates, moins rapprochées et plus exactement opposées; 6° par son péristome tranchant et non épaissi comme dans le P. secale, etc.

Il est impossible de la confondre avec le *Pupa Boileausiana*, quoique cette espèce vive dans des localités rapprochées.

### 3. Pupa Aulusensis. — fig. 1.

Testa minutissime perforato-rimata, cylindracea, vix conica, corneo-rufa, non nitida, subpellucida striata (striæ obliquæ, regulares, approximatæ præter in duobus ultimis anfractibus lævigatis); — spira elongata, vix acuminata; apice perobtuso; — anfractibus 9 $^1/_2$ — 10, fere planulatis, lente ac regulariter crescentibus, sutura impressa separatis; ultimo majore, ad aperturam ascendente, ac circa perfora-

tionem maxime compresso; — apertura parum obliqua, irregulariter oblongo-rotundata, septemdentata: A. Plicæ parietales duæ, quarum una fere marginalis prope labrum externum, altera profunda valida; — B. Duæ plicæ columellares validæ ac remotissimæ; — C. Plicæ palatales tres, (inferior parva, remota, media valida, minus remota; superior marginem attingens, in medio interrupta); — peristomate crasso, continuo, undique reflexo, ad ultimum anfractum fere adhæren te.

Altit. 9 — diam. 2 $1/2$ — 2 $3/4$. millim.

Calcaires du pic de la Laou (route de l'étang de l'Hers).

Notre nouvelle espèce ne peut être comparée qu'avec les pupa pyrenæaria et Vergniesiana. Sa taille, sa forme non comprimée aux deux extrémités, son ouverture presque adhérente au dernier tour, etc., la sépareront nettement du premier. Il sera aisé de la distinguer du second par sa coquille plus grande, moins effilée, ses stries plus fortes, plus régulières et plus espacées; son palatal supérieur interrompu; son ouverture continue oblongue et un peu inclinée, etc.

### 4. Pupa clausilioides.

*Pupa clausilioides*. Boubée. *Bullet. hist. nat.* édit. in 8°, p. 35, n° 81, 1er avril 1835 (1).

Cette curieuse espèce, ou plutôt variété remarquable, habite rarement avec la précédente.

Nous omettons à dessein de donner aujourd'hui ses caractères, ce travail devant trouver sa place dans un supplément à notre catalogue des mollusques des Hautes-Pyrénées. Nous pouvons seulement affirmer que la coquille de Boubée a été

(1) Non *Pupa clausilioides*. Pfeiffer et alior. auct. simple synonyme du *Pupa affinis* Rossmaller.

prise à tort pour le pupa affinis et qu'elle rentre d'une manière incontestable dans le groupe des pupa pyrenæaria, Aulusensis, Vergniesiana, etc.

**5. Pupa Vergniesiana.**

*Pupa Vergniesiana.* Charpentier apud Kuster in Chemnitz und Martini *conchyl. Cab.* (gen. supa) p. 103, tab. XIV, fig. 13-16, 1845.

*Pupa pyrenœria.* Y. *Vergniesiana.* Moquin-Tandon. *Hist. nat. moll. France,* t. II, p. 364, 1855.

*Pupa Vergniesiana.* Bourguignat. *Moll. san Julia de Loria* p. 26, tab. II, fig. 20-22, (optime) févr. 1863.

Route de l'étang de l'Hers par le pic de la Laou (versant d'Aulus). — Ravin de Croux dé Riou. — Route de Castelminier. Vallon de l'Arse. C. C. C.

Au pied des rochers, à la base des racines des plantes, plus rarement appliqué contre la roche.

**6. Pupa ringens.**

*Pupa ringens.* Caillaud apud Michaud. *Compl. Drap.* p. 64, nº 12, tab. XV, fig. 35-36, 1831.

Gorges du Garbet, du Fouillet et de l'Arse, à la base des rochers; dans les bois, sous les feuilles mortes. C.

## Genus 14. *VERTIGO.*

**1. Vertigo pygmæa.**

*Pupa pygmœa.* Draparnaud. *Tabl. moll.* p. 57, nº 2, 1801, et hist. moll. France — p. 60, tab. III, fig. 30-31, 1805.

*Vertigo pygmœa.* — Férussac père *Ess. méthod. conchyl.* p. 124, 1807.

Cascade de l'Ars : parmi les feuilles mortes humides, 1 individu. — Prairies humides de la vallée, près des rigoles d'irrigation. R.

**2. Vertigo anti-vertigo.**

*Pupa anti-vertigo*. Draparnaud. *Tabl. moll.* p. 57, nº 3, 1801 et *hist. moll. France* p. 60, tab. III, fig. 32-33, 1805.
*Vertigo anti-vertigo*. Michaud. *Compl. Drap.* p. 72, 1831.

Prairie marécageuse vis-à-vis l'hôtel du parc, sur les feuilles de plantago et de ficaria ranunculoïdes. C. C. C. — Prairies d'Ercé. R.

**3. Vertigo Venetzi.**

*Vertigo Venetzii*. Charpentier apud Férussac. *Tabl. syst.* p. 69, 1821. Charpentier. *Catal. moll. Suisse.* p. 18, tab. II, fig. 11, 1837.

Prairie marécageuse avec le vertigo anti-vertigo, sur les feuilles de plantago, après les pluies d'orage. C.

Genus 15. *CARYCHIUM.*

**1. Carychium minimum.**

*Carychium minimum* (part) Muller. *Verm. hist.* t. II, p. 125, nº 321, 1774. Bourguignat. *Amen. malac.* t. II, p. 42, tab. II, fig. 15-16, 1857.

Cascade de l'Arse, avec le *Vertigo pygmæa*. — Cascade des Thermes ; sous les blocs de schiste et sous les feuilles humides en décomposition, au bord du torrent. R. R.

**2. Carychium tridentatum.**

*Saraphia tridentata*. Risso. *Hist. nat. Europ. mérid.* t. IV, p. 84, nº 191, 1827.
*Carychium tridentatum*. Bourguignat. *Amén. malac.*, t. II, p. 44, tab. XV, fig. 12-13, 1857.

Avec le précédent, plus commun.

## Genus 16. *LIMNÆA*

### 1. Limnæa peregra.

*Buccinum peregrum*. Muller. *Verm. hist.* t. II, p. 130, n° 324, 1774.

*Limneus pereger*. Draparnaud. *Tabl. moll.* p. 48, n° 2, 1801, et *hist. moll. France*, tab. II, fig. 34-37 — 1805.

*Limnœa peregra*. Lamark. (emend) *Hist. nat. anim. sans vert.* t. II, p. 161, n° 2, 1821. Var. *Boubeeiana*. Noulet. *moll. d'Ax*. (extr. mém. acad. scienc. Toulouse) p. 13-14, 1869.

Ancienne rigole d'écoulement des eaux de la buvette et fossés bordant la route de Saint-Girons. C. C. C.

Cette variété, que nous avions vue en abondance en 1871 et 1874 est devenue introuvable en 1876, en premier lieu à cause de la suppression de la rigole d'écoulement, et en deuxième lieu parce que les fossés bordant la route de Saint-Girons étaient desséchés. Nous en avons retrouvé quelques exemplaires en 1877 dans un fossé d'irrigation d'une prairie voisine, à l'entrée du village.

### 2. Limnæa truncatula.

*Buccinum truncatulum*. Muller. *Verm. hist.* t. II, p. 130, n° 325, 1774.

*Limnœus truncatulus*. Jeffreys. *Suppl. synops. testac* in Transact. Linn. London, t. XVI, p. 377, 1830.

*Limnœa truncatula*. Moquin-Tandon. *Hist. nat. moll. France*, t. II, p. 373, tab. XXXIV, fig. 21-24, 1855.

Dans le Garbet, près du village. C. C. C. — Dans les sources. C.

Var. B. Coquille plus petite.

Dans les filets d'eau, un peu partout. C.

## Genus 17. *ANCYLUS.*

### 1. Ancylus simplex.

*Lepas simplex*. Buchoz. Aldrov. Lothar. p. 366, nº 1130, 1774.

*Ancylus simplex*. Bourguignat. *Catal. genr. Ancyle.* in Journ. conchyl. t. IV, p. 187, 1853.

Eaux peu courantes des rigoles dans les prairies. R.

### 2. Ancylus Jani.

*Ancylus capuloides*. Jan apud Porro. *Malac. Cosmac.* p. 87, nº 75, tab. I, fig. 7, 1038.

*Ancylus Jani*. Bourguignat. *Catal. genr. Ancyl.* in Journ. conchyl. t. IV, p. 185, 1853.

Toutes les eaux courantes, adhèrent aux quartiers de roches. C. C. C.

## Genus 18. *POMATIAS.*

### 1. Pomatias obscurus.

*Cyclostoma obscurum*. Draparnaud. *Hist. moll. France*, p. 39, tab. I, fig. 12, 1805.

*Pomatias obscurum*. Cristofori et Jan. *Catal. rer. natur.* etc. XV-3, 1832.

*Pomatias obscurus*. L. Pfeiffer. in *Zeitschr fur Malak.* p. 110, 1847.

Presque partout. C. C. C.

### 2. Pomatias crassilabris.

*Pomatias crassilabrum*. Dupuy. *Cat. extramar. Galliæ test.* nº 225, 1849 et *hist. moll. France*, 5me fasc., p. 510, tab. XXVI, fig. 11, 1851.

*Pomatias crassilabris*. J. Stabile in litt. teste de Saint-Simon observ. anat. sur quelq. Pom. midi France, p. 5, 1867.

En compagnie de l'*obscurus*, mais plus commun sur le calcaire carbonifère que dans les autres terrains.

Les individus d'Aulus ne diffèrent du type des Hautes-Pyrénées que par l'épaississement moindre du péristome.

**3. Pomatias Fagoti**. Bourguignat. — fig. 5.

Testa vix perforata, (perforatio margine columellari fere tecta) conica, acuminata, brevis, ventrosa, fusco-rubiginosa ac passim albo strigillata, in ultimo zonulis intentioribus obscure cincta et circa periphæriam candida; eleganter striata (striæ in supremis argutissimæ, in medianis validiores, magis distantes, in ultimis minores); — spira brevi, conica; apice lævigato, pallidiore, obtuso; — anfractibus 8 convexiusculis, regulariter crescentibus, sutura sat impressa separatis; — ultimo majore, rotundato, ad aperturam expanso, ad insertionem labri ascendente; — Apertura fere verticali, ampla, exacte rotundata, superne vix angulata, externe circulari; — Peristomate albido, non continuo, incrassato, expansiusculo; — margine columellari inauriculato, perforationem fere omnino tegente; — marginibus approximatis, non callo, vel tenuissimo, junctis. — Alt. 9. — Diam. 4. millim.

Cette espèce à laquelle je me fais un plaisir de donner le nom de M. P. Fagot, a été recueillie par ce dernier dans l'Ariège, aux environs d'Aulus, au pied des schistes calcarifères du plateau de la cascade de l'Arse où elle est commune, et sur le chemin de Castelminier, dans les murs en pierres sèches où elle paraît rare.

Ce *Pomatias*, surtout caractérisé par sa forme écourtée, conique-pyramidale, très ventru à son avant-dernier tour et par son ouverture, ample, bien développée et exactement circulaire, ne peut être rapproché que du *Pomatias Hispani-*

*cus* (1) dont il diffère notamment par son test plus brièvement acuminé, par son péristome moins encrassé, moins dilaté, moins épais ; par sa suture plus profonde, par ses tours un peu plus convexes et surtout par son mode différent de striations. Chez l'*hispanicus* en effet, les stries, à partir du sommet jusqu'à l'ouverture, sont toutes obliques-ondulées, bien saillantes, relativement très espacées et bien plus épaisses et plus robustes que celles du *Fagoti*.

### 4. Pomatias Nouleti.

*Pomatias Nouleti*. Dupuy. *Hist. nat. moll. France*, 5me fasc., p. 567, tab. XXVI, fig. 12, (1851).

Très commun dans la vallée et dans les gorges tributaires jusqu'à l'altitude d'environ 1,200m.

## Genus 19. *PALUDINELLA*.

### 1. Paludinella brevis.

*Cyclostoma breve*. Draparnaud. *Hist. moll. France*, p. 137, tab. XIII, fig. 2-3, (1805).

*Paludinella brevis*. Frauenfeld. *Ueb. d. Gatt. Paludinella*, p. 203, 1863.

Dans tous les petits filets d'eau courante. C. C. C.

### 1. Paludinella Reyniesii.

*Hydrebia Reyniesii*. Dupuy. *Hist. moll. France*, 567, tab. XXVIII, fig. 6, (1851).

*Paludinella Reyniesi*. Frauenfeld. *Ueb. d. Gatt. Paludinella*, p. 201, 1863.

Avec la précédente.

(1) Bourguignat in Saint-Simon, descript. espèc. nouv. genr. *Pomatias*, p. 7, janvier 1869.

## Genus 20. *PISIDIUM*.

### 1. Pisidium Casertanum.

*Cardium Cazertanum*. Poli. *Testac, utriusq. Siciliæ*, p. 65, pl. xvi, fig. 1, 1791.

*Pisidium Casertanum*. Bourguignat. *Cat. coq. d'Orient*, in voy. mer mort. p. 80, 1853.

Fontaine de Castelminier parmi les feuilles mortes.

### 2. Pisidium limosum.

*Pisidium limosum*. Gassies. *Moll. Agen.*, p. 206, nº 3, tab. ii, fig. 10-11, 1849.

Fossé d'une prairie près d'Aulus, parmi les radicelles des mousses. R.

## ADDITION.

Depuis la présentation de catalogue à la Société, nous avons découvert un magnifique échantillon vivant de l'Acme Dupuyii (Paladilhe) sous des mousses et sur le calcaire carbonifère.

# RÉSUMÉ

## DES TRAVAUX DE LA SECTION DES LETTRES

Par **M. Armand IZARN**, Avocat, Secrétaire de la Section.

---

### ANNÉE 1878-1879.

Des travaux de nature différente en prose et en vers ont été produits dans cette période (19 juin 1878, 7 avril 1879). Ils vont être successivement parcourus.

PROSE.

M. Fabre de Llaro a présenté un mémoire sur un ouvrage de M. Alphonse Charbalié, receveur de l'Enregistrement à Chantilly, membre correspondant de la Société. Cet ouvrage est intitulé : *A B C du contribuable en matière d'Enregistrement et de Timbre*. Le rapporteur fait ressortir les mérites de ce livre modeste et pratique destiné à mettre des matières difficiles à la portée du public. Jetant à cette occasion un coup d'œil sur le sujet même de ce manuel, M. Fabre de Llaro commente un ouvrage théorique de M. Victor Bonnet paru récemment dans la *Revue des Deux-Mondes* sur les Impôts Indirects.

M. Morer continue ses lectures de son livre de pédagogie. Il lit dans diverses séances les chapitres sur les réformes à pratiquer dans l'enseignement primaire. Il compare la méthode de l'enseignement mutuel à celle de l'enseignement simultané.

M. Fabre de Llaro dans un essai de critique d'art fait connaître la part prise par les artistes Roussillonnais à l'Exposition Universelle et au salon de 1878. En dehors d'Oliva et de Farrail, artistes déjà connus, des noms nouveaux sont signalés : Charles Falip, Frigola et Gaston Vuillier.

M. Vidal sur le point de faire paraître son *Guide historique et pittoresque dans les Pyrénées-Orientales* communique à la section les bonnes feuilles de cette publication. Le *Guide* comprend deux parties : la première est intitulée *La Côte et la Plaine*, la deuxième *Les Montagnes et les Vallées*. L'auteur lit plusieurs fragments tirés de l'une et de l'autre partie. Cet ouvrage écrit sans prétention paraît être le fruit d'études sérieuses et de recherches patientes. Les travaux de ce genre sont rares dans notre département; aussi celui de M. Vidal mérite-t-il d'être particulièrement encouragé.

### POÉSIE.

Les productions poétiques de la Section des Lettres peuvent être classées en deux catégories : les œuvres originales et les traductions.

Œuvres originales. — M. Camp a présenté plusieurs séries de sonnets. *L'Esprit de Dieu, le Canigou à toutes les heures et à toutes les saisons, les Principes*

*divins, la Mer et les Albères, Liberté et Beauté* portent l'empreinte du spiritualisme qui anime leur auteur. Les trois sonnets suivants sont intitulés *Trois Révoltés*; ce sont : *Jean-Baptiste ou la loi morale, Luther ou la Religion, le cordonnier polonais Kolinski devant le Prince russe Kopni ou le Patriotisme*. Un dernier sonnet la *Grèce antique* respire particulièrement le culte des lettres Grecques.

M. Mercadier a récité plusieurs fables nouvelles : *le Chien de Garde et le Caniche*, le *Loup et l'Agneau*, celle-ci imitée de La Fontaine, mais suivie d'une morale nouvelle, l'*Enfant et les petits Oiseaux*, l'*Enfant et le Chien*.

M. Louis Fabre a lu trois sonnets ayant trait aux douceurs de la famille et une pièce de vers sur l'origine de l'*Enseignement Mutuel*, inventé en 1772 par le chevalier Paulet.

Traductions. — M. Louis Fabre a continué l'œuvre qu'il a entreprise depuis longtemps de faire une nouvelle traduction d'Horace. Il nous a donné également en vers français les chants Roussillonnais : *Lou Pardal et las Montanyas regaladas*.

M. Camp ayant en main le texte allemand a débité en vers français une pièce de Schiller intitulée : *Au Printemps*.

M. Scipion Dumas a présenté sa traduction en vers du *Remercîment de Frédéric Mistral à Clémence Isaure*. Ce travail, a valu à son auteur les félicitations du poète provençal, et les mérite à tous égards.

# BULLE DU PAPE SERGIUS IV

POUR

# LE MONASTÈRE DU MONT CANIGOU

**Traduction de M. Louis FABRE, Secrétaire-Général de la Société.**

La Bibliothèque communale de Perpignan possède la bulle du Pape Sergius IV, autorisant l'Etablissement du Monastère Saint-Martin sur une crête du Mont Canigou.

Ce document remarquable écrit sur papyrus et enfermé dans un grand cadre, porte la date de l'an 1011.

## SERGII IV PAPÆ BULLA PRO MONASTERIO CANIGONENSI (ANNO 1011.)

Sergius Episcopus servus servorum Dei.

Quoniam diviná annuente pietate sedulà, mos in nostris prœdecessoribus extitit prospera sive adversa omnium hominum diligentius vigilare et in necessitatibus, subvenire, quo malum in animo positum resecare possimus, bonum verò apostolicis benedictionibus corroborare, quapropter, nos qui eorum gestamus infulam, illorum utique volumus vestigia sequi, ut omnes videlicet homines sub nostris temporibus à Deo constituti gaudeant, et Deo auxiliante perenniter nomen tantœ dignitatis decus et commoda ferat. Ideò quia, ipso Christo distribuente, Petri principis apostolorum vices gestamus, hoc quod facimus inconvulsum mancre volumus, ut nulla laïcalis persona, seu Episcoporum aut Clericorum nostris obstet prœceptis, aut contradicat, ne in multis maledictionibus incurrat; igitur qui postulasti á nobis, Guifrede dilecte Comes, quatenús Ecclesiam Sancti Martini tibi concederemus, ut pro tuorum peccatorum sive tuorum parentum remissione in eâ monasterium faceres, et de tuis siquidem prœdiis illi sanctœ ecclesiœ concederes, hæc, Carissime fili, petitio nobis bona videtur, et annuente summo Rege, illam prœfatam ecclesiam, cum omnibus suis pertinentiis tibi concedimus, et apostolicâ auctoritate confirmamus, et

## BULLE DU PAPE SERGIUS IV POUR LE MONASTÈRE DU MONT CANIGOU (An 1011.) (1)

Sergius Evêque serviteur des Serviteurs de Dieu.

Puisque par le consentement et la grâce de Dieu, la conduite tenue par nos prédécesseurs a été de veiller sur les prospérités et les infortunes de tous les hommes et de subvenir à leurs besoins, afin d'extirper ainsi le mal dont leur âme est possédée et d'y corroborer au contraire le bien par des bénédictions apostoliques; pour ce motif nous, qui portons comme eux la tiare, et qui voulons, en conséquence, suivre leurs traces, afin que tous les hommes, que le Seigneur a fait vivre de notre temps, soient heureux, et, qu'avec le secours de Dieu, le nom d'une si grande dignité porte continuellement gloire et profit; comme aussi, par une distribution de Jésus-Christ lui-même, nous sommes chargé des fonctions de Pierre, Prince des Apôtres, nous voulons que ce que nous faisons demeure inébranlable de sorte qu'aucun laïque, aucun Evêque, aucun Clerc ne porte obstacle ou contradiction à nos ordonnances, dans la crainte de nombreuses malédictions. Or, attendu que tu nous as demandé, Cher Comte Guifre, la concession de l'Eglise de Saint-Martin, afin d'y construire un Monastère pour la rémission de tes péchés et de ceux de tes parents, en cédant toutefois à cette sainte église une partie de tes domaines, cette demande, Mon très cher

(1) Cette traduction est aussi littérale que possible.

eam in perpetuum inconvulsam manere sancimus. Concedimus etiam prœlibatœ ecclesiœ, ut nunquam obnoxia sit servituti alterius, sed semper sit libera et apostolicis privilegiis exaltata, per se in œvum maneat sublimata. Quas autem possessiones aut prœdia, seu confinia cùm suis omnibus pertinentiis rebusque cunctis usque huc adquisitis, vel quas in perpetuum adquisiverit, id est prœdia, villas scilicet, ecclesias cùm illarum pertinentiis, parochias, fundos, casas, casales, cortales, terras cultas vel incultas, campos, silvas, vineas, prata, pecorum pascua, areas, torcularia, aquas, aquarum ductus, vias, molendinos, molendinarios, cum suis caputaquis et piscatoriis, cúm salinis et clibanis piceis, omnia adquisita vel adquirenda sancti Martini cœnobio in valle confluenti, in monte Canigonensi, in pace tenere et possidere sine alicujus inquietudinis damno decrevimus. Statuimus autem ut quando Abbas ipsius monasterii obierit, neque à regibus, neque à Comitibus, neque à qualicunque personâ, cupiditatis pecuniœ causâ, neque pro qualicunque favoris inanis gloriâ ibidem constituantur Abbates, sed a cunctis ibidem degentibus servis Dei secundùm Deum juxtà Benedicti patris regulam eligantur Abbates. Confirmamus ergò et stabilimus à modo ut nullus Rex, nullus princeps, nullus Marchio, nullus Comes, nullus Judex, nullus Episcopus, nullus Abbas aliquam vim vel invasionem ac subjugationem in eodem cœnobio aut in suis omnibus pertinentiis facere prœsumat, pro qua sub divini judicii obtrectatione et anathematis interdictione promulgantes decerninus ut nulla unquam magna parvaque persona ullo ingenio cujuscunque sit ordinis, hujus nostri apostolici privi-

fils, nous paraît bonne ; et avec l'assentiment du souverain Roi, nous t'accordons la susdite église avec toutes ses appartenances, et, par notre autorité apostolique, nous confirmons et sanctionnons qu'elle devra à perpétuité rester inébranlable. Nous accordons aussi à cette dite église de n'être jamais soumise à la puissance d'une autre, d'être toujours libre, placée dans un rang élevé par des privilèges apostoliques, et de rester à jamais comblée de gloire par elle même ; quant à ses possessions, ses domaines ou entourages avec toutes ses appartenances, acquises jusqu'à ce jour ou qu'elle acquerra à perpétuité, c'est-à-dire, fermes, maisons de campagnes, églises avec leurs appartenances, paroisses, fonds de terres, cabanes, chaumières, bergeries, terres cultivées ou incultes, champs, forêts, vignes, prés, pacages des troupeaux, aires, pressoirs, eaux, aqueducs, routes, moulins avec leurs meules et prises d'eau, instruments de pêche, avec salines et fours à fabriquer la poix, toutes choses acquises ou devant l'être, nous en avons décrété la possession et la jouissance paisibles, sans la moindre inquiétude, au cloître Saint-Martin dans la vallée du Conflent, sur le mont Canigou. Mais nous avons statué que lorsque l'abbé de ce Monastère viendra à mourir, des abbés n'y seront établis ni par des Rois, ni par des Comtes, ni par quelque personne que ce soit, pour de l'argent, ni pour la gloire de quelque vaine faveur ; mais que les Abbés y seront choisis par tous les serviteurs de Dieu, vivant en ce Monastère, selon Dieu, conformément à la règle de Saint-Benoît. Nous décrétons en conséquence et établissons dès à présent qu'aucun Roi, aucun prince, aucun Marquis, aucun Comte,

legii ausus sit frangere. Si quis autem, quod non credimus, parvi pendens privilegium nostrum, disrumpere tentaverit, de parte Dei omnipotentis sanctique ejus apostoli Petri et nostrâ, qui ejus fungimur vicem, perpetuis, nisi resipucrit, anathematis vinculis obligamus. Si quis autem, sancti cœnobii hujus adjutor existens, illud, in quo potuerit, elegerit, ditaverit, et amaverit, hic, Dei omnipotentis interventu, apostolicá repletus benedictione scandere se gaudeat in virtutem de virtute.

Scriptum per manus Benedicti Notarii regionarii et Scrinarii Sanctœ Romanœ Ecclesiœ, in mense Novembri, indictione decimâ, Bene valete (sic scripta in papiro.)
Anno 1011.

aucun Juge, aucun Evêque, aucun Abbé, ne prendra sur lui de faire quelque violence, invasion ou asservissement dans ce même Monastère ou dans toutes ses appartenances. Ainsi en faisant cette promulgation, nous défendons sous la menace d'être atteint par le jugement de Dieu et d'être interdit par l'Anathème, à tout personnage grand ou petit, de quelle qualité et de quel ordre qu'il soit, d'oser rien retrancher de notre présent privilége apostolique, et si quelqu'un, ce que nous ne croyons pas, faisant peu de cas de notre privilége, tente de le violer, au nom de Dieu tout puissant, de son apôtre Pierre, et de nous, qui exerçons ses fonctions, nous le chargeons, s'il ne vient à résipiscence, des chaînes de l'anathème. Mais si quelqu'un, bienfaiteur de ce saint Monastère, l'a selon ses moyens choisi, enrichi et aimé, qu'il soit, par l'intervention de Dieu tout puissant, rempli de la bénédiction apostolique et ait la joie de grandir de vertu en vertu.

Ecrit par les mains de Benoît, notaire régional et archiviste de la sainte Eglise romaine dans le mois de Novembre, dixième indiction. Salut.

An 1011 d'après les archives du Monastère du Canigou.

# HORACE

## LIVRE II. — SATIRE II.

Traduction de **M. Louis FABRE**, Secrétaire-général de la Société.

## OFELLUS. — ÉLOGE DE LA FRUGALITÉ.

Voici ce qu'on entend par la Frugalité,
Et le prix qu'on attache à cette qualité;
(Ces paroles, Amis, ne sont pas mon langage;
C'est celui d'Ofellus, de ce rustique sage,
Philosophe sans secte, instruit par la raison.)
Mais ces enseignements seraient hors de saison,
Si vous les receviez près de splendides tables,
Où des mets recherchés et des vins délectables
Captiveraient vos sens, où, pris dans ces liens,
L'esprit est insensible aux véritables biens,
C'est à jeun, en ces lieux, venez, qu'il faut s'instruire,
— Pourquoi donc? — Si je puis, je vais bien vous le dire :
Tout Juge corrompu voit mal la vérité.
Quand vous aurez couru le lièvre, ou, qu'indompté,
Un cheval vous aura fatigué dans la plaine,
Ou, si ces durs ébats de la valeur romaine

Ne peuvent convenir à des grecs indolents,
Si vous leur préférez les jeux moins violents,
De la paume rapide ou du disque où l'on trouve
Un plaisir allégeant la peine qu'on éprouve,
Qu'ils sillonnent les airs en partant de vos mains!
Quand l'exercice aura surmonté vos dédains,
Irrité votre soif et votre estomac vide,
Qu'un mets commun alors vous paraisse insipide;
Ne buvez pas avant d'avoir bien parfumé
Le falerne de miel par l'hymète embaumé!

Le chef d'office est loin et la mer, en tourmente,
Protège les poissons sous la vague écumante,
Du pain, avec du sel, appaisera les cris
De ton ventre affamé. Tu parais tout surpris!
Comment cela, dis-tu? C'est que ta jouissance
Ne vient pas du fumet qui gonfle ta dépense,
Elle n'est qu'en toi-même. A force de sueur
Cherche un friand ragoût. Rien n'a plus de saveur,
Huîtres, surgets, homards, oiseaux d'une autre plage
Pour celui dont le vice a bouffi le visage.
A peine cependant pourrais-je t'empêcher,
Si l'on te sert un paon, de vouloir y toucher
Plutôt qu'à ce poulet. Une chose futile
Fausse ton appétit : Ce rare volatile
Ne s'achète en effet qu'avec son pesant d'or
Et sa queue aux regards s'étend comme un décor,
Comme si ses couleurs importaient pour l'usage.
Ces plumes, dont l'éclat à les louer t'engage.
Dis-moi, les manges-tu? Cuit, les conserve-t-il?
Entre ces chairs pourtant le goût le plus subtil
Ne pourrait prononcer; c'est donc la différence
Qu'offre leur extérieur qui fait ta préférence,
Soit : Mais comment sais-tu si c'est dans l'Océan

Ou le Tibre qu'on prit ce gros turbot béant?
Entre les ponts du fleuve ou bien à l'embouchure?
Tu fais cas d'un turbot qui pèse outre mesure,
Trois livres, insensé! lorsque pour le manger
En tout petits morceaux tu dois le partager,
Je le vois, l'apparence uniquement l'entraîne!
Comment pour les gros loups as-tu donc tant de haine?
C'est qu'ils sont plutôt gros et le barbot petit.
D'un estomac à jeun rarement l'appétit
Dédaigne un mets vulgaire. Oui, mon âme est ravie
Dit cet homme vorace, à gueule de harpye;
De voir un grand barbot d'un grand plat débordant.
Venez, vents du midi, de votre souffle ardent
Corrompez ces festins. Que dis-je? Un mets d'élite
Un jeune sanglier, un poisson qui palpite
Excite ses dégoûts depuis qu'il a gâté
Son débile estomac par la satiété,
Qu'il préfère une rave ou quelque plante acide.
Même aux tables des grands assez souvent préside
Un modeste appareil. On y sert aujourd'hui
Des olives, des œufs. Bien peu de jours ont lui
Depuis que du crieur Gallonius la table
Eut une renommée à bon droit détestable
Pour un simple esturgeon què l'on y vit un jour.
Quoi! La mer des turbots était moins le sèjour?
Le Turbot sous les eaux vivait alors tranquille,
La Cigogne en son nid trouvait un sur asile,
Jusqu'à ce qu'un beau jour par un préteur manqué
L'usage enfin devait nous en être indiqué.
Si quelqu'un par hasard s'avisait de prétendre
Que les plongeons rôtis sont fort bons; sans attendre,
Tous nos jeunes romains, dociles pour le mal,
Certes, s'empresseraient de s'en faire un régal.

Un sordide régime, une sobre existence
Ont, d'après Ofellus, entr'eux grande distance.
Or, quand on vient à bout d'éviter un excès,
Et qu'on tombe en un autre, est-ce avoir un succès?
Cet Avidiémus, ce chien d'après nature,
(On le désigne ainsi) forme sa nourriture
D'olives de cinq ans et de Cormes des bois.
Il épargne son vin ; s'il en boit quelque fois,
C'est quand il est tourné. Doit-il d'un hyménée
Fêter en habit blanc la seconde journée,
Sa naissance ou toute autre, il prépare un ragoût
De choux et d'huile forte à donner le dégoût,
Que sa main goutte à goutte épanche d'une corne ;
Mais de vinaigre ancien, il en verse sans borne.

Dites-moi donc comment l'homme sage vivra?
Quel est celui des deux que pour guide il prendra ?
Ici le loup l'attaque et là le chien le presse.
Il vivra simplement en homme qui ne blesse
Ni par sordidité, ni par faste insolent;
Il n'imitera pas l'air, le ton violent.
Du vieux Albutius, quand sa voix donne un ordre
A quelque serviteur. Quant au plaisant désordre
De ce bon Nevius, chez qui tout invité
Ne trouve que de l'eau trouble de saleté,
Il fuira cet excès encor plus condamnable.

Apprends donc maintenant ce qu'offre d'agréable
Un régime frugal. En le suivant, d'abord
On se portera bien ; tu croiras sans effort
Que tant de plats divers aux hommes sont nuisibles
En songeant à ces jours si purs et si paisibles
Où tu n'avais jadis qu'un seul et simple mets;
Mais sitôt qu'avec art pêle-mêle tu mets
Des sauces, des rôtis, des coquilles, des grives,

Ces aliments si doux en humeurs corrosives
Se changent chaque jour, et, par son âcreté
La bile fait bondir l'estomac révolté.
Voyez donc la pâleur de ce glouton qui quitte
Une table où la faim parmi cent plats hésite :
Bientôt le corps, gorgé de viandes et de vin,
Fait dégénérer l'âme ; et du souffle divin
Cette pure parcelle à la terre s'attache.
L'homme sobre se lève et court, ferme à sa tâche,
Après un court repas suivi d'un bon sommeil.
Il pourra cependant avec plus d'appareil
Se traiter certains jours quand au bout de l'année
Quelque fête revient par le temps ramenée,
Ou quand par le travail le courage affaibli
A besoin d'un confort pour être rétabli,
Ou bien, lorsque le corps, débilité par l'âge
D'un régime plus doux a réclamé l'usage ;
Mais vous, qui, jeune et fort vivez si mollement,
Qu'ajouterez-vous donc à ce beau traitement,
Si quelque maladie ou la lente vieillesse
S'appesantit sur vous ? Des anciens la sagesse
Exaltait un morceau de rance sanglier.
Ce n'est pas que chez eux l'odorat fut grossier ;
Mais ils aimaient bien mieux une tranche opportune
De vieux lard pour un hôte arrivant sur la brune
Que de s'en régaler, quand il était tout frais.
Parmi de tels héros, Dieu ! combien je voudrais
Avoir reçu le jour ! Est-ce à la renommée,
Musique dont l'oreille est toujours si charmée,
Que vous sacrifiez ? Ces turbots monstrueux
Ces plats démesurés ne seront fructueux
Pour votre honneur pas plus que pour votre fortune.
Ajoutez à cela d'un oncle la rancune,
Vos voisins et vous-même indignés contre vous,

Quand perdu, ruiné, vous n'aurez plus deux sous,
Pour sortir de la vie à l'aide d'une corde.

Attaquez Trophius; que votre voix le morde,
Et vous aurez raison. Moi, j'ai des revenus,
Des terres à souhait autant que trois Crésus.
Soit. Mais si vous avez trop de biens en partage,
Pourquoi donc n'en pas faire, un plus pieux usage?
Pourquoi des gens de bien sont-ils dans le besoin,
Et voit-on les lieux saints périr faute de soin ?
Pourquoi de ces trésors, ingrat, à la patrie
Ne consacrez-vous pas au moins une partie ?
Vous pensez être seul du sort toujours vainqueur?
Ah ! que vos ennemis vont rire de bon cœur!

Qui des deux pourra mieux défier la fortune?
Ou le voluptueux qui sans réserve aucune,
Livre à tous les plaisirs et son âme et son corps,
Ou celui qui, prudent, vit, sous tous les rapports,
Content du peu qu'il a, qui, dans ses jours paisibles,
S'arme pour résister aux époques pénibles ?
Pour vous faire adopter ce système encor plus,
Sachez qu'étant enfant je connus Ofellus
Aussi frugal alors au sein de l'opulence
Qu'il se montre aujourd'hui, quand sa fortune immense
N'est plus qu'une ruine. On peut le voir bêchant,
Autour de ses brebis, avec ses fils, le champ
Qu'il posséda jadis, qu'il ne tient plus qu'à ferme
Et, rude laboureur, répétant d'un cœur ferme :
En un jour ordinaire on ne me vit jamais
Assez audacieux pour chercher d'autres mets
Qu'un pied de porc fumé cuit avec du légume.
Mais lorsque par hasard, et, contre la coutume,
Un hôte m'arrivait, ou pendant le loisir
Que me faisait la pluie, ah ! j'avais le plaisir

D'inviter un voisin; c'était bien et facile;
Sans qu'on dût m'apporter des poissons de la ville,
Je donnais un poulet et même un bon chevreau,
Un raisin détaché par moi du soliveau;
Deux figues et des noix complétaient le service,
Ensuite, en se jouant et, selon son caprice,
Chacun vidait sa coupe, en suppliant Cérès
De couvrir d'épis d'or les fertiles guérets;
Et le vin qu'on buvait en lui rendant hommage,
Déridait à la fois le cœur et le visage.
Que la fortune encore exerce sa fureur!
Que m'enlèvera-t-elle? Oui, malgré sa rigueur,
Depuis que mon domaine est sous un autre maître,
Avons-nous, mes enfants, dites, moins de bien être?
Ni cet homme, ni moi, ni tout autre mortel
De la terre n'est point possesseur éternel :
C'est la loi de nature. Un étranger nous chasse,
Ses vices, la chicane et subtile et vorace
Le chasseront un jour, son successeur enfin
Plus vivace que lui, c'est l'arrêt du destin.
D'Umbrenus maintenant ces champs sont le partage;
Naguère d'Ofellus ils étaient l'héritage,
Sans nous appartenir, ce n'est qu'un usufruit
Que promène le sort; et quand il nous poursuit,
A ses coups imprévus, à son choc redoutable
Opposez, mes enfants, un courage indomptable.

# POÉSIES

Par **M. Aimé CAMP**, Membre résidant.

## SONNETS

*Ripæ ulterioris amore*
VIRGILE.

### I.

#### LA BERGERONNETTE.

La rive est gazonneuse et nette,
Le vent d'automne est tiède ici.
Je dis, dégagé de souci,
*Ma sœur* à la bergeronnette.

Blanche sous son aile brunette,
Elle me gazouille un merci,
Et du ton le plus adouci,
Jette aux brises sa chansonnette.

Un caillou, que baigne le flot,
Est pour elle un port, un îlot;
Elle s'y pose, et puis voltige,

Puis franchit le lit de la Tet,
Puis vient où naguère elle était,
Toujours errante et fugitive.

II.

MON DÉSIR.

Que n'ai-je ton essor léger,
Jeune *sœur*, si vive et si belle,
Pour aller où le cœur m'appelle,
Vers tout ce qui me fait songer!

Grandeur fausse, éclat mensonger
N'attireraient jamais mon aile ;
A de vains prestiges rebelle,
Dans le Beau j'irais me plonger.

Saint-Pierre et sa vaste coupole,
Les marbres blancs de l'Acropole
Charmeraient mon regard d'abord ;

Mais j'aurais bien plus haute envie ;
J'atteindrais, dépassant la vie,
Jusqu'aux splendeurs de l'autre bord.

---

## A M. Antonin Mercié.

I.

GLORIA VICTIS!

Salut, vaillant sculpteur, au nom de la Patrie!
De pleurs qui les brûlaient tes yeux furent mouillés,
Quand, sur nos champs en deuil, par l'Ennemi souillés,
Tu la vis, ô douleur! abattue et meurtrie.

Pour nous tous, qui l'aimions avec idolâtrie,
Quel spectacle!... Ses flancs par le glaive fouillés,
De leur prestige saint ses drapeaux dépouillés
Et le vent dispersant sa couronne flétrie!

A-t-elle tout perdu sous les pieds du vainqueur?
Non, tu sais la défendre, artiste au noble cœur;
Ton soldat expirant est une apothéose.

Ce cri : Gloire aux vaincus! sort du bronze immortel,
Et ton groupe sacré, c'est pour nous un autel :
La foi dans les destins de la France y repose.

## II.

### ARAGO.

Au nom du Roussillon, Mercié, salut encor!
Tu compris Arago, l'homme de ces contrées.
Ses méditations, tu nous les as montrées
Dans l'œil profond, la main tendue aux astres d'or.

Les espaces sans fin s'ouvraient à son essor.
Mais quand il descendait des sphères éthérées,
Il luttait pour le Droit, les libertés sacrées,
Et son grand cœur toujours fut avec soi d'accord.

Héros de la science et du devoir austère,
Retrempant dans la paix des cieux son caractère,
Dans la Vérité seule il était confiant.

Ton œuvre magnifique a révélé son âme.
Devant son front d'airain, d'où jaillit une flamme,
Les siècles passeront en le glorifiant.

---

## La Grèce Antique.

Dieu sommeillait captif aux cryptes d'Ellora.
Dans la Grèce il s'éveille ; elle est son sanctuaire.
Homère et Phidias, poète et statuaire,
Quel monde, sous vos mains, de son souffle éclora !

Que de nobles trésors l'âme en ce monde aura !
Liberté sainte, amour, beauté, fleur de la terre,
Idéal, où la soif du cœur se désaltère,
Où boiront un jour Dante et l'amant de Laura !

Sous l'inspiration des fils de l'Ionie,
Ont jailli marbres blancs, hymnes pleins d'harmonie,
Lumineux songes d'or, qu'orne un charme immortel.

L'Occident lui doit tout, l'art avec la science,
Et ce temple vivant, l'auguste conscience,
Où les divines lois ont dressé leur autel.

---

## Prométhée et le Poète.

Prométhée, au grand mont où le rivaient ses chaînes,
Expiait le larcin des célestes trésors,
Et le fauve vautour fouillait, d'un bec retors,
Sa poitrine trouée et renaissante aux peines.

Ainsi quand un penseur a senti dans ses veines
Couler l'immortel feu conquis par ses efforts,
Sous le doute acéré, ce tourment des plus forts,
Son cœur saigne et tressaille en convulsions vaines.

Il souffre ; mais parfois, comme autour du géant
Venaient danser en chœur les vierges d'Océan,
De blanches visions consolent le poète.

Enfin un dieu tend l'arc; le vautour est son but;
Le trait d'or a frappé... Noble chanteur, salut!
Prends ta lyre; la terre et les cieux sont en fête!

---

## Sonnets sur les Pyrénées.

### I.

#### L'ESPRIT DE DIEU.

Quelle force cosmique, au lit profond des mers,
Des monts Pyrénéens attachant la racine,
Souleva jusqu'au cieux leur masse, qui fascine
Mon regard contemplant leurs blancs sommets déserts?

Sur les âpres hauteurs règnent les froids hivers.
Plus bas le soleil mord la roche et la calcine.
Mais, comme sous la main de Morgane ou d'Alcine,
Partout de frais vallons s'ouvrent ombreux et verts.

C'est que la pente abrupte a des voûtes profondes,
Où des sources baignant nos plaines de leurs ondes,
La nature a sculpté les urnes de granit.

Esprit de Dieu, c'est toi que dans tes œuvres j'aime!
Car la Création porte ton sceau suprême,
Et ta puissance, ô Père, à ta bonté s'unit.

## II.

### LE CANIGOU A TOUTES LES HEURES ET A TOUTES LES SAISONS.

Montanyas regaladas
Son las del Canigo
Que tot l'isti·s florexen
Primavera y tardo.
(*Chanson catalane*).

Ils sont beaux ces grands monts quand sous la vapeur rose,
L'aurore a rayonné sur leurs sommets neigeux,
Ou qu'au soleil couchant, un nuage orageux
Sur leurs flancs empourprés flotte et se décompose.

Ils sont beaux ces grands monts, à l'heure où tout repose,
Quand les chœurs étoilés se déroulent sur eux,
Quand la lune, argentant leurs vastes contours bleus,
Sourit, comme une fleur, dans l'éther pur, éclose.

Sous leur blanc diadème, aux lointains horizons
Ils commandent, ornés par toutes les saisons.
Le printemps les fleurit, l'été, l'automne encore;

Et toujours aussi chers à nos cœurs qu'à nos yeux,
Consacrés par l'histoire, ils sont aimés des cieux
Ces monts que tant de grâce ou de splendeur décore.

## III.

### LES PRINCIPES DIVINS.

Quelquefois lorsque l'astre à l'occident a lui,
Le Canigou revêt une sombre ceinture,
Et seuls, deux pics, sortant de la nuée obscure,
Paraissent se dresser sans base et sans appui.

D'un mirage trompeur qui bientôt aura fui,
D'un vain jeu de lumière ils offrent la figure;
Mais ces brillants sommets, superbes de structure,
Dans des siècles seront debout comme aujourd'hui.

Des principes divins n'est-ce point une image?
Notre œil les aperçoit à travers un nuage,
Voilés par l'ignorance ou par les passions.

Mais ils montent aux cieux, ils plongent dans l'abîme;
Un immortel rayon les couronne, et leur cime
Voit grandir et tomber hommes et nations.

## IV.

### LA MER ET LES ALBÈRES.

Sous de splendides cieux, comme un miroir immense,
La mer déploie, autour des Albères, ses flots;
Tantôt s'émeut terrible, exhalant des sanglots,
Tantôt chante l'amour, la paix et la clémence.

C'est la note du cœur et comme une romance,
Le doux rhythme de l'onde en son demi-repos;
Puis le cri des combats vibre à tous les échos:
Le poème éternel sans cesse recommence.

Et la vague blanchit les monts, mêlant sa voix
Au long frémissement qui sort des sombres bois,
Dont un souffle d'orage agite les ramures.

L'admirable concert dit : Lumière et beauté!
Il dit : Force et grandeur; Puissance et Liberté!
Heureux qui les comprend ces éloquents murmures!

V.

LIBERTÉ, BEAUTÉ.

O Liberté, Beauté, dans la nature et l'art,
Je vous cherche partout; soyez toujours ma vie.
Mon œil est captivé, ma pensée est ravie
Si je viens à saisir vos traces quelque part.

O Beauté, quel rayon de tes prunelles part!
O Liberté, ton souffle élève et purifie!
A rester sous ces monts votre amour me convie.
Par vous noble est le cœur, et divin le regard.

Ici mon âme échappe à toute servitude.
Des éternelles lois elle poursuit l'étude;
Elle se sent joyeuse et libre comme l'air.

Ici la sombre nuit et le jour, plein de flammes,
Reflètent leur magie aux yeux des jeunes femmes,
Dans ces yeux noirs, profonds, d'où jaillit un éclair.

---

## Saint-Martin du Canigou.

Le cloître ruiné rit sous les buissons verts.
En bas, sur les rochers, l'onde écume et s'irise;
Dans la chapelle en deuil flotte une douce brise;
Les vieux murs effondrés de lierre sont couverts.

Mêlant l'hymne pieux aux mille bruits divers
Qui montent de l'abîme où le torrent se brise,
C'était là qu'à genoux sur une dalle grise,
Wifred, le comte moine, oubliait l'univers.

Prières, saintes voix, qu'êtes-vous devenues?
Je n'entends que l'oiseau qui chante dans les nues,
Et le flot gémissant dont le gouffre est rempli.

Nature, tu survis à ce que l'homme fonde;
Il s'agite en sa joie ou sa douleur profonde;
Mais ta robe s'étend et l'étouffe d'un pli.

---

## Le Ruisseau de Castell.

L'harmonieux ruisseau vient d'une haute cime :
Remplissant l'air d'écume et de bruits modulés,
Il porte la fraîcheur des lacs immaculés
Aux pentes qu'il féconde, aux vallons qu'il anime.

Des sommets rayonnants il descend dans l'abîme.
Par les neiges du mont ses flots renouvelés
Font jaillir, sur ses bords, de châtaigniers voilés,
La vie avec sa grâce et sa grandeur sublime.

Ce ruisseau, captivant mon regard enivré,
Des hymnes du poète est le symbole vrai.
Dans la sphère idéale ils ont leurs origines.

L'art est enfant des cieux; son onde se nourrit
A la source du beau, qui jamais ne tarit;
Il puise ses trésors sur les hauteurs divines.

---

## Le Mysticisme du Printemps.

I

LE MATIN

L'aurore a de ses feux couronné la colline.
Le printemps se déploie; il règne; il est vainqueur.
Tout renaît, tout tressaille aux champs et dans mon cœur.
Un souffle embaumé passe et le roseau s'incline.

La nuée a frangé d'or fin sa mousseline;
Au bleu lapis du ciel elle unit sa blancheur.
Les oiseaux, dans le bois, modulent l'hymne en chœur.
Le long des églantiers court une eau cristalline.

Aux doux chants, aux parfums, aux clartés du matin
Retrempe-toi, mon âme, et bénis ton destin.
Bois la vie et l'amour à leur source première.

Comme les immortels, plane au céleste azur.
Cueille la fleur du beau, l'Idéal toujours pur,
Et baigne-toi dans Dieu, comme dans la lumière.

II

LE SOIR

Le soir vient; le gazon luit d'un plus tendre émail.
Sur les coteaux en fleur la lumière est pâlie.
Des frais convolvulus la coupe se replie.
L'hirondelle a cherché son gîte au vieux portail.

Les troupeaux languissants regagnent le bercail.
La nature est rêveuse et l'âme est recueillie;
Elles disent : « assez, » comme une urne remplie.
Béni soit le repos, ce doux fruit du travail!

Quel charme ont ces lueurs de l'astre qui s'efface,
Et ce mourant éclat dont il dore l'espace!
Un demi-jour partout dans les airs a flotté.

Le crépuscule a pris sa vaporeuse teinte,
Et mon cœur fatigué, sentant sa flamme éteinte,
Demande à Dieu la paix dans l'Ordre et la Beauté.

III

LA NUIT

La nuit tombe, et là haut rayonne le mystère.
C'est Dieu, dans ses splendeurs, lui-même révélé.
Dans mon ombre perdu, je dis, pauvre exilé:
Gloire à lui dans les cieux et paix sur cette terre!

Aux flancs du vert coteau, comme un nid solitaire,
Le hameau suspendu dort, de feuilles voilé.
Nul bruit humain ne monte au grand temple étoilé.
J'entends mon sang ému battre dans chaque artère.

Etendue insondable où s'égare l'esprit!
Vastes courbes de feu que tout astre décrit!
Que suis-je devant vous?... un misérable atome.

Dans mon âme pourtant vit l'éternel désir.
J'aspire à l'infini, que je ne puis saisir;
Mais Dieu comble l'abîme entre les cieux et l'homme.

---

## La Rose nommée Rêve d'Or.

*A Mlle J. A.*

Recevez cette fleur si belle,
Gracieux et frêle trésor.
Savez-vous comment on l'appelle?
Son nom est divin : *rêve d'or.*

Tel est le rêve de la vie,
Couronne de votre printemps.
Du plus brillant espoir ravie,
Vous ne sentez pas fuir le temps.

Mais hélas ! cette jeune rose,
Au charme pur et délicat,
De sa corolle à peine éclose
Aura bientôt perdu l'éclat.

Ainsi s'effacera le songe
Qui vous sourit si frais, si beau.
Qu'un doux souvenir le prolonge,
Et vous suive jusqu'au tombeau !

---

## Le Rameau Bénit de Pâques Fleuries.

*à Mlle.....*

Sous les rideaux de mousseline,
Aux pieds du Christ de ton chevet,
Que ce rameau sur toi s'incline,
Toi, que tant de grâce revêt.

Quand, voilant tes yeux de pervenche,
Le sommeil coule en ton beau corps,
Que les anges, à l'aile blanche,
Te bercent de leurs saints accords.

Qu'ils écartent de ton doux rêve
L'Esprit noir chanté par Milton,
Celui qui troublait la jeune Ève,
Dormant sous le myrte en feston.

Puissent les lueurs les plus roses
D'un nimbe divin te couvrir,
Et, sur le nid où tu reposes,
Les cieux on souriant s'ouvrir!

Eveillée ou bien endormie,
Garde, en ta sereine douceur,
La conscience pour amie;
L'innocente joie est sa sœur.

Que ton existence ait les charmes
D'un songe heureux, fait à plaisir;
Qu'elle ignore les tristes larmes,
Le remords ou le vain désir.

Ferme, enfant, au regard profane
Ton cœur aussi pur que le jour,
Et qu'aucun souffle en toi ne fane
L'idéale fleur de l'amour!

---

## Au Printemps.

*An den Frühling.*

(CHANSON DE SCHILLER)

O délices de la nature,
Dans ces champs aux fraîches couleurs,
Salut, enfant, beauté si pure,
Avec ta corbeille de fleurs!

Salut! Tu reviens plein de grâce;
Tu reviens enchanter nos yeux.
Comme, sur ta brillante trace,
Notre cœur s'élance joyeux!

La revois-tu dans ta pensée,
La jeune vierge, mes amours ?
Songe à ma douce fiancée,
Qui m'aimait et m'aime toujours.

Pour la belle enfant que j'adore,
J'obtins de tendres fleurs de toi,
Je viens t'en demander encore.
Répands tes dons, exauce-moi.

O délices de la nature,
Dans ces champs aux fraîches couleurs,
Salut, enfant, beauté si pure,
Avec ta corbeille de fleurs !

(*Traduit de l'Allemand.*)

---

## Lointains Souvenirs des bords de la Mer.

I.

Vous en souvenez-vous ? Agile, insaisissable,
Et jetant à la mer vos rires ingénus,
Vous couriez près des flots, et vos charmants pieds nus,
Vos pieds de marbre blanc se moulaient sur le sable.

J'évoquais Galathée, et l'hellénique fable,
Songes d'or, de Virgile à Raphaël venus.
Je croyais voir en vous la brillante Vénus,
Jaillissant de l'écume en sa grâce ineffable.

La brise caressait l'or de vos blonds cheveux,
Et vous, vous poursuiviez, en souriant, vos jeux.
O sourire divin, beauté chaste et sereine !

Chaque rayon des cieux vous portait un baiser.
Chaque onde murmurait : Salut, ô jeune reine !
Et je sentais mon cœur s'attendrir, s'apaiser.

II.

Vous en souvenez-vous ? aux rayons de la lune,
Sur le rivage assis..... Oh ! que ce lieu m'est cher !
Vo re main dans ma main, nous regardions la mer,
Seuls, loin du mouvement de la foule importune.

D'un côté, se dressant sur la colline brune,
Le phare aux feux tournants nous jetait un éclair :
Et s'élançant, de l'autre, au bleu profond de l'air,
Les Albères montaient comme une grande dune.

L'astre, avec les trésors de sa blanche clarté,
Versait l'enchantemeut sur cette nuit d'été.
L'harmonieuse vague expirait sur la grève.

Vous l'écoutiez pensive, et, les yeux demi-clos,
Berçant votre âme en fleur au bruit léger des flots,
Vous plongiez, comme moi, dans l'infini du rêve.

---

## Trois Révoltés.

I

JEAN-BAPTISTE OU LA LOI MORALE.

Hérode tient en main la coupe d'améthiste,
Et le vin du Liban y ruisselle à pleins bords.
Salomé danse au son des plus brillants accords.
Hérodiade est là... quand paraît Jean-Baptiste.

« Dieu m'a dit, le seul Dieu qui dans les cieux existe :
« Au cœur incestueux réveille le remords.
« Maudis le souverain, son palais, ses trésors,
« Si, sourd à ta parole, en son crime il persiste.

« Du fils de l'Eternel je suis le précurseur.
« Son règne aux bons, aux purs, sera plein de douceur.
« Le méchant endurci subira sa colère. »

La pâleur monte au front du Tétrarque offensé.
Salomé souriant : Père, j'ai bien dansé ;
Accorde à mon amour sa tête pour salaire.

## II

### LUTHER, OU LA RELIGION.

Voilà deux forts lutteurs : d'un côté, Cajetan ;
La pourpre le revêt ; sa figure est hautaine ;
De l'autre, enveloppé d'une grossière laine, (1)
Le moine pâle, aux yeux de feu, le fier Titan.

— Cède au pouvoir sacré que redoute Satan,
Cède à Rome — La bible est ma règle certaine —
— Anathème sur toi ; car la mesure est pleine :
Transfuge des autels de Dieu, l'enfer l'attend. —

— Dieu me protège ; il est ma force et mon armure :
En vain, dans son orgueil, Babylone murmure ;
C'est lui qui me soutient d'un espoir immortel. —

— Proscrit, traqué partout comme une bête fauve,
Que te restera-t-il ? — La foi sainte qui sauve. —
— Où sera ton abri ? — Sous la voûte du ciel.

(1) Nolo amplius cum ista bestia loqui ; habebat enim profundos oculos et mirabiles speculationes in oculis suis. (Lettre du cardinal Cajetan.)

III

LE CORDONNIER POLONAIS KILINSKI DEVANT LE PRINCE RUSSE KOPNI, OU LE PATRIOTISME.

— Approche, Kilinski, vil batteur de semelle,
Tu conspires : le fait vient de m'être attesté.
Le drapeau moscovite est ici détesté.
D'outrager la Russie un savetier se mêle.

— La Pologne est ma mère ; à sa noble mamelle
J'ai bu l'amour du droit et de la liberté ;
Elle nous vient de Dieu, dit-il avec fierté;
De la sainte Justice elle est la sœur jumelle.

— Tes insolents discours te cloûront au poteau.
Vois qui je suis. — Soudain entrouvrant son manteau,
Il lui montre ses croix, rayonnantes étoiles.

Le Polonais regarde, et, sans trouble, répond : (1)
Des astres bien plus beaux, dans l'espace profond,
Sèment leurs diamants sur les nocturnes voiles.

---

## Cantate pour l'inauguration de la statue de François Arago, à Perpignan.

PAROLES DE M. AIMÉ CAMP, MUSIQUE DE M. TAUDOU.

*1er Récitatif.*

Terre du Roussillon, tressaille et sois bénie !
Le plus grand de tes fils dans le bronze renaît.
Il est là l'Immortel ! la cité reconnaît
Ses traits et son génie.

(1) Le dernier vers du sonnet sur Luther et les deux derniers du sonnet sur Kilinski traduisent fidèlement la réponse qu'ils firent, l'un au cardinal légat Cajetan, l'autre au prince russe Kopni.

C'est lui qui, dirigé par des calculs certains,
Pénétra dans les cieux, que le mystère habite,
Qui scruta la lumière et mesura l'orbite (1)
De tant d'astres lointains;
C'est lui qui vit l'Ether, mer sans rive, où les mondes
Vont se mouvant sans fin dans leurs sillons de feu,
Répandre la chaleur, la clarté dans tout lieu (2)
En déroulant ses ondes.
Il sonda les secrets de la terre et du ciel.
Des déserts étoilés il faisait son domaine,
Mais veillait attentif au moindre phénomène
De l'ordre universel.
D'un initiateur il a rempli le rôle,
Sans cesse interrogeant des horizons nouveaux,
Suscitant les chercheurs, prêtant à leurs travaux (3)
Sa magique parole.
Que n'at-t-il pas tenté dans ses labeurs divers?
De la science humaine il gravissait la cime;
Il monta jusqu'au point d'où son regard sublime
Embrassait l'univers.

*1er Chant.*

Salut! Tu déchiras les voiles
Qui cachaient le monde à nos yeux.
Les chœurs sans nombre des étoiles
Célèbrent ton nom dans les cieux.
Salut, moderne Prométhée!
Ton œuvre immense est attestée
Par les peuples reconnaissants,
Et, de ta splendeur couronnées,

(1) Polarisation de la lumière.
(2) Théorie des ondulations lumineuses.
(3) Rapports et communications à l'Académie des Sciences.

La mer bleue et les Pyrénées,
Applaudissent à nos accents.

*2me Récitatif.*

Mais l'âme a plus de prix que la nature entière,
L'amour, la liberté sont ses divins trésors.
Son héroïsme ardent brise, sous ses efforts,
La tyrannie altière.
Dans son brillant essor guidant l'humanité,
Des droits et des devoirs deux lois ont la tutelle,
Filles de Dieu, qui sont la Justice immortelle
Et la Fraternité.
Plus belles que les lois des astres dans l'espace,
Elles règnent aux cœurs et font descendre en eux
L'Idéal, qui toujours se maintient lumineux,
Quand tout change et tout passe.
Notre Arago vécut, mourut en les aimant.
Modeste citoyen ou magistrat suprême, (1)
Il porte sur le front le noble diadème
Du plus pur dévouement.
Gloire à lui! Gloire à lui! Rome et la Grèce antique
N'enfantèrent jamais de plus mâle vertu.
C'est le plus saint drapeau que dans la France ait eu
L'honneur démocratique.
Dissipant de l'erreur les nuages épais,
Il montrait, défenseur des meilleures doctrines,
Le Progrès rayonnant au-dessus des ruines,
L'arc-en-ciel de la Paix.

*2me Chant.*

Salut! Sois pour nous le symbole
De l'Ordre et de la Liberté,

(1) Membre du Directoire en 1848.





Sous ce beau ciel, vaste coupole,
Dresse-toi dans ta majesté!
Que, dans la joie ou la souffrance,
Ton cher Roussillon et la France
Invoquent ton grand souvenir,
Et que, fidèle à ton exemple,
La République fonde un temple
Pour le glorieux avenir!

# REMERCIMENT

DE

# FRÉDÉRIC MISTRAL A CLÉMENCE ISAURE.

**Traduction par M. DUMAS, Vice-Président de la Société.**

---

## A F. MISTRAL.

Gaï Troubadou, toun paraouli
Tout lou miéjour faï tréfouli.
Sé t'aï trouncat, perdouna m'ou;
Sé t'aï coumprés, prouba mé lou.
*Dialecte de Montpellier.*

*Hommage d'un de ses plus respectueux admirateurs.*

**DUMAS,**
Ancien Élève de l'École Polytechnique.

## REMERCIMENT

DE

# FRÉDÉRIC MISTRAL A CLÉMENCE ISAURE

Quand part un bâtiment de Marseille ou de Cette
Le capitaine crie : – A Dieu va. — Le marin
Fait le signe de croix, la mer fait la courbette,
Et dans la voile souffle une brise discrète,
Signe d'un ciel serein.

Longtemps le brick bercé par la vague azurée
File vers l'Italie et vogue heureusement,
Et les oiseaux, quittant par bandes la contrée,
Présage de bonheur, sur la vergue parée
Se posent un moment.

Tout à coup le vent siffle et l'horizon s'argente ;
La mer devient farouche ; un gros tourbillon noir
Enveloppe la nef qui craque et que tourmente
Une montagne d'eau. — Quel sujet d'épouvante !
Pauvre brick, plus d'espoir !

Mais un phare lointain fend l'obscure atmosphère,
Le bâtiment courbé s'esquive tant qu'il peut,
Et bravant la tempête, où gronde le tonnerre,
Se jette dans le grau d'un abri tutélaire :
Plus de peur ne l'émeut.

Ainsi le Félibrige, enfant de la Provence,
Réveillait en chantant son pays endormi,
Et des brins d'olivier qui bordent la Durance
Content il couronnait la joie et la souffrance
Du peuple son ami.

Au peuple il redisait la grandeur des ancêtres;
Il lui sauvait sa langue et son nom; il faisait
Aimer la vieille foi, garder les mœurs champêtres;
Enfin de la patrie il semblait un des prêtres:
Sa main la bénissait.

Comme un soleil de juin qui mûrit la griotte,
De l'âpre politique, où les cœurs sont aigris,
Le Félibre calmait l'incurable marotte;
Autour de lui poussaitn p ueuple patriote
Affolé du pays.

Et pourtant tout d'un coup un formidable orage
Se dresse contre nous. Un sombre tourbillon
D'anathèmes, de cris, d'insultes et de rage
Tonne et crève. — Aïe, aïe, aïe! frêle esquif de passage
Où t'abritera-t-on?

Un éclair déchirant la tempête fougueuse,
Un éclair sillonnant notre ciel obscurci
Soudain nous éblouit. — De Toulouse l'heureuse
C'était du Gai-Savoir l'étoile merveilleuse.
Belle étoile, merci.

C'était vous, c'était vous, dame Clémence Isaure,
Qui toujours amicale aux pauvres troubadours,
En voyant votre enfant, qui vainement implore,
Daignâtes lui sourire et lui donner encore
Refuge dans vos tours.

Car c'est vous par le sang la directe héritière
De ces Rois-troubadours, de ces Troubadours-rois,
Qui du parler gascon fixèrent pour frontière
*Tout pays de soleil toute terre côtière*
*Où d'amour on tient lois.*

Vous l'idéal parfait, vous encore le signe
Étincelant au front du peuple où vous régnez!
Tout ce qu'on dit pieux, noble, élégant, insigne, (1)
Tout ce que le seul mot de poète désigne,
C'est vous qui l'enseignez.

Dès que dans le bocage un oisillon babille,
Sitôt que le printemps épanche ses vapeurs,
La vie abonde en nous : c'est le cœur qui pétille,
Et poëme et chanson comme un essaim fourmille
A la fête des fleurs.

Et les fleurs qu'on bénit à l'église Dorée, (Daurade)
Les fleurs que votre main cueille, qu'elle répand,
Font revivre chaque an notre gloire sacrée,
Et d'un bien juste orgueil enflent toute contrée
Où langue d'Oc s'entend.

C'était pour vous atteindre, ô fleurette immortelle,
Que le bon Goudouli, ce pinson jovial,
En vint à moduler sa roulade si belle,

(1) Nous aimerions mieux pouvoir écrire :

*Tout ce qui est pieux, noble, élégant, insigne,*

mais on crierait à l'hiatus. — Pour nous l'*I* suivi d'une voyelle n'est pas un hiatus à éviter ; c'est au contraire une consonnance que l'oreille recherche.

Son Ramelet Moundi. — Relevant d'un coup d'aile
Notre esprit national. (1)

Voyez Jasmin courant par Gascogne et Provence ;
Ayant fini sa ronde et chanté ses doux lais,
Comme un homme vaillant qui va semant et pense,
La noble palme d'or devint la récompense
De ses chants inspirés.

Aujourd'hui c'est mon tour et votre main chérie
Me distingue entre cent, entre deux cents rivaux
Qui là-bas, comme moi, célèbrent la patrie.
Contre un si grand honneur mon passé se récrie.
Moi Maître ès-jeux floraux !!

Oh ! j'en suis tressaillant. — Dans cette capitale
Sur l'arbre paternel je me cambre tout fier.
Au troubadour Vidal, c'est moi que l'on égale:
Je sens vibrer en moi l'histoire nationale (2)
Du Languedoc entier.

Je vois de Saint-Sernin les merveilles romanes,
Où le plus beau Raymond, en arborant la croix,
Rassembla du Midi les brunes caravanes
Pour les mener combattre aux rives musulmanes
Au nom du Roi des Rois.

(1) Ce n'est pas par ignorance que nous n'avons donné que trois syllabes à *national*. — Nous aurions bien pu mettre *L'esprit national*, mais le vers est fait pour être parlé et non pour être lu. Or tout le monde prononce *na-tio-nal*. Le poëte provençal le sait très-bien et il s'est bien gardé de donner quatre syllabes à ce mot. Qu'il nous soit permis de nous abriter derrière sa respectable initiative.

(2) Ceux qui tiendront à ce que l'on prononce *na-ti-o-na-le* remplaceront ce vers par celui-ci :

*Je sens vibrer en moi l'âme nationale.*

Des Capitouls je vois le palais embelli,
Saint-Subran, Montoulieu, les murailles brûlées
Où vos braves aïeux criaient : — d'aïgu'è d'oli (1)
La pierre qui broya le chat-huant haï, (Simon de Montf·r
Près des tours crénelées.

En ces temps de combats, de lutte meurtrière,
Pour défendre *parage*, unis dans l'ouragan
Partout nous affrontions la fortune contraire
*Avignon et Toulouse* étaient nos cris de guerre,
Cris de paix maintenant.

Avec vous plus de peur, Messieurs, que l'on m'outrage ;
Car chacun est ici Français par saint Louis ;
Mais s'il est doux de rendre aux Bons un juste hommage
Nous pouvons sans regret maudire le sauvage
Qui nous a tant meurtris.

Nous avons exhalé ce qui du cœur s'élance ;
Nous avons salué vos Raymonds paladins,
Nous avons renoué notre antique alliance ;
Nous avons réveillé dans notre souvenance
Tous vos fiers citadins.

Maintenant à Toulouse, à Toulouse vivante
Qui chante avec plaisir les refrains de Mengaud
J'adresse mon salut : — Adieu, ville charmante,
Au soleil à jamais étale-toi puissante,
Porte ton nom bien haut.

(1) Le texte porte dau è d'oli. — Nous avions d'abord cru que le poëte faisait allusion au mot de ralliement des Albigeois ; mais en y regardant de plus près nous comprenons différemment sa pensée. — Nous nous permettons seulement de ne pas employer le mot *dau* que bien peu de gens comprendraient actuellement en Languedoc. — Le poëte a sous entendu bouïèn — de l'eau et de l'huile bouillante.

**Toi, cité de Pallas, celle que tous les sages**
**Disent symboliser l'âme du beau Midi,**
**Toi qui chevaleresque as traversé les âges**
**Écoute : — Veux-tu que le sang des Tectosages**
**Ne soit pas atiédi ?**

**Oh ! conserve ta langue historique ; elle prouve**
**Qu'en tout temps libre et haut tu portas ton blason.**
**Dans la langue un mystère, un vieux trésor se trouve.**
**Chaque an le Rossignol dans un nouveau nid couve,**
**Mais garde sa chanson.**

**Perpignan, le 12 mai 1879.**

---

## Lettre de M. Mistral.

**Maillane (Bouches-du-Rhône), 17 mai 1879.**

**MONSIEUR,**

**J'ai été fort agréablement surpris par votre bienveillante traduction de mon *Remerciement à Clémence Isaure* et j'ai été vivement touché par cette haute marque de sympathie. Il est toujours très difficile de faire passer, vers par vers, les pensées et les images et les tournures d'une langue dans une autre langue. Mais vous avez été inspiré par votre cœur, et vous m'avez fidèlement interprété.**

**Agréez, Monsieur, avec l'expression de ma gratitude, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.**

F. MISTRAL.

---

## Sonnet provençal de M. C. Laforgue.

*Traduction en vers français.*

LA POÉSIE.

Comment faire, dit-on, pour devenir poëte?
Demandez à l'Été pourquoi le blé jaunit;
Pourquoi dans le sillon nous voyons l'alouette,
Sans crainte du bouvier, venir poser son nid?

Quand sur le soir, là haut, se montre la comète
Demandez au ciel bleu comment il rembrunit;
Pourquoi le perroquet ce qu'il entend répète;
Et pourquoi dans la mer la rivière finit.

La poésie est l'œil qui guide le génie;
De l'âme c'est la voix et du cœur l'harmonie,
Elle emporte l'adepte au parvis éthérés.

Le Trouvère qui chante est un oiseau qui vole,
Un instrument divin qui ravit ou console,
Et fait goûter à tous le ciel des inspirés.

---

## Sonnet provençal de M. de Berluc-Pérussis.

A LA ROUMANIE.

Comme autour de l'église est groupé le hameau,
Voyez sept rejetons de l'antique Ausonie,
En se donnant la main, entourer leur berceau!
De sa mamelle sainte, à Rome la bénie,

La Louve les nourrit et chaque louveteau
En Amont en Aval et jusqu'en Roumanie,
Comme gravier au vent, se disperse à vau l'eau.
Mais sa langue de miel aucun ne la renie.

Et tandis qu'oublieux de la race et du sang
Nous autres, les aînés, retenant tout élan,
Nous laissions s'envoler notre gloire en fumée,

Toi, de la noble langue enfant énorgueilli,
De ta mère arborais si haut la renommée
Que les os de la Louve en ont tout tressailli!

# POÉSIES

Par M. Raymond LASSAIRE, Membre résidant.

## MŒURS DU JOUR

### UN JEUNE HOMME A LA MODE.

Il était jeune et beau : la vie en son printemps;
A peine venait-il de finir ses vingt ans.
Au sortir du lycée, on l'entoura de fêtes.
Modeste, distingué, de manières parfaites,
Dans les jeux de famille ou l'imprévu d'un bal,
Plus d'une jeune fille, avide d'idéal,
Rêvant de sa figure et de sa taille mince,
L'eût choisi pour époux plutôt que duc ou prince ;
Les mamans l'adoraient ce gentil cavalier;
C'était leur Sigisbé, docile, familier ;
Et, lui donnant le bras, leurs mains pressant les siennes,
Voyaient comme un regain des idylles anciennes.

Ainsi parmi les siens, heureux de le choyer,
Sans souci du dehors, il vivait au foyer,
Asile doux et calme où l'atmosphère est saine ;
Mais cela ne dura qu'un an ou deux à peine.

Vers le bruit et la fête il courut plein d'entrain,
Comme à travers les prés court le cheval sans frein ;
Ce jour il prenait rang dans ce monde qu'on nomme
Gandins, petits-crevés, tout le clan de la gomme,
Vains et fiers, se croyant au niveau des grands noms,
S'éteignant tour à tour comme des lumignons,
N'ayant fait autre chose, en leur course frivole,
Que remuer un peu de poussière qui vole.

Il lui faut désormais la foule, le grand air,
Caracoler au turf, parader en Bender.
A l'Hippodrome, au Bois, les dames à lorgnette
Ont déjà distingué sa tête de vignette.
Il va, vient et les suit en quête d'un coup d'œil :
Ces dames ont du flair et lui font bon accueil ;
On prend pour rendez-vous le bal aux girandoles,
Où, dans un tour de valse avec ces vierges folles,
On cause patrimoine et l'on fait les accords
Pour un coupon de rente ou pour un huit-ressorts.
Là bas sont les amis, victimes résignées,
Prodigues, jouant l'or qu'ils perdent à poignées
Contre des aigrefins, habiles entre tous
A retourner les rois et garder les atouts ;
Puis les petits soupers, agapes séduisantes,
Où s'abât un essaim de mouches reluisantes.
L'aube ainsi le surprend, sans qu'il soit encor las,
Fumant autour d'un punch le blond panatellas.

Mais pour être à la mode et pour qu'on vous signale,
Dans ce monde interlope, il faut plus d'un scandale :
Or, parmi ses pareils, il n'est qu'au second rang.
Que lui manque-t-il donc? Voici comme il l'apprend.
Dans un accès de fièvre, avouant sa faiblesse,
Il soupirait un soir aux pieds d'une drôlesse.

La belle ricanait, disant : — Toi! mon amant!
« Comptes-tu dans ta vie un duel seulement?
« Pour qu'on ne dise pas que j'aime une poupée,
« Fais donc parler de toi par un bon coup d'épée. — »
Le souper finissant quand la scène avait lieu.
« — Tu seras satisfaite. — » Il sort la tête en feu.

A quelques jours de là, les Xérès, les Madères
Circulent à la ronde à plein bord dans les verres.
Un groupe de viveurs fait cercle autour de lui;
Car c'est le premier rang qu'il occupe aujourd'hui.
Chacun le félicite avec enthousiasme.
La belle dont la voix, mordante de sarcasme,
Naguère l'accueillait d'un ton si dédaigneux,
Pose là, triomphante, et le couve des yeux;
Elle semble lui dire, avec des airs de chatte :
« — Viens à moi; je n'ai plus de griffes à la patte. »

Mais alors que chacun applaudit tour à tour
L'épisode qui fait la nouvelle du jour,
Seul, il reste pensif. « — Vas-tu verser des larmes,
« — Dit un convive, — après la belle passe-d'armes
« Que nous t'envions tous? Sois donc fier d'un succès
« Que nul de nous n'obtint à ses premiers essais.
« Auprès des dames, vois comme cela te pose :
« Tu gagnes en un jour cet air qui leur impose;
« Et puis, un adversaire, on le tue, eh bien! quoi?
« Faut-il prendre le deuil? c'est trop bête, ma foi! — »

Lui, prend un verre plein du vin joyeux des fêtes :
« — Je bois à vous, messieurs! Je bois à nos conquêtes!
« S'il faut le bruit, l'éclat pour nous faire valoir,
« De vos ovations je suis digne ce soir.
« Comme vous, savourant la coupe des ivresses,

« Je buvais, je jouais, j'affichais des maîtresses ;
« Mais, pour être à la mode, il me fallait au moins,
« — M'a-t-on dit, — un duel devant nombreux témoins.
« L'autre soir, j'étais ivre. Un honnête homme passe ;
« Sans raison, je lui jette une insulte à la face.
« Bravache que j'étais ! J'eus peur le lendemain
« Me trouvant avec lui les armes à la main ;
« Car nous n'avons du cœur que l'apparence vaine :
« Du plus fier le frisson fait tressaillir la veine,
« Quand un rival est là, debout, l'œil plein d'éclairs,
« Prêt à trancher le fil de jours qui nous sont chers.
« Mais ma crainte bientôt se trouva dissipée :
« Mon adversaire, gauche à manier l'épée,
« Se laissa deviner à peine en garde. Moi,
« Pour ma vie en péril naguère plein d'émoi,
« Je souris lâchement de ce trait de fortune
« M'offrant pour le tuer mille chances contre une.
« Oh ! ce ne fut pas long. Comme il se découvrait
« Je lui perçai le sein d'un coup de mon fleuret.
« Une affaire d'honneur !... C'est ainsi que l'on nomme
« Un duel ! Je croyais n'avoir tué qu'un homme :
« Il avait une femme, une mère, une sœur,
« Des enfants ! quelle scène à vous briser le cœur,
« Tous ces êtres pleurant le fils, l'époux, le père !
« Chose plus triste encor ! Pour eux, c'est la misère :
« De toute une famille il était le soutien.
« Oui ! La journée est bonne ; applaudissez-moi bien.
« Suis-je à votre hauteur par ce coup de folie,
« Et ma tâche, Messieurs, est-elle bien remplie ?
« Applaudissez-moi donc ! Quand là bas tout est deuil,
« Le héros, le voici debout sur un cercueil.

## LA FLEUR DES TOMBEAUX

—

### ÉLÉGIE.

Fleurs qui brillez dans les campagnes,
Parure des prés verts et des bois odorants,
Qui parfumez la nue au sommet des montagnes
Ou qui trempez vos pieds dans les lacs transparents;
Vous que la brise printanière
D'un coup d'aile fait tressaillir,
Qui riez tout un jour dans le flot de lumière
Que les sources du ciel, en baignant l'atmosphère,
Sur vos coroles font jaillir;

Vous avez dit : « Avant que nous soyions fanées,
« Du plaisir donnons le signal :
« Que l'amour et l'hymne, le concert et le bal
« Se parent des couleurs dont nous sommes ornées! — »

O fleurs, tel est votre destin :
Un caprice vous sème, un sourire vous cueille,
Et la main qui, le soir, doucement vous effeuille,
A tenu tout un jour la coupe du festin.

***

Il est une autre fleur dont vous seriez jalouses :
Elle est éclose loin des riantes pelouses.
Un passant, égaré dans son rude chemin,
La cueillait en disant : « — Pauvre fleur solitaire,
« Viens germer au bord de la pierre
« Où, triste comme toi, je priais ce matin! — »

Sous un cyprès on l'a posée;
Une croix de bois noir décore son enclos;
Elle n'a, pour concert, que le bruit des sanglots
Et les larmes sont sa rosée.
A ses côtés, le ver qui jamais ne s'endort,
Travaille nuit et jour à l'œuvre de poussière;
Car Dieu lui dit : « — Sous cette pierre,
« Tu mêleras à la cendre du mort
« Le dernier lambeau du suaire! — »

Ah! vers ces lieux jamais n'allez vous égarer,
O vous que le plaisir appelle;
On lit à chaque pas des mots qui font pleurer :
« — Passants, priez pour lui!!! Passants, priez pour elle!!! »

Là, le recueillement vous prenant tout entiers,
Dépouillerait vos fronts de leurs rêves de fête
Comme, en automne, la tempête
Chasse d'un coup de vent les feuilles des sentiers.

Les cyprès balancent leurs cimes
Et lui font un voile de deuil;
Éloignez-vous; il faut, pour cortège, au cercueil
Des cœurs où la douleur a creusé des abîmes.

Laissez passer les sœurs, les mères, les époux;
Ils vont près de la fleur, s'inclinant à genoux,
Déposer la prière au bord de son calice.
Écoutez les airs tressaillir :
La pieuse oraison qui rend le ciel propice,
Un ange vient la recueillir.

Et l'ange, sur la fleur abaissant ses longs voiles,
Lui donne le baiser d'adieu :
Et puis reprend son vol à travers les étoiles,

Portant comme un trésor cette prière à Dieu.

Modeste fleur ! On la nomme immortelle.
Dans l'atmosphère en deuil elle aime à respirer;
Elle a foi dans les pleurs qu'on répand autour d'elle,
Comme si les regrets devaient toujours durer.

Ainsi, gardienne solitaire,
Sur la tombe elle veillera,
Jusqu'au jour où nul ne viendra
S'agenouiller au pied de l'urne funéraire.

Alors les herbes grandiront
Autour de sa tige épuisée;
Bientôt leurs touffes couvriront
Les feuilles sèches de son front
Et la croix de bois noir brisée.

Mais, au grand jour, quand l'ange éveillera
Les mondes endormis au sein des catacombes,
Pour ses parfums du ciel le Seigneur cueillera
Les fleurs qui gardèrent les tombes.

---

## SAISON DES RÉCOLTES

### LES DEUX SŒURS

Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.
RACINE (*Athalie*).

Elles vont gagner leur salaire.
Au point du jour, quand l'aube éclaire
Les verts coteaux à l'horizon,
On voit passer deux jeunes filles,
Avec leurs paniers, leurs faucilles
Et se perdre au fond d'un vallon.

Elles sont sœurs, deux sœurs jumelles ;
Dire jeune, c'est dire belles :
Est-il fille laide à seize ans ?
Elles n'ont parents, ni compagnes,
Et vont chercher dans les campagnes
Du travail chez les paysans.

Sarcler les champs, veiller aux granges ;
Au temps des moissons, des vendanges,
Cueillir la grappe et les épis ;
Et puis, au bord des sources vives,
Avec les oiseaux, leurs convives,
Partager noisette et pain bis.

Ainsi vivent ces orphelines.
Le passant, du haut des collines,
Croit voir deux fleurs dans les sillons,
En cette saison où les plaines
Ombreuses et vertes, sont pleines
De roses et de papillons.

Loin de trouver la tâche dure,
On les voit, tant que le jour dure,
Le front joyeux sous le labeur.
Le soir arrive ; au coin de l'âtre,
Eclate le rire folâtre,
Peine oubliée et joie au cœur.

On cause pendant la veillée
De champs, de plaine ensoleillée,
De foins où court l'insecte ailé,
De nids de pinson, de fauvette
Et de moineaux qui se font fête
De picorer des grains de blé.

Mais la veillée est à court terme :
Maîtres et valets de la ferme,
Chacun regagne son dortoir ;
Le bétail, au pied de la crèche,
Repose sur la paille fraîche,
La volaille au haut du juchoir.

Près d'elles, reste un chien de garde,
Un jeune chat qui les regarde ;
On les congédie : — A demain !
Puis, récitant une prière,
Toutes deux ferment la paupière
Et dorment la main dans la main.

O fermiers et propriétaires,
Elles ont travaillé vos terres,
Enfants sobres, coûtant si peu ;
L'hiver, elles n'auront point d'ailes
Pour fuir comme les hirondelles
Et chercher au loin le ciel bleu.

L'hiver est la saison maudite
Pour les infortunés sans gîte,
Couverts de loques et sans pain ;
Sous le hangar dort la charrue,
Des mots navrants courent la rue :
Pitié, j'ai froid ! Pitié, j'ai faim !

Comment feront-elles pour vivre,
Quand sur l'arbre pleuvra le givre,
Que les travaux seront finis ?
Ah ! dans un coin de vos retraites,
Donnez asile aux deux pauvrettes,
Et du ciel vous serez bénis.

---

# POKOYANA

DIVINITÉ DE LA VIEILLE AUSTRALIE

L'Australie est la terre des phénomènes
et des contrastes. — MALTE-BRUN.

Point de halte ; marchez et de nuit et de jour.
Encor, encor ; faites le tour
Jusqu'aux extrémités du globe.
Au sein des grandes mers j'ai caché ma laideur,
A tous les yeux je me dérobe ;
Je suis difforme à faire peur.

J'habite, loin des autres terres,
Des rochers escarpés, des plages solitaires.
Terrible et morne déïté,
Sans temple et sans autel sur un sol dévasté,
Les palmiers me servent de voûte.
J'aime à voir à longs flots couler le sang humain ;
Et, pour le savourer, dans le creux de la main
Je le recueille goutte à goutte.

La lèvre rouge encor de ce sang que je bois,
Je me promène dans les bois,
La poitrine au soleil, les mamelles ridées ;
Des bandes de serpents, longs de plusieurs coudées ;
Autour de mon sein nu se dressent en sifflant,
Me couvrant de leurs nœuds livides ;
Ainsi je les emporte, enroulés à mon flanc,
A travers les landes arides.

Mes moustiques, je les nourris
Des feuilles du gommier, pâles, exténuées ;
Et quand je veux les voir se lever par nuées,
Je secoue, en passant, mes arbres rabougris.

J'ai de diligentes abeilles
Dont les ruches sont des corbeilles ;
Les cellules de mes fourmis
Comme des cases sont solides :
Dans une de ces maisons vides
J'ai vu deux Papous endormis.

Ce n'est pas tout encor ; je garde des espèces
Que nul ne vit jamais en d'autres régions ;
On les compte par légions
Au fond de mes étangs, dans mes forêts épaisses.
Ici, parmi les cèdres blancs,
S'abattent par milliers des écureuils volants ;
Là, des mouches de feu dont les ailes scintillent,
Par essaim, dans la nuit, se lèvent dans les airs ;
On dirait, à les voir traverser mes déserts,
Des flots de braise qui pétillent.

Plus loin, au bord des lacs où je vais tous les soirs
Respirer l'air frais de la plage,
Sous l'arbre dont la feuille imite un coquillage,
Accourt, à mon appel, un vol de cygnes noirs :
Le sauvage plongeon, le brillant oiseaux lyre
Et mille autre encore aux splendides couleurs,
Aussi variés que mès fleurs,
Me becquettent les doigts pour que je les admire.

Chose étrange ! Dans mes climats,
Oiseaux et fleurs sont un prodige ;
Mais les fleurs, sans parfum, rayonnent sur leur tige
Et les oiseaux ne chantent pas.

*
* *

De ses flots étreignant mes rives,
Le jaloux Océan, comme un amant altier,
Me séparait du monde entier
Au sein de mes tribus oisives.
J'errais insoucieuse, à midi m'abritant
Sous un pied de fougère au panache flottant,
Et sommeillais la nuit, en plein air exposée,
Mes cheveux tout crépus inondés de rosée ;
Car je ne sus jamais ni tisser, ni bâtir
Ainsi que font les races blanches ;
Les peaux du Kangourou servent à me vêtir
Et je m'abrite sous les branches.

D'ailleurs, ai-je besoin sur un col calciné
De vêtements et de longs voiles ?
Pour toit, j'ai le ciel bleu toujours illuminé
Par le soleil et les étoiles.
Sur mon lit de dunes, le soir,
Attendant qu'un nuage passe,
Souvent je me lasse de voir
Les immobiles feux qui remplissent l'espace.
Alors, si dans un coin de ces horizons clairs
Soudain s'amasse la tempête,
Le tonnerre et les vents qui sèment les éclairs,
Tous ces bruits me sont une fête.

C'est pour me réjouir que passe l'ouragan ;
Dès qu'il gronde, je lève une tête hardie,
Pour voir la foudre au loin allumer l'incendie
Et mes vieilles forêts se changer en volcan.

⁂

Un jour, vers les sombres parages
Où seule je vivais depuis des milliers d'ans,
Voguaient du bout des océans
Des étrangers aux blancs visages.

Je sortais d'un repas humain
Avec les tribus mes convives ;
Mes naturels dormaient, tous repus de chairs vives,
Sur le sable jonché des restes du festin.
Ils gisaient à mes pieds pêle-mêle, hommes, filles,
Mes nègres, hideuses familles,
Moins habiles que des castors,
Plus laids cent fois que des mandrilles.

« — Arrière ! Alforas et Papons,
« Races difformes et sauvages,
« — Nous cria l'étranger, — Arrière ! Livres-nous,
« Le sol vierge de ces rivages ! »
Il dit ; et soudain les colons
Sapent mes rocs à pic, dévastent mes vallons
Et prennent mes plus belles îles.
Je n'avais que des monts tout peuplés de reptiles ;
On va me les ravir encor.



Entendez-vous ce cri ? « — De l'or ! de l'or ! de l'or !
« Apportez-moi vos industries
« Flots d'émigrants, a dit la voix.
« Ce n'est point pour changer des marais en prairies,
« Ni pour ensemencer des bois ;
« Non, non, j'ai mieux encor pour payer vos services
« Qu'un pâturage gras où paissent les génisses ;

« Comme le Pérou, le Chili,
« L'Australie a ses Cordilières
« Où gisent les lingots, trésor enseveli.

« Peuples de tous les points du monde,
« Accourez la moisson abonde ;
« A vous de recueillir le précieux butin !
« A vous la toison d'or ! Fouillez mes champs arides ;
« Cette fois nul dragon ne garde le jardin
« De nos modernes Hespérides. »

La magique parole au loin va retentir.
De nouveau les masses frémissent,
Et, comme un torrent, envahissent
Mes derniers défilés de Turon et d'Ophir.

O mes peuplades fugitives,
Vous qui dormiez le front penché sur vos genoux,
Les mondes grandissaient quand vous restiez oisives ;
D'autres autels couvrent nos rives,
Les dieux nouveaux sont contre nous.

En vain, le désespoir mettra dans votre cœur
Ce qui vous manque d'énergie ;
De votre sang la terre en vain sera rougie ;
Vous resterez broyés sous les pieds du vainqueur.

C'en est fait ! Chaque jour disparaissent vos traces
Et demain vous ne serez plus.
Adieu donc, mes vieilles tribus ;
Cédons le sol aux jeunes races.

---

Les contes et les légendes datent de l'époque où notre langue encore au berceau bégayait des idiomes sans règles d'orthographe ni de syntaxe. Ce n'est qu'après une série de plusieurs siècles, et peu à peu, par des transformations successives, qu'elle s'est dégagée de ses langes pour devenir la langue fixe et régulière de nos jours. Toutefois la langue moderne nous a toujours paru trop grave, trop solennelle pour traduire le genre familier de ces petits drames, tout de féeries et d'enchantements, qui ont fait si longtemps et font encore la joie des veillées populaires. C'est pourquoi nous avons emprunté à notre vieille langue si simple dans ses tours, si naïve dans son expression, un peu de sa forme et de sa couleur d'autrefois pour le récit de notre légende.

## LES RUINES DU CASTEL DE GUEYZE (*)

A minuict le castel de Gueyze s'abattra,
Et son dernier seigneur un diable emportera.

*(Légende.)*

Un soir d'hiver, bien noir, autour d'un feu, trois femmes
Devisoient vieils castels, chevaliers, nobles dames.
Lors dit l'une, soufflant le foyer presque esteint,
Voisines, que je conte histoire de lutin.

(*) Le château était situé sur le bord de la Gueyze, petit cours d'eau à la limite des landes de Gascogne. Il fut détruit, dit la chronique, lors d'une invasion des Sarrazins, au IXe siècle. Le châtelain ayant disparu, on crut qu'il avait été emporté par le diable.

C'est histoire fort vraye et vous en donne gage :
Je l'ay lue en un livre un soir de grand orage ;
Or sçavez que, d'ailleurs, ne suis point de ces gens
D'avoir l'âme tant faible à croire à revenants.
Toutes fois l'adventure est trop espouvantable ;
Je requiers votre adveu. Chacun a peur du diable ;
Or donc, si vous craignez que ne guette vos pas
Quand en irez chez vous, je ne la diray pas.
« — Peut le diable inventer vacarme en nuict bien noire,
« N'aurons pas peur, voisine, et contez-nous l'histoire.

Voicy donc. Devant nous, peu près quelques cents ans,
Le vieil castel de Gueyze avait comtes puissants
Pour maîtres, moult cités valeureux en Gascogne.
En ces murs, ce jour d'huy nuds à donner vergogne,
Estoient cours, galerie, au fond grands corridors,
Beaux salons reluisants d'armures et décors,
Créneaulx et fortes tours où se faisoit la guerre,
Sus les portails en fer deux gros lions de pierre,
Tout le castel garny de larges murs, et puis
De grands fossés entour avec maints pont-levis.

Or donc, un mauvais jour, un vendredy sans doubte,
Une voix s'entendit en l'écho de la voulte :
« — *A minuict le castel de Gueyze s'abattra,*
« *Et son dernier seigneur un diable emportera !* — »
Le ciel devroit au moins faire luire présage
Advertissant malheur. Ce jour, aulcun nuage
Ne parut. Or, le soir, un peuple d'ennemys
S'espandit dans les pins et couvre le pays.
On nommoit Sarrazins cette bande effroyable ;
Des estrangers craignant ne Dieu, ne saincts, ne diable,
Toutes gens mescréans, et que, pas une fois,
N'ont faict à deux genoux le signe de la croix.

Le beffroi du castel sitost sonne l'alarme.
Les vassaux d'accourir et veulent qu'on les arme.
Le seigneur donne à tous dagues, piques et faulx,
Et dit à gens armés qui veillent aux créneaulx :
« Vilains, genouillons-nous. Prions Dieu pour que accorde
« A nos armes succès, à nous miséricorde. — «
Ce dit, sitost s'en va, prend gambesson, haubert,
Casque, brassards, cuissards et se vestit de fer ;
Car les sires de Gueyze estoient de haut lignage,
Et de telle vesture estoit lors grand usage.

Le val semblait désert tant calme estait la nuict,
Lors, une heure peu près devant que fut minuict,
Commença l'adventure, et la voicy bien telle.
Pages, serfs, escuyers, même la sentinelle,
Sans soucy de danger sommeillaient doucement.
Seul, le Sire veillait. De moment en moment,
On le voyait, enclin à sombres rêveries,
Ça passer, ça venir le long des galeries;
Autrefois s'arrester pour rechercher d'ouir
Si choc d'armes au loin s'entendait pas venir;
Mais, en terre ne ciel, nul choc, ne cri d'alerte,
Fors un pou vent léger frisait la feuille verte.

Voilà que tout d'un coup se lève petit bruit
De dans les pins. Le sire eut surprise, et lors vit,
Proche les murs, fleurant à peine la bruyère,
Dame noble à pieds fins, moult blanche, moult légère,
Que lui dit en passant : « — Gentil sire, à minuict! — »
Puis voile son visage et preste s'en enfuit.
Le seigneur chastelain, voyant si gente dame,
A senti doux frisson que lui vient charmer l'âme :
Jugez donc, en ces temps qu'on estoit si courtoys,
Si liesse fust grande ouïr tant fine voix!

« — Par le grand Saint-Michel, se dit-il, moi, messire,
« Par amour de ses yeux me ferais bien occire! — »

Sitost il s'achemine en un coin du manoir,
Lève trappe de fer, et, par un sentier noir,
Va sous terre, puis lève une trappe nouvelle,
Et court hors du castel cherchant la damoiselle.
Or, comme il traversait le bois sombre, voilà
Que se faict bruit encor: gente dame estait là.
« — Beau cavalier, pardy! n'avance pas, dit-elle;
« Proche de cy, j'ay veu guetter la sentinelle.
« Rentre au manoir, et moi, légère par la nuict,
« Cy veillerai. Bonsoir, gentil sire: à minuict! — »
Et de nouveau se perd en la plaine obscurcie.
L'âme du pauvre sire estait toute esbaubie:
« — Par Saint-Georges, patron des loyaux chevaliers,
« Se dit-il, la voyant courre les peupliers,
« Serait-ce un esprit noir cheu de vieils édifices
« Que jettent sur les gens charmes et maléfices? — »

Le voilà que pensif s'en retourne au manoir.
Minuict s'en va sonner, le ciel se faict tout noir.
Dans les branches des pins courent vagues murmures:
Le vent porte de loin voix d'hommes, bruit d'armures:
Mais le sire, sans voir la nuict que s'espaissit,
Une fois au castel, sus un fauteuil s'assit,
Et, tout entier de cœur à dame noble et belle,
En imminent danger n'avait souci que d'elle.

Tout estait calme lors en la tour aux créneaulx.
Voilà qu'une grande ombre a fui sur les vitraux;
Sitost une clochette à deux griffons pendue,
Sonne. La porte s'ouvre et, tremblante, esperdue,
La damoiselle arrive et jette cri d'effroy:

« — Un ennemy me suit, monseigneur, sauve-moi! — »
Et tombe à ses genoux. Le sire dit : « — Ma dame,
« N'ayez peur ; mon épée a bonne et forte lame,
« Et vous protégera. — » La dame à cet accueil,
Sourit courtoisement faisant luire doux œil.
« — Monseigneur, que je sens doux émoy d'estre ensemble!
« Laisse-moi ça venir proche toi, car je tremble. — »
Ce disant, elle vient côte à côte de lui,
Le sire, pensez bien, en est tout réjoui ;
Car gente dame estait une fée, une reine,
Une princesse au moins ou dame suzeraine.
Elle avait dents de perle, un œil noir, une voix
Tant fine de parler à rendre fou, je crois.
Voilà qu'aux yeux du sire elle oste sa ceinture;
Déboucle à l'avenant sa brune chevelure;
De son cou, de ses bras, elle oste chaines d'or,
Bracelets et bijoux, et puis elle oste encor
Voile de gaze blanche et fine mantillette,
Et montre belle chair à lui tourner la tête ;
Puis, va calinement se seoir sus son genou,
Et passe bras mignons à l'entour de son cou.
« — Seigneur Jésus ! faict-il. Vos bras sont comme braise;
« On dirait que sortez de dans une fournaise ! — »

Alerte! l'ennemy! L'on se bat dans les tours.
Le sire veut s'armer: « — Prends garde pour tes jours.
« Si t'allait advenir cas de mésanventure,
« Sûr j'en trépasserais, monseigneur, je te jure.
« Oh ! reste; j'ai frayeur. Reste ; je pleure, vois. — »
Lors se jette à son cou, l'embrasse mille fois :
« Beau sire, dis-moi bien que tu m'aimes. — Je t'aime
« Plus que Dieu, répond-il, plus que la Vierge mesme.
« — Jure-moi sur le Christ. — Sur le Christ qui m'est cher,
« Je jure. — Suis-moi donc. — Où ma mye? — En enfer!

Minuict sonne,
Le ciel tonne ;
Rampe, escaliers,
Voultes, piliers
Craquent ensemble;
Puis un sabbat si fort qu'il semble
Que feux roulants, chaisnes de fer,
Cris de damnés, concerts de diables,
En leurs vacarmes effroyables,
Au vieil manoir portent l'enfer.
Sitost en l'air
Brille un éclair;
Le feu du ciel éclate, roule,
Et tout s'écroule.

Le chevalier surpris r'ouvre un œil presque esteint,
Et se trouve embrassé par laid et noir lutin
Qui l'emporte en poussant un rire espouvantable.
Or la prédiction advint trop véritable:
« — A minuict le castel de Gueyze s'abattra,
« Et son dernier seigneur un diable emportera ! — »

---

## LE POÈTE ET LA MUSE.

(*Dialogue*)

LE POÈTE.

Ouvre-moi ton écrin, ô muse poétique ;
Oh ! vite que j'y puise une stance, un distique.
Un groupe de beautés fait cercle autour de moi :
Vois; leur bouche rieuse, et leur œil plein d'émoi
Comme un jet de volcan me couvre d'étincelles !
Laquelle préférer, oh ! dis moi, parmi celles

Dont la voix caressante, avec tant de douceur,
Me dit : « — Oh ! chante encor ; ta muse est notre sœur :
« Notre album est ouvert ; unis à tes pensées
« Nos roses et nos lys en strophes cadencées ;
« Tes vers sont un parfum dans l'air où nous vivons ;
« Nous les chantons le jour, la nuit nous y rêvons ! »

LA MUSE.

Prends garde ! Toute femme adore les hommages,
Non l'hommage d'un seul, mais l'hommage de tous.
Ainsi que les oiseaux, la Muse a des ramages
Que la belle préfère aux concerts les plus doux ;
Mais est-ce à toi qu'on songe ? Ah prends garde, ô poète !
Brode des madrigaux pour lui faire une fête,
Vante tout ce qu'elle a d'esprit et de charmant ;
Mais fais taire ton cœur s'il naît un sentiment :
Sans la louange, adieu les charmes de la Muse ;
Qu'importe à l'égoïste un cœur d'amour épris ?
Son ongle rose prend ce cœur et s'en amuse,
Comme le jeune chat joue avec la souris.



# FABLES

Par **M. J. MERCADIER**, Membre résidant.

---

## Le Poète et l'Abeille.

Ambroisie ou nectar, le miel,
Qu'en son alvéole vermeille
Élabore l'active abeille,
Vient-il de la terre ou du ciel?
Descend-il avec la rosée
De l'azur, bleui de splendeurs,
Ou monte-t-il au sein des fleurs?
— Ouvrière à l'aile irisée,
Révèle-moi ce grand secret
Que, sur l'Hymette, à ton génie
Dut révéler un Dieu discret,
Le Dieu puissant de l'harmonie : —
Près d'une ruche, en un jardin,
Ainsi s'exprimait un poète,
Le cœur ému, l'âme inquiète.
Ses yeux s'arrêtèrent soudain
Sur une rose que l'aurore

Sous ses baisers faisait éclore
Le rêveur y porta la main.
Dans la corolle qu'il tourmente,
Pour en aspirer le parfum,
L'abeille, des pistils amante,
Moissonnait leur manne odorante.
Elle sut punir l'importun.
Sous son dard, redoutable glaive,
Le poète, oubliant son rêve,
Et tout entier à la douleur,
Avec dépit jeta la fleur;
Traita l'ennemi qu'il suspecte
De dangereux et vil insecte,
D'affreux et méchant animal,
Né pour la guerre et pour le mal!...
Alors, de la rose flétrie,
S'envola l'abeille meurtrie :
— Je blesse qui me blesse, moi.
Pourquoi t'en étonner? dit-elle :
Ta main vient de briser mon aile!
Poète, je fais comme toi :
Quand on excite ta colère,
Ton cœur, de vengeance altéré,
Ne darde-t-il pas, Sagittaire,
Sur l'infâme un trait acéré? —

Ainsi le poète et l'abeille
Ne piquent que s'ils sont piqués :
Méchants, si vous les attaquez,
Attendez-vous à la pareille.

---

## La Frégate et le Pélican.

Quel est cet oiseau gracieux
Qui, déployant ses vastes ailes,
En quelques sillons parallèles
Labourerait le champ des cieux?
— C'est la Frégate vagabonde.
D'un trait franchissant l'Océan,
Elle s'élance, en se jouant,
Du monde ancien au nouveau monde! —
Si dans son domaine — l'éther —
Elle glisse comme un éclair,
Laissant loin, bien loin derrière elle,
Le vent, la nue et l'hirondelle
Et les flots bruyants de la mer,
Elle n'en peut qu'effleurer l'onde.
Qui donc, sous la vague profonde
Ou dans la mousse du rocher,
Qui viendra pour elle pêcher?
Qui devra butiner pour elle?
Le Pélican, vassal rebelle,
Que sa suzeraine a taxé,
Sans pitié, d'un impôt forcé.
Quand, de rougets ou de lamproie
Le vassal a rempli son sac,
Au bec fixé comme un hamac,
Et qu'il s'envole avec sa proie,
La Frégate, sur lui fondant,
Lui fait rendre gorge à l'instant
Et de son poisson s'alimente.

La Frégate ici représente
Des temps passés les grands seigneurs ;
Le Pélican, les travailleurs.

---

## L'Acteur et le Paysan.

Devant un nombreux auditoire,
Un histrion mettait sa gloire
A grogner comme un marcassin.
Le public, plus que débonnaire,
Applaudissait le savoir-faire
De cet étrange baladin.
Il reçut même une couronne,
Sous une avalanche de fleurs.
Scandalisé de ces honneurs,
Un paysan de la Garonne
Apostropha les spectateurs :
— Vous exaltez outre mesure,
Dit-il, ce grogneur singulier :
Pour imiter le sanglier,
Suffit-il d'en avoir la hure ?
Je puis vous montrer aujourd'hui
Que l'on peut grogner mieux que lui. —
Il passa soudain sur la scène,
Se cambra devant le public
Et débuta, sans prendre haleine,
Par un long et strident *gnic-gnic.*
Un torrent de notes perçantes,
Formant des gammes agaçantes,
Mit en branle tous les tympans.

Alors, pareils à des serpents,
Les assistants en chœur sifflèrent,
Puis en tumulte se levèrent,
Menaçant l'homme, qu'ils huèrent.
Celui-ci, sans trop s'émouvoir,
Sut tenir seul tête à l'orage.
Pour mettre fin à ce tapage,
Il leva sa blouse et fit voir
Un petit cochon blanc et noir,
Qu'il tenait en l'air par l'oreille :
Il criait comme une corneille.
— Trouvez-vous donc qu'il grogne mal ?
Fit en ricanant le rustique.
Pensez-vous que l'autre animal
Puisse surpasser sa musique ?

Pour porter un sûr jugement,
Défiez-vous de l'engoûment.

## Le Caniche et le Chien de garde.

A la porte d'un vieux château,
La nuit, était en sentinelle
Un chien, qui veillait avec zèle.
Le jour, il gardait le troupeau.
A maints loups il fendit la peau.
La sienne reçut quelque atteinte,
Et parfois la terre fut teinte
De son sang. Mais jamais glouton
Ne put lui ravir un mouton.
Pendant qu'il était à son poste,

Un soir, il vit venir en poste
La châtelaine. Elle portait
Un caniche plus blanc qu'un cygne,
Manchon vivant qu'elle traînait
En toute saison. — C'est bon signe,
Se dit *in petto* l'autre chien ;
Et puisque l'on traite si bien
Un animal qui ne fait rien,
Je puis, moi, qui prends tant de peine,
M'attendre à quelque bonne aubaine. —

Il accueillit donc de son mieux,
Sans se montrer obséquieux,
La noble dame et son caniche,
Qui de caresses fut bien chiche.
Il les suivit timidement,
Marchant à distance et dans l'ombre,
Et parvint ainsi sans encombre
Jusqu'au seuil d'un appartement
Où l'on mettait la table. Il entre.
A son aspect se refrogna
Le roquet, qui soudain grogna,
Et Farou reçut sur le ventre
Un coup de pied qui le cogna
Contre la porte... Pauvre bête !
Il dut ainsi quitter la fête...

En s'en allant, d'un ton plaintif,
Il rappelait ses longs services.
Un chat lui dit : — Pauvre naïf,
Tu t'étonnes des injustices
Des maîtres ? Eh bien ! tu sauras
Que d'ordinaire ils sont ingrats :
Moi, qui les délivre des rats,
Je n'en reçois que ses sévices !...

Il faut, pour s'en faire chérir,
Les flatter ou les divertir. —

---

## L'Enfant et les Oiseaux.

Petits Attilas, grands fléaux
Des fleurs, des nids et des oiseaux,
Inconscients iconoclastes,
Cœurs innocents et mains néfastes,
Enfants, quand vous allez voler,
Sans pitié pour les pauvres mères,
Leurs petits, prêts à s'envoler,
Ecoutez leurs plaintes amères...
Comme les vôtres, elles ont
Des petits adorés, qui font
Leur tourment et leur allégresse.
Songez, songez à leur tendresse,
A votre mère, qui défend
De ravir à l'oiseau l'enfant.
L'enfant ! c'est l'amour ineffable,
Amour de tout autre vainqueur.
Le ravir, c'est briser le cœur,
Et Dieu punit le ravisseur :
Vous l'apprendrez par cette fable.
Gardien de sa jeune sœur,
Enfant qui gazouillait à peine,
Un garçon, courant hors d'haleine,
Dans ses bras portait l'ange blond ;
Et, bien que le chemin fut long,

Il le suivait avec courage :
Mentor de dix ans est peu sage :
Ceux-là le sont-ils davantage
Qui choisissent de tels Mentors ?
Les parents ont les plus grands torts !
Donc vers un bois courait le frère.
Dans un tel lieu qu'allait-il faire ?
Chercher des nids. Sous un ormeau
Il posa son charmant fardeau.
La brûlante ardeur qui l'anime
Le conduit bientôt à la cime :
Là, le petit brigand trouvait
Cinq oiseaux encor sans duvet.
Il les prit tous, et dans sa poche
Les entassa ce cœur de roche.
Mais un bohémien ravisseur
Pendant ce temps volait sa sœur !...
Sa mère en mourut de douleur !...
Or, en perdant celles qu'il aime,
Il fut bien malheureux, lui-même ! —

---

## L'Enfant et le Chien.

Qui maltraite les animaux
Et sans pitié voit leur souffrance,
De l'homme, avec indifférence,
Verra les malheurs ou les maux.
Soyons, pour ces auxiliaires,
Compatissant et débonnaires ;

Préoccupons-nous de leur sort :
Bon serviteur veut un bon maître.
Quand au cœur la pitié pénètre,
La bonté, comme une onde, en sort.
Dehors rosée et dedans flamme,
Elle est le moteur du ressort
Qui pousse vers le bien notre âme.

Donc, pour autrui plus que pour nous,
Pour le bœuf, l'âne et le chien même,
Soyons indulgents, soyons doux;
Aimons enfin, pour qu'on nous aime.
Instinctivement l'animal
Rend bien pour bien et mal pour mal.
Vous le verrez par cette fable.

Un chien dormait sous une table.
Sans l'éveiller, un écolier
Attacha, d'une main habile,
A sa queue un vieil ustensile,
Bien plus gênant que son collier.

L'espiègle admire la machine
Et va la mettre en action.
Pour lui donner l'impulsion,
Il frappe le chien sur l'échine...

Le chien, bondissant et criant,
Vers la porte, ahuri, s'élance,
Entraînant l'appareil bruyant,
Qu'à chaque bond il met en danse.

Le bruit strident qui le poursuit,
L'agace, le crispe et l'affole :
Car coup sur coup la casserole
Vient le heurter pendant qu'il fuit.
Et sous chaque heurt qui le blesse,
Il crie, il hurle et sa détresse

Avec son mal s'accroît sans cesse.
Après lui courent les enfants,
Jetant des cris étourdissants.
Tous les roquets du voisinage,
Par leurs sinistres aboiments,
Viennent augmenter le tapage.
Et le chien, féru de terreur,
Grince des dents, entre en fureur.
La fureur se transforme en rage.
Il revient sur ses pas et mord
Enfants et chiens sur son passage :
L'écolier y trouva la mort!!!

---

## Le Poète, le Musicien et l'Acteur.

Un acteur, qui chantait comme un rossignol chante,
Roucoulait savamment une chanson touchante,
Véhicule onduleux des plus doux sentiments.
Et les fleurs sur les planches,
Au frénétique bruit des applaudissements,
Tombaient par avalanches.
Admirable trésor,
Une couronne d'or
Fut offerte à l'artiste.
— Holà! c'est à moi seul que ce présent revient,
Dit un musicien.
Il est à moi, j'insiste :
La couronne est mon bien.
L'auteur de la musique

Ici la revendique :
Un chanteur, ce n'est rien! —
— Je suis l'auteur de la romance,
Fit, en gesticulant, un poëte, et je pense
Que seul j'ai droit à cette récompense.
Il se rengorgea, puis reprit :
— L'air n'est qu'un vêtement, la parole est l'esprit. —
L'orgueil et l'intérêt allumèrent la guerre
Entre les trois rivaux.
En juge, sur-le-champ, s'érigea le parterre :
— L'acteur a fait valoir l'éclat de vos travaux,
Dit aux compositeurs un sage :
Votre nom survivra.
Le sien, comme un nuage,
Demain s'effacera.
A lui donc la couronne
Que le public lui donne.
N'en soyez point jaloux :
La gloire a plus de prix que les plus beaux bijoux. —

---

## Le Renard, le Loup, le Tigre et le Lion.

Sous un paisible et frais ombrage,
Le Lion s'était endormi :
Avec sa force et son courage,
Pouvait-il craindre un ennemi ?
Et pourtant le faible qui veille,
Peut vaincre le fort qui sommeille :
Peuple, débonnaire lion,

Ressouviens-toi de ce dicton,
Dont je proclame l'excellence.
  Le Renard, le Tigre et le Loup,
A leur haine imposant silence,
Contractèrent une alliance
Pour porter ensemble un grand coup
Au Lion, pris de somnolence :
— Nous ne pouvons pas l'étrangler,
Se dirent-ils, c'est impossible :
Essayons de le museler.
S'il se montre encore irascible,
Nous saurons fort bien, à nous trois,
Lui rogner les ongles. Nos droits
Seront alors hors de conteste :
Muselons ce maître funeste,
Et puis dans un désert, bien loin,
A Cayenne ou dans l'Indo-Chine,
Nous l'exilerons au besoin. —
  Le renard portait la machine,
Qui glissa sous un nœud coulant.
Ils serrèrent en reculant
Le ressort de la muselière,
qui se ferma sous la crinière.
— A nous maintenant son butin !
Prenons tous trois place au festin !
Entrons en maîtres dans son antre,
Dit le Renard. — Je vous éventre,
Fit le tigre, en montrant ses crocs,
Si vous passez dans mon domaine,
Car il est à moi, vils escrocs,
Je vous le prouverai sans peine. —
Soudain sur eux il se rua
      Et les tua !...

Si vous tenez en défiance
Celui
Qui sollicite votre appui,
Ne contractez point d'alliance
Avec lui.

---

## Le Louveteau et le Louvat.

D'un louveteau qui vient de naître,
On peut changer l'instinct cruel,
S'il n'a pu têter ni connaître
Sa mère : c'est l'essentiel.
Qu'une lice
Le nourrice,
Il sera chien plutôt que loup,
Et, sans porter la chaîne au cou,
Au berger rendra maint service.
*Ergo*, c'est l'éducation
Qui rend méchant ou bon.
Un sage
Avait formulé cet adage.
Le sceptique le plus mutin
Le tiendra dès lors pour certain,
Car je vais, par cet apologue,
Prouver qu'un grave éducateur
Peut transformer un loup en dogue,
Je veux dire en bon serviteur.
Dans un piége, près d'une ferme,
Un jour une louve tomba.

Cette louve étant sur son terme,
Fit un petit et succomba.
Un pâtre qui, par aventure,
Recueillit sa progéniture,
Dans sa demeure l'emporta.
  Sa chienne l'allaita.
Les soins, l'art et la nourriture,
Les caresses et le bâton
L'emportèrent sur la nature,
Et le prédestiné glouton
Devint aussi doux qu'un mouton.
Il traitait l'agneau comme un frère ;
Et, pour défendré le troupeau,
Il aurait su fendre la peau,
  Même à son père.
Plus d'un berger le convoitait.
Partout enfin on le vantait.
  Or, non loin de sa métairie,
    Guillot un jour trouva
      Un louvat :
— Ah ! s'écria ce pauvre hère,
Voici qui fait bien notre affaire !
Comme mon voisin, je saurai,
Pour avoir un auxiliaire,
Dresser ce louvat à mon gré :
Menons-le dans la bergerie. —
  Il paya cher son incurie :
Le fauve, friand de tuerie.
Fit une horrible boucherie :
Béliers, moutons, brebis et chien,
L'enfant des loups n'épargna rien !...

---

## L'Alouette et la Chouette.

Sitôt que l'aube au front pâle,
Eût effleuré l'horizon,
L'Alouette matinale
Frétilla sur le gazon.
Et là, secouant son aile :
— Le soleil au sein des mers
A dû s'endormir, dit-elle :
Hélons-le du haut des airs. —
Et s'élevant, frémissante,
Dans l'atmosphère, elle chante :
— Nid
Béni,
J'arrive au zénith.
J'y
Convie
L'astre de la vie,
Qui
Me suit,
Et la nuit s'enfuit. —
Sa chanson harmonieuse
Monte vers le ciel obscur.
Mais l'aurore radieuse
Chasse l'ombre de l'azur.
L'Alouette monte encore.
Dans les hautes régions,
Elle aperçoit les rayons
Du soleil qui vient d'éclore.
Triomphante, elle descend,
Et chante en se balançant,
Dans l'éther, qui se colore :

— Lui,
Celui
Qui brille, éblouit,
Rit
Et dit :
— Reviens à ton nid.
Crie,
Amie.
Que le jour t'y suit. —
— Je ramène la lumière ;
J'ai poussé dans sa carrière
L'astre du jour paresseux,
Dit, en touchant, la poussière,
Notre oiseau présomptueux.
Mais soudain une chouette,
Qui tient le jour en horreur,
Fit sentir à l'Alouette
Les effets de sa fureur.

Songez, penseur et poëte,
Qui cherchez la vérité
Ou chantez la liberté,
Que maint ennemi vous guette.

# NÉCROLOGIE

M. Bernard Alart, archiviste du département, membre de la Société, ancien directeur de la section des Lettres, est décédé à Vinça, le 3 février 1880.

La Société a été représentée à ses obsèques par une députation composée de MM. Siau, Labau, de Girvès, Vidal, Raymond Camps et Fabre de Llaro.

Ce dernier, au nom de la Société, au milieu d'une nombreuse assistance, a prononcé l'éloge funèbre suivant :

MESSIEURS,

Il est des hommes que pleurent, à juste titre, une famille et des amitiés dans lesquelles ils concentrèrent tous les sentiments de leur cœur, toute l'énergie de leur vitalité. Il en est d'autres que le pays aussi doit regretter parce qu'ils ont fait plus : parce qu'ils lui ont consacré tout ce qu'ils avaient de force intellectuelle et d'esprit libéral. M. Bernard Alart était de ce nombre.

Il naquit à Vinça le 1er mars 1824. L'amour du travail, des inspirations patriotiques lui furent inculqués de bonne heure par des parents intelligents. Un des meilleurs

Il le suivait avec courage :
Mentor de dix ans est peu sage :
Ceux-là le sont-ils davantage
Qui choisissent de tels Mentors ?
Les parents ont les plus grands torts !
  Donc vers un bois courait le frère.
Dans un tel lieu qu'allait-il faire ?
Chercher des nids. Sous un ormeau
Il posa son charmant fardeau.
La brûlante ardeur qui l'anime
Le conduit bientôt à la cime :
Là, le petit brigand trouvait
Cinq oiseaux encor sans duvet.
Il les prit tous, et dans sa poche
Les entassa ce cœur de roche.
Mais un bohémien ravisseur
Pendant ce temps volait sa sœur !...
Sa mère en mourut de douleur !...
Or, en perdant celles qu'il aime,
Il fut bien malheureux, lui-même ! —

---

## L'Enfant et le Chien.

  Qui maltraite les animaux
Et sans pitié voit leur souffrance,
De l'homme, avec indifférence,
Verra les malheurs ou les maux.
  Soyons, pour ces auxiliaires,
Compatissant et débonnaires ;

Préoccupons-nous de leur sort :
Bon serviteur veut un bon maître.
Quand au cœur la pitié pénètre,
La bonté, comme une onde, en sort.
Dehors rosée et dedans flamme,
Elle est le moteur du ressort
Qui pousse vers le bien notre âme.

Donc, pour autrui plus que pour nous,
Pour le bœuf, l'âne et le chien même,
Soyons indulgents, soyons doux;
Aimons enfin, pour qu'on nous aime.
Instinctivement l'animal
Rend bien pour bien et mal pour mal.
Vous le verrez par cette fable.

Un chien dormait sous une table.
Sans l'éveiller, un écolier
Attacha, d'une main habile,
A sa queue un vieil ustensile,
Bien plus gênant que son collier.

L'espiègle admire la machine
Et va la mettre en action.
Pour lui donner l'impulsion,
Il frappe le chien sur l'échine...

Le chien, bondissant et criant,
Vers la porte, ahuri, s'élance,
Entraînant l'appareil bruyant,
Qu'à chaque bond il met en danse.

Le bruit strident qui le poursuit,
L'agace, le crispe et l'affole :
Car coup sur coup la casserole
Vient le heurter pendant qu'il fuit.
Et sous chaque heurt qui le blesse,
Il crie, il hurle et sa détresse

Il le suivait avec courage :
Mentor de dix ans est peu sage :
Ceux-là le sont-ils davantage
Qui choisissent de tels Mentors?
Les parents ont les plus grands torts !
  Donc vers un bois courait le frère.
Dans un tel lieu qu'allait-il faire?
Chercher des nids. Sous un ormeau
Il posa son charmant fardeau.
La brûlante ardeur qui l'anime
Le conduit bientôt à la cime :
Là, le petit brigand trouvait
Cinq oiseaux encor sans duvet.
Il les prit tous, et dans sa poche
Les entassa ce cœur de roche.
Mais un bohémien ravisseur
Pendant ce temps volait sa sœur!...
Sa mère en mourut de douleur!...
Or, en perdant celles qu'il aime,
Il fut bien malheureux, lui-même ! —

---

## L'Enfant et le Chien.

  Qui maltraite les animaux
Et sans pitié voit leur souffrance,
De l'homme, avec indifférence,
Verra les malheurs ou les maux.
  Soyons, pour ces auxiliaires,
Compatissant et débonnaires;

Préoccupons-nous de leur sort :
Bon serviteur veut un bon maître.
Quand au cœur la pitié pénètre,
La bonté, comme une onde, en sort.
Dehors rosée et dedans flamme,
Elle est le moteur du ressort
Qui pousse vers le bien notre âme.

Donc, pour autrui plus que pour nous,
Pour le bœuf, l'âne et le chien même,
Soyons indulgents, soyons doux;
Aimons enfin, pour qu'on nous aime.
Instinctivement l'animal
Rend bien pour bien et mal pour mal.
Vous le verrez par cette fable.

Un chien dormait sous une table.
Sans l'éveiller, un écolier
Attacha, d'une main habile,
A sa queue un vieil ustensile,
Bien plus gênant que son collier.

L'espiègle admire la machine
Et va la mettre en action.
Pour lui donner l'impulsion,
Il frappe le chien sur l'échine...

Le chien, bondissant et criant,
Vers la porte, ahuri, s'élance,
Entraînant l'appareil bruyant,
Qu'à chaque bond il met en danse.

Le bruit strident qui le poursuit,
L'agace, le crispe et l'affole :
Car coup sur coup la casserole
Vient le heurter pendant qu'il fuit.
Et sous chaque heurt qui le blesse,
Il crie, il hurle et sa détresse

Il le suivait avec courage :
Mentor de dix ans est peu sage :
Ceux-là le sont-ils davantage
Qui choisissent de tels Mentors ?
Les parents ont les plus grands torts !
  Donc vers un bois courait le frère.
Dans un tel lieu qu'allait-il faire ?
Chercher des nids. Sous un ormeau
Il posa son charmant fardeau.
La brûlante ardeur qui l'anime
Le conduit bientôt à la cime :
Là, le petit brigand trouvait
Cinq oiseaux encor sans duvet.
Il les prit tous, et dans sa poche
Les entassa ce cœur de roche.
Mais un bohémien ravisseur
Pendant ce temps volait sa sœur !...
Sa mère en mourut de douleur !...
Or, en perdant celles qu'il aime,
Il fut bien malheureux, lui-même ! —

---

## L'Enfant et le Chien.

  Qui maltraite les animaux
Et sans pitié voit leur souffrance,
De l'homme, avec indifférence,
Verra les malheurs ou les maux.
  Soyons, pour ces auxiliaires,
Compatissant et débonnaires ;

Préoccupons-nous de leur sort :
Bon serviteur veut un bon maître.
Quand au cœur la pitié pénètre,
La bonté, comme une onde, en sort.
Dehors rosée et dedans flamme,
Elle est le moteur du ressort
Qui pousse vers le bien notre âme.

Donc, pour autrui plus que pour nous,
Pour le bœuf, l'âne et le chien même,
Soyons indulgents, soyons doux;
Aimons enfin, pour qu'on nous aime.
Instinctivement l'animal
Rend bien pour bien et mal pour mal.
Vous le verrez par cette fable.

Un chien dormait sous une table.
Sans l'éveiller, un écolier
Attacha, d'une main habile,
A sa queue un vieil ustensile,
Bien plus gênant que son collier.

L'espiègle admire la machine
Et va la mettre en action.
Pour lui donner l'impulsion,
Il frappe le chien sur l'échine...

Le chien, bondissant et criant,
Vers la porte, ahuri, s'élance,
Entrainant l'appareil bruyant,
Qu'à chaque bond il met en danse.

Le bruit strident qui le poursuit,
L'agace, le crispe et l'affole :
Car coup sur coup la casserole
Vient le heurter pendant qu'il fuit.
Et sous chaque heurt qui le blesse,
Il crie, il hurle et sa détresse

scientifique de l'Algérie et a été définitivement consacré récemment par les auteurs du *Genera plantarum*. Le genre *Warionia* rendra impérissable le nom du Dr Warion.

Mais pour nous, ses contemporains, qui avons eu l'avantage de pouvoir apprécier dans nos relations journalières les excellentes qualités de son cœur, jointes au jugement le plus solide sur tout ce qui se rapporte à la science des végétaux, nous perdons à la fois un collègue distingué et un ami dévoué dont le pieux souvenir ne s'éteindra qu'avec la vie.

Cher et affectionné Warion, victime infortunée de la science et du devoir, recevez un suprême adieu au nom de la Société botanique de France que j'ai l'honneur de représenter en cette douloureuse circonstance ; au nom aussi de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, dont vous étiez un laborieux associé pour l'étude de la Flore du Roussillon ; adieu encore au nom de notre ancienne amitié.

# LISTE DES MEMBRES

COMPOSANT

# LA SOCIÉTÉ AGRICOLE SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

## DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

### Membres résidants.

MM.

1868. ALBAR (Joseph), propriétaire.
1833. ALZINE (Jean-Baptiste), propriétaire (*F*).
1868. AMOUROUX (Adolphe), notaire.
1867. ARAGON (Osmin), propriétaire.
1858. ASTORS (François), propriétaire.
1873. AZÉMAR (Benoît), propriétaire.
1880. ARTO-PASCAL, chancelier du Consulat d'Espagne.

1836. BACH (Etienne), O. ✻, colonel d'artillerie en retraite.
1874. BACQUIÉ (Jean-Pierre), inspecteur des écoles primaires.
1865. BALANDA (Joseph de), propriétaire.
1857. BARBERET (Charles), ✻, inspect. d'académie honoraire.
1867. BARDOU (Pierre), imprimeur.
1873. BARTISSOL (Jean), propriétaire.

Les fondateurs de la Société sont désignés par la lettre *F*, qui est à la suite de leur nom.

MM.

1869. Batlle (Justin), propriétaire.
1855. Bédos (Stéphane), avocat.
1853. Bertran-Balanda (Bonaventure), propriétaire.
1873. Bertran (Hyacinthe), notaire.
1856. Boix (Emile), pharmacien de 1re classe.
1873. Boluix (Henri), notaire.
1873. Boluix (Léon), ✻, vice-consul de Portugal.
1878. Boluix (Jules), propriétaire.
1873. Bonnet (Louis), C. ✻, général.
1858. Bonafos (Emmanuel), docteur-médecin.
1867. Bonnet (Joseph de), propriétaire.
1855. Boucabeille (Isidore), curé de Saint-Jacques.
1868. Bruguère (Ernest de), avoué.
1880. Bucquoy, ✻, médecin-major au 100me de ligne.

1867. Çagarriga (Raymond de), ✻, propriétaire.
1867. Camp (Aimé), ✻, inspecteur d'académie honoraire.
1875. Camps (Raymond), réguier-major.
1872. Carcassonne (Maurice), propriétaire.
1867. Cargolès (Vincent), propriétaire.
1871. Calaret (Joseph), propriétaire.
1873. Castel (Joseph), propriétaire.
1860. Cazes (Prosper), propriétaire.
1874. Cazes (Gustave), propriétaire.
1875. Cazenove (Pierre), curé à Port-Vendres.
1866. Chefdebien (Fernand de), propriétaire.
1870. Companyo (Louis), ✻, docteur-médecin.
1872. Cruchandeu (Joseph), artiste.
1866. Cornet (Joseph), propriétaire.
1877. Cuillé (Célestin), négociant.

1873. Debeaux, ✻, pharmacien-major à l'hôpital militaire.
1873. Deit (Jules), négociant.

MM.
1874. Delcros (Elie), avocat.
1855. Delhoste (Julien), aumônier de l'hôpital militaire.
1848. Desprez (Antoine), propriétaire.
1860. Desprez (Jules), propriétaire.
1867. Deville (Pierre), vérificateur des poids et mesures.
1869. Donnezan (Charles), docteur-médecin.
1873. Donnezan (Albert), docteur-médecin.
1865. Drogard (César), architecte.
1875. Dumas (Scipion), ✵, lieutenant-colonel en retraite.
1854. Durand (Justin), ✵, banquier.

1868. Escanyé (Frédéric), avocat, député de Prades.
1873. Escarguel (Lazare), député de Perpignan.
1868. Escarra (Jacques), propriétaire.

1849. Fabre (Louis), professeur en retraite.
1866. Fabre de Llaro (Léon), notaire.
1856. Ferrer (Léon), pharmacien de 1re classe.
1866. Fines (Jacques), docteur-médecin.
1877. Foxonet (Etienne), propriétaire.

1880. Garcia-José-Maria, ✵, consul d'Espagne à Perpignan.
1853. Garrette (Pierre), propriétaire.
1848. Gouell (Pierre), docteur-médecin.
1871. Guardia (Auguste de), ✵, ancien sous-préfet.

1876. Henrion (Pierre), ingénieur.

1874. Izarn (Armand), juge-suppléant.

1868. Jaume (James), propriétaire.
1878. Joué (Auguste), directeur de l'école primaire.
1867. Jouy-d'Arnaud (Eugène), ✵, propriétaire.

MM.

1850. Labau (Joseph), professeur d'agriculture.
1860. Lacombe-Saint-Michel (Romain), propriétaire.
1873. Lacroix (Edouard de), avocat.
1867. Lafabrègue (Paul), propriétaire.
1867. Laffite (Paul), propriétaire.
1863. Lamer (Jules de), préfet.
1872. Lanquine de Llaro (François), propriétaire.
1874. Lassaire (Raymond), ingénieur.
1868. Latrobe (Charles), imprimeur-libraire.
1841. Lazerme (Charles), propriétaire.
1863. Llobet (Joseph de), propriétaire.
1867. Llobet (Michel de), propriétaire.
1868. Lloubes (Numa), propriétaire.

1835. Massot (Paul), sénateur.
1874. Massot (Joseph), docteur-médecin.
1867. Mas (Ernest), professeur.
1862. Mercadier (Jean), homme de lettres.
1867. Molinier (Adolphe), propriétaire.
1861. Morer (Sauveur), professeur au Collège.
1853. Muxart (Auguste), avocat.

1867. Nérel (Simon), propriétaire.
1868. Noé (Michel), avocat.

1860. Passama (Joseph), O. ✻, capitaine de frégate en retraite.
1877. Pagnon (Jules), propriétaire.
1873. Péprats (Eugène), propriétaire.
1877. Pi (Jean), O. ✻, capitaine de frégate en retraite.
1871. Picas (Léon), ✻, président du tribunal civil.
1878. Platrier (Louis), directeur de l'école normale.
1863. Puiggari (Antoine), C. ✻, colonel du génie en retraite.

1867. Quès (Jean), professeur de physique.

MM.

1867. Reynès-Audusson, négociant.
1853. Robin (Louis), propriétaire.
1867. Romeu (François de), avocat.
1872. Rocafort (Jacques), artiste.
1858. Rouffia (Joseph), instituteur.
1878. Rondony (Jules), libraire.
1867. Rouzaud (Vincent), médecin-vétérinaire.
1873. Rovira (Henri de), licencié en droit.

1864. Sauvy (Joseph), père, négociant.
1867. Sauvy (Joseph), fils, négociant.
1867. Sèbe (Alexis), propriétaire.
1874. Sèbe (Frédéric), propriétaire.
1867. Selva (Charles de), propriétaire.
1852. Siau (Antoine), propriétaire.

1855. Tarrès (Gustavine.), docteur-médec.
1867. Tastu (Antoine), ✻, ing. en chef des ponts et chaussées.
1878. Tartrou (Louis), propriétaire.
1867. Terrats d'Aguillon (Jacques), propriétaire.
1874. Terrats (François de), propriétaire.
1866. Tournal (Joseph), ✻, avoué.

1875. Vassal (Augustin), banquier.
1874. Vidal (Pierre), adjoint au bibliothécaire de la ville.
1874. Vignol (Jules), architecte départemental.
1841. Vilallongue (Sylvestre), négociant.
1866. Vilallongue (Camille), ✻, vice-prés. du tribunal civil.
1879. Vals, docteur-médecin, à Baixas,

**Membres résidants n'habitant pas Perpignan.**

1868. Acézat (Omer), propriétaire à Prades.

1867. Baillo (Charles), propriétaire à Thuir.
1873. Baillo (François), propriétaire à Thuir.

MM.

1873. Bauby (Benjamin), notaire à Estagel.
1880. Boher (Félix), notaire à Latour-de-France.

1873. Carbonneil (Barthélemy), métairie Saint-Joseph, canton de Saillagouse.

1872. Delamont (Ernest), employé des postes à Bordeaux.
1867. Durand (Jacques), propriétaire à Saint-Nazaire.
1856. Duverney (Adolphe), propriétaire à Espira-de-l'Agly.

1867. Farines (Achille), négociant à Rivesaltes.
1878. Forné (Michel), négociant à Céret.
1878. Fourcade (Michel), avocat à Céret.

1880. J. Galangaud, docteur-médecin à Arles-sur-Tech.
1876. Garceries (Laurent), propriétaire à Saint-Laurent-de-Cerdans.
1868. Gauze (Joseph), notaire honoraire à Rivesaltes.
1868. Gauze (Charles), propriétaire à Rivesaltes.
1847. Girvès (Sauveur de), propriétaire à Vinça.
1868. Gonzalivo (Ange de), propriétaire à Estagel.
1871. Gource (Joseph), propriétaire à Arles-sur-Tech.
1868. Gelcen (De), avocat à Prades.
1880. Jaubert (François), propriétaire et maire de Ponteilla.
1868. Julia (Joseph), propriétaire à Arles-sur-Tech.

1867. Lazerme (Auguste), propriétaire à Vinça.

1856. Malègue (Vincent), propriétaire à Pézilla-de-la-Rivière.
1878. Maniel (Pierre), directeur de l'école laïque de Céret.
1867. Maria (François), propriétaire à Thuir.
1873. Maria (Joseph), propriétaire à Thuir.

MM.

1868. MARQUIER (Jules), notaire à Rivesaltes.
1869. MAS (Auguste), avocat à Prades.

1878. Mme de NICOL (Clara), à Toulouse.
1865. NICOLAS (Emile), propriétaire à Rivesaltes.

1872. OLIVER (Paul), naturaliste à Collioure.

1867. PAMS-BOHER, propriétaire à Palau-del-Vidre.
1868. PECH (François), propriétaire à Latour-de-France.
1867. PENCHINAT (Charles), ✻, docteur-médecin à Port-Vendres.

1868. REIG (Bonaventure), propriétaire à Port-Vendres.
1867. RONDONY (Bonaventure), négociant à Prats-de-Molló.
1873. ROTGÉ (Gabriel), ancien juge de paix à Sournia.
173.8 ROUX (Jean), capitaine de douanes en retraite à Saint-Genis.

1880. SERRADEIL (Albert), négociant à Saint-Laurent-de-Cerdans.
1865. SALVO (François), notaire à Vinça.
1878. SEVÈNE (Charles), botaniste à Mont-Louis.
1868. SOUBIRANE (Joseph), ex-notaire à Saint-Laurent-de-Cerdans.

1880. TANYÈRES (Jean), régisseur du domaine de M. de Lacroix.
1873. TOLRA DE BORDAS (Henri), avocat à Prades.
1858. TOLRA DE BORDAS (Mgr), prélat de sa sainteté, à Ille-sur-Tet.
1868. TRUILLÈS (Joseph), notaire à Ille.

1867. VILAR (Raymond de), propriétaire à Thuir.
1878. VILAR (Edouard), avocat à Prades.

MM.

1878. Vicens (Firmin), avoué à Prades.

1879. Vals (Jean), docteur-médecin à Baixas.

1879. Xambeu (François), professeur de botanique au Collège de Saintes.

**Membres correspondants.**

1839. Mme Lafabrègue, naturaliste à Lyon.

Mme Tastu (Amable), à Palaiseau.

Mme Vien (Céleste), à Paris

1840. Mme Faure (Anaïs), à Rochefort.

Mlle Favier (Eulalie), à Marseille.

MM.

1833. Ferrus, ancien principal du Collège de Perpignan. (*F*)

1834. Moreau (César), fondateur de la Société de statistique à Paris.

Godde de Liancourt, président de la société universelle de civilisation à Paris.

1835. Arago (Etienne) de Perpignan, homme de lettres, à Paris.

Bréchot de Lur, membre de l'Académie de Lyon.

Cachelièvre, ingénieur des mines.

Combes, docteur-médecin à Toulouse.

Benezart-Hurtzer, propriétaire à Lille.

Deloche, docteur-médecin, à Lyon.

Ensely, docteur-médecin à Castelnaudary.

Merch, trésorier de la société linnéenne, à Lyon.

Mulsant, professeur d'entomologie à Lyon.

Péricaud, bibliothécaire de la ville de Lyon.

Rigaud (Esprit), ancien avocat à la cour de Cassation.

Thurbert, ingénieur des mines.

MM.

1835. Walter, ingénieur civil à Paris.

1837. Barrau, homme de lettres à Toulouse.
Mercadier, aîné, lithographe à Toulouse.

1838. Vaillant, dessinateur au muséum d'histoire naturelle à Paris.

1839. Brorhier, capitaine du génie.
Cadillac (Désiré), à Puisségur, près Béziers.
Coubart-d'Aulnay, membre de l'Athénée des arts, à Paris.

1840. Arago (Alfred), inspecteur des Beaux-Arts, à Paris.
Monzic-Lasserre, docteur-médecin à Couy.

1841. François, inspecteur général des mines.
Vienne, bibliothécaire de la ville de Toulouse.

1842. Bénet de Péraud, docteur-médecin à Paris.
Gellé, professeur de l'école vétérinaire de Toulouse.
Pongy, ouvrier maçon, homme de lettres, à Toulouse.
Selva (Prosper de), O. ✻, de Perpignan, capitaine de vaisseau en retraite.

1843. Massot-Reynier, O ✻, de Perpignan, ancien premier président de la cour de Rouen.
Solliers (Félix), homme de lettres à Paris.

1844. Bouis, ✻, de Perpignan, professeur à l'école de pharmacie de Paris, membre de l'Académie des sciences.
Didier (Petit), à Lyon.
Perey (Alexis), professeur de mathématiques, à Dijon.
Robinet, membre de l'Académie de médecine.

1847. Irat, avocat à Puycasquier (Gers).
Renard de Saint-Malo, de Perpignan, avocat à la cour de Cassation.

1848. Reboud, docteur-médecin à Constantine.

1849. Autheman, économe des hospices de l'Isle-sur-Sorgue.
Pietta (Lucien), à Montesquieu, près Toulouse.

scientifique de l'Algérie et a été définitivement consacré récemment par les auteurs du *Genera plantarum*. Le genre *Warionia* rendra impérissable le nom du Dr Warion.

Mais pour nous, ses contemporains, qui avons eu l'avantage de pouvoir apprécier dans nos relations journalières les excellentes qualités de son cœur, jointes au jugement le plus solide sur tout ce qui se rapporte à la science des végétaux, nous perdons à la fois un collègue distingué et un ami dévoué dont le pieux souvenir ne s'éteindra qu'avec la vie.

Cher et affectionné Warion, victime infortunée de la science et du devoir, recevez un suprême adieu au nom de la Société botanique de France que j'ai l'honneur de représenter en cette douloureuse circonstance ; au nom aussi de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, dont vous étiez un laborieux associé pour l'étude de la Flore du Roussillon ; adieu encore au nom de notre ancienne amitié.

# LISTE DES MEMBRES

COMPOSANT

# LA SOCIÉTÉ AGRICOLE SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

**Membres résidants.**

MM.

1868. Albar (Joseph), propriétaire.
1833. Alzine (Jean-Baptiste), propriétaire (*F*).
1868. Amouroux (Adolphe), notaire.
1867. Aragon (Osmin), propriétaire.
1858. Astors (François), propriétaire.
1873. Azémar (Benoît), propriétaire.
1880. Arto-Pascal, chancelier du Consulat d'Espagne.

1836. Bach (Etienne), O. ✻, colonel d'artillerie en retraite.
1874. Bacquié (Jean-Pierre), inspecteur des écoles primaires.
1865. Balanda (Joseph de), propriétaire.
1857. Barberet (Charles), ✻, inspect. d'académie honoraire.
1867. Bardou (Pierre), imprimeur.
1873. Bartissol (Jean), propriétaire.

Les fondateurs de la Société sont désignés par la lettre *F*, qui est à la suite de leur nom.

scientifique de l'Algérie et a été définitivement consacré récemment par les auteurs du *Genera plantarum*. Le genre *Warionia* rendra impérissable le nom du Dr Warion.

Mais pour nous, ses contemporains, qui avons eu l'avantage de pouvoir apprécier dans nos relations journalières les excellentes qualités de son cœur, jointes au jugement le plus solide sur tout ce qui se rapporte à la science des végétaux, nous perdons à la fois un collègue distingué et un ami dévoué dont le pieux souvenir ne s'éteindra qu'avec la vie.

Cher et affectionné Warion, victime infortunée de la science et du devoir, recevez un suprême adieu au nom de la Société botanique de France que j'ai l'honneur de représenter en cette douloureuse circonstance; au nom aussi de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, dont vous étiez un laborieux associé pour l'étude de la Flore du Roussillon; adieu encore au nom de notre ancienne amitié.

# LISTE DES MEMBRES

COMPOSANT

# LA SOCIÉTÉ AGRICOLE SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

**Membres résidants.**

MM.

1868. ALBAR (Joseph), propriétaire.
1833. ALZINE (Jean-Baptiste), propriétaire (*F*).
1868. AMOUROUX (Adolphe), notaire.
1867. ARAGON (Osmin), propriétaire.
1858. ASTORS (François), propriétaire.
1873. AZÉMAR (Benoît), propriétaire.
1880. ARTO-PASCAL, chancelier du Consulat d'Espagne.

1836. BACH (Etienne), O. ✻, colonel d'artillerie en retraite.
1874. BACQUIÉ (Jean-Pierre), inspecteur des écoles primaires.
1865. BALANDA (Joseph de), propriétaire.
1857. BARBERET (Charles), ✻, inspect. d'académie honoraire.
1867. BARDOU (Pierre), imprimeur.
1873. BARTISSOL (Jean), propriétaire.

Les fondateurs de la Société sont désignés par la lettre *F*, qui est à la suite de leur nom.

scientifique de l'Algérie et a été définitivement consacré récemment par les auteurs du *Genera plantarum*. Le genre *Warionia* rendra impérissable le nom du Dr Warion.

Mais pour nous, ses contemporains, qui avons eu l'avantage de pouvoir apprécier dans nos relations journalières les excellentes qualités de son cœur, jointes au jugement le plus solide sur tout ce qui se rapporte à la science des végétaux, nous perdons à la fois un collègue distingué et un ami dévoué dont le pieux souvenir ne s'éteindra qu'avec la vie.

Cher et affectionné Warion, victime infortunée de la science et du devoir, recevez un suprême adieu au nom de la Société botanique de France que j'ai l'honneur de représenter en cette douloureuse circonstance; au nom aussi de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, dont vous étiez un laborieux associé pour l'étude de la Flore du Roussillon; adieu encore au nom de notre ancienne amitié.

# LISTE DES MEMBRES

COMPOSANT

# LA SOCIÉTÉ AGRICOLE SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

**Membres résidants.**

MM.

1868. ALBAR (Joseph), propriétaire.
1833. ALZINE (Jean-Baptiste), propriétaire (*F*).
1868. AMOUROUX (Adolphe), notaire.
1867. ARAGON (Osmin), propriétaire.
1858. ASTORS (François), propriétaire.
1873. AZÉMAR (Benoît), propriétaire.
1880. ARTO-PASCAL, chancelier du Consulat d'Espagne.

1836. BACH (Etienne), O. ✻, colonel d'artillerie en retraite.
1874. BACQUIÉ (Jean-Pierre), inspecteur des écoles primaires.
1865. BALANDA (Joseph de), propriétaire.
1857. BARBERET (Charles), ✻, inspect. d'académie honoraire.
1867. BARDOU (Pierre), imprimeur.
1873. BARTISSOL (Jean), propriétaire.

Les fondateurs de la Société sont désignés par la lettre *F*, qui est à la suite de leur nom.

MM.

1852. MACDONALD, président de l'Académie de Londres.

Le comte MÉLANO, secrétaire perpétuel de l'Académie britannique, à Londres.

1853. REUME (Auguste), capitaine d'artillerie en Belgique.

RUBIO Y ORS, professeur de littérature espagnole à l'Université de Castille, à Valladolid.

FADEILLE (de), membre de l'Académie britannique.

FLORENCIO JANER Y GRAELLS, à Madrid.

J. TRUJITLO DEL PARRASO, à Madrid.

GENS (Eugène), professeur à l'Athénée d'Angers.

Le Vicomte KERCKOY-VARENT, président de l'Académie archéologique de Belgique, grand-croix et commandeur de plusieurs ordres.

Le Vicomte Eugène de KERCKOY-VARENT, fils, chargé d'affaires de l'Empereur de Turquie près le gouvernement Belge.

LÉONARD DE CUYPER, statuaire à Anvers.

NICOLAS VAN-DER-HEYDEN, généalogiste à Anvers.

RAPHAEL ANTIENZA, marquis de SALVATIERRA, à Ronda.

THOMAS AQUILO, professeur universitaire à Palma.

1859. ALEXANDRE SCHAEPKENS, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, chevalier de la couronne de Chêne, à Maëstrich.

1861. Le docteur DON JUAN DE DIOS MONTESIMOS Y NEYRA, à Cordoue.

DAMASSO CALVET, ingénieur à Figuères.

1872. FRANCISCO CARDONA Y ORFILA, docteur en théologie et en droit canonique, professeur d'histoire naturelle à l'Institut de Mahon.

1872. JEAN J. RODRIGUEZ, botaniste à Mahon.

JEAN PONS Y SOLER, malacologiste, numismate et archéologue, à Mahon.

MM.

1872. Andreu Hernandez, docteur en médecine à Mahon.

Coronade Francisco Xavier, docteur-médecin à Barcelone.

Manuel Martorell y Peña, propriétaire, conchyologiste, archéologue, numismate, à Barcelone.

Cotxet, homme de lettres, archéologue, à Barcelone.

Marti, pharmacien, archéologue, numismate, à Barcelone.

Victori, professeur de nautique, à Mahon.

1873. William Mac-Léon, secrétaire-général du Conseil de l'Instruction, à Londres.

**Sociétés correspondantes.**

Aisne ............. Comice Agricole de Saint-Quentin.

Société Industrielle de Saint-Quentin.

Société Académique des Sciences, Belles-Lettres, Agriculture et Industrie de Saint-Quentin.

Société historique et Archéologique de Château-Thierry.

Algérie ............ Société algérienne de Climatologie, Sciences physiques et naturelles, à Alger.

Société d'Agriculture d'Alger.

Société Archéologique de la province de Constantine.

Comice Agricole d'Alger.

Alpes (Basses-)..... Société centrale d'Agriculture et d'Acclimation, à Digne.

Alpes-Maritimes.... Société des Sciences naturelles, des Lettres et des Beaux-Arts de l'arrondissement de Grasse.
Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, à Nice.

Alsace............. Société d'Agriculture de Colmar.
Société d'histoire naturelle de Colmar.
Société des Sciences, Agriculture et Arts de Strasbourg.

Ariége............ Société Agricole et Littéraire de Foix.

Aube............. Société Scientifique et du Commerce, à Troyes.
Société d'Agriculture, Arts et Belles-Lettres, à Troyes.
Société médicale de l'Aube, à Troyes.

Aude.............. Société d'Agriculture de Carcassonne.
Comice Agricole de Limoux.
Société des Arts et Sciences de Carcassonne.
Comice Agricole de Narbonne.

Aveyron........... Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, à Rodez.
Société d'Agriculture de Rodez.

Bouches-du-Rhône.. Société d'Horticulture de Marseille.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille.
Société de Statistique de Marseille.
Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix.

Calvados........... Société Linéenne de Normandie, à Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

Calvados........... Société d'Horticulture du centre de la Normandie à Lisieux.

Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres, à Bayeux.

Société d'Agriculture et de Commerce à Caen.

Cantal............. Société Agricole du Cantal, à Aurillac.

Charente........... Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce de la Charente, à Angoulême.

Charente-Inférieure. Académie de la Charente-Inférieure, à La Rochelle.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Rochefort.

Société Linnéenne de la Charente-Inférieure à Saint-Jean-d'Angely.

Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.

Cher.............. Société Agricole du Cher, à Bourges.

Société historique, littéraire, artistique et scientifique, à Bourges.

Côte-d'Or.......... Académie des Sciences et Arts, à Dijon.

Société d'Horticulture et d'Arboriculture à Dijon.

Société des Sciences historiques et naturelles de Semur.

Société d'Agriculture et Industrie du département de la Côte-d'Or, à Dijon.

Creuse............. Société des Sciences naturelles et archéologiques, à Guéret.

Doubs............. Société d'Emulation, à Besançon.

Société d'Agriculture et d'Horticulture à Besançon.

Doubs............. Société de Médecine, à Besançon.

Drôme............. Société d'Agriculture, à Valence.
Société de Statistique, des Arts et des Sciences, à Valence.

Eure.............. Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Evreux.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bernay.

Finistère........... Société Académique de Brest.

Gard.............. Société d'Agriculture du Gard, à Nîmes
Académie des Sciences du Gard, à Nîmes.
Société Scientifique et littéraire, à Alais.
Société pour la défense des Lettres, de l'Industrie et du Commerce, à Nîmes.
Société d'Etude des Sciences naturelles, à Nîmes.

Garonne (Haute-)... Société Archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Académie des Jeux Floraux, à Toulouse.
Sociétés réunies d'Agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége, à Toulouse.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Toulouse.
Société d'histoire naturelle de Toulouse.
Société des sciences physiques et naturelles à Toulouse.

Gers.............. Société d'Agriculture et d'horticulture du Gers, à Auch.

Gironde........... Société d'Agriculture du département de la Gironde, à Bordeaux.

| | |
|---|---|
| Gironde........... | Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. |
| | Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux. |
| | Société Linnéenne, à Bordeaux. |
| | Comice Agricole et Vinicole du Sud-Ouest, à Bordeaux. |
| | Institut des provinces de France, rue Codiran, à Bordeaux. |
| Hérault............ | Société d'horticulture et d'histoire naturelle, à Montpellier. |
| | Société d'Archéologie de Montpellier. |
| | Société Archéologique, Sciences et Lettres de Béziers. |
| | Société d'horticulture et de Botanique de l'Hérault, à Montpellier. |
| | Société d'Etude des Sciences naturelles, à Béziers. |
| | Comice Agricole de Béziers. |
| | Société des Sciences naturelles de province, à Montpellier. |
| Indre.............. | Société d'Agriculture de Châteauroux. |
| Indre-et-Loire...... | Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire, à Tours. |
| Isère.............. | Académie Delphinale, à Grenoble. |
| | Société de statistique des Sciences naturelles, à Grenoble. |
| Jura............... | Société d'Emulation, à Lons-le-Saulnier. |
| Landes............ | Société d'Agriculture, à Mont-de-Marsan. |
| | Société de Borda, à Dax, histoire, archéologie, histoire naturelle du Sud-Ouest. |

Landes............ Société de Borda, à Dax.

Loir-et-Cher........ Société d'Agriculture, à Blois.

Loire.............. Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de la Loire, à Saint-Etienne.

Athénée Oriental, à Saint-Etienne.

Haute-Loire........ Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.

Loire-Inférieure.... Société Académique, de Nantes.

Loiret............. Société d'Agriculture, à Orléans.

Société d'Horticulture, à Orléans.

Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

Lorraine........... Société d'histoire naturelle de Metz.

Académie de Metz.

Lot............... Société Agricole et Industrielle, à Cahors.

Lot-et-Garonne..... Société d'Agriculture et d'Arts, à Agen.

Lozère............ Société Agricole, Scientifique et Littéraire, à Mende.

Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts de la Lozère, à Mende.

Maine-et-Loire..... Sóciété Académique de Maine-et-Loire, à Angers.

Société Industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Angers.

Société d'Etudes scientifiques, à Angers.

Manche............ Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche, à Saint-Lô.

| | |
|---|---|
| Manche............ | Société Académique de Cherbourg. |
| Marne............. | Académie de Reims. |
| | Académie de Châlons-sur-Marne. |
| | Société des Sciences et Arts de Vitry-le-Français. |
| | Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne. |
| Meurthe-et-Moselle . | Académie Stanislas à Nancy, |
| | Société des Sciences, Lettres et Arts à Nancy. |
| | Société Philotechnique de Pont-à-Mousson. |
| | Société centrale d'Agriculture, à Nancy. |
| Nièvre............. | Société départementale d'Agriculture de la Nièvre, à Nevers. |
| Nord.............. | Société d'Agriculture, des Sciences et des Lettres de Douai. |
| | Comice Agricole de Lille. |
| | Société d'Emulation de Cambrai. |
| | Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille. |
| Oise.............. | Société d'Agriculture de Compiègne. |
| | Société Académique, Sciences et Arts du département de l'Oise, à Beauvais. |
| Pas-de-Calais...... | Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer. |
| | Société des Sciences, Lettres et Arts d'Arras. |
| | Société Académique de Boulogne-sur-Mer. |
| | Société centrale d'Agriculture, à Arras. |
| | Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras. |

Puy-de-Dôme...... Académie des Sciences, Lettres et Arts de Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-)... Société des Sciences, Lettres et Arts, à Pau.

Pyrénées (Hautes-)... Société d'Encouragement pour l'Agriculture et l'Industrie dans l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre.

Comice Agricole de l'arrondissement de Tarbes.

Rhône............. Société d'Horticulture pratique du Rhône, à Lyon.

Société pomologique de France, à Lyon.

Société Littéraire, historique et Archéologique de Lyon.

Société d'Agriculture, Sciences naturelles et Arts utiles de Lyon.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

Société de la Carte géologique de France, à Lyon.

Société linnéenne de Lyon.

Sarthe............. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, au Mans.

Savoie............. Académie des Sciences, Lettres et Arts, de Savoie, à Chambéry.

Savoie (Haute-)...... Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Annecy.

Seine.............. Société Centrale d'Apiculture et d'Insectologie, rue Monge, 50, à Paris.

Revue illustrée des Lettres, Sciences, Arts et Industries dans les deux mondes. Paris, rue Monsieur-le-Prince.

Revue politique et Littéraire, à Paris.

Seine............ Revue Scientifique de France et de l'Etranger, à Paris.

Congrès Scientifique de France, Autun et Paris.

Société Zoologique et d'acclimatation, à Paris.

Société Philotechnique, à Paris.

Société Centrale d'Agriculture de France, à Paris.

Société protectrice des animaux, à Paris.

Société Franklin, à Paris.

Revue des Sociétés savantes des départements, à Paris.

Académie de Médecine, à Paris.

Institut de France, à Paris.

L'*Apiculteur*, Journal des cultivateurs d'Abeilles (Rédacteur), à Paris.

Tribune des *Linguistes*, philosophie des langues, à Paris.

*Romania* (Recueil consacré à l'Étude des langues et des Littératures romanes, publié par P. Meyer et Gaston, à Paris).

Société française de Numismatique et d'Archéologie, à Paris.

Société de Médecine légale de France, à Paris.

Société des Agriculteurs de France, à Paris.

Institut national agronomique, à Paris.

Société des Études historiques, à Paris.

Société héraldique et généalogique de France, à Paris.

Seine............. Feuille des Jeunes Naturalistes, dirigée par M. Adrien Delphus, rue Pierre Charron, 55, à Paris.

Seine-Inférieure.... Société Hâvraise d'Études diverses, au Hâvre.

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Hâvre.

Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie, à Rouen.

Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.

Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Société des Sciences et Arts Agricoles et Horticoles, au Hâvre.

Société industrielle de Rouen.

Société centrale d'Horticulture, à Rouen.

Seine-et-Marne..... Société d'Agriculture et Sciences morales, à Melun.

Seine-et-Oise....... Société des Sciences morales, des Lettres et Arts, à Versailles.

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Pontoise.

Société des Sciences naturelles et médicales, à Versailles.

Sèvres (Deux-)...... Société de Statistique, Sciences et Arts des Deux-Sèvres, à Niort.

Société centrale d'Agriculture, à Niort.

*Maître-Jacques*, Journal populaire d'Agriculture, publié à Niort.

Somme............ Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Somme............ Société d'Agriculture, à Amiens.
Société Linnéenne du Nord de la France, à Amiens.
Société des Sciences, Belles-Lettres, Arts, Agriculture et Commerce du département de la Somme, Amiens.
Société d'Émulation d'Abbeville.
Académie des Sciences, des Lettres et des Arts d'Amiens.
Conférences littéraires et scientifiques de Picardie, à Amiens.

Tarn.............. Société Littéraire et Scientifique de Castres.
Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Albi.

Tarn-et-Garonne.... Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne, à Montauban.
Société Archéologique, à Montauban.

Var............... Comice Agricole, Horticole et Forestier de l'arrondissement de Toulon.
Société d'Etudes scientifiques et archéologiques, à Draguignan.
Société Académique du Var, à Toulon.
Société d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie, à Draguignan.
La *Provence du Littoral*, Rédacteur en chef, M. Nardy, à Hyères.
Littoral méditerranéen. — Moniteur Agricole et Horticole. — Ancienne provence du littoral, à Hyères.

Vaucluse.......... Société Littéraire, Scientifique et Artistique d'Apt.

| | |
|---|---|
| Vaucluse.......... | Société Académique d'Avignon. |
| | Société d'Agriculture et d'Horticulture d'Avignon. |
| Vienne............ | Société Académique de Poitiers. |
| | Société d'Agriculture de Poitiers. |
| Vienne (Haute-).... | Société d'Agriculture, des Sciences et Arts de Limoges. |
| | Société Archéologique et Historique du Limousin, à Limoges. |
| | Société d'Horticulture de Limoges. |
| Vosges............ | Société d'Emulation, à Epinal. |
| Yonne............. | Société des Sciences historiques et naturelles, à Auxerre. |
| | Société Archéologique de Sens. |

**Sociétés Étrangères.**

| | |
|---|---|
| Angleterre......... | Académie Britannique, à Londres. |
| Belgique........... | Revue de Belgique, à Bruxelles. |
| | Société de l'Union des Artistes liégeois, à Liége. |
| | Société Archéologique de Bruxelles. |
| | Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, à Bruxelles. |
| | Société Malacologique de Bruxelles. |
| Espagne........... | Académie des Jeux Floraux, à Barcelone. |
| Hollande........... | Académie royale des Sciences, à Amsterdam. |
| Norwége.......... | Université royale de Norwége, à Christiania. |

Suède............. *Bulletin météorologique* mensuel de l'Observatoire d'Upsal.

Suisse............. Société Vaudoise des Sciences naturelles à Lausanne.

Archives des Sciences physiques et naturelles à Genève.

Etats-Unis d'Amériq. Société de Statistique, à Washington.

Pages.



Liste des Membres de la Société :



x. 4.   2.   7/4

